

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1891

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XVII

JANVIER-JUIN 1891

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1891


1970

AUTEL DE MAVILLY

(CÔTE-D'OR)

(Planches I et II)

Le monument que nous publions ici en héliogravure est formé de deux tronçons quadrangulaires qui, dans la seconde partie du siècle dernier, servaient de bases à deux autels dans l'église paroissiale de Mavilly. Deux autres tronçons avaient été convertis précédemment l'un en bénitier, l'autre en fonts baptismaux. Un amateur du pays, M. de Migieu, acheta en 1768 ceux qui nous occupent et les transporta dans le parc de son château à Savigny-sous-Beaune, où ils se trouvent encore[1]. C'est là qu'ils ont été moulés en 1883 par M. Fauconnet, sculpteur à Autun, grâce à l'autorisation obligeamment accordée par leur propriétaire actuelle, Mme la comtesse de la Loyère. Les moulages, exposés au Musée de Saint-Germain dans la salle XIX, portent les nos 27312-27314.

Sur une seule des faces de ce monument (pl. I à droite), dont la hauteur totale atteint 1m,87, le relief du dé supérieur se continue sur le dé inférieur; partout ailleurs, le dé inférieur est couronné d'un petit rebord faisant saillie, qui sépare nettement les personnages figurés sur les deux registres[2].

Il est probable que le sculpteur, après avoir exécuté la face de la planche I à droite, trouva que cet enchevêtrement de lignes lui créait une difficulté et renonça à ce système pour les six faces qui lui restaient à décorer.

1. Gandelot, *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*, Dijon, 1772, p. xxvii; Flouest, *Deux stèles de Laraire*, p. 19; Bulliot et Thiollier, *Mém. de la Société Éduenne*, t. XVII (1889), p. 157.

2. Les arêtes des quatre faces du dé supérieur ont été remplacées par des pans coupés; sur deux d'entre eux est grossièrement figuré un bouclier ovale (?).

La première publication de ces sculptures, faite en 1772 par l'abbé Gandelot, est d'une inexactitude telle qu'on dirait des croquis exécutés de mémoire[1]. L'interprétation proposée est trop absurde pour qu'il y ait lieu de la répéter.

Deux faces de l'autel de Mavilly ont été insuffisamment reproduites dans le mémoire de M. Flouest intitulé : *Deux stèles de Laraire* (pl. V) ; l'auteur a renoncé à expliquer les représentations figurées sur ce monument.

Tout récemment, enfin, MM. Bulliot et Thiollier ont publié des dessins meilleurs ; mais ils n'ont pas réussi non plus à en démêler la signification[2].

Quand je décrivis à mon tour le même monument dans mon *Catalogue sommaire du Musée de Saint-Germain*, je ne le compris pas davantage ; je confesse dès le début de ma description (p. 34) que « les représentations sont encore inexpliquées ».

Je crois aujourd'hui pouvoir être moins réservé. Une observation très simple m'a mis sur la voie : le nombre total des personnages figurés sur l'autel de Mavilly est de douze : *di duodecim, di consentes*.

Deux vers bien connus d'Ennius (Vahlen, 63 et 64) nous ont conservé les noms de ces Douze Dieux :

Juno Vesta Minerva Ceres Diana Venus Mars
Mercurius Jovis Neptunus Vulcanus Apollo.

Quelques-uns des personnages de l'autel de Mavilly sont faciles à reconnaître : d'autres présentent des attributs moins clairs. Procédons par élimination.

Le dieu assis, tenant le sceptre de la main droite, le foudre (?) de la main gauche (Pl. I, en haut à droite), ne saurait être que Jupiter. On peut le comparer au Jupiter debout, surmonté de l'inscription IOVIS, qui figure sur une des faces de l'autel de Notre-Dame de Paris (Desjardins, *Gaule romaine*, t. III, pl. XI).

1. Gandelot, *ouvr. cité*, pl. I et II.
2. Bulliot et Thiollier, *op. laud.* Je dois mille remerciements au savant M. Bulliot, qui m'a fait connaître la publication de Gandelot et la sienne.

L'aigle représenté au-dessous et qui paraît, au premier abord, être un attribut du personnage inférieur, se rapporte évidemment à Jupiter; l'artiste, qui ne mérite guère ce nom, l'a mis en cet endroit parce qu'il n'a pas su le placer ailleurs.

M. Flouest s'est déjà demandé si le personnage nu au-dessous de Jupiter et qui porte un dauphin sur le bras gauche, un sceptre ou trident dans la main droite, ne serait pas Neptune. Il a rappelé que, sur un bas-relief découvert au Châtelet, qui n'est connu que par un dessin, on voit trois divinités, dont les deux premières sont Minerve et Apollon; la troisième, qui tient un dauphin contre sa poitrine et s'appuie de la main droite sur un trident, paraît bien être le dieu des mers. M. Flouest n'a pas osé maintenir cette désignation, parce qu'il lui semblait singulier que Neptune pût être figuré dans une localité si éloignée de la côte. Mais les bas-reliefs de Mavilly n'ont de local que la barbarie de leur style : si je ne me trompe pas en y reconnaissant un autel des Douze Dieux, la présence de Neptune y était tout à fait indispensable. D'ailleurs, l'image de Neptune n'est pas si rare que l'on croit dans l'art gallo-romain; le cavalier terrassant l'anguipède, dont on connaît aujourd'hui une trentaine de répliques[1], ne peut être qu'un Poseidon Hippios. M. Heuzey m'a fait remarquer, au cours d'une de nos trop rares promenades au Musée de Saint-Germain, l'analogie que présente ce dernier groupe avec celui de Poseidon Hippios combattant les Géants, sur le célèbre vase de Milo qui est au Louvre[2].

Passons au côté gauche de la planche II. Dans le registre supérieur, le personnage tenant des tenailles est nécessairement Vulcain; la femme placée à sa gauche est sans doute Vénus. On pourrait chercher Vénus plus bas, à côté de Mars, mais dans un autel consacré aux Douze Dieux, le *decorum* voulait que chaque dieu fût en compagnie de son épouse légitime. Vénus ne pouvait être groupée avec Mars sous l'œil de Vulcain.

1. Voir Trévédy, *Le cavalier et l'anguipède*, Laval, 1889.
2. Ravaisson, *Monuments grecs*, 1875, pl. I.

Dans le registre inférieur, le dieu portant un *torques* et vêtu d'une cotte de mailles est incontestablement Mars ; la déesse debout à sa gauche et qui s'appuie sur le même bouclier que lui est Minerve. A droite de Mars est le serpent à tête de bélier qui reparaît, sur nombre de monuments gallo-romains, en compagnie de personnages divers[1] ; peut-être représente-t-il ici le dieu national gaulois, le dieu cornu du bas-relief de Reims, qui n'avait pas de place réservée dans un groupe des *di consentes*.

L'éphèbe vu à mi-corps en haut de la planche II à droite ne peut être que Mercure[2]. Il est vrai qu'il a des ailes aux épaules, alors qu'on se figure généralement Mercure pourvu d'ailerons à la tête ou de talonnières ; mais dans l'art classique même, les représentations d'Hermès ailé comme Éros ne sont pas très rares[3]. Du reste, un autel découvert à Paris en 1784[4] montre que la confusion des attributs d'Éros avec ceux de Mercure n'est pas sans exemple dans l'art grossier de la Gaule romaine.

Les deux figures placées au-dessous (pl. II, à droite et en bas) sont bien singulières. Gandelot y a vu un augure enseignant les règles de la divination à un jeune druide ; MM. Bulliot et Thiollier y reconnaissent « le traitement d'une ophtalmie ». La femme qui est assise sur un trône, avec un aigle à sa gauche, ne peut être que Junon ; je ne sais trop comment justifier la présence du petit animal (un chien avec collier), qui paraît sur la droite[5]. L'autre divinité fait le geste naïf de la douleur : c'est une déesse très affligée et qui, pleurant sans doute, porte les mains à ses yeux comme font les enfants. Dans l'assemblée des Douze Dieux, il n'y a qu'une *Mater dolorosa* : c'est la Déméter des Grecs,

1. Voir Bertrand, *L'autel de Saintes* (extrait de la *Revue archéologique*), 1880, p. 28 ; Flouest, *Deux stèles*, p. 40.

2. Éros ou Cupidon n'est pas énuméré parmi les Douze Dieux et ne doit pas être cherché sur notre autel.

3. Micali, *Storia*, pl. LXXXV, 3 ; Lenormant et de Witte, *Élite céramographique*, t. III, pl. LXXV.

4. Reinach, *Catalogue sommaire*, p. 33.

5. Il est probable que la cassette tenue ici par Junon et le petit chien familier qui l'accompagne attestent l'imitation inintelligente de quelque bas-relief funéraire.

la Cérès des Latins. Appelons donc cette pleureuse Cérès (Δημήτηρ 'Αχαία · ἐπίθετον Δήμητρος, ἀπὸ τοῦ περὶ τὴν Κόρην ἄχους, dit Hésychius)[1].

Revenons à la partie gauche de la planche I. Pour la déesse tenant la corne d'abondance, il n'y a plus qu'un nom de disponible, celui de Vesta, car on n'a jamais songé à prêter la *cornucopia* à Diane, tandis qu'elle se trouve souvent, à l'époque romaine, dans les mains de Vesta et de ses suivants les Lares[2].

Sur douze dieux, en voilà dix d'identifiés. Il reste deux noms et deux figures : les deux divinités disponibles sont Diane et Apollon ; les deux figures à dénommer sont sur la gauche de la planche I, l'une dans le registre supérieur, l'autre en bas.

Comme la figure du bas est féminine (le sein droit fort accusé en témoignerait à défaut du costume), il est évident qu'il faut l'appeler Diane. Diane se plaît dans les forêts : or, l'artiste a très évidemment placé la déesse dans un bois. De la main droite elle brandit un javelot, qu'on prendrait aussi pour une massue ; l'objet qu'elle tient de la main gauche est fort indistinct, mais ce pourrait bien être un arc. De la part du sculpteur de l'autel de Mavilly, il faut s'attendre à tout.

Pour Apollon, il n'y a plus le choix : on doit de toute nécessité l'identifier avec l'enfant placé à la droite de Vesta[3].

Or, il se trouve précisément que l'existence d'un Apollon enfant est très bien attestée dans la mythologie celtique. Trois inscriptions en l'honneur d'Apollon *Maponus* ont été découvertes dans la Bretagne insulaire[4] ; dans l'une d'elles, il est appelé *Deus Maponus* tout court. Or, comme on l'a montré[5], *Maponos* est le vieux gallois *mapon*, gallois moderne *mabon*, qui signifie « gar-

1. Sur la transformation d''Αχέα en 'Αχαία, voir Lenormant, *Gazette archéol.*, 1880, p. 18.
2. Références dans l'article *Cornucopia* du *Dictionnaire* de M. Saglio, p. 1517, note 52 (art. de M. Pottier). — Au-dessous de la corne d'abondance tenue par Vesta, il y a peut-être les vestiges de deux objets tout à fait indistincts.
3. Une confusion, née dans l'esprit du sculpteur, entre Apollon enfant et Cupidon, explique la présence d'ailes (?) au dos de ce petit personnage.
4. Hübner, *C. I. L.*, VII, 218, 332, 1345.
5. Rhys, *Hibbert Lectures for* 1886, p. 21.

çon ou enfant mâle » ; dans un poème du livre de Taliesin, conservé par un manuscrit du XIIIe siècle, le mot *mapon* est appliqué à l'Enfant Jésus dans un passage où est décrite l'arrivée des Mages à Bethléem.

A l'autre extrémité du monde celtique, en Transylvanie, les inscriptions nous font également connaître, sans l'ombre d'un doute, un Apollon enfant[1], *Deus Bonus Puer Posphorus Apollo Pythius, Bonus Puer Posphorus, Bonus Deus Puer Posphorus.* Comme l'a très bien vu M. Rhys, *Maponus* et le *Bonus Puer Apollo* doivent être identiques.

L'Apollon enfant de l'autel de Mavilly est, avec le serpent à tête de bélier, la seule figure de ce monument romain où les idées propres à la mythologie celtique aient marqué leur empreinte. Encore ne voudrais-je point être trop affirmatif à cet égard. Notre sculpteur était tellement maladroit qu'il a bien pu réduire à de très petites dimensions sa douzième figure, parce qu'il n'avait pas la place nécessaire pour lui en donner de plus grandes. Quelque hypothèse que l'on adopte — et celle d'Apollon *Mapon* est séduisante — je ne crois pas que la désignation de ce personnage puisse souffrir de doute.

Après avoir expliqué le sujet d'un bas-relief antique, les archéologues ont coutume d'en analyser et d'en louer les beautés. Cette partie de ma tâche est facile. S'il y avait un concours de laideur, même entre sculptures gallo-romaines, je crois que la palme reviendrait à nos curieux bas-reliefs de Mavilly.

Salomon Reinach.

1. Mommsen, *C. I. L.*, III, 1130, 1132, 1133, 1136, 1137, 1138.

A PROPOS D'UNE GRAVURE SUR BOIS

DU

TÉRENCE DE 1493

(Planche III)

Le sujet de cette courte notice est embarrassant à aborder, car il touche à l'un des aspects les plus répugnants de la vie antique. Je ne m'y serais pas arrêté si la curieuse gravure que je reproduis ici ne rappelait, me paraît-il, un fait célèbre dans les annales du christianisme des premiers âges [1]. Ce sera là, je l'espère, mon excuse auprès des lecteurs de la *Revue archéologique*.

Cette gravure se trouve au revers du quatrième folio du Térence imprimé à Lyon, en 1493, par Trechsel. Elle représente un théâtre romain, tel qu'on se le figurait au xv[e] siècle, peut-être d'après certaines dispositions d'alors. Trois rangs de galeries superposées sont remplies par le public; en avant, et dans une loge située comme le sont aujourd'hui les avant-scènes, ont pris place deux *ædiles* que désigne leur nom et dont l'un tient une baguette. Au fond est le *proscenium* où doivent paraître les acteurs quand commencera la pièce et sur le côté duquel est assis un musicien jouant de la flûte à bec ou du hautbois; c'est celui dont le *Pseudolus* de Plaute dit, en annonçant la fin d'un acte : « Pour un moment je rentre à la maison, et pendant que j'y préparerai mes tromperies, le joueur de flûte vous charmera par ses airs [2]. »

L'image offre encore un autre intérêt, car l'artiste a voulu la compléter et lui donner, par un détail de plus, le caractère antique en représentant, dans le rez-de-chaussée voûté, un de

1. Planche III.
2. Vers 585-587.

ces lieux de débauche qui s'y trouvaient chez les Romains. Afin que nul ne s'y méprenne, il l'a surmonté d'une banderolle où se lit le mot *fornices* dont Isidore de Séville explique ainsi le sens : « Fornicatrix est cujus corpus publicum et vulgare est. Hæc enim sub arcuatis prosternebatur, quæ loca fornices dicuntur[1]. » Nombreux sont les textes qui présentent cette expression ; nous la rencontrons dans Horace[2], dans Juvénal[3], dans Suétone[4] et, quant à la réunion des mauvais lieux aux théâtres, Tertullien en parle dans le traité où, recommandant aux chrétiens de fuir les spectacles, il les leur montre comme une école d'infamie où l'on appelle publiquement les assistants à visiter les cavernes de la débauche[5]. Un témoignage moins antique s'ajoute à celui du prêtre africain ; c'est le chapitre du *Speculum historiale* où Vincent de Beauvais rapporte, d'après les *Gesta*, l'histoire de sainte Colombe jetée par ordre du magistrat dans le *meritorium* d'un amphithéâtre[6]. Notons encore le passage de la Vie de saint Romain où il est dit que le célèbre évêque de Rouen détruisit un édifice semblable consacré à Vénus et dont les *fornices* servaient de demeures aux prostituées[7].

Examinée de près, la gravure du Térence de 1493 présente, à un autre point de vue, un intérêt particulier. Si elle montre, dans les *fornices*, deux filles accostant deux garçons, et au fond, dans une chambre reculée, les têtes d'un autre couple, bien différent est l'aspect du groupe qui occupe la droite du tableau. On y voit une femme à genoux devant un soldat vers lequel elle lève la main. C'est là, me paraît-il, l'illustration, comme on dit aujourd'hui, d'un fait raconté par saint Ambroise,

1. *Origines*, X, 110; cf. XVIII, 42, 2.
2. *Sat.*, I, II, 30.
3. *Sat.*, III, 156; XI, 171.
4. *Cæs.*, XLIX.
5. *De spectaculis*, XVII : « Locus, stipes, elogium prædicatur ». Cf. la singulière mention qui termine le prologue de la *Casina* de Plaute (vers 84).
6. Lib. XI, c. 104.
7. *Vita metrica S. Romani* (Martene, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 1656). Cf. *Vita S. Romani*, c. I, § 7 (Bolland., 23 oct., t. X, p. 95).

par les Actes des martyrs [1] et dont s'est inspiré Corneille : je veux dire l'histoire de saint Didyme et de la vierge Théodora. La jeune chrétienne fut, on le sait, amenée devant le tribunal et sommée de sacrifier aux dieux ; les menaces, la violence la trouvèrent inébranlable et le juge la condamna à être enfermée dans un *meritorium*, au milieu des femmes perdues. La populace se jeta à sa suite, « comme une bande de loups », vers ce lieu de débauche, *ad fornicem*, dit saint Ambroise. Pendant que Théodora captive priait ardemment le Seigneur, en invoquant le souvenir de ceux que sa main couvrit à l'heure du péril, Daniel épargné par les lions, Suzanne vengée de ses calomniateurs, un soldat à l'aspect terrible se présenta devant elle, et cette vue la glaça d'épouvante. Mais cet homme n'était pas un ennemi, c'était un frère, un chrétien qui lui dit : « J'ai revêtu ces habits pour venir à toi et te sauver. Prends-les et donne-moi les tiens; puis sors d'ici sans détourner la tête, car la femme de Lot a péri pour avoir jeté son chaste regard sur le repaire des impudiques. Ne crains pas que ton courage reste sans fruit et qu'une victime manque pour le sacrifice; c'est moi qui périrai comme soldat du Christ. » La vierge prit la chlamyde du chrétien et sortit sans être aperçue. « Et ainsi, disent les Actes, ainsi s'envola la colombe arrachée aux serres du vautour. »

Telle est l'histoire, lue aux offices, comme on le faisait autrefois pour les Actes des martyrs, et dès lors bien connue de tous, que le dessinateur du Térence a voulu rappeler, corrigeant ainsi la répugnante image des *fornices* placées sous le théâtre par un souvenir de l'acte de dévouement accompli dans ces lieux infâmes.

Edmond Le Blant.

1. S. Ambros., *De Virginibus*, lib. II, c. iv; Ruinart, *Acta sincera*, p. 397.

———

BAS-RELIEFS DE CYZIQUE

Les stèles suivantes, provenant de Cyzique, sont conservées au Musée Britannique. Elles s'ajoutent à la série déjà si considérable des inscriptions et monuments de Cyzique, dont la *Revue archéologique* a publié un bon nombre. Pour les inscriptions de Cyzique, voyez la bibliographie donnée en 1881 par M. Mordtmann, *Mitth. d. d. arch. Instituts in Athen*, VI, p. 40. De nombreux textes ont été publiés depuis.

1. — Stèle de marbre; haut., 1m,05. L'inscription suivante est gravée dans le fronton. *Apices* et lettres liées à la seconde ligne, au mot καί.

ΔΙ·Ι·Υ
ΨΙΣΤΩ·Κ
ΤΩΧΩ▨ΘΑΛΛΟΣ
ΕΠΩΝΥΜΟΣ·ΤΟΝ
ΤΕΛΑΜΩΝΑ·ΑΠΕΔΩΚΑ

Διὶ ὑ|ψίστῳ κ(αὶ) | τῷ χ(όρῳ) Θάλλος | ἐπώνυμος τὸν | τελαμῶνα ἀπέδωκα.

L. 3. Χώρῳ pour χόρῳ est sans doute une faute du lapicide [1].

L. 4. Ἐπώνυμος. Thallos était probablement l'éponyme de la fête.

L. 5. Le mot τελαμών dans le sens de stèle, est déjà employé au n° 2056 du *C. I. G.*

Deux bas-reliefs sont sculptés sur la stèle même : Ier registre (haut. des figures : 0m,22). Trois divinités sont représentées debout, de face, tenant chacune la phiale du sacrifice dans la

1. [Sur l'estampage nous lisons simplement ΧΩ avant Θάλλος. (Note de la Rédaction.)]

main droite. A gauche, Zeus, la main gauche appuyée sur son sceptre; Perséphoné (Hékaté?) tenant une torche; enfin Apollon, dans le costume de l'Apollon Mousagétès, la lyre dans la main gauche. A ses pieds est l'omphalos, autour duquel est enroulé un serpent. — IIe registre. (Le relief des figures est très faible. Les figures du premier plan sont hautes de 0^{m},13.) Scène de banquet. Devant une table à laquelle sont assis six personnages, danse une femme nue, au son d'une double flûte phrygienne que fait entendre un personnage assis à gauche. Le joueur de flûte marque la mesure avec ses pieds qui sont posés sur un tabouret. A droite de la danseuse, une figure nue, coiffée d'un bonnet phrygien et tenant une double flûte dans chaque main, se retire en courant. Devant elle est un serviteur qui puise du vin dans un large vase.

Cf. un bas-relief analogue dans O. Lüders, *Dionys. Künstler*, pl. II.

2. — Stèle de marbre. Haut., 0^{m},96. Bas-relief : Zeus (haut., 0^{m},32), debout à côté d'un autel placé au pied d'un arbre, tient une phiale au-dessus de l'autel. En avant de celui-ci est une petite figure de taureau. Au-dessous du bas-relief est l'inscription suivante :

...ΠΟΤΑΜΑΝΤΟΥΔΗΝΑΡΙΑΔΥΟ
...ΠΟΤΑΜΑΝΤΟΥΗΜΕΡΟΠΟCΙΟΝ
ΕΡΜΟΚΡΑΤΗΜΙΔΙΟΥΔΡΑΟ
ΝΕΙΚΑΝΔΡΟΣΜΕΝΙΣΣΚ
ΟΥΗΜΕΡΟΠΟΣΙΟΝ
....ΙΔΙΚΟΣΔΙΟΔΩΡΟΥ
ΕΡΙΦΟΝ

La gravure est très négligée et en deux endroits le lapicide a corrigé ses erreurs : à la l. 4 où il avait écrit ΜΕΝΙΟ et à la l. 6 où il avait d'abord gravé ΙΔΙΟΛ. Les deux premières lignes étaient sans doute plus longues que les autres : il manque un nom propre au nominatif à la 1re et à la 2e ligne.

῾Ο δεῖνα] Ποταμάντου δηνάρια δύο·
῾Ο δεῖνα] Ποταμάντου ἡμεροπόσιον·

Ἑρμοκράτη(ς) Μιδίου δρα(χμὰς) ο·
Νείκανδρος Μενίσκ-
ου ἡμεροπόσιον·
...ίδικος Διοδώρου
ἔριφον.

L'inscription nous a conservé, au-dessous de l'ex-voto, les noms de ceux qui ont contribué à la fête, en argent ou en nature.

L. 2 et 5. Ἡμεροπόσιον, par analogie avec ἡμεροτροφίς, signifie « la boisson d'un jour ».

3. — Stèle de marbre brisée en deux. Haut., 0m,31. Scène de sacrifice : au centre est un autel à droite duquel se tient Apollon dont il ne reste que les jambes ; à gauche sont deux hommes, un petit serviteur conduisant un bélier et derrière lui un homme dans l'attitude de l'adoration. Au-dessous on lit en caractères ornés d'*apices* :

ΑΣΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟΣΔΙΦΙΛΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΤΑΔΟΚΩΜΕΙΤΗ
ΕΥΧΗΝ

Ἀσκληπιόδοτος Διφίλου
Ἀπόλλωνι Ταδοκωμείτῃ
εὐχήν.

4. — Stèle de marbre. Haut., 0m, 25. Scène de banquet, de très faible relief. Au-dessous on lit :

...ΝΟΥΧΑΙΡΕ

5. — Stèle de marbre brisée en deux. Haut., 0m,43. Scène d'offrande. A gauche est assise une divinité (Cybèle ?) : vers elle s'approche une femme tendant au dieu un objet qu'on ne peut déterminer. Pas d'inscription.

6. — Petite stèle de marbre. Haut., 0m,18. Haut. du bas-relief, 0m,082. Personnage en adoration devant Cybèle : la déesse est assise sur un trône dans l'attitude et avec les attributs ordinaires. Entre la déesse et son adorateur, un autel. Pas d'inscription.

A. S. Murray.

Londres, janvier 1891.

INSCRIPTIONS INÉDITES

DE CHERCHEL

Peu de villes d'Algérie méritent mieux que Cherchel d'attirer l'attention des archéologues. La ville actuelle a pris la place de l'antique emporium phénicien d'Iol, et de Caesarea, la somptueuse capitale des rois de Maurétanie; mais elle supporte mal la comparaison avec ses illustres devancières, gardant encore un peu l'apparence d'une étrangère qui n'aurait pas tout à fait droit de cité dans le lieu où elle est venue s'établir.

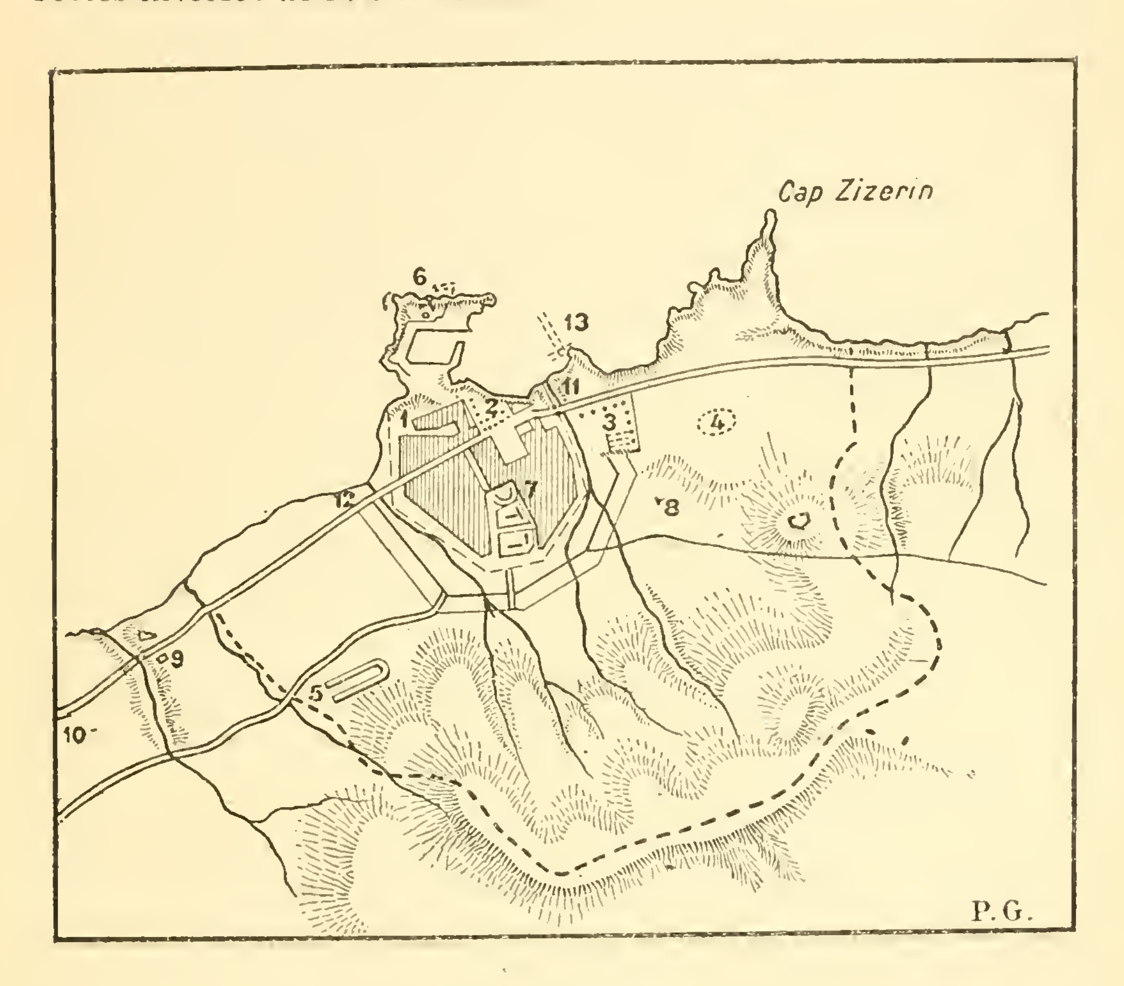
Il est vrai qu'il est devenu fort difficile de faire cette comparaison, car les restes de l'ancienne cité romaine disparaissent rapidement, au grand détriment de l'archéologie. Pendant longtemps, les intérêts de la science ont dû s'effacer devant les exigences de la conquête, devant la nécessité de fonder rapidement un établissement solide et durable, au pied des montagnes de ces Beni Menacer, la plus fière et la plus belliqueuse des tribus berbères. La petite ville mauresque de Cherchel, blottie au milieu des ruines, offrait une position favorable, un port et d'excellents matériaux de construction. L'on a tiré parti de ces ressources. Les maisons de la ville française reposent sur des substructions romaines. Les pierres de taille qui ont servi à les bâtir, les plaques de marbre et les colonnes qui ornent quelques-unes d'entre elles, ont été enlevées aux restes des édifices anciens. Ainsi s'est complétée l'œuvre des Donatistes et des Vandales. Mais si l'on détruit aujourd'hui, c'est pour reconstruire : la mort alimente la vie, et la ville qui s'élève s'enrichit des dépouilles des cités défuntes. Nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre.

Ce qu'il nous est permis de regretter, c'est l'indifférence avec laquelle on a laissé disparaître tous ces vestiges d'un passé glorieux, sans essayer d'en fixer le souvenir. La tâche était aisée au moment où l'on faisait table rase à Cherchel, pour créer de toutes pièces la ville française, où l'on bouleversait profondément le sol pour le niveler, percer des rues, creuser le port et asseoir les fondations des constructions nouvelles. Ce n'était certes pas en vue de recherches archéologiques que l'on faisait ces fouilles; mais la science aurait pu en profiter : quelques plans, quelques indications sommaires, mais précises, complétant l'œuvre malheureusement inachevée de Ravoisié[1], auraient suffi pour donner une idée d'ensemble de la disposition et de l'état des ruines existant encore. On n'y a pas songé; il est trop tard, aujourd'hui, pour le faire. Les bâtiments de l'État et les maisons privées ont recouvert la place un moment déblayée; tout un quartier de la ville, et non le moins intéressant, celui qui avoisine le port, est perdu pour l'archéologie.

Cependant, si le mal est grand, il ne faut pas l'exagérer. Il reste encore beaucoup à voir et à trouver à Cherchel. La petite ville actuelle ne couvre qu'une faible partie de l'emplacement qu'occupait la *splendidissime* colonie césarienne[2]. Abritée derrière son modeste mur de défense, elle est comme perdue dans l'immense enceinte fortifiée qui protégeait la grande cité romaine contre les attaques des montagnards maurétaniens et dont les restes imposants étonnent encore aujourd'hui. Dans l'intérieur même de Cherchel, subsistent des jardins, des esplanades, des terrains vagues ; ils n'avaient guère été fouillés, jusqu'à ces dernières années, que par quelques chercheurs de trésors, guidés par les traditions locales et les récits merveilleux que les Kabyles se transmettent d'âge en âge. Au delà des murs de la place,

1. *Exploration scientifique de l'Algérie, 1840-42. — Architecture et Beaux-Arts*, par A. Ravoisié, in-folio, 1846-58. Il y a un certain nombre de lacunes dans ce magnifique ouvrage. Plusieurs planches, concernant les monuments de Cherchel, manquent. Le texte explicatif qui devait les accompagner n'existe pas.
2. *C. I. L.*, VIII, 9401 : « Splendidissima colonia Caesariensium. »

s'étend une large bande de champs et de broussailles aux ondulations bizarres, toute bosselée et crevassée ; elle est coupée çà et là par l'arête vive de quelque pan de mur ; des ruines plus considérables, celles d'un amphithéâtre, d'un hippodrome, de citernes ou de mausolées, se dressent de distance en distance, tandis que partout ailleurs, une couche protectrice d'humus recouvre les restes inviolés de la cité romaine.



1: 35000
O. 0 — 1 Kil. E

1. Thermes de l'Ouest. (Fouilles de 1886-89.) — 2. Fouilles de l'Esplanade, 1889-90. — 3. Thermes de l'Est. (Fouilles du champ de manœuvres, 1890.) — 4. Amphithéâtre. — 5. Hippodrome. — 6. Temple de Neptune? — 7. Théâtre (aujourd'hui carrière de tuf !). — 8. Citernes et villa romaine. Mosaïques. — 9. Mausolées (récemment détruits). — 10. El-Kantara. Nécropole. — 11. Porte d'Alger. — 12. Porte de Ténès. — 13. Jetée romaine. — -------- Tracé de l'enceinte romaine.

Mais la ville moderne, en se développant, envahit peu à peu cette région ; l'on creuse les fondations de maisons nouvelles,

on défonce les champs pour planter de la vigne, et l'on arrache au sol les richesses archéologiques qu'il renferme. On a fait ainsi, depuis quelque temps, de nombreuses trouvailles. Les plus intéressantes ont eu lieu à El-Kantara, à 2 kilomètres de Cherchel, dans une propriété qui s'étend sur l'emplacement du cimetière chrétien de Caesarea. Mgr Lavigerie y fit quelques recherches, il y a une dizaine d'années, afin de retrouver, sur des indications fournies par M. de Rossi, l'*area martyrum* de la nécropole[1]. Aujourd'hui la propriété appartient à M. le commandant Archambeau, qui a entrepris de nouvelles fouilles, presque toujours couronnées de succès. Il ne se passe guère de semaine sans que l'on ouvre quelque nouvelle tombe, recouverte le plus souvent d'une dalle de marbre avec une épitaphe, et contenant des statuettes en terre cuite, des vases en verre, des lampes avec des monnaies, des bijoux, des anneaux, voire même des jouets d'enfants.

Si ces recherches, faites un peu au hasard, dans un cimetière de bourgeois et de petites gens, ont été jusqu'à présent très fécondes, elles ne peuvent avoir cependant qu'une importance secondaire au point de vue de l'archéologie et de l'épigraphie : elles ne fournissent que des inscriptions funéraires sans grand intérêt et de menus objets souvent curieux, mais presque toujours sans valeur artistique.

Il en est tout autrement des fouilles entreprises au milieu même de la ville de Cherchel. Conduites méthodiquement, suivant un plan bien arrêté et dans des endroits choisis d'avance, elles ont déjà donné des résultats fort importants. On sait que les fouilles commencées en 1886, au lieu que les Arabes appellent « Haouch-Sultan », le palais du sultan, entre la porte de Ténès et le port, ont abouti à la découverte de thermes fort bien conservés, remarquables par leurs proportions harmonieuses et par la symétrie de leur disposition[2]. D'autres fouilles se poursuivent en ce moment avec le concours de l'autorité militaire

1. Lavigerie, *De l'utilité d'une mission permanente à Carthage.*
2. Waille, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1886, p. 301 sqq.

et de la municipalité ; — sur l'esplanade qui s'étend devant la mairie et domine le port, on travaille à dégager un monument, temple ou palais, sur la nature duquel on ne peut encore être fixé ; — sur le champ de manœuvres, situé à l'est de la ville, au sortir de la porte d'Alger, on est en présence de nouveaux thermes, très différents des premiers dans l'ensemble de l'édifice comme dans les détails. Partout on a trouvé des colonnes de marbre précieux, des mosaïques, des autels et des statues. On a également recueilli un certain nombre d'inscriptions politiques et religieuses. Quelques-unes, notamment celle de Licinius Hieroclès [1], ont déjà été publiées dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* [2]. D'autres restent encore inédites.

Nous nous proposons de les publier ici ; nous y joindrons une série d'inscriptions funéraires : un certain nombre d'entre elles ont été glanées dans la ville même et dans ses environs immédiats. Les autres se trouvent actuellement au musée, sans que nous puissions en indiquer exactement la provenance, le Musée de Cherchel (si l'on peut donner le nom de musée à ce chaos lamentable où d'admirables statues sont mêlées aux débris les plus hétérogènes et qui présente l'aspect d'un tas de décombres jetés pêle-mêle dans une cour) ne possédant encore ni catalogue, ni même un simple registre d'entrée.

Enfin nous compléterons ce recueil d'inscriptions de Cherchel par un certain nombre de signatures de lampes, de marques de poteries et de légendes gravées sur des bagues. Elles proviennent des remarquables collections archéologiques de M. de Cardaillac, conseiller à la cour d'appel d'Alger, de M. le commandant Archambeau et de M. Fleuri à Cherchel, de M. Moinier à Constantine, qui ont bien voulu nous permettre d'en prendre copie et de les publier [3].

1. *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1889, p. 201-204.
2. Cf. également p. 366, et année 1887, p. 54-58, 236 ; année 1888, p. 38-39, 88, etc.
3. Nous sommes heureux de pouvoir exprimer ici toute notre reconnaissance

1. Inscription sur la face antérieure d'un autel quadrangulaire en tuf, trouvé dans les fouilles de l'Esplanade : dédicace à la Fortune. Dimension de l'autel : largeur à la base 0m,33 ; à la partie supérieure 0m,42 ; épaisseur 0m,28 ; hauteur 0m,24.

FORTVNE
SACRVM

Fortun(a)e Sacrum.

2. Plaque de marbre brisée, trouvée dans les Thermes. Lettres gravées avec soin. Haut. 0m,06 ; long. 0m,48 ; larg. 0m,30. H.

*aet*ERNIT*ati . temporum*
*d*OMINO*rum . nostrorum*
*im*PERATOR*um. l. sep. seve*
ri PERTINACIS · A*ug. pii. arab.*
adiab. PARTHICI · M*aximi pro*
cos. p. p. et M · AVRELII · A*ntoni*
ni...

[Aet]ernit[ati temporum d]omino[rum nostrorum im]perator[um L. Sep(timii) Severi] Pertinacis A[ug(usti) Pii Arab(ici) Adiab(e-nici)] Parthici M[aximi proco(n)s(ulis) p(atris) p(atriae) et] M. Aurelii A[ntonini...].

Cette inscription est composée de fragments juxtaposés qui avaient déjà été publiés séparément[1]. Réunis, ils ont un sens différent de celui qu'ils présentaient d'abord. C'est une dédicace à l'Éternité des empereurs Septime-Sévère et Caracalla, et peut-être même de Géta, qui fut associé à l'empire en 209. On peut donc fixer approximativement la date de cette inscription, car elle ne saurait, en tout cas, être antérieure à 199, ni postérieure à 211. C'est à ce moment qu'ont été gravées la plupart des inscriptions politiques de Caesarea qui nous ont été conservées :

à M. Cagnat, qui, avec son obligeance habituelle, nous a aidé de ses conseils et de son expérience, et a bien voulu consacrer un temps précieux à vaincre certaines difficultés de lecture ou d'interprétation qui, sans lui, nous auraient arrêté longtemps. P. G.

1. Waille, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, 1888, p. 242.

la *splendidissima colonia Caesariensium* était alors à l'apogée de sa prospérité.

La formule *Aeternitas dominorum imperatorum*... semble appartenir au Bas-Empire : on la rencontre pourtant dès la fin du Ier siècle. Pline le Jeune [1] l'emploie en s'adressant à Trajan : *Non minus aeternitate tua, quam gloria digna.* Mais elle se trouve fort rarement dans les textes épigraphiques de l'époque de Caracalla. Il n'en existe pas à notre connaissance d'autre exemple en Afrique.

3-5. Trois fragments, trouvés aux fouilles de l'Esplanade (mai 1890) dans une chambre nouvellement déblayée. Les murs de cette chambre portaient les traces d'un revêtement de marbre. On avait utilisé à cet effet d'anciennes plaques de marbre épaisses de $0^m,03$ et portant des inscriptions grecques, datant probablement du règne de Juba II ou de Ptolémée ; on les avait simplement retournées, appliquant la partie gravée contre le mur et tournant vers l'extérieur la face restée lisse.

Les plaques de marbre ont dû recevoir ensuite quelque destination nouvelle, elles ont disparu ; mais les inscriptions qu'elles portaient ont laissé sur le ciment des murs des empreintes assez nettes pour que l'on puisse en déchiffrer quelques fragments. Les lettres sont très soignées, et de grande taille. Elles sont naturellement placées à l'envers et à rebours sur le mortier. L'estampage redresse l'inscription. Haut. $0^m,12$.

3. 1° Sur une paroi :

ƎΛIΣAB

4. 2° Sur une autre paroi :

ΣIAꓘ N

5. 3° Sur l'escalier :

Ω ▨ IΔI ▨▨▨

1° βασιλε...

2° [ε]ν Καισ[αρεια?]

3° ω . ιδι . . . ?

1. Édition Keil de la *Correspondance de Pline et de Trajan*, lettre XLI.

On a trouvé à Cherchel un certain nombre d'inscriptions grecques en vers (cf. *C. I. L.*, t. VIII, 9595, 9596, 9597; *Ephem. epigr.*, *Addit.* au tome VIII, 1036, 1037). Elles prouvent que dans la capitale de Juba II, le roi érudit et lettré, la culture hellénique était fort en honneur.

6. Fragment de marbre trouvé dans les Thermes (cf. Waille, *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1889, p. 366.)

Long. 0^m,28; larg. 0^m,45; haut. 0^m,07.

...*im*P · CAES*ar nerva*
....TRAIANV*s augustus*
....TRIB P....

[*Im*]*p*(*erator*) *Caes*[*ar Nerva?*] *Trajanu*[*s Augustus*]... *trib*(*unicia*) *p*(*otestate*)...

7. Fragment de marbre trouvé dans les Thermes.

Long. 0^m,25; larg. 0^m,20; haut. 0^m,04.

..IM...
..D..
..L · AVR...
COS

Im[*perator* ?]... *d*... *L. Aur*[*elius Commodus... ou Verus ?*]

Cette inscription est en deux morceaux; la partie inférieure est peut-être celle qui a été publiée au n° 9445 du *Corpus*.

8. Fragment de marbre, trouvé dans les Thermes.

Haut. 0^m,07.

..IVLI...
...DD..

Juli... d(*ecurionum*) *d*(*ecreto*)?

9. Plaque de marbre, brisée à gauche, trouvée dans les Thermes (cf. Waille, *C. R. de l'Acad. des inscrip.*, 1888, p. 39).

...ÓNIAE AVGVSTAE

[*Col*]*oniae Augustae.*

L'apex placé sur l'O rend cette lecture certaine.

10. Inscription trouvée aux fouilles de l'Esplanade sur un bloc calcaire ayant les dimensions suivantes : long. 0m,82 ; larg. 0m,45 ; épais. 0m,35 ; haut. 0m,08. Les lettres sont grandes et belles, malheureusement l'inscription est en très mauvais état.

*pro*C · AVG · N · PRA*eposito*
.....RNETICI ET
.......I · SABIN
....*c*OH ∅ IIII SY*gambrorum*
......PATRONO

[*Pro*]*c*(*uratori*) *Aug*(*usti*) *n*(*ostri*), *pra*[*eposito* ?]...*rnetici? et*...
...*i. Sabini*..., [*c*]*oh*[*ortis*] *quartae Sy*[*gambrorum*] *patrono.*

Il ne peut être question ici de Syriens : les troupes syriennes formaient, non des cohortes, mais des *numeri Surorum*. (Notons pourtant une exception remarquable, la mention faite dans une inscription de Cherchel, *Addit.* 995, d'une cohorte syrienne.) Il s'agit plutôt de la quatrième cohorte des Sycambres, que l'on connaît déjà par deux autres inscriptions de Cherchel et qui devait avoir ses cantonnements à Caesarea.

11. Bloc calcaire, trouvé aux fouilles de l'Esplanade. Dimensions :

Long. 0m,55 ; larg. 0m,30 ; haut. des lettres 0m,05.

....AETO....
....VENNA...
...SV▨TINIVS
...*rus*TICVS
...MILITIIS
...PATRONO

...*aeto*... *venna*... *Suetinius ?* [*Rus*]*ticus*... *militiis*... *patrono.*

Ligne 2, NN liés.

12. Bloc calcaire, trouvé aux fouilles de l'Esplanade. Dimensions : long. 0m,82 ; larg. 0m,50 ; épais. 0m,44. L'inscription qui s'y trouve gravée est analogue à celle de Licinius Hiéroclès,

trouvée au même endroit (cf. Waille, *C. R. de l'Acad. des inscript.*, 1889, p. 201-203). Malheureusement elle est fort incomplète ; la partie la plus intéressante, portant le nom du gouverneur de la province auquel elle était dédiée, n'a pu être retrouvée.

Haut. des lettres 0m,09.

....*pr*AESID · PROV
....*vi*RO · EQ · R · ET ·
proc. EORVM ℬ
.... AN · D · D · EORVM

...*Pr*]*aesid*(*i*) *prov*(*inciae*) [*Mauretaniae Caesariensis, egregio vi*]*ro, eq*(*uiti*) *r*(*omano*) *et* [...*procuratori*] *eorum... an? d*(*e*) *d*(*ecreto*) *eorum?*

13. Bloc de marbre ayant les dimensions suivantes :

Long. 1m,10 ; épais. 0m,55 ; larg. 0,50 ; portant une inscription complète, mais fruste, dans un encadrement à triple moulure. L'inscription comprend 7 lignes : les deux premières lignes sont plus hautes que les autres.

Haut. 0m,065.


FORTVNATO
AVG LIB
[illegible]
[illegible]
HELIODORVS
PRAEPOSITO
INNOCENTISSIMO

Fortunato Aug(*usti*) *lib*(*erto*)..... *Heliodorus praeposito innocentissimo.*

La lecture de la fin de la ligne 2 n'est pas certaine. Remarquons comme un fait exceptionnel, même pour un affranchi, l'omission du prénom et du gentilice de ce *praepositus* auquel l'inscription est dédiée.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

14. Sur une plaque de marbre, brisée en deux, qui se trouve actuellement dans la cour d'une maison de Cherchel (rue du Centre).

....C·F *q* VIR
A E *d* I L I
II *v* QQ
.....SACR *o* R*um*
SATVR*ni*NA
*viro d*IGNSSIM*o*

... *C. f(ilio) [Q]uir(ina tribu) aedili duo[v(iro)] quinquennali... sacrorum. Satur[ni]na [viro d(ignissimo.*

Cf. *Corpus* (VIII, n° 9411).

15. Inscription sur une plaque calcaire, découverte chez M. Peyrond, où elle se trouve encore actuellement.

Long. 1m.40 ; larg. 0m32 ; haut. 0m.05.

Q · GAVIO
SEX · FILIO
COLLINA
FRONTINO
CENTVRIO
NI · SING
SEX · GAVIVS
PAVLVS
PATER · FI
LIO QVI
MILITAVIT
ANNIS III
MENS VII
DIEBVS XXII
VIXIT · ANN
XXVIII · DI
EBVS XVIII

Q. Gavio, Sexti filio, Collina (tribu) Frontino, centurioni Sing(ularium) Sextus Gavius Paulus Pater filio qui militavit annis III mensi(bus) VII, diebus XXII vixit ann(is) XXVIII, diebus XVIII.

C'est la seconde inscription de Cherchel faisant mention d'une de ces cohortes auxiliaires d'élite (*singulares*) dont le nom se trouve fréquemment sur les inscriptions funéraires d'Aumale (Auzia).

16. Fragment de marbre (Musée). Long. 0m,20; haut. 0m,02; larg. 0m15; brisé en haut et à gauche.

EL · MAI
LEG · XIIII · G
H · S · E

...*el Ma..... leg(ionis) XIIII G(eminae) h(ic) s(itus) e(st).*

Ce fragment provient sans doute de l'épitaphe d'un vétéran envoyé à Caesarea comme colon. La légion XIVe *Gemina* n'a jamais été en Afrique. A partir de la fin du Ier siècle (92), elle resta en Pannonie.

17. Plaque de marbre, actuellement chez M. le capitaine Clouet, à Cherchel et destinée au musée (don de M. Valette).

CLAVDIO · GEMELLO
ROGATI · F · EQVES · ALA · TRHA (*sic*)
CVM · TVRMA · ATTICI
MILITAVIT · ANNIS · XII
VIXIT · ANNIS · XXX
S · T · T · L ·

Claudio Gemello Rogati f(ilio) eques ala Thracum turma Attici, militavit annis XII vixit annis XXX. S(it) t(ibi) (erra) l(evis).

Ligne 4, NN liés.

Les inscriptions de Cherchel mentionnent souvent cette aile de cavaliers thraces, qui tenait sans doute garnison à Caesarea.

18. Inscription très fruste, trouvée chez M. Peyrond.

D · M
ACR IOV
MIL · N · SV
RO · MILITA
ANNIS XVIIII
VIX · AN · XXXXVIIII
AB E
SILVA FECIT

D(is) M(anibus) Agriou? mil(itis)... n(umero) Suro(rum) militа(vit) annis XIX vix(it) an(nis) XLIX ab... Silva fecit.

19. Inscription découverte à El-Kantara, où elle se trouve encore en possession de M. Archambeau (cf. Waille, *C. R. de l'Acad. des inscript.*, 1888, p. 39, n° 3).

DIS MANIBVS
APPEVS CELER ... MEM
MI ... MIL
ANNIS · XXXII · LOLLIA
SATVRNINA · CONIVGI
SVO · FACIENDVVM · CRA
VIT S · T · T · L

Dis Manibus Appeus Celer. Memmi... mil(itavit) annis XXXII. Lollia Saturnina conjugi suo faciendum curavit. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis).

20. Inscription trouvée chez M. Peyrond.

D M
S A C R V M
A E L I V S
A E L I O R V M
AVGVSTORVM
L I B E R T V S
h · s · e ·

D(is) M(anibus) Aelius Aeliorum Augustorum libertus [h(ic) s(itus) e(st)].

Les *Aelii* Augustes, qui ont donné la liberté à cet affranchi, ne peuvent être que Marc Aurèle et Lucius Verus, ou Marc Aurèle et Commode. L'inscription remonte donc à la fin du IIe siècle de notre ère.

21. Stèle à fronton, brisée à droite. Il manque la moitié de l'inscription.

ACCEPTO...
LIBERTO...
ANNORVM...

Accepto... [regis Jubae ??] liberto... annorum.

Nous connaissons par une inscription de Cherchel, *C. I. L.*, VIII, n° 9350, un Acceptus affranchi du roi Juba. Peut-être est-ce de lui qu'il est question ici.

22. Plaque de marbre, trouvée chez Kaddour, route de Tenès et actuellement au musée.

Long. 0^{m},12 ; larg. 0^{m},16 ; haut. 0^{m},01.

...ILI...
....RICO · QVI · V*ixit*
*an*NIS · XXV · MENS
DIEB · XIII · HO*nora*
tus · NATVS · IN · CIV*ita*
te · TVSDRITA*na*

...ili... rico qui vix[it an]nis XXV mens... dieb(us) XIII ho[noratus?] natus in civ[itate] Tusdrita[na].

Épitaphe d'un habitant de Thysdrus (El-Djem, en Tunisie).

23. Trouvée chez M. Valette, route d'Alger.

DIS · MANIBVS
...*c*OMICI TARENTINI
qui vixit ANNIS LXXXVIII
........MENANDER
*pii*SSIMO S T T L

Dis Manibus... [c]omici Tarentini [qui vixit] annis LXXXVIII ...Menander ...[pii]ssimo. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis).

24. Stèle à fronton, en marbre ; dans le fronton un croissant : au-dessous se trouve le mot *duo*, indiquant que la même sépulture renferme deux dépouilles mortelles, celle de l'esclave Salvius, originaire de Libye, dont le nom est placé en vedette à la première ligne et celle de son frère qui l'avait précédé dans la tombe. L'inscription semble avoir été rédigée par les compagnons d'esclavage de Salvius. Elle est en vers, en distiques. Le dernier pentamètre manque, ainsi que quelques lettres de chaque vers ; mais le sens général de l'inscription est facile à saisir.

Long. 0^{m},17 ; haut. 0^{m},01.



DVO

| SALVIVS | BIS DENOS VITAE QVI *degit Salvius annos*

AD SVPEROS FIDVS HIC FVIT INN*ocuus*

*h*VNC · LIBVAE · GENVIT TELLVS EADEMQ*ue recepit*

contectum TVMVLO · PVLVIS ET OSSA IACET

. . . . QVI PRESTETIT · ANTE ·

FRATRI · H*odie saxi pondere* PRESSA CENIS

(*sic*) CONSEVI CASV FLENTES · DIXERE · SVPRE*ma*

. . . . *sit tibi terra levis*

Duo. — Salvius — Bis denos vitae qui (degit Salvius annos)
Ad superos fidus, hic fuit in[nocuus]
[H]unc Libuae genuit tellus, eademq[ue recepit]
[Contectum] tumulo] : pulvis et ossa jacet
[.........................] qui pr[a]estetit ante
Fratri. h[odie saxi pondere] pressa cenis
Conse[r]vi. casu flentes, dixere supre[ma]
[.......... sit tibi terra levis].

Vers 2, NN liés.

Vers 3, l'A de LIBVAE est surajouté.

25. Haut. 0m,045 : long. 0m,20 : larg. 0m,30.

AELIA · VICTORINA
VIRO · PIISSIMO
H · SIT · EST · S · T · T · L

Aelia Victorina viro piissimo h(ic) sit(a) est. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis).

Au Musée de Cherchel. Estampage à la bibliothèque des Écoles supérieures d'Alger [1].

Haut. 0m,02 ; long. 0m,15 ; larg. 0m,25.

26.
d| M S
aeli|O AMPLIATO PA
tri |AELIVS AMPLIATV
s fil|IVS · VIXIT ANN ·
|XX

1. Cette indication s'applique à toutes les inscriptions que nous publions sans indiquer leur provenance.

[*D*(*is*)] *M*(*anibus*) *S*(*acrum*) [*Aeli*]*o Ampliato pa*[*tri*] *Aelius Ampliatu*[*s fil*]*ius vixit ann*(*is*)... *XX*.

Ibidem.

Les A ne sont pas barrés.

Haut. 0m,03.

27.

D *m*
P ▲ AEL*ius?*.....
MAR.....
. . . .

Ibidem.

28. Haut. 0m,035; long. 0m,20; larg. 0m,30.

❦ D ❦ M ❦
A F R A N I Æ
V I C T O R I
NÆ · B · M · F ·

D(*is*) *M*(*anibus*). *Afraniae Victorinae*. *B*(*ene*) *m*(*erenti*) *f*(*ecit*).

Ibidem.

Lignes 2 et 4 AE, liés.

29. Haut. 0m,03; long. 0m,10; larg. 0m,10.

C · ANN*ius?*
C A E S*ariensis?*
...X O...

C(*aius*) *Ann*[*ius*] *Caes*[*ariensis*] ?... [*u*]*xo*[*ri*]?

Collection d'estampages de Cherchel à la Bibliothèque Mazarine, 83, 30, n° 211.

Lettres soignées. Il ne reste que le premier jambage du second N à la ligne 1, et la partie supérieure des lettres de la ligne 3.

30. Haut. 0m,015; long. 0m,22; larg. 0m,30.

D M
T · ANNONIA ANTONIA
V · A · XXVI · MARITAE · B · M ·
ET VAL · ANTONIO · FIL ·
VIX · AN · II
ET T · ANNONIO · FELICI
SOCRO · V · ANNIS XLVIII
VAL · PROCESSVS

D(is) M(anibus). T(ita) Annonia Antonia v(ixit) a(nnis) XXVI maritae b(ene) m(erenti) et Val(erio) Antonio fil(io) vix(it) an(nis) II et T(ito) Annonio Felici socro v(ixit) annis XLVIII Val(erius) Processus.

Au Musée de Cherchel. Estampage à la bibliothèque des Écoles supérieures d'Alger.

31.

D · M
M · ARRI · SILVA
NI · ARRI · F · VI
XIT · ANNO VNO
MENS · IIII · DIEB · XXI
S · T · T · L

D(is) M(anibus) M(arci) Arri(i) Silvani, Arri(i) fili(i) : vixit anno uno, mens(ibus) IIII, dieb(us) XXI. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis).

Chez M. Peyrond à Cherchel.

32. Haut. 0m,02. Trois fragments d'une plaque de marbre brisée.

D... ♡
AVRELIAE · D....
VIX · A*nnis* XX *mens....* DIEB....
CHRYSO*calus maritus ej*VS
AM...................... AFR...

D(is) [M(anibus)] [S(acrum)] Aureliae D... quae vix(it) a[nnis...] XX [mensibus...] Dieb(us)... Chryso[calus?] [maritus ej]us... am...

Au Musée de Cherchel. Estampage à la bibliothèque des Écoles supérieures d'Alger.

33.

D · M · S
CAECILA COLONICA VI
XT ANNS XVIII GALLO
NIVS SATVRNINVS
MARITAE PIISSIMAE
ITEM STERCOROSAE
SOROR' EVS VIX NI · VI

D(is) M(anibus) S(acrum). Caecilia Colonica vixit annis XVIII

Gallonius Saturninus maritae piissimae ; item Stercorosae sorori ejus, vix(it) an(n)i(s) VI.

Les A ne sont pas barrés.

Ligne 2, LI ; ligne 3, IT, NI ; ligne 7, EJ, AN sont liés ; l'I de SORORI ajouté après coup.

Chez M. Peyrond, où elle a été trouvée.

34. Stèle à fronton, à deux compartiments. La moitié de gauche subsiste seule.

Haut. 0m,02 ; long. 0m,10 ; larg. 0m,18.

SEX · CAECILIVS · ROGATVS
V · A · I M · III · D · III
S T T L
Q · CAECILIVS ....

Sex(tus) Caecilius Rogatus v(ixit) a(nno) I m(ensibus) III d(iebus) III. S(it) t(ibi) t(erra) l(evis). Q(uintus) Caecilius [Rogatus...?]

Au Musée de Cherchel. Estampage à la bibliothèque des Écoles supérieures d'Alger.

35. D · M · S ·
CAECIL(*iae seve*
RAE VIX(*it annis*
LXXXV

D(is) M(anibus) S(acrum). Caecil[iae Seve]rae vix[it annis] LXXXV.

36. Belle plaque de marbre, bien travaillée, brisée au bas. Haut. 0m,08.

DIIS ❧ MANIB ❧ SACR ❧
CLAVDIAE ❧ ELPIDIS ❧
MATRIS · OPTIMAE · ET
FELICISSIMAE
F QVIR FVRIV

Diis Manib(us) Sacr(um). Claudiae Elpidis, matris optimae et felicissimae... F(ilius) Quir(ina) Fur...?

Les mots des deux premières lignes sont séparés les uns des autres par des feuilles de lierre (*hederae distinguentes*).

Chez M. Varesco.

37. Haut. 0m,02 ; long. 0m,25 ; larg. 0m,22.

CLODIVS LV
CIOLVS VIX
ANNIS XXXV
MENS · V · DIEB · X
CLODIVS ////STIVS
PATER FILIO

Clodius Luciolus vix(it) annis XXXV, mens(ibus) V dieb(us) X Clodius ...stius pater filio.

Au Musée de Cherchel. Estampage à la bibliothèque des Écoles supérieures d'Alger.

38. Haut. 0m,01 ; long. 0m,15 ; larg. 0m,18.

D · M · *s*
Q · FABIVS · AS *per · v · an*
XXXVII · H · S · *e. seve*
RINVS · AVN *culo pio*
DE · SVO · *fecit*

D(is) M(anibus) [Sacrum]. Q(uintus) Fabius As[per vixit annis] XXXVII; h(ic) s(itus) [e(st)... Seve?]rinus a[v]unculo pio?] de suo [fecit].

Ibidem.

39. Haut. 0m,03.

FABI*o*
CEN*turioni?*

Ibidem.

40. .....NS · FL · CLEMENS
*ux*ORI · BENE · MEREN
TI · FECIT · H · S · E

...ns? Fl(avius) Clemens [ux]ori bene merenti fecit. H(ic) s(ita) e(st).

Ibidem.

41. Haut. 0^m,03 ; long. 0^m,30 ; larg. 0^m,20.

. *fu*|N D A N I O
. . .|ANO · FILIO
dulc|I S S I M O
. . .| ENTIO
qui vixi|T · ANNIS
|M · VI
pater m|ATERQ · EIVS

[...*Fun*]*danio* ...*ano filio* [*dulc*]*issimo* [*Crem?*]*entio* [*qui vixi*]*t annis* ...*m*(*ensibus*) *VI* [*pater m*]*aterq*(*ue*) *ejus*.

Ibidem.

42. Haut. 0^m,015 ; long. 0^m,10 ; larg. 0^m,10.

Stèle à fronton. La position du fronton montre qu'il doit manquer à droite la moitié du texte.

GELIA · INGEN|*ua*...
FILIA · VIXIT · AN|*nis*...
HIC · SITA · EST| . . . .
MVSTELA · MA|*ter*...

Gelia Ingen[*ua* ... *Gelii*] *filia, vixit an*[*nis*...] *hic sita est. Mustela ma*[*ter*].

Ibidem.

43. Plaque de marbre, trouvée à El-Kantara, le 4 juin 1890. Haut. 0^m,03 ; long. 0^m,28 ; larg. 0^m,28.

I V L I A C A M P A N I
F I L I A L A E T A
C · CAECILI · ROGATI
NASSAEI · BONA
VXOR · HIC · SITA · EST

Julia Campani filia Laeta, C(*aii*) *Caecili*(*i*) *Rogati Nassaei bona uxor hic sita est*.

Appartient à M. le commandant Archambeau.

44. Stèle à fronton : croissant au milieu du fronton. Au-dessous de l'inscription, à droite et à gauche, deux rosaces.

Haut. $0^m,015$; long. $0^m,20$; larg. $0^m,23$.



C · IVLIVS · CRISPINVS
HIC · SIT · EST

C(aius) Julius Crispinus hic sit(us) est.

Le fragment publié par le *Bulletin des Antiquités africaines*, année 1882-83, page 36, ne se rapporte pas à cette inscription.

Ibidem.

45. DIS · MANIBVS
C · IVLIVS · NIGER
C · IVLIO · PATRI · SVO
BENE · MERENTI
(*sic*) MONIMENTVM · FECI
VIXIT · ANNIS · LXX

Dis Manibus C(aius) Julius Niger C(aio) Julio patri suo bene merenti monimentum fecit vixit annis LXX.

Plaque calcaire, trouvée chez M. Valette, route d'Alger. Actuellement en possession de M. le capitaine Clouet à Cherchel et destinée au Musée (don de M. Valette).

46. Fragment de marbre.

Haut. $0^m,015$.

...IVLIVS ☫ S....
VIXIT · ANN*is*...

Palmette en guise de point après *Julius*.

Au Musée de Cherchel. Estampage à la Bibliothèque d'Alger.

47. Fragment de marbre, brisé à droite.

Haut. $0^m,02$; long. $0^m,02$; larg. 0,14.

IVLIVS *bar*
BARVS · F *ilio desi*
DERANT *issimo*
FEC

Julius [Bar?]barus f[ilio desi]derant[issimo] fec[it].

Ibidem.

Cf. *Corpus*, fragment n° 9568.

48. Fragment de marbre, brisé à droite.

Haut. 0m,02.

IVLIVS A[ra]
TOR·HIC·SIT·[est]
VIXIT·ANN[is...]

Julius A[ra]tor hic sit(us) [est] vixit ann[is...].

Ibidem.

49. Haut. 0m,015 ; long. 0m,12 ; larg. 0m,10.

D M[s]
IVLIA P.......
VIX·ANN[is......]
(*sic*) DIES·VII·FELI[citer]

D(is) M(anibus) [Sacrum] Julia P... vix(it) ann(is) ... die(bu)s VII feli[citer].

Ibidem.

50. Stèle à fronton, avec un croissant au milieu du fronton : brisée à droite. La position du fronton indique qu'il manque la moitié de l'inscription.

Haut. 0m,02 ; long. 0,15 ; larg. 0m,10.

IVLIA....
SEVER[a...]
ANNV....
MENSV....

Julia ... Sever[a vixit] ann(is) V, mens(ibus) V.

Ibidem.

51. Haut. 0m,02 ; long. 0m,22, larg. 0m,30.

MAN[ibus sacrum]
IVLIA[e..........]
LAE M[at]RI DVL
CISSIMAE ꝑ NC · FEL
CIANVS ETꝑIVL·COS
[co]NIANVS FILII

Man[ibus Sacrum] Julia[e...]lae M[at]ri dulcissimae Nic(ius) Felicianus et Jul(ius) Cos[co]nianus filii.

[Inscription incomplète et brisée en cinq morceaux. Trois de ces morceaux figurent au *Corpus* sous les numéros 9485, 9492, 9539 sans qu'on se soit avisé de les juxtaposer].

Ligne 4, AE, NI, LI liés; ligne 6, NI liés.

Remarquons que les deux frères n'ont pas le même gentilice. Le second, qui porte le nom de sa mère, est peut-être un fils naturel.

Ibidem.

Victor Waille et Paul Gauckler.

(*A suivre.*)

UN

MONUMENT CIRCULAIRE A ÉPHÈSE

OU

PRÉTENDU TOMBEAU DE SAINT LUC[1]

Parmi les monuments découverts ou fouillés par M. Wood à Éphèse, il n'en est point qui ait soulevé autant de discussions que celui qui fait le sujet de cet article ; il suffit de parcourir les journaux anglais l'*Academy* et l'*Athenaeum* des années 1878-79-80. Les débats semblaient clos par les publications de la Société d'archéologie biblique de Londres (VII, p. 2) quand, en 1883, un nouveau champion entra dans la lice en la personne du R. P. A. Dutau, avec une interprétation si nouvelle qu'il semble permis de reprendre la discussion et de mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue* les documents authentiques, c'est-à-dire une description de ces intéressantes ruines, description exacte et libre de toute opinion préconçue. Car si, d'un côté, en matière d'archéologie, quand tout élément de certitude vient à manquer, une conjecture solide a son prix, de l'autre il n'en est pas moins vrai que le premier devoir de l'explorateur est de réunir tous les éléments épars et existants, afin de ne point bâtir cette conjecture en l'air.

Le but de ces lignes est donc moins d'ajouter une interprétation nouvelle à tant d'autres, que de mettre le lecteur à même de

1. E. Curtius, *Beiträge zur Gesch. und Topographie Kleinasiens*, 1872. — T. Wood, *Discoveries at Ephesus*, 1877. — H. Rylands and G. Weber, *Description of the so-called Tomb of Saint Luke at Ephesus*, in the *Transactions of the Society of Biblical Archaeology*, 1881. — Le P. A. Dutau, S. J., *Un prétendu tombeau de saint Luc à Éphèse, restitué à la mémoire de saint Antipas*, Paris, 1883.

juger par lui-même de la nature du monument; les dessins, pris sur les lieux, éclairciront plus d'un point et feront disparaître plus d'une hypothèse savamment échafaudée.

A 400 pas de la porte de Magnésie, dans la vallée qui sépare le Pion du Coressus, le sentier franchit l'emplacement d'un temple romain dont M. Wood a mis au jour la facade septentrionale; on voit un amas de fragments de marbre de style ionique et corinthien; le temple, qui se dirige du nord au sud, était de proportions moyennes; les colonnes de front, au nombre de six, sans cannelures, d'un marbre rayé de violet, les bases attiques, les chapitaux des antes composites, les architraves à panneaux sur la face inférieure et la frise arrondie, désignent le IIe siècle de notre ère comme date de ce monument [1].

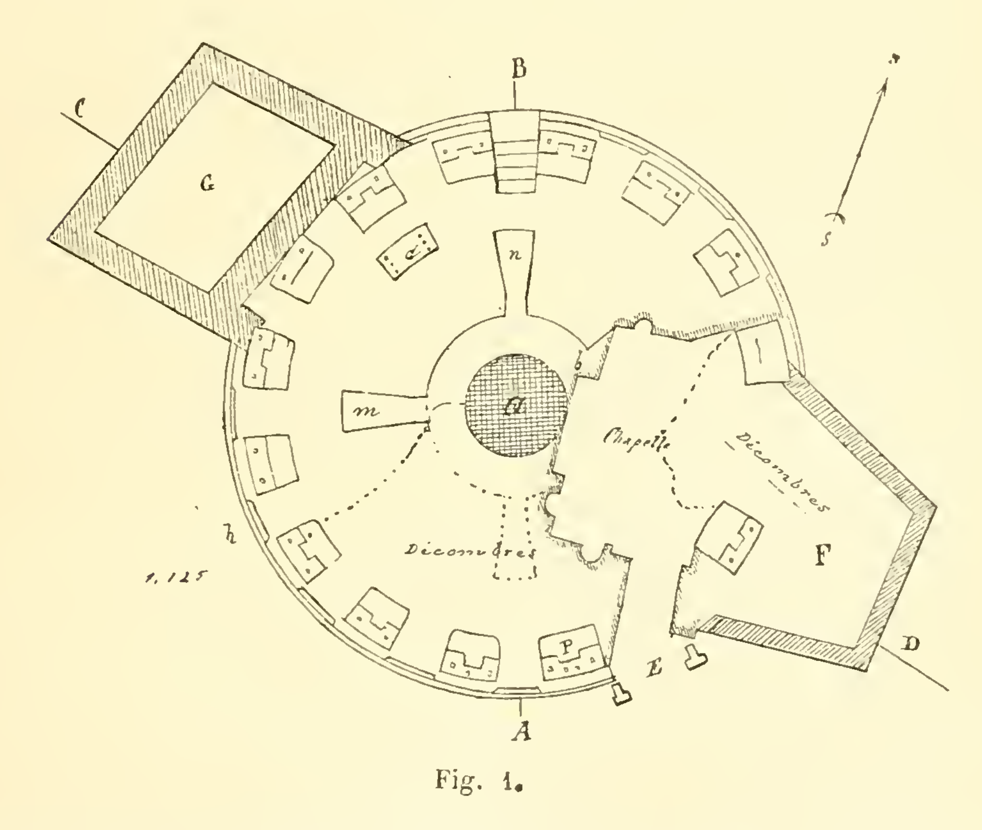


Fig. 1.

A 30 pas vers l'ouest, dans un terrain plus bas, on aperçoit des ruines qui, à première vue, n'offrent plus guère que l'aspect d'un amas informe, surtout vues de ce côté; mais après en avoir

1. Adler, dans *Beiträge zur Topographie Kleinasiens*, p. 43.

fait le tour, le monument surgit lentement aux yeux ; le pilastre renversé avec la belle croix grecque et le bœuf nous avertissent suffisamment que nous sommes devant le soi-disant Tombeau de saint Luc.

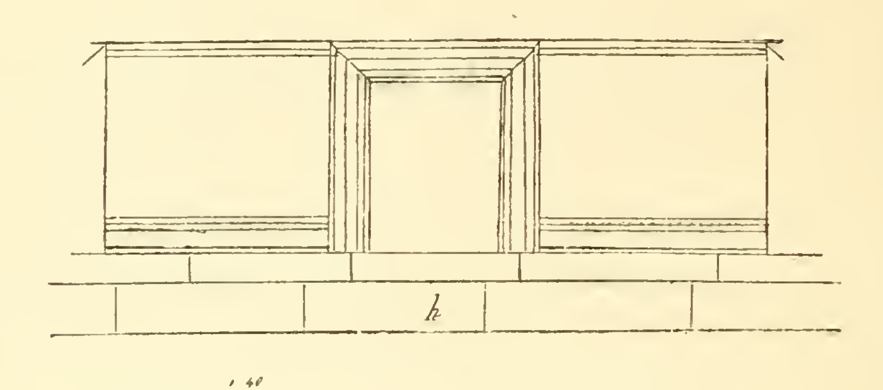


Fig. 2.

C'est un monument circulaire de 15^{m},86 de diamètre, formé d'un soubassement cylindrique revêtu de dalles de marbre blanc et percé de seize fenêtres ; l'une d'elles est encore en place, au point *h* sur le plan (fig. 1). La figure 2 en représente les détails ; le

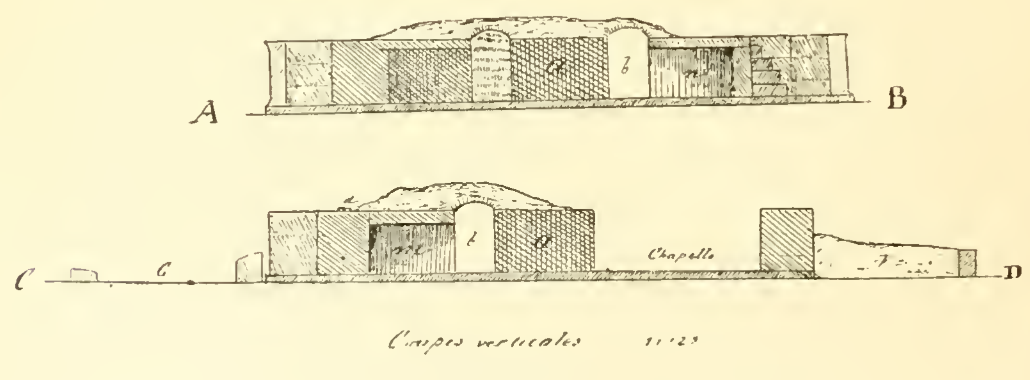


Fig. 3.

linteau supérieur manque. Les plaques de marbre reposent sur une plinthe en doucine d'un travail soigné ; elle-même s'appuie sur un socle qui est aujourd'hui sous terre (fig. 3 et 4).

L'intérieur est couvert d'une voûte en berceau circulaire, comme un tunnel, appuyée d'un côté sur un pilier central (*a* fig. 1), et de l'autre sur la maçonnerie extérieure. Le monument

ressemble, d'après M. Adler, au tombeau de Gordien, sur la voie Prénestine et à l'héroon de Romulus sur la voie Appienne à Rome, avec la différence qu'ici l'exécution technique est beaucoup plus soignée, témoin la plinthe et les embrasures des fenêtres.

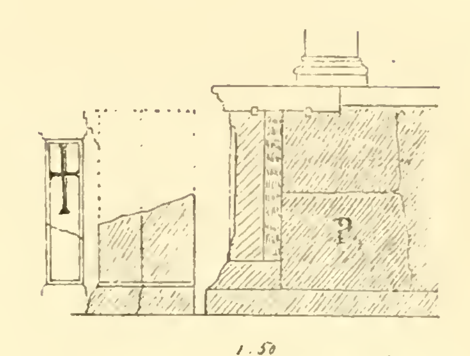


Fig. 4.

On est porté à admettre que la partie supérieure formait un petit temple périptère de seize colonnes comme ceux de Vesta à Tivoli et à Rome. Détruit en partie par l'enlèvement des colonnes, les chrétiens en ouvrirent le soubassement du sud et mirent l'intérieur de nouveau à profit. Ils y ménagèrent une petite chapelle dont ils ornèrent l'entrée de deux antes saillantes en marbre; ces deux pilastres sont renversés aujourd'hui; celui de gauche est cassé, l'autre porte la grande croix avec le bœuf marchant (v. fig. 4 et 5).

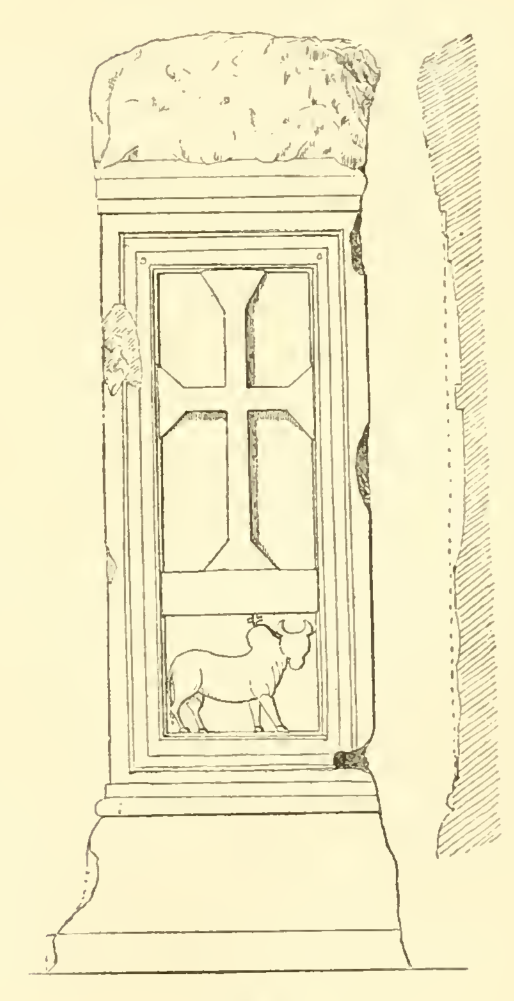


Fig. 5.

L'entrée du temple primitif était au nord (fig. 4 *b*); on distingue encore clairement la maçonnerie qui supportait les marches; les plaques de marbre à ce point n'ont point de cadre pour une fenêtre, et les socles, avec moulures, des

pieds-droits de l'escalier sont encore en place. Au reste, c'était bien là que devait être l'entrée du temple, en face de la grande rue qui longeait le Pion, depuis la porte de Magnésie jusqu'au théâtre.

Les seize colonnes du péristyle reposaient sur autant de piliers carrés, engagés dans la maçonnerie du soubassement; ces piliers existent encore tous, à l'exception de celui qui a été enlevé pour faire place à l'entrée de la chapelle. Ils sont composés de plusieurs blocs de calcaire superposés ; le dernier porte toujours des traces de scellement, telles que queues d'aronde (fig. 1 en A), trous carrés avec rigole conduisant à l'extérieur, pour y verser le plomb. Il est à présumer que toutes les parties extérieures de ce monument étaient reliées avec des scellements de plomb ; ainsi s'explique l'arrachement presque complet de ce beau revêtement de marbre : le sol est jonché de ses débris ; mais le plomb a disparu.

Un fait important et curieux dans ce monument, c'est le pilier central en maçonnerie avec le passage circulaire concentrique au soubassement extérieur ; il est évident que ce passage appartenait au plan primitif de la construction ; comme il est obstrué par des terres éboulées, on ne peut le suivre que dans une partie de sa longueur ; au reste, la partie orientale du tunnel est occupée par la chapelle. En y pénétrant par le point *b* (fig. 1), on trouve, à droite, une cellule *n*, qui se dirige de l'intérieur à l'extérieur, sur une longueur de 2^{m},20 ; le plan en est fort curieux : large d'abord de 0^{m},65, elle se rétrécit à 0^{m},55 pour s'élargir lentement jusqu'au fond, où elle atteint 1^{m},12. La hauteur est de 1^{m},14. Elle est voûtée avec de belles briques carrées comme le passage circulaire. Des fouilles faites, à 90° plus loin vers l'ouest, où le passage est comblé, ont prouvé la présence d'une autre niche *m*, semblable à la première ; même rétrécissement à l'entrée, la voûte a disparu. Il sera donc permis d'en supposer encore deux autres, l'une dans la chapelle chrétienne et la quatrième dans les décombres de la partie sud.

Au point *d* se trouve une pierre taillée, longue de 1^{m},30 et large

de 0^{m},80 ; en voulant la soulever, on a brisé le coin, ce qui a permis de voir le lit de ciment dans lequel repose la pierre ; on peut donc en conclure que c'est le dernier reste de la *cella* circulaire qui formait le fond de la magnifique colonnade extérieure du monument primitif.

Les deux coupes verticales, AB et CD, montrent ce qui reste du monument à l'heure qu'il est ; les lettres correspondent à celles du plan (fig. 3).

Autour du monument j'ai trouvé quelques restes d'architecture qui sont représentés par les figures 6, 7 et 8. Vers le sud on

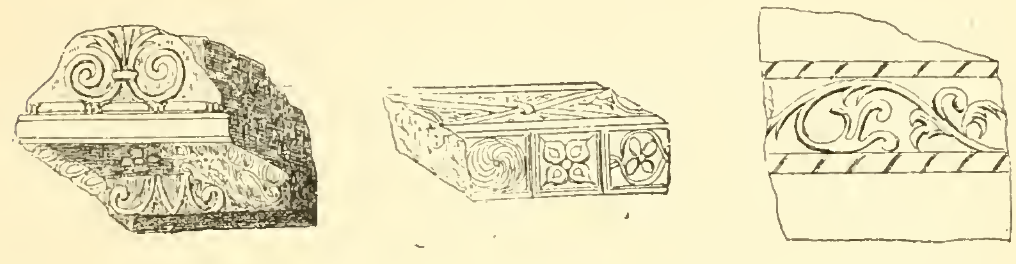


Fig. 6. Fig. 7. Fig. 8.

voit une base de colonne de 0^{m},64 de diamètre. Près de l'entrée de la chapelle chrétienne, sur une colonne de marbre noir brisée, on lit l'inscription suivante :

ΔΙΟΓΕΝΟΥ ΧΑΡΚΩΜΑΤΑΔΟΣ

Enfin le plan général (fig. 9) représente le rectangle ou *téménos* avec colonnade au milieu duquel s'élevait le temple circulaire.

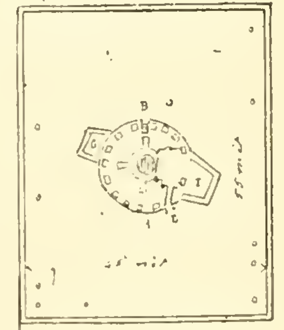


Fig. 9.

Toutes les parties décrites jusqu'à présent constituent un tout homogène, où rien n'étonne et ne forme disparate. Il n'en est plus de même si nous passons aux altérations faites par les chrétiens; la première chose qui frappe, c'est la complète indifférence de l'architecte. La petite chapelle (6 mètres de longueur) est taillée fort irrégulièrement dans le côté oriental du monument. Trois petites niches voûtées, en briques, marquent clairement la destination chrétienne de la

construction. Des traces de voûte se distinguent encore sur le mur du pilier central auquel s'adossait la chapelle. Mais le détail le plus frappant est certainement la position oblique de l'entrée (E) que j'ai relevée avec le plus grand soin. Il avait fallu enlever un pilier, car le passage se] dirige droit vers le centre de la chapelle et non vers celui du monument original, comme M. Wood semble le croire.

Deux petites annexes (F et G, fig. 1), négligées par tous les voyageurs, ont été ajoutées en même temps au monument circulaire[1]. En G, il ne reste que les murs des fondations; en F la place est remplie de décombres. Les murs ont ici près de 1 mètre de hauteur. Il est à noter que le revêtement de marbre fut enlevé aux points de contact de ces annexes. Toutes ces constructions subséquentes sont d'un appareil très négligé, à tel point qu'il ne peut servir à en fixer la date. Les matériaux consistent en petites pierres mêlées de quelques briques, ce qui forme un contraste évident avec l'appareil plus grand et plus régulier du monument primitif.

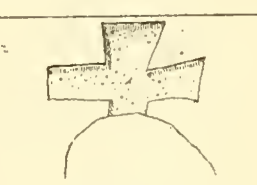
Le seul endroit où le constructeur chrétien ait montré quelque soin, c'est aux pieds-droits de la porte; ayant à les placer contre le magnifique revêtement de marbre, il sentit que *noblesse oblige*. Heureusement il trouva, dans les ruines d'Éphèse, deux pilastres à peu près de la hauteur voulue; il s'empressa de les transporter ici et de leur faire subir les changements exigés par leur nouvelle position.

Il importe, en effet, de bien noter que ces pilastres ne font pas partie intégrante du monument circulaire, comme M. Wood le suppose dans sa restauration du monument qu'il appelle *Tomb of St. Luke*[2]. La figure 4 représente une coupe géométrique du pilastre de gauche, dont la partie inférieure est encore *in situ*,

1. Ces annexes expliquent peut-être la curieuse note du Rév. P. A. Dutau, *ouv. cité*, p. 8, n. 1... « Le soubassement n'est pas circulaire. Je l'avais cru aussi moi-même, à première vue; mais un examen plus attentif m'a convaincu que sa forme est celle d'un hexagone à angles très ouverts (*sic*). Toute la partie diamétralement opposée à l'entrée se termine en hémicycle. »

2. *Discov. at Ephesus*, p. 57.

et du soubassement circulaire, auquel il n'a pas même été adossé complètement; un intervalle de 0^{m},16 les sépare (fig. 4). Puis les moulures des plaques de marbre ne correspondent nullement à celles des pilastres, comme l'exigerait la symétrie la plus élémentaire, si le monument était d'un seul jet; les pilastres n'ont pas même des proportions identiques : celui de gauche est long de 0^{m},90, large de 0^{m},50 et haut de 1^{m},50; celui de droite est un bloc de marbre blanc, long de 1 mètre, large de 0^{m},72 à la base et haut de 1^{m},75; il est composé d'un socle, d'un fût ou pommeau et d'un chapiteau; ce dernier est fortement endommagé; le fût, délicatement encadré, est divisé en deux compartiments par une bande horizontale assez large (fig. 5); le compartiment inférieur, plus petit, contient le bœuf, et l'autre la croix. Le bœuf est marchant, la tête tournée à droite, par conséquent de face; les cornes sont recourbées; sur le dos une bosse très développée comme celle du taureau brahmanique ou mieux de celui de Carie. L'exécution en est très soignée et dénote une bonne époque; le fond du panneau est poli et relativement peu profond. Or, il n'en est plus de même dans le panneau supérieur; la surface de la croix elle-même est plus profonde que le fond inférieur (fig. 5, le profil), et le fond qui a été creusé pour faire ressortir la croix en relief montre des rugosités tout à fait anormales, comparé avec le reste du travail. La croix a la forme élégante qu'on rencontre dès le ve siècle; il y en a une pareille encastrée dans les soubassements du château turc sur la colline d'Ayassolouc et sur plusieurs chapiteaux disséminés près de la chapelle actuelle de Saint-Jean, provenant tous de la fameuse église du Théologien, bâtie par Justinien vers 537.


Fig. 10.

Au-dessus de la bosse du taureau est gravée une petite croix, assez irrégulière et peu profonde; M. Wood la représente dans son ouvrage en relief, et M. Dutau déclare n'en avoir vu aucun vestige; la figure 10 en est la copie exacte.

Enfin, sur la face latérale de ce pilastre (fig. 11), on distingue

une figure rudement et grossièrement taillée dans le marbre, tel que le premier berger venu pourrait le faire[1]. On reconnaît une tête, deux moignons en guise de bras; le tout n'a pas 0m,50 de hauteur. M. Wood en fait l'image d'un martyr ou d'un saint; car, dit-il, « la tête était entourée d'un nimbe qui, gravé en creux sur le marbre, restait parfaitement intact. Une ou deux personnes, ayant examiné cette image, crurent distinguer la place d'une épée qui traverserait le corps, ce qui confirmerait la représentation d'un martyr ».

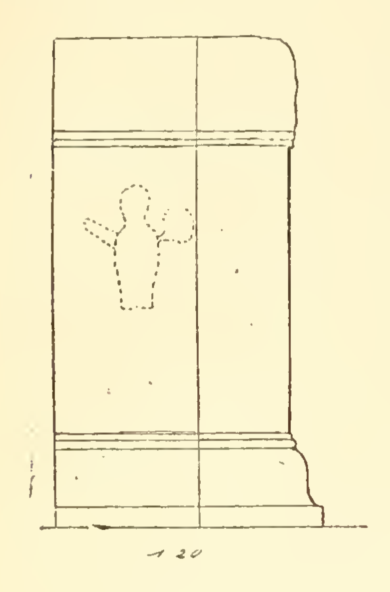


Fig. 11.

Le pilastre de gauche, brisé par le milieu, est beaucoup plus simple. Sans compter les dimensions générales qui sont moindres, le panneau ne forme qu'un seul compartiment, dans la partie supérieure duquel est gravée une croix aux branches très effilées; elles ont 0m,015 de largeur sur 0m,01 de profondeur (fig. 4). Il n'y a pas d'inscription comme M. Dutau donne à l'entendre (*ouvrage cité*, p. 20). Le fragment inférieur est encore à sa place primitive (fig. 4); au milieu de la fracture il y a un trou avec deux rigoles qui y amenaient le plomb; il est donc fort probable que ce pilastre était déjà brisé quand on le transporta à ce point.

Tel est ce monument dans les restes conservés jusqu'aujourd'hui et décrits sans le secours de fouilles systématiquement conduites. Il nous reste à passer en revue les interprétations proposées. L'architecte anglais, comme on sait, voyait dans le monument entier le tombeau de saint Luc, ou tout au moins quelque oratoire élevé en son honneur, à la fin du IIIe ou au commencement du IVe siècle. Le seul témoignage allégué par lui, est celui d'un historien de la bibliothèque de l'archevêque grec de

1. G. Dennis, *Acad.*, 23 July, 1880.

Smyrne, déclarant que saint Luc est mort à Éphèse, tandis qu'un autre le fait mourir à Patras. M. Adler, le premier, a reconnu le caractère double du monument : un temple périptéral de la fin du Ier siècle, à la façon de ceux de Rome et de Tivoli, dans les ruines duquel les chrétiens auraient bâti plus tard une chapelle.

M. Simpson a repris la question plus à fond et discute, non seulement le double caractère du monument, mais l'attribution même de tombeau de saint Luc. « La forme irrégulière de ce que nous supposons avoir été un oratoire chrétien ne s'accorde point avec le contour circulaire du monument. L'un doit être considéré comme une prise de possession et une tranformation de l'autre[1]. »

Et plus loin, en comparant ces restes à la tombe dite du Lion, à Cnide, il ajoute que ces tombeaux appartiennent au genre de ceux que les Grecs appellent *polyandrion*, et qui étaient dédiés à la mémoire des héros morts en combattant pour leur patrie. Quant à l'hypothèse d'un tombeau de saint Luc, il ne saurait l'admettre. « Un document autorisé, relatif au lieu où il finit ses jours ou même à sa sépulture, serait un appoint précieux pour l'archéologie biblique. Mais une preuve nouvelle des traditions contradictoires qui existent à cet égard, c'est précisément le témoignage de l'archevêque grec, indiquant à M. Wood un autre historien d'après lequel saint Luc aurait été pendu à Patras. »

Par contre, il est prêt à admettre que la chapelle a été élevée en mémoire de saint Luc.

M. H. Rylands, après une série de mes lettres avec plans et dessins dont la substance se trouve dans les pages précédentes, arrive aux mêmes conclusions que M. Simpson[2] : « Le monument primitif était du genre de ceux connus sous le nom de *polyandrion*, élevés dans les places publiques, pour ceux qui tombaient

1. *Transact. of the Bibl. Arch. Soc.*, VII, 2, 1881.
2. *Transact., etc.*, VII, 2, 1880.

dans la bataille, et construits de façon à recevoir un certain nombre de corps. La tombe dite du Lion, à Cnide, est percée de niches qui rayonnent du centre de la chambre à l'extérieur du soubassement. Il n'est pas douteux que ces niches étaient destinées à recevoir des corps.

« Une semblable disposition de cellules ou θῆκαι, rayonnant d'une chambre centrale, se retrouve dans les tombeaux helléniques de Boudroum et de Pyli, dans l'île de Cos. La seule différence entre ces tombes et le monument d'Éphèse, c'est qu'au lieu d'une chambre centrale, ce dernier a un passage circulaire. »

Tel était l'état de la question, quand parut en 1883 la brochure du R. P. A. Dulau, intitulée : *Un prétendu tombeau de saint Luc à Éphèse, restitué à la mémoire de saint Antipas.*

L'auteur, dans la première partie de son ouvrage, est d'accord avec MM. Simpson et Rylands. Il montre avec beaucoup d'érudition que saint Luc, selon toutes les probabilités, est mort à Patras en Achaïe; que le Pseudo-Dorothée, dans son récit fabuleux sur les douze apôtres et les soixante-douze disciples, seul auteur qui fasse mention de saint Luc mourant à Éphèse, ne possède aucune autorité historique; qu'enfin les animaux symboliques consacrés aux évangélistes n'apparaissent dans l'art chrétien qu'au ve siècle ; comment alors attribuer ce bœuf à saint Luc un ou deux siècles avant que l'histoire de l'art en témoigne? — Il est donc d'accord avec tout le monde quand il dit être autorisé à conclure que le monument, découvert à Éphèse par M. Wood, n'a jamais été le tombeau de saint Luc.

Dans son second point, le P. A. Dutau cherche à prouver que l'image du bœuf peut représenter autre chose que l'animal symbolique consacré par l'usage au saint évangéliste. Il pense qu'un monument funéraire, renfermant un oratoire, ne pouvait être dans les premiers siècles du christianisme qu'un *martyrium* ou *memoria,* c'est-à-dire un lieu de sépulture réservé aux saintes dépouilles des martyrs.

Nous avons vu plus haut que l'image n'est autre chose que le bœuf de Carie bien connu, fréquemment réprésenté sur les mo-

numents et sur les médailles[1]; elle n'a donc aucune valeur dans une argumentation au sujet de la chapelle chrétienne; celle-ci est d'un style tellement indifférent qu'on n'en peut inférer aucune induction quant à sa date et à sa destination. M. Rylands remarque avec beaucoup de raison que si la petite croix incise au-dessus de la bosse (fig. 10) avait fait partie de la sculpture primitive, il faudrait s'attendre à la trouver, comme le bœuf lui-même, gravée en relief et non en creux[2]. Elle prouve, au contraire, ainsi que la grande croix supérieure, dont le fond est si rude, que les chrétiens ont voulu marquer après coup leur prise de possession d'un monument païen, trouvé dans les ruines d'Éphèse et auquel ils donnaient une destination nouvelle.

La troisième partie de la dissertation du R. P. Dutau a pour objet de démontrer que le bœuf sculpté représente le taureau d'airain brûlant, instrument de supplice de plusieurs martyrs, et qu'il doit se rapporter au martyre de saint Antipas, évêque de Pergame.

Il est inutile de suivre l'auteur dans ses savantes digressions sur les instruments de supplice en général et sur le bœuf d'airain de Pergame en particulier, ainsi que sur la vie et la mort de saint Antipas. L'origine païenne du bœuf démontrée, toute la conjecture du bœuf d'airain s'évanouit du coup; on a même lieu d'être étonné que l'auteur, après avoir lu les documents parus dans les *Transactions de la Société de l'archéologie biblique de Londres* (1879), ait pu dire « qu'ils n'offrent rien qui puisse modifier substantiellement l'interprétation qu'il propose du monument d'Éphèse : ils semblent même ajouter encore à sa légitime vraisemblance ».

1. Au musée de l'École évangélique, à Smyrne, se trouvent deux bas-reliefs représentant des combats de taureaux de Carie; la figure 12 supplée à toute description. Il est facile de distinguer la ressemblance de ces animaux avec le bœuf d'Éphèse. Voir aussi Texier, *Asie Mineure*, V, 1.

2. M. A. Dutau dit qu'il n'en a vu aucun vestige : « si en réalité il existe à cette place quelques restes de sculpture, je serais porté à croire que ce sont les traces de la poignée qui servait à soulever le couvercle du bœuf d'airain ». (*Ouv. cit.*, p. 44.)

En attendant que des fouilles complètes et méthodiques nous donnent le dernier mot, il faut se contenter de voir dans ce monument un édifice circulaire à seize colonnes, datant du IIe siècle après J.-C., alors que toute cette partie de la ville d'Éphèse fut restaurée sous Antonin le Pieux[1]. Bien plus tard, lorsque tout



Fig. 12[2].

ce quartier était depuis longtemps abandonné, témoin les murs byzantins qui, du sommet du Pion, vont rejoindre le port civil, les chrétiens bâtirent une chapelle dans les ruines de ce monument et en ornèrent l'entrée, — au sud cette fois, — de deux pilastres enlevés probablement au théâtre ou au stade.

G. Weber.

1. *Discov. at Ephesus.* — Inscriptions from the Odeon, n. 3.

2. Cf. le bas-relief rapporté de Smyrne à Oxford, par Selden, avec l'inscription Ταυροκαθαψίων ἡμέρα β' (*Marmora oxoniensia*, II, 58.)

SUR

L'ORIGINE DU NOM DU BRONZE

On sait à quelles controverses a donné lieu le nom du bronze, qui apparaît dans l'usage courant vers le xv[e] siècle. J'ai montré précédemment, dans le présent recueil[1], que le nom de cet alliage se lisait déjà sous la forme βρεντήσιον dans un manuscrit du xi[e] siècle, renfermant la collection des alchimistes grecs, et je l'ai rattaché à celui de la ville de Brundusium, où se fabriquait, d'après Pline, un bronze à miroirs fort estimé.

J'ai trouvé récemment plusieurs textes, non signalés jusqu'ici à ce point de vue, qui complètent ma démonstration.

Ces textes sont au nombre de cinq, tirés de trois manuscrits différents : l'un des manuscrits a été découvert dans la bibliothèque du chapitre des chanoines de Lucques et renferme un opuscule, reproduit par Muratori dans ses *Antiquitates Italicae* (t. II. p. 364-387 ; *Dissertatio* XXIV) ; il remonte au temps de Charlemagne. Il a pour titre : *Compositiones ad tingenda musiva, pelles et alia*, etc. *aliaque artium documenta* : « Recettes pour teindre les mosaïques, les peaux et autres objets... et autres documents techniques. »

Il est écrit dans un latin barbare, mêlé de mots grecs, et sans aucun doute sous l'influence de ces traditions byzantines qui se perpétuaient alors dans le midi de l'Italie.

Un second traité, intitulé : *Mappae clavicula*, renferme les mêmes recettes, reproduites dans un ordre un peu différent, en

1. Cf. mon *Introduction à la chimie des anciens et du moyen âge*, p. 216 et 279, chez Steinheil, 1889.

même temps que des recettes d'orfèvrerie plus étendues. Il en existe plusieurs manuscrits. L'un, du XIIe siècle, a été imprimé par A. Way en 1847, dans le recueil *Archaeologia* de la Société des Antiquaires de Londres, t. XXXII, p. 183-244. Un autre manuscrit, du Xe siècle, a été signalé dans la Bibliothèque de Schlestadt par M. Giry, qui l'a collationné avec soin et qui a eu l'extrême obligeance de me communiquer sa collation.

Voici les cinq textes que j'ai trouvés dans ces divers ouvrages :

1. Ms. de Lucques (Muratori, t. II, p. 386). *De compositio Brandisii. Compositio brandisii eramen partes* II, *plumbi parte* I, *stagni parte* I, c'est-à-dire : « Composition du bronze : airain (cuivre), 2 parties; plomb, 1 partie; étain, 1 partie. »

C'est là une formule traditionnelle qui a passé d'âge en âge jusqu'à nous. On la trouve exactement dans les mêmes termes dans Du Cange, au nom *Bruntus* : *Compositio Brundi : sume aeraminis partes duas; plumbi unam; stanni unam.* Elle y est rapportée à *Palladius, de Architecturâ* : titre reproduit encore ailleurs dans Du Cange, mais dont je n'ai pu retrouver l'auteur véritable, Palladius n'ayant écrit aucun traité connu sur l'architecture. Il est probable qu'il s'agit de quelque ouvrage, placé dans un manuscrit du moyen âge à la suite de ceux de Vitruve et de son abréviateur Palladius, tel, par exemple, que l'opuscule de Cetius Faventinus[1]. L'orthographe *Brundi* conserve une trace d'origine. Quoi qu'il en soit, la formule du ms. de Lucques est caractéristique. Elle est suivie dans le même manuscrit par celle-ci :

2. Ms. de Lucques (Muratori, t. II, p. 386). *De compositio brandisii. Alia compositio brandisii. Eramen partes* II*; plumbi partem unam; vitri dimidium et stagni dimidium. Commisces et conflas; fundis secundum mensuram vasorum; facit et agluten eramenti cum afrinitru.*

« Autre composition du bronze : cuivre, 2 parties; plomb, 1 partie; verre une demie, étain une demie. Mêle et fonds; coule

1. Cf. Giry, *Revue de philologie*, janvier 1879.

suivant la mesure des vases ; on soude le cuivre avec l'aide de l'écume de natron [1]. »

3. Dans le traité *Mappae clavicula*, chapitre CCXXI, imprimé dans l'*Archaeologia*, p. 230, on lit : *aeraminis partes* II ; *plumbi partem* I. C'est la formule d'un bronze. Elle reproduit, incomplètement d'ailleurs, l'une de celles du ms. de Lucques, le nom même du bronze n'étant pas donné dans le ms. de Way ; mais la même recette dans le ms. de Schlestadt, d'après la collation de M. Giry, est inscrite sous le titre : *Compositio Brundisii.*

4. Dans ce même manuscrit de Schlestadt, sur les derniers feuillets, on lit diverses recettes isolées, dont la suivante, relevée par M. Giry : *Compositio brondisono : eramen partes* II *; plumbi una ; stagni una.* — C'est toujours la même formule et le même nom.

5. Enfin dans le *Mappae clavicula*, chapitre LXXXIX, au cours d'un procédé pour argenter, on lit : *Brundisini speculi tusi et cribellati* ; c'est-à-dire : métal à miroirs de Brindes, pilé et passé au crible, etc...

Ce dernier texte est tout à fait décisif, si on le rapproche des indications de Pline sur les miroirs fabriqués à Brindes.

M. BERTHELOT.

1. Fondant destiné à empêcher l'oxydation du métal. C'est un carbonate alcalin, *Introduction à la chimie des anciens*, p. 263.

LES

TOMBEAUX PUNIQUES DE CARTHAGE

NÉCROPOLE DE LA COLLINE DE SAINT-LOUIS

I. *Tombeau ouvert le 4 juillet 1890*[1].

Depuis l'an dernier, j'étais sur la piste d'un grand tombeau punique dans le voisinage de ceux déjà découverts sur Byrsa. Mais au lieu d'en chercher l'entrée au moyen d'un puits de 7 à 8 mètres de profondeur, je m'étais promis d'y arriver de plain-pied.

Pour cela il fallait pratiquer une tranchée longue de plus de 30 mètres dans le flanc de la colline.

Grâce à la générosité de S. E. le cardinal Lavigerie et à celle de la maison Decauville qui m'avait offert une voie portative et des wagonnets, j'ai pu tenter la réalisation de mon projet et le conduire à bonne fin.

Ce n'est pas cependant sans difficulté que nous avons atteint l'entrée du monument.

La tranchée, arrivée à 17 mètres, rencontra un énorme mur de basse époque, peut-être byzantin, épais de 4^{m},50, bâti en pierres de grand appareil. Cette muraille se trouvait précisément dans l'alignement des murs de fortification découverts par Beulé en 1859 et depuis longtemps détruits par les Arabes. Il fallut donc pratiquer une brèche dans cette large construction militaire.

Cet obstacle vaincu, on se heurta, 1^{m},80 plus avant, à un se-

1. Ces nouvelles découvertes font suite à la brochure publiée en 1890 sous le titre : *Les tombeaux puniques de Carthage*, 124 pages avec gravures. Librairie Démoflys, Tunis.

cond mur, épais de $1^m,75$, construit en pierres de taille et moellons passant par dessus une double abside romaine bâtie en très bel *opus reticulatum*.

Dans cette tranchée, cubant déjà plusieurs centaines de mètres, on ne trouva que fort peu d'objets : un fond de vase grec avec *graffite*, trois morceaux de lampes chrétiennes, un moule de croix latine, un montant de chancel portant gravées les quatre lettres grecques : ΚΥΡΙ... qui forment le début de l'invocation *Kyrie, eleison*, puis un chapiteau romain au-dessous duquel une main arabe a gravé cette inscription : الله الا الله, *Allah illa Allah*....[1], peut-être pour : « Il n'y a de Dieu que Dieu... » Ce sont là, avec un tambour de colonne de granit, un tout petit fragment d'inscription romaine et des débris de sculpture très mutilés, les seules pièces qui méritent d'être signalées.

Après avoir traversé le second mur, on pénétra dans le sol argileux et crétacé qui forme le noyau de la colline. On commença par trouver dans ce terrain primitif une tombe punique, simple fosse dans laquelle le cadavre avait été déposé, accompagné de trois vases, un grand et deux petits, ainsi que plusieurs perles et amulettes. Ces amulettes, en pâte assez fragile, représentent un lion accroupi, un dieu Bès et deux *uraeus*. Ils sont percés de part en part, en divers sens, de façon à pouvoir être enfilés de différentes manières et à plusieurs reprises.

Mais on continuait à allonger la voie Decauville et à diriger les wagonnets vers le tombeau monumental que j'avais en vue. La tranchée étant de plus en plus profonde et large, les travailleurs n'avançaient qu'assez lentement. Enfin, à $6^m,60$ du second mur, on découvrit l'entrée de l'hypogée. Une belle pierre de tuf coquillier, haute exactement de 2 mètres, large de 1 mètre et épaisse de $0^m,25$, appliquée en saillie au bas de la façade du monument, en formait la porte. Une seconde pierre de moyenne

1. Pour un de mes confrères, cette inscription devrait se lire : الله الحي القيوم, « Dieu, le vivant, l'éternel », dont le troisième mot serait en grande partie effacé.

grandeur avait été buttée contre cette grande dalle pour la maintenir en place.

Depuis tant de siècles, rien n'avait bougé.

L'ouverture du tombeau eut lieu, le 4 juillet, en présence de MM. Saurin et Isaac, professeurs au lycée de Tunis, et de plusieurs de mes confrères de Saint-Louis.

La baie d'entrée, placée comme toujours sur la droite de la façade, mesurait 1m,34 de hauteur et 0m,75 de largeur.

Elle donnait entrée dans un compartiment funéraire dont le sol était formé de quatre dalles d'égale grandeur fermant deux sarcophages. Un squelette était étendu à gauche de la cellule, les pieds tournés vers l'entrée. Au fond, dans l'axe même du tombeau, on voyait un vase de terre blanchâtre, à base pointue, tel que nous n'en avions pas encore trouvé. Un autre semblable était placé debout dans l'angle à gauche de l'entrée.

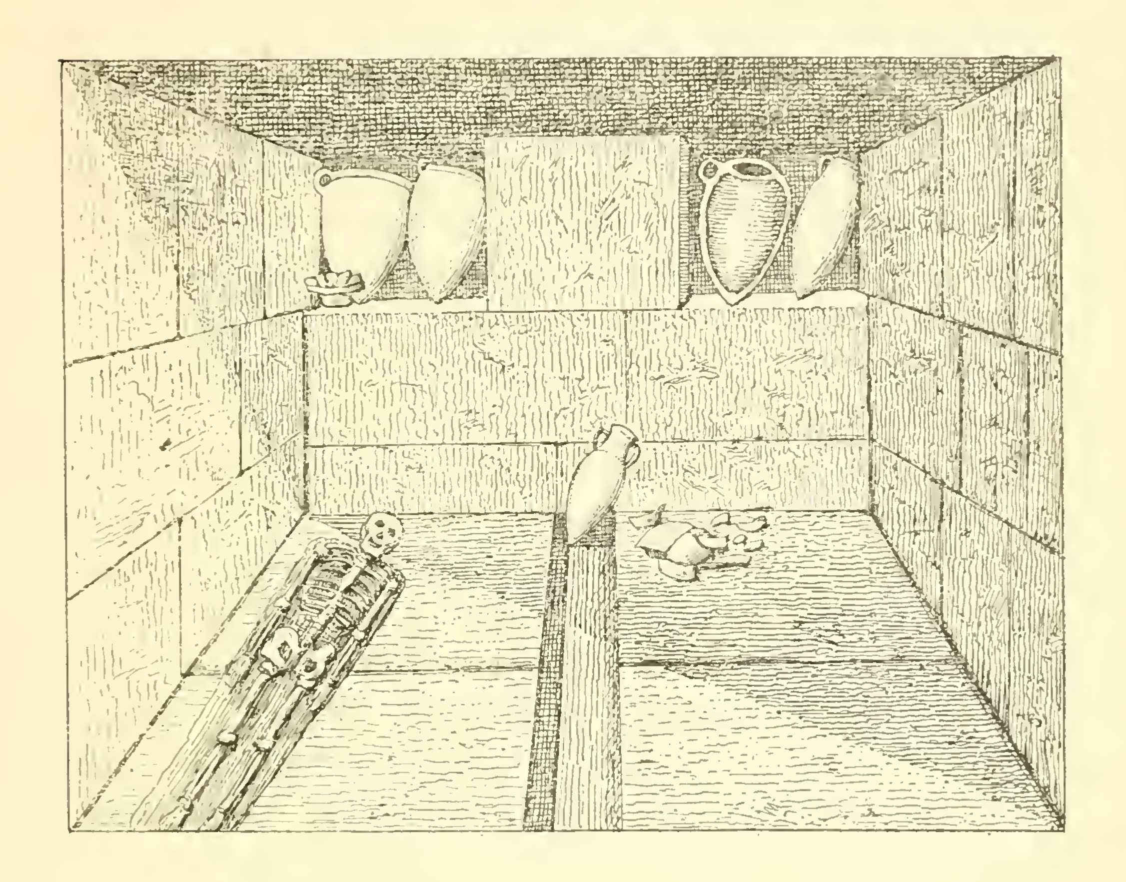
A l'extrémité de la chambre, à droite et à gauche, immédiatement sous le plafond, deux niches carrées renfermaient chacune deux grands vases qui en occupaient toute la hauteur et toute la largeur.

Sur le bord de la niche, située à gauche, on voyait une grande patère remplie d'ossements. Dans celle de droite, un des vases était brisé en deux dans toute sa hauteur, et les morceaux de la partie antérieure qui s'était détachée gisaient à côté du vase gris signalé plus haut au fond de la chambre.

Un détail, que je n'avais pas encore eu l'occasion de remarquer dans les autres sépultures puniques de Byrsa, avait attiré mon attention. Sur la première dalle, près de l'entrée, se voyait un morceau de plâtre ou de chaux placé comme par hasard et la même matière blanche avait servi à mastiquer trois des angles supérieurs de la cellule.

En examinant le plafond au-dessus du morceau de chaux, on vit un défaut, petite cavité qui avait exactement la forme irrégulière de cette matière blanche. Le trou avait été primitivement bouché à la main. Le plâtre était tombé et conservait la forme du creux dans lequel il s'était moulé. Nous avons là une preuve

du soin extrême que les Carthaginois mettaient à fermer hermétiquement les hypogées de leurs morts. Aussi est-il vraiment curieux de les trouver d'une conservation et d'une netteté si remarquables. Aucune infiltration de poussière, de sable, ou de terre. Quand on pénètre, après tant de siècles, dans ces cellules funéraires, on les dirait occupées de la veille.



Après avoir vu et contemplé à l'aise l'intérieur du tombeau, on procéda à l'examen du squelette et à l'inventaire du mobilier funéraire.

Le squelette, restes d'un cadavre déposé sur le dos, était très mal conservé. Le crâne était complètement aplati. Des lambeaux de bois pourri, épais de plusieurs centimètres et dans lesquels on pouvait distinguer, à intervalles égaux, comme des trous de chevilles, le recouvraient en partie. A droite et à gauche, tout le long du squelette, apparaissait une mince couche verdâtre, indice

sans doute du vêtement. Sur les os du bassin, le bois pourri formait un relief plus considérable.

Nous remarquâmes en cet endroit une espèce de boîte à rebord circulaire et à fond coloré en rouge vif, mesurant 7 à 8 centimètres de diamètre.

Mais tout cela, au moindre contact, tombait en poussière. Sur le bassin, un petit point vert d'oxyde de bronze perçait à travers le bois pourri. Voulant le saisir, je fis sortir de cette masse brunâtre un miroir circulaire de 15 centimètres de diamètre. Une épaisse couche d'oxydation le recouvre en partie et laisse percer un morceau de tissu brun à grain microscopique. On dirait de la soie excessivement fine. Le reste du miroir conserve également des traces d'une étoffe fine qui a pris la teinte verdâtre de l'oxyde.

Près du miroir, je retirai une belle hachette de bronze longue de 15 centimètres.

Avec ces objets, on ôta de dessus le squelette plusieurs morceaux de bois, l'un d'eux encore traversé d'une double tige à anneau et à extrémités rabattues, un morceau de bois arrondi, un débris de panier et un objet de matière noirâtre, non brillante mais très cassante, à angles et bords arrondis et ne fondant point à l'action du feu.

Enfin, ce squelette était accompagné de trois amulettes, un Bès et deux petites figurines, l'une à tête de chien, l'autre à tête d'épervier.

On sortit les deux vases à base pointue qui avaient été placés près du cadavre. Celui qui avait été posé à gauche de l'entrée se laissa enlever facilement. Il n'en fut pas de même du second. Dans sa position inclinée, il se trouvait tellement serré entre les pierres qu'il fallut un effort assez considérable pour le dégager. On y parvint cependant sans le briser.

On se mit alors à dégarnir la niche située à gauche. On ôta la patère remplie d'ossements. Ceux-ci nous parurent appartenir à un squelette humain. Au-dessous, on apercevait dans la patère une lampe punique de fabrication grossière et de forme particu-

lière. La patère était ornée intérieurement de trois grands cercles de couleur, un noir entre deux rouges. Les deux grands vases furent enlevés et derrière la place qu'ils avaient occupée on trouva une petite patère, une lampe punique de la forme ordinaire et une petite hachette encore adhérente à une portion de panier ou de fourreau.

La niche située à droite fut ensuite débarrassée de ses deux grands vases. L'un et l'autre (même celui dont la moitié manquait, comme je l'ai observé plus haut), étaient tellement serrés dans cette niche par suite d'un léger affaissement des pierres qu'il fallut employer une certaine force pour les en arracher. D'ailleurs, c'est cette dépression qui avait dû causer la rupture du vase. On recueillit là deux de ces boucles de bronze à anneau et à double extrémité recourbée. L'une d'elles était encore fixée dans un morceau de bois. La distance entre l'anneau et le point de bifurcation est de 3 à 4 centimètres.

Après avoir exploré ainsi avec soin et en détail le compartiment supérieur, on ouvrit le sarcophage situé à gauche. Le squelette était en place ; seuls les os du torse étaient assez bien conservés. Il régnait dans l'ensemble un certain désordre. La colonne vertébrale était contournée et les côtes étaient distribuées d'une singulière façon. L'une d'elles s'était écartée et gisait contre la paroi *ouest* de l'auge funéraire. Mais tout ce désordre apparent ne doit être attribué, je pense, qu'à la position donnée primitivement au cadavre. Celui-ci aura été déposé sur le flanc au lieu d'être couché sur le dos. Après la décomposition des chairs et des muscles, la dislocation des os se sera produite de telle sorte que les côtes, au lieu de tomber l'une après l'autre de chaque côté de la colonne vertébrale, auront glissé les unes sur les autres. Ce squelette ne conservait aucune trace de bois de cercueil. On ne trouva près de lui que cinq petites perles d'agate de forme cylindrique.

Le second sarcophage renfermait un squelette plus détérioré que les deux autres. On y voyait des vestiges de cercueil. Mais le bois et les os étaient complètement réduits. Ils ne formaient

plus qu'une mince couche de stries brunâtres, jaunâtres, verdâtres, blanchâtres couvrant tout le fond de l'auge. Là où avait reposé la main gauche, on ramassa six petits cylindres d'argent creux, provenant d'un bracelet.

Le compartiment supérieur mesurait 2^m,30 de longueur, 1^m,75 de large au fond et 1^m,65 à l'entrée. La hauteur était de 1^m,35 entre le plafond et le bord des deux sarcophages. La profondeur de ces derniers était de 0^m,47 et 0^m,48, leur longueur de 1^m,90 et 1^m,95 et enfin leur largeur de 0^m,43 et 0^m,45. L'un et l'autre étaient munis aux angles, dans le fond horizontal, d'une entaille formant cuvette, variant de 0^m,17 à 0^m,22 de côté et mesurant 0^m,08 de profondeur.

L'examen de cet antique tombeau était terminé. Tout le mobilier funéraire fut transporté à Saint-Louis et disposé dans une des vitrines du Musée.

Ce tombeau punique, dont l'accès est facile, sera désormais une des principales curiosités de la colline de Byrsa. Les touristes de Carthage visiteront avec intérêt cette antique sépulture, rare spécimen des monuments funéraires des colons tyriens en Afrique.

II. *Tombeau découvert le 28 août 1890.*

En poursuivant la seconde tranchée parallèle, mais supérieure de 2 mètres à celle qui nous avait fait découvrir l'hypogée décrit ci-dessus, on parvint, le 28 août 1890, à deux dalles debout et superposées révélant sans aucun doute l'existence d'un tombeau.

Ces deux dalles, une fois levées, laissèrent voir l'intérieur d'une auge funéraire longue de 2^m,20, haute de 1^m,23 et large de 0^m63, remplie aux deux tiers de terre et de débris dont la teinte grise contrastait avec la couleur jaune, blanche et verdâtre du sol primitif qui l'entourait.

En déblayant cette auge on reconnut la présence de plusieurs squelettes reposant à des niveaux différents. A mi-hauteur, on



Inscription punique peinte à l'encre noire sur un vase funéraire carthaginois.



Inscription punique peinte à l'encre noire sur un vase funéraire carthaginois.



Inscription punique peinte à l'encre noire sur un vase funéraire carthaginois.

ramassa une petite fiole de terre cuite, de fabrication moins grossière que celles qui sont sorties jusqu'à présent de l'intérieur des tombes de cette nécropole. Au-dessous de cette poterie assez fine, on découvrit un vase de terre rougeâtre haut d'environ $0^{m},45$, à double oreillon et de forme connue. Par sa base conique il reposait immédiatement sur une des dalles horizontales formant le fond du tombeau.

Ce vase offre un intérêt particulier, car il nous fournit les premières traces d'écriture punique rencontrées dans l'antique nécropole de Byrsa. Il porte, en effet, sur sa surface, un nom carthaginois composé de neuf caractères. Ce nom, écrit à l'encre noire, était répété quatre fois et sans aucune symétrie sur le pourtour du vase.

Mais cette précieuse poterie était malheusement toute fendillée et ne put être retirée qu'en menus morceaux. Voici le dessin des trois tessons sur lesquels le nom est le mieux conservé (voir p. 59).

Ces trois reproductions, dues à deux mains différentes, ne permettent de déchiffrer d'une manière certaine que les deux premiers tiers du nom : Abd-Bâal..... L'avant-dernier caractère, dont je ne saisis pas la valeur, m'empêche de lire ce nom en entier. Les rédacteurs du *Corpus inscriptionum semiticarum* seront, j'en suis sûr, plus heureux. En attendant, nous pouvons constater aujourd'hui pour la première fois dans cette nécropole, comme on l'a signalé dans celle de l'antique Hadrumète, l'usage de peindre à l'encre noire le nom du défunt sur l'urne funéraire et nous devons nous réjouir de la bonne inspiration qu'a eue le scribe carthaginois de l'y tracer quatre fois; ce qui permettra, je l'espère, d'en obtenir une lecture certaine.

A côté de cette poterie, on ramassa une fiole d'argile épaisse, une poterie de terre rouge, une lampe punique et un de ces anneaux à deux tiges appliquées l'une contre l'autre et se bifurquant ensuite, rabattues qu'elles ont été au revers de la pièce de bois traversée par elles.

Un peu plus avant on retira encore une petite fiole de forme connue, et un beau vase dont la panse est ornée, un peu au-

dessous des anses, d'une bande d'un rose violet, cernée entre deux filets noirs. Nous n'avons pas encore trouvé à Byrsa de ces sortes de vases dont, jusqu'à présent, la nécropole du bord de la mer, si consciencieusement fouillée par le regretté M. Vernaz, avait été seule à fournir des exemples.

Toutes les poteries avaient été déposées dans la première moitié de la cellule et on ne trouva plus rien, en dehors des ossements, dans la seconde partie.

Cette auge funéraire, construite en grandes dalles de bel appareil dressées sur les faces destinées à s'adapter, était fermée par des pierres de moindre dimension. Elle paraissait même avoir été agrandie en hauteur.

Ces remaniements, la fiole de terre fine, le vase à bande violette et l'inscription constatée ici pour la première fois, me semblent indiquer que cette tombe a été utilisée à plusieurs reprises et à diverses époques.

III. *Tombeau ouvert le 30 septembre 1890.*

Obligés de détruire le tombeau dont je viens de donner la description pour continuer plus avant la tranchée, nous en trouvâmes un autre placé à peu de distance en arrière. C'était une cellule semblable à la précédente.

J'assistai à l'ouverture de ce tombeau en compagnie de deux abbés français, MM. Barthod et Michel, prêtres du diocèse de Besançon. Cette tombe nous réservait encore de l'imprévu. Elle était à moitié comblée. Dans la moitié supérieure de l'épaisseur de la terre, on reconnut d'abord trois squelettes, la tête au sud, c'est-à-dire dans la position opposée à celle que nous avions coutume de constater dans cette nécropole. De plus, certains ossements, ceux des bras par exemple, se trouvaient placés obliquement et presque debout. On recueillit, auprès de ces squelettes, une petite monnaie très oxydée, mais facile à reconnaître pour une pièce punique et, pour la première fois, des petits lacrymatoires de

terre cuite. Nous en comptâmes vingt. Quelques-uns étaient cerclés de lignes brunes. On avait dû les jeter dans la fosse lors de l'inhumation, car la plupart furent trouvés à la surface et étaient brisés.

On recueillit ensuite un petit vase à double oreillon, de terre fine, rougeâtre à l'intérieur, noirâtre à l'extérieur, sans glaçure ni vernis. Cette poterie n'a pas l'aspect punique. Enfin, cette tombe fournit encore un autre vase, punique de forme, mais portant sur le sommet de la panse les marques de l'emploi du tour, particularité dont nos autres poteries puniques n'offrent point d'exemple.

Évidemment cette auge funéraire a été utilisée à plusieurs reprises et ces poteries indiquent une époque postérieure. En effet, on trouva, au fond de cette tombe, un squelette régulièrement placé, la tête tournée vers le centre de la colline, et accompagné, comme à l'ordinaire, de la lampe punique, de deux petites fioles de terre épaisse et de forme connue et de deux vases de terre rouge, d'assez grande dimension, cerclés de filets noirs.

IV. *Tombeau ouvert le 4 octobre 1890*[1].

Une surprise bien plus importante nous était réservée le samedi 4 octobre[1]. Vers la fin de la journée, les ouvriers découvrirent, à $1^m,75$ de distance du tombeau que je viens de décrire avec son contenu, une sépulture fort simple en apparence, car ce n'était qu'une fosse recouverte de dalles. Les infiltrations de terre en avaient envahi tout l'intérieur et la coupe offrait une teinte sombre au milieu du sol vierge.

En déblayant cette tombe, on trouva un riche mobilier funéraire. L'or, l'argent, le bronze, le verre, l'ivoire et autres ma-

1. Ce même jour, on découvrait à Notabile, dans l'île de Malte, un tombeau punique formé de deux cellules creusées dans le roc. Dans le mobilier funéraire sorti de cette sépulture, on remarque surtout une agrafe en or repoussé et ornée de la palmette phénicienne entre deux animaux debout et affrontés.

tières y étaient représentés. Voici d'ailleurs la liste complète des objets sortis de cette fosse :

OR

Diadème, bandeau de 36 centimètres de longueur, percé aux deux extrémités de petits trous permettant l'introduction d'un lien.

Pendant, anneau ou mieux sorte de crochet se terminant en forme de T patté, ce qu'on a coutume d'appeler la croix ansée.

C'est la seconde fois que nous trouvons un seul pendant d'or dans une tombe.

ARGENT

Bague, simple anneau.

Statuette, personnage debout dans une attitude raide, la jambe gauche portée en avant, les bras pendants et collés au corps. Le visage paraît barbu. (Haut. 0^m,035.)

Grain de forme sphérique, percé pour être enfilé.

Petite tablette, à base rectangulaire et à angles supérieurs arrondis, avec anneau de suspension, sorte d'amulette.

BRONZE

Deux disques, munis chacun d'un anneau au centre de leur surface externe. Ce sont des espèces de cymbales ou de castagnettes.

Miroir, de forme circulaire.

Sorte de pointe de flèche à crochet.

Anse de vase.

IVOIRE, COQUILLE, ŒUFS D'AUTRUCHE, ETC.

Tablette d'ivoire de forme rectangulaire, longue de 0^m,067 et large de 0^m,045. La face est ornée de ciselures en partie disparues. Ce qui en reste permet cependant de reconnaître un travail de goût assyrien.

D'après M. Perrot, ce genre de plaques d'ivoire était « un des principaux articles d'exportation de Tyr, de Sidon et de Carthage[1] ».

Deux grosses têtes d'épingle.

Coquille bivalve, du genre *Pecten*, connue communément sous le nom de coquille de Saint-Jacques. Les deux valves sont liées ensemble à leur point de réunion par un fil de cuivre formant double charnière. Au centre de la face supérieure de la valve plane est fixé un petit anneau de bronze.

Quatre-vingt-un débris d'œufs d'autruche. Un de ces morceaux porte un dessin composé de filets rouges formant des carrés, les uns vides, les autres pleins. Plusieurs autres débris conservent également des traces de peinture au vermillon. Ces œufs d'autruche devaient être employés comme récipients. Un des fragments prouve que le bord de ces vases était quelquefois dentelé.

Deux petits morceaux de matière noire. L'une est une espèce de silex à cassure brillante ; elle raie le verre et ne fond point à l'action du feu. L'autre, au contraire, de couleur moins vive, soumise à la chaleur fond aussitôt en répandant une odeur très prononcée d'asphalte, ou, selon l'impression d'un de mes confrères, une odeur de caoutchouc brûlé. On dirait du bitume.

VERRE, PATE DE VERRE ET AUTRES MATIÈRES

Un collier, dont les éléments qui ont pu être en filés de nouveau forment une longueur de $1^{m},57$. A part quelques grains de bronze ou d'agate, tous les éléments de ce collier sont en pâte de verre. On y remarque quatre scarabées, plusieurs représentations du dieu Bès, six figurines de pâte noire, quatre masques, une figure ailée d'homme à tête de singe, une vache, un *uraeus*, une fleur de *lotus*, deux *unguentaria* minuscules, etc., etc. Quant aux scarabées, deux sont de pâte verte et deux de pâte bleue. Ils ont été moulés et non taillés et gravés. C'est de la pacotille carthaginoise.

Une pastille de verre irisé (diamètre : 18 millimètres).

Plusieurs milliers de petites perles rouges, blanches, jaune

1. *Hist. de l'art*, IV, p. 468.

orange, vertes, brunes, noires, de la dimension de celles que les enfants s'amusent à enfiler. Sans compter celles qui se sont égarées, et celles qui se sont brisées, elles représentent réunies ensemble une longueur de 5m,75. Quelques-unes sont demeurées soudées ensemble et, dans ce cas, chaque groupe se compose d'éléments de même couleur. Cela indique qu'elles entraient dans la composition d'une parure brodée, sans doute d'un pectoral à dessins variés, dont chaque ligne avait sa couleur particulière. La moyenne des perles enfilées étant d'environ 70 par décimètre, nous obtenons un total de plus de 4,000 perles.

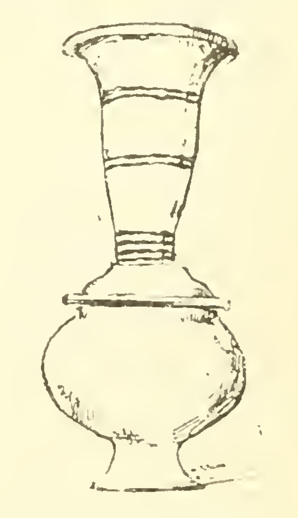


Vase punique de Carthage.

CÉRAMIQUE

Vase de terre grise, à double oreillon, à panse ornée d'une bande rouge entre deux filets noirs. Avec son couvercle demi-sphérique, muni d'un bouton, ce vase mesure 0m,37 de hauteur. On trouva au fond une matière noire et brune qui renfermait le diadème d'or avec quelques perles, des dents et des ossements humains.

Deux vases de belle terre rouge, hauts chacun de 11 centimètres, à panse sphérique reposant sur un pied. Ces vases ressemblent à des coupes d'encensoir.



Vase punique surmonté d'une sorte de gobelet sans fond.

Deux cornets de terre rouge, hauts de 16 centimètres, cerclés de filets noirs. Ces sortes de gobelets coniques, sans fond, à base et à orifice évasés, s'emboîtent assez exactement sur les coupes bombées pour faire croire que ce fut là leur destination, car ils

forment avec elles un ensemble très élégant. On en peut juger par le présent dessin.

Je ne puis cependant affirmer que ce fut là l'usage de ces espèces de tubes. J'ai émis ailleurs l'idée que ces poteries pourraient bien avoir été des instruments de musique comme la *derbouka* arabe.



Gobelet punique.

Gobelet de terre rouge, cerclé de filets noirs. (Haut. $0^m,105$.)

Poterie de 12 centimètres et demi de diamètre, à fond noir, à bord rouge d'orange, percé de deux trous pratiqués avant la cuisson.

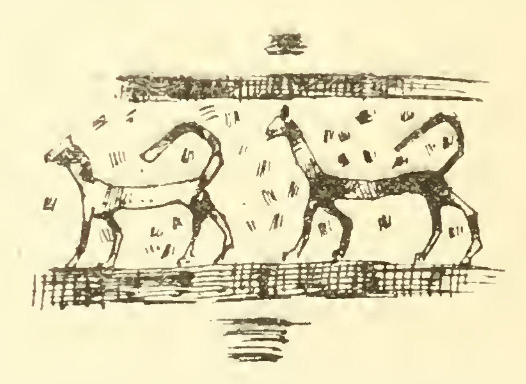
Vase de terre grise, à double oreillon, orné sur la panse d'une bande rouge cerclée de filets noirs.

Trois coupes, larges et basses, à pied et à double oreillon noir et verni, ornées extérieurement de bandes noires sur fond rouge pâle. Elles diffèrent chacune de grandeur. C'est dans la plus grande que se trouvaient la plaque d'ivoire et les milliers de petites perles.

Petit vase de terre noire comme les poteries de Cumes, de forme élégante, à une seule anse.



Petite œnochoé à frise d'animaux.



Frise d'animaux ornant la panse de l'œnochoé.

Petite œnochoé corinthienne, à panse à peu près demi-sphérique, à base circulaire et plane correspondant au plus grand diamètre de la demi-sphère qui est de $0^m,08$, à col très court et à orifice légèrement rabattu en tricorne. L'anse s'élève au-dessus de l'orifice en décrivant une courbe très élégante. Sa hauteur,

anse comprise, est de 11 centimètres. La panse est cerclée de lignes les unes blanches, les autres de couleur sombre. Vers le milieu du vase, au dessous de la naissance de l'anse, une sorte de frise renferme une file d'animaux maigres, à corps très allongé et à queue relevée. Tout le reste de cette bande est remplie de petits points. Autour du col rayonne une sorte de rosace dont les branches sont cernées par des traits gravés dans l'argile après la cuisson et après l'application de la peinture.

POTERIE COMMUNE

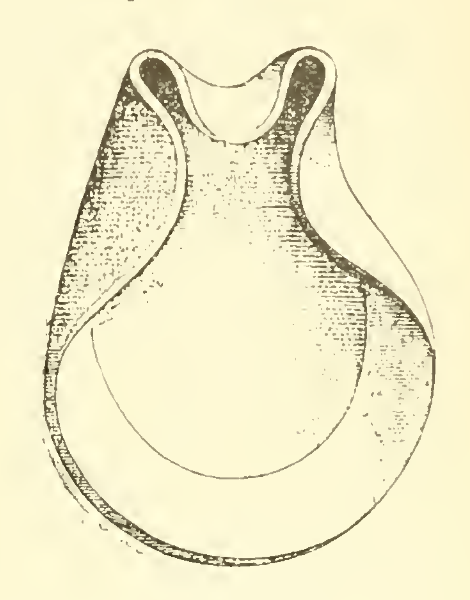
Vase de terre rouge, cylindre à base conique et à sommet en chapeau chinois, sans col et à double oreillon, haut de 0m,40.

Vase de même terre, à double oreillon, ayant la forme et un peu plus que les dimensions d'un œuf d'autruche, 0m,21.

Deux petites fioles à une anse, forme connue.

Une poterie en argile commune.

Une lampe punique.



Lampe punique.

ALABASTRUM

Enfin, à côté de cette tombe, on trouva un *alabastrum* haut de 19 centimètres. L'albâtre dont il est formé n'a pas été poli. La matière a un aspect ligneux et porte des espèces de nœuds dont la teinte brune tranche sur les lignes horizontales, grises et blanchâtres qui forment la couleur principale du vase.

Le Musée archéologique de Malte possède deux alabastrons de même genre.

V. *Tombeau ouvert le 14 novembre 1890.*

Un peu en arrière de la simple et riche sépulture décrite

ci-dessus, une autre tombe, de forme semblable, renfermait le mobilier funéraire qui suit :

Un œuf d'autruche, entier, percé au sommet, d'un trou circulaire et ne portant pas de traces de peinture.

Morceaux d'un second œuf d'autruche, recueillis à côté de celui qui était intact.

Petite fiole de terre grise, à base conique, munie d'un seul oreillon. (Haut. $0^{m},08$.)

Grand vase d'argile grise.

Deux vases de moyenne grandeur ($0^{m},19$ et $0^{m},21$).

Une coquille de Saint-Jacques, valve convexe d'un *Pecten*.

Une hachette de bronze, longue de $0^{m},10$.

Un miroir de bronze, circulaire, mesurant $0^{m},12$ de diamètre.

Un petit *unguentarium* en verre brun, paraissant opaque et dans la pâte duquel sont incrustées des lignes courbes de belle pâte jaune, sortes de festons renversés et superposés d'un effet gracieux.

Une languette de matière ressemblant à de la résine. Extérieurement elle paraît opaque, mais en la brisant elle offre la cassure brillante d'une feuille de colle forte. Soumise à l'action de la flamme d'une bougie, elle brûle comme de la cire à cacheter et répand une odeur d'encens. Je ne doute nullement que ce ne soit réellement de l'encens. Mais il me serait difficile de dire quel était le nom de cet aromate. On sait cependant que le *lot*, en latin *ladanum*, sorte de gomme odoriférante, était employé dans les usages funéraires. « On l'a trouvé au fond des tombeaux, dit l'abbé Vigouroux[1] d'après Th. Smith[2], et son odeur a été remarquée parmi celles des parfums qui avaient servi à embaumer les cadavres. »

Un petit caillou noir, à lignes blanches parallèles, espèce d'agate.

Vingt-sept éléments d'un collier, parmi lesquels la pièce prin-

1. *La Bible et les découvertes modernes*, 3e édition, t. II, p. 17.
2. Th. Smith, *The history of Joseph*, p. 21-22.

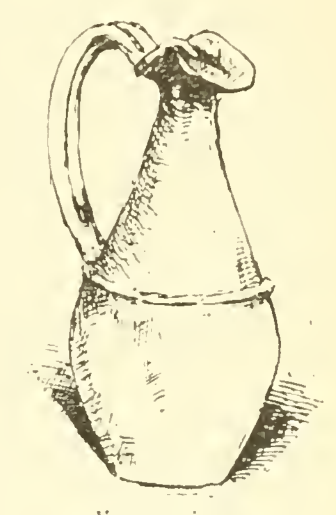
cipale est un masque en pâte de verre et le reste se compose de grains de même matière et d'agate. Ces derniers ont la forme de boules, de cylindres, de cubes ou de perles allongées.

VI. *Tombeau ouvert le 16 novembre 1890.*

Enfin toujours dans le même alignement, on découvrit encore une tombe derrière la précédente. Elle ne renfermait, avec les ossements du squelette, que les objets suivants :

Une lampe punique.

Un vase de terre rouge, de forme allongée, à une seule anse, comme nous en avions déjà trouvé plusieurs. Mais celui-ci offre une particularité. Au point de jonction des deux parties que le potier a réunies, il porte un bourrelet que je n'ai pas encore eu l'occasion de remarquer dans ces vases puniques.



Vase punique.

Deux vases plus grands que le précédent, ornés de filets noirs.

Saint-Louis de Carthage, 28 novembre 1890.

A.-L. Delattre,
Prêtre, missionnaire d'Alger.

NOTES

SUR LES

MOSAÏQUES CHRÉTIENNES DE L'ITALIE

(*Suite*[1])

IX

LES MOSAÏQUES DE SIPONTE, DE CAPOUE, DE VERCEIL, D'OLONA, ET D'ALBENGA

LA MOSAÏQUE DE SIPONTE (ve siècle).

La Vie de saint Laurent, évêque de Siponte, contient un passage des plus intéressants relatif à l'envoi d'artistes grecs en Italie vers la fin du ve siècle, passage qui nous fait, en outre, connaître l'existence, à Siponte, d'une mosaïque à fond d'or. Ce passage, quoique signalé par Muratori, dans ses *Antiquitates Italicae medii aevi*[2], a échappé à la plupart des archéologues. Aussi croyons-nous utile de le reproduire ici en entier, d'après le texte qui en a été donné par les Bollandistes[3].

Quelques mots d'introduction sont nécessaires pour l'intelligence du document. Il y est dit que saint Laurent fut nommé évêque, Zénon étant empereur, et Gélase pape. Cette mention, comme l'ont déjà fait remarquer les Bollandistes[4], contient une inexactitude, car Zénon mourut en 491 et Gélase ne ceignit la tiare qu'en 492; mais celà importe peu à la conclusion que nous avons à en tirer. En effet, saint Laurent étant qualifié de parent

1. Voir la *Revue archéologique*, septembre 1874, octobre et novembre 1875, décembre 1876, janvier et septembre 1877, juin et novembre 1878, août 1879, septembre 1882, janvier et février 1883, janvier 1884.
2. *Dissertation XXIV*, éd. de Milan, 1723-1751.
3. *Acta Sanctorum*, ad VII februarii, p. 58.
4. *Op. cit.*, p. 57, en note.

de l'empereur Zénon, c'est au règne de ce dernier (474-491) que nous devons rapporter l'exécution des travaux pour lesquels le monarque grec fournit à l'évêque des matériaux et des artistes. Quant à la « Vie » elle-même, extraite d'un manuscrit appartenant aux chanoines de Sipontum-Manfredonia, la rédaction en est antérieure à la destruction de cette ville, que l'on place généralement au IXe siècle. Elle mérite donc toute créance.

Voici le passage auquel nous avons fait allusion : « Cum autem initiatum pulcherrimum opus praedictorum martyrum ecclesiae (saint Étienne et sainte Agathe) juxta praefatum littus Adriatici sinus, pulchriori et elegantiori opere consummare, et aliam ad honorem B. Joannis Baptistae juxta ipsius civitatis matricem ecclesiam construere disponeret, suas sacras litteras ad praedictum imperatorem transmisit, praesumens non modicum de copula sanguinis, qua sibi erat conjunctus; rogando quatenus doctissimos artifices ei transmittere dignaretur, qui in fabricae artis peritia ab omnibus possent approbari. Imperator vero sancti viri litteras gratanter suscipiens, peritissimos in arte ipsà opifices sancto Dei transmittere tam devote quam libenter curavit; deferentes secum auri purissimi centum quinquaginta libras, quas ipse imperator devotissime transmisit ad perficiendum et mirifico opere consummandum praedictarum ecclesiarum inceptum et dispositum opus... Revertentibus autem nuntiis sancti viri cum artificibus et devoto munere ab imperatore transmissis, statim praedictorum martyrum basilicae inceptum opus pretioso et mirifico opere consummavit, et aliam quam disposuit incipiens, praeclara et admiranda speciositate, diversis coloribus, minutisque vitreis lapidibus fulvo auro supertectis, opere mausoleo [1], prope memoratam ecclesiam sui episcopatus, ad honorem B. Joannis Baptistae fabricare et consummare studuit. »

1. Les Bollandistes se sont trompés en traduisant « mausoleum opus » par ouvrage magnifique, dans le genre de celui qu'Artémise avait élevé à Mausole. Le *Glossaire* de Ducange, qui a relevé leur erreur, a montré que ce terme voulait tout simplement dire mosaïque. (*Glossarium*, éd. Henschel, au mot « musivum opus »).

LES MOSAÏQUES DE SAN PRISCO, PRÈS DE CAPOUE

Aucun des historiens spéciaux de la mosaïque ne s'est, jusqu'ici, occupé d'une composition importante datant des premiers siècles du christianisme, qui existait encore, il y a une centaine d'années, aux portes de la ville de Capoue, dans l'église de San Prisco. Seuls, le P. Garrucci[1] et M. Salazaro[2] lui ont consacré quelques lignes dans leurs grands recueils iconographiques. Cette composition était à la fois remarquable par son antiquité et par son contenu; aussi comprend-on les regrets que le plus célèbre des archéologues napolitains du siècle dernier, Mazzocchi, éprouva en apprenant qu'on allait détruire un monument si précieux. Sa lettre mérite d'être reproduite ici comme une protestation éloquente contre des actes de vandalisme qui se sont répétés jusqu'à une époque voisine de la nôtre : « Così ammalato, e con dolori, come mi trovo, mi piglio l'ardire di supplicare V. S. Illma a non far ledere in parte veruna i musaici della chiesa di S. Prisco, i quali vagliono tanto, quanto cento altre chiese di gusto moderno. Questi musaici di S. Prisco sono stati la scuola, in cui han profittato mille uomini eruditissimi oltramontani, che ne fanno la spiega. Non fate dire, che questo secolo, il quale in tutti i luoghi fa infinita stima di ogni resto di antichità, ed in particolare de' musaici sacri, solo costì sia reso barbaro, inumano, e di genio gotico. Io per la vecchiaja, senza dir altro, ho dritto di avvertere cotesti malinclinati genj Santopriscani. Tocca a voi, che vi tengo per Pater Patriae, di drizzarli, perchè nel rinnovar la chiesa, tentino tutto altro, fuor che violare i musaici... Napoli, 1 ottobre 1762[3]. »

1. *Storia dell' Arte cristiana*, t. IV, p. 64-66; pl. CCLIV-CCLVII.
2. *Monumenti dell' Italia meridionale*, t. I, p. 47-48.
3. Natale, *Considerazioni sopra gli Atti di S. Matrona;* Naples, 1775, p. 34. D'après cette lettre, la destruction de la mosaïque n'avait pas encore eu lieu en 1762. Cependant, dans l'ouvrage même auquel nous l'empruntons, les *Considerazioni*, il est dit, p. 33, que cette destruction remonte à l'année 1759. Je ne sais comment concilier les deux affirmations.

Avant de rechercher à quelle époque ont pu être exécutées les mosaïques de San Prisco, il est nécessaire de les décrire minutieusement, car cette description nous fournira plusieurs données propres à en fixer la date.

Les parties de l'église qui étaient ornées d'incrustations étaient : la coupole précédant l'abside, puis la *concha* même de l'abside, disposition qui rappelle celle que l'on voit aujourd'hui encore dans la petite basilique de Fausta (attenant à la basilique de Saint-Ambroise), à Milan. Cette dernière à la vérité n'a conservé que la décoration de sa coupole et de ses parois latérales, mais tout nous autorise à croire que la tribune n'était pas dépourvue des ornements prodigués dans le reste de l'édifice.

La *concha* était ornée de douze figures principales divisées en quatre groupes et portant des couronnes ressemblant à des pains, dans la gravure du moins. Deux de ces groupes occupaient la gauche, deux la droite, de telle sorte que les personnages regardaient tous vers le centre. C'étaient, au milieu, à droite, saint Pierre, saint Laurent, saint Paul, puis saint Cyprien, saint Soricus et saint Timothée ; à gauche, saint Priscus, saint Lupulus et saint Sinotus, puis saint Rufus, saint Marcellus et saint Augustin. L'intervalle entre saint Pierre et saint Priscus était occupé, dans sa partie inférieure, par deux saints, dont les têtes arrivaient à peine à la hauteur des hanches de leurs compagnons ; une inscription les désignait comme étant saint Quartus et saint Quintus ; ils tenaient également des couronnes[1]. Aux deux extrémités on apercevait, à droite, sainte Agnès ; à gauche sainte Félicité ; elles faisaient presque face au spectateur. Aucune de ces figures n'était nimbée, aucune n'avait d'attributs visibles. Leur costume se composait, pour les hommes, de toges, et leur chaussure de sandales[2].

1. Le P. Garrucci est disposé à croire que les S. qui précédaient le nom de chaque saint sont dus au dessinateur employé par Monaco.

2. Michel Monaco, *Sanctuarium Capuanum;* Naples, 1630 in-8;

« De sanctis qui habent imagines in ecclesia Sancti Prisci. In ecclesia S. Prisci Capuanae diocesis extat pars antiquae basilicae, quam sancta Matrona in

Même à travers la mauvaise gravure sur bois de Monaco, on devine que la composition avait du mouvement, de l'allure; les groupes, formés par trois personnages, dont l'un, celui du milieu, se trouvait au second plan, ne laissaient pas que de présenter un arrangement pittoresque; l'alignement inflexible du temps de Pascal Ier n'avait pas encore prévalu.

Dans la partie supérieure de la *concha* était représentée une colombe; elle planait en quelque sorte au-dessus de quatre *volumens* renfermant chacun le nom d'un évangéliste. Une guirlande de fleurs et de fruits séparait cette zone de celle dans laquelle figuraient les seize saints que nous avons énumérés [1].

Coupole. Elle se composait de plusieurs cercles concentriques, dont chacun était divisé en seize compartiments par des rayons partant de la circonférence du cercle inférieur. Ces compartiments avaient été alternativement peints et incrustés, mais, longtemps avant la démolition, on ne pouvait plus distinguer le sujet des peintures (« imagines in coloribus propter antiquitatem agnosci non possunt »). Une belle guirlande de feuilles et de fruits se déroulait à la base de la coupole et encadrait ainsi

honorem sancti Petri construxerat. Est opus rotundum, testudinatum ; tribuna vetus appellatur. Habet illa tribuna hemicyclum in fronte (seu dicamus absidem) in quo sexdecim ex opere tesselato sunt sanctorum imagines. In medio hemicyclo a dextris aspicitur sanctus Petrus, et a sinistris sanctus Priscus. Spatium subtus brachia sanctorum Petri et Prisci duas habet imagines, breviores tamen, cum inscriptione : Sanctus Quartus et Quintus. Plane S. Agnes et S. Felicitas altera contra alteram recto sunt vultu, et coronam habent in manibus; sancti autem pallio superinducti, obliquo vultu, et quasi in coelum erecto, utraque manu coronas extollunt. Terni conspiciuntur suntque conjuncti Petrus, Laurentius et Paulus. Senes repraesentantur Petrus, Paulus, Cyprianus, Timotheus, Priscus, Sinotus, Rufus, et Augustinus ; juvenes Laurentius atque Susius, viri Lupulus et Marcellus : adolescentuli Quartus et Quintus. » (*Sanctuarium Capuanum*, p. 132.)

1. Dans la gravure de Monaco, on aperçoit parfaitement les *volumens*. Dans la description de Granata, au contraire (*Storia sacra della chiesa metropolitana di Capua ;* Naples, 1766 ; 2^{e} partie, p. 69), il n'en est pas fait mention. Cet auteur dit simplement : « Alla relazione di Michele Monaco, si deve aggiungere che sopra le teste de' descritti santi, contenute in tal semicircolo, e propriamente ... sotto una columba, lavorata anche a mosaico, coll' ali distese, si leggevano i nomi de' quatro evangelisti in giusta distanza tra loro, in questa guisa : Matthaeus, Marcus, Lucas, Johannes. »

la composition entière. Deux génies nus, non ailés, couraient le long de cette guirlande dont l'arrangement était empreint d'un souffle tout antique. Le cercle extérieur renfermait, dans chacun des huit compartiments incrustés de mosaïques, deux saints assis l'un en face de l'autre et tenant une couronne; leurs gestes offraient une grande variété.

Voici, d'après Monaco, les noms de ces seize saints : I, S. Priscus, S. Félix; II, S. Lupulus, S. Rufus; III, S. Augustinus, S. Marcellus; IV, S. Hippolitus, S. Canio; V, S. Xistus, S. Cyprianus; VI, S. Festus, S. Desiderius; VII, S. Eutices, S. Sosius; VIII, S. Arlimas, S. Alfinus (ou Aefinus?).

Ainsi que Mgr Graneta l'a fait remarquer, six de ces saints sont des martyrs de Capoue, six autres des martyrs de la Campanie, les quatre derniers enfin des martyrs étrangers.

Deuxième cercle. — Les compartiments en mosaïque correspondaient aux compartiments peints du cercle précédent et cette alternance se répétait pour les autres cercles qui nous restent à étudier. Chaque compartiment contenait un apôtre et un prophète, tous deux debout, tournés l'un contre l'autre, et portant dans leurs mains leur couronne. C'étaient : I, Naum, Thomas; II, Sophonias, Jacobus; III, Zacharias, Judas Jacobi; IV, Esaias, Mattheus; V, Ezéchiel, Lucas; VI, Osée, Petrus; VII, Micheas, Jacobus; VIII, Abdias, Philippus.

Troisième cercle. — Dans les compartiments en mosaïque on apercevait deux colombes affrontées en face d'un vase.

Quatrième cercle. — Une rosace, d'un caractère peu défini, ornait chacun des huit compartiments.

Cercle intérieur. — Une guirlande de feuilles encadrait ce cercle (d'un dessin très confus dans la gravure), parsemé de quelques étoiles.

La fixation de l'âge de ces intéressantes compositions, d'une originalité si grande, ne laisse pas que de présenter les plus graves difficultés. L'origine de l'édifice qu'elles décoraient est loin d'être établie. D'après une inscription en caractères lom-

bards rapportée par les auteurs ci-dessus cités, il aurait été construit sous le règne de l'empereur Zénon et le pontificat de du pape Gélase, « indictione XIV », c'est-à-dire en 506. Mais Natale déjà a fait remarquer que cette date était fausse, puisque Zénon et Gélase n'ont pas été contemporains; il en révoque en doute l'authenticité pour d'autres raisons encore [1]. Des inscriptions funéraires, donnant lieu à moins de doutes, et prouvant que dès l'année 376 on enterrait dans cet endroit (376, 391, 393, etc.) tendraient à faire croire que la construction de l'église remonte à une antiquité plus haute (selon Natale [1], à la fin du IVe siècle). Les renseignements qui nous sont parvenus sur les fondateurs de l'église Sainte-Matrone, et même sur l'époque à laquelle vivait saint Priscus, étant contradictoires, il faut recourir aux données que nous fournit la mosaïque. Son style, autant qu'on en peut juger par les gravures si insuffisantes de Monaco, prédispose plutôt en faveur de l'opinion de Natale [2]. D'après le P. Garrucci, l'église aurait été commencée sous Zénon, mort en 491, et consacrée en 506, sous l'empereur Anastase et le pape Symmaque : cette solution supprimerait la difficulté chronologique [3].

Je laisse de côté le principal des arguments de ce savant, l'absence de nimbes; il ne prouve rien du tout, car au VIe siècle encore, dans l'église de SS. Cosme et Damien, à Rome, nous rencontrons des apôtres et des saints privés de cet attribut, et même en plein moyen âge dans la mosaïque de Saint-Clément, également à Rome.

Ce qui offre plus d'importance, c'est l'originalité de la composition, et, à certains points de vue, l'incertitude, les tâtonnements de l'artiste. Celui-ci n'a pas encore le choix parmi une série de représentations consacrées, épurées par une longue tradition; aussi la netteté du groupement et le souci des lois de la décoration font-ils encore défaut. Rien n'est moins conforme aux habitudes des artistes du VIe au IXe siècle que de figurer dans

1. *Considerazioni sopra gli Atti di S. Matrona*, p. 16, 17.
2. *Op. laud.*, p. 35.
3. *Op. laud.*, t. IV, p. 64.

l'abside certains personnages de profil et d'autres, tels que sainte Agnès et sainte Félicité, de face. Un tel besoin de vie, de mouvement, de variété, serait un anachronisme si l'on plaçait l'exécution de la mosaïque à une époque trop rapprochée de l'an mil.

On constate partout des réminiscences palpables de l'art classique, qui ne peuvent s'expliquer que par une antiquité relative : la liberté des attitudes, la beauté des guirlandes, cette division en petits compartiments, analogues dans une certaine mesure à ceux du mausolée de Sainte-Constance, près de Rome. C'en est déjà fait du symbolisme qui caractérise les débuts de l'art chrétien, jusqu'au IVe siècle inclusivement ; mais les artistes ne se sont pas encore élevés à ces grandes apothéoses historiques qui sont l'honneur des écoles de Rome et de Ravenne et qui nous montrent le Christ dans toute sa gloire, entouré de ses apôtres ou des saints les plus populaires. Comme dans la basilique de San Satiro, à Milan, nous avons devant nous, outre quelques personnages connus, des saints d'un caractère tout à fait local.

La juxtaposition des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament me paraît aussi un argument en faveur de l'antiquité de la composition : elle était bien plus fréquente au IVe siècle et au Ve qu'au VIe siècle et surtout qu'à l'époque carlovingienne. En fait de prophètes, on ne représentait plus, à partir d'un certain moment, que ceux qui avaient prédit la venue du Christ.

Vu l'incertitude qui règne au sujet des *volumens* contenant les noms des évangélistes (substitués ici aux animaux évangéliques), je crois qu'il est bon de ne pas les faire entrer en ligne de compte. Contentons-nous de noter cette variante (que l'on rencontre également dans les peintures des catacombes de Naples) sans en tirer aucune conclusion.

L'église de San Prisco renfermait d'autres mosaïques encore, sur lesquelles les auteurs précités ne nous ont malheureusement fourni que des renseignements fort imparfaits. Sur la gravure en bois de Monaco[1] représentant « sacellum et sepulchrum Sanctae

1. Monaco, *op. laud.*, p. 131.

Matronae in ecclesia Sancti Prisci », on voit une composition dont le haut est arrondi et dont le sommet est occupé par une croix gemmée. Au-dessous de la croix, coulent les quatre fleuves du Paradis, vers lesquels s'avancent douze colombes, six à droite, six à gauche, placées sur deux rangs. Plus bas, trône le Christ nimbé, bénissant, ayant à sa droite : S. PRISCVS, qui tient d'une main la crosse; de l'autre, la mitre ; à sa gauche : S. OFIOROSIVS (?), avec les mêmes attributs que saint Priscus. Chacun de ces deux saints personnages est accompagné d'un ange voltigeant près d'eux.

Dans un autre ouvrage de Monaco on trouve le passage suivant qui se rapporte à la même mosaïque[1] : « Vide in pictura tesselata columbas duodecim adstantes cruci, et nosce figuram apostolorum. At vero columbae aliquando pingebantur insistentes cruci, etc. » Si ce motif des colombes s'avançant vers la croix peut revendiquer une antiquité assez haute, la présence, dans les mains de saint Priscus et de son compagnon, de la mitre et de la crosse prouve, au contraire, combien cette composition est relativement moderne.

La basilique de San Prisco renferme, en outre, une chapelle consacrée à Santa Matrona, dont les mosaïques, signalées par Salazaro, décrites et reproduites par le P. Garrucci, n'ont été mentionnées ni par Monaco ni par Gravina. Une première mosaïque, qui orne la voûte de l'édicule, se compose de vases, de rinceaux, au milieu desquels perchent des oiseaux, et enfin de quatre palmiers, partant des quatre retombées de la voûte[2]. Cette

1. *Recognitio sanctuarii Capuani;* Naples, 1637, p. 13.

2. La description de Salazaro, dont le témoignage, comme on sait, est toujours sujet à caution, diffère singulièrement de celle du P. Garrucci, ainsi que des gravures publiées par le savant jésuite : « Del centro della stessa volta partono quattro raggi che incontrano i quattro angoli del piccolo santuario e che formano, nel resto dello spazio, altrettanti emicicli, in due dei quali si conservano ancora le primitive rappresentazioni. In quello a destra si vede in mezzo un vaso cenerario in parte coperto da un pannolino bianco con frangia dorata. Ai lati sono due grandiose giovenche alate, come simbolo della Campania felice in cui appunto era Capua, ed in alto effigiato lo Spirito Santo nella

composition, d'un fort bon style, rappelle dans une certaine mesure les mosaïques de l'oratoire de Saint-Jean au baptistère de Latran et celles de l'église de Saint-Vital à Ravenne.

Trois des lunettes de cette chapelle sont également ornées de mosaïques. Nous y voyons un médaillon du Christ se détachant sur un fond de pampres, puis, dans un second compartiment, l'ange de saint Mathieu, et enfin dans le troisième, à gauche, le bœuf de saint Luc, représenté à mi-corps, sortant des nuages; au milieu un trône gemmé, avec le monogramme ☧; puis au-dessus une colombe aux ailes éployées; et enfin, à droite, l'aigle de saint Jean, également à mi-corps.

MOSAÏQUE DE LA CATHÉDRALE DE SANTA MARIA DI CAPUA (Vᵉ SIÈCLE.)

Capoue-la-Vieille (Santa Maria di Capua) possédait, au siècle dernier encore, une mosaïque[1] non moins inconnue que celle de San Prisco. L'exécution en remontait, selon un savant napolitain des plus autorisées, Mazzocchi[2], à un contemporain de saint Paulin de Nole, à Symmaque, évêque de la ville en question. Cette circonstance résultait, d'après Mazzocchi, de l'inscription suivante, tracée en caractères gigantesques au sommet de la mosaïque :

SANCTAE MARIAE SYMMACHVS EPISCOPVS,

ainsi que de la beauté des figures, offrant une grande analogie

forma tradizionale di colomba. Nell' altro emiciclo è un mezza figura del Salvatore in atto di benedire. In ogni angolo della volta partono da un vase due rami di vite, in uno delle quali è un uccello che becca su d'un grappolo d'uva. In tutto questo prezioso avanzo, d'una più grande opera, si osserva un fare grandioso con sentimento puro e sensito in ogni singola sua parte. » (*Studj sui monumenti dell' Italia meridionale*).

1. J'ai décrit, dans mes *Études iconographiques et archéologiques sur le moyen âge* (Paris, Leroux; 1887, p. 48, 153), le pavement de la cathédrale de Padoue et renvoie le lecteur à ce volume pour de plus amples détails.

2. *Commentarii in marmoreum Neap. Kalendarium*, t. III, p. 705-786. Naples, 1755.

avec celles de la basilique de Sainte-Marie Majeure, à Rome, exécutées au v[e] siècle, sous le pape Sixte III.

La mosaïque exécutée sous les auspices de Symmaque décorait l'abside de l'antique cathédrale de Capoue; elle représentait, au centre, la Vierge tenant sur son sein l'Enfant Jésus; des ornements pleins d'élégance, que Mazzocchi s'abstient malheureusement de décrire, remplissaient le reste de la voûte. L'ensemble fut détruit en 1754, à l'occasion de réparations.

Je reproduis ci-dessous le passage de Mazzocchi relatif à cet insigne monument de l'art chrétien primitif. Bien d'autres détails doivent être contenus dans les notes manuscrites de ce savant, car il parle d'un sien « opusculum » conservé parmi ses notes et traitant de la cathédrale de Capoue. Mais je les ai en vain cherchées à Naples : ni la Bibliothèque nationale, ni la Brancaccienne ne les possèdent : « At vero Symmachus hic Capuae episcopus fuit : cujus festum in antiquo Capuanae ecclesiae kalendario apud Mich. Monachum in Sanctuario Capuano in diem XXII octobris incidebat, quo die hodiedum Symmachus is apud veterem Capuam situ primae classis uti patronus colitur. Nam ibi ejus corpus asservari (adhuc irrepertum tamen) in perillustri collegiale basilica S. Mariae (quae et oppido nomen S. Mariae indidit) vetus ejus diei oratio innuit. Quam dixi veterem basilicam eam antiquam ecclesiae Capuanae cathedralem fuisse, in quodam inter meas schedas opusculo ostensum a me fuit. Ea autem pervetusta ecclesia a S. Symmacho a fundamentis primum exstructa videtur; postea vero forsitan in eam, quae nunc est miram amplitudinem redacta fuit. Certe, si nihil aliud, pulcherrimum et[1] perantiquum musivum opus, quod usque ad annum[2] superiorem in apside basilicae conspiciebatur, hunc

1. « Musivum quod dixi, totam basilicae apsidem occupabat, in cujus medio S. Maria puerum Jesum in sinu gerens exhibebatur; cetera vero non inelegantibus ornamentis pro quinti saeculi captu distincta cernebantur usque ad extremum fornicem, quem occupabat inscriptio, de qua mox. »

2. « Usque ad proxime superiorem annum id opus musivum, praecipuum ejus basilicae ornamentum, perduravit. Quo demum anno ejusdem basilicae aeditui, ut ecclesiam in recentem formam exornarent, monumentum illud pessimo prorsus consilio dirui fecerunt. »

S. Symmachum auctorem habuit. In ejus enim musivi extremo fornice litteris plane cubitalibus legebatur :

SANCTAE MARIAE SVMMACHVS EPISCOPVS[1]

Fortasse dixeris, non liquere, hunc Symmachum musivi auctorem, eumdem fuisse illum, qui Paulino morienti adstitit. At musivi illius operis praestantia et mira (ut illis temporibus) pulchritudo plane eadem erat, atque illa quae in musivis romanae basilicæ S. Mariae Majoris conspicitur. Itaque nihil compertius afferre mihi videbar (quod in eod. opusculo demonstravi) quam factum id musivum fuisse paullo post aedem S. Mariae a Sixto III musivis exornatam ; cujus musiva opera a Franc. Blanchino illustrata fuerunt. Quum ergo S. Sixtus ab anno 432 sedere coeperit, paullo post illud tempus Symmachus capuanus, exemplo S. Sixti permotus, aedem S. Mariae primus Capuae excitavit, eidemque Deiparae nobilissimum musivum opus construi jussit. Ita S. Symmachi hujus tempora in S. Paulini aetatem pulchre incidunt ; quam diu autem Paulino superstes fuerit ignoramus[2]. »

MOSAÏQUE DE LA CATHÉDRALE DE CAPOUE

(Mosaïque du XIIe siècle, faussement attribuée au IXe.)

Sur la foi de Ciampini, on avait jusqu'ici classé parmi les productions du IXe au Xe siècle la mosaïque de la cathédrale de Capoue que ce savant a publiée et décrite dans le second vol. de ses *Vetera Monimenta* (p. 165-169, pl. LIV).

L'inscription de cette mosaïque était ainsi conçue :

CONDIDIT HANC AVLAM LANDVLFVS ET OTO· BEAVIT
MOENIA RES MOREM VITREVM DEDIT VGO DECOREM.

1. « Mich. Monachus in suo *Sanctuario* sic exhibuit : SANCTA MARIA (recto casu) SVMMACHVS EPISCOPVS, nullo prorsus intellectu. At postea dandi casu *Sanctae Mariae* in musivo exhiberi animadvertens, antedicta in *Recognitione* sui *Sanctuarii* recantavit. »

2. Mazzocchi, *Commentarii in marmoreum Neapol. Kalendarium*, t. III. Naples, 1755, p. 705-706.

L'erreur du savant antiquaire romain vient de ce que l'on ignorait de son temps l'époque à laquelle avait vécu l'archevêque Hugo, l'auteur du « vitreus decor » de la cathédrale. Nous savons aujourd'hui que ce prélat fit exécuter le travail en question en 1130 [1], c'est-à-dire à une date de deux siècles au moins postérieure à celle que l'on avait jusqu'ici adoptée.

Un recueil de la Bibliothèque du Vatican (fonds latin, n° 9063) renferme les lettres adressées à Ciampini par d. Erasme Gatolla, bibliothécaire du Mont-Cassin, au sujet de la gravure de la mosaïque capouane, seule reproduction qui nous reste de cet ouvrage intéressant, détruit en 1720 [1]. Ces lettres (n°s 264 et s. du recueil cité) ne laissent aucun doute sur l'exactitude de la gravure : « 1697, 1er juillet. Gli mando il designo delli mosaici, che sono nella catedrale di Capua, quali sono fatti avanti il millesimo, e ne' tratta di queste figure l'Ughello nel sesto tomo nell' arcivescori di Capua, Michele Monaco canonico capuano nel suo *Santuario Capuano*, et il P. Mabillon nel suo *Viagio d'Italia* » [2], etc.

MOSAIQUE D'AMALASONTE (Ve SIÈCLE).

Dans les fragments de Cassiodore publiés par M. Baudi de Vesme, on trouve la mention d'une mosaïque exécutée par ordre de la reine Amalasonte (535) : « Fecisti quoque, domina, palatium, quod te etiam ignotis evidenter ostenderet; quando et ingenti habitaculo residentis colligitur magnitudo. Renidet crusta marmorum concolor gemmis, sparsum aurum fulget in... s rotatas saxo... musivi minora describunt; et totum metallicis coloribus... ubi cer... a... ran... ur [3]. »

Nous n'avons pas de renseignements sur le lieu où se trouvait cet ouvrage et les lacunes du manuscrit publié par M. Baudi de

1. G. Jannelli, *Sacra Guida ovvero Descrizione storico-artistica-letteraria della chiesa cattedrale di Capua*; Naples, 1858, p. 18-19.
2. Jannelli, *loc. cit.*
3. *Mémoires de l'Académie de Turin*, 2e série, t. VIII, 1846, p. 192.

Vesme ne nous permettent pas de l'étudier dans ses détails. Mais le passage de Cassiodore nous apprend ce qu'il nous importait le plus de savoir, c'est qu'Amalasonte n'avait pas abandonné les traditions du grand Théodoric, un des protecteurs les plus éclairés de l'art dont nous écrivons l'histoire.

MOSAÏQUE DE LA CATHÉDRALE DE VERCEIL.

L'évêque Flavien, ayant restauré l'église de Saint-Eusèbe, à Verceil, entre 530 et 542, fit orner la voûte de l'abside d'une mosaïque représentant saint Eusèbe agenouillé devant un crucifix de forme grecque et l'évêque saint Limenius, successeur de saint Eusèbe : « (il mosaïco in cui) era espressa l'immagine di S. Eusebio posto con le ginocchia piegate a terra avanti di un crocifisso formato alla greca; si vedeva ancor l'immagine di S. Limenio vescovo, successore del medesimo S. Eusebio [1]. » Corbellini en donne une description analogue : (Saint Flavien) « fece ristorare le chiese rovinate, et la capella dov'era il corpo di S. Eusebio il martire fabricò di pietre smaltate di diversi colori alla mosaïca, colle figure di S. Eusebio e di S. Limenio e la sua inginocchiata inanti al crocifisso fatto alla greca [2]. »

Cette mosaïque fut détruite en 1572, en même temps que le chœur de la cathédrale.

L'inscription tracée au-dessous des figures s'était conservée jusqu'au siècle dernier dans un manuscrit du chanoine Modena, que le savant Ranza se proposait de publier : on en a aujourd'hui perdu toute trace. On sait seulement que les mots « metalla, vernantibus figuris, laminis, auro, argento, flumina » s'y trouvaient. Aussi le R. P. Bruzza a-t-il conjecturé avec beaucoup de raison que cette inscription était métrique et qu'elle faisait allusion aux marbres, aux feuilles d'or et d'argent, avec lesquels l'évêque Flavien avait orné le tombeau de saint Eusèbe ;

1. Cusano, *Disc. histor.*, p. 87.
2. *Vite de' vescovi di Vercelli*; Milan, 1643, p. 22.

il croit que le mot de « flumina » se rapportait aux fleuves du Paradis, qui sortaient probablement d'un monticule sur lequel était dressée une croix gemmée ; cette dernière hypothèse semblait au savant barnabite plus vraisemblable que celle d'un crucifix[1].

L'évêque Flavien fit, en outre, exécuter dans la coupole de la cathédrale des peintures dont on trouve une copie dans un long rouleau de parchemin conservé dans les archives capitulaires de Verceil, rouleau antérieur à l'an mil, d'après M. Gazzera[2]. Dans cette copie, chaque peinture (des scènes de la vie des apôtres) est accompagnée de deux vers léonins lui servant de commentaire et ajoutés après coup.

M. Gazzera, dans son travail sur les inscriptions chrétiennes du Piémont, a publié plusieurs de ces reproductions qui sont d'une exécution vraiment grossière et ne donnent qu'une idée approximative des originaux[3].

Je dois cependant ajouter que la composition, autant qu'on peut la deviner dans ces dessins informes, ne ressemble guère à celle des ouvrages du VI[e] siècle. Aussi serais-je d'avis d'attendre, pour assigner une date à ces ouvrages, que l'on ait produit des témoignages plus concluants.

MOSAÏQUE DE L'ÉGLISE D'OLONA (VIII[e] SIÈCLE).

Le roi Luitprand (712-744) fit exécuter des mosaïques dans l'église d'Olona dédiée à saint Anastase[4] : C'est ce qui résulte d'une inscription du manuscrit Palatin combiné avec un passage de Paul Diacre. Voici d'abord l'inscription rapportée dans le

1. Bruzza, *Iscrizioni antiche Vercellesi*; Rome, 1874, p. 341-342.
2. Gazzera, *Delle Iscrizioni cristiane antiche del Piemonte*; Turin, 1849, p. 108. Extr. des *Mémoires de l'Académie de Turin*, 2[e] série, t. XI, p. 112.
3. Pl. V, VI, VII.
4. D'après les *Antichità longobardico-milanesi* (t. I, p. 68, Milan, 1792), cette ville est identique à Cortelona.

manuscrit Palatin : « In Eccl. B. Anastasii quam construxit Leutbrandus rex. In Italia :

Ecce domus Domini perpulcro condita textu
Emicat et vario fulget distincta metallo,
Marmora cui pretiosa dedit museumque columnas
Roma, caput fidei, illustrant quam lumina mundi.
Euge auctor sacri princeps Leutbrande laboris.
Te tua felicem clamabunt acta per ævum
Qui propriae gentis cupiens ornare triumphos
His titulis patriam signasti denique totam [1].

Paul Diacre de son côté s'exprime comme suit : « (Rex Luitprandus) in Olonna nihilominus suo prohastio miro opere in honorem sancti Anastasii martyris, Christo domicilium statuit in quo et monasterium fecit [2]. »

D'après Furietti, l'édification de cette église aurait eu lieu en 725 [3].

MOSAÏQUE DU BAPTISTÈRE D'ALBENGA (DATE INCERTAINE).

Le baptistère d'Albenga, en Ligurie, renferme, dans une niche, des mosaïques appartenant, affirme-t-on, à l'art chrétien primitif et qui représentent, dans la partie supérieure, des étoiles et des oiseaux sur un fond bleu ; dans la partie inférieure, des brebis. On y remarque, en outre, quelques lettres romaines, vestiges de l'ancienne inscription. La date de cet ouvrage est inconnue, la conservation en est fort défectueuse. L'*Universal Art Inventory* qui l'a signalé, d'après le guide de Murray et d'après les notes de H. Cole, l'ancien directeur du Musée de South-Kensington, nous apprend qu'il est composé de cubes d'émail bleus, jaunes, rouges, ainsi que de fragments de pierre [4].

1. Gruter, *Corpus*, p. 1168, n° 8 ; éd. de 1616.
2. *De gestis Longob.*, lib. VI, cap. LVIII. Dans Muratori, *Rer. ital. Script.*, t. I, p. 510.
3. *De Musivis*, p. 81.
4. « Albenga (Italy). On the Riviera road. Baptistery formed of Roman columns and materials, with mosaics worked in an arched recess, and proba-

Ajoutons que l'édifice dont il fait partie a été construit avec des matériaux de provenance antique. D'après M. Nesbitt, il n'est guère postérieur au VIIIe ou IXe siècle : « Hardly later in date than the eighth or ninth century [1]. »

N'ayant pas vu ces mosaïques, je dois me borner à rapporter ici les témoignages des archéologues anglais qui ont eu l'occasion de les étudier.

E. MÜNTZ.

bly early christian, consisting partly of stone, and partly of enamel-bleu, yellow, and red, representing stars and birds on a blue ground in the upper part, and below sheep. Some Romans letters of an inscription remaining. Date uncertain, condition bad, much injured by damp. » (Murray, *Guide of Italy*, 9e éd. ; Ms. notes by H. Cole, *op. cit.*, p. 1.)

1. *The Archæologia*, vol. XL, p. 198.

FOUILLES

EXÉCUTÉES AUX ENVIRONS DE SÉVILLE

Du mois d'octobre 1889 au mois de mars 1890, j'ai eu l'occasion de résider en Espagne, et j'ai profité des facilités que j'y trouvais pour exécuter quelques fouilles aux environs de Séville. J'expose brièvement, dans les pages qui suivent, les résultats auxquels m'ont conduit mes recherches[1].

I. A *Coria del Rio*, qui tire son nom de l'ancienne Caura, s'élève une colline appelée le *cerro de San Juan*; elle est couverte de substructions antiques et surmontée d'une très ancienne chapelle de Saint-Jean, à demi enfouie sous le sol. Des troglodytes modernes y ont établi leur demeure, ce qui, joint à sa situation au bord du fleuve, lui donne une physionomie assez pittoresque. Le grès arénacé dont est composée la colline y rend les excavations très faciles. Je fis ouvrir une tranchée sur un point où, à deux reprises déjà, on avait mis au jour des tombeaux. Grâce aux bons offices de MM. le Dr Sierra-Cardenas, médecin à Coria, et Léon Morimont, ingénieur agricole, les travaux furent poussés avec activité. On découvrit successivement, presque à la même place, un tombeau en dos d'âne formé de larges tuiles de terre blanchâtre et contenant un squelette de femme en bon état, sans que rien, néanmoins, pût aider à en fixer la date; — plusieurs

1. Sur la géographie ancienne de la Bétique, cf. les *Memorias literarias de la Real Academia sevillana de buenas letras*, t. I, 1773; Cean-Bermudez, *Sumario de las antiguedades romanas que hay en España*, 1832; Hübner, *C. I. L.*, t. II, avec 2 cartes; Lopez, *Mapa del reyno de Sevilla*, et *Mapa del reyno de Cordoba*, 1767 et 1797, cartes utiles à consulter pour la toponymie et qui donnent l'indication des *despoblados*.

centaines de grosses briques (romaines), excellents matériaux de construction aussitôt accaparés par un des troglodytes, et enfin une hache polie, de type lacustre. La réunion d'objets aussi divers témoigne, en tout cas, d'un singulier bouleversement[1]. Les fouilles furent malheureusement arrêtées par la mauvaise volonté du fermier.

II. A *Alcolea del Rio*[2], situé comme Coria sur le Guadalquivir, je pus, grâce au Dr Guillermo Fernandez Mateo, acquérir les curieuses barques votives dont il a déjà été question dans la *Revue*, et visiter en détail l'emplacement de la ville romaine (*la Cava*). Une petite fouille, au point précis où avaient été découvertes les barques, ne produisit rien de nouveau.

III. A la *Peña de la Sal*, un peu en amont d'Alcolée, s'étendent, près de la fabrique de M. Saturnino Fernandez, les ruines de l'ancienne Arva. J'y travaillai pendant six semaines, seul ou en société avec MM. Bonsor et Clarke, l'un, fondateur du Musée de Carmona, l'autre, chargé d'une mission par l'Université de Cambridge. L'autorisation de fouiller m'avait été gracieusement accordée par D. Teodomiro Recuero, propriétaire des terrains. Les résultats furent satisfaisants. Deux bains romains furent déblayés, l'un, simple piscine de forme polygonale fort gracieuse, l'autre, petit édifice carré comprenant un réservoir communiquant avec l'aqueduc, et une salle garnie de colonnes. Non loin de là on découvrit au fond d'un puits trois marbres d'un certain mérite : un buste de Sérapis, une tête d'homme et une statuette[3]. Un peu plus haut, dans les ruines d'une maison, apparut une

1. Malgré tous ces indices, ce n'est pas là que l'on place d'ordinaire l'ancienne Caura, mais au lieu dit *Parado d'Encina*, où l'on voit effectivement des restes antiques. Le propriétaire, D. Antonio Perez, m'avait obligeamment offert d'y fouiller, mais le manque de temps ne me le permit pas.

2. L'ancienne *Canana* et non *Canama*, d'après une inscription recueillie sur les lieux par M. Bonsor.

3. Ces objets ont été donnés au petit musée de l'*Ateneo y Sociedad de excursiones* de Séville.

peinture murale, également assez remarquable [1]. Au cours des travaux on recueillit en outre un bon nombre de petits objets, tels que stiles, épingles, monnaies romaines de toutes les époques, et un fragment de fibule peut-être wisigothique. Les anses d'amphores, avec ou sans marques de potier, couvraient le sol; elles se trouvent d'ailleurs en abondance sur l'emplacement de toutes les localités anciennes (*despoblados*) du midi de l'Espagne. — Enfin, une circonstance heureuse vint aider nos explorations. Les travaux de la nouvelle route d'Alcolea à Lora mirent au jour toute une nécropole composée de caveaux en brique, de dimensions variables, quelques-uns fermés par une dalle. Ils contenaient les débris du squelette, malheureusement dépourvu de tout objet de nature à fixer une date. Une trentaine furent ouverts, détruits aussitôt pour livrer passage à la *carretera*; mais, suivant toutes probabilités, il en reste encore beaucoup à fouiller.

A quelle époque remonte ce curieux cimetière? C'est ce qu'il m'est impossible de déterminer. Il faut attendre le mémoire que M. Gilchrist Clarke, de retour de sa mission, s'occupe de préparer [2]. Mentionnons encore un grand sarcophage de plomb à tenons intérieurs en fer, trouvé 300 mètres plus loin, du côté de Lora. Comme il est absolument lisse, on ne peut guère le dater, mais il se rapproche assez d'un autre sarcophage découvert d'ornements caractéristiques de l'époque wisigothique, trouvé dernièrement à Italica et généreusement donné au Musée de Séville par M. Ariza. Citons encore, avant de quitter Arva, le grand chapiteau corinthien, les fûts de colonnes et les pilastres cannelés conservés dans la fabrique de M. Saturnino Fernandez; ils attestent l'existence d'un édifice considérable. Du reste, les ruines, encore mal déterminées [3], qui subsistent dans les terrains

1. Aujourd'hui au Musée de Carmona. M. Bonsor se propose de la publier. Elle représente un faune et une bacchante.

2. *Exploration archéologique du Guadalquivir, de Séville a Cordoue*. Depuis, deux jeunes archéologues déjà connus des lecteurs de la *Revue*, MM. Cascalès et Candau, ont entrepris une exploration analogue, de Séville à la mer. J'ignore quels en ont été les résultats.

3. Appelées dans le pays *el Castillejo*. Cf. ce qu'en dit Cean-Bermudez.

de D. Teodomiro Recuero, montrent assez qu'il y eut là une localité importante. Le long du fleuve courent des murs de soutènement formés de tessons de poterie superposés; des murs semblables ont été mis au jour dans l'intérieur des terres.

A moitié chemin entre la Peña et Alcolea existait encore, il y a peu de temps, une ruine assez considérable, mais informe[1]. Les travaux de la route l'ont fait disparaître avant qu'on eût pu déterminer à quel édifice elle appartenait. On recueillit auprès un sou d'or de Valentinien; c'est tout ce que j'en sais.

IV. La fameuse Italica[2], « la ciudad en que nacieron Trajano, Adriano y Teodosio », comme l'appelle un décret peu connu de Joseph Napoléon[3], ne pouvait être oubliée. Je m'entendis, pour des fouilles, avec l'alcade de Santi-Ponce[4] : en effet, malgré la véritable exploitation dont ses ruines sont l'objet depuis plusieurs siècles, la vieille colonie d'Adrien n'a jamais vu ses richesses archéologiques s'épuiser et réserve encore plus d'une surprise aux chercheurs. Je n'en veux pour preuve que cette superbe table de bronze couverte d'inscriptions, peut-être la plus grande dans son genre, trouvée il y a deux ans et arrivée au Musée de Madrid par l'intermédiaire de M. Ariza. Ce fut au lieu même de cette découverte, au milieu des ruines d'un édifice encore non classé (une sorte de galerie qui paraît avoir été divisée en com-

1. « *Las Torrecillas.* »

2. Cf. sur Italica le grand *Dictionnaire géographique* de Muñoz (1858); Florez, *España sagrada*, t. XII; Matute, *Bosquejo de la Italica* (1827); F. de Zevallos, *la Italica*; Igo de la Cortina, *Antiguedades de Italica*, 1840, etc.

3. *Gazetta de Sevilla*, 8 fév. 1810. Aux termes de ce décret : 1° le nom d'Italica (auquel a succédé celui de Santi-Ponce), est rétabli ; 2° le couvent de San-Isidro del Campo paye 50,000 réaux pour exécuter des fouilles; 3° des gardiens sont nommés pour protéger les ruines.

4. Ce village occupe, comme on sait, une partie de l'emplacement d'Italica. L'amphithéâtre appartient à l'État, qui en a confié l'entretien à une *commission des monuments historiques*. Les autres terrains sont la propriété de la commune et de divers particuliers. Démétrio de los Rios a consacré deux importants mémoires (1861 et 62) à l'amphithéâtre et aux thermes d'Italica; ils décrivent des mosaïques dont on connaît l'emplacement. On connaît la splendide mosaïque décrite en 1802, avec planches en couleur, par de Laborde : il n'en reste pas une pierre aujourd'hui.

partiments), que je commençai mes fouilles. N'ayant, au bout de huit jours, exhumé que des débris sans intérêt, je me tournai vers un point situé en plein champ, non loin des ruines du grand édifice qualifié de bains (*baños*), où certains indices me faisaient espérer meilleure chance. On découvrit bientôt, en effet, plusieurs tombeaux en maçonnerie contenant des urnes en terre noire, grossières mais assez pures de forme ; un « lacrymatoire » tordu par le feu, et plusieurs inscriptions funéraires d'une basse époque, gravées sur de petites plaques de marbre [1]. En même temps, un second cimetière, également romain mais tout autrement disposé, était déblayé sur les terrains qui bordent la grande route, vis-à-vis du couvent de San-Isidro. Les squelettes étaient couchés sous de larges tuiles en terre blanchâtre, presque à fleur de terre. D'après D. Gabriel Reyes, le propriétaire du champ, on y aurait découvert, il y a assez longtemps, d'autres squelettes dont le crâne et les mains étaient percés de longs clous en fer : je reproduis ce souvenir sous toutes réserves. Là s'arrêtent mes fouilles à Italica.

V. En dernier lieu je songeai à explorer le *cerro de la Camorra* près Lantejuela (district d'Osuna), que l'on soupçonne de renfermer les restes de l'ancienne Munda. L'autorisation me fut concédée avec une extrême bienveillance par le propriétaire, D. Ignazio de Cepeda. Mais la saison déjà trop avancée me força d'ajourner mes projets. Je compte les reprendre un jour avec l'aide que D. Diego Calderon, l'aimable représentant et parent de M. de Cepeda, a bien voulu m'offrir. La question de l'emplacement de Munda est en effet de celles qui ont le plus préoccupé les archéologues nationaux. Dès 1857, la *Real Academia de la historia* ouvrit un concours sur ce sujet. Le prix fut décerné aux frères Hurtado, dont le mémoire parut en 1861, sous le titre de *Munda Pompeiana* (in-4° de 515 p. et 2 plans). Les auteurs

1. Tous ces objets ont été remis au musée de la *Sociedad de excursiones*, et une copie des inscriptions à la Société des Antiquaires de France, pour son *Bulletin*.

placent Munda à Ronda-la-Vieja, mais M. Fernandez Guerra, dans son *Dictamen* paru la même année, conteste leur opinion, et propose lui-même le *cortijo de Dueñalta* situé près d'Osuna, comme notre *cerro de la Camorra*. Je ne cite ici que les avis principaux. Depuis, des ingénieurs militaires, envoyés à la demande de Napoléon III, allèrent chercher Munda près de Montilla, où l'avait déjà placée le *Dictionnaire* de Cortez et Lopez[1]. En 1870 enfin, la Société archéologique de Séville fit une excursion à la Camorra et en rendit compte dans son éphémère *Revue*. Les fouilles qu'elle projetait ne purent avoir lieu. Quant à M. Hübner, il s'abstient, ou plutôt il donne, sur sa carte de la Bétique, une petite localité nommée *Monda*, au sud-ouest de Malaga : mais elle est de celles *quibus tituli falsi tantum adscribuntur*[2]. On le voit, des fouilles heureuses trancheraient seules la question.

Arthur ENGEL.

1er décembre 1890.

1. Cf. Stoffel, *Histoire de Jules César*, t. II, p. 186 et pl. XXIV. Il identifie définitivement Munda avec Montilla.
2. Cf. également le *Dictionary* de Smith, article *Munda*.

LE THÉATRE DE POLYCLÈTE

RECONSTITUÉ

D'APRÈS UN MODULE

Par K. DUMON

LIT. CL. DOCTS[1]

Le mode de proportion employé par les architectes grecs a été jusqu'à ce jour le sujet de nombreux travaux; on peut les répartir en deux catégories.

Dans la première, on considère les proportions comme étant établies sur un canevas formé par certaines figures géométriques, telles que le triangle et le carré.

Les proportions, dans la seconde, résultent seulement de l'emploi d'un module, plus ou moins semblable à celui que Vitruve a défini. C'est à ce dernier système que se rattache le livre intéressant et érudit de M. K. Dumon.

On se rappelle en quels termes élogieux Pausanias parle de l'harmonie et de la beauté du théâtre d'Épidaure. Cet enthousiasme, si rare chez le Périégète, frappe tout d'abord l'auteur et le porte à rechercher quelle était chez les Grecs la signification précise des mots *Symétrie* et *Harmonie*.

Aristote se charge de la réponse : « *Symétrique* est la propriété qu'ont entre elles les lignes droites dans lesquelles une droite, prise pour unité, est contenue un nombre exact de fois ; et *Symétrie* signifie le rapport qu'ont entre elles les lignes droites qui contiennent un nombre exact de fois une droite prise pour unité. Par conséquent, *Symétrique* équivaut à « commensurable » et *Symétrie* à « commensurabilité » [2].

1. Ouvrage accompagné de 3 planches. 1 vol. in-4, Paris, E. Leroux.

2. C'est une interprétation de la définition d'Aristote, laquelle a d'abord été traduite littéralement par l'auteur.

L'autre définition est bien moins claire : « *Harmonie*, c'est un certain rapport entre des choses mixtes ou une composition de choses mixtes. »

Les termes *Symétrie* et *Harmonie* une fois définis, M. Dumon indique la cause qui, suivant lui, a été pendant si longtemps un obstacle à la découverte de l'exacte dimension des modules : c'est que les édifices grecs et romains ont toujours été relevés au moyen des mesures modernes, tandis qu'ils auraient dû l'être au moyen même des mesures antiques dont on s'était servi pour les élever.

On voit où tend l'auteur :

Si les monuments de l'architecture grecque sont conçus d'après une loi de symétrie, au sens antique du mot, les parties dont ils se composent doivent être rapportées à un module se rapportant lui-même au pied grec.

En conséquence, après un examen attentif des principales divisions du théâtre d'Épidaure, et non sans quelques tâtonnements, M. Dumon opère de la façon suivante sur la ligne qui mesure la distance comprise entre « le centre de l'orchestre et le mur de fond ». Il partage d'abord cette droite en six parties égales; une de ces divisions constitue le module. Puis, divisant le module, à son tour, en onze parties, il obtient le pied, au moyen d'une de ces subdivisions.

Exprimée en mètres, la longueur du module de Polyclète serait de $3^{m},416666$, et celle du pied grec de $0^{m},310606$. Ceci admis, il reste à vérifier si le module reconstitué met en lumière les symétries introduites par Polyclète dans son théâtre.

En ce qui regarde les dimensions générales, les grandes mesures du plan, le résultat n'est pas douteux; elles sont en relation les unes avec les autres, dans des rapports simples ou relativement simples. Mais il en est tout autrement lorsqu'on en vient aux divisions secondaires, à quelques-unes des parties du plan ; on les trouve absolument rebelles au module.

La difficulté n'est qu'apparente. Se rappelant à propos que le philosophe de Stagire définit l'harmonie « un certain rapport

entre des choses mixtes », l'auteur s'empresse d'entrer dans la voie que lui ouvre cette définition,

Il détermine un second module, qui ne se rapporte, il est vrai, en aucune façon au premier, puisque ces deux mesures ne sont pas commensurables entre elles [1], mais qui fournit le moyen de reconnaître les symétries existant entre certaines parties du plan, pour lesquelles le module primitif n'est pas une commune mesure.

Malgré cela, le résultat poursuivi est loin d'être complètement atteint. Plusieurs parties du plan s'obstinent à rester incommensurables.

Il faut donc recourir de nouveau au moyen qui vient d'être employé déjà; et le même motif qui a donné naissance à un module secondaire produit encore deux autres modules, dans de semblables conditions [2].

C'est par cette méthode complexe que l'auteur essaie de découvrir le secret des symétries et de l'harmonie du théâtre d'Épidaure; c'est par elle qu'il s'efforce de reconstituer, non le plan de cet édifice, parfaitement connu et plusieurs fois relevé, mais les opérations diverses que Polyclète a dû exécuter pour construire le tracé, ou mieux l'épure de ce plan. Car il était impossible de nommer autrement le réseau compliqué que forment les lignes de constructions et les croisements d'arcs, sur la grande feuille qui accompagne le livre.

Il serait puéril d'entreprendre l'analyse d'une épure que le lecteur n'a pas sous les yeux; on aura suffisamment compris d'ailleurs que, dans le cas présent, chaque longueur de lignes est obtenue par une ouverture de compas prise sur les multiples ou les subdivisions des différents modules, et que de la combinaison de ces grandeurs entre elles dépendent les symétries et finalement l'harmonie du théâtre. Ces divers rapports sont sensibles dans les planches jointes au texte.

1. Ce module est de 3p,570.
2. Les longueurs en pieds grecs de ces modules sont de 2p,809 pour l'un, et de 0p,760 pour l'autre.

Avant de poursuivre, quelques réflexions sont nécessaires.

Lorsqu'il s'agit de fixer le module, M. Dumon considère qu'il peut le prendre indifféremment sur un rayon de la circonférence intérieure de l'édifice, ou sur deux autres droites du plan. Mais ces droites, étant inégales, déterminent dans chaque cas un pied différent. Le premier a $0^m,3106$ de longueur, le second $0^m,3109$, et le dernier $0^m,3124$. « Dans l'embarras du choix, dit l'auteur, nous avons admis la grandeur de $0^m,3106$ comme base de notre plan. »

L'absence de cause déterminée dans cette option est de nature à motiver quelque inquiétude. Avec une grandeur métrique que l'on produit comme on le désire et avec l'emploi simultané de plusieurs modules indépendants les uns des autres, il n'est pas, en effet, d'édifices antiques ou modernes dont on ne puisse faire concorder entre elles les proportions comme on le souhaitera et autant qu'on le voudra. Remarquons, en outre, que le plan seul du théâtre a été l'objet des études de l'auteur. Tout porte à croire que les quatre modules de ce plan ne suffiraient pas à reconstituer les symétries en élévation; il serait probablement nécessaire de créer encore, en vue de ce résultat, d'autres unités du même genre.

Ces observations peuvent laisser quelque doute sur la parfaite identité de l'épure de M. Dumon avec les tracés de Polyclète: elles ne tendent pas cependant à infirmer en tout point la convenance de la méthode qu'il a suivie.

Vitruve, qui connaissait bien la théorie des proportions grecques, dit que la mesure d'une des parties d'un édifice est la mesure de toutes les autres. Mais en même temps qu'il affirme ce principe, il laisse entrevoir qu'on ne l'appliquait pas toujours de la même façon. Si le module était mesuré, en général, sur le diamètre de la colonne, on pouvait le prendre aussi sur la largeur du triglyphe, dans les édifices doriques, et même, en certains cas, sur la largeur totale de l'édifice.

C'est dans ces dernières conditions que M. Dumon opère, puisqu'il choisit pour module l'une des divisions du diamètre de l'orchestre. Parfois Vitruve considère comme des unités certains

membres d'architecture, les bases de colonnes et les corniches, par exemple, et il les subdivise en un nombre variable de parties, mais c'est à la condition que la proportion générale de ces corniches et de ces bases ait été obtenue auparavant, au moyen du module.

Ces unités ne sont pas, à vrai dire, des modules secondaires et indépendants des autres, comme ceux que M. Dumon a dû employer en dernier lieu ; mais elles ne sont pas tout à fait sans analogie avec eux.

L'auteur veut encore que le grand module de sa reconstitution soit multiple du pied grec.

Cette manière de voir peut se soutenir par de bonnes raisons. Il est dans la nature des choses que l'architecte cherche à faciliter autant que possible l'exécution de son œuvre, et la relation existant entre le pied et le module lui en fournissait le moyen. C'est, avant tout, une sorte de simplification, commode pour le constructeur; mais rien ne prouve, cependant, que cette relation ait jamais été un principe fondamental, dans le système modulaire des anciens.

Quand Vitruve associe ces deux idées, la dimension et la proportion, ce n'est pas pour établir entre elles un rapport de ce genre. Dans une ordonnance de colonnes, par exemple, les modules déterminant la hauteur de l'architrave seront distribués de façons différentes, suivant que les colonnes auront 15 ou 25 pieds de hauteur.

Si, dans d'autres cas, l'architecte romain exprime directement en pieds certaines hauteurs, comme celle d'un siège de théâtre, c'est par la raison surtout que ces dimensions sont sous la dépendance immédiate de ce que l'on est convenu d'appeler l'*échelle humaine*.

Depuis que l'on relève les édifices antiques avec précision, il y a peu de doute sur ce point, que chacun d'eux a été conçu d'après un module différent de celui des autres. Les efforts que l'on a tentés pour déduire de ces modules la grandeur du pied sont loin d'être concordants ; on peut même dire d'une manière

générale que l'on a trouvé autant de pieds que de modules et d'édifices, et quelquefois même plusieurs pieds pour un même édifice.

Ainsi le pied du Parthénon est de 0m,307 d'après M. Aurès, de 0m,3086 d'après M. Vasquez Queipo et de 0m,30899 d'après M. Michaelis, tandis que, suivant M. Hultsch, le pied de l'un des temples de Sélinonte est de 0m,310, et celui de l'Heræum de Samos, de 0m,314.

Pour expliquer ces différences, on a eu recours à l'hypothèse, plausible dans une certaine mesure, que le pied grec n'aurait pas eu toujours et partout une même valeur, que, pendant une longue période de temps, il aurait subi de successives diminutions. Tout en paraissant accepter cette hypothèse, M. Dumon fixe cependant la longueur du pied dont on se serait servi dans la construction du théâtre d'Épidaure à 0m,3106. Or, la fondation de cet édifice est postérieure à celle du Parthénon, lequel a eu pour mesure un pied de dimension moindre. Que devient dès lors la loi de décroissance du pied grec? Autant dire qu'elle est purement imaginaire.

Quoi qu'il en soit, les incertitudes que laisse subsister la reconstitution des modules et des pieds antiques montrent jusqu'à l'évidence que l'architecture grecque n'était pas une architecture *chiffrée*, dans le sens étroit que l'on attache d'ordinaire à cette expression. S'il en avait été ainsi, restituer les pieds et les modules n'offrirait pas beaucoup de difficulté; mais les édifices grecs ne seraient pas les œuvres d'art que nous admirons encore aujourd'hui.

On ne peut contester, croyons-nous, que chez les Grecs, les règles canoniques des proportions n'aient toujours eu un remarquable caractère d'élasticité. Relativement aux temples, il suffisait à l'architecte de combiner entre elles les nombreuses prescriptions qui visaient les symétries de ces édifices, pour imprimer de mille façons une expression toute personnelle à son œuvre.

Puis, en ce qui appartient surtout aux édifices civils, le théâtre, la palestre, etc., ces prescriptions étaient bien moins rigoureuses que pour les temples; elles consistaient simplement dans

l'indication de quelques rapports généraux, sur lesquels on n'insistait pas autrement.

Quoi de plus significatif à cet égard que cette citation de Vitruve faite par M. Dumon? « Les symétries ne peuvent toutefois répondre dans tous les théâtres à tous les rapports et à tous les effets. Il faut donc que l'architecte sache dans quelle proportion il est nécessaire de suivre la symétrie et dans lesquelles il est nécessaire de les modifier, suivant la nature des lieux et la grandeur de l'œuvre. »

C'est dire avec toute la netteté désirable que l'architecte écartait ou modifiait les symétries, au moment où, par une cause quelconque, elles commençaient à créer un obstacle à l'entière réalisation de ses vues.

M. Dumon donne à ces changements, qu'il a si bien mis en lumière, le nom expressif de *déviations*. Nous emparant de ce terme, nous dirons à notre tour que, sans les déviations, le Parthénon, au lieu d'être le chef-d'œuvre par excellence de l'architecture antique, ne serait qu'un temple comme tous les autres, que sans elles, le théâtre de Polyclète n'aurait jamais atteint le degré exceptionnel de perfection que l'on s'accorde à y reconnaître.

C'est aux déviations, pour tout dire, que les œuvres de l'architecture grecque doivent en grande partie leur charme et leur grâce. Supprimez-les et vous aurez des productions dont la valeur esthétique sera celle d'un édifice élevé par un ingénieur, suivant une formule.

M. Dumon l'a parfaitement compris : « les artistes, dit-il, en s'écartant de la construction régulière, ont eu pour but d'ajouter à la beauté; mais ils se servaient aussi des déviations dans un but d'utilité. »

On ne peut mieux dire; c'est à notre avis la vraie doctrine, celle que confirment à la fois les textes et les monuments.

Terminons donc en reconnaissant que les deux grandes méthodes suivies par les architectes grecs ont été l'une, d'apprendre à créer des symétries, et l'autre, de s'affranchir à propos de ces mêmes symétries.

Charles Chipiez.

NOTE

SUR QUELQUES MANUSCRITS ARCHÉOLOGIQUES

CONSERVÉS A SÉVILLE

M. Arthur Engel a profité de son dernier séjour à Séville pour dépouiller de curieux manuscrits archéologiques du XVIII[e] siècle existant à la fameuse Bibliothèque Colombine. Pour donner une idée de ces recueils, qui ne paraissent pas être appréciés à leur juste valeur (Hübner ne les a pas cités dans la bibliographie du *Corpus*, dans laquelle on trouve toutefois le nom du P. Hierro)[1], nous transcrirons simplement ou nous traduirons ici les titres des mémoires qui y sont contenus. Ils constituent encore une ample source d'informations pour les archéologues d'aujourd'hui, et montrent que l'étude de l'antiquité était déjà fort en vogue à Séville il y a cent ans. C'est grâce à don Simon de la Rosa, le savant bibliothécaire de la Colombine, que M. Engel a pu examiner les quatre volumes qui suivent : ils ne doivent pas être les seuls, mais l'absence d'un catalogue des manuscrits ne permet pas d'en dire davantage.

I. Le manuscrit du P. Hierro, jésuite, est un petit in-folio coté 338-105. Il remonte à 1765. En voici le contenu :

1. *Lapidario betico geografico*, ou Inscriptions de la Bétique avec leur provenance.

2. Note sur le *municipium Muniguense* (auj. *castillo de la Mulva*, près Tocina). Cette identification n'a pas varié.

3. *Averigaciones curiosas y noticias geograficas sobre varios pueblos romanos de la Baetica.*

Situation de 15 localités antiques de la Bétique : Ilipa, Osset, Caura, etc. — Sur le Bétis. — Sur les *conventus juridici* de la Bétique. — Sur les limites de ses divers peuples : Turdétans, Turdules, etc. — Sa population sous les Romains. — Monnaies singulières : Mantık, Amba, Arva, Iliberis, falsa, etc. Une nouvelle ville : la *respublica Callensis*. — Inscriptions inédites. — Situation de Saepone. — Villes synonomes de la Bétique.

4. Lettre de D. Fernando Lopez, curé de Montoro, sur l'assimilation de Monturque avec Ipagro (29 déc. 1764).

14 pages. — L'auteur conteste cette identification.

5. *Discursos geograficos de la Betica romana, sus limites, sus confinantes, sus rios, sus gentes, sus pueblos, sus nombres antiguos y modernos, y la situacion de cada uno.*

Ce chapitre est divisé en vingt discours.

6. *Reparos curiosos sobre la dissertacion de Onuba que acaba de salir.*

Critique du travail de D. A. J. del Barco, qui place l'antique Onuba à

1. Ils semblent pourtant avoir été utilisés en partie par les rédacteurs des *Memorias literarias* de 1773.

Huelva (1755). Hübner la met à Trigueros. — Suit une lettre au comte del Aguila sur le même sujet.

7. Inscriptions remises en 1753 au P. Hierro pour être soumises à son appréciation.

8. Sur une inscription celtibérienne, lettre de Marcos Merchante y Zuniga à D. Francesco Lasso de la Vega.

9. Notes pour un discours sur la ville d'Alcala del Rio.

10. Le *municipium Muniguense*.

11. Mémoire du licencié D. Pedro Munoz de Aguilar, avocat à Cordoue. 1742.

12. Procès-verbal de la découverte de sept tombeaux antiques à Cordoue en 1744, près de la porte de l'Osario.

13. Opinion de l'auteur (Rodriguez Quadrado) sur lesdits tombeaux.

14. Inscriptions d'Antequera (au nombre de 36), par L. J. Velasquez, 1766.

15. Inscriptions de Carthagène (19).

16. Le bourg de Cartama, près Malaga (10 inscriptions).

17. Antiquités d'Arastispi (Cauche-el-Viejo). (4 inscriptions.)

18. Seize inscriptions d'Espagne, copiées sur les originaux par Velasquez.

19. Quarante autres communiquées par des amateurs d'après des originaux ou des mss. ou reçues de mains dignes de foi.

20. Dix inscriptions diverses.

21. Dessin à la plume du temple de Talavera la Vieja en 1762.

22. Sur le temple du pont d'Alcantara, dédié à Trajan.

Templum in rupe Tagi superis et Caesare plenum,
Ars ubi materia vincitur ipsa sua, etc.

23. Index des monnaies municipales d'Espagne.

II. Volume in-folio couvert en parchemin et coté 339-105. Il est intitulé :

Explicaciones numismaticas sobre las medallas ó monedas consulares y de familias romanas de el gaditano aerario y celebrado musseo insist^o del marques de la Cañada el s^or d. Juan Thyrry, dadas a luz por el travajo y aplicaz^on misma de su hijo y hereditario el s^or d. Guillermo Thyrry... año MDCCXLIIX (1748). Con notas de Zevallos.

Ce recueil de numismatique contient :

1. Catalogue des monnaies de la République, par ordre alphabétique des familles.

2. Lettre de D. Guillermo Thyrry à D. Pedro de Villazevallos, accompagnée du catalogue des monnaies d'or que possédait son père.

Ce « thesoro nummario » comprenait 1,780 antiques et 806 modernes, dont 83 en or.

3. Description des antiquités du cabinet du marquis de Cañada « qu'il a fait dessiner en 13 planches pour être remises en France au comte de Kaylus, avril 1764 ».

Pierres gravées, lampes, bronzes, etc. Plusieurs provenances indiquées.

4. Monnaies qui manquent dans son cabinet.

5. Le médaillier cordobais de D. Pedro Leonardo de Villazevallos, citoyen de cette ville, † 1774.

« Ses fameuses collections numismatiques et lapidaires, ainsi que ses manuscrits, sont connus de tous », dit, dans ce chapitre, D. Manuel de Ayora, qui paraît en être l'auteur. Les 14 pages dont il se compose sont remplies de détails curieux.

6. Petit catalogue de monnaies antiques acquises par le P. Hierro.

7. Index géographique des monnaies.

8. *Onomasthi chorographia populationum.*

Catalogue de monnaies antiques.

9. *Medallas deconocidas de cobre del erario hispanico antiguo de D. P. de Villa-Zevallos.*

Dessins au crayon, assez grossiers, de monnaies puniques et celtibériennes.

10. *Medallas de oro gothicas del mismo.*

Quatre dessins à la plume, dont le curieux Léovigilde au revers *Cordoba bis optimit* (Heïss, *Wisigothes*, n° 10).

11. *Monedas imperiales del mismo.*

Quelques « deconocidas » et inédites à l'époque.

12. *Nombres y valores de las corrientes antiguas monedas* (*hoy medallas*) *de bronce romanas estimables.*

Prix des monnaies romaines à l'époque.

13. *Numos familiares y geograficos de bronce.*

14. *Explanacion antiguo lapidea de el museo del mismo*, año 1730.

Important chapitre. Commence par un « elenchus lapideus » donnant la provenance de chaque inscription avec renvoi à la description détaillée qui suit. — Légende de la plaque fixée à l'entrée du musée : « Opera mussanea antiquitatum inscriptionum D. Petri Leonardi de Villa et Zevallos sua in aede natali cordubensi ab eo recolta a. dni. 1740. » — Plan du local. — Catalogue détaillé des objets, avec leur provenance et le nom des vendeurs. — P. 192, curieuse inscription sépulcrale de Q. Marius Optatus « qui pisces jaculo capiebat. » — Comme on voit, rien de plus propre que ce chapitre pour se faire une idée des mœurs des collectionneurs espagnols de l'époque.

15. *Observaciones sobre las inscriptiones y lapidos nuevamente acquistados por el mismo.*

16. Une feuille de dessins de monnaies grecques, ramenées toutes au même module, suivant la coutume du temps.

17. Note sur le musée de Gosvinus Vilembrœkius, par Sigebert Havercamp.

III. Volume in-4° ms., parchemin, non coté. L'index donne les têtes de chapitre suivantes :

1. Tratado geografico y otros puntos de antiguedad de varios autores sevillanos, con noticias de D. Jose Maldonado y D. Martin Vasquez Siruela, y Rodrigo Caro D. Avila, sobre pueblos antiguos de la Betica.

2. Apuntes de un viaje á Estremadura, año 1801.

3. Ynscripciones de Sevilla y sus contornos.

4. Otras de Ytalica.
5. Otras cristianas.
6. Nota de varias inscripciones que tenia D. Nathan Wetherell en su fabrica de curtido llamada de San Diego.
7. Antiguedad, jurisdiccion y ecselencia del antiguo y moderno alcazar.
8. Trozos de la historia de Sevilla escrita por Peraza.
9. Otro sobre la alcazar y colegio major de S. Tomas, nra sna de la Antigua, y sobre el idolo canopo.
10. Oracion gratulatoria de D. Alonso Carrillo en su recibimiento de academico en la de historia.
11. Noticias de D. Jose Maldonado Davila año 1671, con enmiendas posteriores de D. Justino Matute y Gavinia.

Articles sur Castilleja, Menoba, Spoletinum, etc. avec nombreuses inscriptions, copies de monuments, anses d'amphores, etc.

12. Note sur la mosaïque d'Italica de M. de Laborde.

Cette splendide mosaïque a complètement disparu aujourd'hui. Il en est ou il en sera de même des autres monuments du même genre découverts depuis à Italica, car aucune mesure n'a été prise pour les protéger.

IV. Volume in-4° coté 32, et intitulé « Varias antiguedades » par Joseph Maldonado.

1. Voces... de la llave del Santo rey entre las reliquias de la iglesia de Sevilla.

Explication des mots arabes gravés sur la clé offerte au roi saint Ferdinand lorsqu'il entra dans Séville.

2. Martirio de Matidia.
3. Lugares ilienses de Andalucia.
4. Villa de Penaflor.
6. Villa de Esparinas.
7. Ciudad de Munda.

Pages 61 et suivantes sont figurées de nombreuses monnaies de la *colonia Iliturgitana* (près Andujar-el-Viejo), parmi lesquelles deux de Néron et de Maximien, imaginées par un faussaire du temps; elles portent au revers la légende *Superstitione christianorum deleta*. On remarque aussi deux pièces wisigothes également fausses d'Egica et de Theudius. La première présente au droit un globe crucigère accosté de la légende IN D. N.-ESI-CA-RX-S+ et au revers un temple à coupole haussé sur trois degrés, avec A-Ω-ILLITVR-GI-PI-VS. On ne connaît pas de monnaies au nom de Theudius, et on n'en a pas davantage d'Egica au nom d'Illiturgi. Elles pourraient donc figurer dans le chapitre des *Coins faux* qui clôt l'ouvrage de M. Heiss. — Page 107, monnaie douteuse de Spoletinum (auj. villa d'Espartina près Séville). Ni Heiss, ni Delgado ne donnent de monnaies de cette ville; elle ne figure pas non plus dans la description des falsifications placée dans les Prolégomènes de l'ouvrage de Delgado.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 1890

M. Schefer, président, fait connaître les décisions prises au sujet des concours ouverts pour divers prix.

La question relative à la *Chute des Omeyyades et à l'avènement des Abbassides*, qui avait été proposée sans succès pour le prix ordinaire, est retirée du concours.

L'Académie propose, pour le prix ordinaire, le sujet suivant :

Étude comparative du rituel brahmanique dans les Brahmanas et dans les Soutras. — Les concurrents devront s'attacher à instituer une comparaison précise entre deux ouvrages caractéristiques de l'une et l'autre série et à dégager de cette étude les conclusions historiques et religieuses qui paraîtront s'en déduire.

Pour le prix Bordin, l'Académie retire du concours la question relative aux *Chroniques de Normandie* et y substitue la question suivante, qu'elle met au concours pour l'année 1893 :

Étude critique sur l'authenticité des chartes relatives aux emprunts contractés par les croisés.

L'Académie propose en outre, pour le même prix, à décerner en 1893 :

Études sur les traductions françaises d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V.

Le prix Delalande-Guérineau sera décerné en 1894 au meilleur ouvrage *d'archéologie ou de littérature ancienne classique.*

M. de Nolhac, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, donne lecture d'un mémoire sur *Un ouvrage inédit de Pétrarque*, qu'il a retrouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. On sait qu'un des plus importants parmi les ouvrages latins dus à Pétrarque est un *De viris illustribus* emprunté à l'histoire romaine et resté inachevé. Il y a, dans un manuscrit qui jusqu'à présent semble unique, une autre rédaction de cet ouvrage antérieure à la rédaction connue et qui n'a jamais été signalée. Elle comprend treize biographies inédites appartenant à l'histoire de l'Orient et à la mythologie grecque. Ce recueil montre que Pétrarque avait commencé le *De viris* sur un plan tout autre et beaucoup plus vaste que celui qu'il a adopté ensuite. La série de biographies découverte par M. de Nolhac forme aujourd'hui un ouvrage distinct, resté inachevé, comme est resté inachevé le *De viris* que nous connaissions. Il est précédé d'une préface très étendue et fort curieuse, où Pétrarque explique le but de son ouvrage et la méthode qu'il a suivie pour contrôler le témoignage des historiens anciens qu'il avait à sa disposition. Cette préface et le travail qui l'accompagnent jettent un jour nouveau sur les études historiques au XIVe siècle : ils montrent dans Pétrarque le précurseur, très naïf encore mais très zélé, des savants orientalistes de notre temps.

M. l'abbé Duchesne présente le plan des fouilles qu'il a exécutées, au mois de septembre dernier, à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), sur l'emplacement de l'an-

cienne cathédrale d'Alet. Il a pu reconstituer avec précision le plan de l'édifice antique, qui doit avoir été construit, d'après ce qu'on sait de l'histoire locale, à la fin du xe siècle ou au commencement du xie. Les détails de l'architecture sont d'une grande simplicité, pour ne pas dire d'une extrême pauvreté ; ils conviennent bien, dit M. Duchesne, à la période de renaissance pénible qui suivit en ce pays l'invasion normande. Une particularité à remarquer est que l'édifice se terminait, à chacune de ses deux extrémités, par une abside semi-circulaire.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 1890

M. Renan présente à l'Académie un opuscule de S. M. l'empereur du Brésil, offert par lui l'été dernier au lycée Stanislas, à Cannes, à propos de la distribution des prix. « Ce sont, dit M. Renan, des sentences hébraïques, arabes, sanscrites, persanes ; d'autres sont des pensées pleines d'élévation, de S. M. l'empereur lui-même. Toutes ces maximes, écrites de la main de S. M. l'empereur et remarquablement autographiées, sont relatives à l'instruction, à la culture intellectuelle, à tout ce qui fait la valeur réelle de l'homme. L'Académie sera sans doute profondément touchée de ce beau cadeau. »

M. Schefer, président, annonce que l'Académie a décidé de maintenir au concours, pour le prix Bordin à décerner en 1894, la question relative à la langue berbère, en réduisant le programme de cette question à ces mots : *Étude sur les dialectes berbères.*

M. Deliste présente le *Catalogue raisonné de la collection de deniers mérovingiens de la trouvaille de Cimiez*, rédigé par feu M. Arnold Morel-Fatio (qui était propriétaire de cette collection et qui en a fait don à la Bibliothèque nationale), publié par M. Chabouillet, et l'*Inventaire sommaire des monnaies mérovingiennes de la collection d'Amécourt acquises par la Bibliothèque nationale*, rédigé par M. Maurice Prou.

M. Deloche, à propos de cette dernière présentation, propose de voter des remerciements à M. Delisle pour le zèle qu'il a mis à assurer à la collection nationale du Cabinet des médailles l'acquisition de la collection de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt.

L'Académie adopte par acclamation la proposition de M. Deloche.

M. Paul Meyer communique des détails sur un manuscrit de la cathédrale de Durham, qui renferme un recueil d'histoires édifiantes, composé dans la seconde moitié du xiiie siècle, par un franciscain anglais ou irlandais. Les récits de faits miraculeux y abondent. Plusieurs de ces faits sont donnés par l'auteur comme récents et garantis par le témoignage de tel ou tels de ses contemporains. Parmi ceux-ci, il nomme des personnages dont le nom est resté dans les lettres ou dans l'histoire, tels que saint Bonaventure, Roger Bacon, Thomas O'Quin, évêque de Clonmacnois, et Albert, archevêque d'Armagh.

M. René de La Blanchère met sous les yeux des membres de l'Académie un diptyque de plomb qui a été trouvé dans les fouilles exécutées par le service beylical tunisien des antiquités et des arts, à Sousse (Hadrumète), sous la direction de M. Doublet. Ce monument, qui renferme, dit M. de La Blanchère,

une figure de Vénus et l'Amour d'un caractère tout particulier, semble jusqu'à présent unique.

M. Oppert communique l'analyse d'un contrat babylonien, daté du 14 Ador de l'an 42 de Nabuchodonosor (février-mars 562 avant notre ère) et relatif à deux esclaves donnés en gage pour une dette. Ces deux esclaves sont une mère et son fils, la première appelée Akhat-Abisu (littéralement « sœur de son père », c'est-à-dire ressemblant à son père), l'autre Barachiel. Leur maîtresse, Gagâ, se réserve le droit de garder chez elle le jeune garçon qu'elle assigne en gage à son créancier et ne livre à celui-ci que la mère ; elle s'oblige, par compensation, à fournir chaque année une robe pour l'habillement de celle-ci.

M. Viollet signale l'intérêt d'une ordonnance royale, inédite et inconnue jusqu'ici, en date de février 1358, qui fut rendue sur la demande des États généraux des pays de langue d'oïl, alors assemblés à Paris. Le texte en a été retrouvé par M. Viollet aux Archives de la ville de Tours. Par cet acte, le dauphin Charles, régent, révoque toutes les concessions faites jusqu'alors aux États particuliers des diverses provinces du royaume.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 1890

M. Barbier de Meynard rend compte d'une mission épigraphique en Asie Mineure, qui a été confiée à M. Clément Huart, interprète de l'ambassade de France à Constantinople. Le but de la mission était de relever dans l'éyalet de Karamanie (ancienne Lycaonie et Isaurie), notamment à Konyah (Iconium), les inscriptions musulmanes et surtout celles du temps des princes seldjoukides (1087 à 1300 de notre ère). M. Huart a recueilli cinquante-huit inscriptions, pour la plupart arabes, dont vingt-cinq de l'époque des Seldjoukides. Ces textes fournissent des données nouvelles pour l'histoire de cette dynastie, qui, quoique turque d'origine, avait subi fortement l'influence de la Perse ancienne.

M. Huart a recueilli aussi deux inscriptions latines et une inscription grecque.

M. Héron de Villefosse fait ressortir, en quelques mots, l'intérêt de ces trois derniers textes, les plus importants qu'on ait recueillis jusqu'ici sur ce point. Les inscriptions latines sont deux dédicaces à Caracalla et à Lucius Aelius Verus, des années 212 et 137 de notre ère. L'inscription grecque mentionne un certain Julius Publius, λογιστής, ou curateur de la cité.

M. Viollet appelle l'attention de l'Académie sur une ordonnance de saint Louis, qui manque dans le *Recueil des ordonnances* de Laurière. Elle fut rendue en 1245, en vue de la prochaine croisade. Elle impose à tout les belligérants une trêve de cinq ans et oblige les créanciers des croisés à faire absoudre par l'autorité ecclésiastique ceux de leurs débiteurs contre qui ils auraient obtenu une sentence d'excommunication.

M. Casati met sous les yeux des membres de l'Académie :

1° Des reproductions des peintures de la dernière tombe peinte découverte en Étrurie, à Porano, à quelque distance d'Orvieto : on y voit divers personnages, un char à deux chevaux, une table servie pour le repas funèbre, une *lasa*, divi-

nité ailée, tenant en sa main le rouleau des actions du défunt; des inscriptions donnent le nom de la famille : *Thescanas* ;

2° Des bijoux d'or, provenant de Chiusi et d'Orvieto, travaillés avec la finesse propre à la joaillerie étrusque : boucles d'oreilles, spirales, ornements pour la coiffure des femmes, collier, etc. ;

3° Des bijoux de bronze, provenant d'Orvieto ;

4° Un miroir sur lequel est représenté un sujet mythologique proprement étrusque : un groupe de deux *lasas* ailées, nues et parées de bijoux.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1890

M. Renan présente des observations sur un passage du livre de Jésus, fils de Sirach, qui énumère tous les grands noms de la littérature hébraïque. On avait remarqué, dans cette liste, l'absence du nom de Job. M. Geiger, par une restitution très heureuse, mais trop peu connue, y a rétabli ce nom : il a montré que, s'il manque dans la traduction grecque qui nous a conservée cet ouvrage (le texte hébreu étant perdu), c'est par une méprise du traducteur. M. Renan, prenant et développant cette pensée, précise en quoi a dû consister la méprise en question et ce que devait porter le texte hébreu du passage mal rendu par l'auteur de la traduction grecque.

M. Hamy communique, de la part de M. G. Devéria, des recherches sur les inscriptions découvertes par M. Yadrintzeff (ou Iadrintsev) sur les bords de l'Orkhoun. Ces inscriptions appartiennent à une écriture non déchiffrée jusqu'ici, provisoirement dénommée tchoudique, la même qu'on trouve dans les inscriptions de l'Iénisséi, publiées récemment en Finlande : mais la publication de M. Yadrintzeff permet de se rendre un compte plus exact de cette écriture. Elle se compose de caractères alphabétiques, au nombre de 38 à 42. C'est donc un alphabet beaucoup plus riche que celui que les Tartares ont emprunté aux Nestoriens, au moins à partir du IXe siècle, et ces inscriptions ne peuvent, par suite, être attribuées à aucun des peuples qui, ayant dominé sur les bords de l'Orkhoun depuis la fondation du khanat des Ouïgours (744), ont adopté l'alphabet nestorien ou ses dérivés. Une des inscriptions de l'Orkhoun est en chinois, une autre est bilingue, chinoise et tchoudique. Dans la première, on lit un nom de peuple, les Kien-Kouen, qui cessa d'être en usage à partir de 758; dans l'autre, celui d'un beg, Kinè khan, qui fonda en 744 le khanat des Ouïgours.

M. Alexandre Bertrand communique, de la part de M. Léon Bidault, des détails sur les fouilles faites par cet archéologue dans un cimetière mérovingien des environs de Dijon, à Noiron-lez-Cîteaux. Il met ensuite sous les yeux des membres de l'Académie un magnifique spécimen de silex taillé à éclats, provenant de la découverte de Volgu (Saône-et-Loire), spécimen qu'il espère pouvoir acquérir ponr le Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.

M. Deloche, à propos de la première de ces deux communications, insiste sur la ressemblance que présentent entre eux les objets trouvés dans les sépultures franques des régions les plus diverses de la Gaule.

M. Clermont-Ganneau communique une inscription grecque de Sidon, de

l'an 64 de cette ville (47 ans avant notre ère), dont l'estampage lui a été envoyé par M. Durighello :

ΛΔΞΗΛΙΟΔΩΡΟΣ
ΑΠΟΛΛΟΝΙΟΥΤΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΦΑΝΟΥΣΑ
ΡΧΟΝΤΟΣΜΑΧΑΙΡΟ
ΠΟΙΩΝΘΕΩΙΑΓΙΩΙΥ
ΠΕΡΤΟΚΟΙΝΟΥ
(*sic*)

« L'an 64, Héliodore, fils d'Apollonios, fils d'Apollophane, archonte des couteliers, (a fait cette dédicace) au dieu saint pour la communauté. » La coutellerie sidonienne était renommée chez les anciens ; on en a trouvé de nombreux spécimens dans l'île de Sardaigne, où ils avaient été évidemment apportés par les marchands phéniciens. Sous la forme grecque de ce texte, on reconnaît d'ailleurs partout la pensée phénicienne. Le κοινὸν de la dernière ligne est le *gêv*, la communauté, mentionnée sous son nom sémitique dans un décret phénicien du Pirée, communiqué naguère à l'Académie par M. Renan. Le « dieu saint » est une appellation essentiellement sémitique; elle rappelle le surnom de *Qadosch* « saint », donné à la divinité aussi bien par la Bible que par diverses inscriptions phéniciennes. Enfin les noms propres Héliodore, Apollonius, Apollophane sont des traductions grecques de noms phéniciens, dont le premier devait être *Abd-Schémès*, « serviteur du Soleil », les deux autres des composés formés avec le nom du dieu Reseph, équivalent sémitique d'Apollon.

M. Renan confirme, sur les points essentiels, les conclusions de M. Clermont-Ganneau.

M. Paul Durrieu, conservateur adjoint au Musée du Louvre, lit une notice sur *Une peinture historique de Jean Foucquet.* — On sait depuis assez longtemps déjà, par les documents, que Jean Foucquet, le grand artiste tourangeau, a été peintre en titre du roi Louis XI. Mais, jusqu'ici, on n'avait encore retrouvé aucune des œuvres qu'il avait dû exécuter pour la cour de France. M. Paul Durrieu a fait une remarque qui modifie heureusement cet état de choses. Il a reconnu qu'un exemplaire des statuts de l'Ordre de Saint-Michel, appartenant à la Bibliothèque nationale (manuscrit français 19819), était l'exemplaire même du roi Louis XI, fondateur de l'Ordre, et que c'est indiscutablement Jean Foucquet qui a peint, en tête de ce volume destiné au souverain, une admirable composition représentant la tenue d'un chapitre de Saint-Michel. En dehors de sa haute valeur d'art, la peinture de Foucquet retrouvée par M. Durrieu présente un grand intérêt historique. Toutes les têtes des personnages représentés sont autant d'excellents portraits, malgré leurs dimensions exiguës. M. Durrieu arrive à identifier d'une façon certaine la plupart d'entre eux. En s'appuyant sur des particularités de costumes et d'attitudes ou sur des rapprochements avec d'autres monuments contemporains, il distingue, autour du roi Louis XI, dont Foucquet a particulièrement rendu les traits avec une remarquable puissance d'expression, le duc Charles de Guyenne, frère du roi, le duc Louis II de Bourbon, le comte de Rousillon, amiral de France, le grand maître Antoine de Chabannes, comte

Dammartin, Jean Bourré, l'homme d'État qui fut gouverneur du roi Charles VIII, le poète et orateur Jean Robertet, etc.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1890

M. l'abbé Duchesne fait une communication sur un manuscrit de saint Optat, qui contient une collection de pièces relatives aux origines du schisme donatiste. Il restitue le contenu primitif de ce recueil, qui ne nous a été conservé qu'en partie. C'est un dossier formé entre 330 et 347; saint Augustin et les évêques catholiques s'en servirent à la conférence de Carthage, en 411. On y trouve un groupe de lettres de l'empereur Constantin, dont M. Duchesne défend l'authenticité contre les attaques de M. Seeck. Il maintient, contre le même savant, la date du concile d'Arles, en 314.

M. Boissier insiste sur l'importance de la communication de M. l'abbé Duchesne. Les lettres de Constantin, contenues dans la collection d'Optat, sont pleines de sentiments chrétiens, et, comme elles remontent aux années qui suivirent la bataille du Pont-Milvius, elles prouvent que dès cette époque Constantin avait embrassé la foi nouvelle. En montrant que le dossier qui contient ces lettres a été formé entre 330 et 345, M. Duchesne rend l'authenticité des documents à peu près certaine et fournit ainsi un argument nouveau contre l'assertion de Zosime, qui prétend que Constantin ne se fit chrétien qu'après la mort de sa femme et de son fils.

M. Héron de Villefosse annonce une découverte épigraphique faite à Châlons-sur-Marne. On a trouvé, au fond d'un puits, les monuments funéraires de deux cavaliers d'un détachement de la 5e cohorte des Dalmates, cantonné à Châlons au IVe siècle de notre ère. Le premier monument porte le nom de *Plaianus equis in vixelatione Dalmatorum V*, le second celui de *Fur(ius) Antoninus circ(itor) n(umeri) Dal(matarum)*. Le *circitor* était un sous-officier chargé de surveiller les postes, une sorte d'officier de ronde. M. Héron de Villefosse met sous les yeux de ses confrères des photographies des monuments en question, qui lui ont été communiquées par M. René Lemaire.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 1890

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, annonce la découverte d'une série d'inscriptions trouvées sur la rive droite du Tibre, vers les *Prati di Castello*. Il y a jusqu'à 150 ou 200 lignes, en petits caractères. Ce sont des fragments des actes du collège des *XV viri sacris faciundis*. Quelques paragraphes se détachent en grandes et belles lettres du temps d'Auguste. L'un d'eux contient cette mention assez inattendue : « Carmen saeculare composuit Q. Horatius Flaccus. »

M. Clermont-Ganneau communique les légendes de deux anciens sceaux sémitiques de la collection du Musée Britannique. Le nom gravé sur l'un de ces sceaux, Nefîsî ou Nefoùsî, doit être rapproché de celui des Benê-Nefousîm, une des familles qui, selon les livres d'Esdras et de Néhémie, revinrent de la captivité de Babylone sous Zorobabel.

M. Oppert communique une note sur *le Persée chaldéen*. Il s'agit d'un héros de la mythologie chaldéenne, grand guerrier et grand chasseur, dont les exploits ont été racontés dans des textes cunéiformes. On ignorait jusqu'ici la véritable forme de son nom : ce nom, dans les textes, est écrit en caractères idéographiques, qu'on avait lu Istubar. M. Oppert a constaté que ce nom doit être lu Gilgamès et que le personnage en question est mentionné dans un passage d'Élien, qui complète nos renseignements sur cette légende. Comme le Persée grec, Gilgamès est le fils d'une princesse enfermée dans une tour, qu'un être invisible ou surnaturel a rendue mère ; il est précipité et sauvé par un aigle.

M. Lecoy de la Marche lit une étude sur la prise de la ville d'Elne en Roussillon par l'armée de Philippe le Hardi, en 1285. D'après l'étude des lieux, le dépouillement des archives des rois de Majorque et l'examen des chroniques contemporaines, l'auteur de la communication conclut que les assertions des auteurs catalans sur le massacre des habitants et la destruction de la ville sont empreintes d'une grande exagération. M. Lecoy de la Marche ajoute qu'il prépare un travail d'ensemble sur les relations de la France avec les rois de Majorque, souverains du Roussillon et de Montpellier.

M. Ernest Babelon, conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, commence une communication sur les monnaies et la chronologie des rois de Sidon antérieurs à Alexandre.

M. Babelon croit avoir retrouvé les noms de ces rois sur des monnaies perses émises en Phénicie au IVe siècle avant notre ère. Les noms qu'il lit sur ces monnaies, où ils sont écrits en abrégé, sont ceux de Straton Ier, de Tennès, de Gérostratos et de Straton II ; ils sont accompagnés de dates exprimées en années de règne.

La suite de la communication de M. Babelon est consacrée aux monnaies frappées en Cilicie par le satrape Mazaios et en Égypte par les satrapes qui gouvernèrent ce pays, au nom des rois de Perse avant l'arrivée d'Alexandre.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1890

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie des renseignements complémentaires sur les actes de *XV viri sacris faciundis*, dont il a parlé dans sa dernière lettre, et sur une autre inscription, portant les mots : *Salus Semoniana*.

M. le Dr Carton, médecin militaire à Souk-el-Arba (Tunisie), adresse à l'Académie une note sur une dédicace à Saturne, trouvée à Sidi-Mohammed-el-Azreg.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur l'histoire des Teutons, à propos d'un travail récent de M. le Dr Kossinna. Avec M. Kossinna et Müllenhoff, et contrairement à M. Mommsen, il pense que les Teutons ont fait leur apparition dans l'histoire en même temps que les Cimbres, en l'an 113 avant notre ère, et non pas seulement en l'an 103. L'autre thèse du même auteur, selon laquelle les Cimbres habitaient la Saxe actuelle, c'est-à-dire la vallée de l'Elbe, et non le Jutland, ne lui paraît pas destinée à prévaloir sur l'opinion reçue.

M. Levasseur signale une rectification importante qui vient d'être faite par un professeur de l'Université de Gand, M. Hulin, à un passage des *Prolégomènes* de Benjamin Guérard sur le *Polyptique* d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Près. M. Guérard, d'après les calculs fondés, disait-il, sur l'examen du texte du *Polyptyque*, avait évalué la partie connue du domaine de Saint-Germain-des-Prés, au XIe siècle, à 221,019 hectares, dont 197,927 en bois. M. Hulin a refait sur le texte du document, parcelle par parcelle, le calcul approximatif des surfaces boisées, et il est arrivé à un total de 13,000 à 17,000 hectares tout au plus : ce qui réduit le total général à moins de 40,000 hectares.

M. Levasseur, qui dans son livre sur la *Population française* avait pris les renseignements fournis par le *Polyptyque* pour base d'une hypothèse sur la densité de la population en Gaule au IXe siècle, déclare qu'il renonce maintenant à cette hypothèse. Il lui avait paru légitime de conclure d'une superficie de 2,210 kilomètres carrés à l'ensemble du pays; mais un territoire de moins de 400 kilomètres carrés lui semble, pour un pareil calcul, une base tout à fait insuffisante.

M. Maspero communique, de la part de M. Casanova, membre de la mission archéologique française au Caire, une figurine de terre cuite qui a été trouvée dans les faubourgs du Caire et qui appartient à MM. Innès. Elle représente un bouquetin aux cornes recourbées, probablement le bouquetin à manchettes, si fréquent encore aujourd'hui dans le désert de l'Égypte. On y lit une inscription arabe qui se traduit ainsi : « L'imam c'est el-Hakim-billah. » C'est la profession de foi d'un croyant druse : on sait que les Druses ont rendu et rendent encore un culte au veau et parfois à la gazelle, et le bouquetin est au nombre des animaux que le peuple d'Égypte confond sous le nom générique de gazelles. M. Schefer possède un objet analogue à celui-ci, mais en bronze et avec une inscription persane.

M. Ernest Babelon termine sa communication sur les monnaies de rois de Sidon sous la domination des Perses achéménides.

Les monnaies étudiées dans ce mémoire portent, d'un côté, la galère sidonienne, de l'autre l'image du Roi des Rois, dans un char traîné par trois chevaux, suivi d'un satrape ou d'un roi tributaire à pied. La légende se compose, sur la plupart, de deux lettres phéniciennes et d'un chiffre. M. Babelon répartit ces monnaies en groupes caractérisés chacun à la fois par la légende et par l'aspect ou la facture des pièces : il reconnaît dans chaque groupe les monnaies d'un personnage distinct, soit un roi de Sidon, soit un satrape perse d'Égypte (après qu'Artaxerxès III, Ochus eut reconquis ce pays en 345), soit le satrape de Cilicie, Mazaios. Il voit dans les lettres phéniciennes les initiales des noms des divers princes, et, dans les chiffres, les dates, formulées par les années de leurs règnes. Il reconstitue ainsi, d'après ces données, la chronologie des rois de Sidon :

1° Un roi innommé mort en 374;
2° Straton Ier, 374-362;
3° Tennès, 362-350;
4° Interrègne, 350-349.

5° Evagoras II (roi dépossédé de Salamine), 349-346;
6° Stralon II, 346-332.

En janvier 332, la prise de Sidon par Alexandre met fin à la dynastie.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 1890

M. d'Arbois de Jubainville termine sa communication sur les Teutons. Selon M. Kossinna, dit-il, les Teutons habitaient la vallée du Mein, c'est-à-dire la Bavière septentrionale; ils étaient celtes, et leur nom est gaulois. Cela n'est pas démontré. Le nom des Teutons paraît remonter à une date où les Germains n'avaient pas encore déformé leur langue par la substitution des consonnes. Les Gaulois, et, grâce aux Gaulois, les Romains l'ont conservé sous sa forme primitive. C'est ainsi, ajoute M. d'Arbois ds Jubainville, que chez nous Mayence est un mot plus archaïque que Mainz, sa forme allemande.

M. Edmond Le Blant communique à l'Académie la reproduction d'une gravure sur bois du Térence édité à Lyon par Trechsel en 1493. Dans le rez-de-chaussée d'un théâtre, représenté sur cette gravure, le dessinateur a figuré les *fornices* où se tenaient les filles publiques et y a placé une scène rapportée par saint Ambroise et par les actes des martyrs, l'histoire de sainte Théodora, enfermée par ordre du juge païen dans un lieu de débauche et délivrée par saint Didyme.

M. Schefer communique à l'Académie, au nom de M. de Mély, le plan de Constantinople au moyen âge que M. le comte Riant avait préparé pour la Société de l'Orient latin.

M. Germain Bapst communique des recherches sur la décoration et la mise en scène des mystères du moyen âge. Il traite successivement de la structure du théâtre, de la composition de l'auditoire, du rôle des femmes sur la scène, des décors, du costume et des accessoires. Il termine par un chapitre sur la peinture décorative et les peintres décorateurs, où il montre de célèbres miniaturistes, Jean Foucquet et autres, qui ne craignirent pas de s'abaisser à peindre des toiles de fond pour la représention des mystères.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1890

L'Académie procède au renouvellement annuel du bureau. M. Oppert, vice-président sortant, est élu président pour l'année 1891. M. Alexandre Bertrand est élu vice-président.

M. Schefer, président, annonce que l'Académie a élu :

Correspondants étrangers : M. Kern, à Leyde, en remplacement de M. de Kremer, décédé; M. Wattenbach à Berlin, en remplacement de sir Henry Yule, décédé; M. Schuchhardt, à Gratz, en remplacement de M. de Sickel, élu associé de l'Académie;

Correspondant français : le P. Delattre, à Carthage, en remplacement de M. Deschamps de Pas, décédé

SÉANCE DU 2 JANVIER 1891

M. Schefer, président sortant, appelle à prendre place au bureau M. Oppert, élu président pour 1891, et M. Alexandre Bertrand, élu vice-président.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie divers envois du R. P. Delattre, son correspondant à Carthage :

1° L'épitaphe d'un soldat de la première cohorte urbaine, corps détaché de la garde municipale de Rome et envoyé en Afrique pour fournir aux procurateurs une milice capable de les aider dans la perception et le recouvrement des revenus impériaux, en même temps que pour leur prêter main-forte dans la garde des domaines de l'empereur ;

2° Une note sur une mosaïque païenne, ornée d'un médaillon central, qui représente l'Amour et Psyché, avec des inscriptions latines qui font allusion à la toute-puissance de l'Amour ;

3° Un fragment d'inscription donnant une liste des soldats légionnaires avec l'indication de la patrie de chacun d'eux : les cités désignées appartiennent à la Lusitanie et à l'Italie.

M. Edmond Le Blant communique, de la part de M. Helbig, correspondant de l'Académie, un plaque de collier d'esclave, en bronze, trouvée près de Velletri. On y lit une inscription ainsi conçue : *Asellus servus Prajecti officialis praefecti annonis foras muru[m] exivi. Tene me, quia fugi, reduc me ad Flor... ad to[n]sores.*

Ce texte ne présente pas de difficultés ; M. l'abbé Duchesne fait observer que les mots *ad Flor...* doivent se lire *ad Flo[ram]* et désignent certainement les abords du temple de Flore, sur le Quirinal.

M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, dans une lettre adressée au président de l'Académie, signale les travaux de M. le professeur Pigorini sur les terramares ou villes préhistoriques de l'Émilie. L'exploration d'une terramare à Castellazzo-di-Fontanellato (province de Parme) a montré que ces anciennes cités italiques étaient bâties sur le même plan que celles des Étrusques : on retrouve, dans les unes comme dans les autres, la forme quadrilatérale, l'*agger* et le fossé, le *decumanus* et le *cardo*. Ces faits, pense M. Geffroy, doivent être rapprochés des anciennes légendes « sur la fondation de Rome, sur la *Roma quadrata*, avec son orientation augurale, son *agger*, son fossé sacré, sur le pont de bois exempt de tout fer, sur tant de souvenirs de l'âge de bronze, conservés dans la Rome primitive ».

M. de Lasteyrie commence la lecture d'un mémoire sur les substructions anciennes de l'église de Saint-Martin de Tours, mises au jour au cours des fouilles poursuivies de 1860 à 1887. Il combat l'opinion de M. Ratel et de Mgr Chevalier, qui ont cru reconnaître dans une partie des fragments découverts les restes de la basilique construite par saint Perpet ou Perpétue, évêque de Tours dans la seconde moitié du ve siècle. Selon lui, rien de ce qui a été retrouvé ne remonte plus haut que l'époque carolingienne, et il serait chimérique de prétendre retrouver quoi que ce soit de l'édifice du ve siècle ; l'église a été trop souvent détruite et rebâtie pour avoir conservé des fragments aussi anciens.

L'hypothèse de MM. Ratel et Chevalier, si on l'adoptait, entraînerait pour la science archéologique des conséquences aussi inattendues qu'invraisemblables. Cette hypothèse est d'ailleurs fondée sur une prétende restitution de la basilique de saint Perpet, jadis tentée par Jules Quicherat. M. de Lasteyrie se propose d'examiner, dans la prochaine séance, la valeur de cette restitution et de réfuter les conséquences qu'on a voulu en tirer.

Ouvrage présenté par M. Schlumberger : Engel (A.) et Serrure (R.), *Traité de numismatique du moyen âge*, tome I.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1891

M. de Lasteyrie, terminant la lecture de son mémoire sur la basilique de Saint-Martin de Tours, construite au v[e] siècle par l'évêque saint Perpet, critique la restitution de cette basilique, proposée autrefois par Jules Quicherat. Il rejette plusieurs points de cette restitution et montre qu'elle a induit en erreur les archéologues qui ont étudié les restes mis au jour dans les dernières fouilles. Selon M. de Lasteyrie, tous les débris que ces archéologues ont voulu rapporter au temps de saint Perpet remontent au plus tôt à l'époque carolingienne.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1891

M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, dans une lettre adressée au président de l'Académie, annonce une nouvelle découverte due à M. de Rossi : celle des restes de la basilique de Saint-Silvestre, avec les traces des sépultures de plusieurs papes, du v[e] au vi[e] siècle.

M. Heuzey annonce qu'un archéologue danois, M. Kinch, vient de découvrir en Macédoine, près de la ville de Niausta, une peinture grecque, appliquée sur la muraille d'une chambre funéraire. On sait combien les peintures de l'époque classique sont rares en pays grecs. Le sujet de celle-ci est un combat entre un cavalier et un fantassin barbare. Dans le costume du cavalier, on remarque une seconde tunique jaune à manches étroites, sous un chiton bleu à bordures rouges, une peau de panthère, servant de housse, un casque en forme de bonnet phrygien, de couleur cramoisie, dont le frontal seul a le ton de l'or ou du cuivre. Le fantassin a le visage presque noir; il porte un bonnet blanc, semblable au bashlik perse, une tunique verte à manches, des anaxyrides rouges et un bouclier ovale. La peinture n'est pas de premier ordre, elle paraît exécutée rapidement; mais elle se recommande par un caractère étonnant de mouvement et de vie. Le barbare semble crier en se défendant; le cheval du Grec, maigre, nerveux, plein de feu, galope avec un entrain superbe. On remarque le même caractère dans les peintures de certains vases et dans les batailles d'Alexandre, sculptées sur les sarcophages découverts à Sidon par Hamdi-Bey : c'est un signe d'époque.

M. Grandidier, de l'Académie des sciences, lit une note sur l'origine du nom de Madagascar. Ce nom a d'abord été employé par Marco Polo, pour désigner le pays de Madgocho, situé sur la côte orientale d'Afrique, au nord

de l'Équateur. Martin Behaim, auteur d'un célèbre globe exécuté en 1492, comprit mal Marco Polo et figura une île imaginaire, à laquelle il donna ce même nom. Quand l'île que nous nommons aujourd'hui Madagascar fut découverte par les Portugais, en 1500, on l'appela d'abord l'île Saint-Laurent, et certaines cartes figurent Saint-Laurent et Madagascar comme deux îles distinctes. Enfin Oronce Finé, en 1531, s'aperçut de l'erreur, mais, au lieu de supprimer purement et simplement la fabuleuse Madagascar, il en donna le nom à l'île Saint-Laurent, qui l'a gardé.

M. Marcel Schwob lit une note sur *Une œuvre perdue de François Villon*. Cette œuvre est le « rommant du Pet au Diable », que Villon mentionne dans son *Grand Testament* et qu'on avait pris pour un ouvrage imaginaire; M. Schwob pense que ce roman a dû exister réellement et qu'il fut la première composition littéraire du poète. L'occasion en fut sans doute donnée par une série de rixes entre les écoliers de l'Université de Paris et les sergents de la prévôté, qui eurent lieu de 1451 à 1453. Les registres du Parlement témoignent que les écoliers avaient enlevé et transporté sur la montagne Sainte-Geneviève une pierre nommée le Pet au Diable, auprès de laquelle ils organisaient des danses.

M. Frantz Funck-Brentano communique des recherches sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302), où les troupes du roi de France furent vaincues par les milices flamandes. Contrairement à l'opinion de MM. Kœhler, général allemand, et Pirenne, professeur à l'Université de Gand, M. Funck-Brentano rejette le récit des historiens du parti flamand, qui attribuent la victoire à l'héroïsme des milices de Flandre, et adopte la version française, d'après laquelle la chevalerie de Philippe le Bel fut amenée par surprise et précipitée dans les fossés dont elle ignorait l'existence. Cette version, ajoute-t-il, reçoit une confirmation définitive de plusieurs documents inédits découverts par lui et M. H. Moranvillé, tant aux Archives nationales qu'à la Bibliothèque nationale.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1891

M. l'abbé Duchesne lit une étude sur le texte des actes des martyres africaines sainte Perpétue et sainte Félicité. Ces actes n'ont été connus longtemps qu'en latin. Deux savants, l'un Anglais, l'autre Américain, MM. Harris et Gifford, en ont récemment découvert et publié une rédaction grecque, qu'ils ont considérée comme le texte original, sur lequel le latin aurait été traduit. M. Duchesne soutient l'opinion opposée. Une série de faux sens qui se rencontrent dans le texte grec et qui ne peuvent s'expliquer que par l'inaptitude du rédacteur de ce texte à rendre exactement certains termes latins (particulièrement les termes relatifs au costume) prouvent que le latin est l'original et le grec la traduction. La version grecque a pourtant un intérêt; elle nous a seule conservé le nom de la patrie de sainte Perpétue, *Thuburbo minus*, aujourd'hui Tebourba, près de Carthage.

M. Ravaisson annonce une découverte qui confirme sa théorie sur la restitution de la Vénus de Milo. A Locres, dans la Grande-Grèce, on a trouvé un bas-relief de terre cuite (remontant, selon M. Orsi, directeur des fouilles, à l'époque

de Phidias), où l'on voit une figure de femme qui rappelle la Vénus de Milo, groupée avec une figure de guerrier qui rappelle le Mars Borghèse; elle se tourne vers lui et s'appuie sur son épaule.

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, annonce par lettre la découverte :

1° D'une plateforme et des restes de plusieurs petits temples sur la rive gauche du Tibre, en amont du pont Saint-Ange;

2° De diverses inscriptions mises au jour au cours des travaux rendus nécessaires par la construction des quais de Rome ;

3° D'un édifice antique et de plusieurs fragments épigraphiques, à Sarzana, sur l'emplacement de l'ancienne Luna (Étrurie) ;

4° D'un monument triomphal, érigé à Trajan en 108 ou 109, trouvé près d'Adam-Klissi (Dobroudja) par M. Tocilesco, professeur à Bukarest.

M. Maspero annonce que M. Bouriant vient de découvrir deux monuments portant des noms de la IXe ou de la Xe dynastie héracléopolitaine :

« L'un est une palette de scribe au cartouche Merikarî, du prince qui est nommé dans une des inscriptions de Siout. L'autre est un vase de bronze sur les parois duquel sont découpées à jour les légendes du roi Mirâbrî Kîti, que les fragments du Canon royal de Turin mettent dans la Xe dynastie. M. Bouriant pense que ces objets viennent de Thèbes: j'ai tout lieu de croire qu'ils proviennent des tombeaux découverts à quelque distance de Siout, il y a trois ans, et qui, d'après ce que j'en connais, sont de l'époque héracléopolitaine.

« La découverte de M. Bouriant est des plus importantes. Les dynasties héracléopolitaines ont été longtemps introuvables sur le sol : les quelques monuments qui en subsistaient étaient classés dans la XIIIe. Je leur avais attribué les beaux tombeaux de Siout, et les travaux de M. Griffith m'avaient donné raison. Voici maintenant un roi nouveau khiti qui se manifeste, grâce à M. Bouriant. Je lui attribue un certain nombre de scarabées au cartouche Mirâbrî qui n'étaient pas classés jusqu'à présent. »

M. de Lasteyrie commence la seconde lecture de son mémoire sur la basilique de Saint-Martin de Tours.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1891

M. Siméon Luce lit une note intitulée : *Du Guesclin et les ducs de Berry et de Bourgogne, à propos d'une relique de la Passion.* D'après un acte notarié dressé à Riom en 1376 et conservé aujourd'hui aux Archives de la Côte-d'Or, qui lui a été signalé par M. Prost et communiqué par M. Joseph Garnier, M. Luce expose l'histoire d'un fragment d'un des clous de la croix du Christ, conservé jadis à la Sainte-Chapelle de Bourges. Cette relique, portée par Pierre le Cruel à la bataille de Montiel (1369), fut successivement prise, à cette bataille même, par le connétable Du Guesclin, puis donnée, en 1373, par Du Guesclin à Jean, duc de Berry, et, en 1376, par le duc de Berry à son frère Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

M. Noel Valois signale un ouvrage inédit d'Honoré Bonet, prieur de Salon,

auteur de l'*Arbre des batailles*. Cet ouvrage, conservé dans deux manuscrits, l'un à Rome, l'autre à Paris, porte pour titre : *Somnium super materia scismatis*. Il fut écrit en 1394 et renferme un tableau saisissant de l'état politique de l'Europe à cette date. Il fait bien comprendre le peu de secours que l'Église devait attendre des souverains chrétiens, au milieu des épreuves du grand schisme d'Occident. On y trouve, en outre, des détails nouveaux sur la vie et la carrière de l'auteur.

M. le comte de Charencey communique des *Recherches lexicographiques sur la langue basque*.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1891

M. le comte de Lasteyrie termine la seconde lecture de son mémoire sur la basilique de Saint-Martin de Tours.

M. Henri Weil annonce la découverte de nouveaux fragments d'Euripide, trouvés par M. Flinders Petrie dans un tombeau de Kurob (Fayoum), déchiffrés par MM. Sayce et Mahaffy et publiés par ce dernier dans l'*Hermathena*. D'après d'autres papiers trouvés dans les mêmes caisses de momie, on suppose que ces vers ont été copiés vers l'an 230 avant notre ère. Ils appartiennent à la dernière partie de l'*Antiope*, partie qui, sans être la plus dramatique de la pièce, offre néanmoins un intérêt sérieux. Les deux fils de Zeus et d'Antiope vont prendre le gouvernement de Thèbes. Hermès, apportant les ordres de Zeus, fait la paix entre ces deux princes et le roi Lycos, forcé de se démettre. Il annonce qu'aux sons de la lyre d'Amphion, des quartiers de rochers viendront d'eux-mêmes former les murs de Thèbes. C'est la revanche du poète et du penseur, qui avait, dit M. Weil, soutenu la prééminence des choses de l'esprit contre son frère, le défenseur de l'éducation exclusive du corps et des choses d'une utilité immédiate. Amphion avait cédé, il avait renoncé à sa lyre ; il se trouve que la lyre est bonne à quelque chose.

M. Julien Havet, conservateur adjoint de la Bibliothèque nationale, lit une note sur la date des couronnements des rois Hugues Capet et Robert le Pieux.

On a cru pouvoir alléguer, pour fixer les dates de ces deux cérémonies, un fragment de chronique de Saint-Benoît-sur-Loire, publié au XVIe siècle par Pierre Pithou et réimprimé dans le *Recueil des historiens de France*. M. J. Havet montre que ce texte, altéré par des interpolations modernes, n'a pas la valeur qu'on lui attribuait. Les seuls témoignages qui doivent faire autorité sont ceux de l'historien Richer et des Annales de Saint-Denis.

Il résulte de ces textes que Hugues Capet fut couronné à Noyon, le mercredi 1er juin 987, dix jours à peine après la mort du dernier roi carolingien Louis V, qui était survenue le 21 ou le 22 mai. La cérémonie fut probablement renouvelée le dimanche 3 juillet suivant. Robert, associé cette année même au trône paternel, fut couronné dans la cathédrale d'Orléans, le vendredi 30 décembre 987. Ces diverses solennités furent présidées par l'archevêque de Reims, Adalbéron.

(*Revue Critique*.) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DES 5 ET 12 NOVEMBRE 1890

M. le Président fait part à la Société de la mort de M. Victor Guérin, membre honoraire, décédé le 21 septembre dernier à la Tour (Seine-et-Marne).

Il met sous les yeux des membres de la Société un estampage de la petite plaque d'argent avec inscription trouvée à Demeuvre, près Baccarat, par M. Payard, associé correspondant; il communique de la part du même deux photographies d'une stèle et d'un bas-relief découverts également à Demeuvre.

M. le capitaine Espérandieu, correspondant de la Société, adresse une lettre sur une urne funéraire trouvée à Vichy et conservée au Musée de Moulins. Elle porte les mots. *C : J(ulii) Cintuomi.*

M. l'abbé Bouillet, associé correspondant, communique au nom de M. le capitaine Lucot, associé correspondant à Châlons-sur-Marne, les photographies d'une inscription latine et d'une stèle portant une inscription latine au-dessous d'un bas-relief représentant sur la face de gauche un personnage debout; sur la face antérieure un cavalier lançant un javelot sur un cerf que l'on voit sur la face de droite. Ces objets ont été découverts au commencement du mois d'octobre sur l'emplacement de l'ancien évêché, en creusant les fondations du nouveau collège Saint-Étienne.

M. Babelon lit de la part de M. Prost, membre résidant, le commencement d'une dissertation sur les différents noms d'Aix-la-Chapelle.

M. Bertrand, membre résidant, communique à la Société des fragments d'objets gaulois découverts dans les ruines du temple de Mercure, au pied du Puy-de-Dôme.

M. Émile Molinier, membre résidant, présente à la Société une répétition possédée par le Musée du Louvre d'un tableau acquis récemment par le Musée de Munich et que l'on a cru pouvoir attribuer à Léonard de Vinci. Le tableau du Louvre est très certainement une œuvre flamande et rien ne prouve que le tableau de Munich soit un original italien. Tout au plus peut-on supposer que ces deux tableaux sont des copies exécutées par des Flamands d'après un original perdu. MM. Müntz et Durrieu se rangent à l'opinion de M. Molinier.

M. Héron de Villefosse, membre résidant, annonce qu'il a reçu deux statuettes fausses trouvés à Poitiers. Il lit en même temps une lettre de M. Dumas, d'Orléans, qui apprend que ces objets étaient fabriqués à Paris, rue de la Huchette. Le mode de fabrication est indiqué dans cette lettre, qui sera publiée dans le *Bulletin.*

M. de Barthélemy, membre résidant, lit de la part de M. le chanoine Lucot, associé correspondant, un mémoire sur une verrière de l'église Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne.

M. Michon, associé correspondant, communique à la Société deux petits colliers d'origine grecque, et un pendant de collier, d'origine byzantine, acquis par le Musée du Louvre.

M. Courajod, membre résidant, rapproche la décoration du temple Saint-Jean à Poitiers de celle de nombreux sarcophages mérovingiens, des ossuaires judéo-grecs du Musée du Louvre et des ossuaires qui ont été publiés par M. Clermont-Ganneau dans la *Revue archéologique.*

M. l'abbé Duchesne conteste cette théorie.

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1890

M. Corroyer fait une communication sur les peintures de la fin du XIIIe siècle qui viennent d'être découvertes dans la coupole de la cathédrale de Cahors. Elles représentent les quatre grands prophètes, quatre petits et l'apothéose de saint Étienne.

M. l'abbé Batifol met sous les yeux des membres de la Société la photographie d'une Vierge du XVe siècle qu'il a vue à Corigliano en Calabre, exécutée aux frais d'Athanase Chalkeopylos, mort évêque de Gerare.

M. de Villemoisy lit une note sur la découverte en 1889, à Chambalud (Isère), de plus de deux mille oboles de Marseille et d'une bague formée d'un fil d'or.

M. Bapst, membre résidant, fait une communication sur la mise en scène des mystères du moyen âge, et fait passer sous les yeux des membres de la Société le fac-similé d'une miniature du mystère de Sainte-Apolline par Jean Fouquet, d'après le ms. appartenant à M. Funck Brentano, de Francfort et la photographie d'une gravure du Térence de Trechsel de 1492; il en conclut que les théâtres du moyen âge étaient quelquefois constitués comme de nos jours avec des loges à clés, que la mise en scène était des plus soignées et souvent confiée aux grands peintres du temps. La communication provoque des observations de MM. Durrieu, Le Blant, l'abbé Batifol et Prost.

M. le baron de Geymuller, à propos de la communication faite par M. Molinier sur une Vierge du Musée du Louvre, dit que la Vierge de Munich, dont celle du Louvre peut passer pour une copie, est certainement une œuvre italienne et selon toute probabilité un original de Léonard de Vinci, mais une œuvre de sa jeunesse.

M. de Barthélemy lit de la part de M. Nicolas Kharousin un mémoire sur les anciennes églises russes construites en forme de tentes.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBE 1890

Présentation d'une notice de M. Paul du Châtellier relative à un crâne trépané conservé à Brest et recueilli dans une sépulture bretonne du temps de la pierre polie.

Communication par M. Jules Martha d'un mémoire expliquant les représentations de la fuite de Dédale sur une stèle funéraire étrusque du IIIe siècle avant notre ère.

M. Vauvillé lit une note sur deux enceintes fortifiées de la vallée de la Somme antérieures à la conquête romaine.

M. Destrées, de Bruxelles, confirme que les marques par lui relevées en France

sur les œuvres des imagiers flamands et brabançons de la Renaissance appartiennent moins aux imagiers qu'aux ghildes dont ils faisaient partie.

M. de Villefosse rectifie la lecture donnée par un journal de la Marne des inscriptions funéraires récemment découvertes à Châlons-sur-Marne et datant selon toute vraisemblance de l'expédition de l'empereur Julien contre les Barbares envahisseurs du Rhône.

M. Mowat emprunte à cette occasion à la *Notitia dignitatum* un texte établissant que deux cohortes d'auxiliaires dalmates ont tenu garnison en Gaule.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1890

M. Vauvillé, associé correspondant, continue la lecture de son mémoire sur les fouilles qu'il a faites avec le colonel de la Noé dans les enceintes fortifiées de la vallée de la Somme.

M. Mowat, membre résidant, fait une communication sur une inscription grecque qui existait à Ayde; elle complète ce que M. Mowat en a dit dans une séance précédente.

M. Chatel, associé correspondant, communique un Jupiter en bronze découvert à Pupillin par M. l'abbé Guichard, curé de Pupillin.

M. Guillaume, membre résidant, fait passer sous les yeux des membres de la Société des photographies d'une mosaïque trouvée à Reims; elle représente, au milieu, deux athlètes nus luttant. M. Héron de Villefosse, à propos de cette mosaïque, dit quelques mots d'une mosaïque du Musée du Louvre, trouvée par M. Renan en Syrie et dans laquelle on a employé des cubes de verre et des cubes de terre cuite. M. Mowat dit en avoir vu en Angleterre ayant des cubes de terre cuite. M. Flouest parle aussi des cubes de terre rouge de la villa d'Ancy appartenant à M. Frédéric Moreau.

M. Michon, associé correspondant, fait une communication sur un objet trouvé en Corse, à Aleria, sur le mur d'une construction faite avec des matériaux fort anciens et qui porte des fragments d'une inscription. Il communique l'estampage d'une inscription trouvée par lui à Calenzana près Calvi.

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1890

M. de Lasteyrie fait une communication sur l'ivoire du Musée d'Amiens représentant saint Remi; il avait appartenu précédemment à M. le Dr Rigollot, qui l'avait étudié mais mal daté. M. du Sommerard pensait qu'il était presque contemporain de Clovis, d'autres comme l'abbé Corblet l'attribuent au XIe siècle. M. Westwood l'attribue au Xe. A l'Exposition rétrospective on lui a donné la date du XIIe siècle. M. de Lasteyrie en donne la description et de la vue des chaussures et des vêtements il conclut qu'il n'est pas postérieur au Xe siècle.

M. Blanchet continue la lecture d'un mémoire sur les figurines gallo-romaines.

M. le comte de Fleury lit un mémoire sur certains forts de terre de la Vistule dont quelques-uns remontent à la période romaine; d'autres ont été construits au Xe siècle.

M. Flouest fait une communication sur la statuette en bronze découverte à Pupillin par M. l'abbé Guichard, curé de cette localité, dans une villa agraire assez richement décorée : on y a trouvé nombre d'antiquités romaines. Cette villa remonterait au commencement de la domination romaine; ruinée une fois par un incendie, elle aurait été reconstruite puis détruite à l'époque des invasions ; elle fut réédifiée une troisième fois et encore brûlée. Cette statuette d'un travail fini représente le dieu au maillet très fréquent en Franche-Comté. Bien qu'elle indique une période de décadence elle reste tout à fait conforme au type consacré.

SÉANCE DU 7 JANVIER 1891

Après l'installation du bureau élu pour l'année, M. Nicolas Soultanoff, professeur d'histoire et d'architecture à l'Institut des ingénieurs civils de Saint-Pétersbourg, est admis à lire une étude fort intéressante et écoutée avec la plus sympathique attention sur les origines de l'art russe et ses principaux caractères aux différentes époques.

M. Héron de Villefosse signale la découverte aux environs de Rodez d'une inscription de l'époque romaine concernant un intendant des domaines impériaux investi de fonctions importantes dans l'administration locale.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1891

M. Prost communique la suite de son travail sur Aix-la-Chapelle.

M. Engel donne lecture d'une note de M. George Bonsor relative à une exploration archéologique du Guedalquivir, de Cordoue à Séville; les dénominations modernes y sont comparées aux noms anciens mentionnés dans Pline. M. G. Bonsor examine en outre le résultat des fouilles qu'il a exécutées dans un grand nombre de ces localités. M. Engel a pris personnellement part à cette exploration en ce qui concerne la localité d'ARVA aujourd'hui la Feña de la Sol.

M. Mowat donne quelques détails sur un diplôme militaire de l'an 148 de notre ère, découvert en Hongrie et qu'il avait déjà signalé en 1884 dans le *Bulletin épigraphique*. Ce document fournit l'énumération de douze corps auxiliaires avec leurs noms ethniques.

M. Blanchet continue la lecture de son mémoire sur les figures en terre cuite de la Gaule romaine.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

E. Cabrol, *Voyage en Grèce, notes et impressions*, 1889. 1 vol. in-4, Jouaust, 1890. M. Élie Cabrol, qui m'est connu seulement par son livre, est un homme de goûts distingués, qui s'intéresse à la science et aux arts sans être ni savant n artiste, qui cultive son esprit par de beaux voyages entrepris en bonne compagnie et qui a trouvé plaisir à fixer le souvenir de ses promenades dans le livre que nous avons sous les yeux. Ce livre, par son exécution élégante et presque somptueuse, est digne des monuments dont il donne la description et l'image; il sera d'autant mieux accueilli qu'il n'a pas de prétention à l'originalité. L'auteur n'a point fait de fouilles; il n'apporte pas de théories ambitieuses et hasardées; mais il a étudié avec soin les édifices qu'il visitait et les statues ou bas-reliefs que lui offraient les musées. Il en parle sans emphase, en connaisseur intelligent et judicieux, dans un style simple et de bon aloi; il donne sur eux tous les renseignements nécessaires pour que l'on comprenne bien les vues présentées par les excellentes héliogravures, au nombre de vingt et une, qui sont l'ornement de ce volume, et dont le motif a été choisi avec beaucoup de discernement. Nous en citerons particulièrement une, qui reproduit un très beau dessin d'un des plus brillants pensionnaires de notre Académie de France à Rome, du sculpteur Puech; c'est un bronze du Musée central, attribué à l'école de Sicyone. Quatre planches gravées, qui sont placées à la fin du volume, éclaircissent ce que dit le voyageur des bâtiments de l'Acropole et surtout du Parthénon et de l'Érechtéion.

G. Perrot.

— Nous signalons à l'attention de tous ceux qu'intéressent les antiquités phéniciennes l'intéressante étude que le P. Delattre vient de publier sous ce titre : *Les tombeaux puniques de Carthage* (in-8, Lyon, Mougin-Rusand). On y trouvera réunis tous les détails nécessaires sur les tombeaux de l'époque punique qui ont été découverts et fouillés à Carthage soit par le P. Delattre lui-même, soit par d'autres explorateurs. Toutes ces découvertes se complètent et s'éclairent les unes les autres. Grâce aux recherches du P. Delattre et aux matériaux qu'il a réunis, le chapitre que j'ai consacré dans l'*Histoire de l'art*, t. III, à la tombe phénicienne en Afrique et à son mobilier devrait aujourd'hui être très augmenté ; il y a là aussi des indications curieuses sur l'art du céramiste carthaginois. G. P.

— *Cours d'archéologie arabe* donné à Genève par M. Max van Berchem, Dr phil. La Société académique de Genève a été fondée en 1888 d'après l'exemple donné à Bâle en 1835 et Berne en 1884; groupant autour d'elle les amis des études supérieures, elle a pour but de suppléer par l'initiative privée à l'exiguité des ressources de l'Uniuersité. L'État de Genève s'impose déjà de grands sacrifices, mais les sommes allouées étaient insuffisantes pour maintenir l'Université à la hauteur de son passé, du renom scientifique que, d'ancienne date, elle avait su s'acquérir.

La Société académique remédie à cet état de choses ; ses fonds lui permettent de créer ou de compléter des chaires, d'accorder des subventions à des personnalités étrangères pour les retenir à Genève, d'augmenter les bibliothèques des facultés ; elle se réserve aussi de donner la parole à des savants qui, n'appartenant pas au corps enseignant, se trouveraient n'avoir pas de chaire à leur disposition.

C'est dans cette idée que la Société académique s'est adressée à M. Max van Berchem, docteur en philologie de l'Université de Leipsig, pour le prier de donner un cours d'archéologie arabe. Le cours aura lieu les mercredis et samedis à 1 heure à partir du 12 novembre et comprendra les branches suivantes :

Introduction. — Esquisse de l'histoire des Arabes et des dynasties musulmanes en Égypte et en Syrie.

Architecture. — Origine et développement des méthodes et des éléments de construction. Principaux types de l'architecture musulmane, éléments constitutifs de la mosquée. Tableau général des styles musulmans.

Étude des monuments du groupe syro-égyptien (architecture religieuse, civile et militaire), sculpture, peinture, décoration, et arts industriels.

Épigraphie. — Origine et développement de l'alphabet phénicien. Épigraphie arabe ; méthode de déchiffrement. Étude de quelques inscriptions du groupe syro-égyptien ; déductions paléographiques et historiques. Photographie et estampage.

Numismatique. — Monnaies de l'Égypte et de la Syrie. Jetons de verre, intailles et cachets. Déductions paléographiques et historiques.

Papyrus arabes de l'Égypte. — Déductions paléographiques et historiques.

M. van Berchem est l'auteur d'une thèse remarquable sur *La propriété territoriale et l'impôt foncier sous les premiers califes*, et de plusieurs autres ouvrages d'archéologie et de philologie. Les travaux de M. van Berchem, ses voyages répétés en Orient, ne sauraient manquer d'apporter un grand intérêt à un sujet qui, croyons-nous, n'a jamais encore été présenté en chaire sous cette forme générale. Nous lui souhaitons donc tout le succès qu'il mérite.

Emile Duval.

— Le quatorzième fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, ou plutôt par MM. Saglio et Pottier, vient de paraître (Don-Ele). Nous y remarquons les articles suivants : Fin de l'article *Donaria* (Homolle) ; *Dos* (Caillemer, Baudry) ; *Drachma* (Fr. Lenormant) ; *Draco* (E. Pottier) ; *Duumviri juri dicundo* (G. Humbert) ; *Duumviri*, puis *decemviri*, puis *quindecim viri sacris faciundis* (G. Bloch) ; *Ebur* (Alfred Jacob) ; *Edictum* (G. Humbert) ; *Educatio* (Paul Girard, E. Pottier) ; *Eggyé* (Caillemer) ; *Eisaggelia* (Callemer) ; *Eisphora* (Ch. Lécrivain) ; *Ekklesia* (G. Glotz).

— *Comptes rendus* (proceedings) *de la Société d'archéologie biblique*, t. XII, 20e session, 5e séance, 4 mars 1890. — J.-H. Gladstone, *Sur le cuivre et le bronze de l'Égypte et de l'Assyrie ancienne* (analyses intéressantes qui viennent confirmer les résultats de celles qu'a déjà entreprises M. Berthelot). — G.

Maspero, *Sur le sens des mots Nouît et Haît.* — D[r] A. Wiedemann, *Un prince oublié.* — Karl Piehl, *Errata à un précédent article.* — F.-L. Griffith, *Notes sur des textes égyptiens du Moyen Empire,* II. — Rev. C.-J. Ball, *Le nouvel accadien* (suite).

— *Société d'archéologie biblique.* Comptes rendus des séances (*Proceedings*). T. XII, 20e session, partie 6 : Rev. C. de Cara, *Lettre. Les Hétéens* (émet l'idée que l'Amathunte de Cypre n'est qu'un doublet de l'Hamath de Syrie et que les Hétéens ont colonisé l'île de Cypre et lui ont donné sa plus ancienne civilisation, conjecture qui semblerait confirmée par ce fait, que l'alphabet cypriote dérive de l'alphabet hétéen). — D[r] Moïse Schwab, *Les coupes magiques et l'hydromancie dans l'antiquité orientale* (cinq planches). — Le P. Renouf, *Les noms d'Isis et d'Osiris.* — Le P. Renouf. *Neith de Saïs.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, vol. XII, vingtième session, sixième séance, 6 mai 1890. — P. Le Page Renouf, *Le caractère sacerdotal de la plus ancienne civilisation égyptienne.* — P. Le Page Renouf, *Seb ou Qeb*; *Sechet et Sechemet.* — Karl Piehl, *Notes de philologie égyptienne* (suite).

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung,* t. XV, cahier I. — B. Graef, *Le groupe des Tyranicides et les ouvrages qui s'en rapprochent par le style, à Athènes.* — R. Weisshæupl, *Lécythe funéraire attique* (pl. I). — O. Rossbach, *De la Némésis d'Agoracritos.* — E. Szanto, *Sur l'histoire de Thasos.* — A. Brueckner, *Sculptures en tuf de l'Acropole d'Athènes*; II. *Le plus grand des frontons où est figurée la lutte de Triton et d'Hercule* (pl. II). — R. Heberdey, *Sur la statue d'Anténor.* — Mélanges : H. Schliemann, *Inscriptions d'Ilion.* — A. E. Kondoléon, *Inscription de Nisyros.* — *Bibliographie.* — *Procès-verbaux des séances.*

— *Revue des Études grecques*, t. III, n° 9, janvier-mars 1890. — D.-Bikélas, *Le marquis de Queux de Saint-Hilaire.* — A. Croiset, *Simonide de Céos.* — Salomon Reinach. *Inscriptions inédites d'Asie Mineure, recueillies par le capitaine Callier* (1830-1834). — Th. Reinach, *Le collectivisme des Grecs de Lipari.* — Chronique. — *Bulletin archéologique* (T. R.) — *Correspondance grecque* (D. B.) — *Nouvelles diverses.* — *Actes de l'Association. Ouvrages offerts.* — *Comptes rendus bibliographiques.*

— *Revue historique*, n° de septembre-octobre 1890 (15e année). Albert Vandal. *Négociations avec la Russie relatives au second mariage de Napoléon I[er].* — Ch.-V. Langlois. *Les « Archives de l'histoire de France ».* — L. Batiffol. *Les archives de l'empire russe à Moscou, d'après M. J. Chimko.* — Desclozeaux. *L'ambassade de Sully en Angleterre en* 1601 *et les « Économie royales ».* — Alfred Morel-Fatio. *Don José Marchena et la propagande révolutionnaire en Espagne en* 1792 *et* 1793. — *Lettre* de M. l'abbé Perretti *sur le lieu d'origine de Christophe Colomb.*

— *Revue historique*, n° de novembre-décembre 1890 (15e année). B. de Mandrot. *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours* 1433-1477, suite et fin. — M. Prou,

De la nature du service militaire dû par les roturiers aux XIe *et* XIIe *siècles.* — L. Vignols. *Le commerce hollandais et les congrégations juives à la fin du* XVIIe *siècle.*

— *Revue historique*, n° de janvier-février 1891 (16e année). G. Fagniez. *Richelieu et l'Allemagne* (1624-1630). — Th. Reinach. *Les « Periochae » de la guerre sociale.* — H. Hauser. *Antoine de Bourbon et l'Allemagne* (1560-1561).

— *Bullettino di archeologia cristiana del c. G. B de Rossi.* 4e série, 6e année, nos 3 et 4. *Priscilla et les Acilius Glabrion* : 1. De l'hypogée des Acilius près le *cubiculum* de San Crescenzione; 2. Le dernier *cubiculum* du caveau des Acilius Glabrion et là un *arcosolium* orné de figures en mosaïque; 3. Graffite où est invoquée Priscilla; 4. De la Priscilla invoquée par les visiteurs du caveau des Acilius; 5. Poésie funéraire d'un personnage du IVe ou du Ve siècle, où Priscilla est nommée; 6. Si et comment les nouvelles découvertes peuvent se concilier avec les anciennes conjectures au sujet du gentilice de Pudente et de Priscilla; 7. Aquila et Prisca et les Acilius Glabrion.

Inscriptions trouvées devant l'église des Saints-Cosme et Damien sur la voie sacrée : 1. Inscriptions relatives à l'église des Saints-Cosme et Damien; 2. Inscriptions provenant des cimetières suburbains et fragments de lettres damasiennes; 3. Les fragments métriques en lettres damasiennes ont trait probablement à l'éloge des saint Jean et Paul. — *Épitaphe métrique de la vierge Irénée, sœur de Damase.* — *Tabernacle, autel et sa boîte aux reliques dans l'église de Saint-Étienne, près Fiano Romano.* — *Conclusion du tome XXV.* (M. de Rossi annonce qu'il continuera la publication du *Bulletin* et en donne les raisons.) *Explication des planches.*

— *Bullettino della commissione archæologica comunale di Roma*, 18e année, fascicule 5 : R. Lanciani, *Recherches sur les quatorze régions urbaines* (pl. IX et X). — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome.* — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée.* — Bibiographie. — Fascicule 6 : Ignazio Guidi, *Inscriptions hébraïques trouvées récemment dans le Transtévère.* — Lugari, *La série des « Vicarii urbis Romæ » et les actes de Saint-Urbain.* — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome.* — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée.*

— *Bullettino della commissione archeologica communale di Roma*, 18e année, série 3, cahier 8 : Klein, *D'une tête de Persée* (pl. VIII; signale une curieuse erreur. Ce buste de héros, reconnaissable aux ailes du chapeau, a été donné dans Duruy, *Histoire des Grecs*, III, p. 510, comme l'image de Persée, roi de Macédoine). — L. Cantarelli, *La « lex de imperio Vespasiani »* (suite et fin). — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie urbaine.*

BIBLIOGRAPHIE

Émile Egger, **La Littérature grecque**. Paris, Alphonse Picard, 1890.

Les fils d'Émile Egger ont rendu un véritable service aux lettres en réimprimant dans ce volume un certain nombre d'essais de leur père, essais qui, presque tous, ont paru dans des publications périodiques et risquaient de devenir peu accessibles. Après une introduction sur l'hellénisme en général, on y trouve vingt-quatre articles plus ou moins étendus répartis sous les cinq titres suivants : *Les origines; le théâtre; l'histoire; la politique et la philosophie; les orateurs; critiques et grammairiens*. Il n'est pas un seul de ces morceaux qui n'apporte quelque observation de détail nouvelle, quelqu'un de ces rapprochements ingénieux entre les littératures anciennes et modernes où excellait la prodigieuse érudition de leur auteur. Egger qui, au moment où je l'ai connu, s'intitulait modestement « vieux professeur de grec », était beaucoup mieux et beaucoup plus que cela; le goût, le sentiment des convenances et des beautés littéraires, le désir de comparer pour expliquer, formaient les traits essentiels de son caractère de savant et en constituaient l'originalité. Qu'on étudie, par exemple, dans le recueil que nous avons sous les yeux, la conférence intitulée : *Caractère moral des légendes dramatiques de la Grèce*; l'érudition parfaitement digérée dont elle témoigne, érudition à la fois littéraire, philologique et archéologique, est de celles qu'il sera toujours plus facile d'admirer que d'égaler. Nous aurions voulu relire, dans ce volume, les excellents articles qu'Egger a consacrés dans le *Journal des savants* à l'épigraphie grecque; avant M. Newton, et le premier de tous les savants de l'Europe, il a su résumer cette matière aride avec autant de grâce que d'exactitude. Et puisque l'occasion s'en présente, disons que les jeunes philologues de la génération nouvelle, qui n'ont pas connu personnellement Egger, feront bien de pratiquer ses écrits et d'en méditer l'exemple; ils verront comment, avec une connaissance infinie du détail des choses, on peut s'élever aux idées générales et rester aimable sans cesser d'être précis.

S. R.

Engel (Arthur) et Serrure (Raymond), **Traité de Numismatique du moyen âge**, tome Ier, in-8°, LXXXVII et 352 pages. Paris, Leroux, 1891.

La numismatique exige de ceux qui l'étudient de grandes connaissances théoriques et pratiques : MM. Engel et Serrure réunissaient en eux toutes les conditions de ce *desideratum*; aussi leur livre ne pouvait manquer d'être très intéressant, et c'est pour moi un vif plaisir de rendre justice à ce *traité*, écrit dans l'intention d'instruire ceux qui désirent étudier la numismatique.

L'ouvrage débute par une longue introduction dont les premières pages sont consacrées à relater l'histoire des études de numismatique médiévale. Les auteurs

définissent ensuite la numismatique, qui ne comprendrait que les monnaies et les méreaux. Selon eux, c'est par suite d'une extension abusive que l'on fait rentrer dans cette science les jetons et les médailles. Je ne saurais partager cette opinion qui s'appuie un peu trop sur le sens étymologique du mot *numismatique* : si cette science ne doit s'occuper que des monnaies, la grammaire ne devra traiter que des lettres, et la diplomatique que des diplômes. Il me suffira de dire qu'aucune des nombreuses revues de numismatique, ayant paru et paraissant encore en Europe, n'a jamais exclu de son cadre les jetons et les médailles. Il serait donc superflu de chercher à changer aujourd'hui le sens et la valeur du mot *numismatique*. Je m'étonne encore que les auteurs, après avoir placé sur le même rang les monnaies et les méreaux, rejettent ces derniers hors de leur *traité*, sous prétexte qu'ils peuvent être l'objet d'un *ouvrage spécial*. L'introduction continue par l'exposé de l'apparition des différentes espèces et l'étude de la monnaie au point de vue économique et juridique. Dans le paragraphe relatif aux monnaies d'appoint, il eût été bon de parler des pièces coupées en deux et quatre morceaux, usitées en France et en Allemagne, par les Anglo-Saxons et mêmes par les Arabes. Les passages relatifs aux conventions monétaires et aux corporations de monnayeurs sont très longs; ceux relatifs aux légendes et aux noms des monnaies le sont encore davantage et dénotent des recherches personnelles. On lira aussi avec attention les chapitres consacrés aux imitations monétaires, à l'attribution des pièces, à la contrefaçon des monnaies par des faussaires modernes. Parmi ces industriels, les auteurs du *Traité* auraient pu citer Seeländer, érudit allemand qui publia, en 1743, un livre sur des bractéates fabriquées ou retouchées par lui-même.

Après l'introduction, le volume comprend deux parties, la première réservée au monnayage de Rome et de Byzance, des Vandales, des Suèves, des Ostrogoths, des Lombards, des Bourguignons, des Wisigoths, des Francs, des Anglo-Saxons, des Frisons et des Arabes.

Les chapitres consacrés aux monnaies mérovingiennes sont très développés et remplis d'observations nouvelles et dignes d'être prises en considération. C'est ainsi que nous trouvons pour la première fois une explication rationnelle de certaines légendes telles que *Domino monetario Albiviinse, Romanos monetarius acauninsis*. MM. Engel et Serrure proposent de voir dans les lettres C G, qui accompagnent souvent les chiffres VII sur les tiers de sou, l'abréviation de *celega* pour *selega*.

Relativement à la période carolingienne qui commence la deuxième partie, le traité marque encore un notable progrès dans le classement des deniers au nom de Charles et à celui de Louis. Pour ma part, je crois cependant qu'il faudrait être plus prudent pour certaines attributions, car sans insister sur le denier de Carloman pour Autun (le monogramme de cette pièce devrait être lu REX) dont l'attribution est rectifiée dans l'*erratum*, beaucoup de monnaies généralement distribuées aux derniers Carolingiens ne sont souvent que des immobilisations : ce serait le cas, à mon avis, pour le denier d'Étampes donné à Raoul (fig. 459 du *Traité*). Après les monnaies des papes, des ducs de Bénévent, de Salerne, et de Naples, les auteurs passent à l'étude des espèces

anglaises, frisonnes et wendes; ils terminent leur deuxième partie par un retour au monnayage byzantin.

Je ne ferai pas la critique du plan de MM. Engel et Serrure, car j'en considère l'adoption comme une louable tentative, quoiqu'il ne donne pas encore le tableau des modifications synchroniques de la monnaie dans les divers pays. C'est qu'en effet, il faudrait pour cela établir des périodes de cinquante années; mais avec de pareilles divisions, le livre deviendrait impraticable. L'exécution typographique et l'illustration du *Traité* sont excellentes; les 645 figures de monnaies sont bien choisies et très exactes (la figure 101 devra être refaite). Je ne veux pas relever des vétilles dont aucun livre n'est exempt. Je me bornerai à demander aux auteurs de revoir les textes monétaires (ex. : la loi Gombette) et de donner, outre les excellentes bibliographies qu'ils ont placées en tête des paragraphes, des références particulières relatives aux monnaies les plus importantes.

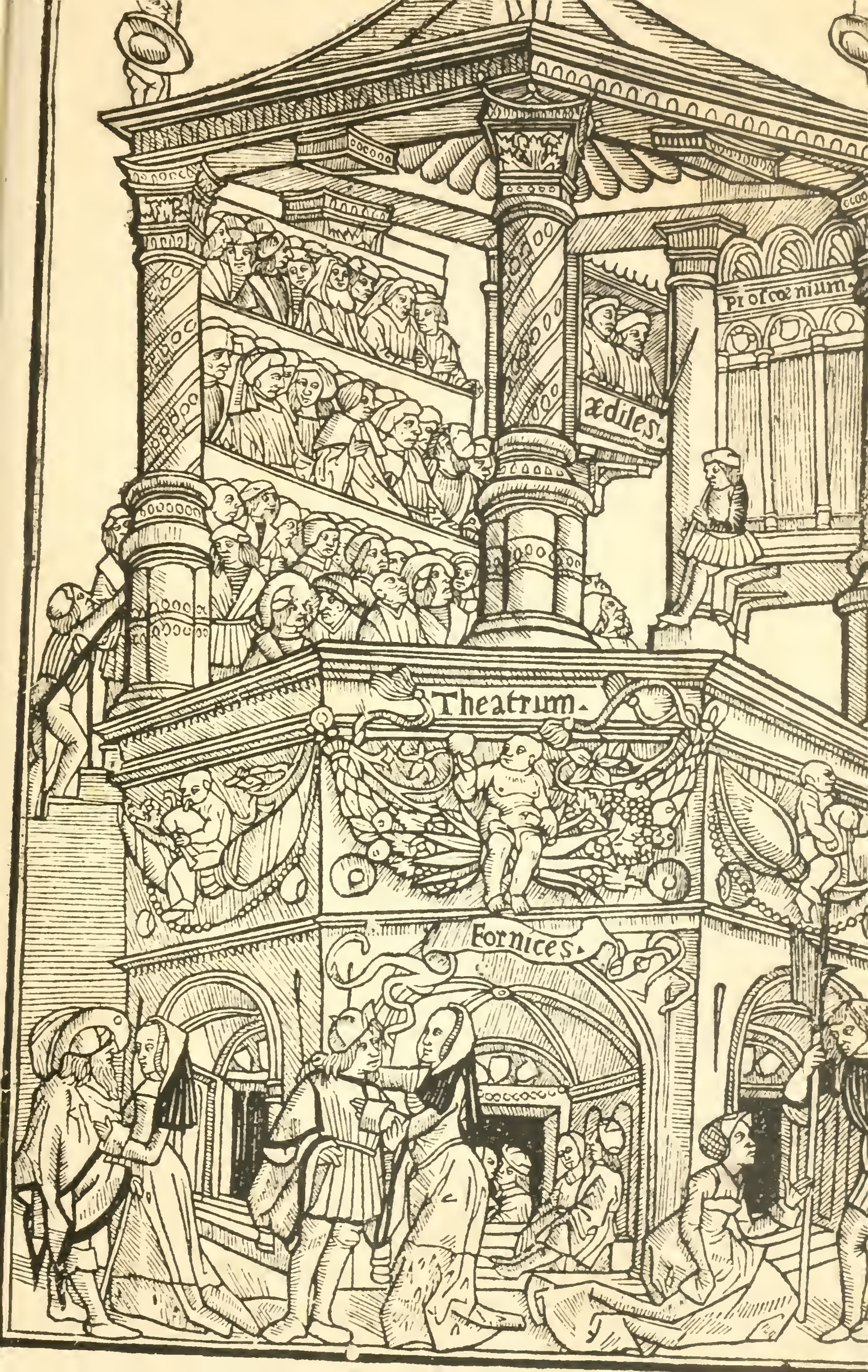
Les auteurs me pardonneront certainement les critiques que je viens de formuler : tout le monde sait qu'ils n'ont pas d'autre désir que de rendre leur livre aussi complet que possible. Aussi, je suis bien persuadé que le second volume de leur *Traité* sera d'un aussi grand intérêt que le premier; pour ma part, je l'attends avec impatience, et tous ceux qui auront lu le premier volume feront de même, j'en suis certain.

J.-Adrien Blanchet.

— La librairie Hœpli, de Milan, a mis en vente le premier fascicule d'une publication nouvelle, qui paraît appelée à faire honneur à la science italienne. Elle porte le titre de *Monumenti antichi, pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei*. D'après l'avis qui est placé en tête de ce cahier, cette publication ferait suite au *Museo italiano*, dont Dominique Comparetti a longtemps supporté le poids à lui seul, et, dans la pensée des membres du comité qui doivent la diriger et qui appartiennent à l'Académie des Lincei, elle doit aussi, dans une certaine mesure, prendre la place de ces *Annales de l'Institut de correspondance archéologique* qui étaient autrefois éditées à Rome. Le nouveau recueil paraîtra par livraisons in-4°, à intervalles irréguliers; les livraisons seront plus ou moins fortes, suivant que le comité aura entre les mains des travaux plus ou moins importants. L'Académie, tout en entreprenant cette nouvelle série de travaux, ne renonce pas à ces *Notizie degli scavi* qui ont rendu tant de services; mais celles-ci ne contiendront, conformément à leur titre, que de brefs renseignements sur les fouilles et découvertes récentes; tous les mémoires développés seront réservés pour les *Monumenti*, qui ne se renfermeront pas d'ailleurs dans les limites de l'Italie. C'est ainsi que la livraison qui ouvre la série renferme les travaux suivants : Fr. Halbherr, *Relazione sugli scavi del tempio d'Apollo Pythio in Gortyna* (5 planches.) — D. Comparetti, *Nuovi frammenti d'iscrizioni archaiche trovati nel Pythion*. — L. Pigorrini, *La terramara Castellazo di Fontanellato nella provincia di Parma* (2 planches). — Gamurrini, *Della libra Etrusca*. Nous ne pouvons que souhaiter le meilleur accueil à cette publication importante et exprimer le vœu que les fascicules se succèdent rapidement et qu'ils aient tout l'intérêt du premier, où nous signalerons particulièrement l'étude de M. Halbherr sur le temple d'Apollon Pythien à Gortyne; on y trouvera des détails curieux sur un monument qui jusqu'à présent était tout à fait inconnu et dont la partie principale, la *cella*, paraît antérieure au VIIe siècle.






Proscœnium
ædiles.
Theatrum.
Fornices.

INSCRIPTIONS INÉDITES

DE CHERCHEL

(*Suite et fin*[1].)

---

52. Fragment de marbre, trouvé à El-Kantara; appartient à M. Archambeau.

i|VLIA · EGN|....
op|TIMA · IO|....
an|NORV L|....
hic si|TA|*est*

Haut. 0m,03.

[*J*]*ulia Egn*.... [*op*]*tima Jo*..... [*an*]*noru*[*m*] *L*... [*hic si*]*ta* [*est*].

53. Haut. 0m,015; long. 0m,15; larg. 0m,20.

D ❧ M ❧ S
MESSIAE ❧ A|*phro*
DISIAE · MATRI|*dul*
CISSIMAE ❧ CAL|*lis*
TVS ❧ FIL·FEC·|

D(*is*) *M*(*anibus*) *S*(*acrum*) *Messiae A*[*phro*]*disiae matri* [*dul*]*cissimae Cal*[*lis*]*tus fil*(*ius*) *fec*(*it*).

Ligne 3 : TR liés.
Ligne 4 : MAE liés.
Au Musée de Cherchel.

1. Voyez la *Revue* de janvier-février.

54. Haut. 0^m,02; long. 0^m,15; larg. 0^m,25.

D · M
L · POMPONIVS
EMERITVS · VI[
ANNIS · L · FR[*ater*

D(is) M(anibus) L. Pomponius Emeritus vi(xit) annis L. Fr[ater...]
Ibidem.

55. Plaque de marbre, trouvée à El-Kantara; appartient à M. le commandant Archambeau. Cette plaque porte des inscriptions sur ses deux faces. L'inscription gravée une première fois renfermait un certain nombre de fautes : aussi a-t-elle été gravée à nouveau au revers de la plaque. Le graveur a réparé ses premières erreurs, mais il en a commis de nouvelles.

Haut. 0^m,02; long. 0,^{m}32; larg. 0^m,22.

VLPI · VALERIANI · FILI · RARI
SSIMI · CORPVS · HIC · SEPVLTVM
(*sic*) EST · QVAE · BIS · BINOS · ANNOS
ET · DIES XXVIII HIC FVIT IN
SECVLO · VLPIVS · VICTOR
PATER · EIVS · HVNC · TI
TVLVM POSVIT

Au revers, la même inscription modifiée, sinon améliorée.

VLPI VALERIANI · FI
LI · RARISSIMI · CORP
VS · HIC · SEPVLTVM · EST
QVI · BINIS · ANNIS · DIEB
XXVIII HIC FVIT IN
SAECVLVM VLP · VIC
TOR · PATER · EIV · HVNC · TV
MVLVM POSVIT

Ulpi(i) Valeriani fili(i) rarissimi corpus hic sepultum est qui binis annis dieb(us) XXVIII fuit in saeculo. Ulp(ius) Victor pater eju(s) hunc tumulum posuit.

55. Plaque de marbre, trouvée chez M. Peyron, route d'Alger.

Long. 0m,14 ; larg. 0m,20 ; haut. des lettres, 0m,015.

D · M
L · VAL · SATVR
NVS · VIXIT · ME
NSES · V · DIES
XXI

D(is) M(anibus) L. Val(erius) Saturnus vixit menses V, dies XXI.

56. Haut. 0m,025 ; long. 0m,20 ; larg. 0m,25.

C · NV .... *va*
LER · APIC ...*hic situs*
EST · VIXIT *annis*
VALERI .....
DA · PIA · V *ixit*

Au Musée de Cherchel.

57. Stèle à fronton. Lettres grossièrement gravées.
Haut. 0m,01 ; long. 0m,20 ; larg. 0m,25.

BERVLVS · BERVLI · F
(*sic*) EIC · SITV · ESST
(*sic*) AN · V · ET · DVO · MESS
E

Berulus Beruli f(ilius) eic situ(s) es-s-t, an(nis) V et duo mensi(bus)...

Au Musée de Cherchel.

58. Fragment de marbre.
Haut. 0m,04.

...*c* ANDIDAE
pot HVS · FILIAE....

...*Candidae Pot[hus] filiae.*

Au Musée de Cherchel.

59. Fragment de marbre.
Haut. 0m,03 ; long. 0m,17 ; larg. 0m,13.

D *m*
IANVARI *o filio*
PIISSI *mo*
POTHVS · PAT*er · b · m · f ·*

D(is) [M(anibus)] Januari[o filio] piissi[mo] Pothus pat[er] b(enc) m(erenti) f(ecit).

Au Musée de Cherchel.

60. Fragment de marbre.
Haut. 0m,03 ; long. 0m,20 ; larg. 0m,14.

.....VIXIT AN*nis*
XI · DIES · X
CRESCENT*ius*
B M S

...vixit an[nis] XI, dies X Crescent[ius] b(enc) m(erenti) s(acrum)].

61. Stèle à fronton, brisée à droite. Estampage à la Bibliothèque Mazarine. Fonds Renier.
Haut. 0m015 ; long. 0m,01 ; larg. 0m,15 ; épaiss. 0m,07.
Inscriptions de Cherchel, f. 83, 30, n° 217.

RED.....
CATO.....
VMM.....
CONI*ugi*
MVN*umentum cum?*
TITVLO *posuit?*

62. Plaque de marbre, brisée à gauche.
Au Musée de Cherchel.
Haut. 0m,025 ; long. 0m,26 ; larg. 0m,14.

dis MANIB
....LI · STECOR ·
osi qui VIXIT
ann... M · VII
dieb... H · S · E
...S EVTYCV
....PIENTISSIM

D(is) Manib(us) ... li Ste[r]cor[osi] [qui] vixit [ann...] m(ensibus) VII [diebus...] h(ic) s(itus) e(st) ... s Eutycu(s) ... pientissim(o).

63. Fragment.
Haut. 0m,015.

....S HETAERVS...
....LAE · LIB · SVAE...
*mar*ITA · EIVS · QVAE...
h. s. E · S · T · T · L ·

64. Plaque de marbre, brisée à gauche.
Haut. 0m,01.

m S
...... LVCANA
vix. an N · XVIII
NNA · MA
terr. ....

...[*M*(*anibus*)] *S*(*acrum*) ...*Lucana* [*vix*(*it*) *an*]*n*(*is*) *XVIII* ...*nna mater*...

65. Plaque de marbre à deux compartiments avec les épitaphes symétriques du mari et de la femme. Trouvée chez Kaddour, au delà de la porte de Tenès.

d m S	D · M · S
*oct*AVIAE	VRBANO
MATRI	PATRI
PIISSIMAE	PIISSIMO
FILI	FILI
FECERVNT	FECERVNT

[*D*(*is*) *M*(*anibus*)] (*Sacrum*) [*Oct*]*aviae matri piissimae fili*(*i*) *fecerunt.*	*D*(*is*) *M*(*anibus*) *S*(*acrum*) *Urbano patri piissimo fili*(*i*) *fecerunt.*

66. Stèle à fronton, avec croissant au milieu. Lettres négligées.
Haut. 0m,045; long. 0m,025; larg. 0m,25; épaiss. 0m,20.



MARCEL*a*
EIC·SITA ST (*sic*)

Marcel[*a*] *eic sita* [*e*]*st.*

67. Plaque de calcaire portant l'épitaphe de deux sœurs jumelles.

Haut. 0m,01 ; long. 0m,14, larg. 0m,24.

DIS MANIBVS
RVFINAE ET QVINTAE SO
RORIBVS VIXERVNT
ANNIS·DVOBVS

Dis Manibus Rufinae et Quintae sororibus, vixerunt annis duobus.

La forme des lettres indique une très basse époque. Les A ne sont pas barrés. Ligne 3, le B a la forme d'un b minuscule surmonté à gauche d'une barre horizontale ‾b.

68. Fragment brisé à gauche, haut. 0m,02.

d | M
satur | NINVS
vi | XIT · AN · XXVI
..... | NIGER
...bene | MERENTI

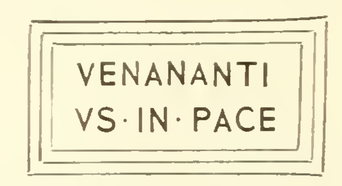
[*D*[*is*] [*Manibus*] [*Satur*]*ninus* [*vi*]*xit an*[*nis*] XXVI. . . . . *Niger* [...*bene*] *merenti.*

69. Stèle à fronton, brisée à droite. Il manque la moitié de l'inscription.

SECVND*us*
VIXIT ANN*is*....
HSE *s.t.t.l*

Secund[*us*] *vixit ann*[*is*...] *h*(*ic*) *s*[*itus*] *e*(*st*) [*s*(*it*) *t*(*ibi*) *t*(*erra*) *l*(*evis*)].

70. Épaisse plaque calcaire. Inscription chrétienne en grandes lettres dans un cartouche, à triple moulure. Trouvée à El-Kantara, actuellement chez M. Huré, avocat à Alger. Haut. 0m,05; long. 0m,35; larg. 0m,40.



Ven-an-antius in pace.

Cette répétition d'une syllabe d'un nom propre se rencontre assez fréquemment dans les inscriptions de Cherchel. On en trouvera plus loin un nouvel exemple.

Suivent un certain nombre de fragments, trop mutilés pour offrir un sens, et que nous publions, en les classant d'après la hauteur des lettres :

71. Haut., 0m,25. ...AM...

72. { Haut., 0m,09. / Haut., 0m,05. }

COS
S T

73. Haut., 0m,07.

...ANO...
...MITA...

74. Haut., 0m,06.

...EV...
...ANIA...

75. Haut., 0m,035.

ET...
EM...
D....

Haut., 0m,03.

76.

...MN...
...ANNO *provinciae*?
...XXIII...

77. Trouvée sur l'esplanade, propriété Varesco. Les lettres, bien gravées, ont une forme peu commune.

...NƎOM ...
...A C K F...
...OS · C...

78.

...ARVS
...FL·F
...VIX·AN

79.

...FADI...
...ANN...
ST

80.

... IOV
VICTORI · F ·
FECIT · VIX

81.

d · M ·
...AESATV...
...IVL · DIO...

82. ....A...
*monum*ENTV*m*
..../ILIAE..

83. ...MENE · VOI
S · L · A

84. ....A · QVE
....M

Hauteur, 0m,02.

85. *iu*L · EV...
*me*RENTI...
S·T·T·L

86. ...A E
F I L I A
H·S·E

87. ..BENE MERENTI...
S T T L

88. *d* M
.....TENI · PVEL · *la*

Hauteur, 0m,015.

89. .....ONORI QVI
v · an..m · VII · D · XXI
.....S·T·T·L·SVC

90. D ☙ M
*the*ODORA
*vix*IT · ANN ·

91. *anni*S · XLV
VS · CONIVGI
MERENTI ☙

92. ....
...M A Z I...
...ANNOR...

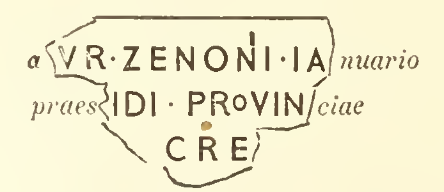
Hauteur, 0m,001.

93. H·S·E·S·T·T·L·
...XX ET MAFA...
...PIISSVMI...

94. ...ET DVLCISSIM
...ANNIS XIII
...T · L

Enfin les deux fragments suivants ont été trouvés tout récemment dans les fouilles de l'Esplanade, près de la porte d'Alger. Le premier est important, car il nous permet d'ajouter un nouveau nom à la liste des gouverneurs de la Maurétanie Césarienne déjà connus.

95. Plaque calcaire en très mauvais état. Haut. des lettres, 0m,03.

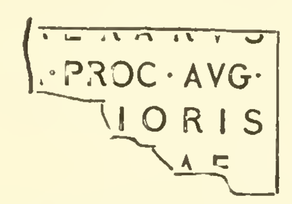


[*A*]*ur*(*elio*) *Zenoni Ja*[*nuario... v*(*iro*) *p*(*erfectissimo*) *praes*]*idi provin*[*ciae Mauretaniae Caesariensis.....*

Si l'on admet la lecture que nous proposons, il faut rappro-

cher ce fragment d'une autre inscription de Cherchel [1], trouvée presque au même endroit, d'une facture analogue, et où figure un autre *Aurelius Zeno Januarius, vir clarissimus*. Il est extraordinaire de trouver dans la même ville, et sans doute à la même époque, deux grands seigneurs portant tous les deux les noms peu aristocratiques de Zeno Januarius. On pourrait supposer que notre *praeses*, parvenu dans la suite aux honneurs sénatoriaux, a fait souche de *clarissimes*.

96. Fragment d'une belle plaque de marbre. Lettres soignées; haut., 0m,032.



...*Proc(uratoris) Aug(usti)*...?

PETITES INSCRIPTIONS

1° *Inscriptions de lampes*

Les lampes que nous décrivons ici portent, la plupart du temps, des signatures qui figurent déjà au *Corpus*, mais dans ce cas, leur forme et leurs ornements les distinguent assez des lampes de même marque déjà connues, pour que nous ne les passions pas sous silence : le rapprochement des différents spécimens sortis d'une même fabrique peut présenter un certain intérêt, et nous avons rassemblé ici quelques matériaux pour une étude de la lampe antique en Afrique, qui est encore à faire.

Lampes de la collection de Cardaillac [2] (Alger) :

1. Inscription circulaire sur le disque supérieur : l'anse coupe l'inscription en deux,

AB ASSE NE LV||CERNAS VENALES

1. *Corpus*, VIII, n° 10982.

2. Toutes les lampes dont nous n'indiquons pas la provenance ont été trouvées à Cherchel.

℞. Coquille.

Ab asse ne lucernas venales.

Cf. *C. I. L.*, VIII, n° 10478, 1, *a*. Cette lecture est certaine. Les lettres sont bien formées et se détachent nettement l'une de l'autre. Il est impossible de supposer que NE représente un EME mal fait. L'on n'est pas encore arrivé à interpréter cette inscription d'une façon satisfaisante.

2. *Idem*, trouvée à Gouraya près de Cherchel.

EIIIE LCERN || AS COLATS ASI (*sic*)

Eme l[u]cernas co[l]lat]a]s as[s]i.

Entre les lettres sont intercalés un certain nombre de traits et d'ornements destinés à remplir les vides, qui rendent la lecture de l'inscription assez difficile.

3. *Idem*.

EMITE LVCERNAS COLATAS AB ASSE

℞. Coquille.

Emite lucernas co[l]latas ab asse.

C. I. L., 10478, 1, *c*, *e*.

4. Collection Archambeau :

Idem.

COLATAS AB ASSE EME LVCERNAS

Col[l]atas ab asse eme lucernas.

O renfermé dans l'intérieur du C = ©.

Premiers L et T simples barres verticales I.

Collection de Cardaillac :

5. Lampe très simple de forme et sans ornements.

℞. ALEXAN

C. I. L., VIII, n° 10478, 2.

Collection du commandant Moinier (Constantine) :

6. Lampe provenant de Tébessa. Colombe sur une branche.

℞. ANC · HIA

C. I. L., VIII, 10478, 3.

Collection de Cardaillac :

7. Lampe provenant de Constantine. Simple.

℟. ASI AC

C. I. L., VIII, 10478, 36. Inscription analogue.

8. De Carthage. Simple.

℟. C · CLO · SVC

C(aii) Clo(dii) Suc(cessi).

Signature très commune en Afrique. Cf. *C. I. L.*, VIII, 10478, 7.

9. De Constantine. Simple.

℟. C · COR · VR

C. I. L., *ibidem*, n° 9.

10. De Lambèse. Couronne de laurier sur le disque.

℟. EPAGH

Epagh[ati].

C. I. L., *ibid.*, 10.

11. De Loriol, près Carpentras (Vaucluse). Facture très élégante.

℟. FORTIS

Les lettres sont en relief et non en creux comme sur les lampes africaines.

Collection Archambeau :

12. Autel ardent; de chaque côté un palmier. Les panaches des deux arbres se rejoignent. Autour de chacun des troncs est enroulé un serpent. Les têtes des deux serpents, dirigées l'une vers l'autre, dominent symétriquement l'autel.

℟. GAB · MERC

Gabin(ius) Mer(ces).

13. Génie funèbre appuyé sur une urne :

℟. IC [illegible] ATT

Inscription presque illisible.

14. Croissant surmonté d'une étoile

℟. IVNI ALEKI

⊙

Juni Alexi.

C. I. L., *ibid.*, 18.

Collection Fleury :

15. Léda et le cygne.

℟. IVNI [illegible]

Juni [*Alexi?*]

Collection de Cardaillac :

16. Un dauphin.

C · IVN · DRAC

17. Buste de Bacchus? nu, avec un manteau jeté sur l'épaule gauche.

℟. IVSTI

18. De Sidi-Aïch, près Fériana (Tunisie). Belle terre rouge.

℟. LVCCEI

Luccei[*i*].

Variante au *Corpus*, *C. I. L.*, 21.; *Lucci*.

19. Victoire tenant dans sa main droite une couronne, sur un char traîné par deux chevaux. — Terre rouge.

℟. L · M · ADIEC

C. I. L., *ibid.*, 22.

20. Cercles concentriques. Même signature au revers.

21. De Timgad. Simple.

℟. C · MAR · EVP

C. I. L., *ibid.*, VIII.

22. Collection Archambeau :

Tête radiée de face.

℟. MVNATIVS F

Munatius f(*ecit*).

La lecture des six dernières lettres n'est pas certaine.

23. Collection Trémeaux, à Tipasa, près Cherchel. Dans un ovale :

℞. MVRI
CI

M[a]urici(i)?

24. Collection de Cardaillac. — D'Aumale :

Terre rouge. Une biche.

℞. NELI

25. Collection Moinier. — De Tébessa :

Amour marchant à droite, tenant de la main droite un arc et de la main gauche un lièvre suspendu par les pattes.

P · M · SA

Cf. au *Corpus* la variante L·M·SA.

Collection de Cardaillac :

26. De Tunisie. Lampe en terre rouge fine.

M · NOV · GERM ·

M(arci) Novi(i) Germ(ani).

C. I. L., *ibid.*, 29.

27. De Philippeville :

M · NOV · IVSTI

M(arci) Novi)i) Justi.

C. I. L., *ibid.*, 30.

Marque très commune en Afrique soit sous cette forme, soit sous les formes abrégées *M. Nov. Just. Nov. Jus.* [cf. Cagnat, *Rapport*, 2e fascicule, 11, 12, 13], rarement sous la forme suivante.

Collection Moinier :

28. Cercles en pointillé.

℞. M · NOVIVS · F

M. Novius. fecit.

Le F n'est pas douteux, ce qui rend inadmissible la lecture

M. Nov(ii) Just(i).

Collection Fleury :

29. Colombe sur une branche.

℟. Même revers, mais le F final est plus douteux.

Collection de Cardaillac :

30. Terre rouge. Buste de Mithra, de face.

C · OPPI · RES

C(aii) Oppi(i) Rest(ituti).

Monnaie de Sabine placée sur le disque supérieur.

Marque très commune en Afrique, surtout en Tunisie, signalée en outre dans de nombreux musées de France, d'Espagne et d'Italie. Cf. Schuermans, *Sigles figulins,* n° 4025, p. 196.

31. Collection Archambeau :

Tête laurée tournée à droite, avec barbe en pointe, ressemblant à l'effigie de Micipsa sur les monnaies numides.

℟. Même revers.

32. Collection Fleury :

Moutons et bouc paissants,

℟. M · OPPI · ZOSI

33. Collection de Cardaillac :

Trois moutons paissants.

℟. Même revers.

Une monnaie d'Adrien était posée sur la lampe.

34. Collection Moinier :

Dea Caelestis (?) assise sur la croupe d'un lion.

℟. SALCOMI

Une lampe de la collection Fleury porte une inscription analogue, mais fort difficile à lire.

35. Collection de Cardaillac :

De Lambèse.

IVVESECA

Cf. variante dans le *C. I. L.*, *ibid.*, 59.

36. Lampe en terre blanche, de Tébessa.

℞. AAAVA

37. Collection Fleury :

Bélier.

℞. Écriture cursive. Q · ARI · SE

38. Collection de Cardaillac. — De Barika :

Très fine. Disque rond, entouré d'une guirlande.

℞. ©©λCCF

Cf. une inscription analogue, trouvée sur des tuyaux en plomb, *C. I. L.*, VIII, 10475, n° 14.

39. Collection de Cardaillac :

Très belle facture. Jupiter coiffé d'un *modius*; à sa gauche, Vénus tenant la pomme; à sa droite, Junon caressant de la main droite un paon. Anneau garni de pampres au pourtour.

℞. EXEMCXEM

40. Collection Moinier. — De Thala :

Guirlande.

℞.



41. Collection de Cardaillac :

Terre blanche commune. Rosace.

℞.

Dans une couronne de branchages.



42. Collection Fleury :

Harpocrate, un doigt de la main droite sur la bouche; dans la main gauche une corne d'abondance.

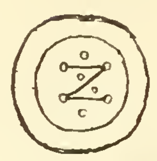
℞. En relief.



43. Collection Trémeaux :

Lampe en terre rouge.

℟.



Ce même signe a été trouvé par M. Schmitter sur un poids de bronze à Cherchel. Cf. *Bull. épigr.*, tome IV, p. 62.

44. Signalons encore deux lampes chrétiennes de la collection Moinier, portant l'une le monogramme du Christ



45. Et l'autre le chandelier à sept branches.

Nous avons eu l'occasion de voir un grand nombre d'autres lampes, trouvées à Cherchel et assez artistement exécutées. Comme elles ne portent pas de signatures, nous n'avons pas à les décrire ici. Nous nous contenterons de signaler, parmi les sujets, les plus curieux ou les mieux rendus :

Dans la collection Fleury : un gladiateur assis, coiffé d'un casque à aigrette, tenant dans la main une dague; une bacchante debout tenant un thyrse à la main.

Dans la collection Archambeau, une Léda d'une exécution remarquable.

Dans la collection Moinier, une lampe provenant de Thala, en Tunisie. Elle porte sur sa face supérieure un guerrier casqué tenant une lance à la main. Tout autour, encadrement fait d'oves et de cœurs.

Marques de patères :

Collection de Cardaillac :

1. Patère en fine terre rouge : au milieu

A... RAMRI

2. *Idem.*

MACCARVS F

Maccarus f(ecit).

La collection Archambeau renferme une patère analogue, avec la même signature.

3. *Idem.*

CERNI

4. *Idem.* De Carthage.

OF · GERM

[*Ex*] *of(ficina) Germa(ni).*

Cf. *C. I. L.*, 10479, nº 29.

5. Marque relevée sur deux grands plats en terre noire vernissée de blanc, garnis d'un bec pour l'écoulement du liquide.

A droite du bec : CATILIVS

A gauche : GRATVS

C(aius) Atilius Gratus.

Marques de vases :

6. Sur un grand vase en terre, de Constantine.

AMVR

Cf. *C. I. L.*, 10479, variante.

C · AMVRI

7. Vase en terre grisâtre, commune.

℞.

A S . S

Assi.

8. Sur un vase en terre noire de 0m,25 de hauteur.

℞.

C · F H O K D

(Lecture de M. de Cardaillac.)

9. Vase en terre provenant de Constantine.

CORNELI

Cf. *C. I. L.*, 10479, 17.

10. Idem.

FORTV

Cf. *C. I. L.*, 10479, 22,

Cachet :

11. Cornaline gravée, de la collection de M. Paul, préfet d'Alger. Ovale; au milieu, un chat allongé; à l'exergue, *Catta felix.*

CATTA
FELIX

L'inscription contient un jeu de mots sur le nom du propriétaire de la cornaline, *Catta*, et le mot *cata*, chatte.

Bagues :

12. Sur le chaton d'une bague en bronze trouvée sous une borne milliaire, près d'Aumale.



C'est le monogramme-anagramme bien connu :

Amor-Roma[1]

Cf. Mowat, *Note sur des bijoux antiques ornés de devises.* Paris, 1889, p. 15.

13 Sur une bague chrétienne octogonale, trouvée à Cherchel :

|☧|AR|SI|TE|IN|DE|OV|IVS|

Arsite, in Deo vivas !

Une légende analogue est gravée sur les huit facettes d'une bague en or trouvée en Angleterre.

SENECIANE VIVAS IN DEO

Cette formule chrétienne est très répandue. Mais le nom de celui auquel est adressé le souhait est, croyons-nous, encore inédit. D'après M. Philippe Berger, dont l'opinion fait loi en

1. Cette lecture, que je dois à l'obligeance de M. Mowat et que j'ai communiquée à M. de Cardaillac, a été publiée par lui dans le *Bulletin de la Société de géographie d'Oran.* — P. G.

pareille matière, Arsitus serait peut-être la forme latinisée du nom punique connu sousles formes suivantes :

ארש	*Ariš*
ארשא	*Arišo(a*
ארשם	*Arišam*

Peut-être aussi, mais cela nous semble douteux, Ar*si*tus n'est-il qu'une forme fautive de Ar*is*tus.

Nous croyons utile de rectifier ici quelques erreurs, fort légères, du reste, concernant plusieurs inscriptions de Cherchel qui ont déjà trouvé place dans divers recueils.

Corpus inscriptionum latinarum, tome VIII :

9373. — L'on a eu raison de réunir les deux fragments qui figurent au n° 9373 et qui font bien partie de la même inscription. Mais on a reproduit ensuite à tort un de ces mêmes fragments au n° 9443.

9386. — Le fragment qui figure à gauche de l'inscription, en lettres inclinées, et qui, d'après le *Corpus,* n'existerait plus, se trouve au Musée de Cherchel. Il a, du reste, été publié isolément dans le *Corpus* même, au n° 9562.

Même observation pour le fragment n° 9569 qui appartient à l'inscription n° 9507.

9401. — Le fragment de gauche qui figure au *Corpus* en lettres inclinées, existe encore et se trouve au Musée.

9424. — L'inscription est incomplète, mais les lignes qui subsistent sont entières.

Lignes 2-3, *Seveverinus* et non *Severianus,* conjecture du *Corpus*. Cf. plus haut une faute de graveur analogue, Ven*an*antius.

9497. — Stèle à fronton avec croissant. Rosace à gauche.

Ligne 1, *Lael* et non *Lale.*

Ephemeris epigraphica, tome V. *Additamenta* au tome VIII du *Corpus.*

1005. — Ligne 3, *Alexandrini* et non *Alexandini*.

Bulletin épigraphique de la Gaule, tome I, 1881, p. 106, n° 8.

Les deux premières lignes doivent être lues ainsi :

C · MEMMIVS
CAPITO ALEXANDER

C. Memmius Capito Alexander.

Ligne 1 : Nous lisons *Memmius* et non *Mimmius*; l'E est probable ; les deux barres horizontales supérieures sont à peine indiquées, mais la barre inférieure est très développée.

Ligne 2 : Les A ne sont pas barrés ; P I ne sont pas liés ; E R forment une lettre double qui semble au premier abord être un simple R.

— Tome II, p. 193, n° 26.

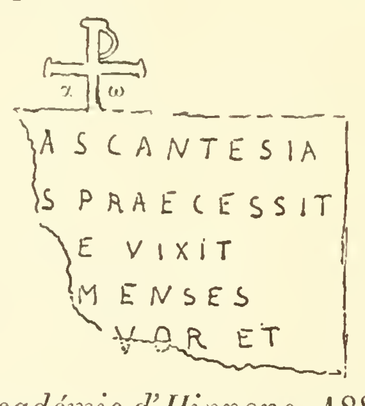
Lignes 1-2.

PHOEBANI et non *Bioebam*, ou la correction *Phoebiani*.

Bulletin d'Oran. — *Bulletin de l'Académie d'Hippone*.

Nous reproduisons ici deux inscriptions qui ont déjà été publiées dans ces deux revues, avec de très légères défectuosités.

Plaque de marbre blanc. — Inscription chrétienne surmontée du monogramme du Christ, avec l'*alpha*, l'*oméga* suspendus aux deux bras de la croix pattée.



Cf. *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1889, p. LXXXVIII.

Bulletin d'Oran, 1886. Inscriptions publiées par M. Demaeght, n° 1708.

[*A*]... *Scantesia* [*quae no*]*s praecessit* [*in pac*]*e vixit*) [*an*] *menses* [*quatt*]*uor*, *et*.

(Lecture de M. Demaeght.)

Plaque d'onyx translucide.
Haut. 0m,02 ; long. 0m,34; larg. 0m,29.

D · M · S
IVLIAE
ꟗ ERACLIAE
VIXIIT AN XXVII
EX DIE NVMTI X LE
SVO FECIT MECVM
ANIS X · IVL · MARTI X LIS
MARITE · DVLCISSI
ME · FECIT ꟗ

D(iis) M(anibus) (Sacrum) Juliae Erachae vixiit (annis) XXVII ex die numtiale (pour *nuptiale*) *suo fecit mecum an[n]is X. Ju(lius) Martialis marit(a)e dulcissim(a)e fecit.*

(Lecture de M. Demaeght, *ibidem*, n° 1077.)

Les lettres de cette inscription sont d'une forme négligée et d'une très basse époque. Il faut remarquer la présence aux lignes 5 et 7 de deux « alefs » néo-puniques X.

Nota. — Ce recueil d'inscriptions inédites a été déposé à la *Revue archéologique* le 5 août 1890. L'on ne s'étonnera donc pas d'y voir figurer quelques textes épigraphiques qui ont été publiés depuis, avec de notables différences il est vrai, par M. Audollent, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome. De son côté, M. de Cardaillac a fait paraître, au mois de janvier 1891, dans le *Bulletin de la Société de géographie d'Oran*, une étude « sur la lampe romaine en Afrique » où il décrit les lampes de sa collection, en joignant au texte une série de fac-similés intéressants.

Erratum. — Inscription n° 10. Nous avons revu l'inscription. La quatrième ligne doit se lire ainsi :

OH ꟗ IIII SYG

ce qui confirme notre lecture *coho(rtis) quartae Syg(ambrorum)*.

Inscr. 36. — Cette inscription n'est pas inédite, contrairement à ce qu'on nous avait affirmé à Cherchel. Elle a été trouvée le 6 avril 1884, dans la vigne du rabbin Abraham Serfati, et publiée dans le *Bulletin de Corr. Afric.*, 1884, tome II, page 241.

V. Waille et P. Gauckler.

LA MASSE D'ARMES DE GOUDÉA

Dans un article publié par la *Revue archéologique*, j'ai cherché à expliquer le rôle que jouait la masse d'armes dans les usages militaires des anciennes populations chaldéo-assyriennes aussi bien que dans leur symbolisme religieux, à la fois comme massue et comme sceptre, comme insigne de la puissance royale et divine[1]. Parmi les exemples cités à l'appui de ma thèse, j'avais reproduit un fragment de masse chaldéenne en pierre, présentant la forme d'un mufle de lion. J'en inférais que l'arme, lorsqu'elle était complète, devait être formée de plusieurs de ces têtes assemblées, comme on le voit encore, pour la masse d'armes royale, sur les bas-reliefs de Sargon, roi d'Assyrie[2].

Cette observation est aujourd'hui confirmée par une masse d'armes en pierre, parfaitement intacte, que M. de Sarzec a donnée au Musée du Louvre. C'est une de ses trouvailles les plus anciennes, faite dans les premières fouilles du palais de Tello, à l'époque où notre consul n'était pas encore chargé d'une mission officielle par le gouvernement français. Pour cette raison, il avait conservé jusqu'ici ce précieux objet comme un souvenir personnel; mais dernièrement il a eu la pensée généreuse de le réunir aux autres monuments chaldéens dont ses incomparables découvertes ont enrichi le Musée du Louvre. Nous sommes heureux de lui adresser ici, au nom du Musée, l'expression publique de notre reconnaissance.

Le petit bloc arrondi de marbre blanc à veines violacées, de $0^{m},09$ de haut sur $0^{m},14$ dans la plus grande largeur, est percé de

1. *La masse d'armes et le chapiteau assyrien*, *Rev. archéol.*, 3e série (1887), t. X, p. 259.
2. Article cité, figures 11 et 12. Cf. Botta, II, pl. 13.

part en part d'un trou d'emmanchement[1]. Les faces sont sculptées de manière à présenter l'aspect de trois têtes de lion adossées, dont les profils, simples et fièrement taillés, rendent l'arme plus dangereuse par cette triple saillie. A la partie supérieure, se trouve une inscription au nom du patési Goudéa, gravée avec une étonnante finesse. On y compte seize cases de signes cunéiformes, réparties en trois cartouches séparés, un cartouche au-dessus de chaque tête de lion.

Cette dédicace offre ceci de particulièrement instructif qu'elle vient confirmer, grâce à une concordance remarquable, les essais de déchiffrement tentés sur les textes chaldéens de Tello, par les assyriologues et notamment par notre très regretté collaborateur Arthur Amiaud. En effet, la plupart des formules qui la composent se retrouvent, presque identiques, sur les inscriptions des statues et notamment sur la statue B de Goudéa, celle que nous avons surnommée l'*Architecte au plan*. Je vais essayer d'en faire la preuve; et cette expérience sera surtout intéressante pour tous ceux qui, comme moi, n'ont aucune prétention ni aucun parti pris dans ces études[2].

Tout d'abord, sur la statue dont nous parlons, Arthur Amiaud a trouvé de lui-même la mention de certaines armes sacrées, que le patési avait fait fabriquer et placer dans les temples, conformément à l'usage que j'étudiais dans l'article cité plus haut. Voici un premier passage de son essai de traduction, Goudéa B, colonne VI, cases 21-25[3] :

21. Au pays de *Kagal-adda-ki*,
22. dans les montagnes de *Kimash*,
23. du cuivre il a fait extraire;
24. pour faire l'arme (?) à laquelle on n'échappe pas,
25. il l'a employé.

1. Voir la reproduction du monument original dans les *Découvertes en Chaldée*, pl. 35 *bis*, figures 1 *a* et *b*.

2. Pour la confrontation des textes, il faut surtout consulter les inscriptions reproduites en caractères chaldéens par Arthur Amiaud, dans les *Découvertes en Chaldée*, Partie épigraphique.

3. *Découvertes*, Partie épigraphique, p. x.

Plus loin nous trouvons encore, même colonne, cases 33-37[1] :

33. De la poudre d'or.
34. des montagnes de *Hahoum*
35. il a fait venir;
36. pour faire l'arme... (trois signes non traduits)[2];
37. il l'a utilisée.

Pour d'autres usages, Goudéa emploie aussi diverses sortes de pierres, par exemple, même colonne, cases 13-20[3] :

13. De *Tidanoum*,
14. dans les montagnes de *Martou*,
15. des pierres *shirgal habbia*
16. il a fait apporter;
17. en forme d'*our-padda*
18. il les a fait tailler;
19. pour les barres des portes,
20. dans le temple il les a disposées.

Il s'agit certainement ici des blocs roulés de diorite ou de marbre, où l'on perçait des trous de crapaudine, pour y faire évoluer les gonds des portes. On sait que les fouilles de M. de Sarzec ont fait retrouver un grand nombre de ces *pierres de seuil*, dont plusieurs portent le nom de Goudéa.

La démonstration demande que nous citions encore un groupe de signes que nous allons retrouver tout à l'heure : il se lit à la colonne V de la même statue[4] :

25. Depuis la mer d'*Élam*

Terminons par deux formules courantes, vingt fois répétées dans ces textes : « Pour la prolongation de sa vie » et « Il l'a placé ». Nous ne rappelons même pas la consécration initiale au dieu Nin-Ghirsou, dont les termes invariables sont bien connus.

Dans tous ces exemples, le sens de la phrase est établi par de

1. *Découvertes*, Partie épigraphique, p. XI.
2. La même arme est encore mentionnée, Goudéa B, col. VI, case 31.
3. *Découvertes*, Partie épigraphique, p. X.
4. Id., *ibid.*, p. IX.

nombreuses comparaisons. Ce qui naturellement reste à peu près irréductible, dans la plupart des cas, ce sont d'abord les noms de lieux, puis les mots techniques désignant des matières spéciales ou des objets difficiles à déterminer. Pour nous, sans nous arrêter à ces difficulés, nous nous en tenons aux résultats obtenus, et nous trouvons à les appliquer, avec une précision singulière, à l'inscription gravée sur la masse d'armes de Goudéa; et cela est d'autant plus probant qu'Arthur Amiaud n'a jamais connu ni pu connaître ce texte ni l'objet qui le porte. Presque toutes les formules citées plus haut s'y retrouvent néanmoins, dans l'ordre suivant :

Inscription de la masse d'armes de Goúdéa

PREMIER CARTOUCHE

1. Au dieu Nin-Ghirsou,
2. guerrier puissant,
3. du dieu Ellilla,
4. à son roi.
5. Goudéa,
6. patési,

DEUXIÈME CARTOUCHE

7. de Sirpourla,
8. des montagnes d'*Our-in-ga*[1], près de la ville d'*Az*[2],
9. sur la mer d'*Élam*,
10. des pierres *shir-gal...*[3].

1. Dans ces noms géographiques, nous ne nous permettons de donner que la transcription pure et simple des signes, d'après le système de lecture de M. Oppert.

2. *Ourou-Az*. On sait que le signe *ourou* veut dire *ville*. Quant au caractère *az*, extrêmement compliqué, c'est la première fois qu'on le rencontre dans les inscriptions chaldéennes de cette époque. La forme réelle est quelque peu différente de la *forme supposée* donnée par Amiaud et Méchineau dans leur *Tableau comparé*, n° 209 : elle se rapproche beaucoup plus de la forme babylonienne (*Nabuch.*, II, col. 1, l. 52). Nous en avons même retrouvé la forme archaïque et linéaire dans une inscription contemporaine de la *Stèle des Vautours* qui range, dès cette haute époque, *Ourou-Az-ki*, la ville et le pays d'*Az*, parmi les ennemis de Sirpourla.

3. Au lieu de la pierre *shirgal habbia* de Goudéa B, nous avons une pierre *shirgal...* dont le nom est suivi d'un signe différent, que nous laissons aux philologues compétents le soin de compléter.

TROISIÈME CARTOUCHE

11. il a fait extraire,
12. il a fait venir;
13. pour faire l'arme... (les trois mêmes signes non traduits)
14. il les a employées;
15. pour la prolongation de sa vie
16. ..... il les a placées.

On voit combien l'adaptation est exacte jusque dans les variantes du sens, puisqu'il s'agit ici d'une dédicace gravée sur une arme de pierre, et non sur une arme de cuivre ou d'or, comme pouvaient être les armes beaucoup plus précieuses, dont parle Goudéa dans l'inscription de la statue B.

Quant à la nature et à la forme de l'arme consacrée par Goudéa, Arthur Amiaud n'avait pas la possibilité de l'indiquer exactement; et même, avec sa circonspection ordinaire, il s'est abstenu de traduire les trois caractères qui la désignent à la case 36 de la colonne VI. Aujourd'hui que nous retrouvons la même désignation et les trois mêmes caractères sur notre masse d'armes en pierre, il devient évident qu'il s'agissait déjà, sur la statue, d'un engin de forme analogue. J'ai eu la curiosité d'examiner de près les trois signes non traduits par Amiaud, et ils m'ont présenté une conformité curieuse avec l'objet sur lequel nous les trouvons maintenant gravés. En effet les deux premiers sont les caractères *our-sag*, groupe bien connu, que l'on traduit ordinairement par *guerrier*, comme dans l'épithète *guerrier puissant*, constamment accolée au nom divin de Nin-Ghirsou. Quant au dernier signe, composé de trois traits parallèles, ce n'est autre chose que le nombre *trois*, tel qu'il s'écrit dans les textes de cette époque. Or, ce qui est particulier dans notre masse d'armes, c'est justement qu'elle est triple, par le nombre des têtes de lion qui la composent. Ce n'est pas à moi qu'il appartient de tenter une traduction ni de rechercher si les deux caractères qui signifient *guerrier* peuvent s'appliquer à des lions. Il n'en reste pas moins infiniment probable qu'il y a ici une allusion aux terribles ani-

maux dont les trois têtes réunies composent l'arme et la rendent à la fois plus dangereuse et plus menaçante.

Quelle que soit aussi la véritable lecture des noms de villes et de montagnes gravés sur notre masse d'armes, celui d'*Élam* ne peut faire aucun doute. Amiaud a le premier établi que les chefs de Sirpourla, et Goudéa en particulier, avaient guerroyé contre ce pays, dont une place, celle d'*An-shan*, était tombée entre ses mains[1]. Il est intéressant qu'il soit fait mention ici de la région maritime du même pays, surtout à propos de ces pierres *shir-gal*, dont une variété servait à faire aussi des blocs de seuil. En effet, pour l'un et l'autre usage, c'était le plus souvent sous la forme de pierres roulées, c'est-à-dire de galets plus ou moins volumineux, que ces pierres étaient recueillies et importées dans l'intérieur, ainsi que j'en ai fait la remarque dans un autre article[2].

Les assyriologues ne me pardonneront peut-être pas d'aller ainsi de l'avant sur leur propre terrain. Pour moi, ainsi que je l'ai mainte fois déclaré, je ne prétends à aucune compétence philologique en ces matières et je ne m'appuie que sur une pratique tout extérieure des inscriptions de Tello. Seulement il me semble que cette incompétence même donne ici une valeur particulière à mon témoignage, en faveur des résultats obtenus par les maîtres de la science dans le déchiffrement de textes chaldéens, et montre bien que, malgré toutes les difficultés encore existantes, il y a là cependant un fond solide, sur lequel on peut marcher. Il appartient maintenant aux savants spéciaux d'étudier le texte de plus près et de vérifier si mes observations archéologiques s'accordent avec les données grammaticales.

Léon Heuzey.

1. *Découvertes en Chaldée*, Partie épigraphique, p. IX (Goudéa B, col. VI, cases 64-69).
2. *Un gisement de diorite* dans la *Revue d'assyriologie*, vol. I, p. 121.

SUR

QUELQUES DIVINITÉS TOPIQUES AFRICAINES

Parmi les anciennes divinités africaines, considérées jusqu'ici comme topiques, et mentionnées sur les monuments épigraphiques rencontrés principalement dans la province de Numidie, on peut citer Bacax, Eruc, Baldir Caub, Motmanio, Malagbel, Ifru, Gurzil, etc., toutes divinités sur lesquelles on ne sait rien[1], ce qui pourrait peut-être tenir à ce fait que, jusqu'à présent, elles n'ont été étudiées que très superficiellement.

Parmi ces divinités, il en est deux, *Eruc* et *Malagbel*, qui nous ont paru mériter d'être examinées avec quelque attention.

1° *Eruc.* — On voit apparaître le nom de cette divinité sur une inscription romaine de 11 lignes, trouvée sur la route de Sétif à Bordj-bou-Arréridj, à Kherbet-Guidra, l'ancienne *Serteïa-Anicens.*

La première ligne, entière, est ainsi disposée :

DEO·SANC·ERVC SAC

et la suite nous apprend qu'un certain Sextius Victor, décurion, a réparé, à ses frais, le temple du dieu (*templum simul cum area et aras restituit*), en l'an de la province 208 (247-248 ap. J.-C.).

Jusqu'à présent, on a admis que le dieu en question était un dieu purement local, et qu'il se nommait, comme semble l'indiquer l'inscription, *Eruc*, opinions qu'après examen il ne nous est pas possible de partager.

1. On soupçonne seulement (Halévy, Reboud) que les dieux Ifru, Bacax et Gurzil étaient des divinités des cavernes. M. E. Masqueray pense qu'Ifru, protecteur du foyer, était une forme masculine de la Vesta berbère.

Exposons notre manière de voir.

Nous avons remarqué que, sur le revers d'un denier de C. Considius Nonianus, frappé en 60 avant J.-C., figure une montagne, au sommet de laquelle s'élève un temple : la montagne elle-même est entourée d'un haut rempart percé d'une porte et, au-dessus de cette porte, on lit justement le mot ERVC.

Que signifie ici ce mot?

Il est, et cette interprétation est certaine, l'abréviation du mot ERVCINAE, et, si l'on rétablit les mots omis à dessein sur le denier par le monétaire, la légende entière serait :

(TEMPLVM VENERIS) ERVC(INAE),

temple de Vénus Érycine, divinité dont, précisément, le buste figure au droit du denier en question.

La montagne représentée sur le denier n'est donc autre que le mont Éryx, en Sicile, mont sur le sommet duquel se dressait le temple de la Vénus Érycine, déesse dont le culte fut, de bonne heure, importé à Rome, d'où il se répandit dans toute l'Italie.

Or, nous sommes disposé à croire que le mot ERVC de l'inscription, n'est, comme le mot ERVC du denier, qu'une abréviation, et que, par suite, il convient très probablement de lire :

DEO SANC(TO) ERVC(INO) SAC(RVM)

et il faudrait dès lors admettre qu'il s'agit ici, non d'un dieu africain topique, purement local, mais bien d'une divinité originaire de la Sicile et spécialement d'Éryx, mais importée en Afrique.

S'il en est ainsi, par qui, et à quelle époque, cette importation a-t-elle eu lieu?

Cette importation est l'œuvre des Carthaginois.

Ceux-ci, comme chacun sait, ont, dès la ruine de Tyr, au VIe siècle avant J.-C., occupé la Sicile : mais particulièrement, pendant la première guerre punique, qui dura vingt-sept ans, les troupes carthaginoises tinrent et, durant plusieurs années, désolèrent le territoire sicilien ; pendant quatre ans consécutifs,

Amilcar, leur général, occupa la position extrêmement forte d'Éryx, dont il avait fait son quartier général[1].

Il se pourrait donc très bien qu'en rentrant en Afrique, après la bataille des îles Ægates, les Carthaginois y eussent importé le culte de la divinité qui, à Éryx même, pendant si longtemps, leur avait accordé sa puissante protection.

D'ailleurs, il importe de remarquer que, déjà à partir du ive siècle avant J.-C., les rapports perpétuels des Carthaginois avec les Grecs de la Sicile, avaient introduit certains éléments helléniques dans le panthéon de Carthage, et c'est par là que l'on explique, par exemple, qu'Apollon, identifié à Baal-Hammon, eut, sur le forum de Carthage, un temple, dont la statue colossale fut transportée à Rome après le siège de 146.

Par conséquent, il n'y a rien de choquant à admettre, avec nous, que la divinité d'Éryx ait été importée en Afrique par les Carthaginois : mais on voit alors que cette divinité, devenue africaine par adoption et sans doute pour services rendus, doit perdre désormais le caractère topique qu'on lui avait attribué à tort, pour redevenir ce qu'elle est réellement à nos yeux, une divinité d'origine étrangère, d'origine grecque.

Mais comment peut-il se faire qu'à Éryx même, c'est une divinité femelle, Vénus, qui était adorée, alors qu'en Afrique, et comme en témoigne l'inscription telle que nous prétendons la lire, la divinité se trouve être mâle,

DEO SANC(TO) ERVC(INO)?

Faut-il reconnaître là un nouvel exemple d'une divinité changeant de sexe avec le temps, comme, par exemple, on voit le dieu Triton, disparu de la mythologie grecque, reparaître dans la déesse Amphitrite ?

Il n'en est rien, et, pour nous, la vérité serait celle-ci : au sommet du mont Éryx, et dans le temple consacré à Vénus, se voyait le tombeau du héros Éryx lui-même, le robuste fils de Butès et de

1. C'est là que, bien avant l'arrivée des Carthaginois, les Phéniciens avaient élevé à Astarté un temple qui disparut sans doute avec eux.

Vénus : on sait que, d'après la tradition, ou, si l'on veut, la fable, Éryx, fier de sa force prodigieuse, se plaisait à lutter contre les passants et à les terrasser, jusqu'au jour où Hercule le terrassa lui-même et le tua. Pour nous donc, le *Deus Erucinus* de l'inscription, serait le héros Éryx lui-même, et c'est ce vigoureux lutteur que les soldats carthaginois, campant sur la montagne où il était enterré, ont, dans leurs guerres contre les Romains, invoqué pendant de longues années, et non sans succès; c'est ce héros dont ils ont, par reconnaissance, conservé le souvenir, et c'est à lui qu'ils ont élevé en Afrique des temples, que les décurions romains, rudes batailleurs comme le héros lui-même, restauraient encore deux siècles et demi après J.-C., à l'époque où Philippe l'Arabe associait son fils à l'empire.

2° *Malagbel.* — On sait que M. Judas a retrouvé le nom primitif, le nom punique de la ville appelée aujourd'hui Guelma : ce nom est *Malaca*, commun à plusieurs localités phéniciennes, et ce mot, que les Carthaginois écrivaient, à la manière phénicienne, de droite à gauche, étant lu par les Romains et suivant leur mode habituel, de gauche à droite, est devenu *Calama*, nom romain de la localité, appelée aujourd'hui, par corruption, *Guelma* : exemple nouveau et certain de cette curieuse transposition, signalée par M. de Saulcy, qui aurait fait du *Melkarth* phénicien l'Ἡρακλῆς grec, et d'*Anaït* la déesse *Diana*.

On sait, en outre, que la religion polythéiste des Carthaginois admettait, dans son panthéon, un grand nombre de *baalim*, dont le plus élevé était *Baal-Hammon*, l'une des trois divinités supérieures, et l'on peut tenir pour certain que chaque ville punique (et il y en avait, d'après Strabon, trois cents sur le territoire carthaginois d'Afrique), possédait un sanctuaire consacré à *son* Baal.

Or, Malaca (Guelma), une des villes carthaginoises qui ont, après la conquête romaine, conservé le plus longtemps leur organisation municipale punique, leurs coutumes et leurs dieux, avait, elle aussi, et comme toutes les autres cités, son Baal, et le nom de ce dieu était *Baal-Malaca*, c'est-à-dire le Baal de la *ville* de Malaca.

Pour nous, ce *Baal-Malaca* est très probablement le *Malagbel* de l'épigraphie romaine africaine[1].

Ce dieu *Malagbel* ne serait donc pas, comme on le croit, une divinité topique, mais simplement un *Baal* punique, adoré d'ailleurs non seulement à Guelma, mais encore dans toutes les autres villes carthaginoises.

Si ce *Baal*, ou *Bel*, de Guelma, a persisté jusqu'aux premiers siècles de notre ère, c'est d'abord, comme nous l'avons dit, que Guelma est restée longtemps fidèle à son organisation et à sa religion puniques, et qu'en outre elle constituait un centre religieux important, puisque, indépendamment du *Baal* que nous signalons, on trouve à Guelma le dieu Gurzil et aussi le dieu Bacax. L'importance de ce centre religieux a dû donner, aux vieilles divinités du panthéon local, une vitalité dont les inscriptions, relativement récentes, qui nous sont restées et qui mentionnent ces dieux, sont une preuve irrécusable.

D[r] A. Vercoutre.

1. On sait que la mutation du C en G est fréquente, et le G, que nous observons ici, se retrouve dans *Guelma* et dans *Malaga*.

NOTE
SUR QUELQUES INSCRIPTIONS GRECQUES
DE LA GAULE

J'ai publié les inscriptions de la Gaule dans le recueil de l'Académie de Berlin. Comme il devait paraître sans retard, il m'a fallu terminer en quatre mois une œuvre qui aurait demandé, je le sais à présent, deux années bien remplies. Les inscriptions ne sont pas très nombreuses, mais la bibliographie, fort dispersée, est abondante et difficile à recueillir. Il va sans dire que si MM. Mommsen, Hirschfeld et Kaibel ne m'avaient prêté leur puissant concours, je n'aurais pas voulu me charger d'un travail aussi hâtif. Il était certain d'avance qu'ils le compléteraient et le perfectionneraient; on pouvait prévoir aussi que le temps nous manquerait pour nous mettre entièrement d'accord sur le détail de toutes les questions. Quelques inscriptions ont donc été publiées sans avoir été modifiées ou même exclues, comme je l'aurais désiré. C'était inévitable, mais je dois signaler quelles responsabilités je décline; elles ne concernent que de menus détails.

J'ai toujours été opposé à l'insertion de l'inscription 2465; M. Mommsen, du reste, la trouve avec raison très suspecte.

L'inscription 2429 m'inspire, comme à MM. Mommsen et Hirschfeld, bien des doutes.

J'aurais supprimé également l'inscription 2466 que je crois étrangère, et même l'inscription 2518, malgré son intérêt exceptionnel.

Au nº 2506, M. Mommsen a corrigé une faute de traduction; j'avais envoyé la même correction qui se sera sans doute égarée.

Je maintiens ma lecture du nº 2479.

Ces réserves faites, j'assume toute la responsabilité de mon œuvre et j'accepte les améliorations qui y ont été apportées.

Albert Lebègue.

LA

FABRICATION DES TAPIS EN ORIENT[1]

L'importance de la fabrication des tapis dans le Caucase est telle que nous croyons devoir consacrer à cette industrie une étude spéciale; les quelques renseignements réunis ici sont le fruit d'observations nombreuses; d'ailleurs, le sujet nous semblait encore assez ignoré du public d'Occident; et l'on voudra bien nous pardonner cette courte, mais, à notre avis, indispensable digression.

On sait que, de toute antiquité, la tapisserie a été connue et pratiquée des différents peuples : tous les historiens de l'art antique ont exprimé le regret de n'avoir pas à leur disposition des renseignements plus complets sur les procédés de cette industrie. C'est l'Orient qui en fut jadis le principal centre; les Assyriens et les Babyloniens ornaient les temples de leurs dieux et les palais de leurs rois de riches tentures brodées de soie et d'or, travaillées à la navette ou à l'aiguille. C'est de l'Orient que les Grecs de tous les temps et les Romains d'avant la décadence recevaient ces tissus précieux. On a relevé dans Homère, Hérodote et Philostrate de nombreux passages relatifs aux dessins et aux broderies qui reproduisaient des scènes de mythologie ou d'histoire. Toutefois, c'est principalement à partir des croisades

1. Nous croyons rendre service à ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'histoire des étoffes et particulièrement de la tapisserie, en reproduisant ici un chapitre d'un *Voyage dans le Caucase*, par M. S. Gulbelkian, qui sera prochainement publié à Paris. L'auteur a étudié sur place la fabrication du tapis d'Orient : il en fait bien ressortir, dans son essai, le caractère traditionnel; les indications qu'il donne à ce sujet permettent de se faire une idée des procédés qui servaient à fabriquer les tentures dont le rôle était si considérable dans la décoration des édifices de l'Orient, de la Grèce et de Rome. (*Note de la Rédaction.*)

que les tapis d'Orient commencent à jouir en Europe d'une vogue considérable; l'usage s'en généralisa, passa des églises dans les châteaux, et l'on trouve encore aujourd'hui dans les vieilles cathédrales ou les antiques manoirs des collections merveilleuses et d'une réputation européenne. Les plus grossiers, fabriqués peut-être, à l'origine, sur le modèle des nattes de paille et de joncs, étaient étendus sur le sol; mais la plupart, en l'absence des papiers peints, d'invention toute récente, demeuraient tendus le long des murs comme une riche tapisserie, fort belle et fort coûteuse, interdite aux fortunes moyennes.

L'industrie des tapis prit donc, au moyen âge, un essor tout nouveau; les tapis de Smyrne, connus les premiers, furent célèbres en France au temps de Louis XIV, et bientôt la manufacture de la Savonnerie les fabriqua si bien que le commerce oriental en souffrit un peu. Les tapis de Perse y furent importés plus tard, et c'est à notre époque seulement que les tapis du Caucase sont devenus plus célèbres. Pour bien distinguer ces trois catégories de tapis, il faut pénétrer dans la demeure de l'ouvrière, — ce travail est exclusivement féminin, — dans les humbles cabanes des steppes et du désert, qui remplacent là-bas nos immenses manufactures. La fabrication n'est jamais faite en commun, mais elle est toujours une œuvre domestique, et, par suite, à peu près incapable de changement, de tranformation et de progrès.

En Perse, le métier à tisser se compose généralement de deux barres cylindriques de bois, toutes deux horizontales et mobiles sur leur axe (fig. 1) : la barre 1 fixée au plafond ou, comme le montre la figure, à quelques mètres du plancher, sur deux appuis parallèles 5 5', porte, enroulée sur elle-même, une certaine longueur de fils parallèlement disposés; à la barre inférieure 4 est fixée l'autre extrémité des fils; le travail commence par le bas, et le tapis, à mesure qu'il est fait, est enroulé peu à peu sur la barre 4. On voit que si la quantité de fils enroulés en 1 est suffisante, les tapis peuvent être d'une longueur considérable. A la tringle 2, suspendue par des ficelles, sont accrochés des pelotons de fil à la portée de l'ouvrière; cette tringle est quelquefois suspendue au

plafond. La barre 3, placée à peu près au milieu de la partie dé-

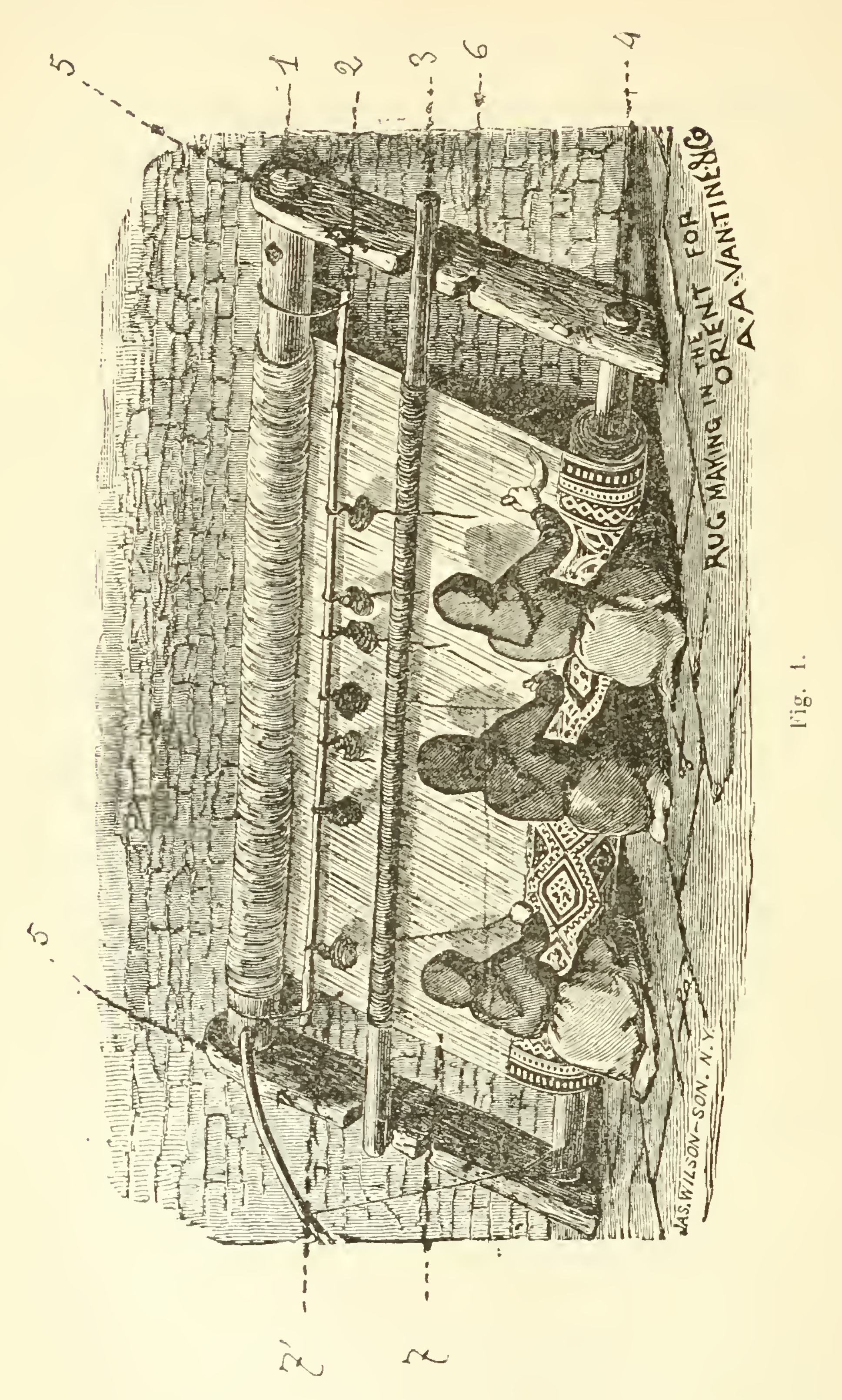


Fig. 1.

ployée des fils, a pour fonction d'en maintenir la disposition régu-

lière; il arrive aussi que l'ouvrière emploie à même fin une autre barre semblable placée en 6; cette barre ne figure pas dans notre dessin, non plus qu'un bâtonnet beaucoup plus petit que l'ouvrière insère entre les faisceaux à l'endroit même où elle travaille. La tension des fils est ainsi augmentée et le travail rendu plus facile. Les appuis 5 et 5', dont la longueur varie beaucoup, sont tantôt inclinés contre le mur (c'est le cas de la figure), tantôt maintenus verticaux au moyen d'autres appuis. Enfin 7 et 7' représentent le double faisceau des fils, le faisceau inférieur étant d'ailleurs dissimulé par l'autre.

Les deux faisceaux disposés parallèlement l'un en avant de l'autre contiennent exactement le même nombre de fils; la distance qui sépare les faisceaux est d'un centimètre environ. La largeur du futur tapis dépend naturellement de la largeur des faisceaux ou, si l'on veut, de la longueur des barres 1 et 4. Telle est à peu près la disposition du métier le plus perfectionné.

Les tribus nomades qui errent dans le Moughan, le Fars et d'autres provinces, emploient tout simplement deux traverses disposées parallèlement sur le sol, et maintenues en terre par des pieux. Quand la tribu se met en marche, on retire les pieux, le double faisceau est roulé avec soin sur les traverses qui sont chargées sur les mulets pour être de nouveau fixées au sol, dans le prochain campement. Dans le Caucase, la disposition diffère en général de la disposition usitée en Perse, et varie encore suivant les provinces : ainsi, dans le Karabagh, la longueur n'est pas fixe, mais la largeur ne dépasse jamais $2^{m},50$; dans le Chirvan, la longueur elle-même est limitée; dans le Kazak, les tapis sont toujours carrés, et se distinguent par là même des tapis similaires du Karabagh. Dans l'Afghanistan et le Beloutchistan, les dimensions varient beaucoup, mais dans le Beloutchistan en particulier le rapport est constant entre la longueur et la largeur, qui d'ailleurs ne dépassent guère, la longueur 3 mètres à $3^{m},50$, la largeur, 2 mètres à $2^{m},50$.

Pourquoi cette diversité? pourquoi la largeur ne dépasse-t-elle pas $2^{m},50$ dans le Karabagh, et la longueur $3^{m},50$ dans le Be-

loutchistan? Les Orientaux font à ces questions la meilleure et la plus simple des réponses : c'est la tradition, c'est l'habitude, c'est la coutume transmise de mères en filles depuis des siècles et des siècles; c'est l'usage de faire des tapis carrés dans le Kazar et de longs tapis rectangulaires dans le Karabagh : c'est ainsi, parce que c'était ainsi avant nous, et cela ne changera pas après nous. Voilà tout. Les Occidentaux ont bien tort de gémir sur l'esprit routinier et obstinément conservateur des paysans d'Italie, de France et d'Espagne ; la routine est essentiellement orientale; elle est en Asie reine et maîtresse, aucune révolution n'a pu, qui sait? ne pourra jamais peut-être ébranler son empire. Toutefois dans l'Asie Mineure, plus constamment en relations avec l'Europe, on commence à fabriquer des tapis de toutes les dimensions; mais l'opération du tissage ne diffère nullement du système usité dans le Caucase et la Perse. L'exportation annuelle des tapis d'Asie Mineure, dits tapis de Smyrne, s'élève, disent les statistiques, à 250,000 ou 300,000 mètres carrés environ.

Nous voudrions, après la description sommaire du métier, donner une idée de l'opération du tissage. L'outillage est des plus simples : un peigne de fer, un couteau grossier, un bâtonnet, une sorte de maillet appelé *tokmak*, une paire de ciseaux : c'est la main de l'ouvrière qui fait tout, qui remplace la navette et tous les instruments employés en Europe, même dans les plus humbles fabriques. Les fils étant disposés bien régulièrement, l'ouvrière saisit le premier fil de chacun des faisceaux, placés à un centimètre l'un de l'autre, et les attache avec un fil de laine de manière à former un nœud; les deux premiers fils une fois noués, on noue de la même façon les deux seconds fils, puis les deux troisièmes, et ainsi de suite, si bien qu'à la fin les deux faisceaux sont reliés fil à fil. Comme on le voit, le tissage consiste à réunir deux à deux les fils de chaque faisceau par des nœuds rangés sur une même ligne. La laine qui sert à nouer les fils est suspendue au plafond ou au métier en pelotes de diverses couleurs (fig. 1, 2). Quand la première ligne est finie, on presse les nœuds avec le peigne de fer, de façon à rendre bien droite la ligne des nœuds

(fig. 1, l'ouvrière de droite); puis on introduit entre les deux faisceaux sur toute la largeur un fil de laine, le plus souvent de couleur blanche, et on le presse contre la rangée de nœuds avec le peigne de fer. On fait alors une seconde ligne de nœuds en commençant du côté où l'on a fini la première, on les presse, on passe entre les faisceaux la suite du fil de laine blanche employé tout à l'heure, on le presse et ainsi de suite. La figure 2 repré-

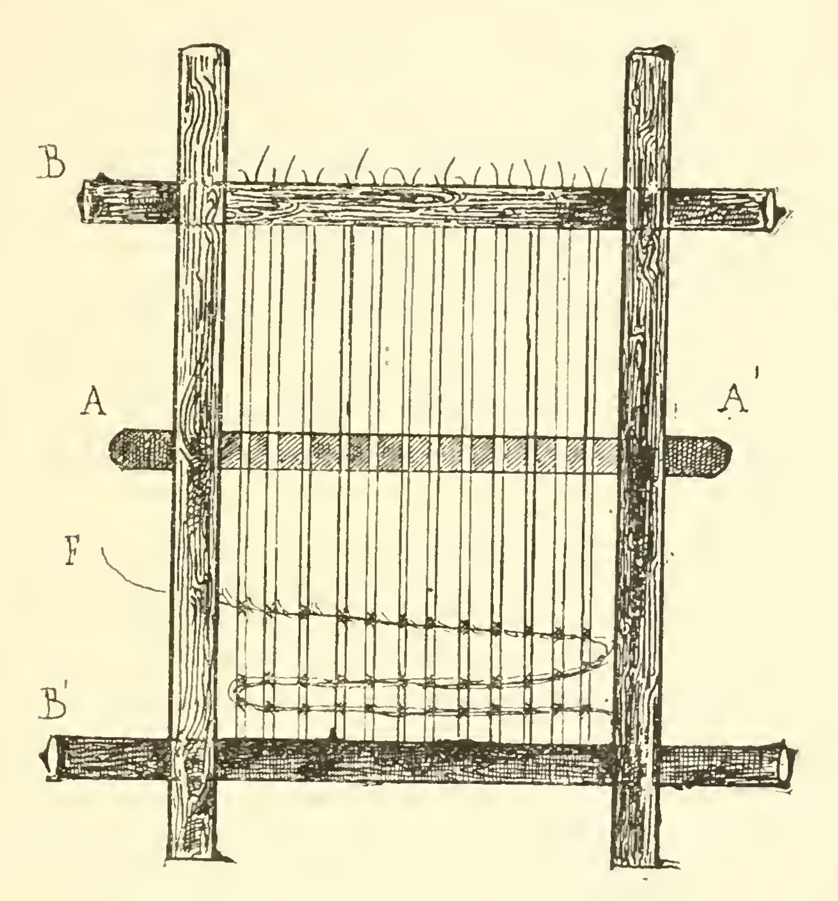


Fig. 2.

sente un petit métier pour tapis de longueur et de largeur fixes; les deux barres BB′ sont immobiles. Les nœuds et le fil de laine blanche F paraissent très écartés; dans la réalité, ils sont si pressés qu'on a beaucoup de peine à les distinguer; AA′ figure la barre de tension; enfin les nœuds sont de diverses couleurs, suivant le dessin qu'il s'agit de former.

Le fil de laine blanche constitue, comme on le voit, la trame

du tissu; il empêche par sa présence les lignes de nœuds de s'écarter les unes des autres dans le sens de la longueur. Les nœuds en effet sont tout à fait indépendants les uns des autres; le fil qui les forme est coupé, une fois le nœud formé; et, quand le tapis est terminé, on taille avec les ciseaux tous les fils qui dépassent. Les franges des extrémités sont la partie des faisceaux primitifs qui rattachait la chaîne aux deux barres du métier.

On peut maintenant se faire une idée du travail énorme et monotone que nécessitent le tissage d'un tapis et la formation de ces millions de nœuds faits à la main. Il est vraiment curieux d'observer l'habilité et la rapidité avec laquelle les ouvrières accomplissent leur tâche. Nous en avons vu quelques-unes si familiarisées dès l'enfance avec leur métier que leurs doigts paraissaient à peine effleurer les faisceaux; et puis, il est bien permis de croire que, même en Orient, le bavardage féminin égaie et facilite quelque peu le travail : les mœurs sont différentes et changent suivant les climats; mais peut-on douter que le naturel persiste, et que les hommes, les femmes surtout, soient au fond partout les mêmes ?

Il est facile d'expliquer, indépendamment de tout détail d'outillage, les différences de qualités qui distinguent les tapis de diverses provenances. D'abord la matière n'est pas la même partout; en Perse, principalement dans le Khorassan et le Ferahan, on emploie le coton pour les fils du double faisceau et la laine pour tout le reste; dans le Caucase et l'Asie Mineure, quelquefois aussi dans l'Hamadan, le Fars, le Chiraz et le Kurdistan, c'est la laine qui est exclusivement employée. Pourquoi cette différence à peu près constante dans les usages? C'est encore la tradition. Dans l'Afghanistan, la chaîne est en poil de chèvre et le reste en laine; dans le Turkestan les trois qualités sont en pure laine : ce sont le *jumud*, le *tekké*, rarement exporté, et le *mervi*, très célèbre en Europe. Les tapis du Turkestan, connus sous le nom de tapis de Bokhara ou de Khiva, appartiennent à la catégorie des tapis veloutés proprement dits; la fabrication en est fort soignée et le tissu très fin. Ils se prêtent admirablement à l'ameublement,

à la confection des fauteuils et des canapés ; au bal du Mouchtaïd, lors du passage du tsar à Tiflis, les tapis ainsi employés étaient relevés de broderies-mosaïques de la Perse, qui leur imprimaient un éclat tout particulier, plein de richesse et d'originalité. Dans le Beloutchistan, on emploie de la laine, et quelquefois aussi du coton ; on se sert de poil de chameau dans certaines parties du Karabagh ou de la Perse pour confectionner de beaux tapis fort solides.

Les tapis de laine sont évidemment préférables aux tapis de coton et de poil de chèvre ou de chameau. Les premiers sont toujours plus solides, et les tapis de Perse, plus beaux et souvent même plus fins que les autres, ne sauraient durer aussi longtemps que ceux du Caucase ou de l'Asie Mineure. Ajoutons qu'à son tour le coton doit être préféré au poil de chèvre. La qualité des tapis de laine dépend de la qualité de la laine employée et du soin apporté à la confection des nœuds ; les plus fins tapis du Caucase, fabriqués avec de la laine d'agneau très douce, sont aussi les plus souples ; les tapis persans, au contraire, sont durs et raides, sans être d'ailleurs plus solides, à cause du coton employé.

Quand le tissage est achevé, on taille la surface touffue des tapis ; les brins de laine ainsi détachés sont souvent filés de nouveau pour être employés encore ; mais les tapis qui en proviennent sont de tous les moins solides et les moins propres à conserver longtemps leurs couleurs.

Ainsi, comme nous l'avons dit, la fabrication des tapis s'accomplit à demeure sous chaque tente ; l'ouvrière n'achète absolument que son outillage, fort peu compliqué, on le sait ; la laine elle-même est fournie par les troupeaux dont s'occupent les hommes, tandis que les femmes travaillent exclusivement au tissage ; les plantes tinctoriales sont recueillies çà et là dans le désert. Après la tonte des troupeaux, la laine est lavée à grande eau, séchée et filée ; alors seulement on la teint. Pratiquée en Asie de toute antiquité, la teinture n'a fait que de très lents progrès ; les procédés sont toujours longs et pénibles ; en revanche,

l'emploi exclusif des couleurs végétales, aussi variées et aussi belles que les couleurs d'aniline, ne compromet jamais la solidité des tapis. Le shah de Perse a prohibé complètement l'importation des colorants chimiques, dont l'introduction en quantités toujours croissantes menaçait d'enlever aux tapis persans leur antique renommée ; les tapis s'usaient plus vite et les couleurs s'altéraient à la longue sous l'influence de la lumière. Naturellement une loi nouvelle a eu pour résultat l'apparition d'une contrebande nouvelle, dont les chimistes de Constantinople sont les seuls à se féliciter.

Les couleurs naturelles employées dans la fabrication des tapis sont la garance, le bois de réglisse, la noix de galle, les « graines jaunes », la cochenille, l'indigo, certaines feuilles, et enfin l'écorce de quelques fruits.

La tradition, qui impose à chaque pays l'adoption de dimensions et l'emploi de matières premières déterminées, maintient aussi dans chaque village l'uniformité constante du dessin ; l'ouvrière, dès sa jeunesse, n'en a vu qu'un seul et ne reproduit que celui-là. Aussi la forme du dessin suffit-elle presque toujours à indiquer exactement la provenance du tapis. Par exemple, à Khigla, dans l'Apchéron, les tapis représentent des palmes ; à Djebraïlé, dans le Karabagh, ce sont des dessins rectangulaires se détachant sur un fond bleu ; à Molla-Kendi, dans le Chirvan, on fabrique des tapis à dessins variés, mais toujours illustrés d'étoiles sur fond bleu ou jaune. Il est même possible, par le nombre des différents dessins, de calculer celui des villages où l'on fabrique des tapis ; rarement il y a deux dessins dans un seul village. Enfin, les dessins bizarres et sans harmonie, qui se rencontrent parfois, sont l'œuvre d'ouvrières infidèles à la tradition et d'ailleurs incapables d'y suppléer par leurs inventions propres ; si bien qu'en somme il vaut peut-être mieux que les traditions arrêtent toute initiative individuelle : l'intelligence de l'ouvrière s'abrutit littéralement sur son travail uniforme et monotone ; du moins les tapis sont irréprochables.

D'après les informations que nous avons recueillies, le Cau-

case, le Turkestan, le Beloutchistan et l'Afghanistan exportent par an plus de 220,000 tapis, dont 120,000 par voie de Constantinople, et le reste, de qualité généralement inférieure, par voie d'Astrakhan et d'Odessa. Il est remarquable que dans le Caucase antérieur, c'est-à-dire à Batoum, Poti, Koutaïs et Tiflis, hommes et femmes sont employés à l'agriculture et ne fabriquent à peu près pas de tapis : l'industrie tapissière est particulière au désert, aux nomades pasteurs : à vrai dire, elle fait partie intégrante de la vie pastorale, la seule possible dans les déserts de la Perse et de l'Asie Mineure.

Les tapis d'Orient, dont la célébrité s'accroît de jour en jour, et qui font aux tapis des manufactures occidentales la plus heureuse concurrence, représentent bien les inspirations du génie oriental par la bizarrerie des dessins et l'originale combinaison des nuances. Dans leur pays d'origine, ils sont d'un usage quotidien ; ils semblent partager, comme le cheval arabe, la faveur du maître et lui être unis par un lien indissoluble. C'est dans un ou plusieurs tapis que l'on enveloppe le trousseau de la mariée, nuancé de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; c'est un tapis que l'on jette sur les morts avant de recouvrir de terre leur cadavre ; c'est enfin sur un tapis que, soir et matin, le fidèle prie son Dieu. L'Oriental ne saurait voyager sans son *sedjadé* (petit tapis) ; les femmes turques le font porter à leur suite par des servantes quand elles sortent dans la rue. Tous ceux qui ont parcouru les promenades et les jardins publics de Constantinople se rappellent ces innombrables *hanoums*, semblables à des fées, qui trônent sur leurs tapis, et dont les robes étincelantes reflètent, comme autant de miroirs, les rayons empourprés du soleil couchant. Et voici qu'à leur tour les Occidentaux achètent les tapis d'Orient pour recouvrir leurs meubles et remplacer les tentures de leur pays.

Savent-ils que les tapis du désert gagnent en vieillissant comme leurs vins de Bourgogne et de Bordeaux? Il faut au moins huit ou dix ans d'emploi pour qu'un tapis soit proprement usé et atteigne le maximum de sa valeur; on doit pendant ce temps-là le balayer et l'épousseter chaque jour pour lui donner de la

souplesse, le laver à grande eau deux ou trois fois par an pour éteindre quelque peu les couleurs et les fondre harmonieusement ensemble ; un tapis ainsi traité se vendra fort cher, mais, quel qu'en soit le prix, le travail ne sera jamais payé à sa valeur ; du reste, le travail compte à peine dans l'Orient. Il ne faut pas non plus se dissimuler qu'on use artificiellement les tapis en les exposant à la fumée dans l'intérieur d'une cheminée ; les couleurs se fondent très rapidement ; toutefois, le tapis conserve un aspect étrange et bizarre que le connaisseur ne tarde pas à remarquer.

Au cours de mes excursions en Asie Mineure ou dans le Moughan, j'ai fait de nombreuses recherches sur l'origine des dessins employés : sans entrer ici dans les détails de mes investigations, je crois pouvoir affirmer que cette origine est religieuse. Dans la plupart des tapis que j'ai observés sur place ou que j'ai pu introduire dans ma collection, l'ouvrière a reproduit, soit les dispositions mêmes des tapis destinés au *namaz* (prière), soit des dispositions analogues plus ou moins voisines des dessins primitifs. On sait que dans les *namazi* (tapis de prière), les dessins marquent pour le fidèle prosterné la place des genoux, des jambes et des mains. Ajoutons que le lion figure très souvent sur les tapis de la Perse, et le bouquetin sur ceux du Moughan, du Karabagh et du Caucase en général.

La célébrité croissante des tapis d'Orient ne laisse pas d'exercer quelque influence sur la fabrication ; pour suffire à la demande, on travaille plus vite, avec moins de soin, on emploie les couleurs artificielles, on expose les tapis à la fumée. Les dessins des anciens tapis sont en général incomparablement plus riches que ceux des tapis modernes ; la laine employée était d'une plus belle qualité et souvent mélangée avec de la soie ; on fabriquait en plus grand nombre les tapis de soie pure qui demandent beaucoup plus de temps et de patience que les tapis de laine. J'en ai vu quelques-uns, en assez mauvais état, puisqu'ils avaient plus de cinquante ans ; mais on pouvait encore admirer l'incomparable variété du dessin et la souplesse du tissu, qui surpassait peut-être en lustre et en finesse les peluches de nos plus habiles

industriels. La fabrication de pareils chefs-d'œuvre exigeait plusieurs années, et le prix peut en être comparé à celui des tableaux les plus illustres : pourquoi non ? La tapisserie est un art au même titre que les arts plastiques ; c'est par excellence l'art des Orientaux, habitants à demi-sauvages des solitudes incultes et des steppes desséchées.

S. Gulbelkian.

INVENTAIRE

DE LA

COLLECTION VISCONTI

CONSERVÉE A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La *Collection Visconti* est formée des papiers du célèbre antiquaire E.-Q. Visconti [1], conservés au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, parmi les collections diverses annexées au fonds des manuscrits français.

Au moment de leur entrée à la Bibliothèque, en 1822 [2], les papiers de Visconti étaient distribués en 18 cartons, dont un inventaire fut dressé par C.-B. Hase [3]. Ils ont depuis été sommairement classés, en 1856, et uniformément reliés en 35 volumes de format in-folio.

Le 1er volume renferme presque exclusivement la correspondance de Visconti : lettres de divers savants à lui adressées et minutes de lettres de sa main. Les volumes suivants contiennent des mélanges sur différents sujets d'érudition : mélanges littéraires et artistiques (nos 2-4), — de numismatique et d'épigraphie (nos 5-8), — de glyptique (nos 8-12), — d'architecture et de peinture (no 13), — monuments du *Musée français* (no 14), — mélanges de sculpture antique (no 15), marbres d'Elgin (no 16),

1. Ennius-Quirinus Visconti, né à Rome en 1751, mort à Paris en 1818. Voy. son éloge par Dacier, dans l'*Histoire et mémoires de l'Institut* (Acad. des inscr.), t. VIII (1827), p. 3-25, et la *Nouvelle biographie générale* (Didot). Cf. aussi les préfaces de Gio. Labus en tête des différents volumes des *Opere varie* de Visconti (Milan, 1827-1831, 5 vol. in-8); il y a dans le tome V, pl. VII, une page de fac-similé de l'écriture de Visconti.

2. Acquis au prix de 3,000 fr., sur un ordre du ministre de l'intérieur, Corbière.

3. Bibl. nat., ms. nouv. acq. franç. 505.

Monumenti Gabini (n° 17), — *Monumenti Borghesiani* (nos 18-21), — Catalogue des Antiques du *Musée du Louvre* (nos 22-23), — *Iconographie ancienne, grecque et romaine* (nos 24-34), enfin un recueil de dessins de monuments antiques (n° 35).

On a imprimé, à la suite de l'inventaire de la *Collection Visconti*, deux lettres qui se trouvent en tête de la correspondance, dans le premier volume; toutes deux sont adressées à Visconti par l'érudit allemand Böckh. La première, signée par Buttmann, au nom de l'Académie des sciences de Berlin, mais tout entière de la main de Böckh, demande à Visconti son concours pour la grande entreprise du *Corpus inscriptionum græcarum*, dont l'Académie de Berlin venait de décider la publication. Dans la seconde, Böckh, en remerciant Visconti de lui avoir envoyé une copie de l'inscription d'Orchomène, commente longuement le texte de ce monument. Il y aura intérêt à rapprocher cette lettre de Böckh des dissertations que le même savant a consacrées à l'inscription d'Orchomène dans le second volume de *Die Staatshaushaltung der Athener*[1] et dans le tome Ier du *Corpus inscriptionum græcarum*[2].

H. Omont.

I

Correspondance et papiers divers de Visconti.

Lettres de l'Académie de Berlin, signée Buttmann (fol. 5), — Aug. Böckh (fol. 8), — Bourke (fol. 12), — [Champagny], duc de Cadore (fol. 15), — Taylor Combe (fol. 21), — The Editors of Stephens' Greek Thesaurus (fol. 24), — Lord Elgin (fol. 27); — « Memorandum on the present state of the negociation respecting the purchase of the Elgin marbles, London, 1816 », in-8° (fol. 55); — « Copy of a letter which appeared in « the Times » on

1. Berlin, 1817, in-8, t. II, p. 355 et suiv.
2. Berlin, 1828, in-fol., t. I, p. 740 et suiv. (n° 1569).

the eighth of April on the subject of the intended national monuments. London, April 5, 1817», in-4° (fol. 67); — Lettres de [Duroc], duc de Frioul (fol. 70), — William Hamilton (fol. 72), — G. Heyne (fol. 85), — Lavallée (fol. 87), — le comte de Montalivet (fol. 89), — Mengs (fol. 96), — de Sacy (fol. 98), — Thiersot (fol. 100), — « Lettera all' Em° Revm° sig. cardinale Guglielmo Pallotti, pro-tresoriere generale, dell' abbate Gio-Battista Visconti, commissario delle antichità, 1781 » (fol. 105); — Minutes de lettres et lettres de Visconti à lord Elgin, etc. (fol. 112 et 160); — « Note des tableaux composant le cabinet de M. Guttenbrunn » (fol. 157); — « Évaluation de mes livres suivant M. Brunet » (fol. 177); — Catalogue, incomplet du commencement, des mss. de l'abbaye de Saint-Blaise (St. Blasien), daté de 1791 (fol. 187); — Mémoire pour le cardinal-secrétaire d'État, au sujet des impôts mis sur la campagne romaine (fol. 203); — Note sur les statues et tableaux transportés de Rome à Paris en 1797 (fol. 213, 231 et 234); — « Note des monuments antiques exposés en vente chez le cardinal Fesch... pour le Musée du Roi » (fol. 236); — Liste et estimation de tableaux et antiques provenant d'Italie (fol. 250 et 255); — « État des colis remis au citoyen Bocchini, contenant 40 caisses, caractères arabes, syriaques et grecs..... venus d'Égypte, 15 germinal an 10 » (fol. 258); — ΣΙΒΥΛΛΗΣ ΛΟΓΟΣ ΙΔ. Sibyllae liber XIV, editore et interprete Angelo Maïo... 1817, in-8°. » Article du *Journal des Savants*, 1818, p. 288 (fol. 269); — « Note sur l'emplacement à préférer pour l'Académie des arts du dessin établie à Rome par S. M. le roi de Naples » (fol. 281). — 290 feuillets.

2

Mélanges littéraires et artistiques, tome Ier.

Fol. 1 et 37. « Mémoire sur la disposition des ornements dont Pausanias fait mention dans sa description du trône de Jupiter Olympien », en réponse à Quatremère de Quincy. Minute et copie.

— Fol. 24. Mémoire sur un vase étrusque du cabinet de M. Tochon. — Fol. 28. « Remarques sur une inscription grecque trouvée à Athènes » par Fauvel. (*C. I. G.*, n° 424.) — Fol. 31. « Notice d'un vase peint, trouvé en Sicile et marqué de quelques inscriptions en anciens caractères grecs. » – Fol. 44. Notes sur les Amazones. — Fol. 46. Note sur des « fragments trouvés dans le tombeau d'Achille ». — Fol. 49. Notes sur quelques vases antiques. — Fol. 51. Lettre à M. Crawfurd « sur l'antiquité des monnaies, 22 déc. 1813 ». — Fol. 53. Notes sur la « Vénus de Médicis ». — Fol. 57. « Notice d'un ouvrage anglois intitulé *Herculanensia*, Londres, 1810, in-4° ». — Fol. 54 et 63. Notes sur le texte de Théophraste. — Fol. 69. Note (en italien) sur une tête colossale d'Antinoüs de la villa di Mondragone. — Fol. 84. Note, signée de Visconti, Paris, 4 juillet 1809, sur les camées les plus célèbres. — Fol. 86. « Note de vases étrusques. » — Au verso, liste des rois mérovingiens. — Fol. 87. Minutes et notes diverses relatives à l'*Iconographie ancienne*. — Fol. 104. Note (en italien) sur un char romain en bronze, propriété du graveur Antonio Pazzaglia. — Fol. 107. Discours (en italien) sur l'Architecture. — Fol. 113. Discours (en italien) sur le Théâtre. — Fol. 128. Listes sommaires de statues antiques. — Fol. 132. Note sur le tombeau d'Alexandre (Diodore de Sicile, XVIII, 9, 26). — Fol. 134. Mélanges littéraires (en italien), parmi lesquels on remarque une étude sur l'idylle de Théocrite, les *Syracusaines* (fol. 134), — un fragment de grammaire anglaise (fol. 144). — Fol. 156. Note « sur le véritable sens de certains passages de Vitruve », au sujet des constructions cyclopéennes de Petit-Radel. — Fol. 160. « Système chronologique de Vitruve. » — Fol. 161. Article : *Bohême, Bohémien*, du *Dictionnaire* de Pougens. — Fol. 170. Articles : *Avanie, Avarie*, etc., *Bostangi-Bachi*. — Fol. 173. Note sur « Colonia Maioma, Gaza navale ». — Fol. 174. Notes diverses. — Fol. 182. « La difesa di Palamede, orazione di Gorgia Leontino. » — Fol. 194. « Note sur l'ancien pied romain. » — 195 feuillets.

3

Mélanges littéraires et artistiques, tome II.

Fol. 1. Notice des planches I-VI de l'*Iconographie ancienne*. — Fol. 8. « Miscellanea graeca, 1754. » Extraits d'Aristote, Thucydide, Arrien, Polybe, Xénophon, Néander, Démosthène. — Fol. 24. Minute de la dédicace à Napoléon Ier de l'*Iconographie* de Visconti. — Fol. 28. Billet de convocation de la commission nommée « pour délibérer sur les moyens de dérouler les manuscrits d'Herculanum », an XI. — Fol. 29. Lettres et notes diverses relatives à la traduction, par Mme Pastoni, de l'*Expédition d'Alexandre* par Arrien, corrigée par Visconti. — Fol. 49. Notes sur l'état de la philologie grecque et latine, avec deux lettres de Boissonade à Visconti (1807), sur le même sujet. — Fol. 54. Liste des publications de Mongez. — Fol. 57. Notes diverses, parmi lesquelles des remarques sur l' « Épigramme sur Orphée, Antipater de Sidon, n° 67, dans les *Analecta* de Brunck ». — Fol. 68. « Passages corrigés dans deux mémoires de M. Villoison. » — Fol. 70. Notes diverses sur Strabon, Xénophon (fol. 73), Thucydide (fol. 77), Théophraste (fol. 78), Pausanias (fol. 83), Philostrate (fol. 97). — Fol. 101. « Remarques critiques sur quelques fragments et passages d'auteurs grecs », par Villoison (*Acad. des inscr.*, 5 juin 1792). — Fol. 129. « Notice historique sur la vie et sur les ouvrages de J.-B. Piranesi, architecte, peintre et graveur, né à Venise en 1720, mort à Rome en 1778,... par J.-G. Legrand, architecte... » — Fol. 153 et 170. Notice de la médaille frappée en commémoration de l'établissement du système métrique. — Fol. 154. « Copie du vase de Barberini, maintenant vase de Portland. » — Fol. 161. « Prix littéraire fondé dans l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres en l'année 1754. » Placard in-4°, impr. — Fol. 162, 183 et 187. « Notes des tapisseries du Vatican dit[e]s de Raffael. » — Fol. 163. Notes diverses. — 188 feuillets.

4

Mélanges littéraires et artistiques, t. III.

Fol. 1. « Stato annuale della Romana Letteratura. » — Fol. 21. Étude (en italien) sur l'*Antigone* d'Alfieri. — Fol. 39. « Timeo da Locri, dell'anima del mondo e della natura. » — Fol. 75. « Giornale ecclesiastico di Roma. N° xv. 19 aprile 1794; » article signé : E. F., sur une cassette d'argent, d'origine chrétienne du ɪvᵉ ou vᵉ siècle. — Fol. 81. Note (en italien) sur l'opinion de M. Bailly relative à l'existence d'un peuple antédiluvien. — Fol. 88. Mémoire sur la mythologie, réfutation des opinions de Dupuis. — Fol. 110. « Gregorii Tiphernatis ad Nicolaum V pont. max. translatio in *Timæum*, ex cod. Vaticano 4037. » — Fol. 111. Fragment du *Diarium* du Burchard, relatif au début du pontificat d'Alexandre VI (1492). — Fol. 116. « Confini d'Italia secondo l'accuratissima carta di Mr d'Anville, fatta il 1743, e secondo il trattato d'Utrecht. » — Fol. 118. Projet d'une « Gallerie pittoresque de l'Empire », ou « Gallerie des Départements de l'Empire. » — Fol. 122 et 133. — Série des rois mérovingiens. — Fol. 123. « Hipparque a-t-il observé à Alexandrie ? » — Fol. 125. Note sur l'« Histoire de l'Italie avant la conquête romaine », de Micali. — Fol. 128. Notice historique sur Marcus Æmilius Lepidus. — Fol. 134. Extraits des « Recherches sur les Colonies grecques, etc. Mémoire présenté au concours proposé par la classe d'histoire, etc., pour l'année 1813, n° 2. » — Fol. 137. Pièces de vers, en italien, parmi lesquelles, une lettre de Sirocchi à Visconti, 7 oct. 1806 (fol. 152), et une autre du peintre Bossi, de Milan, 19 déc. 1803 (fol. 154). — 185 feuillets.

5

Mélanges de numismatique et d'épigraphie.

Fol. 1. Remarques sur le Voyage à Lebdha, l'ancienne *Leptis magna*, de M. Delaporte, et sur différentes inscriptions latines et

grecques. — Fol. 8. Analyse de la « Dissertation sur l'époque de la mort d'Antiochus VII Evergète Sidète, roi de Syrie, sur deux médailles de ce prince, et sur un passage du 2d livre des *Macchabées*, par M. Tochon d'Annecy ». — Fol. 10. Catalogue de médailles romaines consulaires et impériales, et de médailles grecques. — Fol. 38 et 70. « Note sur la mosaïque de Vérone. » — Fol. 39. Notes diverses, dessins, calques et planches de médailles grecques, romaines et modernes. — Fol. 76 et 98. « Mémoire sur une médaille inédite des Aulares, lu par M. Visconti à la séance de la Classe d'histoire et de littérature ancienne, le 26 août 1814. » — Fol. 118. « Catalogue des médailles appartenant à la suite des rois de Macédoine. » Cf. fol. 10 et suiv. — Fol. 153. Notes diverses, parmi lesquelles (fol. 163) des remarques sur la cassette d'argent, décrite au vol. 4, fol. 75. — Fol. 178. Lettres sur les médailles et monnaies. — Fol. 185. « Excerpta ex Eckhel *Doctrina numorum*. » — Fol. 206. Notes relatives à l'*Iconographie grecque* de Visconti. — Fol. 246. « Estratto d'una dissertazione intitolata : Osservazioni di Ennio-Quirino Visconti sopra un antico cammeo rappresentante Giove Egioco; Padova, 1793, in-4°. » — Notes sur diverses monnaies et camées pour l'*Iconographie ancienne*. — Fol. 229. « Médaille d'or trouvée à Delhi dans les grandes Indes. » (1816). — Fol. 230. Liste de médailles consulaires romaines. — Fol. 239. « Catalogo di una collezione di monete d'argento dette di famiglie. » — Fol. 245. « Marmi e altri oggetti d'antiche arti che sono nella stanza terrena dietro la fontana nel palazzo del citt. Chigi. » — Fol. 247. « Note sur la mosaïque dite *les Colombes*. » — Fol. 263. Minute d'une lettre de Visconti à lord [Elgin] au sujet de différentes médailles de son *Iconographie*. — Fol. 270. Note sur la collection d'antiques de Castex. — Fol. 272. Notes sur divers médaillons et médailles. — Fol. 279. Projet d'armoiries pour Talleyrand, prince de Bénévent. — Fol. 281. « Note de quelques médailles d'or et d'argent propres à orner les tabatières de S. M. et représentant des portraits de grands hommes. » — Fol. 283. « Extrait du registre de la commission des Inscriptions et médail-

les contenant la description des types arrêtés dans les 16 séances qu'elle a tenues depuis le 29 juillet jusqu'au 30 octobre 1806. » — Fol. 287. « Inscriptions [phéniciennes] trouvées à Malthe,.... envoyées par M. Engrand, en fevrier 1816 ». — Fol. 288. Note sur un sabre, avec inscription grecque, « que M. le général Sebastiani a eu à Constantinople ». — Fol. 291. « Note pour l'inscription grecque, en vers, d'Eïon, que j'ai publiée. » (1797.) — Fol. 292. Fac-similé de l'inscription du traité d'Élée (Olymp. XL). — Fol. 293. Copie d'une inscription grecque trouvée à Syracuse par le chevalier Landolina. — Fol. 295. Notes sur l'inscription de Rosette. — Fol. 301. « Due lettere indirizate al sig^r^ Ennio-Quirino Visconti... da Saverio Scrofani Siciliano sopra alcuni quadri della Galleria Giustiniani. » — Fol. 310. Notes diverses de numismatique. — 335 feuillets.

6

Recueil de copies d'*Inscriptions grecques*.

En tête plusieurs notes de Visconti sur diverses inscriptions grecques, lues aux séances de l'Institut. — 230 feuillets.

7

Recueil de copies d'*Inscriptions latines*[1].

La plupart de ces inscriptions sont d'origine italienne. Il y a quelques inscriptions grecques. — Fol. 302. « Inscriptions trouvées à Cassel, près de Mayence,... en 1808 et 1809,... déposées au musée de Mayence. » — Fol. 315. « Inscriptions antiques découvertes par... Aubert Parent... à Soleure », et aux environs. —

1. On conserve à la Bibliothèque nationale, sous le n° 9697 du fonds latin (anc. Suppl. lat. 1468), un volume in-4, de CLXXX feuillets, contenant des copies d'inscriptions latines et de quelques inscriptions grecques découvertes à Rome et aux environs de Rome, avec des notes de la main de Visconti. Ce volume porte le titre : INSCRIPTIONES ANTIQVAE. — MDCCLXXX. La note suivante a été ajoutée sur le titre : « Questo manoscritto ho comprato dal librajo Giovanni Ferretti, nell' ottobre dell' anno 1836, pel prezzo di scudi romani cento. Emiliano SARTI. »

On remarque aussi dans ce volume des lettres de Lamberti, Milan, 19 févr. et 31 mars 1806 (fol. 65); Vincenzo Pacetti, Cara, 17 mars 1788 (fol. 68); Siam (?), Vérone, 8 sept. 1811 (fol. 311); Boissy d'Anglas, Nîmes, 30 sept. 1813 (fol. 322). — 342 feuillets.

8

Inscriptions, notes et projets d'inscriptions, rédigées par Visconti, de 1795 à 1817.

Ces inscriptions sont rangées par ordre chronologique et se rapportent presque toutes à l'histoire de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration en France. — A la fin (fol. 316), sont quelques inscriptions italiennes. — 324 feuillets.

9

Pierres gravées.

Fol. 1. « Dissertation sur l'intérêt qu'offrirait un catalogue des anciens graveurs en pierres fines. » — Fol. 24. Listes, descriptions de pierres gravées, etc. — Fol. 54. Camées de l'*Iconographie ancienne*. — Fol. 134. « Description des pierres gravées et camées de la collection du général Hitrow. » — Fol. 210. « Extrait d'une dissertation qui a pour titre : Observations d'Ennius-Quirinus Visconti sur un camée antique représentant Jupiter Egioque; Padoue, 1793, in-4°. » — Fol. 215. Listes de pierres gravées, dressées par « Bartolomeo Paroletti, antiquario... in Roma ». — Fol. 248. Notes sur diverses pierres gravées. — Fol. 268. Évaluations de pierres gravées antiques et modernes, notamment des pierres gravées de la couronne, 25 juillet 1814. — 274 feuillets.

10-12

Description des *Pierres gravées* composant la *Collection du prince Stanislas Poniatowski.*

Les mss. 10 et 11 forment une double minute de cette descrip-

tion. — Le ms. 12 contient une première rédaction du même ouvrage, reliée sans ordre. — Fol. 161 et 177. « Collezione d'impronte in stucco di gemme antiche fatta per uso di S. A. il Sig[r] principe Stanislao Poniatowski, l'anno 1795. » — Fol. 213. « Choix de pierres gravées du Cabinet impérial des antiques, par M[r] l'abbé Eckhel, à Vienne, 1788, in-fol. » — 235, 235 et 236 feuillets.

13

Mélanges d'architecture et de peinture.

Fol. 1. Notes relatives à la *Description de l'Égypte*, au *Voyage d'Égypte* de Denon, au *Voyage de Levant* de Castellane, etc. — Fol. 18. Copie d'une lettre de....... sur les nouvelles découvertes de Pompei, Rome, 25 août 1805. — Fol. 22. Note sur l'arc de triomphe de Trajan à Bénévent. — Fol. 25. « Descrizione d'una grand' ara di marmo dedicata a Lari Augusti, ornata di singolarissimi bassirilievi. » — Fol. 36. Copie et traduction d'un diplôme de Charlemagne pour l'abbaye de Murbach (Martène, *Thes. anecd.*, I, 10). — Fol. 39. Projet d'un monument funèbre, 1806. — Fol. 42. Note sur la chapelle du prieuré de Saint-Michel, près Lescure (Tarn). — Fol. 43. « Mémoire sur un monument ancien appelé communément l'autel de Crodo », par Emperius, de Brunswick, 1807. — Fol. 57. Supplément au mémoire précédent. — Fol. 59 et 104. Notes diverses, la plupart relatives à des monuments antiques d'Italie. — Fol. 87. « Osservazioni sui monumenti figurati che ancora esistono in Atene nel Partenone, o che appartenero a quel celebre tempio. » — Fol. 121. Liste de tableaux [du Louvre ?]. — Fol. 146. Note sur le tableau des *Noces Aldobrandines*. — Fol. 150. « Quadri della galeria Pesaro in Venezia. » — Fol. 151. Notes sur divers tableaux italiens. — 176 feuillets.

14

Description des monuments du *Musée français*.

A la suite (fol. 80) : « Projet d'un choix d'antiques à graver

dans la seconde série du Musée français. » — Fol. 86. « Choix d'antiques à graver dans l'ouvrage qui a pour titre le *Musée Napoléon.* » — Fol. 87. « Notice des statues composant le Musée royal des Antiques. » — 104 feuillets.

15

Mélanges de sculpture antique.

« Notes sur les sépultures grecques découvertes dernièrement à Égine » (fol. 106), — sur « deux petites figures antiques trouvées dans les fouilles de Naples, représentant Vénus » (fol. 109), — sur « une tête d'Isis en marbre » de la Collection royale de Berlin (fol. 110), — sur « l'Antinoüs » et différents objets antiques dont le duc Braschi proposait l'acquisition à l'Empereur (fol. 112). — Fol. 115. « Description de quelques antiquités découvertes près d'Auxerre, dans le courant de Thermidor. » — Fol. 115. Note sur la Vénus au bain. — Fol. 121. « Note d'antiques à dessiner. » — Fol. 125. Note sur une « petite figure de bronze trouvée à Macon, en 1762, et placée dans le cabinet de M. Denon ». — Fol. 136. « Spiegazione d'un bassorilievo rinvenuto nelle spiaggie Laurentine, posseduto dal sig^r principe Chigi, di Mgr. Ennio-Quirino Visconti, cameriere d'onore di S. S. » — Fol. 155. Lettre de C.-G. Heyne à Visconti, Göttingen, 20 juin 1793 (en latin), et minute de la réponse de Visconti. — Fol. 158. « Ricerche sopra un tratto d'istoria accennato nella elegia di Catullo *de Coma Berenices*, versione d'altra greca ora perduta di Callimaco Cireneo. » — Fol. 181. « Nota di sculture plastiche e musaici antichi, marmi intagliati, alabastri rustici, ed altri mischi, che si custodiscono in due stanze terrene del palazzo di S. E. il sig^r principe Chigi. » — Fol. 197, 233, 280, 301 et 318. Journal archéologique de Visconti, mai 1787-décembre 1797. — Fol. 209. « Seconda parte della dissertazione sopra la statua di Pompeo esistente nel Palazzo Spada, recitata nell' Accademia di archeologia di Roma, il giorno 6 agosto 1812. » — Fol. 219. « Dissertazione del sig^r Alborghetti, recitata nell' Accademia di archeologia

[di Roma], il giorno 8 settembre 1812, sopra la statua di Gn. Pompeo Magno, esistente nel Palazzo Spada. » — Fol. 229. « Motu proprio di Clemente XII sopra il museo delle statue donate al Campidoglio. » — Fol. 224. Esquisse d'un tombeau de Visconti. — Fol. 245. « Note sur un bas-relief existant chez M. Dassy, rue Saint-Georges, n° 5, » sarcophage représentant « la fable de Phèdre et d'Hippolyte ». — Fol. 246. « Nota de' ritrovati fatti a Monti di S. Paolo. » — Fol. 247. « Sculptures antiques qui existent à Florence, dans la Gallerie, qui seraient très propres à enrichir et compléter la collection du Musée central. » — Fol. 249. « Mémoire sur un buste antique de marbre statuaire trouvé à Marseille, qui est à Aix, dans le cabinet de feu M. Ricard, et que l'on a prétendu représenter Agrippine. » — Fol. 251. Notes diverses d'archéologie. — Fol. 281. Note sur la statue d'Hercule appartenant au cardinal Hippolyte d'Este. — Fol. 289. « Mosaïques anciennes, existant à Rome dans le Musée du Vatican. » — Fol. 313. « Nota di alcune sculture antiche essistenti presso lo scultore Vincenzo Pacetti. » — Fol. 323. Catalogue d'une « collection de vases grecs ». — Fol. 332. Note sur deux sarcophages trouvés à Saint-Médard d'Eyran, près de Bordeaux. — Fol. 334. Note sur une statue égyptienne acquise pour le Musée royal par le comte de Forbin, et sur un « vase d'albâtre oriental que le cit. Pérignac propose au Ministre.... pour le Musée central. » — Fol. 342. « Rapport sur la collection de vases peints, dits vases étrusques, appartenant à M. Tochon d'Annecy. » — Fol. 346. Notes sur les plâtres et moules des principales statues antiques de Florence, Naples, Rome. — Fol. 355. « État des plâtres remoulés sur plâtre », et « État des plâtres moulés sur le marbre. » — Fol. 358. Notes sur des marbres mis en vente à Paris par le duc de Torlonia, et sur « la vente... des marbres du cardinal Fesch ». — Fol. 363. Notes diverses, évaluations d'objets antiques, etc. — Fol. 393 et 394. « Vases grecs ornés de peintures, connus vulgairement sous la dénomination de vases étrusques et quelques autres antiques appartenant à la collection de S. E. Mgr. le maréchal duc de Dalmatie. » — 398 feuillets.

16

« Mémoires sur les sculptures de la *Collection de mylord comte d'Elgin*, à Londres. »

Fol. 80. « Mémoires sur les ouvrages de sculpture qui appartenoient au Parthénon et à quelques édifices de l'Acropole d'Athènes et qu'on voit à présent dans la collection de mylord comte d'Elgin, à Londres. » — Fol. 148. « Catalogue raisonné des inscriptions grecques de la collection de mylord comte d'Elgin à Londres. » — Fol. 159, 171 et 267. « Mémoire sur une épigramme grecque qui servoit d'épitaphe au tombeau des guerriers athéniens morts sous Potidée. » — Fol. 209. « Inscriptions de la collection de mylord comte d'Elgin. » — Fol. 303. Lettre de Delambre à Visconti sur le « cadran solaire de Phaedrus Peanien » appartenant à lord Elgin. — 309 feuillets.

H. Omont.

(*A suivre.*)

LES TÉMOIGNAGES LINGUISTIQUES

DE

LA CIVILISATION COMMUNE AUX CELTES ET AUX GERMAINS

PENDANT LE Ve ET LE IVe SIÈCLE AVANT J.-C.

I

La distinction entre les Celtes et les Germains n'a pas été connue à Rome antérieurement au Ier siècle avant l'ère chrétienne; les géographes grecs qui ont précédé Strabon l'ont ignorée. Quand Hécatée de Milet, Hérodote, Éphore ont fixé la langue géographique grecque des siècles antérieurs à notre ère, les Germains vivaient probablement sous la domination celtique; ils étaient les sujets de cet Ambigatus qui, suivant une tradition conservée par Tite-Live, était roi du *Celticum*, — c'est-à-dire de la Celtique des géographes grecs, de la Celtique d'Éphore et de Denys d'Halicarnasse [1], — lorsque eut lieu l'invasion gauloise en Italie, vers l'an 400 av. J.-C. Ambigatus, comme le Charlemagne épique, est probablement le seul nom qui ait survécu de toute une dynastie.

Il y eut sous cette dynastie une civilisation celto-germanique, comparable par l'étendue de son domaine à la civilisation gréco-italique de l'Europe méridionale, et on peut dresser un vocabulaire celto-germanique qui est un monument de cette civilisation.

Les Celto-Germains ont en commun un certain nombre de mots qui manquent aux autres langues indo-européennes, ou qui ont dans ces langues un sens tout différent. Plusieurs de ces

1. Cette Celtique comprenait la Germanie; elle était divisée par le Rhin en deux parties égales; il ne faut pas la confondre avec la Celtique de César, qui est une subdivision de la Gaule.

mots se rattachent au droit public et privé ; je compte en parler en détail dans une revue spéciale à ce genre d'études. Ce sont d'abord deux mots, l'un gothique, *reiks* « roi », l'autre allemand, *Reich* « empire », qui sont tous deux empruntés au celtique et qui viennent l'un de *rîx* « roi », l'autre de *rîgion* « royauté, royaume » ; ensuite le vieil allemand *Ambahti* aujourd'hui *Amt* « fonction, bureau », qui dérive du gaulois *ambactos* « client, serviteur ».

Je citerai en second lieu les mots :

Allemand *Bann* « défense », irlandais *ad-bonnim* « je notifie » ;

Allemand *frei* « libre » = *pri-ja-s*, gallois *rhydd* = *pri-jo-s* ;

Allemand *Schalk* « domestique », irlandais *scal*, d'abord « domestique », puis « homme, héros ».

Allemand *Eid* « serment », irlandais *oeth*, primitivement **oito-s* ;

Gothique *liugan* « épouser », irlandais *luige* « serment », primitivement **lughio-* ;

Allemand *Geisel* « otage », irlandais *gíall*, primitivement **gheislo-* ;

Allemand *leihen* « prêter », irlandais *air-licim*, « je prête », racine LINQ, LIQ, LEIQ ;

Allemand *Erbe* « héritage », irlandais *orpe ;*

Gothique *dulg-s* « dette ». irlandais *dligim* « j'ai droit à », racine DLGH ;

Allemand *Werth* « valeur », vieux breton *wert*.

Je traiterai ici avec plus de détail des termes qui appartiennent à la langue militaire, de ceux qui se rapportent à l'habitation, à la géographie, de ceux qui désignent divers objets mobiliers ou la matière dont on les fabriquait. Enfin je ferai observer que la langue religieuse des Germains n'a rien de commun avec celle des Celtes. La religion a été probablement l'obstacle qui a empêché la fusion des deux races. C'est sous la conduite de leurs prêtres que vers l'an 300 av. J.-C. les Germains, profitant de la dislocation de l'unité celtique, se sont soulevés et ont conquis leur indépendance.

II

C'était à des succès militaires que les Celtes du ve et du ive siècle devaient leur suprématie. Des Celtes viennent, selon toute vraisemblance, les termes de la langue militaire qui sont communs aux Celtes et aux Germains. Ces termes désignent : 1° en général, la guerre et les batailles; 2° ceux qui la font; 3° les objets dont ils se servent pour atteindre leur but; 4° ce but même, le résultat de la guerre quand elle est heureuse.

La bataille, en gaulois, s'appelait *catu-s*. C'est un mot qui forme le premier terme du nom de peuple *Catu-riges* et du nom d'homme *Catu-volcus* mentionnés par César dans le récit des événements des années 58 et 54 avant notre ère [1]. On reconnaît le gaulois *catu-s* dans le vieux haut-allemand *hadu-* que des composés nous ont conservé. Sa prononciation germanique au commencement du i^er siècle de notre ère était probablement *hathu-*. Tacite, sous l'année 19 de notre ère, mentionne un chef Goton qu'il appelle avec la prononciation gauloise Catualda [2], lisez *Hathu-valdas*, c'est-à-dire « puissant dans le combat ». On a rapproché avec raison du thème germanique *hathu-*, le vieux slave *cotora* « bataille » et le sanscrit *çatrus* « ennemi ». Mais ces deux mots, quoique paraissant avoir la même racine que le mot germanique, sont différents de ce mot, tandis que le mot celtique est identique au mot germanique, sauf la substitution des consonnes qui s'est produite en germanique suivant la loi générale.

Le vieil irlandais a un substantif féminin *bág*, thème *bâga-* « bataille » qui doit venir d'un primitif *bhâgha-*. C'est de ce substantif que dérive probablement le nom des *Bagaudae*, paysans gaulois révoltés au iiie siècle de notre ère. On retrouve le thème gaulois *baga-* en vieil allemand, où il est noté *baga* et *paga*; l'allemand moderne *bägern* « tourmenter » en dérive.

1. Catu-riges, *De bello gallico*, I, 10; Catu-volcus, *ibid.*, V, 24, 26; VI, 31.
2. *Annales*, II, 62, 63.

La langue latine possède une racine VINC, VIC qui veut dire « l'emporter sur son adversaire ». On trouve cette racine à la fois en irlandais et en germanique ; mais ces deux langues sont d'accord pour lui donner un sens différent de celui qu'elle prend en latin. *Fichim* en irlandais veut dire « je combats » ; c'est le sens du gothique *veiha*, et l'allemand moderne *weigand* qui provient de la même racine signifie « guerrier » et non « vainqueur ».

Le vieux germanique a possédé un substantif *hildja-* « bataille » d'où le vieux scandinave *hild-r*. C'est ce mot qui a fourni le second terme du nom de femme *Bruni-childis*, Brunehaut, si fameux dans l'histoire de France. *Hildja-* est identique à un prégermanique **Celtio-*, dérivé de *Celta*, « Celte », dont le sens propre paraît avoir été « guerrier » ; *Celta* s'explique probablement par la même racine que le verbe irlandais *ar-chellaim* dont le sens propre est « faire une expédition guerrière pour enlever les biens meubles de l'ennemi ».

En allemand moderne, une expression pour désigner le guerrier éminent est *Held*, « héros », plus anciennement *Helith*, d'un thème germanique primitif *haletha-*. Ce thème est identique à celui du nom des *Caleti* [1], peuple gaulois mentionné par César. Le nom des *Caleti* persiste encore en français dans le terme géographique, pays de « Caux ». La ville principale des *Caleti* sous l'Empire romain était Lillebonne (Seine-Inférieure). « Caux » en français est l'équivalent rigoureux de l'allemand *Helden* « les héros ». C'est un pluriel de l'adjectif breton *kalet* « dur », de l'adjectif irlandais *calad* qui a le même sens. L'allemand *hart* « dur » a la même origine, mais ce mot allemand a gardé un *r* que la prononciation celtique adoucissait en *l* et qui, avec cet *l*, est entré dans les langues germaniques sous la forme du thème *haletha-*, d'où le moderne *held*, doublet de *hart*.

Une armée s'appelle en allemand *Heer*, c'est le gothique *harjis*

1. *Caletos* à l'accusatif pluriel chez César, livre II, c. 5, § 9. *Caleti* au nominatif chez Pline, livre XIX, § 8. Κάλετοι chez Strabon, livre IV, c. 3, § 5. Καλῆται chez Ptolémée, livre II, c. 8, § 5 ; éd. Didot-Müller, p. 211. L'orthographe *Caletes*, *De bello gallico*, VII, 75, est une exception.

dont le thème est noté chez Tacite *Cario* pour *Hario* dans le nom du chef batave Cario-valda, tué en combattant pour Rome l'an 16 de notre ère [1]. A ce thème est identique le thème *chario-* du franc mérovingien, dans les noms d'homme : Ragna-charius, aujourd'hui en français « Regnier »; Berethe-charius, « Berthier » ; Chari-berethus, « Herbert ». *Chario-* est la prononciation mérovingienne du thème gaulois *corio-* « troupe » que l'on doit reconnaître dans le second terme du nom des *Petru-corii* et du nom des *Tri-corii*. Les *Petru-corii* sont mentionnés par César dans le récit des événements de l'année 52 [2] et leur nom persiste dans celui que porte depuis longtemps leur capitale, l'antique *Vesunna* aujourd'hui Périgueux : *Petru-Corii*, Périgueux, veut dire « quatre bataillons » ou « quatre armées »; c'est exactement l'allemand *vier Heere*. *Tri-corii* signifie « trois bataillons »; ce peuple est mentionné déjà par Tite-Live quand cet historien raconte la marche d'Annibal en Gaule l'an 218 av. J.-C. [3]; les *Tricorii* habitaient près de la rive gauche de l'Isère, non loin et au sud de la ville moderne de Grenoble. En français, *-ier* dans Regnier, Berthier, *Her-* dans Herbert représentent la notation germanique du mot dont la notation celtique au pluriel a donné aussi au français *-gueux* dans Péri-gueux. De ce terme, il y a encore en français une autre notation, c'est *har-* dans « hareng », mot d'origine germanique tiré du thème *hario* « troupe, armée », au moyen du suffixe *-ing*, qui a servi à former les dérivés Mérovingien ou enfant de Mérovée, Carolingien ou enfant de Carolus ; dans le monde des poissons, les harengs qui se présentent toujours en bandes nombreuses, sont les « enfants de troupe ».

L'arme la plus redoutable des guerriers gaulois était celle qu'ils appelaient *gaiso-n*, le *gaesum* des Romains. Chez Virgile, les Gaulois montant à l'assaut du Capitole portent chacun à la main deux *gaesum* dont le bois a été fourni par des sapins des

1. Tacite, *Annales*, l. II, c. 11.
2. *De bello gallico*, VII, 75.
3. Tite-Live, l. XXI, c. 31, § 9; cf. Strabon, l. IV, c. 1, § 11 ; c. 6, § 5 ; édition Didot, p. 153, l. 53; p. 169, l. 35.

Alpes[1]; de là le nom de *Gaesatae* donné à des troupes gauloises qui apparaissent dans l'histoire l'an 225 av. J.-C.[2]. Les Gaulois se servaient encore du *gaison* dans la guerre contre César; en l'an 56 avant notre ère, la petite armée de Galba fut attaquée dans son campement à *Octodurus*, aujourd'hui Martigny-en-Valais; or les projectiles qu'on lui lança furent des pierres, et, dit César, des *gaesa*[3]. On retrouve le mot *gaison* en irlandais sous la forme *gai*; il a donné le dérivé *gaide* qui veut dire « armé d'une lance » et dont on a constaté la présence dans un manuscrit du IXe siècle[4].

Le mot *gaison*, en latin *gaesum*, fut adopté par les Romains. Dès la seconde moitié du IVe siècle avant notre ère, Tite-Live nous montre des Romains armés du *gaesum*[5]; c'est dans deux passages qui se rapportent l'un à l'année 340, l'autre à l'année 310. Dans le premier, aucun fait précis n'est énoncé, il est parlé en général de l'organisation de l'armée romaine, on ne peut donc guère en tenir compte; mais le second passage mentionne formellement deux Romains envoyés en éclaireurs à une date déterminée, chacun emporte avec lui deux *gaesum* : *binis gaesis armati*. Ce mot a évidemment pénétré tardivement en latin puisque son *s* a échappé au rhotacisme; l'arme, comme le mot, ne s'est établi à Rome que par emprunt.

Les Germains adoptèrent aussi le *gaison*; nous en trouvons la preuve la plus ancienne dans un certain nombre de noms d'homme. Le premier est celui de [H]ario-gaisos, roi des Quades l'an 174 de notre ère[6]. Le second est celui de Lanio-gaisus, guerrier d'origine franque qui servait comme tribun dans les armées romaines quand l'empereur Constance mourut, c'est-

1. « Duo quisque Alpina coruscant — Gaesa manu. » *Énéide*, VIII, 661-662.
2. Polybe, II, 23, § 1; 2e éd. Didot, t. I, p. 84.
3. *De bello gallico*, livre III, c. 4, § 1.
4. *Priscien* de Saint-Gall, p. 159 *b*, glose 1; éd. Ascoli, p. 94. Le mot latin glosé est *pilatus* qui veut dire « armé du *pilum* », c'est-à-dire de la lance des légionnaires romains.
5. Livre VIII, c. 8, § 5; l. IX, c. 36, § 6.
6. Dion Cassius, abrégé par Xiphilin, livre LXXI, c. 13, § 3; éd. d'Immanuel Bekker, t. II, p. 341.

à-dire en 355 [1]. Tous ceux qui ont étudié l'histoire des derniers temps de l'empire romain d'Occident ont entendu parler du chef barbare Radagaise, dont la défaite par Stilicon en 406 fut un des principaux événements du règne de l'empereur Honorius. Le nom celto-germain du javelot, *gaison*, a fourni le second terme de ces noms propres d'homme. On a émis l'hypothèse qu'il faudrait lire Gaeso-rix le nom d'un des deux rois cimbres faits prisonniers par Marius dans la bataille fameuse des *campi Raudii*, l'an 101 avant notre ère [2].

En allemand, ce mot a été atteint par le rhotacisme auquel il a échappé en latin; *gaison* est devenu *Ger* « javelot ».

Le celto-germanique *gaison* remonte à un primitif *ghaiso-n*, dont le thème *ghaiso-* explique aussi le grec χαῖος « houlette » = *ghaiso-s*. Mais le mot grec n'a ni le même genre, ni exactement le même sens. La houlette n'est point une arme de jet. Si les Celtes n'ont pas créé le thème *ghaiso-*, ils lui ont donné en en changeant le genre un sens guerrier qu'il n'avait pas eu jusque-là, et c'est avec ce sens nouveau qu'ils l'ont fait adopter par les Germains d'abord, ensuite par d'autres peuples voisins, tels que les Romains.

Nous savons par Pausanias le nom du cheval de guerre gaulois : *marca* [3]. Pausanias écrivait au IIe siècle de notre ère, mais dans le passage où il nous donne cette intéressante indication philologique, il raconte les événements de l'an 279 av. J.-C., et il copie un auteur contemporain de ces événements, un auteur antérieur à lui-même de quatre siècles et demi, probablement Jérôme de Cardie qui écrivit l'histoire des successeurs d'Alexandre depuis la mort de ce prince en 323 jusqu'à celle de Pyrrhus en 272. Le gaulois *marca* se retrouve dans les idiomes néo-celtiques : en gallois *march*, au pluriel *meirch*, veut dire « cheval », et on en a tiré *marchog* = *marcâcos* « chevalier », « cavalier »;

1. Ammien Marcellin, livre XV, c. 5, § 16.
2. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 143, note. Cf. Orose, livre V, c. 16. Ce nom serait le même que celui du fameux roi vandale Gaisericus, 427-477.
3. Pausanias, livre X, c. 19, § 12; éd. Didot-Dindorf, p. 517.

en breton on dit *marc'h* « cheval » et *marek* « cavalier ». Les équivalents irlandais sont *marc* et *marcach*[1]. Le gaulois *marca* a pénétré dans les langues germaniques. On le trouve à l'époque carolingienne dans la loi des Bavarois[2] et dans celle des Alamans[3] sous la forme *marach*. De ce mot l'anglais n'a conservé que le féminin *mare* « jument ».

Pour exprimer le succès dans la guerre, les langues celtique et germanique se servaient d'une racine SEGH qu'on a reconnue à la fois dans l'irlandais *segim* « j'atteins » et dans l'allemand *Sieg* « victoire », en gothique *sigis*, remontant à un thème indo-européen neutre *seghos-*, *seghes-*. On a reconnu ce thème dans le sanscrit *sáhas*, dans le zend *hazanh*. Il n'est dont point spécial au groupe celto-germain. Mais les Celto-Germains possèdent en commun un autre mot qui a la même signification et qui manque ailleurs, c'est le thème gaulois *bôdi-* d'un plus ancien *bhoudi-*. De là l'irlandais *bŭaid* « victoire » et le gallois *budd* dont le sens est moins noble, et qui veut dire « profit, gain ». Le thème *bôdi-* a donné au gaulois un dérivé *bôdio-* qui signifiait probablement « vainqueur »; de là le premier terme du nom des *Bodio-casses* connus par Pline[4]; ce nom écrit plus tard *Baiocasses* est resté à la ville de Bayeux (Calvados). Le thème *bòdio-* se retrouve précédé du thème *sego-* dans le second terme de *Sego-bodium*, aujourd'hui Seveux (Haute-Saône)[5]. C'était une station romaine sous l'Empire; elle est connue par la *Table de Peutinger*. Segobodius est originairement un nom d'homme dont le premier terme veut dire « victoire » et le second « vainqueur », littéralement « vainqueur dans la victoire ». *Sego-bodium* veut dire propriété de *Sego-bodius*, c'est-à-dire « du vainqueur dans la victoire ». Le thème *bôdio-* « vainqueur » a produit un dérivé

1. Il y a un exemple de *marc* au IXe siècle dans le *Priscien* de Saint-Gall, p. 59 *a*, glose 23; éd. Ascoli, p. 48.

2. *Lex Bajuvariorum*, titre XIII, c. 10, § 1.

3. *Lex Alamannorum*, titre LXIX, § 2.

4. Pline, livre IV, § 107.

5. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, p. 227. Longnon, *Atlas historique de la France*, p. 31.

bôdiacos « celui qui appartient au vainqueur », « le fils du vainqueur », et ce dérivé a fourni le second terme de *Teuto-bodiaci*, nom d'un peuple de Galatie[1]. *Teutobodiaci* veut dire « fils du vainqueur du peuple » ou « des peuples ». Dans le thème *bôdi-* d'où *bôdio-* l'*o* était long et résultait de la contraction de la diphtongue *ou*; cette diphtongue est conservée dans le nom de Boudicca, reine des *Iceni* en Grande-Bretagne, femme célèbre par sa révolte contre les Romains l'an 62 après notre ère, par son courage dans le combat et par sa fin malheureuse[2]. Boudicca avait un masculin *Boudiccos ou *Bōdiccos dont une variante par un seul *c*[3] est devenu le nom d'homme breton et gallois Budic[4] plus tard Buzic[5].

L'anglais *booty*, le vieux scandinave *byte* s'expliquent comme le thème gaulois *boudi-*, *bôdi* par un primitif *bhoudi-*. Il a dû exister un mot franc identique au vieux scandinave *byte ;* de là le français *butin;* de là aussi l'allemand *Beute* qui a dû passer du francique dans l'allemand, postérieurement à la seconde *Lautverschiebung* à laquelle il a échappé, car autrement on dirait en allemand *Beusse*. On peut faire une remarque : en allemand, comme en français, l'idée du profit matériel qui est le résultat du succès militaire a seule subsisté. La même restriction de sens s'observe en gallois. On ne la trouve pas en irlandais, même dans l'irlandais moderne ; on peut s'en assurer en lisant la traduction irlandaise de la Bible. Au livre I[er] des *Paralipomènes*, chapitre XXIX, verset 11, dans le texte latin de la Vulgate, l'auteur sacré s'adressant à Dieu lui dit : *Tua est, Domine, magnificentia et potentia et gloria atque victoria*, « A toi, Seigneur, appartiennent la grandeur, la puissance, la gloire et la victoire. » « Victoire » *victoria* est rendu dans la traduction irlandaise par *bùaidh*, et ce n'est pas de butin qu'il s'agit. *Bùaidh* a conservé en

1. Pline, l. V, § 146.
2. Tacite, *Annales*, livre XIV, c. 31, 35, 37.
3. Bōdicus, comte des Bretons, chez Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, livre V, c. 16 ; Éd. Arndt, p. 207, l. 9.
4. Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 99, 848.
5. Loth, *Chrestomathie bretonne*, p. 194.

irlandais, grâce à une culture littéraire vigoureuse et persistante, le sens élevé qu'il avait dans la langue de l'aristocratie gauloise; le sens matériel de ce mot était seul perçu par la classe inférieure de la population, et c'est la tradition de cette classe inférieure que conservent l'allemand *Beute*, le français « butin », le gallois *budd*.

III

Il y a donc dans la langue militaire neuf termes communs à la langue des Celtes et à celle des Germains; tous ces termes, ou sont étrangers aux autres idiomes indo-européens, ou ne s'y trouvent qu'avec un sens différent de celui qu'ils ont pris chez les Celtes et chez les Germains. Nous placerons à la suite de ces mots de la langue militaire, trois mots relatifs à l'habitation, et de ces trois mots, deux se rattachent à la langue militaire : ce sont *dunum* et *briga*.

Dunum « forteresse, » est devenu par l'effet des lois de la *Lautverschiebung*, *town* en anglais, *tuin* en hollandais, *zaun* en allemand.

Briga « château », existait dans la langue des Celtes antérieurement à l'année 500 avant notre ère, puisque les Celtes l'ont porté en Espagne. On le retrouve en France dans les textes de l'antiquité et du moyen âge. On le rencontre dans l'Allemagne méridionale. Il était atone dans les composés. On peut considérer comme certaine son identité avec l'allemand *Burg* « château ». *Briga* suppose un primitif *bhrgha*. Il a été emprunté par le germanique à une époque où le gaulois n'avait pas encore perdu l'aspiration des moyennes aspirées et où il ne notait pas encore *ri* ou *re*, l'*r* résonnant. A cette époque les Germains n'avaient point encore altéré les consonnes primitives indo-européennes et ne prononçaient point encore *or*, *ur* l'*r* résonnant. Depuis cet emprunt préhistorique, chaque langue a suivi les lois de sa phonétique. *Bhrgha* est devenu *briga* en gaulois, *borgi-* ou *burgi-* en

germanique ; le changement de la voyelle finale du thème est la conséquence d'une loi de la déclinaison celtique qui faisait en *in* l'accusatif singulier des thèmes en *a*. L'accusatif singulier de *briga* était *brigin*, il explique l'*i* du datif pluriel *baúrgim* chez Vulfila[1].

Le celtique avait un thème *trebo-* « village », groupe d'habitations sans enceinte de murailles ; de là dérive le second terme du composé *A*[*d*]-*trebates*, nom de peuple gaulois qui persiste déformé dans Arras, nom du chef-lieu du département du Pas-de-Calais, l'antique *Nemetocenna* ou *Nemetacum Atrebatum*. Le thème *trebo-* se trouve aussi deux fois chez les populations celtiques d'Espagne. C'est le second terme du nom de peuple *Aro-trebae* ou *Arro-trebae*. Ce peuple est mis en Espagne par Strabon[2] et par Pline[3]. *Aro-trebae* est l'orthographe du premier de ces auteurs ; *Arro-trebae*, celle du second. Strabon nous dit que les *Aro-trebae* étaient appelés *Artabri* par les auteurs qui l'ont précédé. Pline exprime la même doctrine sous une forme un peu vive et en traitant d'erronée la forme *Artabri* du nom des *Arro-trebae*. Pomponius Méla nous apprend que les *Artabri* étaient une nation celtique[4]. Nous sommes donc autorisés à considérer *Aro-trebae* comme un mot celtique composé. Le sens du premier terme *Aro-* nous échappe ; dans le second *-trebae*, nous reconnaissons le thème gaulois *trebo-*. On rencontre un dérivé du même thème dans le nom de *Con-trebia*, ville de Celtibérie prise par les Romains en l'an 181 avant notre ère[5]. Le thème celtique *trebo-* se retrouve en irlandais sous la forme *treb* « habitation », et le verbe *trebaim* « j'habite », en dérive. Le même mot existe en gallois et en breton. *Tref* en gallois veut dire « habitation » ou « groupe d'habitations ». *Trev* en breton est une subdivision de la paroisse, *ploué*, et peut être rendu par « succursale ».

1. *Baurgim*, Luc, c. IV, v. 43.
2. Livre III, c. 3, § 5; éd. Didot, p. 127.
3. Livre IV, § 111, 114, 119.
4. Méla, III, § 13; éd. Teubner-Frick, p. 58, l. 9-10.
5. Tite-Live, livre XL, c. 33.

Le celtique *trebo-* suppose un primitif **trbho-* et avait perdu dans la langue des Celtes l'aspiration du *b* quand il est passé dans les langues germaniques. C'est du gaulois **trbo-* que vient le germanique *thorpa-*, en gothique *thaúrp* = **thorpa-n*, en allemand *dorf* après la seconde substitution des consonnes [1].

IV

La langue géographique des Celtes et des Germains a quatre noms communs qui appartiennent en propre aux deux peuples. Nous citerons en premier lieu l'allemand *Land* « terre, pays », mot neutre qui suppose un primitif **landho-n*. Le même mot existe en breton et en gallois où il est féminin, thème *landa-*. Il a en breton deux sens très différents. Employé isolé, il signifie « terrain friche », « lande » ; on peut citer comme exemple : deux chartes bretonnes du IXe siècle où la formule *per lannam*, *per landam* signifie « à travers la lande [2] » ; une charte bretonne du IXe siècle où *ad landam* signifie « vers la lande [3] »; une charte bretonne du XIe siècle où *per mediam landam* signifie « par le milieu de la lande ». Mais avec un complément déterminatif, ce mot désigne une portion de terrain affectée à un usage déterminé. Ainsi en breton et en gallois, le moderne *lan*, le même mot, désigne l'enclos sacré au centre duquel s'élève l'église placée sous le vocable d'un saint. C'est même le seul sens qu'on trouve

1. On a rapproché du gallois *bedd*, breton *bez* « fosse », « tombeau », le gothique *badi* « lit », en allemand *Bett*, qui suppose un primitif **bhodhion*, de la même racine que le latin *fod-io*, *fossa*, et peut-être que le grec βόθρος. Les premiers Germains habitant une contrée très froide se seraient logés dans des sortes de caves où chaque lit aurait consisté en un creux dans le sol. Mais il n'y a pas de preuve que le mot gallois et breton *bedd*, *bez*, soit identique au mot germanique et vienne d'un primitif *bhodhio*. Le contraire même paraît certain. Le mot néo-celtique doit remonter à un primitif *bhedho-* avec la forme en *e* de la racine, et non la forme en *o* et sans le suffixe *io-*. Si donc le mot germanique et le mot celtique viennent de la même racine, ils en sont issus par des procédés de formation différents.

2. *Cartulaire de Redon*, p. 112, 113.

3. *Cartulaire de Redon*, p. 108.

aujourd'hui dans les dictionnaires gallois : *llan* est le cimetière qui entoure l'église. Les noms de lieux de Bretagne dont ce mot est le premier terme ont la même origine : telles sont les trois communes de Lampoul, Finistère, originairement *Lanna Pauli*[1]. Mais dans les premiers temps du moyen âge, le mot *landa*, *lanna* accompagné d'un complément déterminatif n'avait pas exclusivement ce sens restreint. C'est ainsi que dans les gloses galloises du Juvencus de Cambridge *guin-lann*[2] est un terrain planté de vignes, et que la formule latine, *aula cæli*, nous offre *aula* glosé par *lann*[3].

Le thème gallois et breton *landâ-* féminin et le germanique *land*, thème *landa-* neutre, tous deux vocaliques paraissent dérivés d'un thème consonantique conservé en irlandais dans le second terme du composé dont le nominatif singulier est *ith-la*, dont le datif et l'accusatif sont *ith-lainn*, et qui veut dire « aire de grange », littéralement : « sol affecté au blé », *ith*[4].

L'irlandais *lár* « sol » = *[*p*]*lāro-s*[5] est presque le même mot que l'allemand *Flur* et l'anglais *floor* = *plārus* par l'intermédiaire d'un germanique primitif **florus*. Le mot celtique et le mot germanique ne diffèrent que par la déclinaison.

Le gaulois *ritum* « gué » dans les composés est probablement l'accusatif singulier d'un thème masculin *ritu-* = **prtu-*. Ce thème *prtu-* explique l'allemand *Furt* et l'anglais *ford* qui viennent d'un germanique primitif **fordu-s*. Le mot celtique et le mot germanique non seulement sont identiques, mais ont le même sens « gué », tandis que dans les autres langues où ce terme se rencontre, il a une signification différente. Le latin *portus* = **prtus* veut dire « port » et un port n'est pas la même

1. Loth, *Chrestomathie bretonne*, p. 99.

2. Édition donnée par M. Whitley Stokes dans les *Beiträge de Kuhn*, t. IV, p. 408 ; Loth, *Vocabulaire vieux breton*, p. 139.

3. Édition donnée par M. Whitley Stokes dans les *Beiträge de Kuhn*, t. IV, p. 395.

4. *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 140, l. 11-12 ; cf. p. 124, l. 16.

5. M. Atkinson, *The passions*, p. 779, cite deux exemples du génitif singulier *láir* = *plari*.

chose qu'un gué. Le zend *peretu* signifie « pont » et passer une rivière sur un pont n'est pas la même chose que de la traverser à gué. Les Germains, sujets des Gaulois et les accompagnant dans leurs expéditions militaires, ont pris l'habitude de désigner par la même expression les bas-fonds dans lesquels, à pied, à la suite de leurs maîtres montés sur des chars, ils traversaient les rivières et les fleuves.

Le gothique *fairguni*, « montagne » en général, = **percunion*, est identique au mot par lequel les populations celtiques, autrefois maîtresses des régions centrales de l'Allemagne moderne, désignaient l'ensemble des chaînes de montagnes qui couvrent ces régions; ce mot est le thème *Ar-cunio-* ou *Er-cunio-* pour un primitif *per-cunio-*. Le mot celtique a étymologiquement la même origine que le nom du dieu lithuanien du tonnerre Perkūnas qu'on trouve aussi en slave, et de ce nom divin dérive celui de la déesse scandinave du tonnerre Fiorgyn. Le nom divin doit signifier « très haut », comme le terme géographique, mais il n'a pas pénétré en celtique. Ce que les Celtes ont possédé en commun avec les Germains, c'est l'expression signifiant « montagne »; elle remonte à une date où les Celtes n'avaient point encore perdu le *p* indo-européen, et où le langage n'avait pas encore chez les Germains changé en sonores les sourdes immédiatement suivies de l'accent, et en spirantes les autres, d'où l'*f* = *p* et le *g* = *k* de *fairguni*. Le verbe correspondant à ce mot existe encore en gallois : *erchynu* « élever ». Quant au mot germanique, on le trouve au moyen âge appliqué à certaines parties de l'antique forêt Arcynie, appelée alors *Fergunna*, *Virgunna* et *Vircunnia*[1].

V

Un peuple conquérant a forcément des termes géographiques

1. Much, dans la *Zeitschrift für deutsches Altertum und deutsche Litteratur*, t. XXXII, p. 461 ; cf. Förstemann, *Altdeutsches Namenbuch*, t. II, *Ortsnamen* col. 555, au mot *Virgunna*.

communs avec le peuple vaincu. Cette communauté d'expressions dans la langue de la géographie est aussi nécessaire que dans la langue politique, dans la langue du droit et dans celle de la guerre. La communauté d'expressions entre les Celtes et les Germains s'est étendue aussi à un certain nombre de mots qui désignent divers objets mobiliers ou les matières avec lesquelles on en fabrique.

En fait d'objets mobiliers nous citerons d'abord un nom du bracelet et un nom de la hache. Pline nous apprend que les bracelets portés par les hommes s'appelaient *viriolae* dans la langue des Celtes et *viriae* dans la langue des Celtibères[1]. *Viria* est le mot celtique primitif dont *viriola* est dérivé. On retrouve ce mot dans le vieux scandinave *vîrr* et dans l'anglo-saxon *vîr*. En anglo-saxon, ce mot désigne un fil métallique tourné en spirale[2]. C'est une forme de bracelet bien connue des antiquaires.

Un nom germano-celtique de la hache paraît avoir été primitivement **bheitlis* féminin ou **bheitlon* neutre, d'une racine BHI ou BHEI : la forme réduite de cette racine, BHI, a donné un verbe *bhi-nâ-mi*, d'où le verbe irlandais *im-di-bnim* « je circoncis » ; de la même forme vient le second terme du nom irlandais de la serpe *fidbae* = **vidu-bion*, littéralement : « instrument à couper le bois », en bas-latin *vidubium* d'où le français « vouge »[3]. C'est de la forme pleine BHEI que vient *bheitlis* ou *bheitlon*. *Bheitlis* s'écrit en vieil irlandais *biail* ; c'est un thème féminin en *i* et un nom de la hache. La dentale qui précédait l'*l* est tombée dans ce mot et reparaît sous forme de gutturale dans le breton *bouc'hal* « hache ». De *bheitlon* est venu le vieil allemand *bîal* dont l'*a* est une voyelle hystérogène, et qui a perdu le *t* primitif. Ce *t* est remplacé par une gutturale spirante dans la

1. Pline, livre XXXIII, § 40.

2. Moritz Heyne, *Beovulf*, glossaire. Est à noter l'importance de la spirale dans l'art celtique.

3. Wilhelm Meyer, *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. X, p. 173. Cette doctrine a été reprise et développée au point de vue celtique par M. Thurneysen, *Zeitschrift* de Kuhn, t. XXXI, p. 83-84.

variante *bîhal*. Cette gutturale persiste dans le bavarois *beichl*, mais elle est étrangère à l'allemand moderne *beil*.

Rēda, écrit ordinairement *rhēda* chez les auteurs latins qui paraissent avoir à l'origine emprunté ce mot à un auteur grec, est un nom gaulois de la charrette à quatre roues, par opposition à l'*essedum* qui est le char de guerre à deux roues[1]. *Rēda* suppose un primitif *reidha* qui est devenu après la première substitution des consonnes *rīda* en germanique ; après la seconde substitution *rīta* en vieux haut-allemand. Les textes nous donnent la leçon *reita* avec la variante *reiti* ; c'est un nom du char. Mais sous l'influence du verbe *rîtan*, ce mot a pris le sens d'« expédition » dans le composé *heri-reita* de la loi des Bavarois qui veut dire « expédition militaire[2] ». Dans la loi des Ripuaires, dont la partie germanique appartient au bas-allemand, ce mot n'a subi que la première substitution *hari-raida*[3].

Chacun des chevaux attelés à la *rēda* s'appelait probablement **vo-redos*, c'est-à-dire « celui qui est sous le char » ; en gallois *go-rwydd*, ordinairement « cheval de selle » ; en latin *veredus*, « cheval attelé » et par exception aussi « cheval de selle » chez Martial[4]. En préfixant la préposition grecque παρά on a formé dès le temps de l'Empire romain le composé *paraveredus*, d'où : 1° le français « palefroi » qui s'oppose à « destrier », cheval monté par le cavalier à la guerre ; 2° l'allemand *Pferd*, cheval en général. L'allemand *Pferd* vient du bas latin *paraveredus*, d'origine moitié grecque et moitié celtique.

Mais le vieux germanique avait, comme l'attestent à la fois le vieux haut-allemand et le francique, un thème **reida* « charrette » identique au mot *reda* même sens. De laquelle des deux langues ce mot était-il tiré? On peut lui supposer une origine germa-

1. « Rheda gallicum. » Quintilien, livre I. c. 5, § 68 ; éd. Teubner-Bonnel, t. I, p. 31. « Rheda genus vehiculi quatuor rotarum » ; Isidore, *Origines*, livre XX, c. 12, § 2.
2. *Loi des Bavarois*, titre III, c. 8, § 1.
3. *Loi des Ripuaires*, titre LXIV.
4. « Parcius utaris moneo rapiente veredo. » Martial, *Epigrammes*, livre XII, ép. 14, v. 1.

nique; en effet, la racine d'où vient *reda* nous est offerte par les langues germaniques dans un verbe non dérivé, en allemand *reiten*; ce verbe primitif fait défaut dans les langues celtiques; il est remplacé en irlandais par *riadaim*, dérivé de *rēda*. Dans les armées gauloises, tandis que le char de guerre, *essedum*, portait un nom gaulois, le char à bagages, *reda*, portait un nom germanique. L'emprunt de ce mot par les Gaulois aux Germains doit être ancien, puisque nous trouvons ce mot, non seulement en Irlande, mais aussi en Gaule dans le composé *Epo-redo-rix* ou *Epo-redi-rix;* ce composé est le nom d'un noble Éduen au temps de César[1]; plus tard il est employé comme *cognomen* dans une inscription du temps de l'Empire romain[2]. Un dérivé de *reda* est devenu dans la Gaule transalpine un nom de peuple, le nom de *Redones* qui veut dire « conducteurs de charrettes »; dans la Gaule cisalpine apparaît le dérivé *redios;* de là le nom d'homme composé *Epo-redios*, reconnaissable dans le féminin *Eporedia* qui était, dès l'an 100 avant notre ère, le nom de la colonie romaine d'Ivrée.

Il semble avoir existé chez les Européens occidentaux un mot **oca* ou *occa* « herse » qui a été conservé en latin sous la forme *occa* et d'où dérive le verbe latin *occare* « herser », thème *occa-io-* avec deux *c*. Ce verbe se retrouve avec un seul *c* en lithuanien *akein*, *aketi* « herser » et dans le vieil allemand *egjan*, *ekkan* qui supposent un thème primitif comme *okajo-*, dans le germanique primitif *agaja-*. De ce verbe dérive l'anglo-saxon *egedhe*, en vieux haut-allemand avec seconde substitution de la dentale *egida* « herse »; ces variantes dialectales supposent un germanique primitif **agitha*. L'équivalent celtique du verbe vieux haut-allemand *egjan* n'existe plus, mais le dérivé faisant pendant à l'anglo-saxon *egedhe* et au vieux haut-allemand *egida* se retrouve dans trois dialectes néo-celtiques; sa forme la plus ancienne nous est donnée par le vieux cornique *ocet* (IXe siècle); viennent ensuite *oguet* (prononcez *oget*) en breton du XVe siècle, *oged*

1. *De bello gallico*, livre VII, c. 38-40 et suivants.
2. Orelli, n° 1974.

en breton moderne, *oged* aujourd'hui en gallois. *Oged* est féminin en breton et gallois comme le correspondant germanique. Le mot néo-celtique et le mot germanique nous font remonter à un primitif **okita* venant d'un verbe que des deux langues, le germanique seul a conservé, mais qui a dû exister en celtique et qui ne diffère du verbe latin *occare* que par le défaut de doublement de la consonne. Le substantif **okita* existait chez les Celto-Germains et désignait chez eux la herse antérieurement à la date où chez les Germains l'*o* indo-européen s'est changé en *a*, et où la première substitution des consonnes s'est produite, transformant en une spirante *th* le *t* du primitif **okita*. A cette époque reculée ce substantif a pénétré chez les ancêtres des Prussiens; de là le vieux prussien *induetes* « herse » dont les deux consonnes ont échappé à la substitution germanique. On trouve aussi *aketes* en lithuanien.

Les Celtes et les Germains ont en commun trois mots désignant des matières avec lesquelles on fabriquait des objets mobiliers, c'est-à-dire deux noms de métaux : le fer et le plomb, et un nom du cuir.

Le nom celto-germain du fer paraît avoir été **eisarnos* ou **eisarnon*; de là : 1° l'irlandais *iarn*, le gallois *haiarn*, le breton *houarn* qui supposent un thème celtique **ēsarno* ; 2° le gothique *eisarn*, le vieil allemand *îsarn*, et l'allemand moderne *eisen*, qui s'expliquent par un thème germanique primitif *îsarna-*.

Il a existé un nom celto-germain du plomb, c'était **loudho-*, d'où l'anglais *lead* et l'allemand *lot;* de *loudho-* dérive le nom de ce métal en vieil irlandais *lúaide* = *loudhio-*.

Les Celtes et les Germains ont appelé le cuir **letro-n* d'où un germanique **lethra-n*, en allemand *Leder*; tandis que *letro-n* est devenu en irlandais *lethar*, en gallois *lledr*, en breton *lezr*, *ler*.

VI

Le vocabulaire médical a dans les langues celtique et germa-

nique un seul terme commun. « Médecin » se dit en vieil irlandais *liaig*, thème *lēgi-*. Ce thème a été emprunté par les langues germaniques avant la substitution des consonnes. Il l'a subie et s'y est développé au moyen d'un *a*; de là le terme germanique *lēkja-;* en anglo-saxon *laeke* et en vieux haut-allemand *lâchi*. Ce mot existe dans les langues slaves, mais les Slaves l'ont emprunté aux Germains après la substitution des consonnes, c'est-à-dire après le changement du *g* en *k*, d'où le vieux slave *leku* « remède », *lekari* « médecin ». Il paraît donc que la médecine de l'Europe septentrionale a été d'abord pratiquée par des Celtes, et que des Germains, élèves des Celtes, l'ont portée chez les Slaves.

VII

Il en a été tout autrement de la religion. Les Germains paraissent n'avoir subi en aucune façon l'influence religieuse des Celtes; les Germains ont accepté dans l'ordre des institutions politiques, du droit privé, des institutions militaires et de la médecine la conquête celtique; en religion, ces vaincus sont restés indépendants et révoltés; ils ont pris le vocabulaire celtique pour les mots qui veulent dire « roi et client ou servant d'armes, serment, dette, armée, javelot, cheval de guerre, forteresse, médecin »; mais ils ont obstinément conservé les mots que leur langue nationale leur fournissait pour dire « prêtre, temple », et pour nommer leurs dieux.

Les druides, ces prêtres celtiques de l'Irlande, de la Grande-Bretagne et de la Gaule sont inconnus des Germains. Tandis que le sacerdoce chez les Celtes, dès les temps les plus anciens où nous puissions parvenir, est une institution distincte de la royauté, on peut remonter chez les Germains à une date où les deux fonctions étaient réunies dans la même personne : les chefs de famille, *kuningas* de *kuni* « race »[1], exerçaient le sacerdoce

1. *Kuni* est un mot gothique, thème *knja-*, pour *gn-io-*, dérivé de la forme réduite de la racine qui est dans le latin *gen-us*.

sous la domination gauloise; et quand les Germains recouvrèrent leur indépendance, ces chefs de famille joignirent d'abord à l'autorité religieuse la puissance politique, l'autorité judiciaire et le commandement des armées.

Cette vieille organisation fut portée en Islande par les colons norvégiens. Dans des régions plus méridionales, les nécessités de la lutte contre les Celtes et les Romains amenèrent la séparation des pouvoirs; mais encore à l'époque où écrivait Tacite, à la fin du Ier siècle de notre ère, les prêtres germains exerçaient la juridiction criminelle; même à l'armée, c'étaient eux qui arrêtaient et frappaient le coupable[1]. Jamais, chez les Celtes, les druides n'ont eu cette autorité; leur juridiction était purement gracieuse, elle n'a jamais eu pour objet les crimes contre l'État; les poursuites contre Orgetorix, accusé de haute trahison chez les *Helvetii* en 58, se sont faites sans leur intervention[2]; il n'est pas question d'eux en 52, dans le récit que fait César des peines par lesquelles Vercingétorix châtiait les délits commis par ses soldats[3].

Chez les Germains comme chez les Celtes, le lieu consacré au culte n'était pas un édifice, c'était une portion de bois réservée à cet usage sacré. Ici la communauté d'institutions n'indique aucune parenté ethnographique, puisqu'il s'agit d'une pratique qui, à un certain degré de civilisation est commune à toute l'humanité; ce qui doit attirer l'attention, ce sont les expressions employées pour désigner le bois sacré; le mot celtique était le thème *nemeto-*, employé substantivement au neutre et qui, comme adjectif, pouvait être des trois genres; ce terme est d'un usage général dans le monde celtique; il a été porté en Galatie par

1. « Ceterum neque animadvertere, neque vincire, ne verberare quidem nis sacerdotibus permissum : non quasi in poenam nec ducis jussu, sed velut deo imperante, quem adesse bellantibus credunt. » Tacite, *Germania*, c. 7; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 4e édit., p. 520-521. Les prêtres avaient aussi la police des assemblées publiques. *Germania*, c. 11.

2. *De bello gallico*, livre VII, c. 4, § 9-10.

3. *De bello gallico*, livre I, c. 4.

les Celtes conquérants au IIIe siècle [1]. A l'autre extrémité du monde celtique, nous trouvons en Irlande le bois sacré, *fidneimid*, distingué, par le droit, des autres terrains boisés [2]; cette expression était aussi usitée en Gaule. Tout le monde connaît le distique de Fortunat :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas,
Quod quasi fanum ingens gallica lingua refert [3].

Vernemetis, dans le premier de ces vers n'est, pas un génitif singulier, c'est un datif-ablatif pluriel correspondant à un nominatif singulier neutre *ver-nemetum*. Il s'agit ici d'une localité située, soit dans le diocèse de Bordeaux (Gironde), soit dans celui d'Agen (Lot-et-Garonne) [4]. Le même nom se trouve dans la date de deux diplômes du roi Charles le Chauve en 842 : il est écrit *Vernimptas* dans l'un [5], *Vernemptas* dans l'autre [6]. Dans ces deux diplômes, cette expression désigne une localité située en France, mais dont nous ignorons la position. Le nominatif-accusatif pluriel neutre *Vernemeta*, dont le *Vernemetis* de Fortunat est le datif pluriel, est devenu régulièrement le féminin pluriel *Vernemetas*, qui, par l'effet de l'accent et par la chute de la prétonique, s'est transformé en *Vernemtas* à l'époque carolingienne ; de *Vernemtas* le *Vernimptas* ou *Vernemptas* des diplômes n'est qu'une variante graphique. *Vernemtas* a naturellement donné en français Vernantes. Il a dû exister plusieurs *Vernemtas*; nous ne connaissons plus qu'un seul Vernantes, c'est une commune du département de Maine-et-Loire [7]. Quoi qu'il en soit, l'usage du gaulois *nemeton*, avec le sens de « lieu sacré », est établi pour la Gaule, comme pour l'Irlande et la Galatie.

1. Δρυνέμετον, Strabon, livre XII, c. 5, § 1; éd. Didot, p. 485, l. 35.
2. *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 164, l. 3; cf. p. 134, l. 20; t. IV, p. 150, l. 16.
3. Fortunat, *Carmina*, livre I, c. 9, v. 9-10, éd. Leo, p. 12.
4. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 550.
5. Dom Bouquet, t. VIII, p. 433 *a*; Tardif, *Monuments historiques*, p. 95, col. 2; Cf. Mabillon, *De re diplomatica*, 3e éd., p. 352.
6. Dom Bouquet, t. VIII, p. 434 *b*.
7. Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. III, p. 691, donne un grand nombre de formes du nom de cette localité.

Quand les Germains conquérants vinrent s'établir sur la rive droite du Rhin, dans l'ancien domaine des Celtes, ils y trouvèrent des bois sacrés celtiques, *nemeta*. L'aristocratie celtique avait émigré, mais la population de classe inférieure était en partie du moins restée attachée au sol et répétait ce nom, *nemeta*. Les Saxons respectèrent ces lieux sacrés, en conservèrent le nom, et quand Charlemagne fit la conquête de la Saxe, le culte antique se célébrait encore dans des forêts sacrées appelées avec un léger changement de prononciation *nimidas*[1]. Mais cette tradition celtique était inconnue dans le reste de la Germanie.

Le lieu consacré au culte était appelé par les Goths *alh-s,* en vieux saxon *alah,* en anglo-saxon *alh, ealh.*

Un autre nom pour le lieu sacré est dans la loi des Ripuaires *harahus*; et, conformément à l'antique usage qui associait la religion et le droit, c'est là que, suivant cette loi, se prête le serment qui fait foi en justice[2]. Le même mot se rencontre avec le sens de « bois sacré » dans le vieil allemand *harug*, *haruc, haruch;* dans l'anglo-saxon *hearg*, *hearh*, *herg*. *Alh-s* et *harahu-s* ont encore trois synonymes : 1° *forst*, d'où notre français « forêt; » 2° le vieux haut-allemand *paro,* en vieux scandinave *bar* ; 3° *vīh* proprement « sacré »[3]. Tous ces mots sont étrangers à la langue des Celtes, sauf le dernier qui dans cette langue signifie, non pas lieu sacré, mais « dette et corbeau »[4].

Les noms germaniques des dieux sont étrangers à la langue des Celtes, comme les noms des portions du sol consacrées aux dieux. Sans entrer dans le détail nous citerons : le terme générique qui désigne les grands dieux : **Ansis*, et les noms des trois

1. « De sacris silvarum quae nimidas vocant », dans l'*Indiculus superstitionum et paganiarum*, § 6, chez Boretius, *Capitularia regum Francorum*, t. I, p. 223; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, p. 499; Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e éd., p. 614.

2. In haraho jurare debet ; *Loi des Ripuaires*, XXXII, § 3 ; in haraho conjuret, XXX, § 2 ; XXXIII, § 2 ; si.....cum sex testibus in haraho non approbaverit, XLI, § 2; cf. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer*, 2e éd., p. 794.

3. Grimm, *Deutsche Mythologie,* 3e éd., p. 57-59.

4. En irlandais *fiach*, veut dire « dette » et « corbeau ».

premiers de ces dieux *Vuotan*, en scandinave *Odin*; *Donar*, en scandinave *Thor*; *Zio*, en scandinave *Tyr*.

On a prétendu rapprocher le nom des *Ansis*, — les *Anses* de Jordanes, les *Aesir* scandinaves — de celui du dieu gaulois Esus connu par Lucain, par une inscription romaine de Paris, et d'où viennent les noms d'homme gaulois Esu-magius, Esu-nertus, Esuvius; mais le thème *ésu-* plus anciennement **eisu-* d'Esus et le thème *ansi-* d'*Ansis* ou *Aesir* n'ont qu'une lettre commune *s* et ne peuvent se rattacher à la même racine. Ansis et Esus sont deux mots différents et leur sens est dissemblable, puisque le mot germanique désigne un groupe de divinités [1], et le mot gaulois Esus est le nom d'une des trois unités qui composent une triade.

Des *Ansis*, le premier Wuotan (Odin) = *Vōdana-s* d'un prégermanique *Vātano-s*, a la même racine que le latin *vates* et que l'irlandais *fáith* « devin », mais est un autre mot et n'a pas le même sens; en germanique c'est le nom du premier des dieux qui a donné son nom à un des jours de la semaine, en anglais *Wednesday*.

Le nom du dieu de la foudre, en vieux haut-allemand *Donar*, en allemand moderne *Donnar*, en vieux scandinave *Thor*, en vieux saxon *Thuner*, suppose en germanique primitif **Thunaras*, de la racine *ten*, *ton*, *tn*, qui est dans le grec τόνος « corde, accent », et dans le latin *tonitru*. Comme Wuotan, Donnar a donné son nom à un jour de la semaine, *Donnerstag*, en anglais *Thursday*, le « jeudi ». Les Celtes avaient aussi un dieu de la foudre Taranis [2] ou Taranus [3], mais ils empruntaient son nom à une autre racine.

Le troisième des grands dieux germaniques est celui que les Scandinaves appelaient *Tyr*, en vieux haut-allemand *Zio* ou *Ziu* d'un thème germanique *Tiva-* qui suppose un primitif indo-européen *Divo-*. Ce thème a pour base la forme réduite de la ra-

1. Grimm, *Deutsche Mythologie*, 3e édition, p. 22-23; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, p. 158.

2. « Et Taranis Scythicae non mitior ara Dianae. » Lucain, *Pharsale*, livre I, v. 446.

3. Comparez la dédicace *deo Taranucno*, Brambach, 1589.

cine DEIV, la forme qu'on trouve dans le génitif grec Διός = *div-os* qui sert de génitif à Ζεύς. Il est étranger aux langues celtiques. Dans ces langues, au lieu du thème *divo-*, on trouve le thème plein *deivo*, en vieil irlandais *dia*, en breton *doué*, qui, au lieu de désigner un dieu déterminé, veut dire Dieu en général. Le *Tyr* ou *Ziu* = *divos* germanique avait été originairement le premier des dieux ; son nom dans la semaine est attribué au mardi, le jour qui précède les jours affectés à Wuotan et à Donnar. Mais finalement à l'époque où écrivait Tacite[1], il était devenu le dernier de la principale triade ; il était réduit au rôle de dieu de la guerre ; ce rôle, considéré alors comme de troisième ordre, tenait le premier rang dans l'origine, probablement quand les Germains soulevés contre les Gaulois combattaient pour se délivrer d'un joug séculaire.

Dans la semaine germanique, deux astres divinisés précèdent les trois grands dieux : ce sont le soleil, *die Sonne*, qui donne son nom au dimanche, et la lune, *der Mond*, qui donne nom au lundi[2] ; le soleil et la lune sont aussi des divinités de la mythologie irlandaise. Dans la formule du serment païen en Irlande, celui qui jure prend à témoin d'abord le soleil et la lune ; mais les noms de ces deux astres sont en irlandais tout différents ; le soleil s'appelle *grian* = *grēna*, la lune *esce* = *escio-n*[3] ; et quant à l'idée de rendre un culte aux astres du jour et de la nuit, elle est trop naturelle pour qu'on puisse en conclure entre les Celtes et les Germains, la communauté du culte.

Des trois dieux gaulois dont le culte a le plus frappé Lucain, *Teutatis* ou *Toutatis*, *Esus* et *Taranis*, aucun ne se retrouve dans

1. Tacite, *Germania*, 9 ; cf. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5e éd., p. 271.

2. Comparez le passage de César : « Germani... deorum numero eos solos ducunt quos cernunt et quorum aperte opibus juvantur, Solem et Vulcanum et Lunam ; reliquos ne fama quidem acceperunt. » *De bello gallico*, t. VI, c. 21. Les *reliquos* inconnus aux Germains sont les dieux du panthéon gréco-romain et les dieux gaulois.

3. Voir deux formules de serment : *Lebar na hUidre*, p. 118, col. 2, l. 20 ; *Livre de Leinster*, p. 23, col. 2, l. 26.

la mythologie germanique ; la premier même représente une idée étrangère à la religion des Germains : Teutatis ou Toutatis dérivé de *teuta*, *touta*, « cité, État », est proprement le dieu de la cité, de l'État, et suppose l'organisation d'une puissance politique nationale qui faisait défaut aux Germains à l'époque où chez eux remonte la création des divinités. Le thème *teuta* existe chez eux comme chez les Gaulois : *thiuda* en gothique est le son germanique de ce mot qui est devenu *túath* en irlandais, *tud* en breton ; mais les Germains n'en ont pas tiré le nom d'une divinité ; ils en ont tiré l'adjectif *tiudisko*, aujourd'hui *deutsch* « allemand ».

A l'époque où chez eux la religion s'est formée, l'État était la puissance celtique à laquelle ils étaient soumis malgré eux, ne conservant d'autre liberté que celle de leur culte ; ils ne pouvaient adorer Teutates qui personnifiait l'État gaulois, par conséquent pour eux la servitude, tandis que chez eux la religion était la forme de la liberté.

VIII

La contradiction religieuse entre les Celtes et les Germains se manifestait surtout dans les cérémonies des funérailles.

Les Celtes inhumaient leurs morts et punissaient les grands coupables par le supplice du feu. Le feu chez les Gaulois était la peine de la haute trahison ; on l'infligeait dans les républiques aux prétendants à la royauté [1] ; la justice militaire condamnait au feu les coupables [2]. Étaient brûlés : la femme convaincue d'avoir fait périr son mari [3], les voleurs, les brigands et en général tous ceux qui, ayant commis un crime et n'ayant pas échappé par la fuite à la vengeance, n'avaient pu se racheter en

1. Exemple Orgetorix : « damnatum poenam sequi oportebat, ut igni cremaretur. » *De bello gallico*, livre I, c. 4, § 1.
2. Vercingétorix infligeait cette peine : « nam majore commisso delicto igne atque omnibus tormentis necat. » *De bello gallico*, l. VII, c. 3, § 10.
3. « Uxores... igni atque omnibus tormentis excruciatas interficiunt. » *De bello gallico*, l. VI, c. 19, § 3.

payant la composition[1]. En Irlande, au commencement du moyen âge, on voyait encore un père irrité condamner au feu sa fille qui, malgré lui, cédant au désir d'un amant, s'était fait enlever et était devenue enceinte[2].

Outre les coupables, les Gaulois brûlaient les êtres vivants d'ordre inférieur, les chevaux par exemple, les esclaves, les clients qui devaient accompagner dans l'autre monde les membres défunts de l'aristocratie[3]. Aux yeux de cette aristocratie, la destruction du corps humain par le feu était une humiliation ; c'était par le rite de l'inhumation que cette aristocratie se distinguait et des criminels et des populations inférieures que lui avait assujetties la victoire : Ibères, Ligures, Raeti, dans le sud ; Germains dans le nord.

Quand les Germains se furent affranchis de la domination celtique, il se fit dans les régions jadis celtiques situées à l'est du Rhin une révolution radicale dans le système des funérailles, et on y vit triompher un système inverse du système gaulois. L'incinération devint un honneur. Chez les Germains, au temps de Tacite, vers la fin du Ier siècle de notre ère, les cadavres des membres de l'aristocratie étaient brûlés sur des bûchers formés d'espèces de bois que déterminait l'usage[4]. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour incinérer le corps entier de leurs parents défunts brûlaient au moins les parties les plus nobles du cadavre, la tête et le bras, en inhumant le reste[5]. Les pauvres

1. « Flamma exanimantur homines... qui in furto, aut latrocinio, aut aliqua noxa sint comprehensi. » *De bello gallico*, livre VI, c. 16, § 5.

2. Tadg, druide du roi d'Irlande Cathâir Mór, était père de Murni, et Murni ayant été enlevée par Cumall, Tadg, après la mort de Cumall, voulut la faire brûler. *Asbert fri-a muntir a breoad*, Windisch, *Irische Grammatik*, p. 122.

3. « Omniaque quae vivis cordi fuisse arbitrantur, in ignem inferunt, etiam animalia, ac paulo supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab his dilectos esse constabat, justis funeribus confectis una cremabantur. » *De bello gallico*, VI, 19, 4.

4. « Id solum observatur ut corpora clarorum virorum certis lignis crementur. » Tacite, *Germania*, c. 27.

5. Simrock, *Handbuch der deutschen Mythologie*, 5e éd., p. 602. Ce procédé était exactement l'inverse de celui que nous rencontrons à Rome, où, quand l'usage de l'incinération succéda à celui de l'inhumation, le cérémonial de l'inhu-

seuls étaient inhumés en entier, parmi eux probablement quelques Celtes qui avaient conservé la tradition de ce vieux rite et qui, de population dominante, étaient devenus population dominée.

La langue des Germains, longtemps parlée par une plèbe sans littérature, avait été réduite à l'état de patois, d'où la pauvreté de sa conjugaison et la déformation de ses consonnes. Quand elle devint une langue dominante, elle fut cultivée; il s'y créa des chants épico-lyriques, des formules et des maximes de droit public et privé. Ces formules et ces maximes remplacèrent sur le sol du pays qui est aujourd'hui l'Allemagne moderne, les formules et les maximes juridiques des Celtes vaincus. Là où les guerriers celtes, entourés de clients et d'esclaves silencieux, avaient préludé au combat par le chant de leurs poèmes nationaux[1], on entendit les échos répéter les chants belliqueux des Germains victorieux et libres. La langue était différente ; mais le nom gaulois du chant de guerre persista longtemps comme un souvenir inconscient des maîtres antiques et de la servitude : chant des bardes, *barditus*, était encore à la fin du Ier siècle de notre ère, le nom du chant de guerre des Germains[2].

H. d'Arbois de Jubainville.

mation fut maintenu. On coupait au mort un doigt sur lequel le rite traditionnel s'accomplissait. Voyez Marquardt, *Handbuch der römischen Alterthümer*, 2e éd., t. VII, p. 375, et Grimm, *Ueber das Verbrennen der Leichen*, dans *Kleinere Schriften*, t. II, p. 229.

1. « Ovantes moris sui carmina. » Tite-Live, l. X, c. 26, § 11. C'est un de ces poèmes qui a dû conserver le souvenir d'Ambigatus.

2. Tacite, *Germania*, c. 3.

DIPLOME DE CONGÉ

D'UN SOLDAT DE L'ARMÉE DE PANNONIE SUPÉRIEURE

(Planches IV et V)

Grâce aux obligeantes indications de M. Arthur Engel, j'ai signalé très sommairement, en 1884, dans le tome IV du *Bulletin épigraphique*, p. 330, un diplôme militaire qui venait d'être trouvé en Hongrie, et qui, suivant l'ordre chronologique des découvertes, doit porter le numéro 81 dans cette série archéologique. A la même époque, il était publié, dans le tome XII des *Mémoires de l'Académie des sciences de Hongrie*, par M. Joseph Hampel, comme sujet d'un discours d'ouverture, lu en séance le 14 octobre 1884, sous le titre de *Documents relatifs à l'histoire de Pannonie sous Antonin le Pieux*[1], mais il ne paraît pas être sorti du cercle très restreint de cette publication locale peu accessible aux savants du reste de l'Europe. C'est ce qui explique pourquoi il a échappé aux éditeurs des recueils épigraphiques allemands, ainsi qu'à M. l'abbé Thédenat, auteur de l'excellent article *Diploma*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. Saglio, fascicule 13, col. 269, note; le diplôme d'Oltina, auquel il attribue le numéro 81 dans la série, est en réalité le 82e puisqu'il a été découvert en 1887, c'est-à-dire trois ans après celui dont je m'occupe. Il y a donc utilité à propager la connaissance de ce dernier, et je crois être agréable à mes confrères en épigraphie en leur communiquant le fac-similé pho-

1. Hampel József, *Adalék Pannonia történetéhez Antoninus Pius korában* (extrait des *Értekezések a történelmi tudományok köréből kiadja a magyar tudományos Akadémia*, XII. kötet. I. szám. 1884.)

totypique que son propriétaire actuel, M. David Egger, de Budapest, a gracieusement mis à ma disposition.

Dans le courant de l'été de 1884, les travaux de labour exécutés à Aszár[1], près de Kis-Bér, dans le coin méridional du comitat de Komárom (= Komorn), ont fortuitement mis au jour un petit trésor consistant en quatorze objets antiques, notamment un grand vase de bronze à anses, contenant deux autres vases plus petits, les deux tablettes d'un diplôme militaire de bronze, une chaîne d'argent, deux bracelets d'argent, une fibule d'argent et une petite pendeloque d'or. Il est à présumer que ces divers articles appartenaient au titulaire du diplôme, soit qu'il les eût lui-même enfouis dans une cachette, soit qu'ils eussent été placés dans sa sépulture par une main pieuse; leur nature prouve qu'il jouissait d'une certaine aisance. D'autres diplômes ont dû être trouvés avec un entourage analogue, mais il est à regretter qu'on n'ait pas plus souvent pris soigneusement note de toutes les circonstances de la découverte. Je n'en connais que deux cas, celui du diplôme de Florence trouvé à Castellamare en 1688 avec des urnes de verre dans un tombeau recouvert de grandes tuiles, et celui du diplôme de Debreczin (Hongrie), trouvé en 1760 à Tooth-Vasony, avec une cassette de bois[2] dans laquelle il était enfermé.

Les deux tablettes du diplôme d'Aszár ont la forme rectangulaire oblongue, $0^{m},126$ en long, $0^{m},106$ en large. Elles sont complètes, sauf une petite cassure qui a enlevé à chacune d'elles un coin affaibli par un trou circulaire pratiqué dans l'angle pour le passage de l'anneau qui les maintenait inséparables, tout en permettant de lire facilement les inscriptions sur les quatre pages; en outre, l'une des tablettes gravées a une fêlure, et l'autre porte

1. Le *Geographisch-statistisches Lexikon* de Ritter, édit. 1883, p. 92, place Aszár dans le comitat de Komorn, district de Gesztes, en lui attribuant une population de 1196 habitants, et d'autre part, p. 597, place dans le district de Tata le Gesztes du comitat de Komorn (à distinguer d'un autre Gesztes dans le comitat de Gömör, district de Rima-Szecs).

2. *C. I. L.*, III, dipl. IV et XXXVI. Renier a cru, à tort, que le diplôme de Tooth-Vasony était perdu (*Rec. de dipl. mil.*, n° 33). Il est conservé au collège réformé de Debreczin.

la trace d'un coup; mais ces accidents ne nuisent en rien à la lecture. Elles sont percées de deux autres trous circulaires suivant une ligne médiane parallèle aux petits côtés; c'est par ces trous que passait le triple fil de bronze tordu qui les maintenait appliquées l'une contre l'autre jusqu'au moment où le magistrat brisait les scellés pour le collationnement du texte intérieur avec le texte extérieur. L'anneau mobile et la ligature, ainsi que les sceaux des témoins qui y étaient apposés, n'ont laissé aucun vestige.

PREMIÈRE PAGE EXTÉRIEURE

Imp(erator) Caesar, divi Hadriani f(ilius), divi Tra|iani Part(hici) nep(os), divi Nervae pronepos, | T(itus) Aelius Hadrianus Antoninus Aug(ustus) Pius, | pont(ifex) max(imus), tr(ibunicia) pot(estate) undecimum, imp(erator) iterum, co(n)s(ul) quartum, p(ater) p(atriae), | equitib(us) et peditib(us) qui militaver(unt) in alis quinque | et coh(ortibus) septem quae appell(antur) I Ulpia contar(iorum) miliaria, et I | Thrac(um) Victr(ix), et I Hisp(anorum) Arvac(orum), et I Cann(an)ef(atium) c(ivium) r(omanorum), | et III Aug(usta) Thr(acum) sag(ittariorum), et I Ulp(ia) Pann(oniorum), et I Aelia | sagit(tariorum), et XVIII Vol(untariorum) c(ivium) r(omanorum), et IIII Vol(untariorum) c(ivium) r(omanorum), et I Thrac(um) | c(ivium) R(omanorum), et V Callecor(um) Lucensium, et II Alpinor(um), | et sunt in Pann(onia) Super(iore) sub Pontio Laeliano, | quinque et viginti stipend(iis) emer(itis) dimiss(is) | honesta mission(e), quor(um) nomin(a) subscr(ipta) | sunt, civit(atem) roman(am) qui eor(um) non haber(ent)| dedit et conub(ium) cum uxorib(us) quas tunc | habuiss(ent) cum est civit(as) iis data, aut cum iis | quas post(ea) duxiss(ent), dumtaxat singulis, | a(nte) d(iem) septimum id(us) oct(obres), | C(aio) Fabio Agrippino et M(arco) Antonio Zeno co(n)s(ulibus), | coh(orti) I Ulpiae Pan(n)onior(um), cui prae(e)st | A(ulus) Baebius Regillus, Suess(a), | ex pedite | Attae, Nivionis f(ilio), Azalo. | Descrip(tum) et recog(nitum) ex tabul(a) aenea | quae fixa est Romae, in muro post | templ(um) divi Aug(usti), ad Minervam. |

DEUXIÈME PAGE EXTÉRIEURE

L(ucii) Pulli(i) Daphni (sigillum), | M(arci) Servili(i) Getae (sigillum), | L(ucii) Pulli(i) Chresimi (sigillum), | M(arci) Sentili(i) Iasi (sigillum), | Ti(ti) Iuli(i) Felicis (sigillum), | C(aii) Iuli(i) Silvani (sigillum), | P(ublii) Ocili(i) Prisci (sigillum). |

PREMIÈRE PAGE INTÉRIEURE

Imp(erator) Caes(ar), divi Hadr(iani) f(ilius), divi Traian(i) Part(hici) n(epos), | divi Nerv(ae) pronep(os), T(itus) Aelius Hadr(ianus) Anton(inus) | Aug(ustus) Pius, p(ontifex), m(aximus), tr(ibunicia) pot(estate) undecimum, imp(erator) iterum, co(n)s(ul) quartum, p(ater) p(atriae), | eq(uitibus) et ped(itibus) q(ui) m(ilitaverunt) in al(is) quinque et coh(ortibus) septem, et sunt | in Pan(nonia) Super(iore) sub Pontio Laeliano, quinque et viginti | st(ipendiis) em(eritis) dim(issis) hon(esta) miss(ione) quor(um) nom(ina) sub | scr(ipta) sunt, c(ivitatem) r(omanam) qui eor(um) non hab(erent) ded(it) et | con(ubium) cum ux(oribus) quas tunc hab(uissent) cum est c(ivitas) r(omana) | iis data, aut cum iis quas post(ea) dux(issent), | dum tax(at) sing(ulis). |

DEUXIÈME PAGE INTÉRIEURE

Coh(orti) I Ulpiae Pannonior(um), cui prae(e)est | A(ulus) Baebius Regillus, Suess(a), | ex pedite | Attae, Nivionis f(ilio), Azalo.|

Quoique la *Revue archéologique* n'ait encore offert à ses lecteurs aucun spécimen de diplôme militaire, la connaissance de ce genre de monuments est maintenant tellement répandue par les nombreuses publications qui en ont été faites, qu'il serait superflu d'en exposer à nouveau ici la doctrine générale à propos de celui que je viens de décrire. Je me bornerai donc à relever les particularités qui le rendent intéressant et instructif.

On reconnaît, à première lecture, que c'est un extrait de congédiement des vétérans auxiliaires de l'armée de Pannonie Supérieure octroyé à l'un d'eux, nommé Atta, fils de Nivio, par l'empereur Antonin le Pieux, alors qu'il était revêtu de la puissance

tribunice pour la onzième fois, c'est-à-dire en l'an 148; la réitération du titre d'*imperator* lui avait été attribuée dès l'an 142; il avait pris les faisceaux consulaires pour la quatrième fois en l'an 145.

Le diplôme est daté *ante diem VII idus octobres*, soit le 9 octobre, sous le consulat de C. Fabius Agrippinus et de M. Antonius Zeno (ou Zenus); ce sont des consuls *suffecti*, car les Fastes donnent pour consuls *ordinarii* de l'an 148, C. Bellicius Torquatus et P. Salvius Iulianus. Les consuls suffects Fabius Agrippinus et Antonius Zeno (ou Zenus) étaient inconnus jusqu'à présent; ils viennent donc combler une lacune dans les Fastes; on connaissait également déjà pour 148 un autre consul suffect, C. Popilius Carus Pedo, mais sans pouvoir préciser à quelle époque de cette année il devait être intercalé; dès maintenant cette recherche se trouve circonscrite dans des limites plus resserrées.

Borghesi avait enregistré au règne de Caracalla un Fabius Agrippinus, sans prénom, dans sa liste de consuls suffects d'années incertaines[1], mais on ignore d'où il avait tiré ce renseignement approximatif; il est vrai qu'un Agrippinus figure dans les Actes des Frères Arvales[2] à l'an 214 et peut effectivement avoir été consul sous Caracalla; c'est vraisemblablement le même Agrippinus que me signale obligeamment M. Gatti et auquel cet empereur adressait la *constitutio* consignée dans le Code Justinien, VI, 65, 1, *de locato et conducto*. Mais sur quoi se fonde Borghesi pour lui attribuer le gentilice *Fabius*? peut-être en trouverait-on l'explication dans l'apparatus manuscrit de ses *Fasti*

1. *Fasti consulares*, p. 118. Ce livre, ou plutôt plaquette de 119 pages grand in-8°, sorti des presses de l'Imprimerie impériale en 1861, n'a jamais été achevé; une demi-douzaine environ d'exemplaires, sans feuille de titre, ont été brochés à l'usage des membres de la Commission de publication des *Œuvres* de Borghesi: le reste de l'édition a été brûlé avec celle du tome VII de ces *Œuvres* dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, le 23 mai 1871. La bibliothèque de l'Université est le seul dépôt public qui en possède un exemplaire. Celui de Léon Renier est passé, à la vente de sa bibliothèque, aux mains de M. G. Gatti à Rome: j'ai eu la bonne fortune d'acquérir celui de Camille de la Berge sur lequel j'ai transcrit toutes les annotations manuscrites de Renier.

2. *C. I. L.*, VI, 2103.

consulares, formant plusieurs volumes in-folio à la bibliothèque de l'Institut où ils sont inaccessibles aux profanes, tandis que leur place légitime est à la Bibliothèque nationale, puisqu'ils ont été acquis aux frais de l'ancienne Liste civile.

Quoi qu'il en soit, le Fabius Agrippinus rencontré on ne sait où par Borghesi et inconnu de par ailleurs, s'il a réellement été consul sous Caracalla, ne peut être identique avec le personnage de même nom mentionné dans le diplôme d'Aszár, qui lui est antérieur de plus de soixante-six ans.

Quant à son collègue M. Antonius Zenus, également oublié dans l'histoire, il porte un cognomen insolite dont la lecture est cependant certaine sur le bronze, à moins de supposer que le mot ZENO ne soit une faute pour ZENONE ; il est en effet à remarquer que le graveur a écrit incorrectement deux autres noms propres dans lesquels la lettre N aurait dû être répétée, CANNEF(*atium*) pour CANNANEF(*atium*), PANONIOR(*um*) pour PANNONIOR(*um*); partout ailleurs l'orthographe est correcte ; il semble donc qu'il s'est inconsciemment soustrait à la redondance du N dans ces deux mots ; dès lors il devient permis de croire qu'il a subi, à son insu, la même influence phonique en écrivant ZENO pour ZENONE. Si cette explication est admise, elle autorise à rétablir le cognomen *Zeno* infiniment plus vraisemblable que *Zenus*, à l'appui duquel on ne saurait faire valoir que la forme féminine *Zena*, d'après une inscription de Nimes aujourd'hui perdue (*C. I. L.*, XII, 4139) :

D M
ZENE ATHENAIS
CONTVBERN
ALI BETILLI
P P P

D(iis) M(anibus) Zen(a)e, Athenais, contubernali Betilli, p(ecunia) p(ropria) p(osuit).

Mais la forme ZENE n'est aucunement certaine, car une autre copie ancienne donne la variante ZENE avec ligature de N et I.

soit *Zeni(a)e*. On peut encore songer à l'un des noms *Zoenus* ou *Xenus* altéré en *Zenus*.

En résumé, et pour mon compte personnel, j'incline pour *Zenone*, maladroitement raccourci en *Zeno* par le graveur du bronze, et jusqu'à preuve contraire, je tiens les noms *C. Fabius Agrippinus* et *M. Antonius Zeno* pour ceux des consuls suffects à la date du 9 octobre 148.

Le texte nous apprend en outre qu'il y avait à cette époque en Pannonie Supérieure cinq ailes de cavalerie et sept cohortes auxiliaires sous le commandement de Pontius Laelianus, qui était nécessairement un légat de rang prétorien, comme du reste les légats commandants de chacune des trois légions placées sous le commandement en chef du légat consulaire de Pannonie Supérieure. Pontius Laelianus, qui de son nom complet s'appelait M. Pontius Laelianus Larcius Sabinus, reçut le consulat en l'an 153 avec A. Junius Pastor Caesennius Sospes. Il devint ensuite légat de Pannonie Inférieure, puis de Pannonie Supérieure, apparemment vers l'an 170, enfin de Syrie[1].

L'effectif ordinaire des ailes et des cohortes était de 500 hommes, sauf les *miliariae*, portées à 1,000 hommes. On peut donc évaluer à 6,500 hommes les forces auxiliaires commandées par Pontius Laelianus; c'est à peu près l'équivalent numérique d'une légion. En y ajoutant les trois légions dont Ptolémée[2] nous fait connaître les cantonnements, on aura le tableau complet de l'armée de Pannonie Supérieure sous Antonin : la *I Adjutrix* à Bregetio (vis-à-vis Komorn), la *X Gemina* à Vindobona (Vienne), et la *XIV Gemina Martia Victrix*, ad Flexum près Carnuntum (Petronell).

Deux autres diplômes[3] relatifs à l'armée de Pannonie Supérieure ont été également trouvés en Hongrie : celui de Tooth-Vasony, conservé à Debreczin et daté du 16 juin 138, sous Hadrien; celui d'Eskö, conservé à Vienne et daté du 3 novembre 154, sous Antonin. Celui d'Aszár s'encadre donc chronologique-

1. *C. I. L.*, VI, 1497.
2. Lib. II, c. XIV, § 3.
3. *C. I. L.*, III, dipl. XXXVI, p. 879; dipl. XXXIX, p. 881.

ment entre eux; il est intéressant de les comparer tous trois et de se rendre ainsi compte des variations de l'armée de Pannonie Supérieure de l'an 138 à l'an 154.

Diplôme d'Hadrien an 138	Diplôme d'Antonin an 148	Diplôme d'Antonin an 154
(1) Ala	(5) Alae :	(5) Alae :
I Thracum Victrix.	*I Ulpia contariorum miliaria.*	*I Ulpia contariorum miliaria.*
	I Thracum Victrix.	*I Thracum civium romanorum Victrix.*
	I Hispanorum Arvacorum.	*I Cannanefatium civium romanorum.*
	I Cannanefatium civium romanorum.	*I Hispanorum Arvacorum.*
	III Augusta Thracum sagittariorum.	*III Augusta Thracum sagittatoriorum.*
(5) Cohortes :	(7) Cohortes :	(5) Cohortes :
I Cannanefatium.	*I Ulpia Pannoniorum.*	*I Ulpia Pannoniorum miliaria.*
I Hispanorum [Arvacorum].	*I Aelia sagittariorum.*	*I Thracum civium romanorum.*
I Thracum civium romanorum.	*XVIII Voluntariorum civium romanorum.*	*II Alpinorum.*
I Ulpia Pannoniorum.	*IIII Voluntariorum civium romanorum.*	*V Callaecorum Lucensium.*
XVIII Voluntarium civium romanorum.	*I Thracum civium romanorum.*	*XIIX Voluntariorum.*
	V Callecorum Lucensium.	
	II Alpinorum.	

L'inspection de ce tableau fait apercevoir de très notables différences entre le diplôme d'Hadrien et ceux de son successeur.

La cavalerie, consistant d'abord en une seule aile, se trouve quintuplée ou plutôt sextuplée, puisqu'il y a alors cinq ailes, dont une à effectif double.

Quant au nombre des cohortes, après avoir éprouvé une légère augmentation en 148, il revient en 154 au chiffre primitif de cinq.

Ici se place la constation d'un fait très remarquable, à savoir, l'augmentation de la cavalerie obtenue en grande partie par la transformation de cohortes en ailes. Ce fait, qui n'est pas sans exemple dans les armées modernes[1], n'avait pas encore été signalé,

1. Les deux premières batteries à cheval de l'artillerie française ont été formées

je crois, dans l'armée romaine. En effet, la *cohors I Cannanefatium* de l'an 138, apparaît en 148 sous la dénomination de *ala I Cannanefatium*; de même, la *cohors I Hispanorum* se transforme en *ala I Hispanorum Arvacorum*, et ceci même prouve que dans le diplôme de l'an 138 il faut restituer ce passage I HIS[*pano-r*(*um*) *Arvaco*]R, et non I HIS[*panor*(*um*) *c*(*ivium*)?] *r*(*omanorum*)?, comme M. Mommsen l'a proposé, il est vrai, sous forme dubitative. Rien n'empêche de supposer, à la rigueur, que chaque fantassin de ces cohortes, si elles étaient *peditatae*, ait reçu une monture; mais il est plus probable qu'elles étaient *equitatae*, c'est-à-dire mixtes, et ainsi composées, suivant Hygin[1] : une *miliaria*, de 760 fantassins, en 10 centuries, et de 240 cavaliers en 10 turmes; une *quingenaria*, de 380 fantassins en 6 centuries, et de 120 cavaliers en 6 turmes. Le groupement des turmes de chaque cohorte aura servi de noyau à l'aile correspondante de nouvelle formation, en conservant l'ethnique originaire dans sa dénomination distinctive. Quant au résidu des fantassins, il aura été versé dans d'autres cohortes pour compléter leur effectif.

Cette grande réorganisation des forces auxiliaires fut probablement nécessitée par l'expédition entreprise en Dacie, province limitrophe, au commencement du principat d'Antonin, en l'an 139, et à l'occasion de laquelle il fit frapper la monnaie portant la légende DACIA autour du type personnifiant cette province[2].

Entre les deux diplômes d'Antonin on trouve peu de différences; les cinq corps de cavalerie restent les mêmes, sauf interversion de l'ordre dans lequel le 3e et le 4e sont énoncés; quant aux sept cohortes de l'an 148, elles sont ramenées à cinq en 154, également avec interversion.

au moyen de canonniers à pied improvisés en cavaliers; la nouvelle arme spéciale a ainsi été créée, séance tenante, en janvier 1792, par le simple fait d'une distribution de chevaux à deux compagnies du régiment de Metz.

1. Hygin, *De munit. castr.*, 26-28.

2. Cohen, *Descr. hist. d. monn. impér.*, t. II, 1882, p. 304. Voir aussi Capitolin, *Antonini Pii vita*, 5 : *et Germanos et Dacos et multas gentes atque Iudaeos rebellantes contudit per praesides ac legatos.*

Mais peut-être cette réduction est-elle en réalité moindre qu'elle ne paraît : le doublement d'effectif de la *I Ulpia Pannoniorum* transformée en cohorte milliaire, peut-être par absorption de la *IIII Voluntariorum*, compense la disparition de cette dernière. Quant à la *I Aelia sagittariorum*, cantonnée à Vindobona, comme le prouvent les tuiles trouvées à Vienne et portant l'estampille COH I AEL SAG, son omission sur le diplôme de 154 s'explique par son transfert à l'armée du Norique, puisqu'on la retrouve sous Septime Sévère à Astura (Klosterneuburg), sur les confins de la Pannonie et du Norique[1]. Au total, très peu de changements de l'an 148 à l'an 154.

La mention de la *cohors XVIII* (*alias XIIX*) *Voluntariorum civium romanorum* prouve que, sous Antonin, il y avait au moins 18 cohortes d'engagés volontaires dans les armées romaines ; mais le nombre de cohortes ainsi recrutées ne tarda pas à être considérablement augmenté par Marc-Aurèle, son successeur, d'après ce que nous apprend Capitolin, *M. Antonini Philosophi vita*, 21 : *et servos, quemadmodum bello punico factum fuerat, ad militiam paravit quos Voluntarios exemplo Volonum appellavit.* On connaît par des inscriptions plusieurs de ces cohortes dont les numéros s'élèvent jusqu'à XXVI, XXX et même XXXII (*C. I. L.* III, 506, 4006, 6302).

Le titulaire du diplôme d'Aszár, nommé Atta, fils de Nivio, avait été fantassin dans la cohorte *I Ulpia Pannoniorum*, et était originaire du pays des Azales ; on lui connaît un compatriote, le titulaire du diplôme de l'an 154, nommé Ursio, fils de Busturo, fantassin dans la cohorte *II Alpinorum*. Le peuple des Azales est mentionné par Ptolémée (lib. II, c. XIV, § 2) comme occupant la partie nord-ouest de la Pannonie Supérieure, c'est-à-dire le triangle compris entre le pied des Alpes noriques, le cours du Danube, et celui de son grand affluent de droite, le Raab. Cela est, du reste, bien d'accord avec une inscription de Fermo (*C. I. L.* IX, 5363) ainsi conçue :

1. *C. I. L.*, III, 4664, 5645, 5646, 5647.

L · VOLCACIO · Q · F
VEL · PRIMO
PRAEF · COH · I · NORICOR
IN · PANN · PRAEF · RIPAE
DANVVI · ET · CIVITATIVM
DVAR · BOIOR · ET · AZALIOR
TRIB · MILIT · LEG · V
MACEDONICAE · IN
MOESIA · PRAEF · ALAE · I
PANNONIOR · IN · AFRICA
IIVIRO · QVINQ
FLAMINI · DIVORVM
OMNIVM · P · C
etc., etc.

La cohorte *I Ulpia Pannionorum*, dans laquelle servait l'Azale Atta, avait alors pour préfet A. Baebius Regillus, de Suessa. Il y a eu dans l'antiquité deux villes de ce nom en Italie, l'une Suessa surnommée Pometia, dans le Latium, détruite par les Romains dans leur guerre contre les Volsques, l'autre surnommée Aurunca, en Campanie, le plus souvent désignée sans son épithète qui était devenue inutile pour la distinguer de la précédente, puisque celle-ci n'existait plus depuis longtemps; c'est, du reste, ainsi que Pline Ancien l'appelle Suessa, tandis qu'il a soin de dire Suessa Pometia en parlant de l'antique ville volsque ruinée[1]. Le rédacteur du diplôme d'Aszar n'a donc fait que se conformer à l'usage d'omettre le surnom de la patrie de Baebius Regillus.

Les signatures des sept témoins de l'acte délivré à l'Azale Atta se retrouvent toutes sur d'autres diplômes; voyez la liste publiée dans le tome III du *Corpus*, page 917. On en peut conclure que ces individus étaient des témoins assermentés formant comme une corporation de bas-officiers ministériels et joignant probablement à cette profession le métier de graveurs des actes sur lesquels ils apposaient leur sceau, après les avoir confectionnés et collationnés sur le texte original affiché dans les dépendances

1. *H. N.*, III, xi, 2; VII, xv, 2.

du Capitole. Malgré ce collationnement, ils renferment souvent des incorrections, surtout dans l'orthographe des noms propres.

La transformation des cohortes auxiliaires, par doublement, dédoublement ou remonte, offre un sujet d'études tout à fait neuf, dont je n'ai prétendu donner ici qu'un essai. Un travail d'ensemble, exécuté méthodiquement et comparativement par provinces sur les documents relatifs à chacune des armées romaines, révélerait sans aucun doute des détails d'organisation qui feraient mieux comprendre leur histoire. Il semble que Léon Renier en ait eu la pensée lorsqu'il adoptait rationnellement pour plan de son *Recueil de diplômes militaires*[1], malheureusement inachevé, la division géographique par provinces, tandis que, pour de non moins bonnes raisons, M. Mommsen suivait l'ordre chronologique, préférable pour un répertoire général tel que le *Corpus*.

Robert MOWAT.

1. La première livraison, seule parue en 1876, contient 248 pages de texte et 37 planches. On y trouve la lecture de 53 diplômes, auxquels il convient d'ajouter les fac-similés gravés de deux diplômes numérotés 54 et 56 (pl. XXXVI et XXXVII), sans leur lecture; en tout 55 documents. Le tome III du *Corpus*, paru en 1873, contient 58 articles.

NOTE

SUR QUELQUES COLLECTIONS ESPAGNOLES[1]

Un inventaire général des collections espagnoles serait assurément fort utile, mais seuls le Ministère de l'Instruction publique ou un corps savant, comme la Real Academia de la Historia, par les ramifications qu'elle possède dans toutes les provinces, seraient en mesure de mener à bonne fin une pareille entreprise[1]. En attendant la réalisation de ce vœu peut-être ambitieux, les notes suivantes pourront être utiles aux archéologues[2]. Je suivrai l'ordre alphabétique des localités.

1. Au moyen de questionnaires on réunirait aisément les éléments d'un livre comme celui de M. Ris-Paquot, *Annuaire du collectionneur de la France et de la Belgique,* ou celui de Michaelis, *Ancient marbles in Great-Britain.* Voyez, dans le même ordre d'idées, la *Guia numismatica* de Gnecchi, l'*Adressbuch* de Grenser et les listes de collectionneurs contenues dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.* Ces ouvrages m'ont toujours été très utiles dans mes voyages. Il existe bien un petit livre de Hübner qui répond plus ou moins au programme : il est intitulé *Antike Denkmäker in Madrid,* et cite également quelques collections provinciales. Mais il remonte à 1862 et n'est presque d'aucun usage aujourd'hui. Quant à la somptueuse publication de M. de la Rada y Delgado, le *Museo español de antiguedades*, elle ne satisfait pas davantage à notre *desideratum* : son plan est trop vaste et son prix énorme l'exclura toujours de l'immense majorité des bibliothèques. Citons enfin l'*Album archéologique des musées de province,* dont les admirables planches auront l'approbation des plus difficiles. Il se publie en fascicules in-4° avec planches en héliogravure, chromolithographies, etc., sous la direction de M. R. de Lasteyrie.

2. Ils pourront s'aider également des *listes de collectionneurs* publiées dans certains livres d'adresses tels que le *Guia* de Zarzuela à Séville, et de l'*Anuario del cuerpo de archiveros, bibliotecarios y anticuarios*, qui contient une foule de renseignements utiles. La *bibliographie archéologique* de l'Espagne n'a pas encore été faite, mais je crois savoir que M. A. Herrera, de Madrid, s'occupe d'un travail de ce genre, qui sera le complément de sa *Bibliographie numismatique* (1886). Les *Memorias de la Real Academia de la Historia*, et autres publications, la *España sagrada* (réimpression), le *Memorial historico español,* four-

Alicante. — M. *Ibarra y Manzoni*. Antiquités romaines et autres découvertes par M. Ibarra lui-même dans les fouilles qu'il a exécutées à Elche, l'ancienne *Illici*, près d'Alicante. Elles sont figurées, mais d'une manière insuffisante, dans l'ouvrage qu'il a publié à cette occasion: *Illici, su situacion y antiguedades* (1879). Citons entre autres : un *bronze* de $0^m,17$ de haut, d'une perfection de style bien rare en Espagne, représentant un poète assis sur un rocher et déclamant (*op. cit.*, pl. XII); un *marbre* charmant : génie couché sur une peau de lion et tenant un flambeau renversé (*id.*, pl. XVIII); un autre *marbre* : tête de femme laurée et ornée de bijoux (pl. XI); des *inscriptions* (pl. VIII); des *timbres* à légende celtibérienne et des *armes de pierre* (pl. I). — Remarquons ici que beaucoup d'objets trouvés en Espagne ont leur originalité propre et ne peuvent être comparés à rien de ce que nous voyons dans les autres pays de race latine. Il n'en faut pas conclure, comme jadis un illustre archéologue, que tout ce qui nous vient d'Espagne est faux. Sans doute, les faussaires de la péninsule ont fourni un contingent respectable (d'inscriptions surtout), et l'on doit se tenir sur ses gardes, mais, personnellement, j'ai dû réformer, au cours de mon second voyage, la défiance excessive à laquelle je m'étais laissé aller pendant le premier. On peut, appliquant à l'Espagne une phrase célèbre, dire qu'un peu d'habitude de ses monuments inspire le scepticisme, et qu'une habitude plus prolongée en éloigne.

M. *Salveti* possède surtout des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance. La perle de sa collection est un *vase hispano-mauresque* du genre de ceux de l'Alhambra, mais d'un art et de dimensions bien supérieurs. Il a été découvert, m'a dit le propriétaire, non loin d'Alicante, dans un caveau, ce qui expliquerait

nissent d'amples informations sur les antiquités du pays. Il existe également quelques bonnes monographies, par exemple *La Munda de los Romanos* par le marquis de Salvatierra; cet ouvrage résume tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour sur la question (Ronda, in-8°, 1889).

Disons, en passant, que l'auteur adopte l'hypothèse Munda = Ronda, tandis que le colonel Stoffel, dans sa suite à la *Vie de César* de Napoléon III (1887), se décide sans hésitation pour Montilla. *Adhuc sub judice lis est.*

son parfait état de conservation. Sur la demande de M. Salveti, j'ai transmis des photographies de l'objet au Musée du Louvre, puis au British Museum. J'ignore si ce vase, dont on demandait une somme énorme, a trouvé acquéreur.

Barcelone. — *Musée provincial.* Il existe depuis 1888 un fort bon catalogue illustré, par D. Antonio Elias de Molins. Il comprend trois divisions : antiquité, moyen âge et temps modernes, chacune embrassant les objets relatifs aux beaux-arts, à la mécanique et à l'industrie, et aux industries artistiques. Le médaillier, assez important, est décrit à part ; il contient des monnaies grecques, romaines espagnoles. Le Musée se compose de 1,500 objets déposés ou cédés par la Députation provinciale, l'Ayuntamiento, l'Académie des belles-lettres et par d'autres sociétés du pays. Les provenances sont soigneusement indiquées.

La collection de monnaies et médailles de l'Espagne, de *D. Manuel Vidal Quadras y Ramon*, est assurément la plus brillante, la plus complète et la mieux classée de la péninsule. L'inventaire, paru en 1888, ne compte pas moins de 14,699 numéros[1].

Rappelons ici que Barcelone fut pendant quelques temps un centre numismatique assez important, grâce à la création du *Memorial numismatico español* de MM. Campauer et A. Pedrals (1866-1880). Actuellement, on peut citer encore, outre la collection Vidal, celles de MM. *Pedrals*, déjà nommé, *Alos, Carrera. Gibert, Reuter, Siscar* (décédé), *Reus, Pujol*, celle du Musée provincial, etc.

Le petit musée de Burgos, dont le directeur est D. Manuel Ribes, possède une belle statue romaine (il en existe une photographie de Laurent) et des sarcophages chrétiens.

Le Musée de Cadix, dont le catalogue, rédigé par son zélé conservateur D. Francisco Asis de Vera, vient de me parvenir, comprend six sections : 1) préhistorique ; 2) antiquités ; 3) moyen âge ; 4) temps modernes ; 5) livres ; 6) monnaies. La perle du musée est un *sarcophage phénicien anthropoïde*, en marbre,

1. Un catalogue détaillé est en préparation.

trouvé à Cadix même en 1887 ; selon M. Perrot, il pourrait être du v[e] siècle. Ce qu'il a de plus curieux, c'est le fait qu'il a été trouvé en Espagne, tandis que les autres monuments du même genre que nous possédons proviennent presque tous de la Syrie et en très petit nombre de la Sicile. Il serait intéressant de chercher, par un examen attentif de la matière, où il a été fabriqué.

Le Musée de Cadix, comme les autres musées provinciaux, fut fondé en vertu du décret royal du 21 mars 1887. Ce décret a fixé dès l'abord, pour lever tout doute éventuel, quels objets sont à considérer comme « archéologiques ». Ce sont tous ceux qui appartiennent à l'antiquité, au moyen âge ou à la Renaissance, et de nature à éclairer l'histoire, l'art et l'industrie, sauf ceux qui rentrent dans les musées de peinture. Les musées provinciaux réuniront les objets concernant la province, et seront installés, si faire se peut, dans la bibliothèque publique ou aux archives; en tout cas dans un local convenable. A Cadix, le manque de place dans les établissements ci-dessus décida l'Ayuntamiento à céder le rez-de-chaussée de l'École des arts-et-métiers (1889).

Cordoue. — Cette ville paraît avoir été, dès le xviii[e] siècle, un centre archéologique (voir mes notes sur les manuscrits de la Colombine). Le musée d'antiquités, à l'École des beaux-arts, mérite une visite ; M. Rafael Romeo y Barros en est le conservateur. Il existe, comme ailleurs, des collections particulières : M. *Rivera Romero*, le D[r] *Andrès de la Oliva*, etc. (monnaies d'Obulco et diverses).

Grenade. — La collection *Morales y Lopez* comprend 4,000 à 5,000 monnaies (celtibériennes surtout). Chez un marchand, M. *Gimenez*, j'ai vu les débris d'une grande trouvaille de deniers de la République, plus de cinq cents, à fleur de coin, et une tête de Vénus.

Jaen. — M. *Garcia y Garcia* possède des monnaies et divers objets antiques de prix, dont un petit bassin en argent orné d'un graffite celtibérien, trouvé à Fuensanta avec des deniers romains.

Lorca, près Murcie. — Collection *Canova-Cobeno* : 5,000 à 6,000 monnaies celtibériennes, coloniales, romaines, arabes et hispano-chrétiennes, Nombreux outils et armes de pierre trouvés dans le pays. Collection *E. Saavedra*, constituée sur le même plan, mais plus petite[1].

Madrid est riche en collections de tout genre. Le médaillier du Musée archéologique, dont le directeur était le sympathique D. Carlos Castrobeza, compte plus de 100,000 numéros[2]. Les monnaies nationales sont naturellement les mieux représentées, mais des pièces remarquables existent dans toutes les séries ; j'ai remis à mon confrère M. Maurice Prou les empreintes de plusieurs triens mérovingiens qui ont été publiés depuis dans la *Revue numismatique*. La suite gauloise comprend 300 numéros environ. On peut supposer que ces monnaies sont arrivées à Madrid avec le cabinet de l'abbé de Rothelin, acheté en 1746. La suite romaine est fort brillante (1,156 pièces d'or ; 19,101 d'argent ; 24,718 de bronze)[3] ; on s'occupe de faire le relevé de celles qui ont échappé à Cohen. Pour les antiquités, non moins remarquables que les médailles, je me permets de renvoyer le lecteur au *Catalogue du Musée*, dont le premier volume, orné de phototypies, a paru en 1883 par les soins du directeur, D. Antonio Gutierrez, et de D. Juan de la Rada[4].

La *Real Academia de la Historia* possède un grand médaillier (universel). Citons encore les très remarquables collections des numismates *D. Rafael Cervera* (celtibériennes), *D. Pascal Gayangos* (arabes), *D. Francisco Codera* (id.), *comte de Valencia*, *D. Celestino Pujol*, *D. Pablo Bosch*, etc. — M. *Gil*, changeur, fait un commerce de médailles.

1. Pour plus de détails sur les médailliers espagnols, voir mon article du *Bulletin de numismatique et d'archéologie* de R. Serrure, t. VI.

2. M. C. vient de publier une *Histoire de la ville de Lorca* (Madrid, 1890, chez Murillo).

3. Ces chiffres sont empruntés à l'ancien catalogue du musée publié en 1847 par S. de Losada.

4. Auteur également d'un mémoire sur les curieuses statues du *cerro de los Santos*, conservées au musée. Il existe un catalogue spécial des vases grecs (1882), par J. Ramon Melida.

M. le général *Noguès* est un amateur d'objets d'art, d'antiquités, de livres rares, etc. J'ai remarqué une fibule de bronze, d'une forme rare et d'une conservation exceptionnelle ; de plus, un curieux bracelet en forme de serpent enroulé, trouvé avec des bijoux d'or et des monnaies celtibériennes et consulaires, près de Valence.

A Malaga, *D. Eduardo Navarro* a fouillé une grotte dite *cueva del tesoro*, d'où il a tiré de nombreux silex [1] et des crânes humains (voir sa brochure parue en 1884, sous le titre : *La cueva del Tesoro*). A Malaga réside également D. Manuel Rodriguez Berlanga. Ses nombreux et savants ouvrages sur les tables de bronze d'Osuna, etc., sont connus.

Murcie. — Le Musée possède, entre autres, deux petites têtes de marbre, romaines, d'une facture curieuse.

Osuna. — Les antiquités ne sont pas rares aux environs. C'est peut-être dans ces parages qu'il faut chercher l'ancienne Munda. J'ai visité, aux portes de la ville, le lieu où furent découvertes les fameuses *planchas* ou tables de bronze, et où des fouilles assez fructueuses ont été faites depuis par feu Mateo Gago, l'hébraïsant bien connu. La seule collection que j'aie pu visiter est celle de *D. Francisco Rodriguez Marin*, avocat. On m'a cité encore celles des héritiers *Estrada*, de *D. Javier Holgado*, et de *D. Julio de la Puerta*.

Saragosse. — Les principales collections numismatiques appartiennent à *D. José Barril* et à *D. Antonio Plà*.

Séville est un centre artistique et archéologique assez notable. Son musée de tableaux et ses églises renferment des trésors artistiques. Son musée archéologique offre des pièces remarquables (marbres provenant d'Italica, entre autres). La Bibliothèque Colombine est célèbre : il faut y ajouter celles de différents amateurs, entre autres, de M. le duc de T' Serclaes, qui m'a

1. Sur l'archéologie préhistorique de l'Espagne, voir, outre les ouvrages bien connus de M. Cartailhac et des frères Siret, le *Manual de arqueologia prehistorica* de M. de la Peña (Séville, Izquierdo, ed. 1890), qui est accompagné de la terminologie.

toujours été libéralement ouverte. Il existe une *Société des bibliophiles andalous*, dont les publications ne laissent rien à désirer sous le rapport du goût et des soins apportés à l'exécution.

Trois collections particulières méritent une mention spéciale : 1° celle de *D. Franciscó Gagó* (récemment décédé), monnaies, antiquités et livres; 2° celle de M. *Caballero-Infante*, antiquités; 3° celle de M. *Antonio Ariza*, antiquités également, que j'ai pu, grâce à l'extrême obligeance du propriétaire, visiter à plusieurs reprises en détail. Elle contient, entre autres, une belle série de verres antiques de formes variées, plus de deux cents lampes romaines, des vases en terre samienne munis de graffites ou de marques de potiers, un curieux bronze romain figurant une tête de femme, creusée en manière d'encrier, une foule de bijoux, de pierres gravées, et quelques inscriptions paraissant inédites (*L. Calpurnius Caulivianus Nascaniensis..., Aiatia Eurodice Aiatio...*), etc.

La libéralité dont nos confrères sévillans ont fait preuve en m'ouvrant ainsi leurs trésors contraste avec la réserve d'un de nos compatriotes, le feu duc de Montpensier, qui, ayant découvert, dit-on, dans son parc, un cimetière néo-chrétien, en gardait jalousement les dépouilles dans son palais toujours fermé aux archéologues et aux touristes.

Il convient de citer ensuite les collectionneurs ou amateurs dont les noms suivent : *D. José Gestoso*, érudit et homme de goût, auteur d'ouvrages importants sur les monuments et les arts et métiers de Séville au moyen âge; il possède, dans sa maison, un joli choix d'antiquités et d'objets d'art (armes de pierre, inscriptions, enluminures de manuscrits, *azulejos*, etc.); *D. Saturnino Fernandez* (objets d'art du moyen âge et de la Renaissance); *D. Fernando Belmonte*, attaché aux Archives des Indes (plus de 5,000 monnaies antiques et de l'Espagne); *M. Léonce Barrau* (cartes anciennes); *D. Gregorio Palomara* (monnaies); *D. Rodrigo Quiros*, secrétaire de la Société des *amigos del pais* (monnaies); *D. Francisco Collantes*, déjà cité (monnaies espagnoles); enfin, MM. *Nieto* et *Almonte* (monnaies).

Je regrette de ne pouvoir citer qu'à titre rétrospectif le médaillier dispersé aujourd'hui et qui fut peut-être le plus important de tous, celui du *duc de T' Serclaes*. Cet amateur distingué a reporté sur les livres relatifs à l'Espagne l'amour qu'il avait voué aux médailles, et de numismate est devenu bibliophile. On attend beaucoup d'une *bibliographie* générale espagnole qu'il s'occupe de préparer.

L'*Ateneo y Sociedad de excursiones* est une institution fort utile due à l'initiative de M. le professeur Salès y Ferré [1]. Elle donne des conférences et organise des excursions archéologiques. On y trouve un petit musée et une bibliothèque.

Les *bibliothèques* de Séville sont, par ordre d'importance : 1° la *Colombine*, sur laquelle M. Harrisse a écrit deux ouvrages ; 2° celle de l'*Université* ; 3e celle de l'*Ayuntamiento* (bon choix d'ouvrages relatifs au pays ; M. Quintano y Torres, directeur). L'Ayuntamiento (hôtel de ville) renferme également de belles *archives*, dont le conservateur est M. Escuderos. Quelques églises possèdent leurs archives particulières ; elles ont été étudiées par M. Gestoso.

La *Commission des monuments* (président, M. Boutelou), a pour mission principale la conservation des ruines d'Italica.

Parmi les *marchands* de monnaies et d'antiquités, on peut citer : *José Cabrejo*, *Salvador Horillo* et *Sanchez*. Je rappelle ici que le *Guia de Zarzuela* donne de nombreux renseignements utiles aux amateurs. Les journaux, *la Andalucia moderna* par exemple, contiennent parfois des articles d'art et d'archéologie. Un marché au vieux, dit la *feria del viernes*, se tient tous les vendredis ; il est question de le supprimer.

Bouquiniste, F. Bianchi (1890).

Tarragone. — Musée assez remarquable; il existe des photographies des principaux objets. Directeur, D. Fernandez Sanahuya (1886).

1. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire et l'archéologie espagnoles. prépare, dit-on une *carte archéologique* de l'Andalousie, et cherche actuellemen à provoquer un *Congrès archéologique* à Séville (1890).

Tolède. — Grande collection de monnaies de M. Garcia y Sanchez; 21 triens wisigothiques (1886).

Valence. — Cabinet de médailles et d'antiques à l'Université; *D. Vicente Chirivella*, conservateur. Les monnaies ne sont pas classées, il y en a de fausses (Scipion l'Africain, denier CART· SVBAC.. Antinoüs, Pertinax, etc.) mais aussi d'excellentes, parmi les romaines. Les musulmanes sont en nombre. Dans une vitrine on remarque un choix d'objets, tels que bronzes, bagues, pierres gnostiques, camées, etc. (les nos 78 et 89 du catalogue sont à noter); le no 15, émeraude gravée avec IACTA EST ALEA, paraît faux (1886).

Portugal.

Lisbonne. — Cabinet de médailles et d'antiques à la Bibliothèque nationale; conservateur, M. *Leite de Vasconcellos*, professeur de numismatique. M. *L.* forme une collection spéciale d'amulettes, consistant surtout en monnaies percées. M. *G. V. do Monte-Pereira* est le savant directeur de la Bibliothèque nationale, qui possède de beaux manuscrits et une série unique de documents relatifs à l'Inquisition en Portugal.

M. *Teixeira de Aragao,* conservateur du Cabinet du Roi, a formé dans sa maison de la rue du Salitre un véritable musée, que lui envierait plus d'une ville de province (objets d'art de toutes les époques, faïences et porcelaines, armes, tableaux, livres, etc.). Son grand ouvrage sur la numismatique portugaise est classique. Il est également auteur d'un catalogue raisonné des monnaies romaines du Roi (2,622 pièces ; in-8o, 1870).

Le Cabinet du Roi, au Palais, est surtout riche en monnaies portugaises, mais il admet toutes les époques et tous les pays. J'y ai remarqué une belle suite de *bractéates allemandes* et de *jetons de porcelaine* siamois.

L'Hôtel des Monnaies, où j'ai eu l'avantage d'acquérir, grâce à la complaisance du directeur, une série des monnaies courantes du Portugal, possède une suite de monnaies nationales.

M. *Giudice dos Sanctos*, qui y est employé, est un des plus anciens et des plus ardents numismates de la péninsule. Le succès a couronné ses infatigables efforts. Il se trouve aujourd'hui à la tête d'une des plus vastes et des plus précieuses collections particulières (romaines, espagnoles, portugaises, etc.) du pays, et il m'en a fait les honneurs avec une obligeance parfaite.

M. *J. P. N. da Silva,* associé étranger de l'Institut de France, est le directeur du *Musée du Carmo*, si pittoresquement installé dans la vieille église de ce nom. Ce musée contient surtout des monuments lapidaires, de toutes les époques et spécialement du moyen âge. On y trouve également un petit médaillier.

Quand j'aurai dit qu'il existe à Lisbonne plusieurs *marchands d'antiquités,* entre autres M. J.-F. da Cruz-Leira, j'aurai énuméré tout ce que j'ai vu d'intéressant pour nos confrères dans cette belle capitale, pendant les quelques jours que j'y ai passés.

Arthur Engel.

Paris, 1er janvier 1891.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1891

M. B. Haussoullier commence la lecture d'une étude sur l'Ἀθηναίων Πολιτεία d'Aristote, dont le texte, perdu depuis l'antiquité, vient d'être retrouvé au Musée Britannique et publié par l'administration de cet établissement. Après avoir rappelé le peu que nous savions du livre d'Aristote avant la publication du papyrus de Londres, il examine la première partie du livre, l'introduction historique, et traite d'abord des sources et de la méthode d'exposition de l'auteur, puis des chapitres nouveaux que cette découverte nous permet d'ajouter à nos histoires grecques : ils sont relatifs à la constitution de Dracon, à la réforme de Solon connue sous le nom de σεισάχθεια, au rôle de l'Aréopage après les guerres médiques, au rôle de Thémistocle complice d'Ephialte.

M. Héron de Villefosse signale à l'Académie les résultats de la dernière campagne de M. de La Martinière, qui poursuit ses recherches archéologiques au Maroc, avec une persévérance infatigable.

A Lixus, le jeune explorateur a trouvé une inscription votive en caractères phéniciens ; c'est le premier document lapidaire sémitique découvert dans cette localité, et tout fait espérer que d'autres textes du même genre sortiront bientôt de terre sur ce point.

A Volubilis, la récolte épigraphique a été comme toujours abondante ; elle se compose de trente-cinq inscriptions inédites. La plupart sont des épitaphes. Il faut cependant mentionner à part une grande dédicace gravée en l'année 158 par les soins des membres d'un collège religieux, les *cultores domus Aug(ustae)*. Cette intéressante inscription, qui contient le nom d'un nouveau gouverneur de la province, Q. Aeronius Monianus, a été découverte à l'intérieur d'un grand édifice qui était probablement le lieu de réunion des membres du collège. Un autre texte, de l'époque de Marc-Aurèle, mentionne une conférence du procurateur de la Tingitane avec un chef de tribu, un *princeps gentium*, dont le nom manque. La tribu mentionnée devait être celle des *Baquates*, une des plus importantes du pays. Parmi les épitaphes romaines, il est curieux d'en trouver une qui se lit, non pas de gauche à droite, comme les textes romains, mais de droite à gauche, comme les textes phéniciens. C'est une particularité digne d'être notée.

M. Salomon Reinach présente à l'Académie les photographies de curieux bas-reliefs encore inexpliqués, qui sont sculptés sur un autel, formé de deux dés superposés, découvert au siècle dernier à Mavilly (Côte-d'Or). On y a reconnu des divinités gauloises, des druides avec leurs élèves, même une scène de médecine opératoire. M. Reinach montre que les personnages représentés sont simplement les Douze grands Dieux du Panthéon romain, plus le serpent à la tête de bélier qui est spécifiquement gaulois. Le dieu où il reconnaît Apollon est un

enfant; cela est conforme à une conception particulière de la mythologie celtique, où Apollon est qualifié de *bonus puer* par les inscriptions. Une épithète d'Apollon, *Maponus*, se retrouve avec le sens d'« enfant mâle » dans le gallois *mapon*.

M. Oppert signale la découverte d'un texte cunéiforme qui porte le nom de Gotarzès, roi des Parthes, avec la double date de « l'an 161, ce qui est l'an 225 ». On avait émis l'hypothèse que les dates qui se rencontrent dans des textes analogues devaient être calculées selon l'ère des Séleucides, commençant en l'an 312 avant la nôtre; à cette théorie, M. Oppert en avait opposé une autre, qui fixe le point de départ des deux ères des textes cunéiformes aux années 117 et 181 avant l'ère chrétienne. Le nouveau texte confirme son opinion : l'an 161 = 225, calculé d'après ces deux points de départ, répond à l'an 45 de notre ère, et l'on sait que c'est précisément là le temps où régnait le roi Gautarzès.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1891

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse à l'Académie quelques détails sur les fouilles du P. Germano au Caelius et de M. le professeur Lanciani au *corso Vittorio-Emmanuele*. M. Lanciani a retrouvé, entre le palais Sforza-Cesarini et la *Chiesa nuova*, le lieu célèbre de Terentum ou Tarentum, où étaient célébrés les jeux séculaires. Il a découvert aussi, près de Rome, l'enceinte d'Aricia, construite par Sylla.

M. Bréal communique des observations sur divers points de linguistique ancienne :

1° Certaines expressions de Cicéron (*Brutus*, 9, et *Leg.*, III, 6) semblent faire allusion à des termes d'école tels qu'*umbratilis exercitatio* ou *umbratilis oratoi*, qui auraient désigné des exercices scolaires de déclamation sur des sujets fictifs. C'est, semble-t-il, la traduction du grec σκιαμαχία, « combat contre une ombre », ou, comme nous dirions, « contre un mannequin ». — M. Boissier hésite à accepter cette théorie. Par *umbratilia studia*, les Romains désignaient aussi bien les études du poète, de l'historien, du philosophe, que les déclamations oratoires : le mot vient de l'« ombre » où s'enfermaient ceux qui se livraient à ces travaux, opposée à ce qu'on appelait la « lumière » du forum.

2° *Serus*, avant de signifier « tardif, du soir », a eu auparavant, comme l'atteste Servius, le sens de « lourd » ; ainsi s'explique l'acception du dérivé *serius*, « sérieux » : l'homme sérieux est celui qui a du poids.

3° On ne sait à quelle langue et à quel peuple attribuer une inscription récemment découverte à Lemnos : ne serait-ce pas un échantillon de l'idiome des *Sinties*, ces habitants de Lemnos qui, au témoignage d'Homère, parlaient une langue barbare : Σίντιας ἀγριοφώνους (*Odyssée*, VIII, 294)?

4° Les mots allemands *Krone* et *Kranz*, qui tous deux signifient « couronne », sont tous deux d'origine latine. L'un vient de *corona*, l'autre d'un mot *coronatus*, par lequel on aura désigné, d'abord la distinction militaire consistant à recevoir une couronne, ensuite, la couronne elle-même. — M. d'Arbois de Jubainville, sans repousser cette théorie, estime qu'il faut pour la compléter, sup-

poser un intermédiaire roman dans lequel la première voyelle des mots *corona* et *coronatus* serait tombée : sans quoi les Allemands n'auraient pas manqué de transporter l'accent sur cette première voyelle comme ils l'on fait dans *Koeln*, de *Colonia*, et dans *Mainz* de *Maguntia*.

M. Haussoullier termine sa communication sur la constitution d'Athènes, d'après l'ouvrage d'Aristote récemment retrouvé et publié à Londres.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1891

M. Hamy rend compte des résultats d'une mission archéologique au Tonkin confiée par le Ministère de l'Instruction publique à M. Dumoutier. Cet explorateur a visité la rive droite du Hoang-Giang, près de la frontière du Than-Hoa, Il y a retrouvé les ruines de Hoa-Lu, la première capitale de l'Annam, fondée vers l'an 970 de notre ère par le vainqueur des Chinois, Dinh Tien Hoang, surnommé le Roi des Dix Mille Victoires. Les vestiges de la ville détruite consistent en chaussées, fossés de défense, terrasses de palais, etc. M. Dumoutier a reconnu aussi deux temples, consacrés au culte des familles royales de Dinh et de Lê, et le tombeau du roi Dinh, au haut d'une falaise de calcaire. Il a recueilli l'inscription de ce dernier monument et un grand nombre d'autres textes épigraphiques, qu'il s'occupe maintenant de traduire.

M. Anatole de Barthélemy lit une note sur la numismatique gauloise de l'Armorique. Il cherche à fixer la date du commencement du monnayage gaulois dans cette région. Il s'efforce de déterminer le tracé de la route par laquelle les monnaies grecques, qu'imitèrent les peuples de l'Armorique, étaient arrivées aux embouchures de la Loire et de la Seine. Il indique enfin l'origine de certains types monétaires pour lesquels on a cherché inutilement, dit-il, des explications empruntées à un symbolisme très conjectural.

M. Siméon Luce communique une étude sur l'hôtel de Bertrand du Guesclin à Paris. Il établit, par une série de pièces tirées des Archives nationales, que Bertrand du Guesclin, connétable de France, acheta, le 5 mars 1372, un hôtel qu'il posséda jusqu'à sa mort, en 1380. Cet hôtel était situé dans la rue de la Verrerie, à la distance de deux maisons du coin occidental de cette rue et de la rue Barre-du-Bec, représentée aujourd'hui par la section de la rue du Temple qui va de la rue de la Verrerie à la rue Saint-Merry. Les écuries et les communs donnaient sur cette rue Barre-du-Bec : à l'aide d'un mémoire d'Adolphe Berty, publié en 1856 et fondé sur un plan de l'année 1760, M. Luce fixe l'emplacement de ces dépendances au no 17 de la rue du Temple actuel.

SÉANCE DU 6 MARS 1891

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, annonce par lettre une déverte due à Mgr Wilpert, chapelain du *Campo Santo* au Vatican. C'est celle d'une chambre de la catacombe des saints Pierre et Marcellin, dont la voûte est ornée de peintures du milieu du IIIe siècle, répésentant le Sauveur jugeant, entouré

des élus; l'Annonciation; l'Adoration des Mages et les Mages apercevant l'étoile; la guérison de l'aveugle-né. Aux angles de la voûte figurent des orantes.

M. Georges Perrot commence une communication sur les fouilles dirigées en 1890 et 1891 par M. Albert Lebègue à Martres-Tolosanne (Haute-Garonne). Ces fouilles ont amené la découverte d'un grand nombre de fragments de sculptures de l'époque romaine. M. Perrot présente des photographies de plusieurs de ces fragments.

M. d'Arbois de Jubainville lit une note sur un passage de Tite-Live, relatif au chemin suivi par les Gaulois à leur entrée en Italie. Les manuscrits donnent: *per Taurinos saltusque Juliae Alpis*, ce qui est absurde; Turin et les Alpes Juliennes (Carniole) sont situés presque aux deux extrémités opposées de la chaîne des Alpes. Madvig a proposé de corriger le texte ainsi : *per Taurinos saltus [vallem]que Duriæ Alpis*. M. d'Arbois de Jubainville rejette cette correction et pense que l'absurdité doit être mise au compte, non d'un copiste, mais de Tite-Live lui-même. Celui-ci, comme en témoignent d'autres incohérences de son récit, a dû consulter et combiner maladroitement deux témoignages contradictoires. L'un, probablement dû à Timagène, contemporain de Tite-Live, plaçait l'entrée des Gaulois en Italie deux siècles avant la prise de Rome, leur assignait pour patrie la France actuelle et les faisait passer par Turin. L'autre, plus ancien, est celui d'un auteur qui croyait l'arrivée des Gaulois peu antérieure à la prise de Rome, et qui pensait que la Gaule comprenait une vaste étendue de pays à l'est du Rhin.

M. de Mély communique des remarques sur des vêtements épiscopaux qui sont conservés à l'hospice de Lisieux, dans une châsse scellée, et qui passent pour avoir appartenu à saint Thomas Becket, archevêque de Canterbury au XIIe siècle. En les examinant, M. de Mély a remarqué que la forme et l'étoffe paraissent plutôt indiquer des vêtements du XIIIe siècle que du XIIe; de plus, on y voit des armoiries, sorte d'ornement qui n'était guère en usage au temps de Becket. Le parchemin du moyen âge, qui accompagne la châsse, porte simplement : *S. Thomas de C.* Or, il y a eu au XIIIe siècle un prélat anglais du même nom qui a reçu, comme au siècle précédent Becket, les honneurs de la canonisation ; c'est saint Thomas de Canteloup. Il appartenait à la famille de Gournay, alliée à celle de Bockenham, et les armes figurées sur les vêtements sacerdotaux de Lisieux, sont précisément celles que les nobiliaires anglais attribuent aux Bockenham et aux Gournay. Il faut donc corriger la tradition qui a cours à Lisieux et reconnaître dans ces vêtements des reliques, non de saint Thomas de Canterbury, mais de saint Thomas de Canteloup.

SEANCE DU 13 MARS 1891

M. l'abbé Duchesne communique des inscriptions découvertes à Tipasa, dans la basilique de sainte Salsa, par M. Gsell, maître de conférences à l'École des lettres d'Alger. M. Gsell a dégagé, au centre de l'édifice, un socle rectangulaire qui supportait le sarcophage de la sainte ; ce sarcophage lui-même a été retrouvé, brisé en un grand nombre de morceaux. En arrière, entre le tombeau et l'ab-

side, le pavé présente une inscription en mosaïque, composée de sept hexamètres barbares, qui donnent le nom de la sainte :

Ma[rtyr] hic est Salsa dulcior nectare semper
Quae meruit caelo semper habitare beata.

Dans le socle du sarcophage, à l'intérieur de la maçonnerie, a été trouvée une inscription païenne, l'épitaphe d'une Fabia Salsa, morte à soixante-deux ans, qui appartenait sans doute à la même famille que la jeune martyre.

M. le marquis de Vogüé donne des détails sur les fouilles exécutées à Carthage par le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie. Continuant ses fouilles dans la nécropole antique de la colline de Byrsa, le savant ecclésiastique a mis au jour de nombreux tombeaux, du même caractère que les précédents, mais renfermant des objets plus intéressants. Avec des vases, des lampes, des colliers égyptiens de types déjà connus, il a trouvé des bijoux d'or et d'argent, et, pour la première fois sur ce point, un texte écrit. Sur la panse d'un vase grossier, une même formule est tracée quatre fois à l'encre; M. de Vogüé la lit : « Abdbaal, mort. » Les caractères sont araméens et semblables à ceux des papyrus et *ostraca* trouvés en Égypte. M. de Vogüé se réserve de revenir sur cette particularité curieuse.

M. Georges Perrot revient en détail sur les découvertes d'antiquités romaines faites par M. Lebègue à Martres-Tolosanne (Haute-Garonne), dont il a entretenu l'Académie dans sa dernière séance.

M. Schlumberger lit une note sur trois sceaux de plomb inédits, de sa collection, qui ont appartenu à des princes et prélats francs de l'époque des croisades en Syrie. — Le premier a appartenu au comte Renau de Sidon, contemporain de Saladin. C'est le premier sceau connu d'un comte franc de Sidon. Au revers figure une curieuse représentation de ville, réunissant, sous la forme d'une haute porte fortifiée, les traits essentiels de deux des principaux monuments de la cité, le donjon et la cathédrale, ancienne mosquée sarrasine transformée en temple chrétien. — Le second sceau est celui de Pierre I[er], patriarche d'Antioche, le troisième celui d'un des abbés de la célèbre abbaye de Saint-Paul d'Antioche : le revers représente l'abbé au milieu de ses moines, sous un porche à triple abside.

M. de Mély continue la lecture de son mémoire sur les vêtements pontificaux conservés à Lisieux, qui ont appartenu, selon lui, à saint Thomas de Canteloup. Il développe le rôle politique du saint en Angleterre, comme chancelier, après la victoire de Simon de Montfort sur Henri III, sa lutte avec Jean Peckam, sa retraite et ses miracles en France, aux environs de Lisieux, aux abbayes de Fontaine et de Lyre, son voyage à Pontigny. Ces circonstances, dit-il, jointes à une certaine ressemblance de nom, auront certainement, ajoute-t-il, contribué à faire attribuer à saint Thomas de Cantorbéry, beaucoup plus connu en France, des vêtements qui, en réalité, appartenaient à saint Thomas de Canteloup.

SÉANCE DU 20 MARS 1891

M. Geoffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse diverses nouvelles

archéologiques. — On vient de découvrir dans cette même nécropole de Falérie (Civitâ Castellana) qui a donné dans ces derniers temps tout un musée, aujourd'hui installé dans la *villa di papa Giulio*, près de Rome, de nouvelles tombes, du IIIe siècle avant notre ère, avec des terres cuites portant de nombreuses inscriptions falisques. — On a trouvé à Vada, l'antique *Vadum Sabatium*, près de Savone, deux mains panthées parmi beaucoup d'ex-voto. Une de ces mains porte inscrite une dédicace à Sabazius. On en conclut avec vraisemblance qu'il y avait là un temple à cette divinité mystérieuse, et que l'ancien port a tiré de là son nom. — M. Demetrius Stephanovich Schilizzi, sujet britannique d'origine italienne établi à Athènes, vient de donner au gouvernement italien une collection très importante de plâtres d'après les monuments principaux de la sculpture et de l'architecture grecques. Les 324 caisses contenant cette collection vont arriver à Rome. — Le 7 mars, M. de Rossi a donné une conférence publique dans la catacombe de Pontien, sur le Janicule, catacombe si curieuse par son baptistère alimenté d'une source vive et par ses peintures aux souvenirs orientaux.

M. Héron de Villefosse rappelle que l'on doit à M. Geffroy la connaissance de l'album de Pierre-Jacques de Reims, de la collection Destailleurs, où se trouve le dessin d'un bas-relief du Louvre, aujourd'hui débarrassé d'une restauration qui le déshonorait depuis le XVIe siècle. C'est également M. Geffroy qui a démontré, à l'aide d'un dessin du même album, que le célèbre bas-relief d'Orphée et d'Eurydice avait fait partie de la collection du Belvédère, avant d'appartenir à la collection Borghèse. Les recueils de dessins anciens sont extrêmement précieux pour étudier les origines de nos collections publiques, et l'on doit une grande reconnaissance aux érudits qui prennent la peine de les faire connaître. C'est à l'aide de recueils de ce genre que M. Ad. Michaëlis a pu entreprendre et rendre si attachante son histoire des marbres du Belvédère de Rome, dont la première partie a déjà paru.

M. Léon Heuzey communique à l'Académie des données historiques nouvelles tirées de l'étude des monuments chaldéens découverts par M. de Sarzec à Tello, l'ancienne Sirpourla des assyriologues. On peut, grâce au grand nombre des inscriptions retrouvées, établir la filiation des rois et des *patési* (prêtres-rois ?) qui ont gouverné cette cité, et reconstruire une chronologie approximative, qui est comme la charpente historique de cette période reculée. Les lacunes que présente la série se comblent de jour en jour. Les deux patési Our-Baou et Nam-magh-ni, antérieurs au célèbre Goudéa, se trouvaient encore isolés : M. de Sarzec a réuni les fragments d'une coupe de pierre, consacrée par une femme qui se donne à la fois comme l'épouse de Nam-magh-ni et comme la fille d'Our-Baou. C'est le premier exemple de succession par les femmes dans les listes princières de Sirpourla. Une autre dédicace, gravée sur une coupe du même style, fait connaître un patési nouveau et non classé, Our-Ningoul. Il résulte également de plusieurs textes que le très ancien monument sculpté, connu sous le nom de Stèle des Vautours, a été érigé par un prince nommé E-anna-dou, qui s'intitule tantôt roi, tantôt patési de Sirpourla. Il était fils d'A-kourgal, lui-même roi et patési, déjà connu pour avoir succédé à son père le roi Our-Nina, le plus ancien dynaste asiatique dont le nom soit confirmé par les monuments. Une tablette

de pierre nous permet de suivre une autre branche de patési, dont le plus ancien, En-anna-dou Ier (qu'il ne faut pas confondre avec E-anna-dou), est donné pour le « fils aîné » du roi Our-Nina et pour le père du patési En-té-na, représenté à Tello par toute une série de constructions : cependant ce « fils aîné » ne figure pas sur les listes officielles des enfants d'Our-Nina. De l'ensemble de ses recherches, M. Heuzey conclut que les patési ne diffèrent pas, autant qu'on le croyait, des anciens rois, dont ils descendent directement. Ces royautés primitives sont avant tout religieuses et le prince est en même temps un prêtre.

M. l'abbé Douais, chanoine de Montpellier, fait une communication sur la correspondance du baron de Fourquevaux (1548-1574). On y trouve des lettres originales et d'autres documents, formant un total de 1,450 pièces, d'une importance considérable pour l'histoire du Languedoc et pour celle des relations de la France avec l'Écosse, l'Italie et l'Espagne, sous les règnes de Henri II et de Charles IX.

M. Moïse Schwab, de la Bibliothèque nationale, communique diverses inscriptions hébraïques gravées sur des coupes magiques.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 21 JANVIER

M. Blanchet continue la lecture de son mémoire sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine.

M. de Villefosse communique l'estampage qui lui a été remis par M. J. Letaille d'une inscription de *Sigus*, conservée à Constantine. La publication de ce texte a déjà été faite, mais peut être améliorée par cet estampage. Cette inscription a été gravée en exécution d'un decret des décurions de *Sigus* en l'honneur d'un personnage dont le nom manque, mais le monument contient la liste intéressante des membres de l'*ordo* de la *respublica Sigulanorum*.

M. le baron de Baye fait une communication sur les bijoux gothiques découverts dans la Russie méridionale, en Crimée, au Caucase, dans la Tauride et l'Ukraine.

SÉANCE DU 28 JANVIER

M. Saglio présente un précieux objet qui vient d'être donné par Mme Spitzer; c'est un reliquaire en forme de bras qui contenait un os du bras de saint Louis de Toulouse, comme l'indique une inscription émaillée sur le bracelet placé au poignet.

M. H. Omont signale un petit carnet de notes de Bernard de Montfaucon acquis il y a une dizaine d'années par la Bibliothèque nationale; il contient un inventaire des statues et bustes antiques réunis par Richelieu.

M. de Laigue envoie une lettre détaillée au sujet de monuments épigraphiques récemment découverts près de Cadix.

M. A. Blanchet termine la lecture de son mémoire sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine.

SÉANCE DES 4 ET 11 FÉVRIER 1891

Élection en qualité de membres résidants : de M. Delaborde, archiviste aux Archives nationales, et de M. Martha, maître de conférences à la Faculté des lettres, en remplacement de MM. Victor Guérin et Georges Perrot promu à l'honorariat.

M. de Fleury, associé correspondant à l'étranger, signale d'après Cesare Vecellio l'ancien usage, à Naples, de tresses de cheveux maintenues rigides par une baguette et cordées de rubans de cuir ou de soie, que M. de Baye avait relevé dans la nécropole antique russe de Mouranka. M. Mowat signale, de la part de M. Dangibeaud de Saintes, les graffites existant sur des vases de terre récemment recueillis dans les ruines romaines de la ville.

Il présente de la part de M. l'abbé Vanson, de Nancy, des photographies de bas-reliefs gallo-romains conservés à Toul et à Trèves.

M. Adrien Blanchet signale l'existence dans le Musée de Diva (Transylvanie) de deux bas-reliefs montrant, dans des conditions particulièrement intéressantes, le dieu gaulois au maillet et sa parèdre.

M. Roman présente le croquis d'un beau bijou en or, avec intaille en onyx, recueilli aux environs de Die et paraissant remonter à l'époque mérovingienne.

SÉANCE DU 18 FÉVRIER

M. H. Omont signale un nouveau manuscrit de la *Notitia dignitatum*. Ce manuscrit conservé à Cheltenham dans la bibliothèque du feu baronnet sir Thomas Phillips, est la plus ancienne copie connue de ce document, car elle date de 1427.

M. Nicard, rappelant l'opinion de Letronne sur l'emploi de la polychromie dans l'art grec, déclare adopter l'opinion de ce savant quand il affirme que l'on s'appuie à tort sur un passage de Platon pour admettre que les statues grecques étaient entièrement peintes. Selon M. Nicard, on ne trouverait sur les statues grecques de traces de peinture que pour les accessoires.

M. Collignon démontre, par un passage de Platon, l'emploi de l'encaustique pour les statues ; les inventaires de l'Érechteion du v[e] siècle font mention de ces peintures ; on en retrouve d'ailleurs des traces certaines sur les statues antiques.

M. Guillaume qui a vu, lors de sa découverte, la statue d'Auguste du Vatican, déclare qu'elle était entièrement peinte.

M. de Villefosse fait observer que le moulage des statues antiques a souvent fait disparaître les traces de peinture qui subsistent cependant sur un certain nombre de statues du Louvre.

M. Martha fait remarquer que toutes les statues anciennes en terre cuite étaient entièrement peintes : il a assisté aux fouilles du temple d'Esculape à Athènes et tous les ex-voto portaient des traces de peinture même sur les chairs.

M. E. Chatel présente une *Epona*, découverte près Arbois (Jura).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Bulletin de correspondance hellénique, 14e année, mai-décembre 1890 : 1. Th. Homolle, *Comptes et inventaires des temples déliens en l'année 279* (une des plus longues et des plus intéressantes inscriptions grecques qui aient jamais été publiées. Le commentaire est digne du texte). — 2. G. Fougères, *Bas-relief de Tégée représentant une lionne* (pl. XII). — 3. P. Foucart, *Inscription athénienne* (deux nouveaux noms de sculpteurs). — 4. Th. Reinach, *Lettre à M. le commandeur J. B. de Rossi au sujet du temple de Cyzique* (publication de curieuses notes inédites de Cyriaque d'Ancône qui permettent de présenter une restitution du temple d'Hadrien). — 5. P. Jamot, *Stèle votive trouvée dans l'Hiéron des Muses* (monument curieux et jusqu'ici inexpliqué, pl. IX et X). — 6. H. Lechat, *Observations sur les statues archaïques de type féminin du musée de l'Acropole* (suite de ces études excellentes qui formeront la source principale pour la description des monuments de l'archaïsme attique. Voici la liste des chapitres : VII. *Polychromie.* VIII. *Interprétation des statues.* M. Lechat ne se prononce pas entre la théorie qui fait des figures de l'Acropole des prêtresses et celle qui y voit des images de la déesse. Il voit des difficultés à l'une et à l'autre; il se demande si ce ne sont pas « des œuvres d'art sans détermination spéciale, destinées seulement à embellir et à meubler les abords du temple. » — 7. G. Radet, P. Paris, *Inscription relative à Ptolémée, fils de Thraséas.* — 8. P. Foucart, *Sur les sculptures et la date de quelques édifices d'Épidaure* (M. Foucart détermine, avec la sûreté ordinaire de sa critique, la date des édifices dont il s'occupe et montre, ce dont on ne s'était pas aperçu jusqu'ici, qu'un des sculpteurs qui ont joué le principal rôle à Épidaure était connu, par Pline, comme l'un de ceux qui avaient travaillé au Mausolée). — 9. G. Fougères, *Fouilles de Mantinée* (pl. VII et VIII). — 10. M. Holleaux, *Statuette en bronze trouvée au temple d'Apollon Ptoos* (pl. III). — 11. Doublet, G. Deschamps, *Inscriptions de Carie.* — 12. A. Defrasse, H. Lechat, *Notes sur Épidaure* (article important. M. Defrasse paraît avoir le premier reconnu le vrai caractère de la *tholos* et la vraie place de l'*autel d'Asklépios*). — 13. V. Bérard, *Le consul Voconius Saxa.* — 14. *Variétés.* Cousin, Corrections à l'article intitulé : *Lettres de Darius, fils d'Hystaspes.* Bérard, *Inscriptions attiques.* — *Tables.*

— *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. XIII, fascicules 1 et 2 : 1. Paul Guieysse, *Hymne au Nil*; 2. J. Ménant, *Études hétéennes* (1 planche. Utile travail de classement des signes, qui prépare le déchiffrement); 3. U. Bouriant, *Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte*; 4. Aurès, *Étude et explication des divisions tracées sur les règles graduées des statues de Tello*; 5. A.-H. Sayce, *Gleanings from the land of Egypt*; 6. G. Maspero, *Sur l'inscription de Zdou* ; 7. G. Maspero, *Sur une inscription recueillie en face de Girgèh* ; 8. Fr. Scheil, *Une tablette de Tell-*

el-Amarna; 9. W. Golénischeff, *Une excursion à Bérénice* (8 planches); 10. *Lettres de MM. Jaillon et Lemasson à M. Golénischeff, au sujet des monuments perses de l'isthme*; 11. W. Golénischeff, *Stèle de Darius aux environs de Tell-el-Maskoutah* (1 planche), 12. U. Bouriant, *Une légende de Maqrizi*; 13. Ph. Virey, *Malbrouk dans la musique égyptienne.*

— *Revue des études grecques*, t. III, n° 10, avril-juin 1890 : PARTIE ADMINISTRATIVE. *Statuts de l'Association, La Médaille de l'Association, Souscription pour les monuments grecs*; *Assemblée générale du 5 avril* 1890. — Discours de M. Alfred Croiset, président. — Rapport de M. Paul Girard, secrétaire. — Prix du concours général. — 5e concours de typographie. — Rapport de la commission administrative. — PARTIE LITTÉRAIRE. M. Bréal, *Græcia . . . artes intulit.* — A.-H. Sayce, *Deux contrats grecs du Fayoum.* — Dr G. Costomiris, *Les écrits inédits des anciens médecins grecs* (2e série). — J. Darmesteter, *Jacques d'Édesse et Claude Ptolémée.* — D. Hesseling, *Istambol.* — NOTES ET DOCUMENTS : A. Hauvette, *Note sur un passage de Thucydide.* — Th. Reinach, *Noms méconnus, V. Porinos.* — H. Omont, *La « Paléographie grecque » de Montfaucon et le Père Hardouin.* — CHRONIQUE. — B. Haussoullier, *Bulletin épigraphique.* — D. B. *Correspondance grecque.* — Actes de l'Association, ouvrages offerts.

— *Revue des études grecques*, t. III. Juillet-septembre 1890 : G. Hirschfeld, *Les inscriptions de Naucratis et l'histoire de l'alphabet ionien.* — Ernest Lacoste, *Les Poliorcétiques d'Apollodore de Damas*, traduction (avec une préface par M. de Rochas). — Paul Tannery, *Études sur les alchimistes grecs. Synésius à Dioscore.* — Lazare Belléli, *Une version grecque du Pentateuque du* XVIe *siècle.* — Notes et documents : H. Weil, *Fragment iambique inédit rapporté par M. Sayce.* — Th. Reinach, *Sur Aristote, Poétique*, ch. XVIII. — Ch.-Émile Ruelle, *Note sur trois manuscrits parisiens d'Hermias* (scolies pour le *Phèdre* de Platon). — Chronique : *Bulletin archéologique* (T. R.); *Correspondance grecque* (O. B.); *Nouvelles diverses.* — Bibliographie : *Comptes rendus bibliographiques.*

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Xe année, fascic. 3, juillet 1890 : 1. L. Duchesne, *Notes sur la topographie de Rome au moyen âge.* — 2. L. Auvray, *Un traité des requêtes en cour de Rome au* XIIIe *siècle. Note additionnelle.* — 3. Ch. Lécrivain, *Etudes sur le Bas-Empire.* — 4. Ch. Diehl, *Notes sur quelques monuments byzantins de Calabre* (plans dans le texte). — L. Duvau, *Ciste de Préneste* (pl. VI). — 5. L. Delattre, *Inscriptions de Carthage, épigraphie païenne.* (Était-il bien utile de publier toutes ces *miettes épigraphiques*, comme l'éditeur appelle lui-même ces fragments ? Il n'y en a que trois ou quatre qui offrent un sens; le reste, ce sont des lettres dont on ne peut rien tirer.) — Biliographie. Louis Gayet, *Le grand schisme d'Occident.* — Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne.*

— *Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 8e année, n° 4 (cf. *Rev. archéol.*, 1889, I, p. 274) : Zangemeister, *Inscription romaine d'Heidelberg.* — Wolf, *Le camp romain de Bonn.* — H. Haupt, *Priscillien.* — n° 5 : *Inscription romaine sur bronze de Nittel, près de Trèves.* — H. Haupt,

L'histoire des Chattes d'A. Duncker, publiée après la mort de l'auteur. — Nos 6 et 7 : E. Wagner, *Tumulus de Rappenau près de Carlsruhe.* — K. Schumacher, *Épées romaines avec inscriptions.* — N° 8 : A. Hammeran, *Inscription romaine découverte près de Francfort-sur-le-Mein.* — J. Keller, *Nouvelles inscriptions romaines de Mayence.* — Kœhl, *Tumulus d'Albisheim, près de Worms.* — N° 9 : *Découverte d'une mosaïque à Oberweningen en Suisse, avec la signature du mosaïste Attilus.* — N° 10 : A. Hammeran, *Restes romains découverts à Francfort-sur-le-Mein.* — J. Keller, *Inscriptions romaines de Mayence.* — N° 11. Velke, *Inscriptions romaines de Mayence.* — G. Kossinna, *Compte rendu de l'ouvrage de R. Henning sur les inscriptions runiques d'Allemagne.* — O. Hoffmann, *Deux bas-reliefs représentant des divinités celtiques à Devant-les-Ponts, près de Metz* (ce sont des bas-reliefs algériens que l'auteur a crus gaulois, erreur rectifiée dans le numéro suivant). — N° 12 : R. Scholten. *Découverte de vases de bronze romains près de Clèves.*

— *Korrespondenzblatt*, 9e année, n° 1 : Domaszewski : *Vexillations de l'armée du Rhin dans une inscription d'Aquincum.* — N° 2 : Koehl, *Mercure et Vulcain sur un même monument gaulois.* — Nos 3 et 4 : Schell, *Découvertes préhistoriques à Haan.* — N° 5 : F. Koller, *Nécropole mérovingienne à Waltenheim.* — N° 6 : Koehl, *Épée de bronze du Musée de Worms.* — Koepp, *Sur les colonnes analogues à celle de Merten* (l'auteur imagine que le cavalier terrassant un géant, qui surmonte ces colonnes, représente Caligula sous les traits de Neptune). — F. Bücheler, *Compte rendu de l'édition de la « Moselle d'Ausone » par H. de la Ville de Miremont.* — N° 7 : Koehl, *Autels avec la représentation de quatre dieux.* — N° 8 : Hammeran, *Sculptures romaines de Heddernheim près de Francfort.* — N° 9 : Zangemeister, *Inscription du Musée de Worms.* — A. Riese, *Sur la credibilité de Florus.* — N° 10 : Otto, *Inscriptions de Wiesbaden.* — N° 11 : Hettner, *Inscription romaine de Bitburg.* — N° 12 : K. Schumacher, *Description de la collection des bronzes antiques à Carlsruhe* (compte rendu). — Th. Mommsen, *L'unité dans les recherches sur le « limes ».*

— *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, publiée par M. Hettner et Lamprecht à Trèves, 8e année, 1er cahier : K. Henning, *Les Germains et les peuples voisins* (travail important). — 2e cahier : O. Hirschfeld, *Contributions à l'histoire de la province Narbonnaise.* — 3e cahier : *Muséographie pour l'année 1888*, par MM. Hettner et Schuermans. — 4e cahier : A. Hammeran, *Le « limes » du Taunus.* — Werveke, *Trouvaille de monnaies romaines à Ettelbrück.*

— *Westdeutsche Zeitschrift*, 9e année, 1er cahier : Zangemeister, *État actuel des recherches sur le « limes ».* — Haug, *Monuments concernant les divinités des jours de la semaine.* — Clemen, *Le palais carlovingien d'Ingelheim.* — 2e cahier : E. Wagner, *Tête de pont romain et nécropole mérovingienne sur le Rhin supérieur entre Wyhlen et Herthen.* — G. Kossinna, *Les Suèves.* — 3e cahier : W. Sickel, *Les États formés à l'époque des invasions.* — G. v. Rössler, *Bains romains près de Hanau.* — *Muséographie pour l'année* 1889, par MM. Hettner et Schuermans. — 4e cahier : K. Patsch, *Sur l'histoire des légions XIII-XX.* — A. Riese, *Les Suèves* (réponse à M. G. Kossinna).

— *Bulletin de la Commission archéologique municipale de Rome*, 1890, fasc. 9, 10 : G. Gatti, *Fragments de sculpture et d'inscriptions trouvés au forum d'Auguste* (pl. XIV). — Chr. Hülsen, *Le Musée ecclésiastique de Clément XI Albani.* — G.-B. de Rossi et G. Gatti, *Mélanges de renseignements bibliographiques et critiques pour la topographie et l'histoire des monuments de Rome.* — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome.* — C.-L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée.*

— *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*, dix-huitième année, cahier 7, juillet ; E. Petersen, *Le Diadumène de Polyclète*, pl. XI et XII (indication et description de plusieurs répliques de la célèbre statue qui se trouve à Rome). — L. Cantarelli, *La Lex de imperio Vespasiani.* — G. Tomassetti, *Nouvelles épigraphiques.* — L. Correra, *Mélanges épigraphiques.* — C. L. Visconti, *Découvertes d'objets d'art et d'antiquité figurée.* — Cahier 11, novembre : Orazio Marucchi, *Les lions du roi Nectanebo*, pl. XV-XVI (fait l'histoire des monuments et explique l'inscription, qui se rapporte au roi Nectanebo II). — G. Gatti, *D'un nouveau cippe relatif à l'achèvement des quais du Tibre.* — G. Gatti, *Découvertes relatives à la topographie et à l'épigraphie de Rome.* — C.-L. Visconti, *Découverte d'objets d'art et d'antiquité figurée.*

— *The Journal of Hellenic Studies*, vol. XI, n° 2, octobre 1890 : A.-S. Murray, *Le vase représentant Alcmène sur le bûcher qui était autrefois à Castle-Howard* (pl. VI, VII) (vient d'être acquis par le Musée Britannique). — J.-T. Bent, *Récentes découvertes dans la Cilicie orientale* (pl. VIII. Fixation de la position d'Hiéropolis Castabala). — Hicks, *Explication des inscriptions recueillies dans cette exploration.* — E.-L. Hicks, *La collection de marbres anciens à Leeds* (pl. XIII). — W.-M. F. *Les bases égyptiennes de l'histoire grecque*, pl. XIV (article important. Cherche dans les découvertes faites en Égypte de plusieurs vases de style mycénien les éléments d'une chronologie qui permettrait d'assigner à la civilisation mycénienne une date approximative; il voit dans la présence de ces vases sur le sol égyptien le résultat des rapports de l'Egypte avec les tribus qui, près de 2000 ans avant notre ère, avaient créé, dans le bassin oriental de la Méditerranée, une civilisation indépendante). — A.-H. Smith, *La création de Pandore*, pl. XI, XII (c'est ce thème qu'il propose de voir sur le fût de la *columna caelata*, provenant d'Éphèse, que possède le Musée Britannique). — G.-C. Richard, *Deux bas-reliefs grecs* (un bas-relief du Musée de Naples rapproché d'un bas-relief de l'Acropole d'Athènes). — T.-W. Allen, *Tachygraphie du* XIVe *siècle* (pl. IX-X). — E.-A. Gardner, W. Loring, G.-C. Richards, W.-J. Woodhouse, *Le théâtre de Mégalopolis* (les fouilles seraient une réfutation de la théorie de Dörpfeld sur l'absence d'une scène dans le théâtre grec). — W. Loring, *Une nouvelle portion de l'édit de Dioclétien, trouvée à Mégalopolis.* — Cecil Smith, *Mythes orphiques sur des vases antiques.* — Bibliographie. — Partie administrative.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, vol. XIII, 21e session, première séance, 4 nov. 1890 : P. Le Page Renouf (président), *Mythologie du Nil.* — Dr W. Pleyte, *Le Naja.* — Dr Wiedemann, *Stèle à Fribourg-en-Brisgau.*

— Dr Karl Piehl, *Notes de philologie égyptienne* (voir l'article précédent, p. 438, vol. XII). — B.-T.-A. Evetts, *Découverte d'antiquités babyloniennes dans la cité de Londres.* — T.-L. Griffith, *Note sur des textes égyptiens du Moyen Empire.* — Rev. C.-J. Ball, *Les trois premiers des cinq autocrates* (*Wu-ti*). — Deuxième séance, 2 déc. 1890: Rev. C.-J. Ball, *Idéogrammes communs à l'accadien et au chinois.* — Prof. Karl Piehl, *Notes de philologie égyptienne* (voir p. 53 du vol. XIII). — P. Le Page Renouf (président), *Note sur une assertion du Dr Piehl.*— Karl Piehl, *Inscriptions provenant d'un mastaba de la VIe dynastie.* — Rev. A.-J. Delattre, *Trois lettres de Tell-el-Amarna.*

— *Proceedings of the Society of biblical archæology* : Edward-B. Tylor, *Les figures ailées des monuments assyriens et autres anciens monuments* (conjecture ingénieuse et très spécieuse sur ce que l'on avait crû être, dans la main des figures ailées de l'art assyrien, la pomme de pin. Ce serait un bouquet des inflorescences mâles du palmier, instrument de la fécondation artificielle des fleurs femelles, telle qu'elle se pratique encore aujourd'hui en Mésopotamie). — Rev. C.-J. Ball, *Le nouvel accadien.* Partie V. — Maspero, *Sur les dynasties divines de l'ancienne Égypte.* — Karl Piehl, *Notes de philologie égyptienne* (suite). — E. Lefèbvre, *Sur différents noms égyptiens.* — G.-A. Simcox, *Tyr.* — P. Le Page Renouf, *Le coup de soleil en égyptien.* Hyde Clarke, *Cypriote et hétéen.*

— *Proceedings of the Society of biblical Archæology*, t. XIII, 21e session, 4e séance, 3 février 1891 : B.-F.-A. Evetts, *Les canéphores dans l'art chaldéen primitif* (3 planches). — Mlle L. Macdonald, *Inscriptions relatives à la sorcellerie à Cypre.* — Prof. E. Lefébure, *Sur différents noms et mots égyptiens.* II. — Rev. C.-A. de Cara, S. J., *Sculptures rupestres à Iasilè-Kaia, en Cappadoce.* — Dr Kail Piehl, *Un nouveau nom de nombre en ancien égyptien.*

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XV, 2e cahier (juillet 1890) : W. Judeich, *Iasos* (pl. 3). — J.-H. Mordtmann, *Sur l'épigraphie de l'Asie Mineure.* — P.-J. Meier, *Bas-relief représentant des gladiateurs du Musée de Trieste.* — W. Doerpfeld, *Contributions à l'étude de la météorologie.* — P. Wolters, *Statue de guerrier trouvée à Délos.* — P. Heberdey, *Bas-reliefs de Thessalie* (pl. 4-7). — Mélanges : H. Schliemann, *Inscription d'Ilion.* — A. Wilhelm, *Décret en l'honneur du poète comique Amphis.* — A. Thumb, *Inscription de la Mégaride.* — P. Wolters, *Pierre sépulcrale attique de l'époque archaïque.* — *Bibliographie. Découvertes* (Troie, Lykosura, Mégalopolis, Mantinée, Tégée, Mycènes. Toutes succinctes qu'elles soient, ces notes de M. Doerpfeld ont de l'intérêt ; il parle de ce qu'il a observé à Hissarlik au cours des fouilles qu'il a dirigées pendant trois mois, et dans le Péloponèse pendant le voyage qu'il y a fait, comme tous les ans, à Pâques. Voir aussi une note de M. Wolters sur les fouilles que l'Éphorie grecque a exécutées dans le tumulus de Marathon ; elles ont prouvé que c'est bien là le tertre élevé au-dessus des cendres des guerriers athéniens morts à Marathon).

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung*, t. XV, 3e cahier : E. Szanto, *Sur l'histoire de l'alphabet grec.* — E. Bethe, *Aktæon*,

pl. 8 (vase archaïque de la Béotie, au Musée d'Athènes). — *Sur les alabastra à figures de nègres* (à propos de ces *alabastra*, décrits par Winnefeld (*Mittheil.*, t. XIV, p. 41), Bethe cite une assiette du Musée de Tarente où paraît une figure de même genre. — P. Wolters, *Statues religieuses de l'île de Mélos* (Tyche et Athéna, vignettes dans le texte). — W. Judeich, *Inscriptions de Carie.* — A. Wilhelm, *Inscriptions de Thessalie.* — Staïs, *La tombe de Vourva*, pl. IX-XIII (important pour l'histoire de l'architecture funéraire en Attique et pour celle de la poterie. Vases attiques du VIIe siècle). — A. E. Contoléon, *Variétés épigraphiques.* — Mélanges : W. Judeich, *Deux stèles funéraires archaïques de l'Ionie.* — Bibliographie : R. Koldewey, *Les restes des constructions antiques de l'île de Lesbos, relevés sous les auspices de l'Institut germanique allemand*, 29 planches, nombreuses figures dans le texte. — etc., etc. — Découvertes : Fouilles de la Société archéologique à Athènes près de la Tour des Vents (restes du marché romain) et à l'ouest du Dipylon près de l'église d'Haghia-Triada (murs qui servaient de digue à l'Eridanos et partie voisine de l'enceinte ; tombeaux sur des terrasses au-dessus de la voie que bordent les stèles).

Découverte d'un groupe de tombes contenant des lécythes, faite par Schliemann au cours de travaux exécutés pour la fondation d'une maison.

Fouilles de la Société archéologique à Rhamnunte (restes de bas-reliefs qui doivent appartenir au piédestal de la statue de Némésis sculptée par Agorakritos; statues de la fin du Ve et du IIIe siècles, trouvées avec leurs bases et leurs inscriptions).

Fouilles de M. Tsountas au temple d'Apollon Amycléen (peu de résultats).

Dörpfeld, rapport très sommaire sur la campagne de 1890 à Hissarlik.

Quelques découvertes d'antiquités en Asie Mineure, d'après les journaux de Smyrne.

— *Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts, Athenische Abtheilung*, t. XV, 4e cahier : *Le sanctuaire des Cabires près de Thèbes.* — IV. P. Wolters, *Les terres cuites.* — V. B. Græf, *Objets de bronze et de plomb* (pl. 14). — VI. P. Wolters, *Monuments divers.* — VII. E. Szanto, *Inscriptions.* — W. Doerpfeld, *Le vieux temple d'Athéna sur l'Acropole*, quatrième article. (D. donne ici la suite des études qu'il a consacrées à cet ancien temple d'Athéna, situé entre l'Erechthéion et le Parthénon, dont il a le premier relevé le plan et retrouvé l'histoire, lors du déblaiement général de l'Acropole. Il montre quel précieux renseignement contient une inscription trouvée à l'Acropole et récemment publiée par Lolling, de laquelle il résulte qu'au VIe siècle ce temple s'appelait l'Hékatompédon ; il réfute ensuite certaines conclusions hasardées que Lolling a tirées de ce même texte, conclusions hasardées qui ne font qu'embrouiller la question). — Mélanges : W. R. Paton, *Note sur la page* 335 *du t. XV* (*inscription de Carie*). — Bibliographie; Fouilles (continuation des fouilles au marché romain; aucune donnée encore sur la position du marché grec de l'ancienne ville.)

BIBLIOGRAPHIE

G. Maspero, **Lectures historiques, rédigées conformément au programme du 22 janvier 1890, pour la classe de sixième. Histoire ancienne : Égypte, Assyrie.** Librairie Hachette, 1890.

M. Maspero a fait paraître à la librairie Hachette un volume illustré de nombreuses gravures, qu'il a rédigé en vue de la classe de sixième des lycées. On doit savoir gré à notre illustre maître d'avoir consacré les heures de loisir de ses trop courtes vacances à un travail de ce genre, et d'avoir rendu la lecture de ce livre attrayante et facile pour le jeune public auquel il s'adresse. Il faut reconnaître qu'il s'est efforcé de lui plaire avec la même ardeur que celle qu'il apporte dans l'exposition de ses laborieuses et savantes recherches devant des confrères ou des disciples. Il a pleinement réussi...

Ainsi que l'auteur prend la peine de nous l'apprendre dans l'*Avertissement*, ce n'est pas l'histoire suivie des dynasties et des nations de l'antique Orient qu'il va présenter; c'est une *impression* de ce qu'était la vie sous ses formes diverses chez les deux peuples les plus civilisés que la terre ait portés avant les Grecs. L'ordre des événements, la succession des rois, les invasions, les migrations constituent un ensemble de connaissances que l'enfant est obligé d'apprendre, et qu'il retient machinalement; mais il faut avouer que l'aridité de ces nomenclatures lui fait le plus souvent regretter l'abondance des découvertes modernes et l'époque bienheureuse où la pauvreté des documents permettait de résumer des siècles entiers par ces deux mots : temps inconnus!

M. Maspero a entrepris d'enlever aux écoliers ce sentiment de sécheresse et de désolation que laisse après elle l'étude de l'antiquité, telle qu'on la présente dans nos *manuels*. Un choix scrupuleux des documents a permis à l'auteur de donner cette impression de vie qui le pénètre et qu'il réussit à communiquer au lecteur.

L'Égypte et la Chaldée se sont partagées pendant des siècles la domination du monde. A une époque où l'on ose à peine préciser les dates, déjà les temps fabuleux avaient disparu pour l'Égypte. Un Pharaon, Khâfri, « assis carrément sur le siège de sa dignité, les mains aux genoux, le buste ferme, le chef haut, le regard assuré », tel que nous le voyons à Boulaq, présidait sur les bords du Nil à de merveilleux travaux. Concurremment, dans la Mésopotamie Inférieure, près d'un canal artificiel qui reliait le Tigre à l'Euphrate, des artistes sculptaient pour un palais ou un temple (?) les sombres statues en diorite que nous possédons maintenant au Louvre. A mesure que la civilisation se développa chez l'un ou l'autre de ces peuples, il se produisit un besoin d'expansion qui les porta hors de leurs frontières. L'Égypte, avec les princes de la XVIIe dynastie, poussait ses invasions jusqu'au nord de la Syrie, et élevait des stèles de victoire sur les bords de l'Euphrate, non loin de Karkemish (De Rougé, *Annales de Touthmès III*). M. Maspero, dans son *Histoire des peuples de l'Orient*, a tracé à grandes lignes la marche des armées, les luttes contre les petits peuples con-

fédérés qui s'opposaient de toute leur puissance à l'invasion. C'est au nombre de ces confédérés qu'apparaissent de nouveaux venus, à peine soupçonnés, il y a dix ans, — je veux dire les Hétéens, — qui semblent, par leur situation géographique et leur rôle politique, s'être interposés entre les Égyptiens et les Assyriens. Toutefois Amen-hotep parvint jusqu'en Mésopotamie; le 10 *Epiphi*, il était devant Ninive, qui se soumit sans combat. Des siècles allaient s'écouler avant que les Assyriens prissent leur revanche.

Les Égyptiens furent enfin refoulés dans leurs frontières et ne dépassèrent plus l'embouchure de l'Oronte; quelques siècles après les Ramessides, un conquérant assyrien, Tuklat-pal-Asar Ier entrait en scène et s'avançait à son tour vers l'Occident. Après avoir franchi le Liban, il découvrait l'immensité de la *Grande Mer du Soleil couchant*, et, depuis lors, ce fut à l'embouchure du Nahr el-Kelb que les rois assyriens vinrent tailler leur image dans le roc, à côté de celles des Pharaons. Ils rencontrèrent, eux aussi, la confédération des petits princes formée par le besoin commun de repousser l'envahisseur; mais ce rempart renversé, la lutte devint directe entre l'Égypte et l'Assyrie. Les ligues appelèrent tour à tour à leur aide les Égyptiens et les Assyriens; confondu avec les princes des *Bords de la Mer*, le peuple juif disparaît; les Sargonides se fraient un chemin vers l'Égypte même, et deviennent maîtres de Memphis et de Thèbes. Néanmoins les Assyriens sont forcés de rétrograder sous l'effort de l'élan national, et Ninive détruite dans un grand cataclysme est effacée de l'histoire! La Chaldée domine alors, et Nabuchodonosor convoite à son tour la possession de Thèbes et de Memphis; il bat Néko sous les murs de Karkemish; mais Jérusalem détourne l'attention du Chaldéen, et bientôt Égypte et Chaldée subissent l'une et l'autre la domination perse. Leur vie propre semble finie.

Les renseignements les plus précis nous sont fournis sur ces deux civilisations et ont permis d'en reconstituer l'histoire. En Assyrie, les plaques d'albâtre, les stèles, les monolithes en basalte, les barils d'argile nous donnent le récit des campagnes des rois; les briques, avec leur minuscule écriture, fournissent des documents scientifiques et religieux, voire même des contrats d'intérêt privé, actes de vente et d'échange, comptes de maisons de commerce florissantes, etc. En Égypte, les hiéroglyphes qui décorent les pylônes et les colonnes, les papyrus enroulés autour des momies se chargent de dévoiler la vie publique et privée du prince et de ses sujets. L'art, de son côté, dans ses manifestations diverses, vient en aide à l'historien : tels les bas-reliefs de Khorsabad et de Nimroud, les tableaux du grand temple d'Ammon, les pylônes de Louqsor et du Ramesseïon; mais, hâtons-nous de le dire, les renseignements sont plus abondants, plus vivants en Égypte qu'en Assyrie. Chez les Assyro-Chaldéens, on a quelque peine à saisir les petits et les humbles; en Égypte, au contraire, une source d'informations nous est offerte par la décoration des tombes. C'est là que le peintre antique a laissé sur un enduit fragile le souvenir des actions du défunt. En violant les sépultures, en pénétrant dans le dernier asile d'un prince ou d'un simple citoyen, le savant moderne se trouve initié aux détail des occupations journalières, à l'emploi des loisirs, bref à tout ce que les grandes pages d'histoire de Karnak et d'Ibsamboul ne peuvent laisser soupçonner.

Pour présenter d'une manière saisissante les diverses formes de la vie, M. Maspero a fait appel à tous les documents. Il a choisi l'époque florissante de l'Égypte et de l'Assyrie : — pour l'Egypte, celle de Ramsès II (xive siècle); pour l'Assyrie, celle d'Assur-bani-pal (viie siècle). Il est parti, dit-il, comme un voyageur consciencieux qui s'aventure dans un pays nouveau ; il s'est transporté dans les contrées qui excitent sa curiosité, à deux ou trois mille ans du temps où nous sommes, et a interrogé les contemporains qu'il a rencontrés tout autour de lui, à Thèbes et à Ninive. — A Thèbes, il a vu la grande ville et ses faubourgs, le peuple pressé dans les bazars et sur les marchés, Pharaon passant au milieu de ses sujets, se rendant à la chasse ou partant en guerre ; il a suivi l'enterrement d'un notable chargé d'honneurs par son prince, et que la mort a saisi brusquement. Les porteurs d'offrandes défilent devant lui ainsi que les pleureuses et les maîtres des cérémonies qui, la peau de panthère à l'épaule, aspergent la foule d'eau parfumée, avec une grande cuiller d'or ; enfin apparaît le catafalque et l'on procède à l'embarquement du convoi sur le Nil. La barque funéraire, fine, allongée, vogue vers le lieu de sépulture. Il la suit du regard et la conduit en pensée jusqu'au caveau où la momie, abandonnée des siens, va reposer éternellement cachée.

En Assyrie, voici notre voyageur non loin de Ninive, à Dur-Sarkin, la résidence royale, merveilleuse création du fondateur de la dynastie des Sargonides. Le palais et sa tour à étages attirent ses regards, provoquent son examen ; mais c'est à Ninive même qu'il se rend, chez un simple commerçant, *Iddina*, où il est attendu. M. Maspero a tracé ce chapitre avec la connaissance profonde qu'il a acquise, par lui-même, des textes cunéiformes ; c'est, en effet, d'après l'examen attentif des contrats d'intérêt privé qu'il est arrivé à pénétrer la vie d'un trafiquant de Ninive. Plus tard il se mêle au cortège royal, suit la chasse d'Assur-bani-pal contre les fauves, délassement périlleux très cher aux rois d'Assyrie : — la lionne blessée que reproduit M. Maspero est un chef-d'œuvre de sculpture, dont tout artiste moderne peut apprécier le sentiment et l'exécution. Viennent les épisodes de guerre, les assauts, les supplices, les convois de prisonniers, enfin le triomphe du vainqueur et ses festins sous de verdoyantes treilles, avec la tête du vaincu comme lugubre trophée ; mais pour être d'humeur belliqueuse et cruelle, Assur-bani-pal n'en est pas moins un lettré. C'est dans sa propre bibliothèque, d'après les copies faites par ses scribes sur des documents antiques, que nous sommes au courant des légendes merveilleuses du déluge, de la création et d'Ishtar descendue aux Enfers !

En refermant les *Lectures historiques* et en réfléchissant à l'abondance des faits mis à la portée de nos jeunes écoliers, il m'est revenu en l'esprit certain passage d'un vieil auteur de bon sens. « Tout le monde, dit-il, est plein de gens sçavans, de précepteurs très doctes, de librairies très amples, et m'est advis que, ni au temps de Platon, ni de Cicéron, ni de Papinien, n'étoit telle commodité d'estude qu'on y voit maintenant. »

D. M.

Georges GOYAU, **Chronologie de l'Empire romain.** Paris, Klincksieck, 1891. In-8, LIX-635 pages.

Étant élève à l'École normale, pendant cette charmante seconde année qui est, comme disait Bersot, la meilleure récompense de l'admission à l'École, M. Goyau résolut d'employer ses loisirs à la rédaction d'un ouvrage utile. Il s'en ouvrit à M. Cagnat dont il suivait les cours au Collège de France, et qu'on trouve toujours prêt quand il s'agit d'un bon conseil à donner. L'idée que lui suggéra M. Cagnat était excellente : il proposait de refaire, pour la période de l'Empire romain depuis la bataille d'Actium jusqu'à Théodose, la *Chronologie* aujourd'hui vieillie de Clinton, en s'aidant de tous les secours que les progrès de l'épigraphie et de la numismatique ont mis à la disposition des historiens. OEuvre utile, assurément, mais aride et difficile, qui réclamait non seulement d'immenses lectures, mais des qualités peu communes de discernement et de méthode. Aidé des avis obligeants de son maître, secondé par le dévouement de quelques camarades, MM. Barthélemy, Bonniol, Nouvel et Teste, servi surtout par une énergie qu'aucun effort ne rebute, M. Goyau s'est acquitté de sa tâche avec une rapidité vraiment étonnante et voilà le livre qui paraît, au printemps de 1891, alors que l'auteur n'est pas encore agrégé. Je suis heureux d'apporter ici mon tribut d'éloges à ce travail austère, qui promet, ou plutôt qui assure à l'érudition historique une brillante recrue. Il y a quelque satisfaction à penser qu'une œuvre devant laquelle avait reculé jusqu'à présent la patience germanique vient d'être menée à bonne fin par un historien encore imberbe et que cette œuvre d'un commençant fait vraiment honneur à la science française.

Tous ceux qui ont étudié une partie quelconque de l'histoire de l'Empire savent à quelles difficultés incessantes se heurte la chronologie de cette époque. Tillemont la fonda ; Borghesi passa sa vie à l'élucider; bien d'autres y ont contribué depuis par la publication de fastes partiels, et il reste encore beaucoup à faire. M. Goyau ne pouvait avoir la prétention de reprendre cette vaste besogne dans son ensemble, en faisant abstraction des travaux de seconde main. Il s'est contenté d'apporter, sur tous les points, les derniers résultats auxquels la science contemporaine s'est arrêtée, ce qui l'a naturellement obligé à prendre parti en connaissance de cause là où les autorités qu'il consultait étaient en conflit. On a d'abord, pour chaque année, l'indication des consuls, d'après les excellents *Fasti consulares* de M. Klein et les fiches inédites de Borghesi; puis celle des préfets du prétoire, de la ville, des vigiles et de l'annone, toutes les fois que les documents disponibles permettaient de le faire. A la suite de ces indications, on trouve un résumé succinct des événements de l'histoire politique, littéraire et ecclésiastique, classés le plus possible suivant l'ordre des mois de l'année où ils se sont produits. Bien entendu, ce classement est souvent hypothétique, mais il n'est jamais arbitraire, car tous les faits, si minimes qu'ils soient, sont accompagnés de références aux auteurs anciens et modernes, qui permettent d'en fixer la chronologie absolue ou relative. Il faudrait pouvoir reproduire ici, à titre de spécimen, une page quelconque du livre de M. Goyau pour faire bien comprendre au lecteur l'ingénieuse disposition de cette chrono-

logie où la masse énorme des documents mis en œuvre ne produit nulle part une apparence de confusion et d'encombrement. Une très heureuse idée de l'auteur a été de mentionner pour chaque année, à la suite des événements politiques ou autres, les actes législatifs que nous ont transmis les codes. L'objet de ces actes n'est pas indiqué, ce qui aurait démesurément grossi le volume, mais on trouve sous la rubrique *Lois* les renvois aux passages des codes où ils se sont conservés. Les événements de l'hitoire ecclésiastique n'ont pas été l'objet de moins de soin que ceux de l'histoire politique. Assurément, on signalerait çà et là quelques lacunes, quelques ouvrages spéciaux, comme celui de Lightfoot sur Ignace, qui n'ont pas été mis à contribution; les longs *addenda* placés en tête du volume montrent d'ailleurs avec quelle sollicitude inquiète M. Goyau s'est efforcé, jusqu'au dernier moment, d'amender et de compléter son œuvre. Il la complétera encore, et d'autres la compléteront avec lui, mais ils ne le feront pas sans éprouver un vif sentiment de reconnaissance pour celui qui fournit à leurs recherches un cadre si commode et déjà si bien rempli. Désormais, la *Chronologie de l'Empire romain* a sa place marquée sur tous les bureaux d'historiens et de philologues, à côté des *Fasti hellenici* de Clinton, malheureusement plus volumineux et devenus rares en librairie. Si, dans une des prochaines promotions de l'École normale, il se trouvait un émule de M. Goyau, quel service il rendrait en composant, sur le même modèle, une chronologie de la Grèce hellenistique!

Salomon Reinach.

Ernest Babelon, **Les Rois de Syrie, d'Arménie et de la Commagène.** Paris, 1890, gr. in-8 de ccxxii et 268 p., avec 30 pl. en héliotypie et 2 pl. de monogrammes.

Cet ouvrage ouvre la série de catalogues des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale. Déjà un premier volume concernant les monnaies musulmanes, rédigé par M. H. Lavoix, a paru en 1887, sous les auspices du Ministère; il s'agit aujourd'hui des Séleucides dont le catalogue, dressé par M. E. Babelon, vient d'être publié aux frais de la maison Rollin et Feuardent. L'auteur espère pouvoir donner successivement au monde savant, la description des différentes séries composant la collection grecque du Cabinet de France, labeur considérable il est vrai, mais auquel M. B. est admirablement préparé par ses solides études et sa pratique journalière des documents.

Le volume des *Rois de Syrie, d'Arménie et de Cappadoce* est à la fois un traité d'histoire et un traité de numismatique. Les Séleucides y tiennent naturellement la plus large part; on ne pouvait exiger moins pour cette dynastie, célèbre par le rôle important qu'elle a joué dans tout l'Orient et par l'influence qu'elle a exercée à travers tout l'Iran jusque sur les bords de l'Oxus et du Gange. Ses monnaies ont servi en effet de types à tous les princes de l'Asie antérieure et centrale, d'abord aux Parthes, puis aux Bactriens et de là, aux Indo-Parthes et aux Indo-Scythes. L'Apollon sur l'omphalos, l'ancre symbolique, la Victoire, la

Fortune ou déesse Tychè sont des types que l'on trouve, avec leurs attributs plus ou moins dégénérés, jusqu'au centre de l'Inde.

L'ouvrage de M. B. est divisé en deux grande parties : le Catalogue proprement dit et l'Introduction. Cette seconde partie est celle qui aura le plus de lecteurs, car elle s'adresse autant à l'historien, à l'archéologue, au chronologiste qu'au numismatiste. Elle offre en effet le plus grand intérêt par la masse des renseignements de toute sorte que M. B. a su tirer de l'étude des monnaies combinée avec celle des historiens anciens et modernes et par l'étendue des connaissances, fruit de vastes recherches bibliographiques. Sans que pour cela la matière soit épuisée, on peut affirmer qu'il restera peu de chose à ajouter à ce que M. B. nous a exposé sur la chronologie, l'iconographie et le monnayage des Séleucides, si ce n'est toutefois ce que des découvertes futures pourront nous révéler; mais ces rectifications et modifications ne porteront, dans tous les cas, que sur des points secondaires.

Ne pouvant entrer dans le détail de ce volume compacte, je me contenterai de signaler quelques points principaux. Par exemple, dans l'Introduction, les pages consacrées aux monnaies de Séleucus Ier quand il n'était encore que satrape de Babylone, et qui portent déjà au revers le fameux ancre destiné à devenir le symbole de la famille; les paragraphes qui traitent de l'examen des types cornus, ainsi que de l'origine de l'omphalos, la discussion de l'établissement de l'ère des Séleucides. On sait que la première date (112 de cette ère) n'apparaît sur les monnaies royales qu'avec Antiochus III le Grand, et encore cet usage qui était déjà répandu chez les villes phéniciennes et en Babylonie (ainsi qu'en témoignent des inscriptions en écriture cunéiforme dont la plus ancienne est datée de l'an 43) n'est-il adopté en Syrie d'une manière définitive qu'à partir de 158 S., sous Démétrius Ier Soter. La série d'Antiochus IV Épiphane comprend une grande variété de pièces dont les types sont soigneusement classés et étudiés, notamment en ce qui concerne les villes d'Égypte et d'Asie qui se constituent en cités indépendantes avec un droit monétaire analogue à celui qu'ont plus tard, à l'époque impériale, les colonies grecques. A partir de Démétrius II Nicator, les types étant généralement les mêmes, M. B. s'attache surtout à élucider la question des ateliers monétaires, la chronologie, les monogrammes (sur l'interprétation desquels, ici comme ailleurs, on a bien peu de certitude), le poids et le système monétaire. Il examine aussi différents points obscurs d'archéologie et de numismatique tels que : la tête barbue de Démétrius II, de Séleucus II et d'Antiochus VII, les diverses effigies royales, certains revers comme le *tombeau* dit de *Sardanapale* et qui n'est autre, d'après M. B., que l'autel de Zeus Dolichenos à Tarse.

Les rois d'Arménie et de Commagène n'occupent qu'une place fort minime dans l'ouvrage que nous analysons. Il faut féliciter cependant M. B. d'avoir tiré le meilleur parti possible des documents. Nous voyons figurer, en Arménie, des rois peu connus comme Charaspès, Arsamès, Abdissarès, Zariadrès, Morphilig dont on possède des monnaies, mais qui sont d'un classement incertain. Il y a encore trop de lacunes dans la série monétaire arménienne pour que les textes, si incomplets et souvent si inexacts des auteurs, puissent être suppléés ou corrigés. Pour

la Commagène (*Kumukh* des cunéiformes, le pays de *Mitani* de la correspondance d'Aménophis IV), le classement adopté par M. B., vient de recevoir un éclaircissement et en même temps une confirmation éclatante par l'inscription découverte au Nimroud-Dagh. Les monnaies de Commagène nous apprennent que les rois de ce pays possédaient, à l'époque romaine, la Lycaonie, ce que ne disaient point les auteurs.

Le Catalogue est une description méthodique et complète des dix-sept cents pièces dont se compose le Cabinet de France. Parmi les raretés que possède notre collection nationale, nous croyons devoir signaler : la didrachme de Séleucus Ier coiffé du casque à jugulaires qui a servi de type à la monnaie de Sophytes; un statère du même roi avec le cheval cornu; diverses autres pièces représentant des éléphants soit seuls, soit attelés en quadriges, en mémoire du voyage de Séleucus dans l'Inde vers 305 avant J.-C. et de sa visite auprès du roi Chandra-Goupta qui lui donna sa fille et un troupeau de cinq cents éléphants; les tétradrachmes de Séleucus et d'Antiochus Ier associés; le quadruple d'or d'Antiochus III et le beau tétradrachme du même roi, au revers de l'éléphant; les monnaies des satrapes Molon et Achaeus; les deux tétradrachmes d'Antiochus Epiphane avec l'étoile symbolique de sa déification, et l'Apollon Musagète; le double statère de Démétrius Ier Soter au type de la déesse Tychè; le tétradrachme de Démétrius II Nicator avec la statue d'Athéna Megarsis; les pièces dentelées d'Antiochus VI Dionysos; le magnifique tétradrachme de Tryphon avec le titre d'*autocrator*, et au revers, le casque macédonien richement orné; les tétradrachmes d'Antiochus VIII et d'Antiochus IX, avec l'autel de Tarse dont nous avons parlé; les tétradrachmes de Démétrius III au type de Déméter voilée; de très belles pièces de Tigrane Ier le Grand et un chalque de Tigrane III avec le buste d'Erato, sa sœur et corégente.

M. B. a en outre donné dans son Introduction la description et le dessin d'un certain nombre de pièces rares provenant d'autres collections et manquant au Cabinet de Paris; tels sont les tétradrachmes d'Antiochus Ier frappés par Agathocles de Bactriane, d'Antiochus VII avec l'autel de Tarse, de Cléopâtre Théa, d'Antiochus XII avec la statue d'une divinité asiatique, une drachme d'Artavasde Ier d'Arménie, un denier d'Artavasde III avec la tête d'Auguste au revers, et un bronze de Samès, roi de Commagène. Des tableaux généalogiques, deux tables des monogrammes et un index complètent cette œuvre magistrale qui fera honneur à la science française. La table généalogique des Séleucides constitue notamment un travail tout à fait nouveau, dressé d'après les données les plus certaines. M. B. rectifie plusieurs erreurs de Clinton et de Saulcy. Nous ne voulons pas terminer ce rapide compte rendu sans féliciter aussi les imprimeurs, pour la correction typographique et la netteté d'exécution des trente planches en héliotypie.

E. Drouin.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier—Mars

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1890.

P. 334. Césarée de Palestine.

1)

M · FL · AGRIPPAM PONTIF
II VIRAL
COL · I · FL · AVG · CAESAREAE · ORA
TOREM EX DEC DEC PEC PVBL

M. Fl(avium) Agrippam pontif(icem) IIviral(em) col(oniae) primae Fl(aviae) Aug(ustae) Caesareae, etc.

Cf. Zangemeister dans la *Zeitschrift des deutsch. Palästina-Vereins*, 1890, p. 25-30.

Ce Fl. Agrippa serait le fils de Josèphe et la date antérieure à l'année 100 après J.-C.

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE, 1890.

P. 236. W. Fröhner. Plomb trouvé à Rome dans le Tibre. Le droit porte la tête d'Antonin le Pieux avec la légende

2) FISC ALEX

Le revers laisse voir une boursoufflure sous laquelle on distingue deux fils croisés. Le sac auquel était fixé ce plomb contenait donc l'argent envoyé à Rome par le *procurator fisci Alexandrini* déjà connu.

ARCHAEOGRAFO TRIESTINO, 1890.

P. 317. Fouilles exécutées dans la *villa di Barcola*. Le Musée civique a déblayé un ensemble de constructions où l'on a trouvé quelques briques à estampille.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1890.

P. 429. Th. Eck. Inscription sur un vase trouvé à Vermand (Aisne). Graffite.

3) DONAVIT
IOVINVS ❦ ARENARIVM

M. Héron de Villefosse suppose qu'il y a une erreur dans l'inscription et qu'il faut lire *arenarius*.

P. 431 et suiv. Héron de Villefosse. Corrections apportées au texte de deux inscriptions d'Espagne (*C. I. L.*, II, 1336 et 1337).

P. 452 et suiv. R. Cagnat. *Chronique d'épigraphie africaine*. Plusieurs textes importants pour l'organisation ou l'histoire de l'armée romaine.

P. 455. A Lambèse. — Base d'autel Au même endroit. Sur le côté droit de cette base, une tête de bœuf.

4) I · O · M · DOL ·
P · P · FLAVI · STVDI
OSI · SABINIVS
INGENVVS · ET ·
AVRELIVS · SED
ATVS · SIG · LEG ·
III AVG · AGENTES
CVRA · MACELLI
V · L · A · S · CVM · A
ZVTORIBVS · SVIS ·

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) Dol(icheno) p... p... Flavi(i) Studiosi Sabinius Ingenuus et Aurelius Sedatus sig(niferi) leg(ionis) III Aug(ustae) agentes cura(m) macelli v(otum) l(ibentes) a(nimo) s(olverunt) cum azutoribus suis.

P. 456. A Lamoricière. — Copie et estampage de M. Demaeght.

5) DIS MAVRIS
SALVTARIBVS
AVRELIVS E
XORATVS DEC
ALAE PARTORVM
PRAEPOSITVS
COHORTIS II
SARDORVM SE
VERIANAE

P. 458. A Tébessa.

6) *cen*(NTVR
armo)MENTARI
leg. (SECVNDA
ADIVTRICIS PR
BATVS IN LEG II
STIPENDIOR XX
QVI V A XLVI M
DIEB XX HSE
AVRELIA DIO
nysia? (MARITO
carissimo fec

I O V S E O I A X I I I (en marge, verticalement)

P. 459.

7)

P · MESSIVS · P · F · Q
MELISSVS · AVG · DV
MIL · LEG · III · AVG · ⟩ · LVCIL
PIVS · VIX ANNIS · XXX
MILITAVIT · ANNIS · IIII
H S E
D CLODIVS ARMORVM ·
CVSTOS · ⟩ EADE
M P

P. Messius, P. f(ilius), Q(uirina), Melissus Aug(usto)du(no), mil(es) leg(ionis) III Aug(ustae), c(enturia) Lucili, pius vixit annis XXX, militavit annis IIII; h(ic) s(itus) e(st). D. Clodius, armorum custos, c(enturia) eade(m), m(onumentum) p(osuit).

P. 463 et suiv. Inscriptions trouvées au Kef, à Teboursouk et aux environs, par M. le lieutenant Denis. Presque toutes sont des épitaphes. Les suivantes ont un véritable intérêt.

P. 481, nos 131, 132, 133, à Maatria.

8)

CIVES
NFERRE DIGNATVR
ORDO NVMIVLITANVS

9)

O
Q R
V L F I
V O R
do mun ICIPII
n u m i VLITAN

10)

part HICO *mar*
pont MAX TRI
b pot... IMPV CO
s...ordo NVMI*u*LI
t a n u S PP DD

Ces trois fragments nous apprennent que les ruines d'El-Maatria sont celles du *municipium Numiulitanum*.

Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie de la Société d'Oran, 1890.

P. 399. Demaeght. Inscriptions de Maurétanie. La plus importante figure plus haut sous le nº 5.

Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma, 1890.

P. 253 et suiv. Gatti. Fragments trouvés sur le forum d'Auguste.

P. 255.

11)

*l. corneli*VS · P · F · S*cipio*
*asia*TICVS
*cos. praet. aed. cu*R · TR · *mil*

P. 335. Trouvailles nouvelles à Rome. Sur l'emplacement de la *vigna Torlonia*.

12)

D M
STATILIA · EVHODIA · VIVA · FEC · SIBI · ET
STATILIO ERASTO · CONIVGI · OPTIMO
ITEM · STATILIAE · ERASTE · FIL · EORVM
ET STATILIO·PROTOCTETO VIRO·ET LIB
EIVS · ITEM · LIB · LIBERTAB · POSTERISQVE
(*sic*) EORVM·HOC · MONITVM · SIVE SEPVLCHRVM
QVOD EST·VIA TIBVRTINA·CLIVO·BASSILLI
PARTE·LAEVA·QVOD EST·CONCVSVM·IN
FR · A · MACERIA · CAESAE · PAVLINAE SI QVIS
VOLE*t m*ANVS · INICERE SIVE · VENDERE
(*sic*) SIVE·ABALENAR*e* DABET·POENAE·NOMI
NE·AERARIO·POPVLI·ROMANI HS·XX·N

Bullettino dell' Imperiale Istituto archeologico germanico, 1890.

P. 285 et suiv. De Rossi. Inscription sur une épingle d'or.

13)

IACE NOLIP
ERIERECOEVIDIALI
ANIAVIARE

M. de Rossi explique : *Tace, noli perie(ra)re, ego te vidi alia[m] aviare* (= *aucupari*).

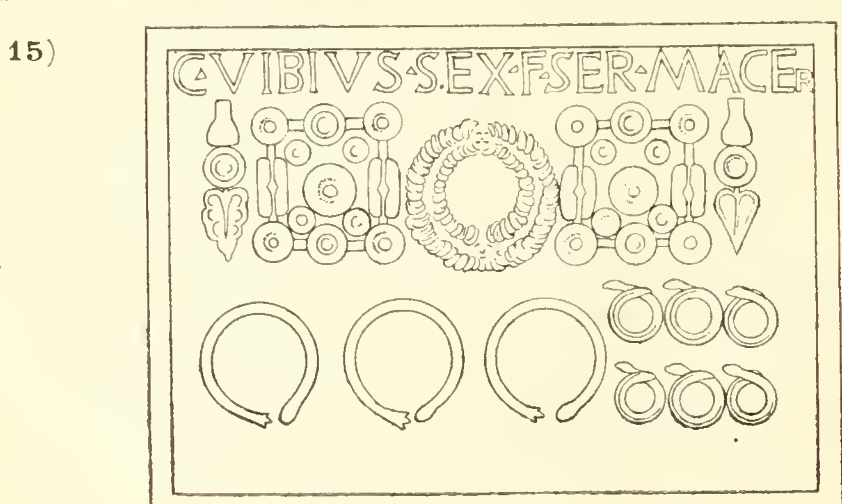
P. 287 et suiv. Hülsen, *Miscellanea epigrafica*. Suppléments d'une inscription déjà connue (*Bullett. comunale*, 1887, p. 3 à 7), mais dont la lecture et l'explication laissaient encore à désirer.

14)

Julius] Aelianus jus scholae tetrastyli || ..... Aug. quo conveniretur a negotiantibus || ..... eboraris dedit || ...Item] placere ut si alius quam negotiator eborarius aut citrarius [p]er || fr]audem curatorum in hoc collegium adlectus esset, uti curatores ejus || cau]sa ex albo raderentur ab ordine. Debebunt utique curatores de eo || que]m adlecturi fuerint ad quinq. referre || .Placere] item uti K. Ian. strenu[a] ✳ V ex arca n. a curatoribus n. IIII sui cujusq. || anni et m]ustacium et palma et carica et pir[a] ...osch...[darentur. Item] VIII [Kal.] Febr. || natali Ha]driani Aug. sportulae darentur ✳ V, et a curatorib. praestari plac. || .....et] caldam passive iis qui ad tetrastylum epulati fuerint. || Item..... natali J]uli Aeliani sportulae ex arca darentur ✳ III et a cur || ..... et caldam passiv]e praestari placuit iis qui ad tetrastylum epulati || fuerint. Item natali J]uli Flacci fili sportulae ex arc. darentur ✳ III et a curatorib. || ..... et caldam passiv]e praestari placuit iis qui ad tetrastylum epulati fuerint || Item uti.....] sport. ex arc. darentur..... et cald. passive iis || qui ad tetrastylum epulati f]uerint. Item placere ut cena. ... III Idus Aug. die imperi || Hadriani Aug.. ..]..... sport. dare[n]tur a curat. n. IIII sui cujusq. anni || Item placere.....]..... omnibus annis dividerentur. Item || .....] annis fierent..... bo per ordinem. Item placere || .....] t. sui anni commoda cuncta acciperent. || ..... supere]sset in arca corporis curatores dividerent aequis || portionibus.....] inferrent centesim. datis a curatorib. sing. || .....] Item placere uti adlect[i].....ne eod. anno praestarent || .....]us ab utrisq. erogentur..... Item placere uti || .....e]sset inferret arcae ✳.....

P. 294. Inscription de Villa Vallelunga, dans le pays des Marses

15)



Ce document est surtout intéressant par la représentation des *dona militaria*.

P. 300. Inscription aux *Dii Genitores* (*Ann. épigr.*, 1890, n° 35).

P. 305. *Elogium* de C. Duilius. Je ne rapporte que les lettres qui forment des mots complets.

16)

NAVIS O
*c*EPIT PRI*m*VS · D*e poeneis n*AVAL*em*
*egit. h*VIC · PER*mis*SVM · EST · VT *ab e*PVLIS · DOMVM
*cum tibici*NE · E*t f*VNALI · REDIRET *et s*TATVA ·
*p*OSIT*a*

Cf. Liv., *Epit. XVII* : *Ei perpetuus quoque honos habitus est, ut revertenti a coena, tibicine canente, funale praeferretur.*

P. 309. Fragments de l'*elogium* de Marius déjà connu par un texte semblable d'Arretium.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1890.

P. 145. Fragment de cippe découvert près de *Dubrara*.

17)

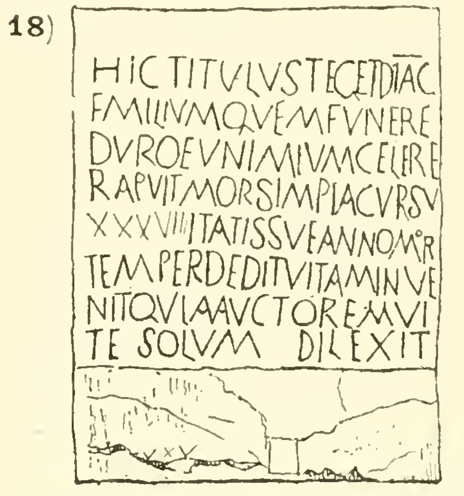
INTER NER*a*
*sti*NOS · ET · PITVNTI
NOS · TERMINI · R*ec*
*o*GNITI ET RESTITV*ti* A
...*p*ISONE · LEG · PRO · PRETORE
ti CLAVDI CAESARIS *aug*
*g*ERMANICI PER · C MA*r*
IVM MATERNVM > LEG
VII · G · P · F · QVOS · L · VOLVS
ius saturninus

P. 151. Assemblage de quelques fragments du Musée de Salone séparément décrits jusqu'ici.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1890.

P. 325. E. Le Blant. Inscription trouvée à Andance (Ardèche).

18)



Hic titulus teget diac(onu)m Emilium quem funere duro

Eu! nimium celere rapuit mors impia cursu.

XXXVIII etatis suae anno mortem perdedit, vitam invenit quia auctorem vite solum dilexit.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE, 1890.

Un certain nombre d'inscriptions, dont peu sont importantes ; quelques-unes sont reproduites plus haut d'après de meilleures copies.

La suivante, copiée par M. Duprat, à Tébessa, mérite cependant d'être citée.

19) D · M · S
FORTVNATVS
AVG N ADIV
TOR A COMM
V · A · XXXII M I
D · XXVII HSE
[illegible]
VENVSTVLA CON
IVX KARISSIMO
FECERVNT
VEGETHI

Fortunatus Aug(usti) n(ostri) (servus), adjutor a comm(entariis).

Vegethi est le sobriquet du personnage au génitif.

EPHEMERIS ARCHAIOLOGIKÈ, 1890.

P. 142 et suiv. St. Koumanoudès. Inscription d'Athènes.

P. 143. Lettre de Plotine à Hadrien. Réponse d'Hadrien. Seconde lettre de Plotine adressée à tous ses amis. (*V. ci-après, n°* 20.)

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1890.

P. 1 et suiv. J. Klein. Inscriptions sur poteries du Musée de Bonn.

P. 210 et suiv. C. Könen. Inscriptions nouvellement trouvées à Bonn.

P. 211. Sur un gros bloc :

21) LEG T Ꝋ XXX

Leg(io)nes I et XXX. L'édifice dont cette pierre faisait partie avait été construit par les soldats des deux légions *I*[a] *Minervia* et *XXX*[a] *Ulpia.*

P. 231 et suiv. J. Klinkenberg. Inscriptions trouvées à Zülpich.

22) MATRONIS
SAITCHAMMS
PRIMVS · FREIAT
TONIS L · M

Matronis Saitchamim(i)s Primus Freiiattonis l(ibens) m(erito).

23) MATRON
SAITHAMA[illegible]
Q · COMNVS
PRMO · L · [illegible]

Matronis Saithamia[b(us)], Q. Cominius Primio l(ibens) m(erito).

THE JOURNAL OF THE BRITISH ARCHAEOLOGICAL ASSOCIATION, 1890.

P. 15. J. H. Macmichael. Marque de poterie, de Londres, avec la marque :

24) SOLLVS F·

Autre marque

25)
QVINTVS AVERVS VERANIVS

Il faut lire d'après l'éditeur : *Aver(i)us.*

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1890.

P. 236 et suiv. L. Hicks. Inscriptions de la Cilicie orientale.

P. 240, n° 8. A Anazarba.

26) ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ Θεοῦ
(*sic*) ΤΡΑΤΑΝΟΥ ΠΑΡΘΙΚΟΥ ΥΙὸν
ΘΕΟΥ ΝΕΡΟΥΑ ΥΙΩΝΟΝ
(*sic*) ΤΡΙΑΝΟΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ σε
ΒΑΣΤΟΝ ΑΡΧΙΕΡΕΑ ΜΕΓΙΣ τον
ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ τὸ
ΕΙΚΟΣΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤορα
ΤΟ ΔΕΥΤΕΡΟΝ ΥΠΑΤον
ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ Π · Π · ΤΟΝ εὐερ
ΓΕΤΗΝ ΤΗΣ ΟΙΚΟΥΜΕνης
ΣΥΝΤΕΧΝΙΑ ΛΙΝΟΥΡΓΩν

l. 9. π(ατέρα) π(ατρίδος).

20) *m. annio vero II et.* . . . . . ΚΝΟ AVGVRE COs
. . . . *pompei*A PLOTINA AVGVSTA
qui meus favor ERGA SECTAM EPICVRI SIT OPTIME SCIS D*omi*NE HVIVS SVCCESSIONI A TE SVCCVRRENDVM
*est. Nunc quia n*ON LICET NISI EX CIVIBVS ROMANIS ADSVMI DIAD*o*CHVM IN ANGVSTVM REDIGITVR ELIGENDI
optio. AGO NOMINE POPILLI THEOTIMI QVI EST MODO DIADO*c*HVS ATHENIS VT ILLI PERMITTATVR A TE ET GRAECE
*t*ESTARI CIRCA HANC PARTEM IVDICIORVM SVORVM QVAE A*d* DIADOCHES ORDINATIONEM PERTINET ET PEREGREI
(*sic*) NAE CONDICIONIS POSSE SVBTITVERE SIBI SVCCESSOREM S*i i*TA SVASERIT PROFECTVS PERSONAE ET QVOD THEOTIM*o*
CONCESSERIS VT EODEM IVRE ET DEINCEPS VTANTVR FVT*uri* DIADOCHI SECTAE EPICVRI EO MAGIS QVOD OPSERVATVR
QVOTIENS ERRATVM EST A TESTATORE CIRCA ELECTIONEM *di*ADOCHI VT COMMVNI CONSILIO SVBSTITVATVR A STVDIO
SIS EIVSDEM SEC*t*AE QVI OPTIMVS ERIT QVOD FACILIVS FIET SI E*x* COMPLVRIBVS ELIGATVR
*i*MP CAESAR TRAIANVS HADRIANVS AVG POPILLIO THEOTIMO PERMITTO GRAECE TESTARI DE EIS QVAE PERTINENT AD DIADO
CHEN SECTAE EPICVREAE SET CVM ET FACILIVS SVCCESSOREM E*l*ECTVRVS SIT SI EX PEREGRINIS QVOQVE SVBSTITVENDI FACV*l*
TATEM ABVERIT HOC ETIAM PRAESTO E[*t*] DEINCEPS CETERIS QV*i* DIADOCHEN HABVERINT LICEBIT VEL IM PEGREINVM VEL
IN CIVEM ROMANVM IVS HOC TRANSFERRI
ΠΛΩΤΕΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ ΠΑΣΙ ΤΟΙΣ ΦΙΛΟΙΣ ΧΑΙΡΕΙΝ ΕΧΟΜΕΝ ΟΥ ΤΥΧΕΙΝ ΕΣΠΕΥΔΟΜΕΝ ΣΥΝΚΕΧΩ
ΡΗΤΑΙ ΓΑΡ ΤΩΙ ΔΙΑΔΟΧΩΙ ΟΣ ΑΜ ΜΕΛΛΗΙ ΤΗΣ ΕΠΙΚΟΥΡΟΥ ΔΙΑΔΟΧΗΣ ΑΦΗΓΕΙΣΘΑΙ ΤΗΣ ΟΥΣΗΣ ΕΝ
ΑΘΗΝΑΙΣ ΚΑΙ ΠΑΝ ΤΟ ΠΡΟΣ ΤΗΝ ΔΙΑΔΟΧΗΝ ΑΝΗΚΟΝ ΟΙΚΟΝΟΜΗΜΑ ΕΛΛΗΝΙΚΗΙ ΔΙΑΘΗΚΗΙ ΔΙ
ΑΤΑΣΣΕΣΘΑΙ ΚΑΙ ΑΙΡΕΙΣΘΑΙ ΕΙΤΕ ΕΛΛΗΝΑ ΕΙΤΕ ΡΩΜΑΙΟΝ ΒΟΥΛΟΙΤΟ ΤΟΝ ΠΡΟΣΤΑΤΗΣΟΝΤΑ ΤΗΣ
ΔΙΑΔΟΧΗΣ ΚΑΛΗΣ ΟΥΝ ΤΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΠΡΟΣ ΓεγΕ ΝΗΜΕΝΗΣ ΗΣ ΑΞΙΑΝ ΧΑΡΙΝ ΟΦΕΙΛΟΜΕΝ ΕΙΔΕ
ΝΑΙ ΤΩΙ ΩΣ ΑΛΗΘΩΣ ΕΥΕΡΓΕΤΗΙ ΚΑΙ ΠΑΣΗΣ ΠΑΙΔΕΙΑΣ ΚΟΣΜΗΤΗΙ ΟΝΤΙ ΚΑΙ ΚΑΤΑ ΤΟΥΤΟ ΣΕβαΣΜιΩ
ΤΑΤΟΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΕΜΟΙ ΔΕ ΠΡΟΣΦΙΛΕΣΤΑΤΩΙ ΚΑΤΑ ΠΑΝΤΑ ΚΑΙ ΩΣ ΔΙΑΦΕΡΟΝΤΙ ΚΥΡΙΩΙ ΚΑΙ ωΣ αΓΑΘΩΙ
ΤΕΚΝΩΙ ΚΑΤΑΛΛΗΛΟΝ ΥΠΑΡΧΕΙ ΕΚΑΣΤΟΝ ΤΩΝ ΠΕΠΙΣΤΕΥΜΕΝΩΝ ΤΗΝ ΚΡΙΣΙΝ ΤΗΣ ΠΡΟΣΤΑΤΕΙΑΣ ΤΟΝ Α
ΡΙΣΤΟΝ ΑΙΕΙ ΕΚ ΤΩΝ ΟΜΟΔΟΞΩΝ ΠΕΙΡΑΣΘΑΙ ΑΝΤΙΚΑΘΙΣΤΑΝΕΙΝ ΕΙΣ ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΤΟΠΟΝ ΚΑΙ ΠΛΕΙΟΝ
ΝΕΜΕΙΝ ΤΗΙ ΤΩΝ ΟΛΩΝ ΟΨΕΙ Η ΤΗΙ ΙΔΙΑΙ πρΟΣ ΤΙΝΑΣ ΣΥΝΗΘΕΙΑΙ ΕΜΟΙ ΜΕΝ ΟΥΝ ΗΡΕΣΚΕ ΜΗΔΕ ΤΑΠΑΙΙ
ΝΑΣ ΜΑΛΛΟΝ ΤΩΝ ΔΙΑΦΕΡΕΙΝ ΔΟΞΑΝΤΩΝ ΚΑΤΑ ΤΗΝ ΑΥΠΑ. . . .
ΤΟ ΑΚΟΛΟΥΘΟΝ ΕΝ ΤΗΙ ΚΑΤΑ ΤΗΝ ΔΙΑΘΕΣΙΝ ΤΩΝ. . . . .
ΤΗΝ ΙΔΙΑΝ ΤΟΥ ΠΡΑΓΜΑΤΟΣ ΦΥΣΙΝ ΑΛΛΑ. . .
ΕΜΠΟΔΙΣΙΝ ΤΟ ΓΕ ΤΟΝ ΥΠΕΡ ΤΟΥ. . .
ΧΑΖΕΣΘΑΙ ΤΟΥ ΑΡΕΣΟΝΤΟΣ. . .
ΤΟΝ ΑΝΤΙΛΑΒΟΜΕΝΟΝ. . .
////ΧΟΝΤΑ ΤΩΙ ΤΟΙΟυτωι
////ΝΠΑΡΕΞΕΙ. . .

P. 245, nº 25. A Yourouk.

27) Ο ΔΗΜΟΣ Ο ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ
ΝΟΥΜΕΡΙΟΝ ΛΟΥΣΙΟΝ ΝΟΥΜΕ
ΡΙΟΥ ΥΙΟΝ ΚΟΡΝΗΛΙΑ ΝΟΜΕΝΙΑ
ΝΟΝ ΕΠΑΡΧΟΝ ΤΕΧΝΕΙΤΩΝ ΕΥΣΕ
ΒΗ ΚΑΙ ΦΙΛΟΤΕΙΜΟΝ ΠΡΟΣ ΤΗΝ ΑΘΗ
ΚΑΙ ΤΑ ΑΝΑΘΗΜΑΤΑ
ΟΥ ΑΠΟ ΤΟΥ δΗΜΟυ.....Ο

P. 246, nº 16. Même endroit

28) Μ ΔΟΜΙΤΙΟΝ ΟΥΑΛΕΡΙΑΝον
ΠΡΕCΒ · CΕΒ · ΑΝΤΙCΤΡΑΤ ΤΟΝ
ΚΤΙCΤΗΝ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ
ΤΗC ΠΟΛΕΩC Η ΒΟΥΛΗ
ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟC ΑΠΟ ΤΩΝ
ΤΗC ΘΕΟΥ ΠΕΡΑCΙΑC ϐ
ΠΡΟCΟΔΩΝ
ΔΙΑ ΠΡΥΤΑΝΕΩΝ ΤΩΝ
ΠΕΡΙ ΚΙ ΦΟΥΛΟΥΙΟΝ ΟΠ
ΠΙΑΝΟΝ ΙΟΥΛΙΑΝΟΝ
Μ ΑΥΡ ΑCΚΛΗΠΙΑΔΟΥ τοῦ
ΑCΚΛΗΠΙΑΔΟΥ ΚΡΙCΠΟΥ
ΤΟΥ ΙΕΡΟΜΝΗΜΟΝΟC

Le légat de Cilicie M. Domitius Valerianus est nouveau. Il s'agit à la sixième ligne d'Artémis Perasia, qui avait un temple célèbre à Hiéropolis Castabala, ainsi que nous le savions déjà par Strabon (XII, 537).

P. 249, nº 23. Même endroit.

29) ΟΝΗΣΙΚΛΕΑ ΔΙΩΔΟΡΟΥ
ΕΠΩΝ ΚΑΙ ΚΩΜΩΔΙΑΣ ΤΗΣ ΝΕΑΣ
ΙΑΜΒΩΝ ΠΟΙΗΤΗΝ ΚΑΙ ΛΟΓΩΝ
ΕΓΚΩΜΙΑΣΤΙΚΩΝ ΣΥΝΓΡΑΦΕΑ
ΝΟΜΙΚΟΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΡΙΣΤΟΙΣ
ΟΙ ΦΙΛΟΙ ΤΟΝ ΠΡΟΣΤΑΤΗΝ
ΤΕΙΜΗΣ ΕΝΕΚΑ

P. 251, nº 27. Même endroit.

30) C I V S · T · F · C L · D E X T E R · A V G V S*ta*
*nus alpin*V S · B E L L I C I V S · S O L L E R S · M E T I L I V S
V S · R V T I L I A N V S · X V I R · S T L I T*ibus*

*judican*DIS · TRIB · MIL · LEG · III · AVG....
.. ..ʌP · VII · VIR · EPVLON · SODALIS....
*quaest*OR · TRIB · PLEBIS · PRAETOR · FIDEICO*m*
*leg. le*G · IIII · SCYTHICAE · LEG · AVG · PR · PR PRO
vinciae CILICIAE

C'est peut-être le légat de Cilicie Rutilianus auquel Antonin le Pieux adressa un rescrit. (*Cod. Just.*, IX, 43, 1.)

P. 253, n° 28.

31) Q · ROSCIO · SEX · F · QVI · COELIO · PO*m*
EIO FALCONI DECEMVIRO STLI*ti*
*bu*S IVDICANDIS · TRIB · MIL · LEG · X · F*ret*
*q*VAESTORI · TRIB · PLEB · PR · INTER CIV*es*
et PEREGRINOS · LEG · AVG · LEG · V · MACED
*le*G · AVG · PR · PR · PROVIN · LYCIAE ET PAM
*ph*YLIAE · LEG · AVG · LEG · X · FRET · ET · LEG · PR · PR
*pr*OVINCIAE IVDEAE · CONSVLARIS
XV VIRO SACRIS FACIVNDIS · CVRATOR
VIAE · TRAIANAE · LEG · AVG · PR · PR · PROV
MOESIAE · INF · ΠΟΜΠΗΙΟΝ ΦΑΛΚΩΝΑ
ΛΥΛΟϹ ΛΑΒΕΡΙΟϹ ΚΑΜΕΡΙΝΟϹ ΚΑΙ
ΛΑΒΕΡΙΟϹ · ΚΑΜΕΡΙΝΟϹ · ΥΙΟϹ · ΑΥΤΟΥ
ΕΚΑΤΟΝΤΑΡΚΗϹ · ΛΕΓ · Є · ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΗϹ
ΤΟΝ · ΙΔΙΟΝ · ΦΙΛΟΝ ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ · ΕΚ ΤΟΥ
ΙΔΙΟΥ · ΤΕΙΜΗϹ · ΕΝΕΚΕΝ

Ce personnage est déjà connu Le texte a été gravé entre 117 et 120.

P. 255 et suiv. Inscriptions qui font partie du Musée de Leeds. Celles qui sont inédites sont sans importance.

P. 299 et suiv.

W. Loring. Nouveaux fragments de l'édit de Dioclétien découverts à Mégalopolis.

COLONNE I

32) N
M
✱K
✱O
✱ΨN
✱O
ΞΟΥΔΟΧΗΜ✱Α
ΥΤΡΟΧΟΥ ΚΑΡΡΑΡΙΚΟΥ ✱Αϛ
§§ περὶ ὀχημάμΤΩΝ

σαράγαροΝ ΚΑΛΛΙϹΤΟΝΤΟΥϹΤΡΟ
χους ἔχον ΑΠΟ ΒΙΤΟΥ ΧΩΡΙϹ ϹΙΔΗ
ρΟΥ *,Ϛ
ϹΑΡΑΓΑΡΟΝ ΑΨƐΙΔΩΤΟΥϹ ƐΧΟΝ ΤΟΥϹ
ΤΡΟΧΟΥϹ ΧΩΡΙϹ ϹΙΔΗΡΟΥ *,ΓΦ
ΡΑΙΔΑ ΑΨΕΙΔΩΤΟΥƐ ƐΧΟΥϹΑ ΤΟΥϹ
ΤΡΟΧΟΥϹ ΧΩΡΙϹ ϹΙΔΗΡΟΥ *,Γ
ΔΟΡΜƐΙΤΩΡΙΟΝ ΕΧΟΝ ΤΟΥϹ ΤΡΟ
ΧΟΥϹ ΒΙΤΩΤΟΥϹ ΧΩΡΙϹ ϹΙΔΗΡ *ΖΦ
Δ▒ΟΡΜƐΙΤΩΡΙΟΝ ΕΧΟΝ ΤΟΥϹ
ΤΡΟΧΟΥϹ ΑΨ ▒ ƐΙΔΩΤΟΥϹ ΧΩΡΙϹ
ϹΙΔΗ▒ΡΟΥ * ,Δ
ϹΑΡΑΓΑΡΑ ΒΙΤ▒ΩΤΑ ΚΑΙ ΟΧΗΜΑΤΑ
ΤΑ ΛΟΙΠΑ ΜƐΤΑ ΤΩΝ ΚΑΝΘΩΝ ΚΑΙ
ΤΟΥ ϹΙΔΗΡΟΥ ΛΟΓΟΥ ΓƐΝΟΜƐΝΟΥ
ΤΟΥ ϹΙΔΗΡΟΥ ΠΙΠΡΑϹΚƐϹΘΑΙ ΟΦΕΙ
ΛΟΥϹΙΝ
ΚΑΡΟΥΧΟΝ ΒΙΤΩΤΟΝ ΧΩΡΙϹ ϹΙΔΗΡ *,Ζ
§§ ΠƐΡΙ ΚΑΡΡΩΝ
ΚΑΡΡΟΝ ΤƐΤΡΑΤΡΟΧΟΝ ΜΕΤΑ ΖΥΓΟΥ
ΧΩΡΙϹ ϹΙΔΗΡΟΥ *,ΑΦ
ΚΑΡΡΟϹ ϹƐϹΙΔΗΡΩΜƐΝΟϹ ΥΠƐΡ ΤΟΥ
ΞΥΛΙΚΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ ϹΙΔΗΡΟΥ ΛΟΓΟΥ
ΓƐΝΟΜΕΝΟΥ ΟΥΤΩϹ ΟΦƐΙΛƐΙ ΠΙ
ΠΡΑϹΚΕϹΘΑΙ
ΑΜΑΞΑ ΔΙΤΡΟΧΟϹ ΜƐΤΑ ΖΥΓΟΥ ΧΩΡΙϹ
ϹΙΔΗΡΟΥ *Ω
ΤΡΙΒΟΛΟϹ ΞΥΛΙΝΟϹ *Ϲ
ΑΡΟΤΡΟΝ ΜƐΤΑ ΖΥΓΟΥ *Ρ
ΠΑΥΓΛΑ ΗΤΟΙ ΓΛƐΥΔΙΑ *Ρ
ΔΗΛΑΒΡΑ ΗΤΟΙ ΠΤΟΙΟΝ *ΙΒ
ΠΑΛΑ *Δ
ΘΡƐΙΝΑΞ *Η
ΤΥΡΧΗ ΔΙΟΔΟΥϹ ΞΥΛΙΝΗ *Δ
ϹΚΑΦΗ ΠƐΝΤΑΜΟΔΙΑΙΑ *ΡΝ
ΜΟΔΙΟϹ ΞΥΛΙΝΟϹ *Ν
ΜΟΔΙΟϹ ϹΙΔΗΡƐΝΔƐΤΟϹ *ΟƐ
ΚΑΒΑΘΑ ΗΤΟΙ ΚΑΜΗΛΑ ϹΗΜΟΔΙΑΙΑ

ΓЄΓЄΝΗΜЄΝΗ ΤЄΤΟΡΝЄΥΜЄΝΗ *Λ
ΜΥΛΟϹ ΚΑΒΑΛΛΑΡΙΚΟϹ ЄΝ ΛΙΘΟΙϹ *ΑΦ
ΜΥΛΟϹ ΟΝΙΚΟϹ *,ΑЄΝ
ΜΥΛΟϹ ΥΔΡΑΛЄΤΙΚΟϹ *,Β
ΧЄΙΡΟΜΥΛΟϹ *ϹΝ
§§ ΠЄΡΙΚΟϹΚΙΝѠΝ
ΚΟϹΚΙΝΟΝ ΑΛѠΝΙΚΟΝ ΑΠΟ ΒΥΡϹΗϹ *ϹΝ
κΟϹΚΙΝΟΝ ΑΠΟ ΔЄΡΜΑΤΟϹ ϹΙΜΙΔΑΛΙΑ
*Υ
κόσκιΝΟΝ ΠΛЄΚΤΟΝ ▨ ΜЄΓΑ *Ϲ
κόσκινΟΝ ΠΛЄΚΤΟΝ ΙΔΙѠΤΙΚΟΝ
Ѡ ▨ ΙΑΝ
κόσκινοΝ ▨ ΠΛЄΚΤΟΝ

l. 7. ...ξου δ'οχήματος.

COLONNE II

Α *Η
Μ *ϛ

ΟΥ »Α *Μ
ΧΡѠΜΑΤ »Α *Λ
ΧΡѠΜ »Α *Κ
Ν ΚΑΙ ΧЄΛѠΝΙΝου
»Α *ΡΝ
ΙΝΔΙΚΟΥ ΝѠΤΙΑΙΟΥ »Α *Ι
περὶ βελον? Ѡν
βελόνη?... ΡΑΦΙΚΗ ΙϹΧΝΟΤΑΤΗ *Δ
δευτέρΑϹ ΦѠΡΜ ΒЄΛΟΝΗ Α *Δ
βελόΝΗ ϹΑΡΚΟΡΑΦΗ ΗΤΟΙ ϹΑΓΜΑ
τΙΚΗ *Β
περὶ ΤѠΝ ΜΙϹΘѠΝ ΤΗϹ ΒЄΚΤΟΥ
ρΗϹ
ΑЄΝ ΑΝΘΡѠΠѠ ΚΑΤΑ ΜЄΙΛΙΟΝ
*Β
ἁμάξΗϹ ΜΙϹΘΟϹ ΚΑΤΑ ΜЄΙΛΙΝ Α *ΙΒ
βεΚΤΟΥΡΑ ΚΑΡΡΟΥ ΓЄΓΟΜѠΝΟΥ
ΙϹ ΛЄΙΤΡΑϹ ,ΑϹ ΚΑΘЄΚΑϹΤΟΝ
ΜЄΙΛΙΟΝ *Κ

ΒЄΚΤΟΥΡΑ ΓΟΜΟΥ ΚΑΜΗΛΟΥ ΕΚ
ΛЄΙΤΡѠΝ Χ ΚΑΘЄΚΑϹΤΟΝ ΜΕΙ
ΛΙΟΝ ✱Η
ΒЄΚΤΟΥΡΑ ΟΝΟΥ ΓЄΓΟΜѠΜЄΝΟΥ
ΚΑΘЄΚΑϹΤΟΝ ΜЄΙΛΙΟΝ ✱Δ

§§ ΠЄΡΙ ΧΟΡΤΟΥ
ΧΟΡΤΟΥ ΒΙΚΙΑϹ »Β ✱Β
ΧΟΡΤΟΥ ΗΤΟΙ ΑΧΥΡΟΥ »Δ ✱Β
ΠΑΒΟΥΛΟΥ »ϛ ✱Λ

§§ ΠЄΡΙ ΠΛΟΥΜΟΥ
ΠΛΟΥΜΟΥ ΧΗΝЄΙΟΥ »Α ✱Ρ
ΠΛΟΥΜΟΥ ΔΙΑΦΟΡѠΝ ΟΡΝЄѠΝ »Α ✱Ν
ΠΤЄΡΑ ΛЄΠΤΑ ΠΟΙΚΙΛѠΝ ΟΡΝЄѠΝ
ΛЄΙΤΡΑ ✱Β
ЄΠЄΑϹ ΗΤΟΙ ΠΛΟΥΜΟΥ ΑΠΟ ЄΛΙΚΗϹ
ΛЄΙΤΡΑΙ Ρ ✱,Α
ΛΥΧΝЄΙΔΟϹ ΚЄΝΤΗΝΑΡΙΝ ✱,Α
ΚΑΝΘΗΛΗϹ ΗΤΟΙ ΚΑΛΑΜΑΝΘΗΛΗϹ
ΚЄΝΤΗΝΑΡΙΝ ✱Ρ
[τ]ѠΜЄΝΤΟΥ ΗΤΟΙ ΓΝΑΦΑΛΛΟΥ »Α ✱Η
ΔЄΥΤЄΡΟΥ »Α ✱Δ
ΠΤЄΡΟΝ ΠΑΟΝΙΟΝ ΚΑΛΛΙϹΤΟΝ Α ✱Β
ΠΤЄΡΑ ΓΥΠΙΝΑ ΚЄ ✱ϛ

§§ ΠЄΡΙ ΚΑΛΑΜѠΝ ΚΑΙ ΜЄΛΑΝΙΟΥ
ΜЄΛΑΝΙΟΥ »Α ✱ΙΒ
ΚΑΛΑΜΟΙ ΠΑΦΙΚΟΙ ΑΛЄΞΑΝΔΡЄΙΝΟΙ
ΜΟΝΟΓΟΝΑΤΟΙ ✱Δ
ΚΑΛΑΜΟΙ ΔЄΥΤ ΦѠΡ Κ ✱Δ

§§ ΠЄΡΙ ЄϹΘΗΤΟϹ
ΧΛΑΜΥϹ ϹΤΡΑΤΙѠΤΙΚΗ ΙΝΔΙΚΤΙѠΝΑ
ΛΙΑ ΚΑΛΛΙϹΤΗ ✱,Δ
ϹΤΙΧ▨Η ΙΝΔΙΚΤΙѠΝΑΛΙΑ ✱,Β
ΑϹΗΜΟϹ ✱,ΑϹΝ
▨ЄΝΔΡΟΜΙϹ ΙϹ ΠΑΠΥΛΙѠΝΑ ΜΙΑ
ЄΧΟΥϹΑ ▨ΜΗΚΟΥϹ Κ▨ΑΙ ΠΛΑ
ΤΟΥϹ ΠΟ▨ΔΑϹ Ιϛ ΒΑΠΤΗ ✱,ΒΦ
ЄΝΔΡΟΜΙϹ ΚΑΛΛΙϹΤΗ ΚΡЄΒЄΤΤΑΡΙΑ
ΛЄΥΚΗ ΛЄΙΤΡѠΝ ΙΒ ✱,ΑΧ

ΕΝΔΡΟΜΙC ΑΡΑΒΙΚΗ ΗΤΟΙ ΔΑΜΑCΚΗ
ΝΗ ΗΕ////ΤΕΡΑC ΟΠΟΙΑCΔΗΠΟΤΟΥΝ
ΒΑΠΤΗ ΛΟΓΟΥ ΓΕΝΟΜΕΝΟΥ ΤΟΥ ΛΕΙ
ΤΡΙCΜΟΥ ΤΗC ΕΡΕΑC ΚΑΙ ΤΗC ΠΛΟΥΜΑ
ΡΙCΕΩC ΠΙΠΡΑCΚΕCΘΑΙ ΟΦΕΙΛΕΙ
ΕΝΔΡΟΜΙC ΙΔΙΩΤΙΚΗ ✱Φ
ΔΕΛΜΑΤΙΚΟΜΑΦΕΡΤΙΟΝ ΓΥΝΑΙΚΕΙ
ΟΝ ΕΞ ΕΡΙΩΝ ΤΡΑΧΥΤΕΡΩΝ CΕCΗΜΙ
ΜΕΝΟΝ ΠΟΡΦΥΡΑC ΙCΓΙΝΗC
ΔΕΛΜΑΤΙΚΗ ΑΝΔΡΕΙΑ μη
ΚΟC ΕΧΟΥCΑ ΥΠΟΒΛΑΤΤΗC////
CΤΙΧΗ CΥΝΨΕΙ////ΡΙΚη μῆκος ἔχουσα
ΥΠΟΒΛΑΤΤΗC Γ πόδας
CΤΙΧΗ ΑCΗ////ΜΟC ΕΥ////
ΔΕΛΜΑΤΙΚΟΜἀφέρτιον////
CΥΝΨΕΙΡΙΚΟν////
ΔΕΛΜΑΤΙΚΟΜἀφέρτιον Μου
ΤΟΥΝΗσιον θαλάσσιον μῆκος?
ΕΧον ὑπο βλάττης //// πόδας?
ΔΕΛΜατικὸμ////

l. 5 et 6. χρώματος.
l. 12. φώρ(μης).
l. 20. γεγομω(μέ)νου.
l. 37. Ε(ρ)έας.
l. 50. δευτ(έρας) φώρ(μης).

Colonne III

ΒΙΡΟϹ ΡΕΙΠΗϹΙΟϹ ✱,Η
ΒΙΡΟϹ ΒΡΕΤΑΝΝΙΚΟϹ ✱,Ϛ
ΒΙΡΟϹ ΜΕΛΙΤΟΜΑΓΗϹΙΟϹ ✱,Ϛ
ΒΙΡΟϹ ΚΑΝΥϹΕΙΝΟϹ ΚΑΛΛΙϹΤΟϹ
ϹΗΜΙΩΤΟϹ ✱,Δ
ΒΙΡΟϹ ΝΟΥΜΕΔΙΚΟϹ ✱'Γ
ΒΙΡΟϹ ΑΡΓΟΛΙΚΟϹ ΠΡΩΤΟϹ ΤΕ ΚΑΛ
ΛΙϹΤΟϹ ✱,Ϛ
ΒΙΡΟϹ ΑΧΑΙΚΟϹ ΗΤΟΙ ΦΡΥΓΙΑΚΟϹ
ΚΑΛΛΙϹΤΟϹ ✱'Β

ΒΙΡΟϹ ΑΦΡΟϹ	✳,ΑΦ
ΒΑΝΑΤΑ ΝΩΡΙΚΗ ΔΙΠΛΗ ΗΤΟΙ ΚΑ	
ΤΑΒΙΩΝ	✳$\overset{B}{M}$
ΒЄΔΟΞ ΝΩΡΙΚΟϹ ΚΑΛΛΙϹΤΟϹ ΗΤΟΙ	
ΒΗΛΟΝ	✳Μ̂
ΒΑΝΑΤΑ ΓΑΛΛΙΚΗ	✳Μ̂,Є
ΒЄΔΟΞ ΓΑΛΛΙΚΟϹ	✳,Η
ϹΙΝΓΙΛΙΩΝ ΝΩΡΙΚΟϹ	✳,ΑΦ
ϹΙΝΓΙΛΙΩΝ ΓΑΛΛΙΚΟϹ	✳,ΑϹΝ
ϹΙΝΓΙΛΙΩΝ ΝΟΥΜЄΔΙΚΟϹ	✳Χ
ϹΙΝΓΙΛΙΩΝ ΦΡΥΓΙΑΚΟϹ ΗΤΟΙ ΒЄϹϹΟϹ	✳,Χ
ΦΑΙΝΟΥΛΑ ΛΑΔΙΚΗΝΗ ΚΑΛΛΙ	✳,Є
ΠΑΙΝΟΥΛΑ ΒΑΛΥϹЄΙΝΗ	✳,Δ
ΦΙΒΛΑΤΩΡΙΟΝ ΡΑΙΔΙΚΑΝΟΝ	✳Μ̂,ΒΦ
ΦΙΒΛΑΤΩΡΙΟΝ ΤΡЄΒЄΡΙΚΟΝ	✳,Η
ΦΙΒΛΑΤΩΡΙΟΝ ΠЄΤΟΥΒΙΩΝΙΚΟΝ	✳Є
ΦΙΒΛΑΤΩΡΙΟΝ ΑΦΡΟΝ	✳,Β
ΧΛΑΜΥϹ ΔΑΡΔΑΝΙΚΗ ΔΙΠΛΗ ΚΑΛ	✳Μ̂,ΒΦ
ΧΛΑΜΥϹ ΔΑΡΔΑΝΙΚΗ ΑΠΛΗ ΚΑΛ	✳
ΜΑΝΤΟϹ	✳,Α
ϹΑΓΟϹ ΓΑΛΛΙΚΟϹ ΤΟΥΤЄϹΤΙΝ ΑΝΒΙΑ	
ΝΗϹΙΟϹ ΗΤΟΙ ΒΙΤΟΥΡΗΤΙΚΟϹ	✳,Η
ϹΑΓΟϹ ΑΦΡΟϹ	✳Φ
§§ ΠЄΡΙ ΜΙϹΘΩΝ ΤΩΝ ΠΛΟΥΜΑΡΙΩΝ	
ΚΑΙ ϹЄΙΡΙΚΑΡΙΩΝ	
ΠΛΟΥΜΑΡΙΩ ΙϹ ϹΤΙΧΗΝ ϹΥΝΨЄΙΡΙ	
ΚΟΝ [illegible]Α	✳Ϲ
ΙϹ ϹΤΙΧΗΝ ΟΛΟϹЄΙΡΙΚΟΝ Γο Α	✳Τ
ΙϹ ΧΛΑΝΙΔΑ ΜΟΥΤΟΥΝΗϹΙΑΝ Γο Α	✳ΚЄ
ΙϹ ΧΛΑΝΙΔΑ ΛΑΔΙΚΗΝΗΝ ΜΟΥΤΟΥ	
ΝΗϹΙΑΝ Γο Α	✳ΚЄ
ΒΑΡΒΑΡΙΚΑΡΙΩ ΔΙΑ ΧΡΥϹΟΥ ЄΡΓΑΖΟΜЄ	
ΝΩ ЄΡΓΟΥ ΠΡΩΤΙϹΤΟΥ Γο Α	✳,Α
ЄΡΓΟΥ ΔЄΥΤЄΡЄΙΟΥ	✳ΨΝ
ΒΑΡΒΑΡΙΚΑΡΙΩ ΙϹ ΟΛΟϹЄΙΡΙΚΟΝ Γο Α	✳Φ
ЄΡΓΟΥ ΔЄΥΤЄΡЄΙΟΥ	✳Υ
ϹЄΙΡΙΚΑΡΙΩ ЄΡΓΑΖΟΜЄΝΩ ΙϹ ϹΥΝΨЄΙ	
ΡΙΚΑ ΤΡЄΦΟΜЄΝΩ ΗΜЄΡ	✳ΚЄ

ΙC ΟΛΟCΕΙΡΙΚΟΝ ΑCΗΜΟΝ ΤΡΕΦ ΗΜΕ ✳ΚΕ
ΙC ΟΛΟCΕΙΡΙΚΟΝ CΚΟΥΤΛΑΤΟΝ ✳Μ
ΓΕΡΔΙΑ ΤΡΕΦΟΜΕΝΗ ΕΙΜΑΤΙΟΥ ΠΕΞΟΥ
ΤΩΝ ΙC ΠΑΡΑΔΟCΙΝ ΗΜΕΡ ✳ΙΒ
ΕΝ ΕΙΜΑΤΙΟΙC ΜΟΥΤΟΥΝΗCΙοις Η ΤΟΙC
ΛΟΙΠΟΙC ✳ΙΓ
§§ ΠΕΡΙ ΛΑΝΑΡΙΩΝ
ΛΑΝΑ[ΡΙΩ ΕΡΓΑΖΟΜενῳ Μουτου
ΝΗCΙΑ ΘΑΛΑCCΙΑ ΤΡΕΦομένῳ ⪢α′ ✳μ′
ΙC ΕΡΕΑΝ ΤΕΡΕΝΤΕΙΝΗν.........
Η ΑΛΙΕΙΝΗΝ ⪢α′ ✳λ′
ΥΠΕΡ ΕΡΕΑC ΔΕυτερίας ⪢α′ ✳κ′
ΥΠΕΡ ΕΡΕΑC Τριτέιας ⪢α′ ✳ιε′
ΛΙΝΥΦΩ Τρεφομένω ἰς ἔργον πρω
ΤΕῖον ἡμερήσια ✳μ′
ΙC Εργον δευτερεῖον τρεφομένω ✳κ′
§§ ΠΕΡΙ........................

l. 22. καλλίστη.

l. 47, 52. ἡμερήσια.

l. 48. τρεφομένω ἡμερήσια.

Colonne IV

ΕΡΕΑC ΤΕΡΕΝΤ[ΕΙΝΗC ΠΕΠΛΥ
ΜΕΝΗC ⪢Α ✳ΡΟΕ
ΕΡΕΑC ΛΑΔΙΚΗΝΗC ΠΕΠΛΥΜΕ
ΝΗC ⪢Α ✳ΡΝ
ΕΡΕΑC ΑCΤΥΡ[ΚΗCΙΑC ΠΕΠΛΥ
ΜΕΝΗC ⪢Α ✳Ρ
ΕΡΕΑC ΚΑΛΛΙCΤΗC ΜΕCΗC ΠΕΠΛΥ
ΜΕΝΗC ⪢Α ✳Ν
ΤΗC ΛΟΙΠΗC ΠΑCΗC ΕΡΕΑ[C ΠΕΠΛΥ
ΜΕΝΗC ⪢Α ✳ΚΕ
ΕΡΕΑC ΘΑΛΑCCΙΑC ΝΩΤΙ[ΑΙΑC ⪢Α ✳/
ΕΡΕΑC ΑΛΓΕΙΑC ΜΙΓΗC ⪢Α ✳Ρ
ΕΡΕΑC ΑΡΕΙΑC ⪢Α ✳ΡΝ
ΕΡΕΑC ΤΡΕΒΑΤΙΚΗC ⪢Α ✳C
§§ ΠΕΡΙ ΛΙΝΟΥ

ΛΙΝΟΥ ΤΟΥ ΚΑΛΟΥΜΕΝΟΥ ΣΤΟΥΠΙΟΥ
ΠΡΩΤ ΦΩΡ »Α ✱ΚΔ
ΦΩΡ ΔΕΥΤ »Α ✱Κ
ΦΩΡ γ' »Α ✱Iϛ
ΟΠΟΙΟΝ ΕΙΔΟΣ ΛΙΝΟΥ ΠΟΣΗΣ ΤΕΙΜΗΣ
ΟΥΚ ΥΠΕΡ β[illegible]ΗΣΕΤΑΙ ΠΙΠΡΑΣΚΕΜΕΝΟΝ
ΤΗΝ ΩΡΙΣΜΕΝΗΝ ΤΕΙΜΗΝ ΥΠΟ[illegible]
ΦΩΡ Α »Α ✱,Δ[illegible]
ΦΩΡ Β »Α ✱,ΓΞ
ΦΩΡ Γ »Α ✱ΩΜ
ΛΙΝΟΥ ΤΡ[illegible]ΑΧΥΤΕΡΟΥ ΙΣ ΧΡΗΣΙΝ ΙΔΙΩΤΩΝ
ΤΕ ΚΑΙ ΦΑΜΕΛΙΑΡΙΚΩΝ
ΦΩΡ Α »Α [illegible]
ΦΩΡ Β »Α ✱[illegible]
ΦΩΡ Γ »Α ✱[illegible]
ΣΤΙΧΩΝ ΑΣΗΜΩΝ ΣΚΥΤΟΠΟΛΕΙΤΑΝΩΝ
ΦΩΡ Α ΙΣΤ Α ✱,Ζ
ΤΑΡΣΙΚΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱[illegible]
ΒΙΒΛΙΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱,Ε
ΛΑΔΙΚΗΝΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱,ΔΦ
ΤΑΡΣΙΚΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΝΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱,Δ
ΦΩΡ Β ΣΚΥΤΟΠΟΛΕΙΤΑΝΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱,ϛ
ΤΑΡΣΙΚΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱[illegible]
ΒΙΒΛΙΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱[illegible]
ΛΑΔΙΚΗΝΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱[illegible]
ΤΑΡΣΙΚΑΛΕΞ[illegible]ΑΝΔΡΕΙΝΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ✱[illegible]
ΦΩΡ ΣΚΥΤΟΠΟΛΕΙΤΑΝΩΝ Γ ΙΣΤΟΣ Α [illegible]
ΤΑΡΣΙΚΩΝ ΙΣΤΟΣ Α ....
ΒΙΒΛΙΩΝ ΙΣΤ[illegible]ΟΣ Α ....
ΛΑΔΙΚΗΝΩΝ ΙΣΤος .. ....
ΤΑΡΣΙΚΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΝΩΝ ΙΣΤος ....
ΣΤΙΧΩΝ ΣΤΡΑΤΙΩΤΙΚΩΝ[illegible] ....
ΦΩΡ Α ....
ΦΩΡ Β ....
ΦΩΡ Γ ....

1. 17, 18, 19, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 32, 37, 48, 49, 50. φώρ(μης).

PHOTOTYPIE BERTHAUD PARIS

DIPLOME MILITAIRE D'ANTONIN



PHOTOTYPIE BERTHAUD PARIS

DIPLOME MILITAIRE D'ANTONIN

TROUVÉ A ASZAR (HONGRIE)

2e tablette : recto intérieur et verso extérieur

Korrespondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift, 1890.

P. 247. A Bitburg.

33)

IN · H D · D ET
NVMINIBVS · AVGG · I · O · M
L · AMMIA*Tius* GAMBVRIO
(*sic*) PROSCENVM CVM · TRIBVN
ALI ꟻ EO *amp*LIVS ✳ L · EX · Q
VORVM *usur*IS TVTELA
PROSCENI ET LVDOS OMN
IBVS · ANNIS PRI · KAL · MAI
CVRATORES · VICI · PROCV
(*sic*) RARE · DEBVNT · FIDEMANDA
VIT · D · D · SATVRINO ET GALLO COS (a. 198)

P. 249 et 250. Inscriptions empruntées au *Jahrbücher* de Bonn et au *Rhein. Museum.*

Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome, 1890.

P. 397 et suiv. Audollent. Série de textes épigraphiques trouvés par lui et M. Letaille en Algérie. Quelques-uns ont déjà été publiés ici (*Année épigr.*, 1890, 92, 93, 114). Nous ne reproduisons, parmi les 196 inscriptions contenues dans ce travail, que les suivantes :

N° 86. A Tébessa.

34)

D · M · S
VAL · VITALIS
MIL · EX · N
MARTENS ·
DE GALLES S
VIX · AN · LV ·

Valerius Vitalis mil(es) ex n(umero) Martens(ium) de Gall[i]s s(emissarius) ?

Les *Martenses seniores* et les *Martenses juniores* sont connus par la *Notice des Dignités.*

N° 97. A Tébessa.

35)

Colombe — ☧ — Colombe
GENTI · SANTISSIME ... (autour du) Chrisme
Rameau — Rameau

N° 194. Dans le camp romain d'Ourlal.

36)

MARTI
ET PEGA
SO AVGG
SAC ·

MITTHEILUNGEN DER K. K. CENTRAL COMMISSION, 1890.

P. 126 et 127, cf. p. 157.

Maionica. Remarques sur la lecture de quelques inscriptions d'Aquilée, qui ne sont pas toutes inédites.

P. 138. Sarcophage trouvé à Velm, en Autriche.

37)

C·IVL·VALERIVS·VET·L·X G·
VIVS FECIT·S·ET·SEPT·
FLORE CONIVGI·P·K– N L
ET IVLIO FLORO FILIO K– N V

P. 147. Trouvé près de Pettau.

38) D *m*
V E R R I O
C A R I N O
M I L I T I · I M N
*l*EG II AD·ADI
VS·COM·MV
*n*IS·ML·LEG EIV
)·I·E·ET·CL·ON
IMVS·AMICO

MITTHEILUNGEN DES KAIS. DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, 1890.

P. 252 et suiv. W. Judeich. Inscriptions de Carie.

La suivante seule intéresse de près les antiquités romaines :

P. 280. Nouveau fragment de l'édit de Dioclétien.

39)

AE QVALITATIS ✱ SEX MILI*bVs*
NCIACVS OPTIMVS ✱ DVOBVS
*qui*NCENTIS
*vigi*NTI MILIBVS
*m*ILIBVS

FRVM
SAGVM GALLICVM HOC EST
OCTO MILIBVS
STRICTORIA LEPORINA DVR S
VNI SEX
DALMAT*icum*

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1890.

P. 286. Vaglieri. Fragment d'inscription honorifique trouvé à Rome.

40) ....*prov*I N C I A*e*..........
*leg*ATO · ACHAIAE · LEG · HISP*aniae pr. q.*
pr. GALLIAE NARBONENSIS · III · A ·*a.a.f.f.*
*se*C V N D A N I · F I R M O · I V L I O
A R A V S I O N ·

C'est une base élevée par les habitants d'Orange (*colonia Julia Firma Arausio Secundanorum*).

REVUE AFRICAINE, 1890.

P. 81 et suiv. L. Parquet. Essai de guide élémentaire pour reconnaître, décrire, compléter et dater les inscriptions romaines, en tenant plus particulièrement compte des monuments épigraphiques africains.

Travail qui, malgré les excellentes intentions de l'auteur, ne saurait pas rendre de services sérieux à ceux à qui il est destiné, à cause des erreurs ou des inexactitudes qu'il renferme. Se défier surtout de la table des sigles.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1890.

P. 50. A Pounières (Var).

41) CELL ///// *d*EO
PLACIDVS
ADVETISSO*nis*
F V S L M

l. 4. *f(ilius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

P. 51. A Rogues (Bouches-du-Rhône).

42)
VERAX · ANTENORIS
F · ET · POTISSVMA
OLLVNAE · F · VROICIS · ET
ALD\\\ME/////SIBVS LOC/////

M. Allmer lit :

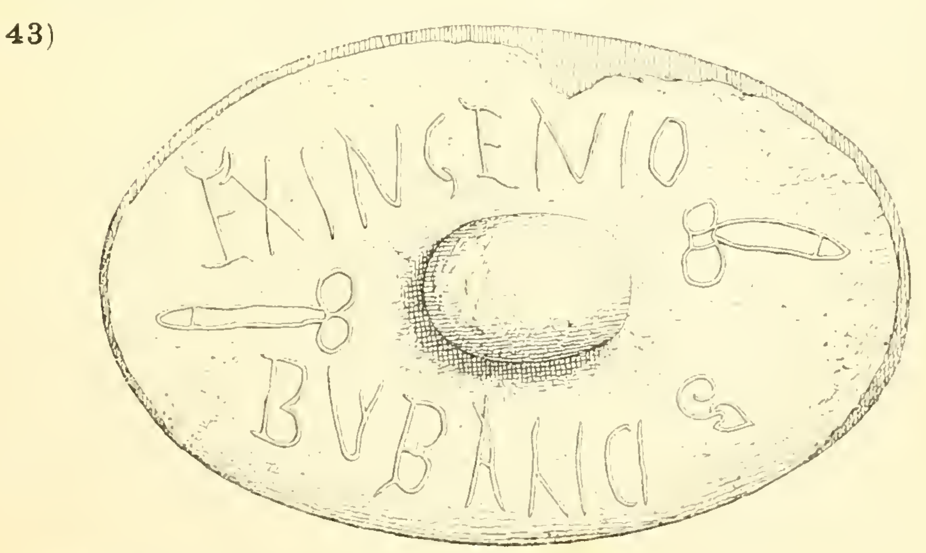
Verax Antenoris f(ilius), et Potissuma, Ollunae f(ilia), Uroicis et Ald[e]me[hen]sibus loc[o privato aedem fecerunt].

Les *Uroicae* et les *Aldemehenses* seraient des divinités champêtres.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1890 (XV).

P. 338. A. Engel. Inscriptions en caractères cursifs sur des objets en terre cuite de forme allongée, que l'auteur qualifie de « barques », trouvés à Alcolea-del-Rio, à dix lieues de Séville. Je reproduis ici le fac-similé de ces deux documents.

43)

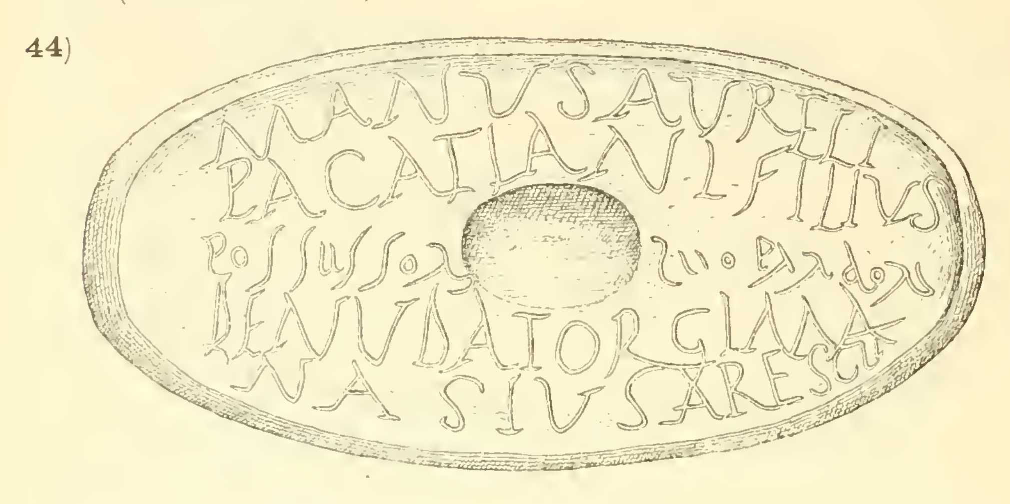


Ex ingenio Bubalici.

Manus, Aureli(i) Pacatiani filius, possessor leopardoru(m), denudator gimanasius Arescu.

M. Engel propose d'expliquer : *Gimanasi* (= *gymnasii*) *v(otum) s(olvit) Arescu* ; M. Fröhner veut lire : *Gimanasius* (génitif barbare) *Arescu(sae donum dedit)*.

44)



ZEITSCHRIFT FUR RECHTSGESCHICHTE, 1890.

P. 72 et suiv. Gradenwitz. Article sur la loi du collège des *eborarii* dont le texte est rapporté plus haut n° 14).

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

E. Espérandieu. NOTE SUR UN CACHET INÉDIT D'OCULISTE ROMAIN. Paris, 1890 (Masson).

Ce cachet, qui figure dans les papiers de Beaumesnil, porte :

45) C IVLI ATILIANI
PYXINVM DE LAC

Pyxinum delac(rymatorium).

C IVLI· ATILIANI
DIAZMYR MIXT

Diazmyr(nes) mixtum.

C IVLI ATILIANI
CYCNION AD IMP

Cynion ad imp(etum).

C IVLI ATILIANI
HARPAG AD LIPP

Harpag(ium) ad lipp(itudinem).

De Ruggiero. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Deux nouveaux fascicules qui contiennent les ethniques où entre le mot *Aquae* : *Aquaria* (*fistula*), *Aquila*, *Aquileia*, *Aquineum*, *Aquinum*, *Aquitanorum* (*cohors*); *Ara*, *Arabia*, *Arabicus*, *Arar*, *Arbiter*, *Arca*, *Arcadius*.

R. CAGNAT.

ÉTUDES

SUR QUELQUES CACHETS

ET

ANNEAUX DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

(*Suite*[1])

CXLVII ET CXLVIII

ANNEAUX SIGILLAIRES DE GULFÉTRUD ET DE GUNDIS

1° *Anneau de Gulfétrud.*





Cet anneau a été trouvé, en 1862, dans le cimetière de Sainte-Pétronille (Gironde)[2]. L'une des trois tombes que l'on découvrit alors en cet endroit se composait d'une auge en pierre de plus de 2 mètres de long sur 1 mètre de large, recouverte d'une pierre en forme de toit. On y recueillit, avec le bijou qui nous occupe, un style, une épée de bronze et des scramasax en fer, une boucle de ceinturon, une plaque en ivoire ornée de

1. Voir la *Revue archéolog.*, 3e série, année 1884, t. I, p. 141 ; t. II, p. 1, 193, 257 ; année 1885, t. I, p. 168, 305, et 348 ; t. II, p. 42, 44, 45, 46, 129 et 321 ; année 1886, t. I, p. 20, 216 et 341 ; t. II, p. 1, 40, 137 et 213 ; année 1887, t. I, p. 47, 180 et 289 ; t. II, p. 42 et 295 ; année 1888, t. I, p. 23 et 296 ; t. II, p.175 ; année 1889, t. I, p. 38 et 309 ; t. II, p. 1 et 309 ; année 1890, t. I, p. 1, 177 et 321 ; t. II, p. 365.
2. Commune de Gironde, canton et arrondissement de La Réole.

dessins et deux plaques d'argent reliées par des clous du même métal.

M. Grellet-Balguerie, auteur de cette importante découverte la signala, le 2 décembre 1862, à la Société des Antiquaires de France, dont il est associé correspondant[1], et en fit le sujet d'une description, publiée sous le titre d'*Antiquités réolaises*[2].

Notre bague est en or fin et pèse 10 grammes; la tige a 16 millimètres seulement d'ouverture entre le chaton et le côté opposé. Le chaton, soudé sur la tige, a la forme d'une couronne ou d'un bandeau circulaire, composé de quatre rangées de perles ou cabochons superposés et dont le relief au-dessus de la tige est de 3 millimètres 1/2. La surface ronde du chaton, encadrée dans la rangée supérieure des perles ou cabochons, a 11 milllimètres de diamètre. On y lit, gravé en creux, le nom de

GVLFETRVD

Gulf=vulf; *trud=drud*; *Gulfetrud* est donc égal à *Vulfedrud*. Or, nous trouvons, au IXe siècle, la mention assez fréquente de *Vulfedrudis*[3].

Une première particularité à noter, c'est que le nom de la femme pour laquelle l'anneau sigillaire avait été fabriqué se présente ici dans sa pure forme germanique, dégagé de la désinence latine.

La deuxième observation à faire est que le sarcophage qui renfermait ce bijou de femme était assurément celui d'un homme, d'un guerrier. Les grandes dimensions, les armes et la boucle de ceinturon qu'il renfermait, ne permettent aucun doute à cet égard. Il faut donc penser (et nous ne voyons pas d'autre expli-

1. Le *Bulletin* de cette Société contient (année 1862, p. 193) une note, accompagnée d'une reproduction du chaton de notre anneau, dont M. Grellet-Balguerie était alors propriétaire, et qui a passé, depuis, en la possession de M. le baron Pichon.

2. C'est grâce à une obligeante communication de cet antiquaire distingué que nous avons pu reproduire l'anneau de Gulfétrud.

3. 1° Dans le *Polyptyque de Saint-Germain-des-Prés*, p. 4 et 95 de l'édition Longnon, 3 et 73 de l'édition Guérard ; 2° dans le *Polyptyque de Saint-Remi*, édit. Guérard, p. 86.

cation plausible) que le guerrier dont Gulfétrud était l'épouse ayant survécu à cette dernière et ayant gardé l'anneau de la défunte, ce bijou fut placé auprès de lui dans son cercueil. Nous aurons à enregistrer plus bas un fait pareil[1].

Il nous a paru utile de rapprocher des radicaux *gulf* et *trud* ou *drud*, dont on a formé le nom de *Gulfetrud*, un autre radical germanique *gund*, qui a fréquemment servi à composer un grand nombre de vocables, mais n'a été que rarement employé seul.

2° *La bague sigillaire de Gundis.*



Le nom de *Gundis*, forme latinisée du radical germanique *Gund*, est inscrit sur une bague qui appartient à M. le baron Pichon, le savant archéologue et bibliophile, à la riche collection duquel nous avons déjà emprunté plusieurs anneaux précédemment décrits au cours des présentes Études[2].

Le chaton, de forme presque ronde, a 19 millimètres de haut (y compris une bordure en relief striée), et 21 millimètres de large (y compris deux triangles gravés à droite et à gauche, où l'on voit des globules ou cabochons en or).

Dans le champ, divisé en deux compartiments superposés et séparés par un trait horizontal qui relie les deux triangles latéraux, on lit gravé en deux lignes, comme sur l'anneau de *Dommia*[3], et précédé d'une croisette, le nom de

$$\frac{\text{ϘVN}}{\text{ƧIΔ}}$$ (*Gundis*).

1. Ou plus exactement la conjecture, très vraisemblable d'ailleurs, d'un fait semblable. Voir ci-dessous le n° CL.
2. Voir les n°s XXV, XXIX et XXXII.
3. N° XX des présentes Études. Voir aussi, au n° VI, la bague de *Trastldus*, où le nom est également inscrit sur deux lignes.

Ce nom, qui paraît comme élément composant de nombreux vocables germaniques[1], a été, isolément, d'un usage peu commun. La seule mention que nous fournissent les monuments historiques, se trouve au VIIIe siècle, dans le recueil des chartes de la célèbre abbaye de Lorsch ou Laurisheim[2], et l'intéressante bague de M. le baron Pichon est le seul exemple archéologique que nous en connaissions.

CXLIX ET CL

LES DEUX ANNEAUX TROUVÉS DANS LE TOMBEAU DE CHILDÉRIC Ier

§ 1. — *Notions historiques sur le trésor sépulcral de Tournai, où nos deux anneaux ont été recueillis.*

La tombe du roi franc Childéric Ier, où ces deux bijoux furent recueillis avec beaucoup d'autres objets précieux[3], fut, comme on sait, fortuitement découverte en 1653, à Tournai, dans un ancien cimetière attenant à l'église paroissiale de Saint-Brice. Deux ans après, les magistrats de la ville qui avaient été, avec le curé et les marguilliers de la paroisse, les premiers détenteurs du trésor, le remirent presque intégralement à l'archiduc Léopold-Guillaume, alors gouverneur des Pays-Bas, qui, à la cessation de ses fonctions (1656), l'emporta à Vienne. Après la mort de ce prince (1662), les précieuses reliques entrèrent dans le Cabinet impérial. En 1665, l'archevêque de Mayence, J. Ph. de Schönborn, en obtint de l'Empereur la concession, avec l'intention (agréée

1. *Gundi*-berga, *Gundi*-hild, Adal-*gundis*, Fride-*gundis*, Sene-*gundis*, Rade-*gundis*, et beaucoup d'autres, dont Förstmann a réuni 74 exemples (*Personennamen*, col. 555-556).

2. *Cod. Lauresham. diplomatic.*, n° 2101, cité par Förstmann, *ubi supra*. Lorsch est dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt.

3. Notamment 100 pièces d'or à l'effigie impériale, 200 monnaies d'argent, environ 300 abeilles en or, une épée en fer avec sa poignée, sa garde et les garnitures du fourreau montées sur or, des fibules et un globe de cristal.

par ce souverain) de les offrir à Louis XIV[1]; et, au mois de juillet de la même année, elles furent remises au roi de France, par l'ordre de qui elles furent transportées du château de Saint-Germain à Paris et déposées au Cabinet des médailles récemment créé au palais du Louvre. A quelque temps de là, on les transféra à la Bibliothèque du roi, où elles étaient, du moins en grande partie, à la fin du XVIII[e] siècle. Après avoir traversé sans accident la période révolutionnaire et celles du premier Empire et de la Restauration, elles figuraient encore, en 1831, dans les vitrines du Cabinet des médailles de notre grand dépôt littéraire, lorsque, dans la nuit du 5 au 6 novembre de cette année, des malfaiteurs firent main basse sur une quantité considérable d'objets en or, parmi lesquels se trouvaient ceux qui provenaient de la découverte de Tournai et en particulier nos deux bagues, qui n'ont pu être retrouvées et sont probablement perdues pour toujours[2].

Heureusement, elles avaient été, ainsi que les autres parties du trésor, décrites presqu'au lendemain de la trouvaille, avec un soin minutieux et avec l'aide de témoins oculaires intelligents, par Jean-Jacques Chiflet, premier médecin de l'archiduc gouverneur, qui les avait fait dessiner et graver sur les planches dont son important ouvrage est orné[3]. Ce consciencieux et savant travail, publié en 1655 à Anvers, a, depuis plus de deux siècles, servi de base aux nombreuses dissertations dont le tombeau de Childéric et son mobilier ont été le sujet, et où l'on a généralement reproduit les dessins de Chiflet[4]. C'est encore notre seule ressource

1. L'Empereur retint quelques objets, notamment des abeilles d'or.

2. Quelques-uns des objets dérobés, jetés dans la Seine par les voleurs en fuite, furent repêchés près du pont de la Tournelle : ceux qui étaient d'un métal moins précieux avaient aussi échappé au pillage.

3. *Anastasis Childerici I Francorum regis, sive Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus*, auctore Joanne-Jacobo Chiffletto, equite, regio archiatrorum comite et archiducali medico, primario. Antverpis, ex officina Plantiniana Balthazaris Moreti, MDCLV ; in-4° de 367 p. avec 27 planches et gravures sur cuivre.

4. Il faut toutefois signaler le beau livre du savant et regrettable abbé Cochet (*Le tombeau de Childéric I*[er]), où les quelques objets qui nous sont restés du trésor de Tournay ont été dessinés d'après nature et bien gravés.

pour la figuration de nos deux anneaux envisagés *dans leur ensemble*.

Ici s'arrêtent les notions historiques sur le trésor de Tournai, que nous aurions voulu abréger, mais qu'il nous a paru indispensable de placer en tête de cette Étude.

§ 2. — *L'anneau sigillaire de Childéric Ier.*

1



2



Ce magnifique bijou était en or massif, très pur; d'après le dessin de Chiflet, dont l'exactitude est confirmée par certaines circonstances exposées plus bas, et qui est reproduit en tête de la présente Notice (fig. 1), la baguette en était de forme arrondie à l'extérieur et plate à l'intérieur; elle avait 13 millimètres de hauteur sur tout son pourtour, et 26 millimètres 1/2 à 27 millimètres d'ouverture, ce qui suppose une main très forte.

Quant au chaton dont la bague royale était ornée, nous serions, par suite de l'événement désastreux de 1831, dans l'impossibilité d'en donner une représentation fidèle et de première main, si, en 1857, Dauban, alors employé au Cabinet des médailles, n'en avait découvert une excellente empreinte sur cire[2].

1. Le Cabinet des médailles possède une représentation galvano-plastique de cet anneau sigillaire, donnée par M. Peigné-Delacour, mais elle a été exécutée d'après le dessin de Chiflet combiné avec une empreinte en cire du chaton dont nous parlerons plus loin, et elle n'a conséquemment aucune valeur sérieuse.

2. A la vérité, il existait, au Cabinet des médailles, une empreinte sur plâtre qui avait été prise par M. Muret, entre l'année 1829 où il avait été attaché à notre grand dépôt national, et le mois de novembre 1831 où le bijou avait disparu. Mais cette empreinte, ébréchée sur un côté, et fruste à l'effigie, ne pré-

Cette empreinte est intercalée dans une histoire manuscrite de sainte Geneviève[1], composée, entre les années 1670 et 1687, par le P. du Molinet ou du Moulinet, chanoine régulier en l'abbaye de Sainte-Geneviève-du-Mont[2]. Le dessin que nous avons mis en tête de la présente Notice (fig. 2) a été exécuté, sous nos yeux, sur l'empreinte même. Il permet de constater, *en ce qui concerne les dimensions du chaton*, la parfaite exactitude du dessin de Chiflet, et confirme ainsi l'opinion déjà unanime des érudits, touchant le soin religieux qui a présidé à la confection des planches du premier et savant éditeur du trésor de Tournai.

Le chaton, de forme ovale, a 23 millimètres 1/2 de haut sur 17 millimètres 1/2 de large. Au centre est représenté le buste royal, avec tête de face, nue, imberbe et une longue chevelure, partagée au milieu du front et retombant en deux grosses boucles sur les épaules. Le buste est vêtu, à la romaine, d'une tunique sur laquelle on voit une plaque carrée qui décore la poitrine[3]. La main droite tient une lance appuyée sur l'épaule, comme on l'observe sur les médailles impériales de Constantin II, Théodose II, Majorien, Justin Ier et de leurs successeurs[4].

sente plus qu'une partie de la légende circulaire, et ne peut servir, comme l'empreinte sur cire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, à restituer l'état primitif du chaton.

1. Ce ms. est à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, dans le fonds français, H, f. 21. L'empreinte, parfaitement conservée, est en marge de la page 118.

2. Au ms. est jointe une longue lettre adressée par « M. du Boismourand » à l'auteur, en réponse à la communication que celui-ci lui avait donnée du projet ou canevas de son travail historique. Cette lettre est datée du mois de février 1670; c'est donc entre cette date et celle de la mort de l'auteur (1687) que l'ouvrage a été écrit. La suscription de la lettre de Boismourand porte le nom de *du Moulinet*; des notes récentes inscrites en tête du ms., portent *du Molinet*.

3. M. Vallet de Viriville, le savant et regretté professeur à l'École des Chartes, a établi un utile rapprochement entre cette *pièce pectorale* et un bijou cloisonné, conservé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. (*Rev. archéolog.*, 2e série, année 1857, t. II, p. 288 et pl. 313, fig. 2.)

4. L'abbé Cochet (*Tombeau de Childéric Ier*, p. 368) parle d'un objet qui serait figuré à côté de la lance, et sur lequel, ajoute-t-il, on croit distinguer une de ces abeilles qui ont été trouvées au nombre de plus de trois cents dans le tombeau de Tournai. Un examen minutieux et répété nous autorise à dire qu'il n'y a, sur l'empreinte du P. du Moulinet, rien de semblable à ce que le docte archéologue normand y a vu. Nous serions porté à considérer ce qui l'a frappé,

Autour de l'effigie est gravée cette légende, qui donnait une incomparable valeur historique à l'anneau sigillaire si déplorablement perdu :

CHILDIRICI REGIS

le substantif *signum* ou *sigillum*, étant sous-entendu, car le chaton devait évidemment servir à sceller les actes émanés du souverain.

Rappelons, en peu de mots, quelques dates historiques concernant Childéric. Après avoir succédé, en 458, à Mérovée comme roi des Francs, établis alors sur le territoire dont se formèrent plus tard les provinces de Flandre et de Picardie, il fut forcé, l'année suivante, de s'exiler, et se rendit auprès du roi de Thuringe (Haute-Saxe). Il fut rappelé par les Francs en 463 ou 464[1], et, peu après son retour, la reine de Thuringe Basine, quittant son époux et sa patrie, vint s'offrir à Childéric, qui l'épousa et eut d'elle, en 465, Clovis Ier[2].

C'est au moment et à l'occasion de son mariage que furent très probablement fabriqués et l'anneau sigillaire, dont il vient d'être question, et la deuxième bague dont nous allons nous occuper[3].

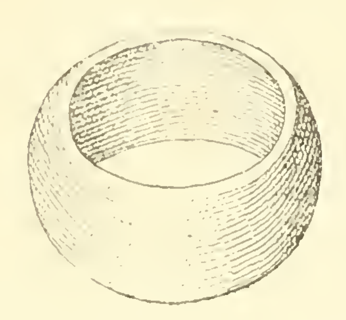
soit comme un prolongement de la boucle de cheveux, soit comme une deuxième boucle de cheveux de l'effigie royale.

1. Grég. Tur., *Hist. eccles. Francor.*, II, xii ; édit. Guadet et Taranne, t. I, note *n* sur le livre II, p. 478.

2. Grég. Tur., *Hist. Francor. epitom.*, chap. xi et xii. C'est à tort que beaucoup d'écrivains ont dit que Basine avait suivi Childéric lorsqu'il quitta la résidence du roi de Thuringe. Elle vint le trouver en Gaule après que les Francs l'eurent reconnu de nouveau pour chef.

3. Mabillon a fait mention d'un autre anneau de Childéric Ier, qui présentait, sur un saphir, l'image de ce prince, mais sans aucune inscription. « Primæ stirpis reges in sigillis imprimendis plurimum usi sunt anulis in quibus nomen suum in circulo cum imagine descriptum exhibebant. Ejus rei illustre habemus exemplum Childerici regis, Chlodovei Magni patris : cujus anuli duo, unus aureus totus, *alter ex sapphiro*, præferunt ejus effigiem ; et quidem aureus inscriptionem *Childerici regis.* » (*De re diplomat.*, p. 135, n° 2). Ce deuxième anneau, dont Mabillon nous a laissé ignorer la provenance et le possesseur, est resté inconnu, et nous n'avons à son égard aucun renseignement.

§ 3. — *La deuxième bague trouvée dans la sépulture royale. — Ne serait-ce pas l'anneau de mariage de la reine Basine?*



Tout uni, dépourvu de chaton, d'ornement et d'inscription, ce bijou n'avait, on le comprend, aux yeux des érudits, qu'une importance bien secondaire auprès de l'anneau sigillaire de Childéric. Aussi n'a-t-il été l'objet que d'une médiocre attention et d'une hypothèse assez légèrement conçue, qui, nous le montrerons bientôt, est peu justifiée.

Dans une courte phrase, Chiflet rapporte que le deuxième anneau fut trouvé, comme l'autre, dans la sépulture royale[1]. Plus bas, il émet la conjecture que c'est l'anneau de mariage de *Childéric*, et il cite des écrivains de l'antiquité et une loi des Visigoths, d'après lesquels les fiancés, qui avaient échangé des anneaux, étaient liés par ce seul fait[2].

Les auteurs qui ont reproduit cette hypothèse, y ont adhéré, et, en dernier lieu, l'abbé Cochet l'a admise comme « fort vraisemblable »[3]; en tout cas, il ne paraît pas douter que ce fût un *deuxième anneau de Childéric*[4].

1. « Sed et *alter Childerici regis fuit annulus* aureus *in ejus conditorio repertus*, forma et magnitudine qua in ima tabellæ parte representatur. » (*Anastasis*, etc., p. 115.) Le chapitre VII, d'où ce passage est extrait, a pour titre : « *Annuli aurei duo Childerici*. » *Ibid.*, p. 97.

2. *Anastasis*, etc., p. 116.

3. *Le Tombeau de Childéric Ier*, p. 364.

4. En reproduisant le dessin de Chiflet, l'abbé Cochet lui a donné ce titre : « Bague en or de Childéric. » (*Ibid.*, p. 350). A la page 347, il dit : « Tout porte à croire que les *deux anneaux d'or de Childéric* furent recueillis le jour de la découverte. »

Avant d'exprimer notre sentiment personnel sur la question, nous devons donner du petit monument dont il s'agit une description détaillée.

C'est un simple cercle d'or massif, bombé à l'extérieur et plat à l'intérieur comme l'anneau sigillaire. Sa hauteur, égale sur tout le pourtour, est de 10 millimètres 1/2, et son ouverture ou diamètre intérieur, de 20 millimètres 1/2.

Si nous comparons ces dimensions à celles de l'anneau sigillaire, nous voyons que son diamètre est moindre de 6 à 7 millimètres et sa hauteur de 2 millimètres 1/2 à 3 millimètres[1]. Or, ces différences, auxquelles il est assez extraordinaire qu'on n'ait pas encore pris garde, sont trop considérables, ce nous semble, pour qu'on puisse admettre aisément que les deux bagues aient été faites pour la même main[2]. C'est pourquoi il convient, croyons-nous, de tenir pour fort sujette au doute l'idée que notre bague soit, ainsi qu'on l'a supposé jusqu'à présent, un *deuxième anneau de Childéric*.

D'un autre côté, entre les deux bijoux, la parenté est manifeste : fabriqués dans une forme et par des procédés semblables, ils sont, non seulement contemporains, mais assurément sortis de la même officine, et peut-être l'œuvre du même ouvrier.

Que faut-il donc penser de la deuxième bague et de sa présence dans le cercueil de Childéric?

Nous sommes très porté à croire, comme tous les auteurs qui nous ont précédé, que c'est bien là un anneau de mariage;

1. On pourrait chercher à expliquer ces grandes différences de dimensions en supposant que la deuxième bague était faite pour le petit doigt, tandis que l'anneau sigillaire était porté à l'un des autres doigts de la forte main de Childéric. Mais cette explication serait peu plausible. D'une part, en effet, si la deuxième bague était, comme nous le pensons avec tous nos devanciers, une bague de mariage, elle devait être placée à l'annulaire et non au petit doigt. Or, l'annulaire est pareil ou de dimensions à peu près pareilles à celles de l'index ou au médius de la main. D'autre part, un écart de 7 millimètres de grosseur entre le petit doigt et les autres doigts d'une même main serait bien extraordinaire et difficile à accepter *a priori*.

2. Tel était l'usage chez les Grecs et chez les Romains (Aul. Gell., *Attic. noct.*, X, 10) et suivant toute probabilité chez les Francs. (Cochet, *Tombeau de Childéric Ier*, p. 357-358.)

et à ce point de vue, il n'est pas sans utilité de rapprocher notre bijou d'une bague trouvée dans une des sépultures de Salzen, *au doigt annulaire d'une femme*, et identique de forme à celle qui nous occupe[1].

Mais celle-ci ne devait pas, suivant nous, être portée par Childéric. C'était plus vraisemblablement l'anneau que le reine Basine reçut de lui quand il la prit pour épouse en 463 ou 464, et qui aurait été confectionné, avec cette destination, en même temps et dans le même atelier que l'anneau sigillaire.

Dans cette hypothèse, Basine aurait précédé le roi franc dans la tombe, et, au moment de l'ensevelissement de ce prince, on aurait mis dans son cercueil, avec les armes et les autres bijoux qui lui appartenaient, l'anneau nuptial de la reine.

Nous avons déjà enregistré un fait semblable dans notre précédente Notice, relative à l'anneau sigillaire de Gulfétrud[2], recueilli dans la tombe d'un guerrier, très probablement son époux, comme la bague qui nous occupe a été recueillie dans la tombe du roi franc.

La date de la mort de la reine Basine est inconnue, et il n'y a rien, à cet égard, dans l'histoire, qui soit de nature à contredire notre hypothèse. Il n'y en a pas davantage sous le rapport des dimensions de la bague. Son diamètre intérieur, qui est de 20 millimètres et 1/2, se rencontre dans plusieurs des bagues de femme que nous avons étudiées. Nous nous bornerons à en citer deux exemples indiscutables, parce que les noms de leurs propriétaires y sont inscrits en entier. Ce sont celles d'*Heva* et d'*Aster*, qui ont respectivement 20 et 19 1/2 à 20 millimètres d'ouverture[3].

En résumé, au lieu de deux anneaux de Childéric, le trésor sépulcral de Tournai aurait compris, avec l'anneau sigillaire du

1. Lindenschmit, *Der germanische Todtenlager*, pl. X et p. 20. Cette bague est en effet, comme la nôtre, un simple cercle massif, bombé en dehors et plat en dedans.

2. Voir ci-dessus le n° CXLVII des présentes Etudes.

3. Nos XXIII et CXXVI des présentes Etudes.

roi, l'anneau de mariage de la reine Basine, de la mère de Clovis I[er], le glorieux fondateur de l'empire des Francs.

A la vérité, ce n'est là qu'une conjecture; mais elle est, nous paraît-il, très plausible, et méritait, en tout cas, d'être signalée à l'attention des archéologues.

M. Deloche.

TROIS GROUPES EN TERRE CUITE

DE LA TROADE

(Planches VI, VII et VIII)

1. (Pl. VI). *Aphrodite et Éros.* — Hauteur (socle compris), 0m,22. Largeur (du socle), 0m,12.

Aphrodite debout, de face, la jambe gauche relevée et pliée, le pied posé sur un rocher. Le bras droit (brisé au-dessus du poignet) retenait la draperie ; la main gauche (également brisée) tenait probablement un objet symbolique, pomme, fleur ou colombe. La chevelure divisée régulièrement en petites ondulations parallèles, partagée au milieu par une raie, se termine par deux longues boucles qui descendent sur les épaules. La déesse est coiffée d'une couronne (*stéphané*) composée de deux larges zones, la plus basse décorée de palmettes. Elle est vêtue d'une fine tunique collante qui laisse à découvert le haut de la poitrine et l'avant-bras droit ployé, et d'un *peplos* d'étoffe plus épaisse, retenu par le genou à hauteur de la ceinture et dont un pan est passé par-dessus le bras gauche.

A droite de la déesse, Éros debout, tourné de trois quarts, la jambe droite fléchie. Il est représenté sous les traits d'un jeune garçon d'une dizaine d'années, arrivant à peu près à la moitié de la hauteur de la déesse. Son dos porte deux grandes ailes dressées la pointe en l'air et recoquillées ; l'aile gauche est mutilée. Le corps est entièrement nu, le dos drapé dans un large manteau dont les pans s'enroulent autour des bras. Cheveux longs, formant une touffe au milieu du front ; *stéphané* analogue à celle d'Aphrodite. De sa main droite Éros soulève un petit brûle-par-

fums (*thymiaterion*) : cet objet est composé d'un fût oblong, monté sur un large pied, cerclé de trois tores ou bourrelets et terminé par une vasque. La main gauche tient le couvercle conique du brûle-parfums, ressemblant à un éteignoir[1].

Les dos des figures sont entièrement creux. Faibles traces d'engobe.

2. (Pl. VII). *Aphrodite au rocher.* — Hauteur, 0m,24. Largeur, 0m,19.

La déesse nue, dans une pose abandonnée, la tête inclinée sur l'épaule gauche, le pied gauche posé sur un tabouret, est assise sur un rocher contre lequel s'appuie sa main gauche. De l'autre main, elle retient l'extrémité d'une draperie d'étoffe légère qui couvre la jambe droite, passe derrière les épaules et retombe sur le rocher en formant une cascade de crevés et de petits plis ondulés. La chevelure, abondante et bouclée, est surmontée d'un diadème.

De part et d'autre de la déesse deux figures soutiennent une grande draperie qu'elles tendent derrière elle comme un rideau. Celle de gauche, debout sur le rocher et de petite taille, représente Éros (l'aile caractéristique manque ici, mais se retrouve sur la réplique dont il sera bientôt question). De l'autre figure, placée sur le même niveau que la déesse, il ne subsiste que le bas des jambes drapées et un morceau détaché (reproduit sur le croquis n° 1) qui se compose d'une tête coiffée en bourrelet, d'un bout de vêtement et d'un bras gauche ployé et relevé qui soutient le voile dans l'attitude de la *Venus genitrix*. A première vue, il semble que ces fragments ne puissent convenir qu'à une figure féminine, de style sévère, vêtue d'un *chiton* et d'un *himation* ; on serait tenté d'y reconnaître Peithô, la compagne ordinaire d'Aphrodite[2].

1. Pour des représentations du *thymiaterion* ou *escharion* (Pollux, X, 65), voir Baumeister, *Denkmäler*, pl. VI, 449 (vase de Darius), fig. 1714, etc.

2. Sur Peithô et son association avec Aphrodite, cp. Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, p. 275.

On remarque encore : un tronc d'arbre attenant au rocher, dont la forme et l'agencement rappellent de près ceux qu'on observe sur un groupe célèbre, l'*Aphrodite au livre* ; — un tabouret rectangulaire à deux barres ; — sur le tabouret, un miroir à manche ; — à côté, un coussin, qui affecte la forme d'un sac ou d'une outre ; — enfin, derrière l'épaule droite de la déesse, un



objet circulaire d'assez grande dimension, peut-être un tympanon, comme celui qui figure, par exemple, sur une figurine de la *Collection Lecuyer* (planche R). Il faudrait admettre que cet objet est tenu par le bras droit (invisible) de la figure placée à gauche de la déesse.

Pour restituer et interpréter notre groupe, il est indispensable de le rapprocher d'une réplique à peu près identique, récemment acquise par le Louvre, et qui m'a été signalée par M. Pottier (salle des terres cuites de la Grèce propre, C. A. 264). Les deux groupes remontent au même moule, quoique celui du Louvre soit de dimensions sensiblement plus petites (H. 0m,185, L. 19) et par conséquent de fabrication plus tardive [1]. Il est aussi beaucoup moins finement retouché que le nôtre : le modelé du corps d'Aphrodite est plus sommaire, les accessoires manquent ou restent indistincts. En revanche, le groupe du Louvre, et c'est ce qui en fait l'intérêt, est d'une conservation presque parfaite. Les

traces de couleur y sont encore très apparentes ; l'aile retombante d'Éros, les rosaces qui décorent les extrémités supérieures du rideau, détails qui ont disparu de notre exemplaire, se retrouvent intégralement dans celui-ci. Enfin et surtout, la figure placée à



la gauche de la déesse est entièrement conservée. C'est un adolescent nu, un long manteau sur le dos, et une sorte de bonnet (?) sur la tête. Il représente Adonis ; la scène figurée sur notre groupe prend ainsi un caractère nuptial qui justifie l'attitude de la déesse et la présence du rideau. La figure correspondante de notre exemplaire doit-elle être également restituée en Adonis, ou l'ar-

1. Une autre petite différence s'observe dans la forme du socle : rond dans le groupe de Constantinople, carré dans celui du Louvre.

tiste a-t-il, par un singulier caprice, substitué l'image de Peithô à celle de l'amant d'Aphrodite, que devait offrir le moule original? C'est un point difficile à décider et sur lequel de bons juges, que nous avons consultés, ne se sont pas trouvés d'accord.

3. (Pl. VIII). *Danseuses.* — Hauteur, $0^{m},26$. Largeur, $0^{m},16$.

Deux figures de femmes s'élancent en exécutant une danse animée, accompagnée de gestes gracieux. Celle de gauche a le visage penché vers la terre, le regard mélancolique, les cheveux réunis en arrière dans un filet; celle de droite a la tête relevée, l'expression souriante, les cheveux longs et régulièrement ondulés. Toutes les deux ont le bras droit nu, le corps vêtu d'un *chiton* talaire translucide, à peine perceptible aux légers plis qu'il forme sur les seins, et d'un *himation* plus consistant, dans lequel elles se drapent de manière à encapuchonner la tête, à couvrir le bras gauche et à former tablier sur le devant.

Ce groupe, parfaitement conservé, est le seul qui présente des traces un peu notables de polychromie : « Une sorte d'engobe couvre les deux figures et le socle. Les tuniques sont blanches. L'*himation* de la figure de droite est jaunâtre, celui de la figure de gauche bleuâtre. »

Les trois groupes dont on vient de lire la description ont été trouvés il y a peu de mois dans un tombeau ouvert près d'*Intépé* en Troade. Cette localité, dont le nom même signale l'emplacement d'un ancien tumulus (le *tépé* des Turcs équivalant au τύμβος des Grecs), est située non loin de la côte asiatique des Dardanelles, entre Koum-kalé et Eren-keuï, probablement au bord de l'ancien *Portus Achaeorum* de Strabon et de Pline[1]. Les objets suivants, qui ont été recueillis dans la même tombe, semblent indiquer qu'elle servait de sépulture à une femme : « Trois alabastrons de dimensions différentes ; un miroir en bronze simple ; un tout petit pot en terre cuite, tout à fait ordinaire ; vingt fragments d'objets en os ; une petite figurine en os, haute de

1. Comparer Virchow chez Schliemann, *Ilios* (tr. fr.), p. 125.

0^{m},018, coiffée d'un *calathos* (les bras, qui étaient articulés aux épaules, manquent); un petit vase à vernis noir, pourvu d'une anse et d'un bec; un petit génie ailé en terre cuite, haut de 0^{m},02; quelques fragments de terre cuite informes. »

Toute cette petite récolte, expédiée directement au Sultan par le *mutessarif* des Dardanelles, est entrée le 15 novembre 1890 au Musée impérial de Constantinople. C'est à l'obligeance du savant directeur de ce musée, S. Exc. Hamdi-Bey, que je dois les détails qui précèdent, ainsi que la communication des photographies d'après lesquelles ont été exécutées nos héliogravures. Qu'il reçoive ici tous mes remerciements.

Un commentaire complet de nos trois beaux groupes dépasserait les limites assignées à cet article. Je dois donc me borner à quelques indications essentielles.

Le principal intérêt de la trouvaille d'*In-tépé* est de nous révéler l'importance d'une fabrique de terres cuites dont l'existence même était à peine connue jusqu'à présent. Si l'on excepte, en effet, les figurines informes de la période primitive, les seules statuettes de style grec dont la provenance *ilienne* fût assurée étaient quelques morceaux recueillis et publiés par Schliemann; le plus remarquable est un fragment d'une réplique du groupe dit l'*Aphrodite au livre*[1]. La découverte d'*In-tépé* vient mettre hors de doute la présence dans le voisinage du Port des Achéens, c'est-à-dire probablement à *Ilium novum*, d'un grand centre de fabrication, dont plusieurs produits se trouvent sans doute déjà disséminés un peu partout sous de fausses étiquettes. Il appartiendra aux archéologues de rectifier sur ce point les indications des marchands d'antiquités, en s'aidant des critériums de style que leur fournira l'étude attentive de nos trois groupes.

La fabrique de terres cuites d'*Ilium novum*, comme la prospérité de cette ville elle-même, ne date que de l'époque post-alexandrine. Nos trois groupes, à en juger par leurs caractères artistiques, semblent se placer dans la première moitié de cette

1. Schliemann, *Ilios* (tr. fr.), p. 805, n° 1583.

période de trois siècles ; je ne pense pas que pour aucun d'eux on doive descendre plus bas que la fin du IIIe siècle avant notre ère, et j'inclinerais même à les placer tous les trois sous les successeurs immédiats d'Alexandre. Le grand essor de la fabrique de Myrina date du siècle suivant ; or, à plusieurs égards, nos groupes semblent former l'un des anneaux d'une chaîne de transition entre le style des ateliers de la Grèce propre (Attique et Béotie) et celui des ateliers de l'Asie Mineure proprement dite. Leur style éclectique rappelle l'un et fait déjà pressentir l'autre [1].

J'ai tâché de ranger nos trois groupes dans l'ordre chronologique, sinon de l'exécution, du moins de l'inspiration. Le groupe n° 1 est celui qui s'éloigne le plus du style ordinaire des coroplastes asiatiques. On y retrouve, malgré quelques négligences de dessin, comme un reflet de la grande sculpture athénienne, presque au même degré que dans les statuettes chypriotes de style dit attique. Cette Aphrodite, grave et majestueuse, aux larges flancs de mère, aux traits placides, à la chevelure d'un arrangement sévère et méticuleux, ne rappelle-t-elle pas un peu les cariatides de l'Érechthéion, quoique celles-ci, en leur qualité de jeunes filles, aient des formes moins lourdes ? L'attitude respectueuse d'Éros, qui s'apprête à brûler l'encens devant sa divine mère, complète l'impression religieuse que l'artiste a certainement recherchée, soit qu'il ait inventé librement sa composition, soit qu'il en ait puisé le motif dans une œuvre antérieure. Il ne faudrait cependant pas aller jusqu'à considérer ce groupe comme reproduisant un original du Ve siècle : certains détails, tels que la pose d'Aphrodite, sa coiffure semi-orientale, son *chiton* fluide et transparent qui n'attend plus qu'un souffle pour tomber tout à fait, la grandeur, la direction et surtout la forme recourbée des ailes d'Éros, trahissent l'influence de modes artistiques posté-

1. J'ignore si l'on a jamais été tenté de chercher en Troade la patrie des fameux groupes « provenant d'une nécropole indéterminée ». Si une pareille hypothèse venait à être émise, il suffirait d'un simple regard jeté sur nos figurines pour en démontrer l'inanité. A côté de quelques ressemblances superficielles, faciles d'ailleurs à expliquer, que de différences essentielles dans la conception des sujets, le groupement des figures et le traitement des draperies !

rieures au siècle de Phidias ; que l'on compare la représentation du même groupe de la mère et du fils sur la frise des Panathénées, et l'on appréciera la différence des styles. S'il fallait à toute force déterminer l'époque du prototype dont a pu s'inspirer notre céramiste, je penserais plutôt à quelque œuvre du milieu du IVe siècle, peu antérieure à la Vénus de Milo, qui présente avec notre Aphrodite certains traits de ressemblance.

Après l'école de Scopas, voici celle de Praxitèle ; après l'Aphrodite *Uranie*, l'Aphrodite *Pandème*. Le groupe de l'*Aphrodite au rocher* ou, comme nous pouvons l'appeler d'après la réplique du Louvre, le groupe d'*Aphrodite et Adonis*, inférieur au précédent par le style et la pensée, lui est certainement supérieur par l'exécution. La composition à la fois variée et pondérée, les proportions élégantes des figures, la nudité de la déesse d'un modelé si souple et si jeune, son attitude alanguie et songeuse, où l'on devine la coquetterie lasse de vaincre et la pudeur lasse de résister, tout concourt à faire de ce groupe un ensemble exquis, digne de figurer parmi les chefs-d'œuvre de l'art des coroplastes. Assurément le sujet n'est pas inédit [1], mais je ne crois pas qu'il ait jamais été traité avec plus de séduction et de voluptueuse délicatesse.

Du groupe n° 3 j'aurai moins de bien à dire. Nous avons ici une variante du type connu de la danseuse « tourbillonnant dans ses voiles », comme dit M. Pottier ; l'on pourra rapprocher avec fruit de notre composition plusieurs figurines de Tanagra et de Myrina, qui la rappellent non seulement par le mouvement, mais encore par le traitement caractéristique des coins de draperies, avec leurs larges plis sinueux « en coquille », soulevés par le vent de la marche [2]. Toutefois, si chaque figure prise à part est

1. Parmi les terres cuites qui représentent l'union d'Aphrodite et d'Adonis, les plus connues sont peut-être le vase à reliefs publié par Rayet (*Monuments de l'art antique*, pl. 91), et le groupe béotien commenté par M. de Witte (*Gazette archéologique*, 1878, pl. 11).

2. Voir par exemple *La Nécropole de Myrina*, pl. 21, figure 1. Même disposition des plis dans la *Victoire* d'Épidaure (héliogravure chez Élie Cabrol, *Voyage en Grèce*, p. 95).

d'un joli galbe et d'une gracieuse envolée, la composition laisse fort à désirer. On n'y constate pas cette ingénieuse combinaison des lignes, cet étroit mariage des formes qui nous charme, par exemple, dans les groupes attiques et béotiens représentant Déméter et Coré : ici les figures sont simplement plantées l'une à côté de l'autre. On dirait que l'artiste, après avoir tiré des épreuves de deux moules séparés, s'est aperçu, par hasard, que ses statuettes étaient de même dimension, que la mélancolie de l'une contrastait agréablement avec l'entrain de l'autre, et les a réunies ensemble sur le même piédestal. C'est là qu'a été son erreur : deux bons pendants ne forment pas nécessairement un bon ensemble. Pour tout dire, si ce morceau était tombé entre les mains d'un amateur délicat, plus soucieux de la jouissance artistique que de l'intérêt archéologique, je n'aurais pas hésité à lui conseiller de défaire l'œuvre du vieux coroplaste et de couper en deux le socle qui unit artificiellement ces deux sœurs d'argile : il aurait obtenu ainsi, au lieu d'un groupe incohérent, deux figurines exquises.

Théodore Reinach.

FIGURINE EN TERRE CUITE

AVEC INSCRIPTION ARABE

(Planche IX)

En novembre dernier, M. Innès me communiqua une pièce faisant partie de sa collection, et dont la singularité attira mon attention. M. Maspero, à qui je l'envoyai avec quelques réflexions suggérées par cet étrange monument, voulut bien la présenter en mon nom à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et m'écrivit à ce sujet une longue lettre contenant de précieuses indications. M. Schefer a consenti, lui aussi, à me faire part de ses impressions. Ainsi fortifié dans l'opinion que cette figurine offrait un intérêt spécial, j'ai pensé qu'elle méritait d'être décrite et présentée aux lecteurs de la *Revue archéologique*.

La figurine représente grossièrement un animal à cornes recourbées, cornes dont les pointes sont cassées. La tête est simulée, sans aucun détail, par une petite masse cylindrique, où l'on remarque cependant une légère inflexion, des cornes au museau. Le cou, assez fort, porte un renflement vers le milieu. Les reins sont larges, la queue légèrement terminée en pointe et tombante. Les pattes, très courtes et à peine ébauchées, sont très écartées, de façon à assurer l'aplomb. La hauteur de la pièce est de $0^m,075$, la longueur de $0^m,11$. La longueur de la tête est de $0^m,02$. Entre les pattes de devant et celles de derrière se trouve un intervalle de $0^m,05$ de longueur sur $0^m,025$; entre les deux pattes de devant $0^m,03$ de long sur $0^m,01$ de haut; entre les deux pattes de derrière $0^m,025$ de long sur $0^m,015$ de haut. M. Maspero voit dans cet animal un bouquetin ou un mouflon. J'y avais vu, au premier abord, une sorte de bélier, parce que les cornes se recourbent très nettement sur elles-mêmes quoique les pointes soient cassées. Ce

qui me confirmait dans cette opinion, c'est que le Dr Fouquet, au Caire, possédait une pièce semblable, de même provenance, et (sauf quelques variantes), de même style. Les cornes sont recourbées, comme chez le bélier. Une autre tête, de même provenance et de même style, porte les mêmes cornes. Toutefois la configuration générale de ces têtes rappelle plutôt le type du bouquetin[1]. J'ajouterai qu'il a été trouvé, dans les mêmes parages, une estampille de verre (que M. Innès a acquise) et qui représente un mouflon aux grandes cornes recourbées s'élevant très haut au-dessus de la tête. Le mouflon marche à gauche. La tête et la croupe présentent une certaine analogie avec celles des animaux précédents. Enfin, je mentionnerai, pour compléter cette série, une pièce semblable en bronze, appartenant à M. Schefer.

Tous ces objets sont de facture arabe. La figurine, objet de cet article, porte une inscription qui ne laisse aucun doute et dont nous aurons bientôt à parler. Celle de M. Schefer porte également une inscription, où le nom d'الله (Allah) est deux fois répété. Je crois pouvoir y lire بسم الله (au nom d'Allah) d'une part ربى الله (mon maître est Allah), d'autre part. Les deux autres pièces n'ont point d'inscription, mais proviennent des mêmes points, je veux parler des décombres accumulés, depuis des siècles, entre Fostat, première capitale arabe de l'Égypte (improprement appelée le Vieux-Caire), et le Caire.

Ces décombres forment de véritables collines de 20 à 30 mètres d'élévation d'où l'on domine toute la plaine. Les *koms* (ainsi qu'on les nomme en arabe) s'étendent surtout entre le Khalîg (canal qui s'ouvre dans le Nil, près de Fostât, et traverse le Caire) et l'aqueduc qui va du Nil à la Citadelle. D'innombrables débris de faïences, de verreries, d'émaux, de terres cuites de toutes sortes, mélangés aux sables qu'apporte le vent, ont formé ces collines. Ils recouvrent aujourd'hui les quartiers d'Al-Asker et d'Al-Kataï qui, pendant deux siècles, avant l'arrivée des Fati-

1. M. Innès a cédé au Louvre, par l'intermédiaire de M. Bouriant et par le mien, la figurine que je décris dans cet article. Le docteur Fouquet a donné au même musée la seconde figurine et la tête dont je parle ici.

mides, avaient été la demeure des émirs indépendants de l'Égypte. Ces quartiers furent détruits sous le règne du khalife fatimide Al Mostansir billah, au milieu du XI[e] siècle de notre ère.

L'expédition française, au siècle dernier, avait utilisé ces buttes pour y établir des moulins à vent. Depuis quelques années, on y a tracé des routes, et des amateurs nombreux ayant acheté quelques menus objets déterrés, la convoitise des Arabes s'est allumée. Un collectionneur éclairé, le docteur Fouquet, a réuni une quantité innombrable de fragments, dont il vient d'offrir une grande partie au Louvre, et a ainsi sauvé, au profit des études archéologiques, bien des débris précieux. Sans lui et quelques autres que ces restes de l'industrie arabe passionnent, ces morceaux seraient brisés et dispersés sans profit pour la science. C'est d'ailleurs, malgré tout, le sort de beaucoup d'entre eux, et il est regrettable que des fouilles méthodiques ne soient pas entreprises. D'autres *koms*, plus récents, longent l'enceinte orientale du Caire. Un chemin de fer doit les traverser bientôt, et il est à espérer qu'une Commission spéciale sera chargée de trier et de conserver les débris qui pourraient présenter quelque intérêt archéologique.

J'en viens à l'inscription de notre figurine, qui part de la poitrine, de droite à gauche, et va finir près de la queue. Elle est ainsi conçue : الامام هو الحاكم بالله. L'écriture en est assez grossière. On remarquera que le م final de الامام a la queue relevée verticalement. C'est une forme de fantaisie assez fréquente dans l'écriture monumentale. Le mot بالله présente également quelques particularités. L'ا n'est pas détaché. C'est une forme que l'on rencontre souvent dans des inscriptions d'amulettes ou objets magiques. Le ه final a une forme inusitée. Sauf ces détails, l'inscription est parfaitement lisible ; elle se traduit ainsi : « *L'imam*, c'est el Hâkim billah. »

On sait que dans les doctrines des Alides[1], l'imam était l'in-

1. Voir de Sacy, *Exposé de la Religion des Druzes*, préface ; de Goeje, *Les Fatimides et les Carmathes*, etc.

carnation de la divinité. Les diverses sectes différaient seulement sur le personnage à qui revenait ce titre. Une des sectes les plus curieuses, celle des Druzes, prétend que le seul imam, le seul représentant de la divinité sur la terre est el Hâkim biamr-illah, sixième khalife fatimide, le troisième qui régna en Égypte. On trouvera, avec tous ses détails, l'histoire de cet aventureux fanatique dans l'ouvrage de S. de Sacy (*Exposé de la Religion des Druzes*). Nous rappellerons simplement que ce personnage, qui gouverna de 386 à 411 de l'hégire (996-1021), voulut se faire passer pour dieu. Un système habile d'espionnage lui permettait de se donner comme lisant au fond des cœurs de tous ses sujets; ses allures mystérieuses, ses pratiques astrologiques, enfin sa disparition subite, tout concourut à rendre sa vie étrange. Un de ses disciples, Hamza, prétendit qu'il n'était pas mort, qu'il apparaîtrait un jour, et les Druzes vivent encore sur cette croyance.

On ne saurait douter qu'il s'agisse de ce Hâkim dans notre inscription. Il est vrai que le nom d'el Hâkim ici est incomplet : on lit : el Hâkim billah, « celui qui décide suivant Dieu, » au lieu d'el Hâkim biamr-'illah « celui qui décide suivant l'ordre de Dieu ». L'abréviation n'a rien d'insolite. Elle s'explique par le manque d'espace. C'est ainsi que dans des monnaies du khalife abasside Ennasir lidînillah, « l'auxiliaire de la religion d'Allah », on lit Ennasir lillah, etc.

D'ailleurs, ce culte rendu à el Hâkim, sous la forme d'un bouquetin, n'a pas de quoi nous surprendre. On savait déjà que les Ismaëliens rendaient un culte au veau, peut-être à la gazelle. Or, le peuple d'Égypte confond souvent, comme me l'écrit M. Maspero, le mouflon sous le terme générique de gazelle. Le type de la gazelle se trouve peint sur des vases venus des *koms* dont j'ai parlé, etc. On peut se demander quelle est la signification de ce symbole. S. de Sacy (*op. cit.*, I, p. 231) étudie cette question, et conclut que la prétendue idole des Druzes, le veau que l'on croyait symbole de Hâkim est, au contraire, l'emblème d'Iblis, de l'ennemi ou du rival de Hâkim. Le culte du

veau serait ainsi une innovation introduite par le chef d'une secte hérétique. Je ne sais si cette opinion du célèbre orientaliste qu'il déclare être pour lui « une vérité démontrée » est irréfutable pour le culte du veau. Mais pour ce qui est du culte de Hâkim sous la forme d'un animal à cornes, il est clair que ce n'est pas une innovation, et que c'est une des pratiques du culte primitif.

Cette figurine a été trouvée au Caire; il est donc vraisemblable de supposer qu'elle est contemporaine de Hâkim, car, après la mort de celui-ci, il ne resta que peu ou point de traces de son culte. Ses disciples, plus ou moins fidèles dépositaires de ses doctrines, semblent n'avoir survécu à sa disparition que dans les montagnes de Syrie, sous le nom de Druzes. Cette figurine est donc un témoin fidèle et authentique, un reflet exact des pratiques primitives du culte rendu à Hâkim. Et, à ce sujet, on me permettra de risquer une conjecture qui ne me paraît pas trop invraisemblable.

Hâkim et les Alides, dont il était le chef, croyaient à l'incarnation de la divinité. Comme on l'a déjà remarqué souvent, ce dogme est d'origine persane. C'est l'innovation introduite dans l'islamisme par les Persans; c'est le fond du chi'îsme. Mais c'est bien là aussi un dogme égyptien. Les doctrines métaphysiques des Ismaëliens, Fatimides, Druzes, etc., rappellent à s'y méprendre le gnosticisme né sur la terre d'Égypte. Un tel rapport n'avait pu échapper à el Hâkim, et dans ses prétentions à la divinité, le souverain de l'Égypte devait se rappeler les traditions pharaoniques, et même, sans aller si loin, celles, toujours si vivaces, d'Alexandre, fils de Jupiter Ammon, d'Alexandre, que les Arabes appellent *Dhou'l carnaïn*, parce que ses images portent les cornes recourbées de Jupiter Ammon. C'est ce qu'on pourrait imaginer *a priori*, et telle était assurément la pensée des Égyptiens contemporains d'el Hâkim, qui lui prêtaient la connaissance parfaite des hiéroglyphes. Plusieurs siècles après sa mort, des hommes versés dans la lecture des hiéroglyphes, ou se prétendant tels, reconnaissaient dans des tablettes hiéroglyphiques l'écriture

d'el Hâkim[1]. C'est pour cela que je me demande si les cornes nettement recourbées de notre figurine et des figurines similaires ne dériveraient pas de celles de Jupiter Ammon. Il est vrai que l'ensemble de l'animal rappelle peu le type du bélier. En tous cas, il reste acquis qu'el Hâkim était adoré sous forme d'un animal, et je ne puis m'empêcher de voir dans cette pratique, unique dans l'histoire de sectes musulmanes, un souvenir de ce paganisme égyptien, dont la continuité est indéniable à travers le christianisme et l'islamisme.

Il est d'ailleurs curieux de constater que la facture de cette terre cuite est d'une gaucherie et d'un archaïsme singuliers pour l'époque. M. Maspero me fait remarquer que les terres cuites de Chypre, d'Asie Mineure, d'Amérique même ont les mêmes allures. « Sans l'inscription qui la date, m'écrit-il, bien des archéologues seraient tentés de mal classer la pièce. » Ceci semblerait une présomption en faveur de cette continuité dont je parlais. Il semble que cette figurine, tout isolée qu'elle est dans l'histoire de l'art musulman, se rattache par des chaînons inconnus aux vieilles pratiques païennes et, par conséquent, que les doctrines d'el Hâkim sont apparentées, au moins par un côté, à l'antique paganisme.

P. Casanova.

Le Caire, 18 Février 1891.

1. Lire le curieux passage de Makrizi, que M. P. Ravaisse a traduit en grande partie, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française du Caire*, 3e fasc., p. 462 sqq. (E. Leroux, 1887.)

LES SCULPTURES EN TUF

DE L'ACROPOLE D'ATHÈNES

Premier article.

(Planches X, XI, XII)

Les sculptures en tuf qui sont réunies au Musée de l'Acropole d'Athènes doivent une partie de leur nouveauté et de leur intérêt à la matière même dont elles sont faites. Non pas qu'on n'eût déjà découvert ailleurs, en Grèce, quelques monuments en pierre tendre [1]. Mais ces monuments n'étaient pas très nombreux, et ils étaient isolés, sans rapport direct les uns avec les autres, au lieu que ceux qui ont été retirés des remblais de l'Acropole, — outre qu'ils font un ensemble considérable, où les principaux genres de la sculpture, le bas-relief, le haut-relief, la ronde bosse, sont représentés, — se trouvent unis entre eux, d'abord par la communauté de l'origine, puis par les plus étroites similitudes de l'exécution et du style ; ils ont surtout l'avantage de former une série, où l'on peut suivre pas à pas, d'une œuvre à l'autre, le progrès de l'art. Je voudrais ici faire voir quel a été ce progrès, et en déterminer les conditions techniques.

Cette étude doit prendre place, il me semble, avant toutes les autres dont ces mêmes œuvres primitives offrent le sujet. Il est

1. Groupe de Dermys et Kitylos, trouvé à Tanagra ; fronton du Trésor des Mégariens et tête colossale de Héra, à Olympie ; tête d'homme et partie inférieure d'une statue drapée, au sanctuaire d'Apollon Ptoos; etc.

bien vrai qu'en leur présence on se sent sollicité de plusieurs côtés à la fois, et que, d'ailleurs, toute enquête entreprise à leur propos, quel que soit le point de vue choisi, est légitime et ne peut manquer d'être profitable. Comme elles sont mutilées et incomplètes, on tâche à reconstruire en esprit les parties absentes, à rétablir chaque figure dans son intégrité ; comme beaucoup d'entre elles servaient à décorer des temples qui ont disparu, c'est encore une question de savoir quels étaient ces temples ; il y a aussi l'étrangeté de certaines représentations qui, naturellement, pousse à des recherches sur les légendes anciennes, plus ou moins obscures, dont les artistes se sont inspirés ; mais ces diverses études ne s'adressent qu'à une partie des objets, ou bien sont extérieures, pour ainsi dire, aux objets eux-mêmes. Au reste, quelques notions nouvelles que les sculptures en tuf de l'Acropole nous apportent sur les temples athéniens du VIe siècle ou sur les vieux mythes, l'intérêt principal n'en est point là. Avant tout, elles sont des œuvres d'art; elles ont fait connaître nettement une période de l'art attique, — et, plus généralement, de l'art grec, — que l'on avait jusqu'alors ignorée, ou peu s'en faut, et dont on ne pouvait qu'à peine soupçonner le caractère. C'est par là qu'elles doivent le plus attirer et retenir l'attention des archéologues, et dès lors ce n'est plus par morceaux séparés, mais dans leur ensemble et d'après la continuité de leur développement qu'il faut les étudier.

I

La matière qui a été employée pour ces sculptures est un calcaire blanchâtre ou jaunâtre, plus ou moins tendre, lequel varie presque à chaque fois pour l'aspect et pour la consistance. On le désigne d'une façon générale par le nom de *tuf*, qui n'est peut-être pas toujours bien exact, mais que l'habitude a consacré, de même que le mot grec πῶρος.

Il importe beaucoup de connaître avec précision la nature et les qualités de ces différentes sortes de tuf, et l'avis d'un simple

tailleur de pierres ne serait ici ni déplacé ni superflu. On ne peut, en effet, dans l'examen d'une œuvre de sculpture, faire abstraction des matériaux qui ont été mis en usage, attendu que l'artiste, tout le premier, a dû compter avec eux. L'idée qu'il avait dans l'esprit, il ne l'a rendu réelle et tangible qu'au moyen d'une certaine matière, et à l'aide d'outils appropriés. Il y a donc une espèce de collaboration de la matière avec l'outil qui la travaille et avec la main qui dirige l'outil. Ces trois facteurs ont dans l'ouvrage une part très inégale sans doute, et même la part de l'outil, comme facteur indépendant, se trouve on peut dire supprimée, dès que la main est devenue maîtresse de celui-ci et qu'elle en est obéie avec une complète docilité. Mais la matière, en aucun cas, n'abdique tout à fait; ses propriétés spécifiques existaient avant qu'elle eût reçu une forme déterminée, et continuent d'exister après qu'elle a reçu cette forme; d'avoir une nature et une vertu propres, cela lui constitue des droits, et ces droits, l'artiste est obligé à les respecter, ne pouvant faire que la matière soit autre qu'elle n'est. Il en résulte que les qualités spéciales des matériaux employés influent toujours sur le travail de l'artiste et sur ses conceptions plastiques, et par suite on aurait tort, en étudiant une œuvre de sculpture, d'oublier cette réaction de la matière sur l'idée, ou plutôt cette nécessité, qui s'est imposée au sculpteur, d'accommoder l'idée aux exigences de la matière.

Ce sont là des vérités générales (et banales, je le reconnais,) qu'il est bon d'avoir toujours présentes à l'esprit; mais, en particulier lorsqu'il s'agit des commencements de l'art, elles prennent la plus grande importance. Les sculpteurs primitifs n'étaient pas, autant qu'ils l'eussent voulu, maîtres de leur outil et maîtres de leur matière; les difficultés du métier étaient pour eux une gêne et une préoccupation de tous les instants, et leurs progrès devaient consister, précisément, à se débarrasser peu à peu de ces entraves, à acquérir de plus en plus la liberté de leur allure, à prendre, en quelque sorte, leurs coudées franches. Au IV[e] siècle, un Praxitèle, un Lysippe ne sont pas seulement de grands artistes,

mais ce sont aussi des praticiens incomparables. Ils savent obtenir de leur outil, ciseau ou burin, tout ce qu'ils veulent, et juste ce qu'ils veulent; si la matière qu'ils emploient, marbre ou bronze, garde, nécessairement, ses exigences, du moins celles-ci sont-elles réduites au minimum; on est bien sûr que leurs œuvres sont adéquates à leurs conceptions et sont l'exacte expression de leur idée; c'est donc eux-mêmes surtout, dans leurs œuvres, qu'il convient d'étudier. Au contraire, le sculpteur qui est venu trop tôt, au vi[e] siècle, à une époque où toutes les difficultés de la technique n'étaient pas encore résolues, se débat contre ces difficultés; il ne les domine pas, il est dominé par elles; il fait à la matière, comme s'il la craignait, des concessions qui dépassent de beaucoup ce qu'elle est en droit d'exiger. D'autre part, les outils dont il se sert n'ont pas reçu les derniers perfectionnements, et puis ils trompent quelquefois la main mal assurée qui les dirige et font dévier l'intention de l'artiste. Le rôle de celui-ci est amoindri; sa part dans le travail se trouve diminuée de toute celle qu'il a laissé prendre, malgré lui, à son outil et à sa matière; sa marque personnelle y est moins visible, et, pour apprécier son œuvre avec justesse, il faut mesurer, à côté de ce qu'il y a mis de lui-même, ce qui s'y est introduit, à son insu, du fait de ses gaucheries et de son instruction technique incomplète. Plus l'on remonte loin dans les temps primitifs, plus l'on voit l'artiste éliminé, en quelque sorte, de son œuvre, impuissant à rendre ce qu'il veut, captif des difficultés du métier, et préoccupé uniquement de les vaincre, ou plutôt d'être le moins possible vaincu par elles. Les premiers essais de sculpture ne peuvent rien nous apprendre touchant la personnalité de leurs auteurs; ils ne nous donnent que le spectacle d'une volonté qui est aux prises avec une matière indocile et que servent mal des instruments médiocres. Le développement de l'art, à cette époque ancienne, est contenu tout entier dans le développement de la technique. L'essentiel pour l'artiste (qui, sans doute, ne s'en rend pas compte), n'est pas encore d'exprimer une idée, mais d'acquérir peu à peu les moyens de l'exprimer un jour. Ce n'est donc pas tant le travail

de son esprit qu'il importe d'observer, que le travail de sa main; tout son effort, toutes ses facultés sont engagés dans une véritable lutte, dont le prix lointain sera la possession des procédés de son art; mais la matière résiste, l'outil est capricieux, malaisé à manier, et d'ailleurs imparfait; l'ouvrage se trouve ainsi dépendre, pour la plus grande partie, de causes extérieures à l'ouvrier. Il faut ne rien négliger pour connaître ces causes et leurs effets, pour discerner la nature des instruments et les qualités propres des matériaux; si l'on pouvait noter, dans une série d'œuvres, le recul progressif de ces influences extérieures devant l'habileté grandissante des artistes, on aurait par là même suivi, d'aussi près qu'il est possible, tout le progrès de la plastique pendant la période primitive.

Or, les sculptures en tuf de l'Acropole d'Athènes se prêtent à une étude de ce genre pour les commencements de l'art attique. Elles conservent les traces, bien visibles, des outils avec lesquels elles furent travaillées, et l'on aperçoit vite quel a été l'effet de ceux-ci sur la physionomie de l'œuvre. On découvre aussi, sans trop de peine, qu'il existe un rapport constant entre la science du sculpteur et les qualités des matériaux qu'il emploie; car les espèces de tuf les plus dures et les plus résistantes n'apparaissent qu'en dernier, lorsque le praticien connaît mieux ses ressources et se sent plus de confiance en lui-même, tandis qu'il avait choisi pour ses débuts des pierres tendres et d'humeur plus douce. On voit, en somme, — et il n'est pas besoin pour cela d'une grande perspicacité, — que l'artiste est d'abord asservi à ses instruments, qui devraient être ses serviteurs dociles, et qu'il se plie à la matière, beaucoup plus qu'elle ne se plie à lui; mais qu'ensuite, petit à petit, il se reprend, se juge, lui et son travail, mesure les difficultés qu'il doit vaincre, et accepte la lutte; il assouplit sa main et perfectionne ses outils; quand il croit avoir acquis une plus grande habileté de métier, il s'empresse de l'essayer sur des matériaux plus difficiles. Il y a là une continuité de progrès techniques, qui sont suivis d'autant de progrès esthétiques, parce que l'instrument meilleur, la matière plus noble font l'art moins

grossier. Ou plutôt, c'est un progrès général, qui se marque à la fois dans l'esprit de l'artiste et dans ses procédés de travail, dans l'idée et dans les matériaux choisis pour la réaliser. Tous ces résultats font un ensemble indissoluble ; il est naturel que, tant qu'on ne possédera pas la matière définitive, les matières provisoirement employées se succèdent en s'améliorant toujours, en même temps que l'outil se discipline et que la plastique devient moins barbare. Voilà ce que les œuvres en tuf de l'Acropole d'Athènes permettent de démontrer dans le détail ; elles sont assez nombreuses et s'espacent assez régulièrement pour former une série, qui touche, par l'une de ses extrémités, à la primitive sculpture en bois, et rejoint, par l'autre, la sculpture en marbre de style archaïque.

On doit, en effet, aujourd'hui, diviser les commencements de l'art attique en trois grandes périodes, que distinguent, de la façon la plus nette et la plus simple qu'il se puisse, les matériaux employés, bois, tuf et marbre. La période du marbre est bien connue, au moins dans ses caractères principaux. Celle du tuf ne l'est pas autant, et l'objet de la présente étude est de la faire connaître un peu plus. Quant à celle du bois, on ne peut pas et il est probable que jamais on ne pourra la saisir directement, aucune œuvre en bois n'ayant été encore ni ne devant sans doute être retrouvée. Pourtant, il faut tenir compte de cette sculpture en bois et ne jamais l'oublier ; car, si on la supprime, certains traits de la période suivante ne se laissent pas expliquer d'une manière suffisante.

Aussi bien, il est impossible qu'on la supprime. Il n'en est rien demeuré, mais nous savons avec certitude qu'elle a existé. Tous les écrivains anciens, à qui nous devons des renseignements sur l'art grec, ont parlé de cette période des ξόανα [1] ; ils lui ont

1. Le mot ξόανον désigne spécialement les statues *en bois* de l'époque primitive de l'art. Il est vrai que M. E. A. Gardner (*Journ. hell. Stud.*, XI, p. 133) a relevé trois passages de Xénophon, d'Euripide et de Strabon, où ce mot est appliqué à des statues de pierre ou de métal. Ces exceptions si peu nombreuses ne paraissent pas mériter l'importance que leur donne M. Gardner.

quelquefois, il est vrai, donné par certains récits merveilleux un air de légende, mais tout en sachant qu'elle n'était point tellement légendaire, puisqu'ils en avaient les productions sous les yeux. On ferait, avec les témoignages de Pausanias seul, une liste déjà longue de ces productions de l'époque la plus reculée de l'art. Or, Pausanias ne les a pas toutes vues, ni toutes mentionnées; d'ailleurs, s'il en subsistait encore beaucoup de son temps, il y en avait beaucoup plus qui n'avaient pas aussi heureusement traversé les siècles. On admettra donc, le nombre des œuvres ayant été considérable[1], que la période de la sculpture en bois a dû être assez longue. — Cette déduction n'est pas trop risquée, je pense, et la critique la plus sévère ne saurait la rejeter. On s'est permis, sur le même sujet, des hypothèses plus aventureuses : par exemple, je ne voudrais pas suivre M. Purgold dans la très hardie restitution qu'il propose des frontons en bois de l'Héraion d'Olympie, n'étant pas aussi sûr que lui que de pareils frontons aient existé[2]. Mais, quelles qu'aient été ces figures de bois où M. Purgold reconnaît les survivantes d'anciens

1. Il est bien entendu qu'une statue en bois ne date point nécessairement des premiers temps de la plastique, à cause de cela seul qu'elle est en bois. On ne cessa jamais tout à fait, en Grèce, de fabriquer des statues de cette matière. Il arrivait, en effet, qu'une divinité avait demandé elle-même que ses images fussent taillées dans une certaine essence de bois, plutôt que faites en pierre ou en métal; ou bien c'était la voix de l'oracle qui l'avait ainsi conseillé (comme pour les images de Damia et d'Auxésia, à Épidaure). D'autre part, ces statues divines que l'on portait dans les grandes processions publiques ne peuvent avoir été qu'en bois, pour être portatives. Un passage d'une inscription de Délos, publiée par M. Homolle (voy. *Bull. de Corr. hellén.*, XIV, p. 502-503), nous apprend que, chaque année, au retour de la fête de Dionysos, on commandait, exprès pour cette fête, une statue du dieu en bois. Les cultes populaires surtout ont dû faire, à toute époque, une grande consommation de ces images, fort médiocres, à la vérité, et que l'on demandait plutôt à des charpentiers qu'à des artistes. — Donc, pour des raisons religieuses de diverses sortes, la statuaire en bois garda toujours une place, aussi humble qu'on voudra, à côté de la statuaire en marbre et en métal. Mais je ne m'occupe ici que du temps où elle existait seule, et je ne parle que des statues que les anciens eux-mêmes attribuaient à la plus haute antiquité, faisant honneur des plus fameuses à Dédale et à ses élèves. C'est de celles-là que je dis que leur nombre a été considérable.

2. *Archäol. Anzeiger*, 1889, p. 12-14.

frontons, la courte description de Pausanias suffit à montrer que l'art qui les avait produites avait déjà pris un certain développement; comme elles ne sont pas les seules dont on en puisse dire autant, il est légitime de conclure du mérite artistique de quelques-unes de ces œuvres (tout relatif qu'il fût), ce que j'ai une première fois tout à l'heure conclu de leur grand nombre, à savoir que la sculpture en bois a duré pendant une assez longue période.

Pendant cette période, les procédés de travail se transmirent d'artiste à artiste sans grave changement, puisque la matière sur laquelle on travaillait ne changeait point; il se forma donc une technique traditionnelle; des habitudes de métier s'établirent et devinrent tenaces. Dès lors, on ne peut imaginer que ces habitudes aient disparu du jour au lendemain, quand on cessa d'employer le bois et qu'on lui préféra la pierre tendre. Au choix de cette nouvelle matière devrait correspondre théoriquement l'usage immédiat d'une nouvelle technique. Mais il n'était pas si aisé, à cette époque reculée, d'inventer d'autres outils et surtout d'imposer à la main une autre discipline. Ce n'est qu'avec le temps et après beaucoup de tâtonnements, sous l'influence et, pour ainsi dire, sous la pression de la matière elle-même, que des procédés nouveaux prirent peu à peu la place des anciens. Aux débuts donc, l'artiste accommoda de son mieux une technique qui était bonne pour le bois à une matière qui n'était plus le bois, et, par la suite, cette technique ne devait pas subir de changement radical et brusque : elle se modifia seulement, par degrés, et de telle sorte qu'à travers les modifications qu'elle recevait, son origine demeura longtemps visible. — M. Ernest Gardner s'est plaint, dans un récent article, que l'on ait exagéré et, de plus, mal compris l'action que la technique propre à la sculpture en bois avait eue sur la sculpture en marbre de la période postérieure[1]. Il me semble pourtant que cette action se reconnaît fort bien sur les *premières* sculptures en marbre, et

1. *Journ. hell. Stud.*, XI, p. 132.

mieux encore sur les sculptures en pierre tendre qui font la transition entre l'époque du marbre et celle du bois. Je pense d'ailleurs, avec M. Gardner, que cette influence a été parfois mal comprise, ou plutôt insuffisamment analysée et mal déterminée ; il y a trop de personnes qui se contentent de dire que telle tête, telle figure « ont l'air d'être en bois », et trop peu qui se mettent en peine d'expliquer d'où et comment cet air a pu leur venir. Mais si, après avoir constaté que la technique usitée pour le bois survécut à l'emploi du bois, on étudie les effets de cette technique sur les matières qui prirent la place du bois, on s'aperçoit que ces effets ont été considérables et durables ; à tel point qu'il n'y a guères à craindre qu'on les exagère, et que l'erreur, à mon avis, consisterait plutôt à les diminuer. Principalement pour les ouvrages en tuf, on doit sans cesse ramener son esprit à cette primitive sculpture en bois, invisible, mais présente. — C'est ce qui ressortira des pages qui vont suivre.

II

Entre tous les morceaux de tuf, travaillés de main d'homme, que l'on trouve réunis dans les deux premières salles du Musée de l'Acropole, on en a vite remarqué deux, qui pour l'enfantine barbarie du travail, n'ont à redouter aucune rivalité. Ce sont les deux têtes, inédites jusqu'à ce jour, que reproduit la planche X. Je me sens presque honteux, je l'avoue, de mettre sous les yeux du lecteur de pareilles horreurs ; mais je ne crois pas que ce soient des horreurs négligeables.

L'une de ces têtes, plus petite que nature, a été ébauchée dans un morceau de tuf spongieux et léger, d'une teinte jaunâtre[1]. Elle est d'une incroyable grossièreté ; il n'est pas inutile, lorsqu'on la regarde, d'être averti que l'on est en présence d'une face hu-

1. En bas de la planche X. — Elle ne figure pas au Catalogue du Musée. On ne sait à quel endroit de l'Acropole, ni à quelle époque elle fut trouvée.

maine, on pourrait ne pas s'en douter. La bouche est une simple entaille ; encore l'entaille n'a-t-elle pas été poussée aussi loin qu'il fallait, de sorte que ce n'est qu'une moitié de bouche. Le nez est moins large à la base qu'au sommet, et les sourcils, horizontaux, font avec la ligne du nez le dessin d'un T. De chaque côté du nez est creusé un trou irrégulier, dans lequel est ménagée une saillie, irrégulière aussi, qu'il faut bien prendre pour un œil, puisque ce ne peut pas être autre chose. Quelques zigzags au-dessus du front indiquent les cheveux. Enfin, les joues étant sur le même plan que la partie la plus saillante du nez, il en résulte que le milieu du visage fait le creux, ce qui est juste l'inverse de la réalité[1].

La seconde tête est à peu près de grandeur naturelle[2]; elle est bien grossière encore, mais elle l'est moins que la précédente, et on lui en est quasi reconnaissant. Le barbare artiste a choisi pour son œuvre une pierre blanche, presque pareille à de la craie, tendre et facile à tailler. Il l'a d'abord dégrossie et arrondie, de manière à lui donner la forme d'un disque épais de quelques centimètres et renflé au milieu. Puis il s'est attaqué aux détails du visage. En cinq coups tranchants (on peut les compter), le nez a été fait; il est vrai qu'il ne ressemble guère à un nez. La bouche est une entaille ovale, de chaque côté de laquelle la moustache, longue et pendante, est figurée par un bourrelet que limitent deux raies creuses. Un bourrelet semblable circonscrit le globe de l'œil. On remarquera que l'œil gauche est placé beaucoup plus haut que le droit, et qu'il est aussi plus oblique. Pareillement, il s'en faut de beaucoup que les deux moitiés de la moustache retombent d'une façon symétrique des deux côtés de la bouche[3].

1. Ce bel ensemble de traits était badigeonné en rouge brun, et la couleur subsiste encore presque entière.

2. Cette tête-ci, comme l'autre, était barbouillée d'une couleur rouge lie-de-vin, dont il reste des traces nombreuses, principalement sur les lèvres.

3. En haut de la planche X. — Trouvée, à la fin de l'année 1885, entre la Propylées et l'Érechtheion, et signalée par M. Cavvadias dans son compte-rendu des fouilles de 1885-86, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, p. 74. — Catalogue (1888) du Musée de l'Acropole, n° 4.

Il est évident que ces deux morceaux ne sont, à aucun degré, des œuvres d'art; mais ce sont, si je puis ainsi parler, des pièces de démonstration assez curieuses. Voici ce que j'entends par là. Lorsqu'un sculpteur du VIIe ou du VIIIe siècle, qui n'avait jamais taillé d'images que dans le bois, eut un jour l'idée audacieuse d'essayer son talent sur la pierre, il rencontra d'abord, naturellement, une résistance à laquelle il n'était pas habitué, et, dans l'effort plus grand qu'il dut faire, la direction de son propre travail lui échappa en partie; sa main, qui n'était pas déjà bien sûre, ne le fut plus du tout. Puis, les outils dont il se servait n'étaient pas appropriés à la matière nouvelle, le grain de la pierre ne se laissant pas traiter comme les fibres du bois, et ces outils, par conséquent, ne pouvaient donner l'effet exact qu'on leur demandait. Le résultat de cet essai fut donc une image qui, certainement, était inférieure aux images de bois que le même artiste avait fabriquées; il y avait progrès dans la matière employée, mais il y avait recul dans la technique : ce recul — momentané — était dû à l'accroissement subit des difficultés du travail et à l'imperfection relative des outils. Il fallait, pour regagner le terrain perdu, que, dans des essais successifs, le sculpteur reprît peu à peu la maîtrise de sa main, et qu'en même temps il cherchât à améliorer ses instruments. On reconnaîtra qu'il y aurait quelque intérêt, pour l'histoire des origines de l'art, à déterminer, d'une façon précise, comment la sculpture opéra ce passage du bois à la pierre. Or, les deux têtes, qui ont été décrites tout à l'heure, viennent à point pour nous renseigner. Elles nous font assister, peut-on dire, à la première rencontre de la pierre et d'outils qui n'avaient encore servi que pour le bois.

J'espère qu'on ne se méprendra pas sur le degré d'importance que je leur accorde; assurément elles ne sont pas l'œuvre d'un artiste, et cela se voit de reste; elles sont de la main du premier venu, d'un enfant, si l'on veut. J'ajoute qu'il est possible qu'elles ne soient pas contemporaines de l'ancienne sculpture en bois, et qu'elles peuvent fort bien avoir été exécutées alors que la sculpture en pierre était déjà très développée. Mais il reste toujours

qu'elles ont été taillées dans un tuf tendre et léger, par une main inhabile à travailler le tuf, munie seulement d'une lame tranchante qui n'était bonne qu'à couper le bois, — c'est-à-dire qu'elles réunissent les caractères principaux que devaient théoriquement présenter les toutes premières sculptures en tuf, et peuvent ainsi nous servir, comme je le disais plus haut, de pièces de démonstration.

Si l'on s'arrête un moment devant elles, que ce ne soit donc point pour compter les fautes de dessin (il y en a trop), mais pour suivre l'effort de l'instrument sur la pierre et en constater les effets. On distingue sans peine que cet instrument n'était qu'une lame de métal, effilée par un bout, un simple couteau pointu : dans la plus petite tête, des coups maladroits portés avec la pointe ont fait çà et là sauter des éclats; dans l'autre, on reconnaît le passage de la lame sur les cinq plans dont la juxtaposition est censée offrir l'image d'un nez, et c'est la lame encore qui a pratiqué l'entaille ovale de la bouche ; mais c'est la pointe qui a creusé le contour des yeux et celui des moustaches. Visiblement, cet outil convenait mieux pour le bois que pour le tuf, et, à cause de cela, l'on peut poser en fait que, la maladresse de la main restant égale, l'exécution eût été cependant, avec le bois, un peu moins grossière. Il est donc naturel que les auteurs de ces deux têtes aient voulu diminuer autant que possible la différence qu'il y a entre le bois et la pierre, et qu'ils aient employé un tuf tendre, à la portée de leurs faibles moyens et de leurs faibles instruments. Il est certain, d'autre part, qu'ils travaillèrent ce tuf, comme ils auraient travaillé un morceau de bois. Le procédé essentiel de la technique du bois consiste à *couper*; il faudrait dire des imagiers de la première période qu'ils coupaient leurs statues plutôt qu'il ne les taillaient. Ces statues devaient être à grands plans rigides, non pas seulement à cause de l'inhabileté des artistes et de leur ignorance des fins modelés, mais surtout parce qu'une lame coupante, poussée dans le bois, produit d'elle-même une surface plane ; l'on peut aussi remarquer que la composition fibreuse du bois aide naturellement l'outil à suivre

la ligne droite. La matière s'accordait donc avec l'instrument tranchant pour donner de grands plans secs, dont l'artiste novice, impuissant à faire mieux, se contentait[1]. Or, nous retrouvons dans les deux têtes en pierre, notamment dans la plus grande des deux, ces surfaces droites, ces plans secs et rigides, limités par des arêtes vives : j'ai déjà indiqué comment le nez de la seconde tête avait été découpé en cinq coups de lame, et ce détail est caractéristique. Cette fois pourtant, la matière n'aidait plus l'outil à produire ces surfaces planes, et l'outil lui-même ne tranchait plus aussi aisément qu'il eût fait dans le bois. On ne dira donc pas que la technique usitée ici dépendait de la matière, était faite pour elle et lui était rattachée par des rapports directs et naturels. Ce n'est, au fond, que la technique du bois, accommodée à la pierre tendre.

Je craindrais de trop insister sur ces affreuses et informes têtes. On a vu, du reste, que je me suis préoccupé moins de ce qu'elles sont en elles-mêmes que de la confirmation qu'elles apportent à certaines idées théoriques sur les commencements de la sculpture en pierre. Sans doute, elles ne seraient pour cette théorie qu'un très faible soutien, s'il n'y en avait aucun autre, et l'on aurait à peine le droit de tirer d'elles un semblant de preuve. Mais si les inductions qu'elles nous ont servi à préciser se trouvent être à nouveau confirmées, et toujours avec plus de force, par d'autres monuments primitifs, il faudra bien reconnaître qu'il n'était pas inutile de regarder de près ces ébauches barbares, et que la barbarie même en est instructive.

1. On retrouve les mêmes caractères techniques sur les statues en bois qu'a produites l'art français du moyen âge. Rien n'est plus naturel, puisque ces caractères dépendent surtout de la matière employée, et non d'un pays ou d'une école. Mais on ne devra les chercher, évidemment, que dans les œuvres des primitifs. Car il arrive, aux époques où l'art a pris tout son développement, que des artistes, par une sorte de gageure, demandent à la matière plus qu'elle n'est, d'elle-même, disposée à donner ; ils demandent au bois, par exemple, de se laisser modeler comme le marbre. Des œuvres de ce genre ne prouvent rien contre ce que nous avons dit des caractères généraux de la sculpture primitive en bois.

La statuette en pierre tendre de la planche XI appartient encore, sans conteste, aux débuts de la période que nous étudions[1]. Il est possible même qu'elle soit, malgré les apparences, plus ancienne réellement que les deux têtes précédentes. Elle est, il est vrai, beaucoup moins grossière; mais on voit aussi qu'elle sort d'une main plus exercée, qu'elle est l'œuvre, non plus d'un ignorant ou d'un enfant, mais d'un artiste véritable, je veux dire d'un homme de qui c'était le métier de fabriquer des images en bois ou en pierre. En tout cas, quel qu'en soit le rang chronologique, elle ne doit venir dans notre examen qu'après ces deux autres ébauches, justement parce qu'elle est le produit d'une technique un peu moins enfantine.

Cette statuette représente une femme debout, vêtue d'un chitôn rouge et d'un himation bleu[2]. Le bras gauche est cassé à l'épaule; le bras droit est ramené en avant, la main appuyée sur le ventre. La tête avait été fabriquée à part. Nous pouvons donc, puisqu'il ne s'agit ici que des procédés de travail, considérer séparément les deux morceaux, séparément travaillés, dont la statuette était composée.

L'avant-bras droit, posé en travers du corps, est, dans toute la figure, la partie qui est le plus en saillie : on remarquera que cette partie saillante se termine par une surface plane; le bras et la main en paraissent mutilés; il semble qu'on y ait prélevé, d'un coup de lame, une large tranche. Voici comment cette surface a été obtenue. Au moment où l'artiste entama son travail, il avait devant lui un petit bloc de tuf, bloc rectangulaire, lequel avait été découpé de façon à serrer d'aussi près que possible la forme de la statuette qu'il contenait en puissance, c'est-à-dire que ce bloc avait précisément l'épaisseur que devait avoir la statuette dans sa partie la plus saillante. L'avant-bras droit affleurait, en quelque

1. Hauteur, $0^{m},45$ environ. — Elle est inédite, et n'est pas indiquée dans le Catalogue (1888) du Musée. Je l'ai signalée brièvement dans le *Bull. de Corr. hellén.*, XII, p. 241-242; mais il lui manquait alors la tête, qui a été retrouvée depuis. Il ne lui manque plus aujourd'hui que les pieds et le bras gauche.

2. Vert aujourd'hui.

sorte. Le sculpteur marqua donc et réserva sur l'un des côtés de son bloc la place de cet avant-bras, et la surface unie qui le termine par dessus n'est autre que la surface primitive du morceau de tuf, coupé à la scie. Ensuite, pour détacher le bras en relief, il fit dans la pierre deux sections nettes, en haut et en bas, et détermina de la sorte deux plans qui rencontrent le premier à angle droit. Ce fut tout : la forme vivante et souple qu'il s'agissait d'imiter devint une forme purement géométrique ; les rondeurs du bras furent changées en des surfaces rigides qui se heurtent; des plans et des angles tinrent lieu des méplats et des courbes. — Il est vrai que ce morceau est si grossier qu'on pourrait croire qu'il n'a pas été achevé, et j'admets que l'ouvrier eût été capable, s'il l'eût voulu, de pousser plus loin son travail. Mais je ne regrette pas cette négligence qui permet de mieux discerner sa méthode et ses procédés.

Ce sont bien les mêmes procédés, quoique étalés avec moins de brutalité, que l'on reconnaît encore ailleurs. Enfermé dans le chitôn comme dans une gaine, le corps est aussi large aux pieds qu'aux épaules, aussi épais aux genoux qu'à la poitrine. Le sculpteur ne s'est pas mis en peine de marquer les seins, qui ne sont que deux vagues renflements. Il n'a pas marqué davantage le rétrécissement que doit produire la ceinture, serrant la taille. On dirait qu'il n'a eu d'autre préoccupation, en manœuvrant ses outils, que d'obtenir une surface bien unie, bien polie ; car sans ce bras, posé en travers, tout le devant du corps, depuis le col jusqu'aux pieds, ne ferait à peu de chose près qu'un plan unique, rigoureusement vertical. — On remarquera ensuite la ligne nette et sèche qui arrête l'himation sur les bords et lui donne l'apparence d'un cuir raide découpé avec le tranchet, plutôt que d'une souple étoffe de laine. Les plis de ce vêtement sont figurés par de larges sillons creusés droit, sans cassure brusque et imprévue, prolongés de haut en bas uniformément.

Ainsi, surfaces planes comme sur le bras, ou courbées en dedans comme sur le chitôn, ou courbées en dehors comme sur l'himation, ce sont toujours de grandes surfaces raides, régu-

lières, sans détails, sans modelé, où l'instrument était poussé droit devant lui, de la même façon machinale qu'on pousse le rabot sur une pièce de bois. Cet instrument était donc propre à *couper* la matière. Mais, tout en demeurant tel essentiellement, il comportait divers modes d'emploi, et devait, par suite, avoir reçu des formes diverses. Je crois que les deux principales de ces formes, autrement dit, les deux principaux outils que le sculpteur avait à son service sont la scie et la gouge. Le travail de la scie se laisse fort bien distinguer sur le bras droit, sur les bords de l'himation, et, généralement, sur les grands plans extérieurs de la statuette. C'était une de ces petites scies, munies d'une poignée à l'une des extrémités, et que l'on manœuvre d'une seule main [1]; il est naturel de supposer que tout atelier en possédait un certain nombre, de tailles différentes. La gouge est une variété de ciseau, et on la désigne quelquefois, en effet, du nom de ciseau creux, parce que le tranchant, au lieu d'être droit, est un peu concave. On ne frappe point sur la gouge, comme sur le ciseau, avec une masse; elle a un manche de bois, et c'est la main elle-même qui la pousse, de manière à trancher par pression. Ici encore, il est juste de supposer qu'il existait une certaine diversité de ces gouges, plus ou moins larges, plus ou moins courbes. On appréciera surtout les effets de l'emploi de cet outil dans les grands plis, creusés de haut en bas, de l'himation.

La tête de la statuette [2], quoique travaillée séparément, est,

1. Blümner, *Techn. und Termin.*, II, p. 220, fig. 42 *f*. (Noter que ce modèle de scie a été emprunté au bas-relief du palais Spada qui représente Dédale fabriquant la vache *de bois* pour Pasiphaé.)

2. Sur la tête est posée un objet plat, à bords arrondis, qui n'est pas une couronne, et ne peut être que le petit coussinet dont les femmes usent encore, en bien des pays, pour porter sur leur tête les jarres pleines d'eau, les paniers de linge, etc. Ce coussinet était, en effet, surmonté ici d'un objet, qui a été brisé et a disparu, mais dont l'existence est attestée par cette brisure même. Si maintenant on considère que le bras gauche, à en juger par ce qui en reste, était très relevé, on est conduit à penser que la main gauche devait être occupée à maintenir en équilibre l'objet — probablement un vase ou une corbeille, — placé sur la tête. Il résulte de cela que la statuette représentait, sans doute, une canéphore ou une hydrophore.

sans nul doute, du même artiste que le reste du corps; il faut donc s'attendre à y retrouver les mêmes procédés techniques. Mais, en raison de la multiplicité des plans juxtaposés dans un si petit espace, l'usage de la scie est plus restreint, et, en outre, ne peut apparaître aussi visiblement que tout à l'heure. On le constate bien, cependant, sur le plat des joues, sur le front et sur le nez. La gouge, au contraire, a ici un rôle plus important. C'est elle qui a creusé dans la masse des cheveux, au-dessus du front, ces gaufrures qui rappellent quelque artifice de la science capillaire; il ne peut y avoir le moindre doute sur la manière dont celles-ci ont été obtenues; on pourrait même fixer, à un millimètre près, la largeur de la lame concave qui les creusa. C'est une gouge plus fine qui a tracé le tour de la bouche et ce sillon qui met un peu d'ombre sous l'arcade sourcilière. C'en est une, plus fine encore, qui a indiqué le petit canal entre le nez et la lèvre supérieure, et la fossette au dessous de la lèvre inférieure. — J'ajoute que quelques parties du visage obligent à admettre l'intervention d'un instrument autre que la scie et la gouge, lequel devait consister essentiellement en une lame de métal très affilée et à pointe aiguisée[1] : ce n'est qu'avec un outil de cette sorte que l'artiste a pu découper l'arc de la bouche et séparer l'une de l'autre les deux lèvres, donner aux paupières ces bords minces et secs qui se tendent autour du globe de l'œil, rayer enfin de traits transversaux ces tresses retombantes de la chevelure, plus semblables à des colliers de grosses perles qu'à des boucles flottantes. On notera, d'ailleurs, que ce troisième instrument a toujours pour effet, comme les deux premiers, de *couper* la pierre; ce n'est que la façon de la couper qui diffère.

Avant de tirer des observations précédentes les conclusions qui y sont contenues et qui transparaissent déjà assez clairement, je ferai une petite place ici à une autre sculpture en tuf[2],

1. Voir Blümner, *Techn. und Termin.*, II, p 212, au mot σμίλη.
2. Inédite. Découverte en 1888, postérieurement à la rédaction du Catalogue du Musée. Je l'ai signalée dans le *Bull. de Corr. hellén.*, XII, p. 241. Il lui

débris fort mutilé d'un haut relief représentant une femme en grandeur naturelle (Planche XII). Je ne m'attarderai pas à examiner si les bras de cette femme ne sont pas vraiment un peu courts, et je n'insisterai pas non plus, — quoique ce point mérite plus d'attention, — sur les riches couleurs de son costume : chitôn bleu [1], terminé sur le cou par un large rang de méandres rouges; himation rouge avec une bordure d'ornements variés, finement ciselés d'abord, puis peints en rouge et bleu. Je ne veux attirer l'attention que sur la matière et sur la technique, par où ce débris offre d'évidentes ressemblances avec la statuette qui précède.

La matière est un tuf blanchâtre, fort tendre, qui se prête avec docilité au travail des outils tranchants que j'ai énumérés tout à l'heure. Ce sont, en effet, ces mêmes outils qui y furent employés, et nous ne serons pas surpris que l'application de procédés pareils ait donné des résultats pareils. On revoit ici ces tresses de cheveux en cordons de perles, striées de fines raies transversales au moyen d'une lame très affilée. On retrouve sur la poitrine et les bras, sur les pans de l'himation, ces grandes surfaces unies, ces plans rigides, qui étaient inévitables du moment que l'outil, quel qu'il fût, était poussé en ligne droite et d'une pression continue de la main. Les seins, encore une fois, ne sont pas indiqués, justement parce que la saillie qu'ils devaient faire eût gêné la libre marche de l'instrument droit devant lui, et que leurs contours eussent présenté de grandes difficultés de modelage pour une technique qui semble n'avoir point prévu le modelé. De fait, c'est le manque presque total de modelé qui, dans cette sculpture comme dans la précédente, donne aux vêtements cette raideur de carapace, sous laquelle aucune forme ne se peut deviner. — Les deux œuvres appartiennent donc à la même période de l'art et sont des produits de la même technique; elles sont pour nous comme deux documents qui se confirment

manquait alors le bras droit et tout le côté droit, qu'on a retrouvés depuis et rajustés au fragment primitif, comme le fait voir la gravure de la planche XII.

1. L'humidité a, par endroits, fait passer le bleu au vert.

l'un l'autre, et les conclusions où elles nous mènent se trouvent être, par là, plus sûrement établies.

Ces conclusions peuvent être exposées dans les termes suivants. Les deux œuvres nous reportent aux commencements de la sculpture en pierre, tout près de l'époque des ξόανα. Cependant, elles n'ont plus le caractère d'une ébauche où une matière nouvelle est mise à l'essai; au temps où elles furent exécutées, le tuf avait, décidément, remplacé le bois dans l'atelier des artistes. Mais rien n'avait été changé aux procédés de travail. C'était, en effet, une tendance bien naturelle aux sculpteurs, que de continuer les traditions, déjà anciennes, qu'ils avaient reçues de leurs maîtres; il semble, d'ailleurs, d'après le peu que nous savons de ces premiers artistes, que l'exercice de la statuaire se soit transmis d'habitude entre les membres d'une même famille, et cette régulière transmission de l'habileté professionnelle suffirait à nous expliquer l'immobilité de la technique, ou, du moins, la lenteur qu'elle mit à se transformer : le fils pouvait avoir ou n'avoir pas le talent du père, mais il héritait sûrement de ses procédés de métier. — Tel est donc le premier fait que ces débris de la sculpture primitive nous permettent de vérifier, à savoir que la technique du bois persista, alors que le bois avait été remplacé par la pierre.

Mais l'accord qui avait existé jusque là entre la technique et la matière se trouvait ainsi rompu. Les sculpteurs furent conduits par la force des choses à atténuer autant que possible ce désaccord : 1° en se mettant en quête d'une pierre tendre, qui se laissât aisément couper[1]; 2° en cherchant pour leurs outils une trempe meilleure, en les fabriquant peut-être d'un métal plus résistant, bref, en les rendant aussi propres à trancher dans la pierre que les précédents étaient propres à trancher dans le bois.

1. On notera que ce tuf, que nous trouvons déjà fort tendre, l'était davantage encore quand l'artiste le travailla. Une pierre ne prend toute sa dureté, ne devient *fière*, comme disent les praticiens, qu'après être restée, un temps plus ou moins long, exposée à l'air; mais, au sortir de la carrière, elle est toujours beaucoup plus facile à tailler. Il en est ainsi du marbre lui-même.

— Ce dernier point est d'une importance capitale. Nous avons reconnu tout à l'heure que les principaux instruments employés étaient la scie et la gouge. Or, les plus anciens imagiers, les auteurs des ξόανα se servaient de la scie pour dégrossir leur pièce de bois et lui donner la première forme extérieure. La gouge, d'autre part, est proprement un outil de menuisier, et elle est restée aujourd'hui encore l'outil favori des sculpteurs sur bois. Les instruments, dont nous avons discerné les traces sur la pierre, n'étaient donc pas nouveaux; les tailleurs de tuf n'avaient pas modifié dans le fond l'outillage que leur avaient légué les tailleurs de bois. Seulement, au lieu de se servir de la gouge et de la scie du menuisier, ils se servaient de la scie à pierre et de la gouge à pierre. Ils purent bien varier à volonté les formes et les dimensions de ces outils, et en inventer d'autres dérivés de ceux-là; mais ce furent toujours, en somme, des outils bons pour trancher droit ou pour creuser en tranchant, c'est-à-dire qui tous se ramènent aux propres outils de la technique du bois. — Ainsi l'on revient encore à la proposition essentielle, que j'ai déjà exprimée plusieurs fois, et de diverses façons, et qui peut tenir dans cette simple ligne : la matière a changé, mais non pas la technique.

Voilà de quoi on devra se souvenir, si l'on veut suivre la marche de l'art attique dans sa période primitive, et voir nettement dans quelle direction il marche. La science des sculpteurs grandira, leur main deviendra plus sûre et plus souple, leur outillage recevra des améliorations continues, ils iront chercher des sortes de tuf de plus en plus dures et finiront par aborder le marbre ; mais dans toutes leurs productions, depuis celles du début, très grossières, jusqu'à celles plus savantes, de la fin de la période, on pourra toujours retrouver le signe originel, dont l'usage de la technique du bois les a marquées nécessairement.

C'est pour bien établir ce principe que j'ai étudié, — avec minutie et en me répétant quelquefois, — ces deux têtes si misérablement ébauchées, cette statuette brutalement taillée, et ce fragment de statue fort médiocre. Ce défilé d'ouvrages manqués et laids n'est pas très réjouissant à l'œil, je le sais fort bien. Si

donc je m'en suis imposé à moi-même le désagrément, c'est sans doute parce que j'y trouve, malgré tout, un intérêt sérieux. J'espère n'être pas seul de cet avis. Quiconque s'attache à connaître l'histoire de l'art grec ne saurait regarder avec indifférence une série d'œuvres qui permet de descendre par degrés et d'une façon continue depuis les origines de la sculpture attique jusqu'au temps de Calamis et de Myron. Or, si l'on veut se rendre un compte exact et raisonné de ce long développement, il faut commencer, naturellement, par les premiers anneaux de la chaîne. puisque c'est eux qui tiennent tous les autres.

III

J'ai hâte, cependant, d'arriver à des œuvres plus considérables que celles qui viennent d'être examinées, car on pourrait prétendre que celles-ci ne comptent pas ou ne comptent guères, qu'elles sont des productions isolées, qui ne signifient rien que par rapport à leurs auteurs et qui témoignent uniquement de leur maladresse, mais non des caractères généraux de la sculpture primitive. Cette objection tombera tout de suite, si le prochain monument de la série, lequel doit avoir été exécuté suivant les mêmes principes, se trouve être un monument de premier ordre (pour le temps), une des plus importantes manifestations de l'art contemporain. Or, ce monument est un fronton. Si l'on se rappelle que la sculpture grecque, à ses débuts, est accaparée presque tout entière par le service de la divinité, c'est-à-dire occupée presque exclusivement à représenter les dieux ou à décorer les temples et leurs abords, et si, d'autre part, on réfléchit que, dans la décoration du temple, c'est le fronton qui est le principal, on conviendra qu'une œuvre de cette sorte n'a pas été demandée au premier praticien venu, mais à un maître dont on estimait fort le talent. Dès lors, nous sommes, je ne dis pas autorisés, mais contraints à voir en elle un type, au point de vue de la plastique, des principales productions de l'époque; par conséquent, nous

y trouvons, pour notre raisonnement, un appui qui a toute la solidité désirable.

Le fronton duquel il s'agit est bien connu; il a pour sujet le combat d'Hercule contre l'Hydre, en présence d'Iolaos qui garde le char et les chevaux du héros, tandis que, plus loin, le Crabe arrive au secours de l'Hydre[1]. — Voyons d'abord quelle est la matière employée : un calcaire très tendre, très friable, percé de petits trous, parsemé de coquilles[2]. Pourquoi le sculpteur se résigne-t-il aux inconvénients nombreux qui résultent pour lui du choix d'une matière si peu consistante et si peu homogène, hérissée des rugosités de ces coquilles, entre lesquelles se creusent ces trous de toute forme? C'est, évidemment, qu'il les trouve compensés par un avantage capital, à savoir le peu de résistance que cette pierre oppose aux outils, sa docilité à se laisser tailler et creuser comme un panneau de bois. — Le relief est très plat, et conserve partout à peu près la même épaisseur (environ $0^{m},03$). Visiblement, en plus d'un endroit, la surface primitive des plaques de tuf est demeurée sans aucun changement, telle qu'elle était avant que le sculpteur commençât son travail. Ainsi, la partie centrale du corps de l'Hydre (là où les neuf corps de serpent ne sont pas encore séparés l'un de l'autre), si elle n'est pas tout à fait plate, n'y manque pas de beaucoup. L'uniformité de cette surface est bien un peu rompue par les trois spirales parallèles qu'une pointe fine y a tracées; mais cela est insuffisant, on l'avouera, pour marquer les rondeurs d'un corps de reptile[3]. Le corps des chevaux, — plus exactement, le corps du cheval de gauche, puisque celui-là est le seul qui soit visible au spectateur, — ne témoigne pas d'un souci plus grand de la forme réelle; au lieu d'être arrondi, il est, lui aussi, aplani, comme si on l'eût passé au rabot :

1. Catalogue (1888) du Musée, nº 1. — Découvert en 1882. Publié par Purgold, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1884, p. 147, planche VII; et 1885, p. 233. — Cf. Meier, *Mittheil. Athen*, X, p. 237 et 322; Studniczka, *Jahrbuch d. arch. Inst.*, I, p. 87.

2. Cette pierre est de celles que les Grecs appelaient κογχυλίας λίθος.

3. Le dessin publié par l'Ἐφημ. ἀρχαιολ. est un peu inexact ou, si l'on veut, flatté sur ce point, et sur d'autres. Je prie qu'on le compare à une photographie.

c'est que, là encore, la surface primitive du bloc de tuf est demeurée intacte, telle qu'elle était quand on livra à l'artiste ce bloc, découpé à la scie suivant les dimensions qu'il avait fixées. Il est vrai que ces parties, puisqu'elles sont restées en dehors du travail de l'artiste, ne prouvent rien, directement, quant à ce travail même. Mais elles prouvent, du moins, une singulière ignorance ou insouciance du modelé ; elles prouvent que le sculpteur se contentait sans peine de plans tout unis, là où des méplats eussent été nécessaires ; et, du moment qu'il a jugé que ces parties étaient bonnes comme elles étaient, et qu'il les a laissées telles quelles, c'est donc que, lui-même, s'il avait eu à les façonner, il ne les eût pas façonnées autrement. La chose, en effet, n'est pas douteuse, et la suite de cet examen achèvera d'en convaincre.

On se rappelle comment, dans la statuette de la planche XI, le sculpteur s'y est pris pour donner au bras droit de sa figure l'épaisseur qu'il voulait : ayant d'abord fixé sur la surface du bloc la largeur que ce bras devait avoir, il a ensuite tranché dans la pierre et y a déterminé deux plans qui viennent couper le premier à angle droit. L'auteur du fronton de l'Hydre a employé tout juste le même procédé, mais il y a apporté quelques adoucissements. Pour détacher en relief le corps du cheval, il a, lui aussi, tranché dans la matière jusqu'à la profondeur nécessaire, marquant par un plan rigide le bas du ventre de l'animal, et donnant comme première forme extérieure à ce corps vivant la forme d'une petite plaque carrée, à angles nets, posée sur la grande plaque du fond. S'il s'en était tenu là, il aurait arrêté son travail précisément au point où son prédécesseur avait arrêté le sien. Mais il sentit la nécessité d'épurer un peu cette ébauche ; il comprit que le dessin de ce ventre de cheval était par trop sommaire, avec ces deux surfaces droites se coupant à angle droit. Il commença par abattre cet angle : c'était un premier progrès d'avoir trois plans au lieu de deux, et, au lieu d'un seul angle droit, deux angles plus écartés. Ces deux arêtes nouvelles, il les abattit encore, obtenant ainsi des angles de plus en

plus doux, et reliant par deux petits plans intermédiaires les trois plans principaux. Mais cette fois il en resta là; son effort était à bout. Pourtant le corps d'un cheval vivant n'est pas un simple assemblage de quelques plans raides; ce corps, vu de profil, depuis le garrot jusque sous le ventre, s'arrondit en une série de courbes variées. Or, à la place de ces courbes, nous ne trouvons qu'une ligne brisée; l'artiste a eu beau faire cette ligne aussi brisée qu'il l'a pu, elle n'est toujours qu'une suite de lignes droites. Quand on y regarde de près, on distingue aisément l'un de l'autre les cinq plans juxtaposés; si adoucis que soient les angles que ces plans font entre eux, on en sent fort bien les arêtes lorsqu'on passe le doigt dessus[1]. Donc, pas de méplats, pas de courbes, partant pas de modelé. L'artiste s'est arrêté juste au moment où il aurait dû commencer le modelage. Il trouvait, sans doute, qu'il en avait assez fait et que son œuvre était achevée. Un praticien exercé jugerait, au contraire, que le travail en est resté à la période de préparation et que l'on s'est borné à donner au sujet sa forme élémentaire, dans laquelle les contours sont indiqués et les masses principales sont inscrites, mais d'où il eût fallu ensuite dégager la forme réelle. Même observation pour certaines parties des jambes du cheval : leurs courbes trop compliquées, difficiles à imiter, ont été parfois extrêmement simplifiées, réduites d'abord à deux plans rigides qui se coupaient à angle droit; puis, cet angle ayant été abattu, il y eut trois plans au lieu de deux, et, au lieu d'un seul angle droit, deux angles obtus. Nous n'avons donc, ici encore, qu'une forme purement géométrique, qui enveloppe et contient en elle la forme vivante et vraie que l'artiste n'a su faire sortir; il s'est arrêté, ici encore, avant d'avoir même commencé le modelage[2].

1. J'ai pu faire ces observations minutieuses, lorsque le fronton était exposé, dans la salle I[re] du Musée, à la portée, non seulement des yeux, mais de la main. Il est placé aujourd'hui beaucoup plus haut.

2. On ne prétendra pas que l'artiste l'ait fait à dessein, parce que son œuvre devait être vue d'en bas et d'un peu loin. Prêter à ce débutant un si habile calcul, serait un véritable anachronisme. Au reste cette explication serait contredite par le soin laborieux que le même artiste a mis à exécuter certains dé-

Cette frappante impuissance à modeler tient, pour une grande part, aux outils mêmes dont l'artiste se servait. On reconnaît sans peine, à l'œuvre qu'ils ont accomplie, quels étaient ces outils; on peut hésiter, il est vrai, sur leur forme exacte, mais non sur leur nature essentielle. Que ce fussent des scies de dimensions variées, ou de longues lames très affilées, munies de deux poignées, pareilles à la plane des menuisiers, ou de courtes lames taillées en biseau, maintenues dans un fort manche en bois, que l'une quelconque de ces sortes d'outils fût employée exclusivement, ou, comme il est plus probable, que toutes fussent en usage à la fois, — c'étaient toujours des outils bons pour trancher, que la main poussait droit devant elle, et qui ne pouvaient produire que des surfaces, plus ou moins étendues, mais également raides.

J'ai retenu l'attention un peu longtemps sur les parties qui ont gardé cet aspect d'ébauche anguleuse et quasi brutale. C'est que je les crois fort instructives dans la question de technique que je veux éclaircir. Mais on comprend que pour certaines autres parties, d'un dessin plus délicat et plus serré, où plusieurs plans très différents se trouvent rapprochés dans un très petit espace, il ait fallu recourir à d'autres instruments. Nous avions fait déjà la même remarque pour la tête de la statuette de la planche XI ; nous y avions reconnu l'emploi prédominant, non plus des outils bons pour trancher droit, mais de ceux qui sont faits pour creuser en tranchant, et, en première ligne, de la gouge, ou plutôt des gouges de dimensions diverses que l'artiste avait à sa disposition. On retrouve de nouveau ici les traces fréquentes de l'emploi de cet outil. Qu'on examine les jambes d'Hercule et d'Iolaos : c'est en creusant avec la gouge de légers sillons, plus ou moins larges, d'un contour plus ou moins adouci, que l'artiste a su détacher et marquer nettement (et même avec une certaine exagération) la rotule, la cheville, les muscles du mollet, les saillies des tendons et des veines. Il a, d'une semblable façon,

tails que la distance empêchait sûrement de distinguer (par exemple, dans le harnais des chevaux).

tracé au bas de la poitrine d'Hercule ces courbes parallèles qui sont pour rappeler sommairement la structure du thorax ; sur les jambes du cheval, à l'endroit des jarrets, il a fait sauter çà et là de petits « copeaux » de pierre pour rendre un peu de vie à la raideur des plans trop uniformes. Qu'on regarde aussi la tête d'Iolaos, on reconnaît que c'est la gouge qui a isolé le cartilage de l'oreille, et creusé autour du globe de l'œil ce large sillon ovale, par lequel se trouvent à peu près fixés, du même coup, l'angle supérieur du nez, l'arcade sourcilière, le contour des tempes, et celui des pommettes. — Enfin, pour des détails plus menus, par exemple pour l'arc très fin des paupières, on discerne l'usage de cette troisième sorte d'instrument, que nous avons signalée déjà, et qui consiste essentiellement en une pointe très aiguisée, la même, sans doute, avec laquelle l'artiste a buriné encore, sur le champ de la plaque, la mince langue bifide qui sort de chacune des gueules ouvertes de l'Hydre.

Ainsi, dans le fronton de l'Hydre, œuvre importante de la primitive sculpture en pierre et qui doit être d'un des meilleurs ouvriers du temps, nous retrouvons exactement les caractères que nous avions notés tout à l'heure dans des œuvres, plus anciennes peut-être, plus naïves à coup sûr et plus barbares, comme devant être les caractères distinctifs des premiers monuments de l'art plastique après l'époque où les artistes, qui n'avaient jusqu'alors traité que le bois, se mirent à tailler des images dans la pierre :

1° L'auteur de ce fronton a cherché une pierre qui fût tendre et sans résistance devant l'outil. Il fallait que cette qualité fût à ses yeux d'un bien grand prix, pour qu'il consentît à la payer de tous les défauts qu'offre ce tuf pétri de coquilles, matière de tout point détestable. Le choix de la matière a donc été déterminé, l'on peut dire imposé par la nature des instruments qui devaient la travailler.

2° On est déjà renseigné sur ces instruments par les précautions mêmes que l'artiste est obligé de prendre afin que, dans la

lutte qu'il va soutenir contre la matière, il ne soit pas vaincu. C'est évidemment que ces instruments ne sont pas propres à cette lutte et ne sont pas faits pour cette matière. En effet, l'examen du travail qu'ils ont accompli indique fort clairement que ce sont des outils tranchants, et qui tranchent par la seule pression de la main, des outils qui, originairement, n'étaient bons qu'à couper le bois. Le sculpteur ne connaît encore que le ciseau du menuisier, mais non le ciseau du marbrier.

3° Ni les instruments employés ni la façon dont ils sont maniés ne conviennent, en théorie, à la sculpture sur pierre. Outillage et procédés sont un legs de la sculpture en bois et de la période antérieure. En somme, il n'y a quasi rien de changé jusqu'à présent, sauf la matière; et celle-ci même est choisie de façon à n'apporter qu'un minimum de difficultés à vaincre. La technique du bois persiste donc, appliquée à la pierre tendre.

Ces conclusions ayant été déjà présentées plus haut, dans l'ensemble et avec quelque détail, je ne juge pas utile de m'y arrêter davantage. Mais ici se pose une question nouvelle, qui eût été entièrement superflue pour les grossiers essais du commencement de la série et qui maintenant ne peut pas être éludée. Personne ne songerait à parler de style à propos d'une production aussi barbare qu'est la statuette de la planche XI; il serait tout à fait vain d'interroger une œuvre aussi mal formée sur la manière qu'avait son auteur de comprendre la forme; c'était bien assez pour celui-ci d'arriver au bout de sa tâche difficile; quant à la forme, elle était ce qu'elle pouvait. Il n'en est point de même pour le fronton de l'Hydre. On ne contestera pas que ce ne soit une vraie œuvre d'art, si primitif, d'ailleurs, que cet art soit encore. D'abord, on n'a plus affaire à une figure isolée, mais à un sujet qui comprend plusieurs figures; l'esprit de l'artiste a dû s'ingénier pour composer ce sujet, et pour le composer de telle sorte qu'il s'adaptât aux dimensions, si incommodes, d'un tympan de fronton. Il y a là une première intervention directe de la personnalité de l'auteur, et il faut en tenir compte. Puis, il semble bien que ce travail assez compliqué n'a pu être entrepris qu'à

une époque où la plastique en avait fini ou croyait en avoir fini avec les tâtonnements du début, et par un homme qui avait quelque confiance dans l'habileté de sa main. Bref, c'est avec cette œuvre-là que nous voyons, sous le vulgaire imagier, sous le simple manœuvre de jadis, percer l'artiste véritable, celui qui, plus tard, une fois acquise la pleine possession des procédés de son métier, saura façonner la matière à son gré et lui imprimer une marque personnelle. Le sculpteur du fronton de l'Hydre ne s'est pas encore élevé à ce degré d'indépendance ; il s'en faut de beaucoup; mais enfin, il est déjà plus qu'une machine inintelligente et aveugle, faisant mouvoir ses outils suivant certaines règles apprises. Or, du moment que nous commençons à entrevoir quelque chose, — si peu que l'on voudra, — de sa personnalité, c'est-à-dire de l'influence qu'a eue son tour d'esprit particulier sur le résultat matériel de son travail, nous sommes obligés de faire une part dans l'appréciation de l'œuvre à cet élément nouveau qui est le style propre de l'artiste. Je répète que, pour le fronton de l'Hydre, le mot style est sans doute un peu gros, et qu'il ne faudrait parler, tout au plus, que d'une intention ou d'un soupçon de style. Mais il suffit que le mot ait été introduit : notre étude ne serait pas complète, si nous ne déterminions quels rapports existent, dans la sculpture primitive, entre la technique et le style, ce qui revient à indiquer quels obstacles les procédés de la technique du bois, que nous avons montrés être si peu faits pour la pierre, doivent apporter à la libre et exacte expression des idées de l'artiste, et, par conséquent, dans quel sens l'emploi de ces procédés, tant qu'ils subsisteront, inclinera forcément la physionomie des œuvres.

Nous avons noté que le principal caractère qu'offre le fronton de l'Hydre, au point de vue de la plastique, est le manque absolu de modelé, défaut dont nous avons reconnu la cause dans la nature des instruments que le sculpteur avait à son service. Mais il faut ajouter que, si les instruments ne permettaient guères le modelage, la matière ne le permettait pas non plus : il n'en peut être autrement lorsque le grain peu serré et peu homogène de la

pierre trompe à chaque instant la pointe de l'outil, se présentant parfois sous forme d'une coquille fossile ou d'une cristallisation dure et d'autres fois cédant au premier effort et s'émiettant comme sable. Nous avons dit que les qualités de résistance du tuf étaient en raison directe des qualités de l'outillage. On voit que matière et outillage s'accordaient pour interdire à l'artiste toute finesse dans son travail. Eût-il voulu mettre dans une partie quelconque un peu de délicatesse, de douceur et de moëlleux, la pierre choisie par lui et les instruments maniés par lui l'obligeaient à rabattre de cette ambition; ses procédés techniques imposaient d'avance à son œuvre une physionomie déterminée; il était tenu, sans le savoir peut-être, d'exécuter un relief plat et raide, à formes tranchées, à lignes saccadées; les détails minutieux et délicats devaient être supprimés ou passablement simplifiés, et ceux que l'artiste se croyait capable de rendre tels que les saillies des veines et des tendons, la cheville, la rotule, etc. devaient être rendus d'une façon peu précise, avec une exagération sensible. Le sculpteur ne pouvait se soustraire à cette nécessité, tant qu'il travaillait suivant la même technique.

On observera ici que l'habitude de la polychromie avait pour résultat de faire accepter plus aisément cette nécessité. Puisque les images sculptées devaient être entièrement revêtues de couleurs et que la peinture devait non seulement embellir, mais compléter la sculpture, qui, aux yeux des contemporains, ne se suffisait pas à elle-même, il était naturel que l'on comptât sur le pinceau pour varier des surfaces trop monotones, adoucir des plans trop rigides, exécuter des détails trop fins que l'on n'osait demander à la gouge et au ciseau. Ainsi, par le droit — et le devoir — qu'ils avaient d'appeler le coloris à leur aide, les sculpteurs primitifs se trouvaient encore poussés dans la voie où les avait engagés nécessairement la nature de la matière et des outils qu'ils employaient[1].

1. A plus forte raison si, comme l'a soutenu M. Purgold ('Εφημ. ἀρχαιολ., 1885, p. 249), l'artiste avait frotté partout le tuf d'une espèce d'enduit, destiné à égaliser la surface, avant d'y appliquer les couleurs: couleurs et enduit su-

Ces diverses raisons de technique fixaient donc, par avance, d'une façon rigoureuse, le caractère général de l'œuvre. Il ne restait plus à l'artiste, pour sauver quelque chose de son indépendance, qu'à faire, s'il pouvait, de nécessité vertu : il y avait, en effet, dans ces grandes surfaces droites, sommairement découpées, dont nous parlions tout à l'heure, les germes latents de qualités plastiques très réelles qu'il était bon de développer, — vigueur, netteté, largeur de dessin. De fait, si toute grâce et toute élégance sont absentes du fronton de l'Hydre, on trouverait peut-être à y louer (je ne dis pas sans réserves) quelques parties nettement tracées et vigoureusement taillées. C'est de ce côté, du moins, que pencheront les autres artistes, déjà plus savants, de qui nous aurons à examiner plus tard les productions; leur style dépendra étroitement des conditions que leur imposait leur technique.

Mais, pour le moment, je craindrais, en insistant là-dessus, que l'expression ne finît par dépasser ma pensée. Car, à vrai dire, au point où nous en sommes encore, technique, style, ce sont bien là des mots différents, mais les choses que ces mots signifient ne se distinguent pas l'une de l'autre avec clarté dans cet art naissant. Si, par l'analyse, on essaie de séparer ces divers éléments constitutifs de l'œuvre, et si on les examine successivement, c'est pour être plus sûr de ne laisser dans l'ombre aucune des faces de la question ; mais tout cela, en réalité, reste confondu. Pour l'artiste de cette période ancienne, tout l'art tient encore dans le métier, et toute l'esthétique se réduit à la lutte contre les difficultés matérielles : tout doit donc se ramener, pour nous, à déterminer les conditions de cette lutte et à en suivre les phases.

Henri Lechat.

(*A suivre.*)

perposés auraient fait sur les sculptures une croûte assez épaisse. Mais l'existence de cet enduit n'est pas certaine ; elle a été contestée par M. Meier (*Mittheil. Athen*, X, *art. cité*). On peut croire que les trous de la pierre seulement avaient été bouchés avec un mastic.

LES ARTS LIBÉRAUX

DANS LA STATUAIRE DU MOYEN ÂGE

La représentation des Arts libéraux est un des motifs favoris de la sculpture du moyen âge. Ils figurent dans le portail de presque toutes nos grandes cathédrales, notamment à Chartres, à Laon, à Sens. Le *trivium*, c'est-à-dire la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, et le *quadrivium*, c'est-à-dire l'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie et la Musique, sont représentés par des femmes assises qui portent chacune un attribut caractéristique. D'autres sciences, comme la Philosophie, la Médecine, figurent parfois à côté des sept Arts. Ces curieuses compositions ont été souvent signalées, mais rarement étudiées comme elles le méritent. On se contente de décrire là où il faudrait expliquer. Or, l'art du moyen âge est peut-être de tous les arts celui qui se passe le moins de commentaire. Comme il se propose moins de charmer que d'instruire, le sujet y est capital. Ces vieux imagiers, qui n'avaient pas encore entendu parler de la théorie de l'art pour l'art, mettaient dans toutes leurs œuvres une idée, claire sans doute pour leurs contemporains, mais obscure pour nous.

Il ne suffit donc pas de constater que les Arts libéraux sont symbolisés par des femmes portant tel ou tel attribut, il faut expliquer ces attributs. Cela n'est pas toujours facile. C'est dans les livres réputés classiques au XIIe et au XIIIe siècle, dans les manuels dont se servaient les écolâtres des cathédrales qu'il faut en chercher l'explication.

J'ai été assez heureux pour rencontrer dans la *Consolation phi-*

losophique de Boèce un passage, tout à fait capital en pareille matière, qui permet d'expliquer une statue de Laon et un bas-relief de Sens, dont on n'avait pas encore trouvé la signification précise.

Le portail occidental de la cathédrale de Laon présente, dans les voussures de la grande baie de gauche, une série de statues, où on reconnaît les Arts libéraux. La première de ces statues, à gauche, est la seule dont nous ayons à nous occuper pour le moment (fig. 1). Voici comment Viollet-le-Duc la décrit : « La première figure à gauche représente la Philosophie ou la Théologie. Cette statuette tient un sceptre de la main gauche [1], dans la droite un livre ouvert, au-dessus un livre fermé. Il est à présumer que le livre fermé représente l'Ancien Testament, et le livre ouvert le Nouveau. Sa tête n'est pas couronnée comme à Sens, mais se perd dans une nuée ; une échelle part de ses pieds pour arriver jusqu'à son cou, et figure la succession des degrés qu'il faut franchir pour arriver à la connaissance parfaite de la reine des sciences [2]. » La description est exacte, mais l'interprétation reste vague. N'est-ce pas déjà commettre une erreur grave, que de supposer un instant que la Théologie et la Philosophie puissent se confondre au moyen âge? N'est-il pas surtout invraisemblable de supposer qu'au XIIIe siècle, la Théologie puisse être mise à côté de la Grammaire, de la Dialectique, de la Géométrie, comme si cette science divine ne se distinguait en rien de ces sciences humaines ? Il suffit de se rappeler le tableau de Benozzo Gozzoli au Louvre, ou celui de Traini à Pise [3], qui représentent la glorification de la Théologie en la personne de saint Thomas d'Aquin. Dans les deux tableaux, le grand théologien occupe à lui tout seul presque toute la composition ; des rayons d'or s'échappent de sa tête et de son livre. Platon et Aristote, qui sont à ses côtés pour représenter les Sciences humaines et la Philosophie, se remarquent à peine, disparaissent dans ce rayonnement. L'artiste

1. Le sceptre est brisé.
2. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, tome II, page 5.
3. Dans l'église Santa Caterina.

d'ailleurs, leur a donné à dessein la taille d'un enfant[1]. Si la Théologie apparaissait encore avec cette magnificence à l'imagination des artistes de la fin du XIVe et du milieu du XVe siècle, il est permis de supposer qu'elle dut paraître plus imposante encore aux contemporains de saint Thomas[2]. A vrai dire, je ne crois pas qu'on puisse citer une seule représentation de la Théologie dans le portail de nos cathédrales. Ce serait en effet une sorte de contresens. Les Sciences humaines, le *trivium* et le *quadrivium*, peuvent bien figurer au-dessus de la porte de l'église, parce qu'en effet elles y donnent accès, parce qu'elles sont indispensables, comme le disait Cassiodore[3], à l'intelligence des Écritures, parce qu'enfin Moïse lui-même, comme le croyait le moyen âge, les possédait dans leur plénitude ; mais, la Théologie n'y a nullement sa place marquée. C'est la cathédrale tout entière, avec sa géométrie mystique, ses légendes et ses dogmes sculptés et peints, qui symbolise la Théologie.

Je ne vais pas jusqu'à dire que la Théologie n'ait jamais été représentée au moyen âge ; mais je crois que les exemples en sont très rares. Si on y regardait de près, on verrait que ce qu'on prend pour la Théologie n'est pas autre chose que la Philosophie, dans la plupart des cas. Ainsi, je crois que dans les fameuses fresques de la Cappella degli Spagnuoli, à Florence, où des femmes, d'une beauté si pure, représentent les Vertus et les Sciences, les figures qu'on désigne sous le nom de Théologie pratique et de Théologie spéculative sont en réalité la Philosophie pratique et la Philosophie spéculative. Ce qui le prouve assez, c'est qu'elles ont à leurs pieds Boèce et Pierre Lombard. Quelle apparence que Boèce, qui est à peine chrétien, puisse représenter ici la

1. Se rappeler encore un magnifique triomphe de la Théologie, sous la figure de Béatrix, aux chants XXIX et XXX du *Purgatoire* de Dante.

2. Je sais bien que la statue de Laon est censée avoir la tête dans les nuages ; mais, en réalité, elle n'est pas plus grande que les autres : elle ne s'en distingue ni par ses proportions, ni par la place qu'elle occupe.

3. Le livre de Cassiodore, *Institutiones divinarum et saecularium lectionum*, est très intéressant sous ce rapport. Voir surtout I, c. 25 sqq. Il pose en principe que l'Écriture est la source des sept Arts, et que les païens en ont dérobé le secret à la Bible et à Moïse.

Théologie pratique ? Quant à Pierre Lombard, il me paraît précisément avoir essayé de concilier, dans son fameux livre des *Sentences*, les spéculations de la raison avec l'autorité des Pères de l'Église. Il montre à la raison ses limites, en homme qui a été effrayé des audaces d'Abélard.

Ce qui achève la démonstration c'est que, au-dessus des Sciences et des Vertus, trône précisément, entouré de prophètes et de saints, saint Thomas d'Aquin, qui symbolise évidemment la Théologie. Cette erreur, qui se perpétue dans toutes les histoires de l'art italien, vient évidemment de Vasari, qui a, le premier, donné l'explication de ces fresques [1], à une époque où le sens des œuvres du moyen âge était perdu.

La figure décrite par Viollet-le-Duc ne saurait donc être la Théologie. Il est facile maintenant de prouver qu'elle représente la Philosophie, et que l'artiste a essayé de traduire avec son ciseau quelques lignes de Boèce.

Dans sa *Consolation philosophique*, Boèce nous raconte qu'il était dans sa prison, et que, pendant qu'il rêvait tristement à sa destinée, il vit soudain apparaître une femme qu'il décrit ainsi : « Les traits de son visage inspiraient le plus profond respect; il y avait de la lumière dans son regard, et on sentait qu'il pénétrait plus avant que celui des mortels; elle avait les couleurs de la vie et de la jeunesse, quoiqu'on vît bien qu'elle était pleine de jours, et que son âge ne pouvait se mesurer au nôtre; quant à sa taille, on ne pouvait s'en faire une idée nette : car, tantôt elle restreignait sa stature aux proportions humaines, tantôt le haut de sa tête semblait frapper le ciel, parfois même sa tête, encore plus hautaine, pénétrait dans le ciel lui-même et disparaissait aux regards curieux des hommes. Ses vêtements, tissés avec un art savant, étaient faits de fils très subtils et incorruptibles : elle m'apprit plus tard elle-même qu'elle les avait tissés de sa main. Mais le temps, qui ternit toutes les œuvres d'art, avait éteint leur couleur et dissimulait leur beauté. Sur la frange du bas

1. *Vie de Taddeo Gaddi.*

était tissée la lettre grecque π, et sur la bordure du haut la lettre θ. Pour aller de l'une à l'autre lettre, il y avait une série de degrés représentés, qui ressemblaient à une échelle, et qui conduisaient des éléments inférieurs aux éléments supérieurs. On voyait que ces vêtements avaient été déchirés violemment par des mains qui en avaient arraché tout ce qu'elles avaient pu. De la main droite elle portait des livres et de la main gauche un sceptre [1]. » Cette femme, que Boèce nous décrit avec cette bizarrerie si ingénieuse, n'est autre que la Philosophie qui vient le consoler dans sa prison. Quant aux lettres mystérieuses π et θ, les commentateurs sont d'accord pour y reconnaître une façon sommaire de désigner la Philosophie pratique et la Philosophie théorique.

La statue de Laon correspond de tout point à cette description. Le sculpteur n'a rejeté que les traits qui n'étaient pas compatibles avec son art. Il a représenté la Philosophie telle que Boèce l'avait vue, la tête dans les nuages, avec un sceptre dans la main gauche et des livres dans la main droite. Il n'a pas craint même de figurer l'échelle et de traduire aux yeux ce symbolisme. Il était difficile à la sculpture d'aller plus loin dans cette voie. On pourra peut-être s'étonner que l'artiste n'ait pas gravé sur les bordures de la robe le π et le θ. Je croirais volontiers, pour ma part, que ces lettres étaient peintes sur la robe et qu'elles ont disparu avec le temps. L'architecture du moyen âge, comme

1. Boèce, *Consol. phil.*, lib. I, cap. I. Voici le texte : « Adstitisse mihi supra verticem visa est mulier reverendi admodum vultus, oculis ardentibus et ultra communem hominum valentiam perspicacibus, colore vivido atque inexhausti vigoris, quamvis ita aevi plena foret, ut nullo modo nostrae crederetur aetatis, statura discretionis ambiguae. Nam nunc quidem ad communem sese hominum mensuram cohibebat, nunc vero pulsare coelum summi verticis cacumine videbatur : quae cum altius caput extulisset, ipsum etiam coelum penetrabat, respicientiumque hominum frustrabatur intuitum. Vestes erant tenuissimis filis subtili artificio indisssolubili materia perfectae, quas, uti post, eadem prodente, cognovi, suis manibus ipsa texuerat. Quarum speciem, veluti fumosas imagines solet, caligo quaedam neglectae vetustatis obduxerat. Harum in extrema margine π graecum, in supremo vero θ legebatur intextum. Atque in utrasque litteras in scalarum modum gradus quidam insignati videbantur quibus ab inferiore ad superius elementum esset ascensus. Eamdem tamen vestem violentorum quorumdam sciderant manus et particulas quas quisque potuit abstulerant. Et dextera quidem ejus libellos, sceptrum vero sinistra gestabat. »



Fig. 1.



Fig. 3.

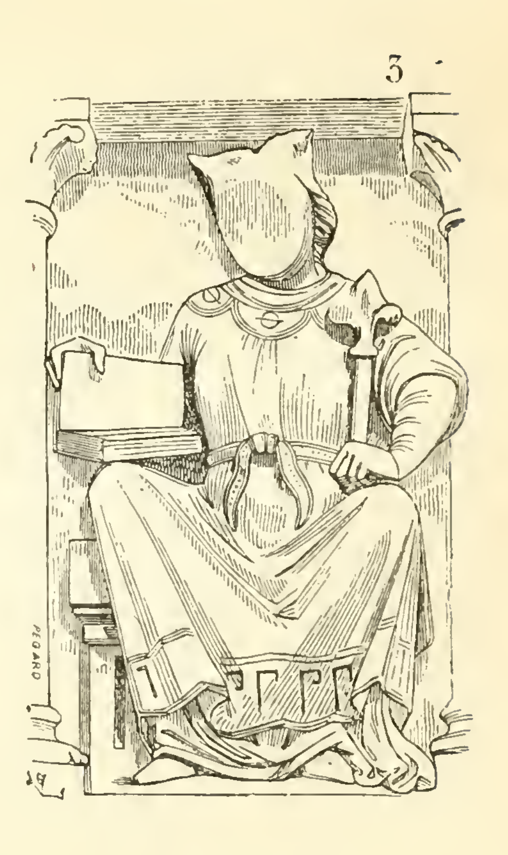


Fig. 2.

l'architecture antique, était polychrome. Toutes les statues étaient peintes. Elles l'étaient sans doute avec discrétion, et avec ce sentiment juste de l'effet qu'eurent à un si haut degré les peintres du moyen âge, qui furent des coloristes exquis, — si on en juge par leurs vitraux. A Notre-Dame de Paris les statues peintes du portail se détachaient sur un fond d'or, et cet ensemble somptueux remplissait d'admiration au xiiie siècle un évêque d'Arménie [1], habitué pourtant aux magnificences de l'art oriental. — Il est donc très vraisemblable que l'artiste de Laon, qui a suivi de si près le texte de Boèce, n'avait pas oublié le π et le θ.

Du reste nous allons trouver ailleurs ces deux lettres grecques. A la cathédrale de Sens, on voit sculptée en bas-relief, dans le soubassement de la porte centrale, la série des Arts libéraux. Une de ces figures est reproduite par Viollet-le-Duc [2], qui ne sait s'il faut y voir la Théologie ou la Philosophie. Un examen attentif de ce bas-relief lève tous les doutes, et montre assez qu'il s'agit encore ici de la Philosophie (fig. 2). Elle est représentée sous la figure d'une femme assise : elle tient, conformément à la description de Boèce, un livre de la main droite et un sceptre de la main gauche; la tête, qui est très mutilée, semble avoir été couronnée : elle ne se perdait point dans les nuages, comme on le voit à Laon ; mais il ne faut pas oublier que dans Boèce lui-même, la Philosophie ne se montre pas toujours avec cette stature colossale : elle a parfois une taille ordinaire. L'artiste, avec beaucoup de tact, a préféré cette Philosophie réduite aux proportions de l'humanité et plus accessible à l'art. Il a encore fait preuve de goût en supprimant l'échelle : il a sans doute pensé qu'un bas-relief de peu de saillie ne comportait pas ce détail, qui d'ailleurs aurait singulièrement nui à la fermeté et à la noblesse de sa composition. Mais, fidèle néanmoins à la pensée de Boèce, et jaloux d'en conserver l'essentiel, il a gravé une suite de θ sur la bordure supérieure de la robe, et une suite de π sur la bordure inférieure.

1. La relation de son voyage a été publiée dans les *Annales archéologiques* de Didron.

2. *Dictionn.*, tome II, p. 3, fig. 3.

Il est facile de reconnaître ces lettres sur le dessin de Viollet-le-Duc, qui les a reproduites avec sa scrupuleuse exactitude, mais en les prenant pour des ornements. Il est évident qu'il a confondu cette suite de π avec une bordure grecque (ce qui serait d'ailleurs un motif étranger à l'art de ce temps-là).

Il me paraît donc prouvé jusqu'à l'évidence que les figures de Laon et de Sens représentent la Philosophie, et la représentent d'après un texte de Boèce.

Cette influence persistante de Boèce n'est pas faite pour surprendre quiconque connaît un peu l'histoire de la transmission des idées au moyen âge. On vénérait en lui le dépositaire de la sagesse antique et l'éducateur du monde moderne. C'était à la fois le dernier des Romains et le premier des clercs. Il apparaissait à la limite des deux mondes, avec quelque chose du mystère qui entourait Virgile. Ses défauts ont contribué à sa renommée autant que ses qualités. On admirait sans doute sa science universelle, mais ce qu'on aimait surtout, c'était sa vague tristesse, ses élans poétiques qui se mêlent si étrangement à la dialectique, son symbolisme raffiné, enfin tout ce qu'il y a d'un peu trouble chez ce philosophe des derniers jours. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les catalogues des bibliothèques monastiques et épiscopales que nous avons conservés, pour constater que Boèce y figure presque toujours [1]. Tout prouve que sa *Consolatio philosophiæ* fut un livre classique. Il n'est donc pas surprenant que Boèce ait fixé les traits et les attributs de la Philosophie une fois pour toute. Il avait vu la Philosophie, il avait conversé avec elle; le moyen âge l'a cru sur parole, et il n'a pas voulu se la figurer autrement.

S'il était permis de tirer de ces quelques remarques une conclusion générale — qui les dépasserait d'ailleurs infiniment, il faut l'avouer, — je ferais observer que le choix de pareils motifs ne pouvait certainement pas venir de l'initiative des artistes, mais de celle des clercs. S'il faut admettre avec Viollet-le-Duc que

1. Léon Maître, *Les Écoles épiscopales et monastiques*. Appendice.

les cathédrales sont des œuvres laïques, on est obligé de reconnaître, quand on a fait une étude attentive de l'iconographie du XIIIe siècle, que le clergé a exercé sur les corporations d'artistes une surveillance continuelle. Il est peu vraisemblable que les artistes de Laon et de Sens aient été chercher eux-mêmes dans Boèce la description de la figure qu'ils étaient chargés de représenter. N'est-il pas plus naturel de supposer que des clercs de Laon et de Sens, tout imbus des traditions de l'école, aient fourni aux artistes les livrets qui leur ont servi de guide? Mais une affirmation de ce genre demande à être établie sur des preuves nombreuses et solides.

II

Revenons maintenant au portail de Laon. Une autre des statues qui figurent dans la série des Arts libéraux mérite qu'on s'y arrête pour essayer d'en déterminer le sens. Après la Philosophie, on rencontre neuf figures que Viollet-le-Duc désigne ainsi[1] : « La Grammaire, la Dialectique, la Rhétorique, l'Arithmétique, la Médecine, la Peinture, figurée sous les traits d'un homme dessinant avec un style en forme de clou sur une tablette pentagonale, — enfin, la Géométrie, l'Astronomie et la Musique. » Toutes ces appellations me paraissent parfaitement exactes et les attributs de ces statues répondent tout à fait au nom qu'on leur donne. Je ne ferai de réserve que pour la Peinture. Je crois que l'homme qui dessine (fig. 3) représente non pas la Peinture mais l'Architecture. C'est ce qu'il faut essayer de démontrer.

Et d'abord d'où vient cette réunion d'arts et de sciences? Comment expliquer ce bizarre groupement? Que la Philosophie, source de toute science, figure à côté du *trivium* et du *quadrivium*, cela n'est pas fait pour nous étonner[2]. Mais que viennent faire là la Médecine et la Peinture, ou, si l'on veut, l'Architecture?

1. *Dict. de l'Arch.*, tome I, page 5. Viollet-le-Duc a reproduit toutes ces statues.

2. Il y en avait un exemple fameux dans l'*Hortus deliciarum* de la Bibliothèque de Strasbourg.

Je crois que le livre de Martianus Capella donne de cette difficulté une solution très satisfaisante. Ce singulier ouvrage a vivement séduit l'imagination des hommes du moyen âge, et il n'est pas douteux que l'idée de représenter les sept Arts sous la figure de sept femmes ne vienne des *Noces de Mercure et de la Philologie*. Ce livre fameux fut en effet un des ouvrages les plus répandus au moyen âge. Grégoire de Tours [1] le considère déjà comme un de ceux que tout ecclésiastique instruit doit connaître. La vogue en a duré jusqu'à la fin de la Renaissance, et les premiers imprimeurs en multiplièrent les exemplaires. On sait que dans les *Noces de Mercure et de la Philologie* figurent parmi les paranymphes de la jeune mariée les sept Sciences du *trivium* et du *quadrivium*. Chacune fait à son tour un long discours qui est comme un traité complet de la science en question. Mais ce qu'on sait moins, c'est que deux autres sciences font aussi partie du cortège. Ces sciences sont la Médecine et l'Architecture [2]. Elles ne font point de discours parce que l'heure est déjà avancée et aussi parce que « ce sont des sciences toutes terrestres et qui n'ont en elles rien de divin ». Il me semble que, dans le cas qui nous occupe, le choix de Martianus a déterminé le choix de l'artiste : ainsi s'expliquerait sans difficulté la présence de la Médecine et de l'Architecture à côté des sept Arts.

Ce qui donne une grande force à cette hypothèse, c'est que ces statues sont représentées avec la plupart des attributs caractéristiques que Martianus Capella prête aux Sciences personnifiées. La Dialectique a le serpent [3]; la Rhétorique, dont le bras droit est cassé, avait sans doute à la main cette épée qui pour Martianus symbolise l'éloquence [4]; la Géométrie a le compas de la main droite, et devant elle la tablette où elle fait ses figures [5]; l'Arithmétique semble, comme dans Martianus, compter rapide-

1. *Hist Franc.*, dernier chapitre.
2. Voir le début du livre IX. Martianus les nomme sans décrire leur costume et leurs attributs L'artiste de Laon a donc eu toute liberté à cet égard.
3. Mart. Cap., liv. IV, 328, édit. Teubner.
4. Liv. V, 426.
5. Liv. VI, 580 et 587.

ment sur ses doigts[1], et, pour qu'il n'y ait pas de doute possible, l'artiste lui a mis entre les doigts quelques-unes des boules de l'abaque; l'Astronomie tient à la main cet instrument qui sert sans doute à prendre la hauteur des étoiles et que Martianus indique sans le décrire avec précision[2]; quant à la Musique, elle frappe simplement sur des clochettes, parce qu'il était évidemment impossible de la représenter avec cette espèce de grand cercle harmonieux, si difficile à imaginer, dont Martianus l'entoure[3]. En somme le sculpteur a emprunté à l'écrivain latin quelques traits essentiels, et il a négligé tout ce qui n'était pas compatible avec son art. Il est bien évident, par exemple, qu'il était impossible de représenter le faisceau lumineux qui part du front de l'Arithmétique, et le manteau de la Rhétorique où sont tissées toutes les figures de mots et de pensée[4].

De tout ce qui précède, il est permis de conclure que les deux statues qui accompagnent les sept Arts, sont très probablement la Médecine et l'Architecture.

Une difficulté subsiste. Comment se fait-il que l'Architecture soit seule représentée sous les traits d'un homme, contrairement au texte de Martianus Capella. Ici, je présenterais volontiers une hypothèse. Je crois que l'artiste a symbolisé l'Architecture sous les traits de l'architecte même de la cathédrale de Laon. Cette statue serait un portrait. Il est impossible d'abord qu'on ne soit pas frappé de ce qu'il y a d'individuel dans cette physionomie telle que Viollet-le-Duc l'a reproduite. La coupe très particulière des cheveux, le dessin de la barbe rude et carrée, tout jusqu'à

1. Liv. VII, 729.
2. Liv. VIII, 811.
3. Liv. IX, 909.
4. Il est évident encore que l'artiste n'a pas donné d'ailes à l'Astronomie, comme le voudrait le texte, parce que dans l'iconographie du moyen âge il n'y a que les anges qui puissent en avoir. Je n'ai rien dit de la Grammaire de Laon parce qu'en effet elle ne doit rien à Martianus Capella. Il lui a donné des attributs tellement bizarres qu'il est certain que jamais les artistes, avec la meilleure volonté du monde, n'ont pu s'en inspirer. Il veut qu'elle ait à la main des remèdes variés pour guérir les défauts de prononciation.

cette calotte dont le personnage est coiffé [1], indique un portrait. L'architecte semble occupé à graver sur une tablette de pierre le plan de son église. Ces sortes de plans tracés sur la pierre ne sont pas sans exemple. Lassus a trouvé dans les parties hautes de quelques églises des épures qui avaient été tracées sur des dalles par l'architecte.

Si l'on s'étonne que le portrait de l'architecte puisse figurer dans une cathédrale, il est facile de répondre que cet exemple n'est pas unique. On a pu voir à Reims jusqu'en 1778, dans le labyrinthe dessiné sur le pavé de Notre-Dame, le portrait de quatre architectes de la cathédrale : Jean Loup, Gaucher de Reims, Bernard de Soissons, Jean d'Orbais [2]. On a pu même supposer, sans invraisemblance, qu'une des statues du portail occidental de cette même cathédrale pouvait être le portrait de l'architecte Jean Loup [3]. L'histoire de la peinture italienne primitive nous présenterait une foule d'exemples analogues. Les artistes du XIVe et du XVe siècle n'ont-ils pas fait figurer mainte fois leur portrait ou celui de leurs amis dans quelques fresques religieuses, sans croire pour cela manquer de respect à l'histoire sacrée?

Que si enfin on allègue la modestie de ces artistes chrétiens du moyen âge qui travaillaient pour Dieu et pour « le remède de leur âme », sans souci de la renommée, on me permettra de répondre que cette modestie si vantée n'est nullement prouvée. Ce détachement absolu pourrait s'expliquer à la rigueur chez les artistes de l'époque romane qui appartinrent presque tous à des ordres monastiques. Mais ne voyons-nous pas précisément que ces moines eux-mêmes ne surent pas mépriser la vaine gloire du siècle, puisqu'ils signèrent si souvent leurs œuvres? On pourrait faire une longue liste des noms de sculpteurs, de miniaturistes, d'orfèvres romans qu'on a recueillis. A plus forte raison doit-on penser que ces grands artistes laïques du XIIIe siècle eu-

1. Elle est tout à fait semblable à celle que porte Hugues Libergier, architecte de Saint-Nicaise, sur sa pierre tombale, dans la cathédrale de Reims.

2. Cerf, *Hist. de Notre-Dame de Reims*, tome I, page 79.

3. Cerf, *Hist. de Notre-Dame de Reims*, tome II, page 101.

rent le souci de leur renommée. A aucune époque la modestie n'a été la qualité ordinaire des artistes. Comment saurions-nous que maître Jean de Chelles fut l'architecte du portail méridional de Notre-Dame de Paris si son nom n'y était gravé en lettres magnifiques? Erwin de Steinbach avait fait mettre le sien au-dessus du grand portail de la cathédrale de Strasbourg. En signant son œuvre, il a fait ce que les architectes de la Renaissance eux-mêmes n'ont pas osé faire communément. Il est à présumer que les hommes de génie qui firent les cathédrales eurent la fierté de leur œuvre, et qu'ils essayèrent avec quelque âpreté de s'emparer de leur part de renommée. Ce qui nous fait sans cesse illusion, c'est qu'ils furent les contemporains de saint Louis, de l'auteur de l'*Imitation*, de sainte Élisabeth de Thuringe, de saint François d'Assise, de tout ce qu'il y a d'exquis dans le moyen âge, et qu'eux-mêmes ils en ont fait l'œuvre la plus exquise. Ils ne furent pourtant que des hommes et sans doute des hommes passionnés. Si on découvrait leur biographie écrite par un Vasari, on y aurait probablement bien des surprises. Si nous ne connaissions Giotto que par ses fresques si religieuses, pourrions-nous imaginer qu'il ait été le compère si peu mystique que nous montre Vasari? Et comment croire que le Pérugin, le peintre des doux saints de l'Ombrie, « n'ait jamais pu faire entrer l'idée de l'immortalité de l'âme dans sa tête de porphyre »? Il ne faut donc pas trop se hâter d'exalter l'abnégation des artistes du moyen âge. Nous avions déjà quelques preuves du contraire, et il est possible que la statue de Laon en soit une de plus.

Émile Mâle.

NOTE

SUR LA

MÉTROLOGIE ET LES PROPORTIONS

DANS LES MONUMENTS ACHÉMÉNIDES DE LA PERSE

Les principaux monuments achéménides de la Perse sont situés dans la vallée du Polvar à Persépolis, à Nakhchè-Roustem et à Istakhr. Ce sont eux que nous étudierons particulièrement; la date de leur construction est connue très approximativement : elle remonte aux ve et vi^e siècles av. J.-C.

Bien que ces édifices aient eu à souffrir de l'incendie allumé par la favorite d'Alexandre et des mutilations de plusieurs générations de fanatiques musulmans, les restes en sont assez nombreux et assez bien conservés pour qu'on puisse faire, encore maintenant, des restitutions exactes. Toutes les dimensions ont été relevées avec un soin extrême par Coste et Flandin vers 1840.

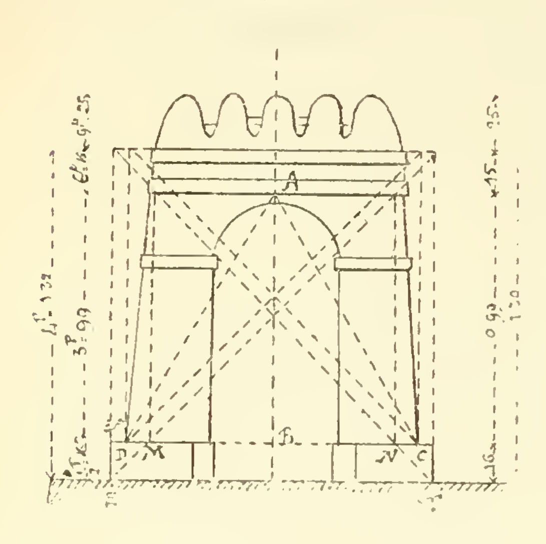
La métrologie perse a été étudiée avec détails par MM. Oppert, Aurès et Dieulafoy[1], mais tous ces auteurs n'ont guère étudié que le plan des monuments. Je me propose dans ces notes de l'appliquer surtout aux élévations et de rechercher quelles étaient les proportions admises par les Perses dans leurs constructions.

L'architecture lapidaire des Achéménides étant empruntée en partie aux Grecs, on doit retrouver là les règles suivies dans ce pays, le système modulaire ou le système fondé sur l'emploi des triangles, ou les deux à la fois[2].

1. Oppert, *L'étalon des mesures assyriennes fixé par les textes cunéiformes* (*Journal asiatique*, 1872 et 1874); Aurès, *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* (n°s 3, 4, 5, 6, 7); Dieulafoy, *Notes sur les coudées étalons perses et chaldéennes* (*Gazette archéologique*, 1888).
2. Voir *Note sur l'emploi des triangles dans la mise en proportion des monuments grecs* (*Revue archéologique*).

Nous voyons la trace de l'emploi des triangles dans les monuments persans du XVI[e] siècle[1]; il est intéressant de rechercher si les architectes tenaient ces méthodes de leurs devanciers ou si elles ont été importées à cette époque ou plus anciennement.

Nous suivrons dans l'étude des monuments perses l'ordre chronologique, autant qu'il se pourra, car la date de la construction n'est pas toujours suffisamment connue.



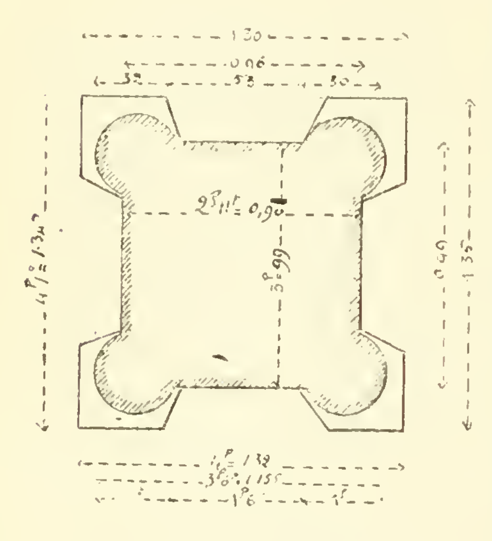


Fig. 1 (1/40).

I. — *Autels du feu à Nakhchè-Roustem.*

Les monuments les plus anciens de la vallée de la Merdâcht, et peut-être de toute la Perse, sont deux autels du feu situés près de Nakhchè-Roustem, sur la rive droite du Polvar. Ils paraissent antérieurs aux grands travaux de Persépolis et sont probablement du VI[e] siècle av. J.-C.[2]. Ces autels du feu sont taillés dans le roc; le plus petit est le mieux conservé (v. fig. 1, 2).

Le pied qui a servi d'unité de mesure est voisin de 0^{m},33, l'usure de la pierre ne permettant pas des mesures très précises.

Si, en effet, on considère le petit autel du feu, on trouve que

1. A Chah-Khodah Bendeh, à Sarvistan. V. M. Dieulafoy, *Revue générale des travaux publics.*

2. Dieulafoy, *L'Art antique de la Perse*; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, tome V, p. 643.

l'un des côtés du rectangle de base est 0m,99 soit 3 pieds; c'est en même temps la hauteur du monument, depuis le dessus des bases des colonnes jusqu'au-dessous du filet inférieur du couronnement. La hauteur des bases des colonnes est 0m,16 ou ½ pied; celle du monument (moins les créneaux) 1m,30 ou 4 pieds.

En admettant pour la valeur du pied, 0m,33, on obtient pour les différentes dimensions les nombres suivants :

Plan.

0,96 2p 11p = 0,962		0,99 3p = 0,99	
1,30 4p = 1,32		1,35 4p 1p = 1,347.	
Diamètre des colonnes d'angle	0,32	1p	= 0,33
Distance entre les arêtes externes des colonnes	1,15	3p 6p	= 1,155
Saillie des bases sur les colonnes	0,075	3p	= 0,08

Élévation.

Hauteur des bases des colonnes . . .	0,16	6p	= 0,165
— du monument.	1,55	4p 9p	= 1, 56
— des denticules.	0,25	9p	= 0,248
Hauteur du monument moins les denticules	1,30	4p	= 1,32
Filets du couronnement	0,15	6p	= 0,165

Proportions.

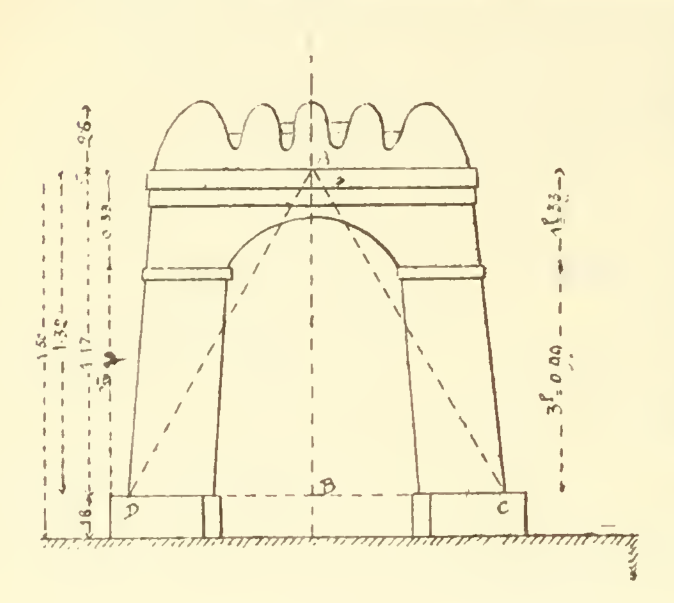
Il semble que l'architecte soit parti de la dimension 3 pieds ; c'est l'un des côtés du rectangle de base; c'est aussi la hauteur AB depuis le dessus de la base jusqu'au-dessous du couronnement ; la hauteur de la base est de 6 pouces soit le sixième de AB ; c'est aussi la hauteur du couronnement sans les denticules.

La hauteur totale (moins les denticules) est de 4 pieds : c'est aussi la distance des arêtes externes des bases.

La hauteur depuis le dessus des bases jusqu'à la naissance des denticules est 3 pieds et demi; c'est aussi la largeur entre les arêtes externes des colonnes.

Les proportions du monument sont visibles sur la figure 1 où MN = 3 pieds ; CD = $3^{p}\frac{1}{2}$; EF = 4 pieds.

Il résulte des dimensions données que le rapport $\frac{AB}{CD}$ est



$\frac{3^{p}}{3,5} = \frac{6}{7}$, rapport fréquent chez les Grecs.

Remarquons que le triangle ACD est sensiblement équilatéral : en prenant AB = 3 pieds, on aurait pour base du triangle équilatéral $2 \times \frac{3^{p}}{\sqrt{3}} = 3^{p}5^{p},6$ au lieu de $3^{p}6^{p}$.

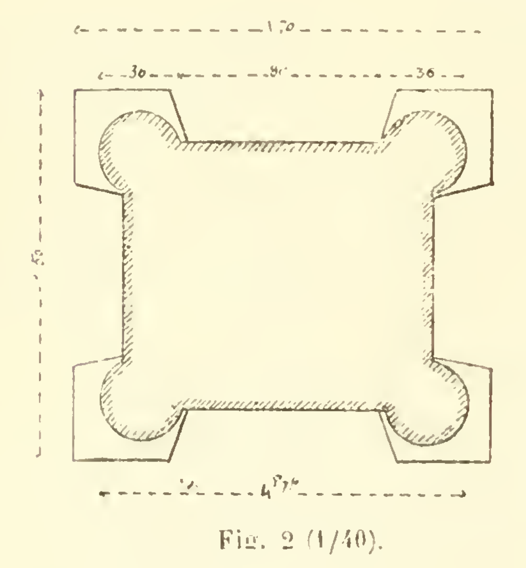


Fig. 2 (1/40).

Dans le second autel du feu (fig. 2), la hauteur AB est de 4 pieds exactement ($1^{m},33$) ; CD = $4^{p}\,7^{p}$ et le rapport de ces deux dimensions est précisément celui qui existe entre la hauteur et la base du triangle équilatéral.

$2\frac{AB}{\sqrt{3}} = 55^{p},4$ au lieu de $4^{p}\,7^{p} = 55$ pouces. Il semble ici que c'est plutôt le triangle équilatéral qui a servi à déterminer les proportions car le rapport $\frac{6}{7}$ donnerait CD $= \frac{7}{6}.\ 48^{p} = 56$ pouces au lieu de 55.

Nous retrouvons donc dans ces autels du feu l'usage des rapports simples ou des constructions géométriques.

II. — *Tombeau à Nakhchè-Roustem.*

Non loin des autels du feu que nous venons d'étudier se trouve un monument qui rappelle, à certains égards, une des formes de la tombe lycienne [1].

Le plan présente la forme d'un carré exact renforcé aux angles par quatre piliers.

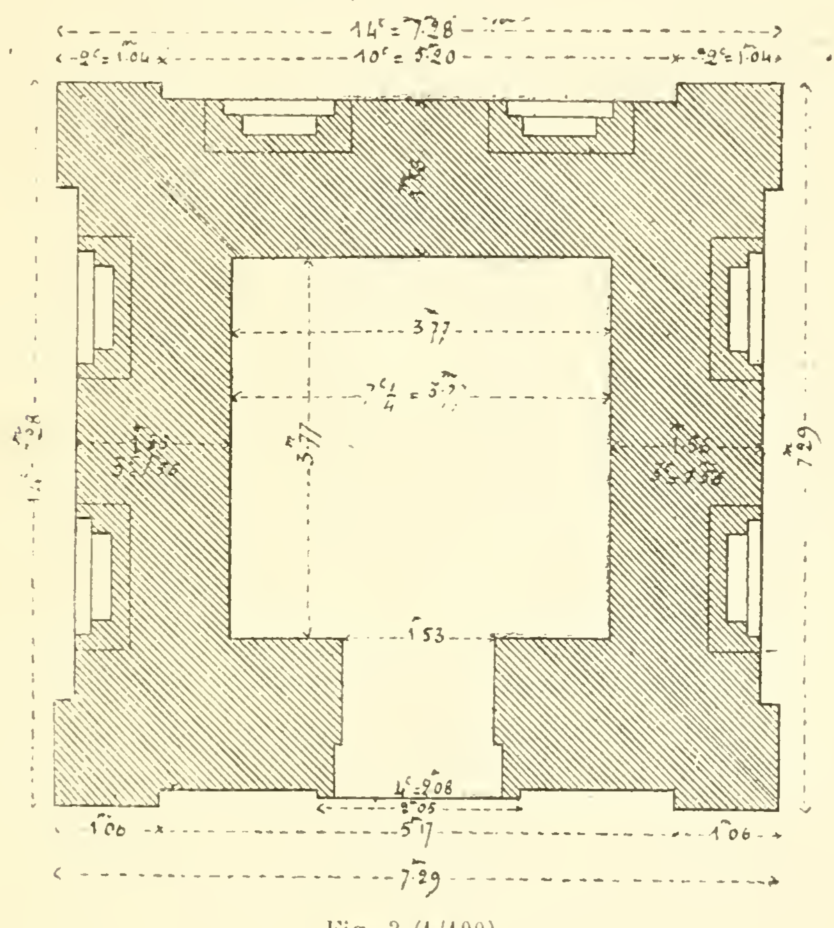


Fig. 3 (1/100).

La coudée qui a servi d'unité de mesure est ici de 0m,52 seulement, tandis que dans les autres monuments que nous étudierons et dans les autels du feu elle est de 0m,55 ou très voisine de ce nombre. Cette coudée de 0m,52 se rapproche ainsi de la coudée assyrienne et de la coudée égyptienne.

1. Dieulafoy, *L'Art antique de la Perse*; Perrot et Chipiez, tome V, p. 616.

La largeur de l'édifice, piliers compris, est de $7^m,29$, soit 14 coudées de $0^m,52$ ($7^m,28$) (v. fig. 3).

L'épaisseur des piliers est $1^m,06$ ou $2^c = 1^m,04$. Il reste pour la largeur entre les piliers $5^m,17$ soit $10^c = 5^m,20$.

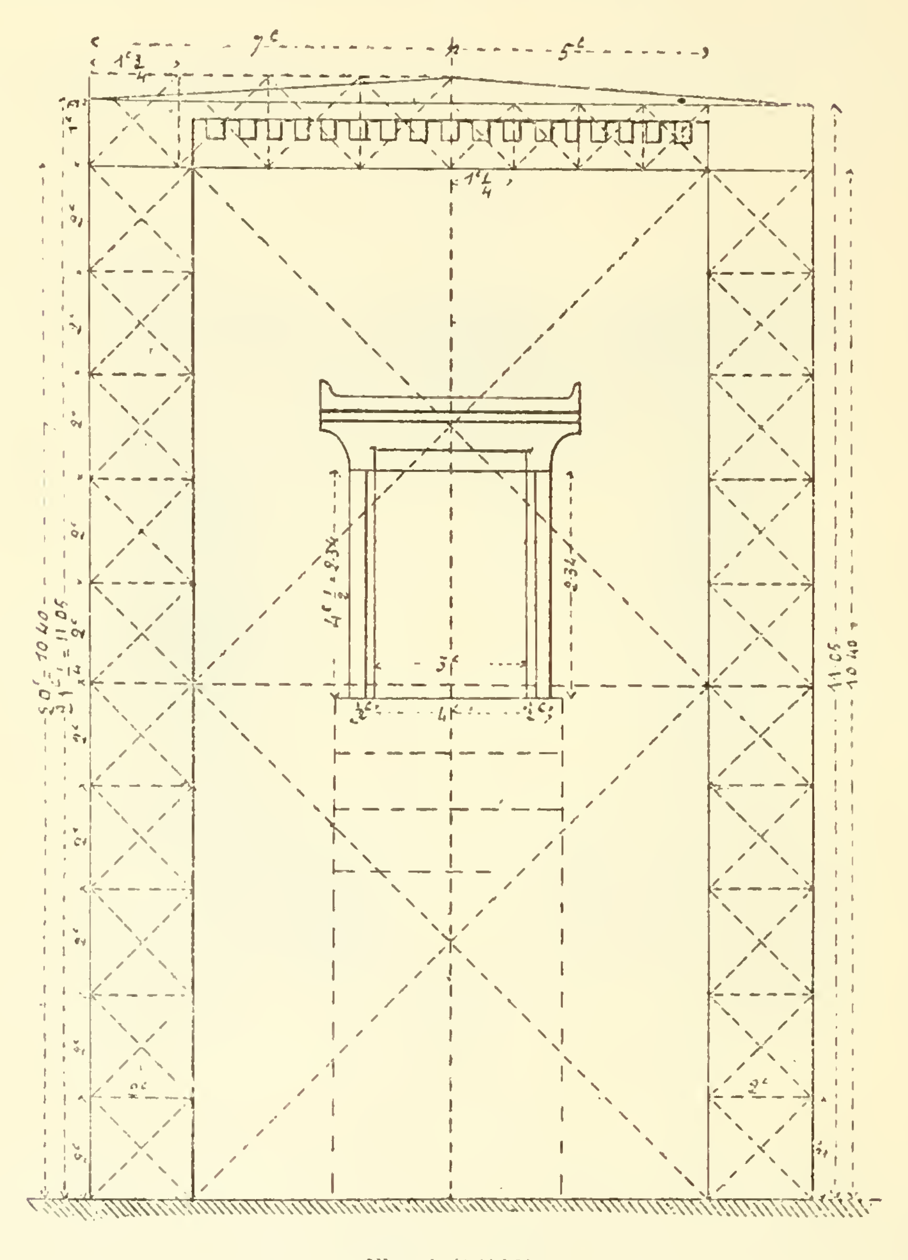


Fig. 4 (1/100).

L'épaisseur des murs de la chambre funéraire est $1^m,56$ soit exactement 3 coudées, et cette chambre est un carré de $3^m,77$ de côté ou $7^c \frac{1}{4}$, exactement.

La hauteur du monument est $11^m,05$ ou exactement $21^c \frac{1}{4}$, (fig. 4). D'après le plan de Coste et de Flandin, la hauteur de la toiture est d'environ $\frac{1}{2}$ coudée, ce qui porte la hauteur totale à $21^c \frac{3}{4}$, soit le triple de la largeur intérieure.

Le plafond de la chambre funéraire, marqué à l'extérieur par une assise, est à $10^m,40$ au-dessus du sol et 20 coudées $= 10^m,40$; la hauteur de la chambre est de 10 coudées environ.

La porte est au milieu de la façade. Sa largeur entre les arêtes externes des chambranles est $2^m,05$ soit $4^c = 2^m,08$. L'épaisseur des chambranles étant de $0^m,26$ ou $\frac{1}{2}$ coudée, l'ouverture de la baie est 3 coudées. Sa hauteur est $2^m,34$ ou $4^c \frac{1}{2}$, soit une fois et demie l'ouverture.

La simplicité des nombres que l'on obtient en exprimant les dimensions à l'aide de la coudée de $0^m,52$ montre que c'est vraisemblablement la valeur de l'unité de mesure employée [1].

Nous verrons dans la suite de cette étude, et M. Dieulafoy l'a déjà montré [2], que la coudée à l'époque de Darius a une valeur fixe de $0^m,55$ et que la longueur de cette coudée a légèrement augmenté sous les successeurs du grand roi; elle est donc toujours très différente de $0^m,52$. Est-ce la coudée assyrienne qu'on a employée ici ou ne serait-ce pas plutôt la coudée royale égyptienne qui diffère peu, de $0^m,520$ [3]?

1. Il existe à Méched-Mourghâb un tombeau analogue à celui-ci; ses dimensions sont peu différentes.

La largeur entre les piliers est	$5^m,30$	soit 10 coudées de $0^m,53$.
— totale	$7^m,40$	— $14^c = 7^m,42$.
— des piliers	$1^m,05$	— $2^c = 1^m,06$.

Ce sont les mêmes proportions que dans le cas actuel, la valeur seule de la coudée diffère.

2. *Notes sur les coudées étalons perses et chaldéennes.*

3. La coudée égyptienne déduite des dimensions de la chambre sépulcrale des pyramides est de $0^m,5235$; les coudées retrouvées ont en moyenne, $0^m,525$ et celle du nilomètre d'Éléphantine a $0^m,527$.

Nous penchons plutôt pour cette dernière et nous en avons une preuve par ce fait qu'ici, comme nous allons le montrer, beaucoup de dimensions se cotent en septièmes de coudées et précisément la coudée royale égyptienne comprenait 7 palmes ou 28 doigts, alors que la coudée assyrienne se divisait en 24 doigts seulement, et 24 n'est pas divisible par 7[1].

Nous allons examiner la porte en détail, et chercher à exprimer ses dimensions en palmes. Le tableau suivant facilitera cette transformation :

1 palme	$= 0{,}0743$	4^{π}	$= 0{,}2972$
2^{π}	$= 0{,}1486$	5^{π}	$= 0{,}3715$
3^{π}	$= 0{,}2229$	6^{π}	$= 0{,}4458$
$3^{\pi},5 = \frac{1}{2}{}^{c}$	$= 0{,}260$	$7^{\pi} = 1^{c}$	$= 0{,}520.$

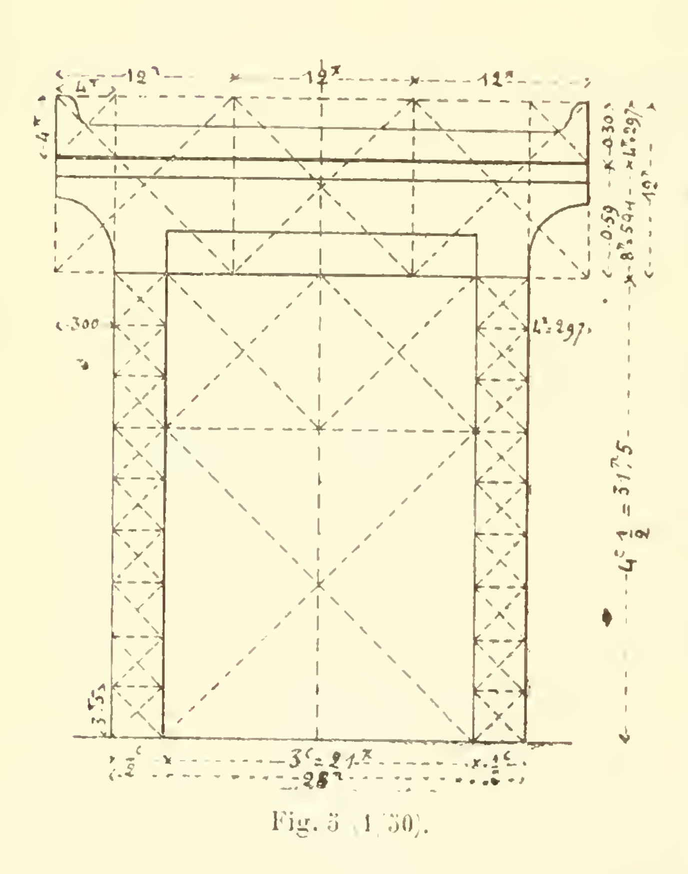


Fig. 5 (1/50).

Nous avons vu que l'ouverture était de $3^{c} = 21^{\pi}$; l'épaisseur des chambranles $\frac{1}{2}{}^{c} = 3^{\pi},5$ ou $\frac{1}{6}$ de l'ouverture ; la hauteur sous clef $4^{c},5 = 31^{\pi},5$ soit une fois et demie l'ouverture.

Le linteau se compose (fig. 5), de deux parties : l'une en forme de gorge égyptienne à $0^{m},38 + 0^{m},21 = 0^{m},590$ de hauteur et $8^{\pi} = 0^{m},594$; l'autre formant couronnement a $0^{m},150$

1. Hultsch (*Griechischen und römischen Metrologie*, 1882) et (*Heraion und Artemision, zwei Tempelbauten Ioniens*) signale l'usage de la coudée babylo-

de hauteur au milieu et $0^m,300$ aux extrémités, c'est-à-dire :

$$2^\pi = 149 \quad \text{et} \quad 4^\pi = 297.$$

La saillie de la gorge sur le chambranle est de $0^m,300$ ou 4^π.

La plus grande largeur du linteau est donc de $21^\pi + 7^\pi + 2 \times 4^\pi = 36^\pi$, et sa plus grande hauteur 12^π, soit le tiers de la largeur.

Toutes les dimensions de la porte se cotent donc très simplement en palmes ou septièmes de coudées.

Un autre exemple est fourni par le couronnement denticulé du tombeau (fig. 6).

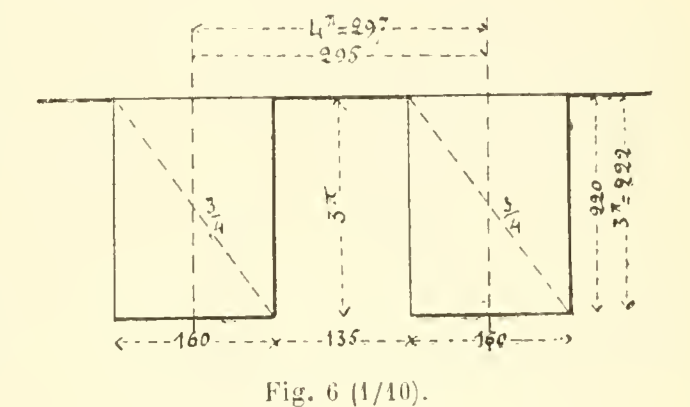


Fig. 6 (1/10).

La distance d'axe en axe de deux denticules est $0^m,295$, soit $4^\pi = 0^m,297$; la hauteur des denticules $0^m,222$, soit 3^π. La largeur est 9 doigts ou les $\frac{3}{4}$ de la hauteur 3^π, ou $2^\pi \frac{1}{4}$.

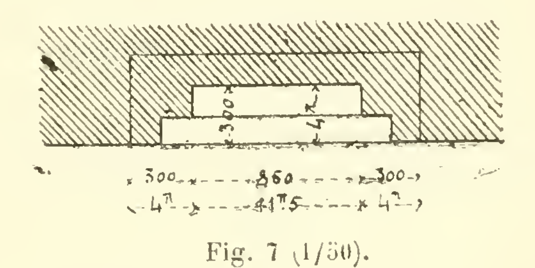


Fig. 7 (1/50).

Sur la façade sont figurées de fausses fenêtres dont la coupe est donnée figure 7. L'épaisseur du cadre est $0^m,30$ ou 4^π, c'est en même temps la profondeur. La largeur est $1^m,45$ ou $19^\pi,5$.

Afin de rompre la monotonie des grandes surfaces lisses de la façade on a creusé des alvéoles rectangulaires dont les dimensions sont uniformément : $0^m,400$ sur $0^m,150$, soit $5^\pi,5$ sur 2^π.

nienne en Ionie et en Asie Mineure; d'autre part la coudée égyptienne était employée à Samos (Hérodote, liv. II, 168), et on a découvert récemment à Assos une coudée de marbre dont la longueur est voisine de la coudée égyptienne.

Ainsi, dans tous les détails du monument nous retrouvons des nombres simples de palmes; aussi croyons-nous être en droit de conclure que c'est bien la coudée égyptienne divisée en 7 palmes qui a servi d'unité de mesure.

La loi des rapports simples et l'emploi des nombres entiers apparaissent clairement sur les figures.

Il semble qu'on retrouve dans ce monument l'usage d'un module qui serait l'ouverture de la porte. Le tableau suivant montre en effet que les principales dimensions s'expriment simplement en fonction de cette ouverture qui est $m = 3$ coudées $= 21$ palmes $= 84$ doigts.

	modules		modules
Ouverture de la porte . .	1	Épaisseur des murs. . . .	1
Hauteur de la baie	1,5	Dist. entre les piliers et les chambranles. .	1
Larg. des chambranles .	$\frac{1}{6}$	Épaisseur des piliers. . .	$\frac{2}{3}$
Hauteur de la porte . . .	2	Larg. entre les piliers . .	$3\frac{1}{3}$.

La hauteur du monument ne s'exprime pas simplement en modules mais elle résulte de constructions géométriques comme l'indique la figure 4; la hauteur du couronnement est le $\frac{1}{8}$ de la largeur entre piliers ou le $\frac{1}{16}$ de la hauteur.

III. — *Monuments d'Istakhr.*

Il existe encore à Istakhr, non loin de Persépolis, quelques colonnes qui permettent de reconnaître les proportions adoptées par l'architecte perse. Selon MM. Perrot et Chipiez[1], ces colonnes appartiendraient à un monument antérieur à ceux de Persépolis; elles seraient donc du VIe siècle av. J.-C., ou du commencement du Ve.

Une seule colonne reste debout; au nord et au nord-ouest se

1. *Histoire de l'art*, tome V, p. 459 et 752.

trouvent des traces de murs formant une salle rectangulaire dont l'une des dimensions est 13^{m},85 soit 42 pieds de 0^{m},33 (13^{m},86).

Le tableau suivant contient les dimensions de la colonne exprimées en mètres, en pieds de 0^{m},33, enfin en fonction du rayon supérieur de la colonne que nous appellerons *m*.

COLONNE	DIMENSIONS EN		
	MÈTRES	PIEDS DE 0,33 ET POUCES	RAYONS DE LA COL. *m* (Rayon supérieur)
	m		*modules*
Hauteur de la base. . . .	0,64	$23^{p} = 0,633$	$2 = 21^{p}$
— du fût	3,78	$11^{p}\ 5^{p} = 137^{p} = 3,77$	$13 = 136^{p}5$
Chapiteau, 1re partie . . .	0,60	$22^{p} = 0,605$	
— 2e —	0,65	$2^{p} = 24^{p} = 0,66$	
— 3e —	1,25	$3^{p}\ 10^{p} = 46^{p} = 1,265$	
— 4e —	0,90	$2^{p}\ 9^{p} = 33^{p} = 0,907$	
Haut. totale du chapiteau	3,40	$10^{p}\ 5^{p} = 125^{p} = 3,437$	$12 = 126^{p}$
Diamètre col. à la base .	0,64	$23^{p} = 0,633$	
— au sommet.	0,58	$12^{p} = 0,578$	2
— moyen. . .	0,61	$22^{p} = 0,605$	
Entraxe	4,65	$14^{p}\ 1^{p} = 169^{p} = 4,648$	$16 = 168^{p}$

En prenant comme base le plan situé à 2 pouces au-dessus du sol, on a donc les valeurs suivantes :

Hauteur de la base. . . .	2 modules.	}	Colonne 27*m*.
— du fût.	13 —	}	
— du chapiteau . .	12 —	}	

Entraxe 16*m*.

Le rayon supérieur de la colonne a donc ici servi de module puisque toutes les dimensions s'expriment simplement en fonction de ce rayon.

Les résultats que nous venons de trouver sont susceptibles d'interprétation géométrique.

Prenons pour base le plan supérieur de la base des colonnes et divisons l'entraxe en 4 parties de 4 modules chacune, et la

hauteur (fût et chapiteau) en 5 parties de 5 modules chacune (fig. 8).

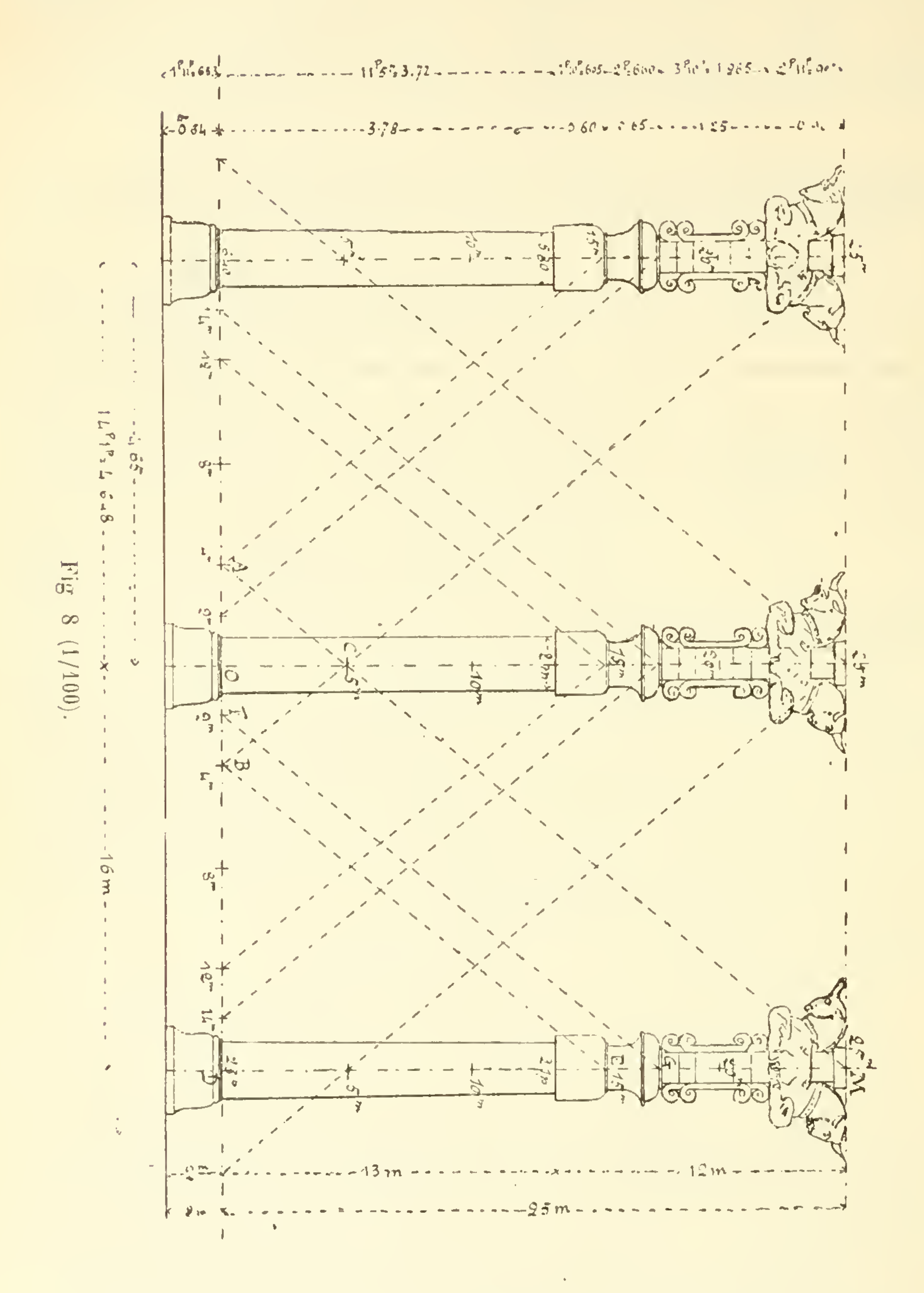


Fig. 8 (1/100).

En joignant le point A à la première division de la hauteur C on a une ligne qui va passer par le sommet M du chapiteau. La parallèle à AC menée par B donne sensiblement le point E à

15 modules au-dessus de D ; la partie inférieure du chapiteau s'obtient en menant la parallèle à AC par le point B', projection de B. Enfin la parallèle menée par le milieu de OB donne le dessous des volutes du chapiteau car $AF = 6m$; $MG = \frac{5}{4} \cdot 6m = 7m,5$; en réalité $MG = 79^p = 7m,5$.

Il semble donc que les différentes parties du chapiteau aient été obtenues d'une manière analogue à celles qu'ont employées plus tard les architectes du moyen âge pour mettre leurs monuments en proportions.

Remarquons ici que le triangle générateur ABC dont la hauteur et la demi-base sont comme 5 et 4 se rapproche beaucoup du triangle égyptien dans lequel ce rapport est 1,224[1].

Certaines parties qui ne semblent pas, au premier abord, se coter exactement en modules, dérivent de constructions géométriques simples où l'on retrouve cette unité. Ainsi dans le chapiteau composé les dimensions de la partie formée de volutes se déterminent ainsi.

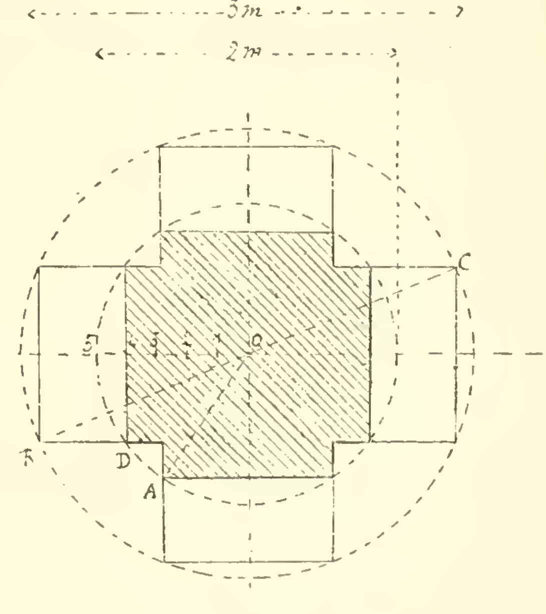


Fig. 9.

Prenons (fig. 9), la section transversale du pilastre cannelé qui sépare les deux cours de volutes ; la section en forme de croix s'inscrit dans une circonférence dont le rayon OA a pour valeur $0^m,305$ ou 11 pouces, c'est-à-dire sensiblement $1\ m = 10^p,5$.

1. Ce triangle égyptien est obtenu par la section diagonale de la pyramide à base carrée ayant pour hauteur celle du triangle équilatéral construit sur la base. Dans ce triangle le rapport de la hauteur à la demi-base est $\frac{\sqrt{3}}{\sqrt{2}} = 1,224$.

Les volutes se projettent suivant quatre rectangles dont les sommets extérieurs sont sur une circonférence de diamètre BC dont la longueur est $0^m,874$ ou $2^p,8 = 31^p\frac{3}{4}$, c'est-à-dire $3m = 31^p,5$.

Les circonférences génératrices ont donc pour diamètres 2 modules et 3 modules. La flèche des côtés du pilastre est $0^m,055$ soit exactement 2 pouces ou $\frac{1}{5}m$. Toutes les dimensions sont dès lors déterminées; BD est le diamètre des volutes; 2BD la hauteur de chaque cours de volutes[1].

IV. — *Tombeau de Darius.*

Les monuments les plus précieux pour l'étude des proportions de l'architecture perse sont les tombes royales de Persépolis et de Nakhchè-Roustem dont la partie basse n'est autre chose qu'une copie de la façade des palais de Persépolis que nous étudierons plus loin. Nous y trouvons la disposition de l'entablement et l'ensemble forme le type le plus complet de l'ordonnance perse.

Nous prendrons comme exemple le tombeau de Darius que nous avons pu relever nous-même grâce à un échafaudage appliqué contre la paroi du rocher. Nos mesures ne diffèrent pas sensiblement de celles relevées par Coste et Flandin.

Le pied qui a servi d'unité de mesure a ici $0^m,33$ et la coudée est par suite de $0^m,55$. Nous traduirons toutes les mesures en pieds et pouces.

La figure 10 donne le plan coté en mètres, pieds et coudées. Certaines dimensions principales comme la longueur de la façade ne s'expriment pas par des nombres entiers de pieds ou de coudées : nous en verrons la raison plus loin[2].

1. A Suse les circonférences analogues ont pour rayons 1 coudée et 2 coudées.

2. La façade et la disposition intérieure ne correspondent nullement; la raison en est que le rocher présentait une fissure profonde vers la droite, ce qui a forcé à reporter la chambre à gauche. On voit encore, à droite, au fond de la chambre, deux gradins qui montrent bien la façon d'opérer des ouvriers perses : nos ouvriers actuels ne procèdent pas autrement.

La figure 11 donne la coupe longitudinale intérieure; on remarquera que la largeur est de 4 coudées et la hauteur de 7 coudées. Nous retrouverons dans la façade le même rapport $\frac{7}{4}$ qui est à peu près celui de la hauteur et de la demi-base dans le triangle équilatéral[1].

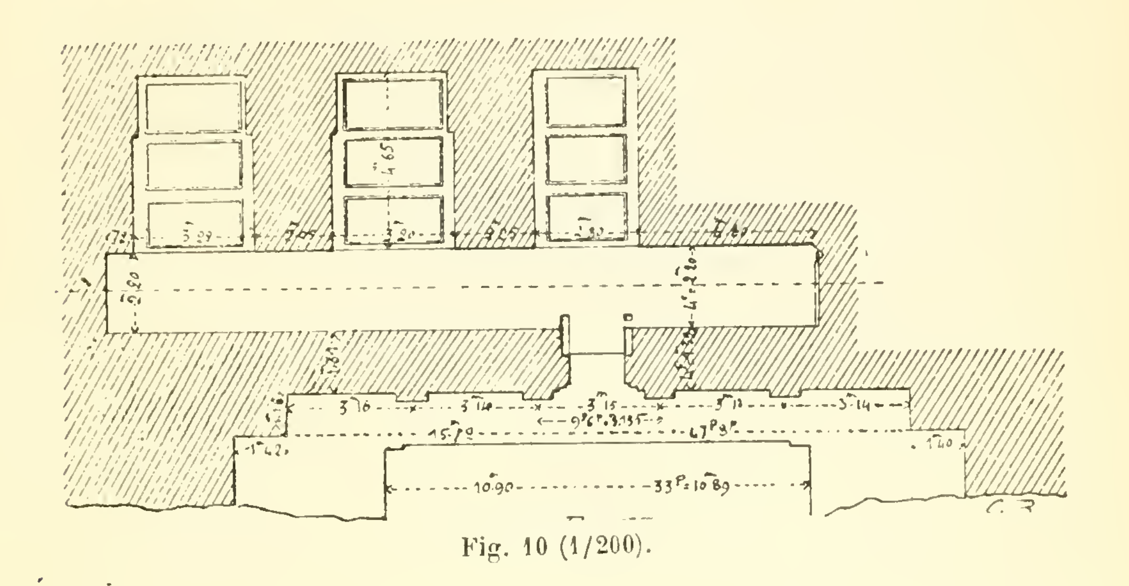


Fig. 10 (1/200).

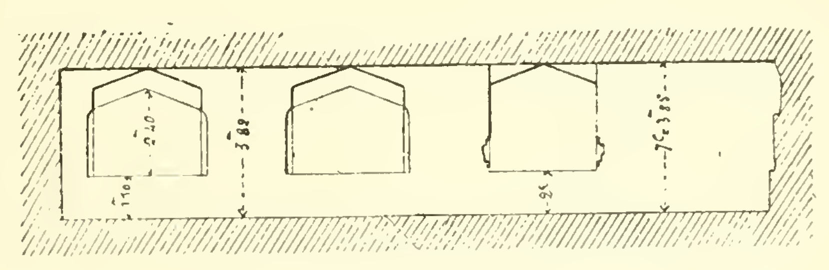


Fig. 11.

L'étude de la façade (fig. 12) va nous montrer les proportions employées par l'architecte.

Colonne. — La hauteur de la colonne, fût et chapiteau, est de $5^m,47$ et $16^{p}7^{p} = 199$ pouces $= 5^m,472$.

Le chapit. a.	$1^m,02$ de hauteur, soit	$3^{p}1^{p}$	$=$ 37^p	$=$	$1^m,017$
Le fût.	4 ,45 —	$13^{p}6$	$=$ 162^p	$=$	4 ,455
La base . . .	0 ,52 —	$1^{p}7$	$=$ 19^p	$=$	0 ,522

1. Dans ce triangle équilatéral ce rapport est $\sqrt{3} = 1,732$ et ici $\frac{7}{4} = 1,75$.

Les diamètres de la colonne sont :

à la base .	$0^m,60$, soit.	1^p10^p =	22^p =	$0^m,605$
au sommet.	$0^m,48$, soit.	1^p5^p5 =	17^p5 =	$0^m,481$
L'ent. centr. .	3 ,15, soit.	9^p6^p =	114^p =	$3^m,135$

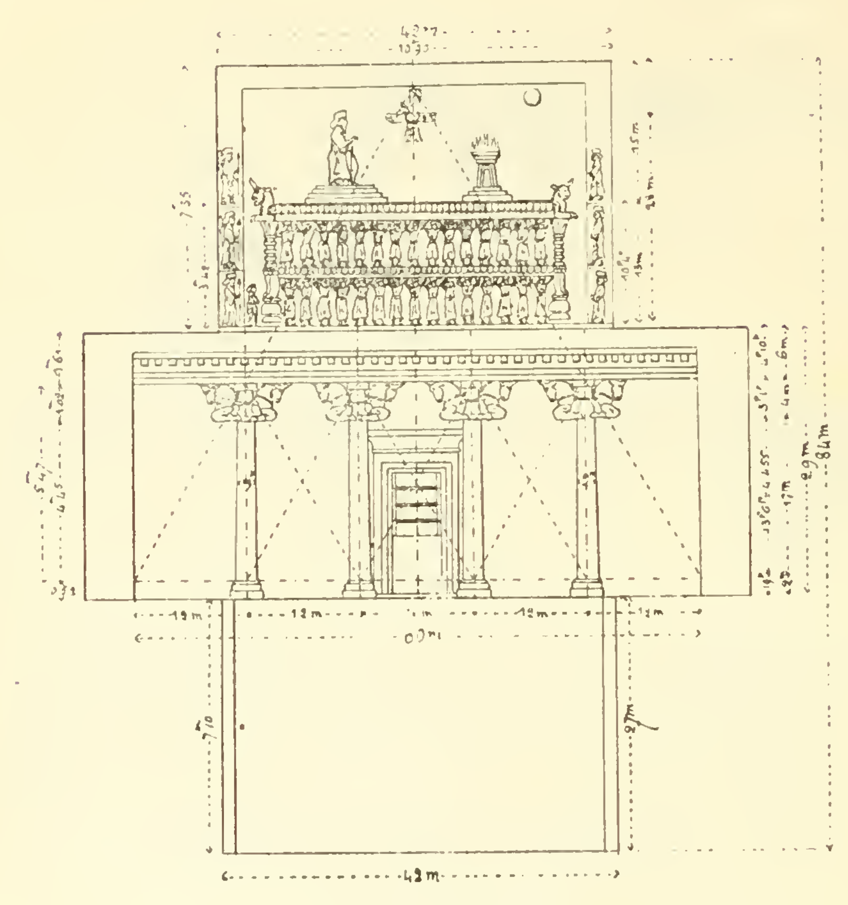


Fig. 12 (1/200).

Prenons le diamètre de la colonne au milieu de la hauteur (fût et chapiteau); un simple calcul de proportions montre que ce diamètre est de 19 pouces. C'est la moitié de cette dimension qui a été prise comme module m.

	pouces		modules	pouces
En effet la hauteur de la base est. .	19	ou	2 =	19
— colonne. . .	199	—	21 =	199,5
— du fût	162	—	17 =	161,5
— du chapiteau . .	37	—	4 =	38
L'entraxe est	114	—	12 =	114

Remarquons de suite que le rapport de la hauteur de la colonne (fût et chapiteau) à l'entraxe est $\frac{21m}{12m} = \frac{7}{4}$ que nous avons déjà signalé plus haut entre la largeur et la hauteur de la chambre intérieure et que ce rapport $\frac{7}{4}$ est sensiblement celui qui existe dans le triangle équilatéral entre la hauteur et la demi-base.

Entablement. — Selon Coste et Flandin la hauteur de l'entablement est de $1^{m},610$ et $4^{p},10^{p} = 58$ pouces $= 1^{m},595$; $6m = 57^{p}$.

En résumé, l'architecte s'est donné le diamètre à mi-hauteur, 19 pouces, et a pris le rayon pour module ; il a donné au fût 17 modules, au chapiteau 4 modules, à la base 2 modules, à l'entablement 6 modules, enfin à l'entraxe 12 modules.

L'entablement est surmonté d'un bas-relief représentant le trône du roi ; la hauteur de ce trône est $3^{m},42$ soit $10^{p}4^{p} = 124^{p}$ et $13m = 123^{p},5$.

Il nous reste à montrer que les dimensions principales de la porte du tombeau peuvent s'exprimer en modules (fig. 13).

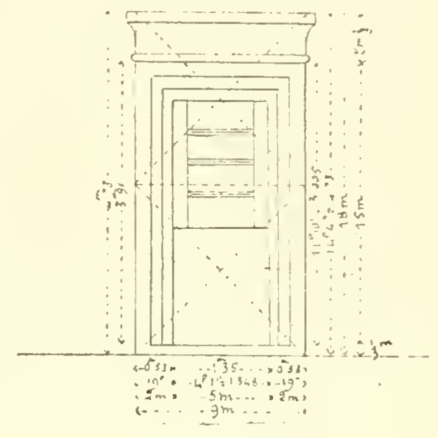


Fig. 13 (1/100).

L'épaisseur des chambranles est $0^{m},53$ ou $19^{p} = 0^{m},523$ soit 2 modules.

Ouverture de la baie	$1^{m},35$	$4^{p}1^{p} = 49^{p} = 1^{m},348$	$5m =$	$47^{p}5$
Hauteur des montants au-dessus de la plinthe	$3^{m},91$	$11^{p}10^{p} = 142^{p} = 3^{m},905$	$15m =$	$142^{p}5$
Hauteur totale. . . .	$4^{m},73$	$14^{p}4^{p} = 172^{p} = 4^{m},73$	$18m =$	171^{p}.

La hauteur de la porte est double de la largeur.

Les dimensions de la croix grecque que représente l'ensemble de la façade comprennent également des nombres entiers de modules.

Ainsi la branche horizontale à 60 modules de longueur et 29 modules de hauteur.

Pour la partie supérieure de la branche verticale, sa hauteur est $7^m,35$ et

$$22^p 3^p = 267^p = 7^m,343 \text{ soit } 28m = 266^p.$$

La partie inférieure a pour hauteur $7^m,10$ et

$$21^p 5^p = 257^p = 7^m,12 \text{ soit } 27m = 256^p,5.$$

Enfin la largeur de cette branche est $10^m,90$ et

$$33^p = 396^p = 10^m,89 \text{ soit } 42m = 399^p.$$

Les 3 parties dont se compose la façade ont ainsi pour hauteur $27m$, $28m$, $29m$, soit en tout $84m$; la largeur des deux parties extrêmes est moitié de la hauteur totale.

Remarquons en outre que les lignes inclinées à 7 sur 4 et passant par les sommets des chapiteaux extrêmes se coupent sur la ligne du cadre supérieur à $0^m,52$ au-dessous de l'arête supérieure soit 2 modules.

En effet l'inclinaison est $\frac{53}{30} = 1^m,76$ au lieu de $1^m,75$.

L'épaisseur du mur de la façade est de 4 pieds ou 48^p et $5m = 47^p,5$.

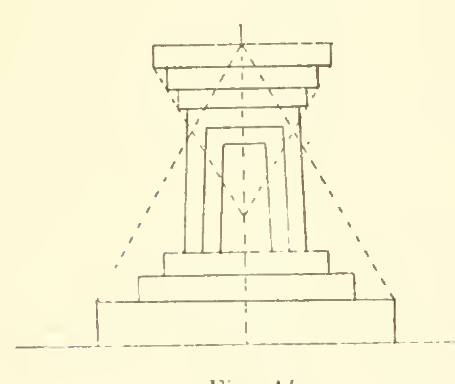


Fig. 14.

Coste et Flandin ont figuré à une grande échelle (pl. 177) l'autel du feu représenté dans le haut du tombeau et devant le roi. Ce dessin n'est pas coté, mais on peut remarquer que si l'on place la base du triangle équilatéral sur l'arête supérieure du premier gradin (fig. 14), son sommet se trouve au niveau supérieur de l'autel du feu. Les arêtes latérales du couronnement sont aussi sur des lignes inclinées à 60 degrés.

Le tracé de l'autel du feu semblerait donc dériver du triangle équilatéral. L'absence de cotes ne permet pas d'élucider la question.

V. — *Palais de Darius.*

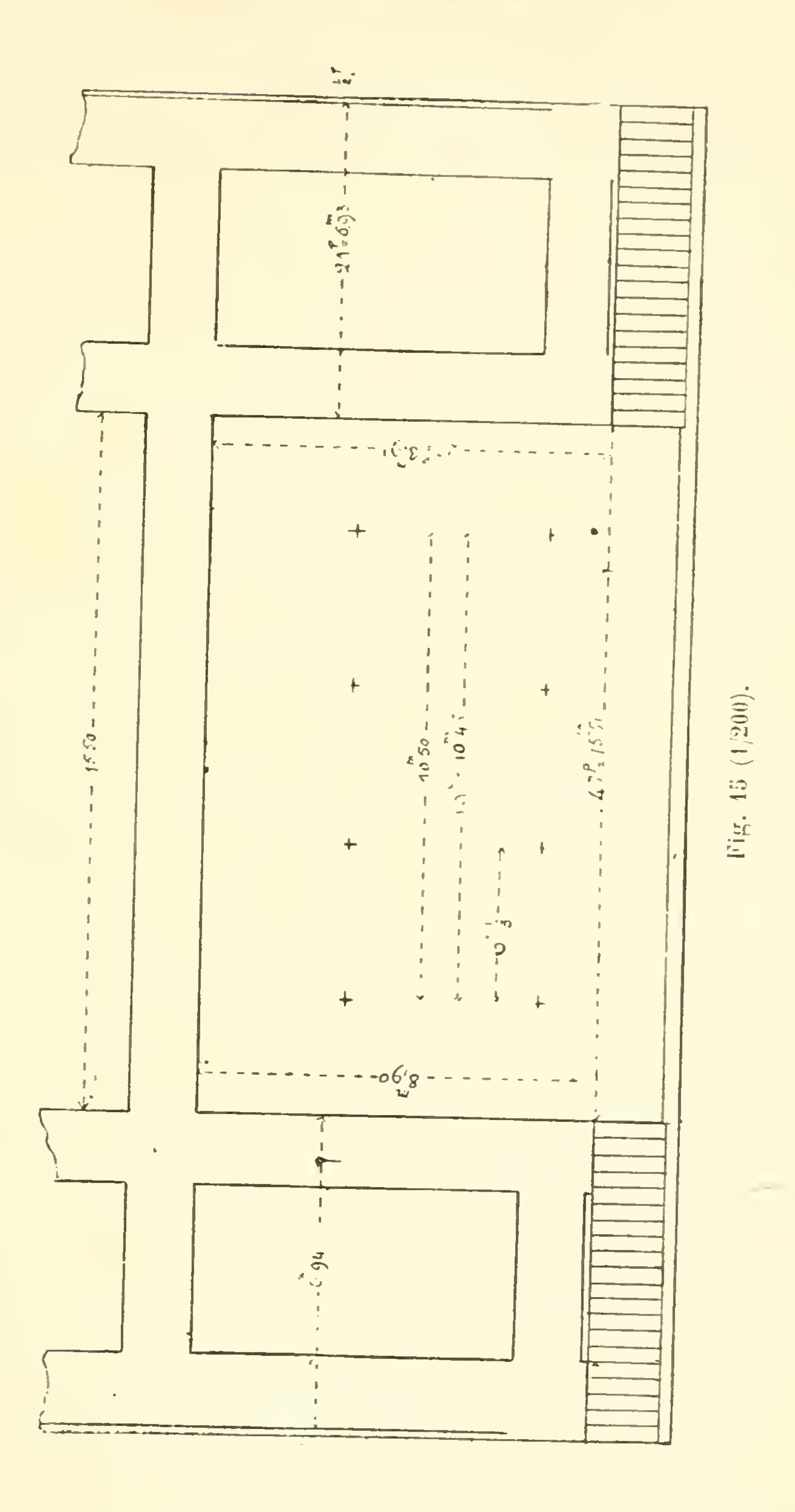


Fig. 15 (1/200).

A Persépolis, le palais le plus ancien paraît être le palais n° 3

de l'ouvrage de Coste et de Flandin commencé sous le règne de Darius, environ 500 ans av. J.-C. Le plan seul est coté ; d'ailleurs les colonnes n'existent plus, mais un pilier, dans lequel on voit encore le refouillement et le profil d'une corniche, permet de déduire la hauteur des colonnes, soit 6 mètres (voir fig. 15 et 16).

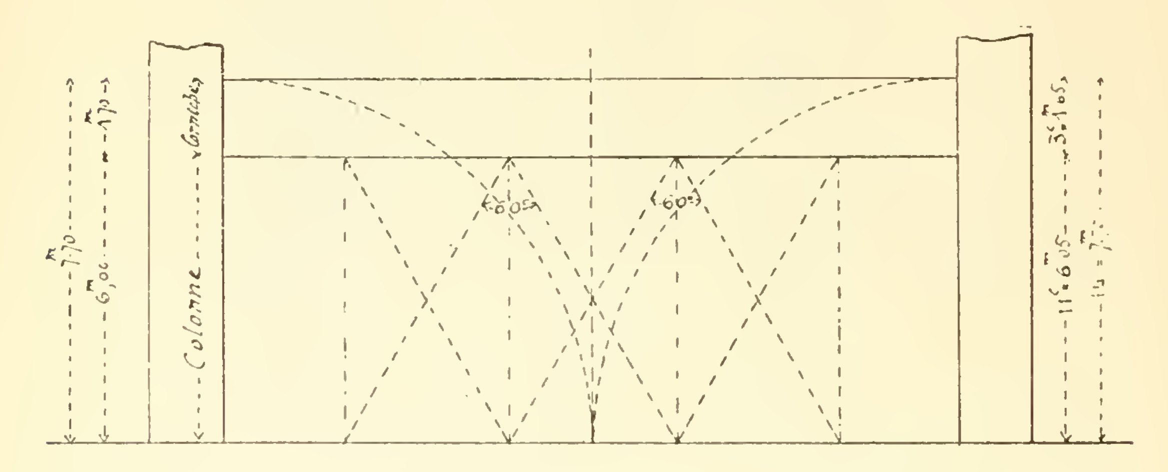


Fig. 16 (1/200).

La haut. totale est alors $7^{m},70$ soit exact. 14 coudées de $0^{m},55$

—	de la corniche $1^{m},70$	—	$3^{c} = 1^{m},65$	$7^{m},70 = 14^{c}$
—	de la colonne 6^{m}	—	$11^{c} = 6^{m},05$	

La distance entre les piliers $15^{m},50$ est à peu près le double de la hauteur ; $15^{m},50$ ou 47 pieds de $0^{m},33 = 15^{m},51$.

La profondeur du portique est $8^{m},90$ ou $27^{p} = 8^{m},91$.

Les lignes à 60 degrés menées par le sommet des colonnes coupent le sol à peu près aux centres des colonnes voisines. En effet, d'après M. Dieulafoy, l'entraxe des colonnes est $3^{m},50$ soit pour 3 entraxes $10^{m},50$ ou $19^{c} = 10^{m},45$ et pour un entraxe $6^{c}\frac{1}{3}$ et la hauteur du triangle équilatéral ayant pour demi-base $6^{c}\frac{1}{3}$ serait $10^{c},97$ au lieu de 11^{c}.

De chaque côté du portique se trouve une pièce dont la largeur mesurée hors œuvre est $6^{m},94$ soit $21^{p} = 6^{m},93$.

La saillie du soubassement sur les murs est $0^{m},17$ soit $\frac{1}{2}$ pied $= 0^{m},165$. On accédait au portique par deux escaliers de chacun 23 marches de $0^{m},11$ ou $\frac{1}{3}$ pied de hauteur.

Sur le mur de soutènement et de part et d'autre de l'axe sont sculptés 9 doryphores.

L'emploi des nombres impairs est ici très marqué.

Nous avons dit qu'on retrouvait sur les antes la trace des saillies de la corniche ; ces saillies sont respectivement de :

30	60	90	120	170	200
$1^p = 27{,}50$	$2^p = 55$	$3^p = 83$	$4^p = 110$	$6^p = 165$	$7^p = 193.$

La longueur de la partie encastrée est de 7 pouces.

Les diamètres de la colonne en haut et en bas étant inconnus, il est impossible de rechercher quelle était la valeur du module. Il est facile de voir pourtant que les proportions sont peu différentes de celles du tombeau de Darius.

Dans celui-ci la hauteur de l'ordre est $27m$; l'entraxe $12m$, et le rapport est $\frac{12}{27} = \frac{4}{9} = 0{,}44$; dans le palais de Darius le même rapport est de $\frac{6.33}{14} = 0{,}45$.

Le rapport de l'entablement à la hauteur de l'ordre est au tombeau de Darius de $\frac{6}{27} = 0{,}222$; ici on a $\frac{3}{14} = 0{,}214$.

VI. — *Salle aux Cent colonnes.*

La date de la construction de cette salle est inconnue, mais à certains indices, elle paraît remonter au règne de Darius, c'est-à-dire à la fin du VIe siècle ou au commencement du Ve siècle avant notre ère. Il n'y a plus aucune colonne debout et leur hauteur est inconnue mais l'étude des portes, restées intactes, est intéressante (fig. 17).

L'ouverture des grandes baies, au bas de la plinthe, est de $3^m{,}85$ ou 7 coudées de $0^m{,}55$; la hauteur de la plinthe est $0^m{,}96$ ou $1^c{,}9^d = 21^d = \frac{1}{4}\ 7^c$.

Les chambranles sont sculptés et la saillie de ces bas-reliefs est $0^m,10$ ou 2 doigts ($0^m,092$). La largeur de la porte entre les feuillures est alors de $7^c,4^d = 88$ doigts, et la hauteur de la baie au-dessus de la plinthe est double de cette largeur

$$(8^m,10 = 2 \times 4^m,05).$$

Fig. 17 (1/200).

La largeur de la plinthe est $1^m,150$ soit $2^c,1^d = 25^d$, c'est-à-dire les $\frac{2}{7}$ de l'ouverture $\left(\frac{2}{7}\,88^d = 25^d,1\right)$ ou le $\frac{1}{7}$ de la hauteur de la baie.

La largeur du montant, abstraction faite de l'épaisseur du bas-relief, est alors ramenée à 23^d; c'est aussi l'épaisseur du linteau. Quant à la hauteur de la gorge égyptienne qui termine la porte elle est de $1^m,300$ ou 28 doigts, c'est-à-dire $\frac{1}{3}\,7^c$.

La hauteur totale de la porte au-dessus de la plinthe est $10^m,45$ soit exactement 19 coudées.

Pour les petites baies, le rapport de l'ouverture à la hauteur au-dessus de la plinthe est $\frac{1}{3}$; la largeur entre les parements externes des montants est égale à l'ouverture des grandes baies. Dans les deux cas l'épaisseur du linteau est égale à la largeur des montants.

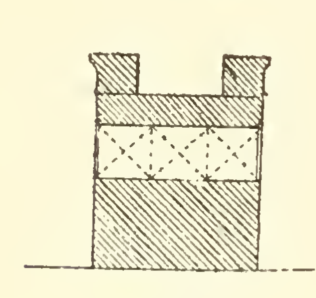


Fig. 18.

Pour les fenêtres (fig. 18), la hauteur de ces baies et l'épaisseur des murs sont dans le rapport de 1 à 3.

VII. — *Propylées de Xerxès.*

Ces propylées ont été construits sous le règne de Xerxès, au ve siècle av. J.-C. Les ruines comprennent quatre piliers et deux

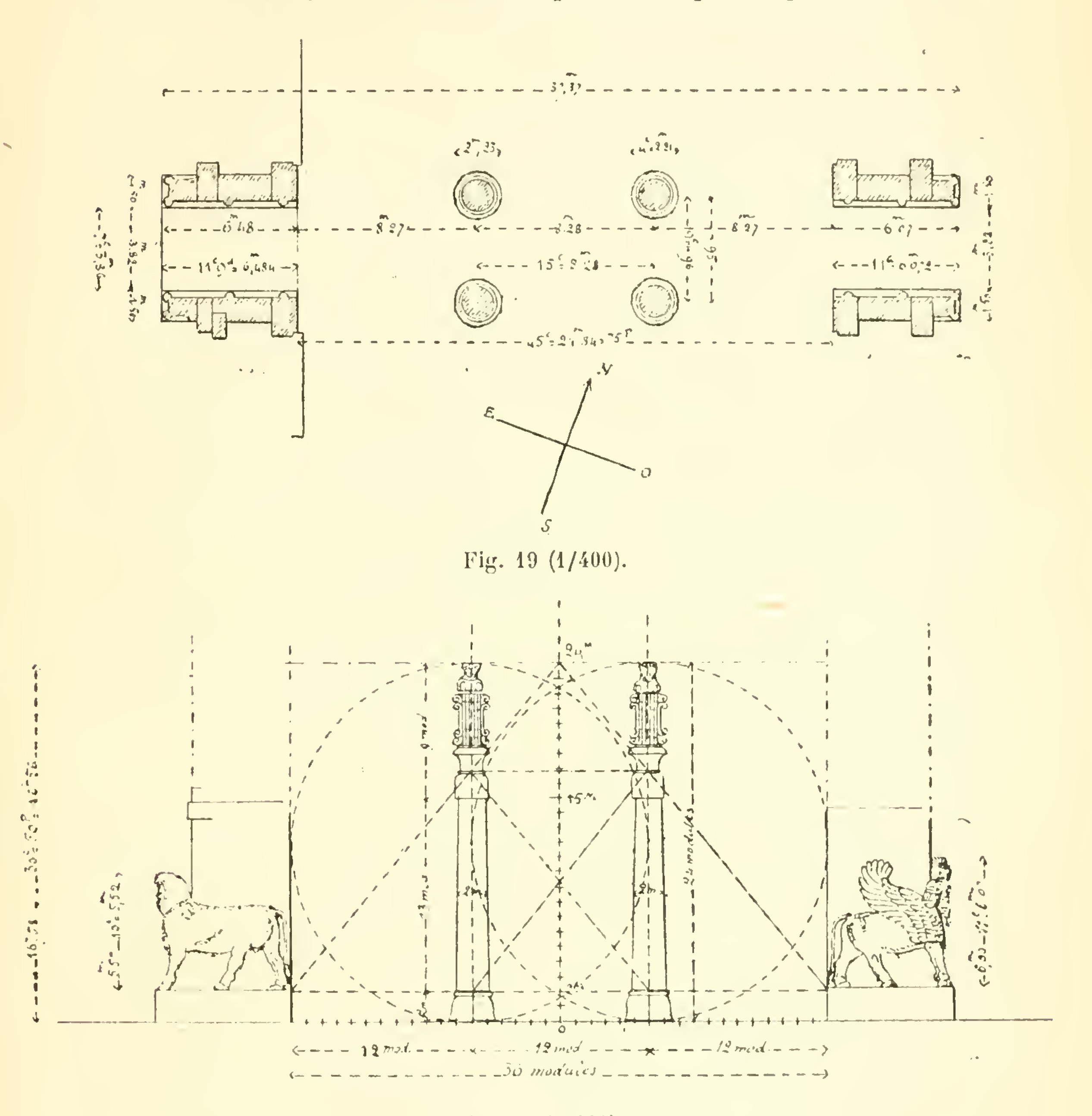


Fig. 19 (1/400).

Fig. 20 (1/400).

colonnes sur quatre qui existaient précédemment. Les dimensions s'expriment très simplement en coudées et douzièmes de coudées de 0^m^,552 ; la valeur du pied est dès lors de 0^m^,331 (fig. 19 et 20).

	m		m	
Longueur des piliers de l'est. .	6,07	11c	= 6,072	
Distance entre les piliers. . .	24,84	45c	= 24,84	ou 75p.
Long. des piliers de l'ouest. .	6,48	11c 9d	= 6,484	
Entraxe des colonnes.	8,28	15c	= 8,28	ou 25p.
— dans le sens transvers.	4,95	9c	= 4,96	ou 15p.
Dist. des plinthes des piliers .	3,82	7c	= 3,86	
Hauteur des plinthes	1,48	2c 8d	= 1,472	
Hauteur des taureaux.	5,55	10c	= 5,52	
— des androcéphales. . .	6,00	11c	= 6,07	

Colonnes. Entraxes 9 coudées et 15 coudées ou 15 et 25 pieds.

	m		m	
Diamètre inférieur des bases. .	2,23	4c	= 2,21	
— inférieur des colonnes.	1,56	2c 9d	= 1,564	
— supérieur.	1,20	2c 2d	= 1,192	
— moyen.	1,38	2c 6d	= 1,38	
Hauteur totale.	16,58	30c	= 16,56	ou 50p.
Hauteur des bases.	1,38	2c 6d	= 1,38	
— de la cloche.	1,10	2c	= 1,104	
— du fût.	8,97	16c 3d	= 8,97	
— du chapiteau.	30c — 2c 6d — 16c 3d = 11c 3d.			

Toutes ces dimensions s'expriment d'une manière beaucoup plus simple en fonction du rayon moyen de la colonne 1c 3d = 15 doigts que nous représenterons par $m = 15^d$.

	c			modules	
Hauteur totale de la colonne . .	30			ou 24	= 30c
— de la base	2 6d	= 30d	—	2	= 30d
— du fût	16 3	= 195	—	13	= 195d
— du chapiteau.	11 3	= 135	—	9	= 135d
Entraxe longitudinal.	15		—	12	= 15c

Rayon supérieur de la colonne. 13 — $\frac{13}{15}$

— inférieur. . . . . 17 — $\frac{17}{15}$

Toutes les parties de la colonne s'expriment donc rigoureusement en nombres entiers de rayons moyens. Ce rayon était donc

le module au sens grec du mot. Comme chez les Grecs, ce module était le rayon moyen de la colonne.

Si nous comparons la hauteur mesurée au-dessus de la base et l'entraxe longitudinal, ces deux dimensions sont entre elles comme $\frac{22}{12} = \frac{11}{6} = 3 \times \frac{11}{18}$.

Or le rapport $\frac{11}{18}$ est très sensiblement celui qui existe entre la hauteur et la base du triangle égyptien dont nous avons parlé plus haut à propos de la colonne d'Istakhr[1]. Donc en construisant ce triangle sur l'entraxe et superposant trois de ces figures, le sommet de la dernière donne le niveau supérieur des chapiteaux; les côtés latéraux prolongés coupent le plan de base[2] dans le plan des parements latéraux des piliers.

Ces mêmes côtés coupent les axes des colonnes aux deux tiers de la hauteur à partir du dessus de la base, soit : $\frac{2}{3} 22m$; la longueur du fût étant de $13m$, les points d'intersection sont à $\frac{2}{3}\,22m. — 13m = 1m\,\frac{2}{3} = 25^d$ au-dessus de l'extrémité du fût; or 25 doigts est précisément la hauteur de la partie inférieure du chapiteau.

Ce chapiteau dont la hauteur totale est de 9 modules comprend quatre parties ayant pour valeur, à partir du bas.

1. 2.		$2^m,431$ ou 53^d ou $3m,5$	9 modules.
3.	volutes	$2^m,431$ ou 53^d ou $3m,5$	
4.	taureau	$1^m,45$ ou 31^d ou $2m$.	

VIII. — *Salle hypôstyle de Xerxès.*

C'est le monument le plus important de la terrasse de Per-

1. Le rapport $\frac{11}{18} = 0{,}611$ et dans le triangle égyptien on a $\frac{1}{2}\frac{\sqrt{3}}{\sqrt{2}} = 0{,}612$.

2. Le plan de base est ici celui de la partie supérieure des bases des colonnes.

sépolis. Le pied et la coudée employés comme unité de mesure ont ici pour valeur 0^{m},3315 et 0^{m}5525[1].

L'entraxe des colonnes est dans le sens de la façade (fig. 21) :

8^{m},70 ou 15^{c} 9^{d} = 8^{m},694

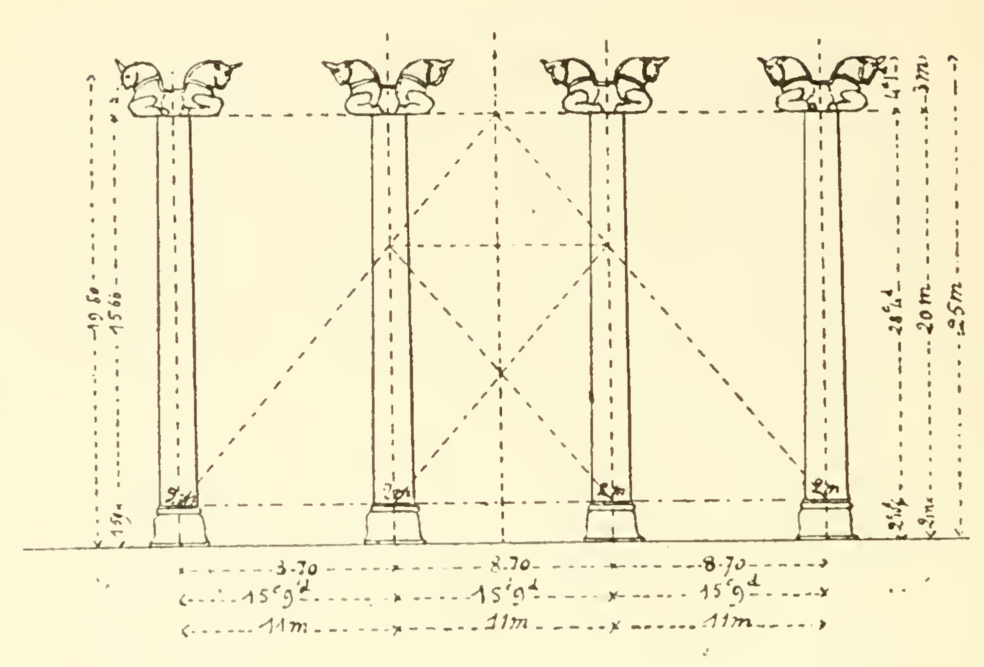


Fig. 21 (1/400).

Les dimensions des colonnes de la colonnade de l'ouest sont les suivantes :

Base : hauteur . . . . (y compris le boudin qui surmonte le tore).	1^{m},59	2^{c}10^{d},5 =	1^{m},587
Fût	15^{m},66	28^{c} 4^{d} =	15^{m},640
Chapiteau	2^{m},25	4^{c} 1^{d} =	2^{m},254
Hauteur totale de la colonne.	19^{m},50	35^{c} 4^{d} =	1^{m},564
Diamètre de la colonne à la base (pris entre les fonds de 2 cannelures opposées).	1^{m},56	2^{c}10^{d} =	1^{m},564

Il est facile de voir qu'on a pris pour module le rayon à la base

1. *Notes sur les coudées étalons perses et chaldéennes.*

des colonnes. En effet en exprimant les dimensions précédentes en fonction de ce rayon $m = 17$ doigts on a :

	doigts	modules		doigts
Base : hauteur.	34 5	2	=	34
Fût —	340	20	=	340
Chapiteau —	49	3	=	51
Hauteur totale	424	25	=	425
Entraxe	189	11	=	187

Si au lieu de prendre le rayon à la base on prenait le rayon moyen ou le rayon supérieur de la colonne, on aurait des nombres compliqués[1]. C'est donc bien le rayon inférieur qui a servi de module.

Considérons maintenant le triangle égyptien construit sur l'entraxe, triangle dont la base et la hauteur sont sensiblement entre elles comme 18 et 11; la hauteur de ce triangle sera $11m \times \frac{11}{18}$ et si on superpose 3 de ces triangles à partir du plan supérieur de la base, le dernier sommet sera à $3 \times 11 \times \frac{11^m}{18} = 20^m$, au-dessus de cette base, c'est-à-dire dans le plan de la partie inférieure des chapiteaux.

Nous remarquerons que la même construction faite pour les Propylées donnait le dessus des chapiteaux au lieu du dessous comme ici. L'entraxe est la moitié de la hauteur depuis le sol jusqu'au-dessous du chapiteau.

Tracé géométrique des bases. — Les bases de colonnes de la salle hypostyle de Xerxès semblent avoir été tracées à l'aide de procédés géométriques.

Prenons d'abord (fig. 22), la base des colonnes centrales, formée d'une plinthe et d'un socle surmonté d'un tore.

1. Le rayon moyen est de 16^d et les dimensions exprimées à l'aide de cette unité sont : base $2m + \frac{1}{8}m$; fût $21m + \frac{1}{4}m$; chapiteau $3m + \frac{1}{16}m$; hauteur totale $26m{,}5$; entraxe $11m + \frac{3}{4}m$.

Les dimensions de cette base selon Coste et Flandin sont :

Hauteur de la plinthe. . .	$0^m,710$	$2^p\ 2^p = 26^p = 0^m,718$
— du socle.	$0^m,540$	$1^p\ 8^p = 20^p = 0^m,552$
— du tore.	$0^m,310$	$11^p = 0^m,304$
— du boudin.	$0^m,06$	$2^p = 0^m,055$
Largeur de la plinthe.	$2^m,42$ à $2^m,44$	$7^p\ 4^p = 88^p = 2^m,429$
Diam. de la colonne. .	$1^m,586$	$4^p10^p = 58^p = 1^m,60$

Prenons pour base le plan situé à 2 pouces au-dessus du sol. Cette hypothèse peut être admise, car le sol n'était certainement pas à l'état naturel ; il devait être recouvert comme à Suse de plaques de marbre[1].

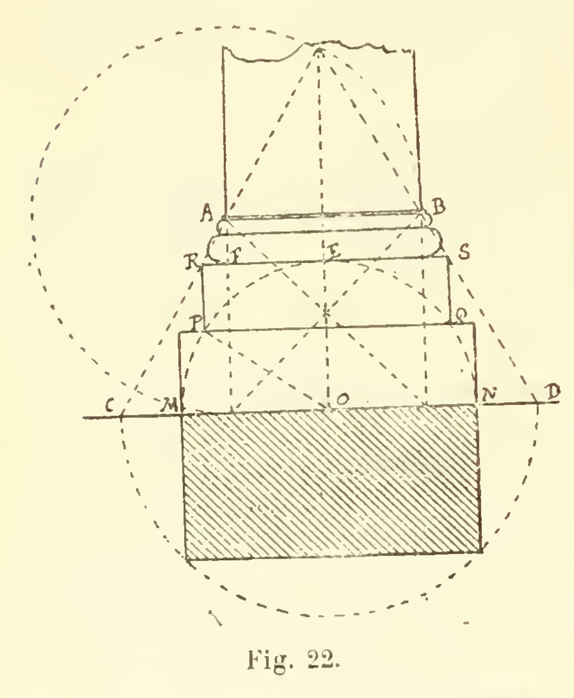


Fig. 22.

La hauteur de la plinthe au-dessus de ce plan est de 24 pouces.

Les côtés latéraux du triangle équilatéral construit sur AB (fig. 22), diamètre de la base, coupent le plan inférieur suivant CD = 123 pouces, d'après un calcul simple.

Le côté du carré inscrit dans le cercle de diamètre CD est $\frac{1}{2}\, 123^p \sqrt{2} = 87$ pouces, et MN = 88 pouces.

D'autre part $OE = 44^p = \frac{1}{2}MN$: le point E est donc déterminé par la circonférence MEN de centre O.

Remarquons en outre que les points R, S se trouvent sur les côtés AC, BD du triangle équitatéral.

En effet $AF = 13^p$; $RF = 7^p,5$ $\frac{AF}{RF} = \frac{13}{7,5} = 1,733$ au lieu de $\sqrt{3} = 1,732$. RS est donc déterminé.

1. Les hauteurs des plinthes des bases des colonnes de l'ouest et l'est sont de $0^m,20$; et $0^m,14$ la différence est de $0^m,06$ ou $2^p = 0^m,0552$.

En outre P et Q se trouvent sensiblement sur la circonférence de diamètre MN car le calcul donne $OP = \sqrt{36^{p^2} + 24^{p^2}} = 43^{p}\frac{1}{3}$ au lieu de 44 pouces.

Les bases campaniformes semblent également avoir été déduites de constructions géométriques analogues aux précédentes. Sans entrer dans le détail des calculs nous dirons que la hauteur de la base est égale au diamètre de la colonne. Le diamètre du cercle de base s'obtient ainsi (fig. 23): 1° on construit le triangle équilatéral sur le diamètre de la colonne; 2° on décrit la circonférence sur la base CD de ce triangle ; 3° le côté du carré inscrit dans cette circonférence est le diamètre de base.

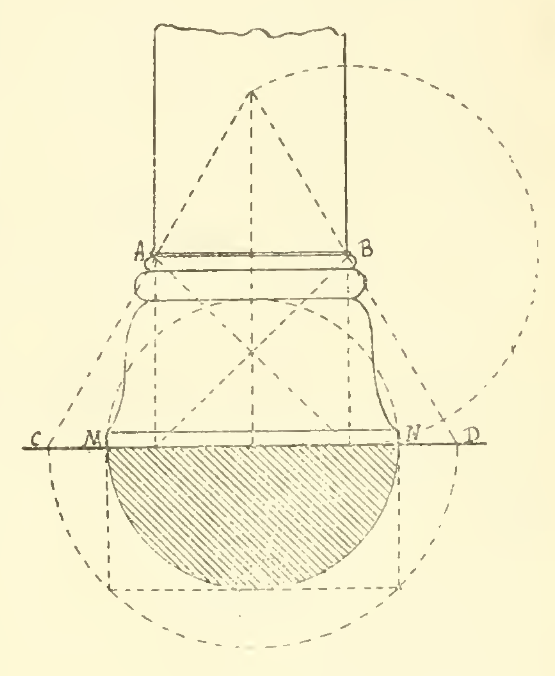


Fig. 23.

Cotes d'épannelage] *des chapiteaux.* — Le chapiteau composé qui terminait les colonnes du groupe central n'est pas connu en détail et nous ne pouvons voir si le tracé indiqué pour les colonnes d'Istakhr s'applique ici.

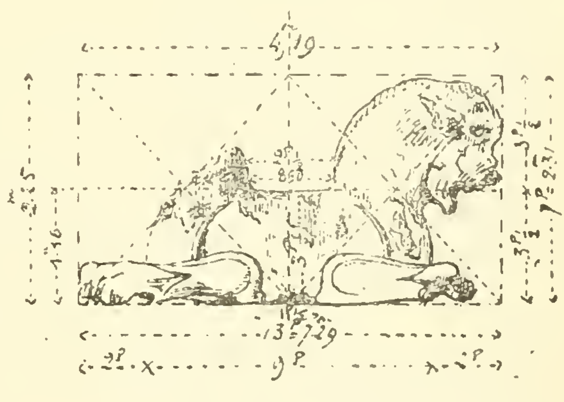


Fig. 24.

D'après les dimensions d'un fragment de taureau trouvé à Persépolis, on peut voir que les épannelages se cotent en nombres simples de pieds.

Le chapiteau (fig. 24) s'inscrit dans un rectangle dont les

dimensions sont 7p et 13p; le point d'appui de la poutre placée entre les deux têtes est au milieu de la hauteur. La distance de poitrail à poitrail est de 9 pieds.

Conclusions.

La conclusion de cette étude est que chez les Perses comme chez les Grecs, il y avait, en architecture, la loi modulaire qui subordonne toutes les grandeurs à une commune mesure. Cette commune mesure, comme chez les Grecs, on la trouve dans le diamètre de la colonne.

MONUMENTS	MODULE m	DIMENSIONS DES DIVERSES PARTIES — HAUTEURS						RAPPORTS	
		Base	Fût	Chapiteau	Hauteur totale H	Entablement e	Entraxe E	$\frac{E}{H}$	$\frac{e}{H}$
I. Colonne d'Istakhr, VIe siècle av. J.-C.	Rayon supérieur.	2m	13m	(composé) 12m	27m	Inconnu.	16m	0,59	»
		2m	22m	(simple) 3m	27m	»	16m	0,59	»
II. Tombeau de Darius, Ve siècle av. J.-C.	Rayon situé au milieu de la hauteur.	2m	17m	(simple) 4m	23m	6m	12m	0,52	0,26
III. Palais de Darius. Ve siècle av. J.-C.	»	»	»	»	»	»	»	0.575	0,27
IV. Propylées de Xerxès, Ve siècle av. J.-C.	Rayon moyen.	2m	13	(composé) 9m	24m	»	12m	0,50	»
V. Salle hypostyle de Xerxès, Ve siècle av. J.-C.	Rayon inférieur.	2m	20m	(simple) 3m	25m	»	11m (1)	0,44	»
							12m (2)	0,48	»

1. Colonnade de l'ouest. 2. Colonnade de l'est.

Le tableau ci-dessus résume les proportions de la colonne perse[1].

Dans tous les monuments contenus dans le tableau qui précède, la hauteur de la base est de 2 modules.

En laissant de côté les colonnes d'Istakhr qui paraissent antérieures aux autres monuments, nous voyons que la hauteur de la colonne varie de 23 à 25 modules; l'entraxe est toujours de 12 modules.

Le rapport de l'entraxe à la hauteur de la colonne est d'autant plus grand que la colonne est plus vieille. A Istakhr ce rapport est de 0,59; dans la salle hypostyle de Xerxès, il n'est plus que de 0,48. C'est le contraire de ce qui s'est passé en Grèce.

Pour l'entablement, nous ne l'avons en entier que dans les tombes royales. On l'a approximativement pour le palais de Darius par les refouillements des piliers destinés à recevoir les charpentes. Le rapport de la hauteur de l'entablement à celui de la colonne est de 0,26 dans le premier cas, 0,27 dans le second. On remarquera d'ailleurs que les dimensions sont à peu près les mêmes dans les deux monuments qui sont de la même époque.

Les architectes perses ne semblent pas avoir appliqué le principe du module avec autant de rigueur que les Grecs. En Grèce, le module était pris au milieu de la hauteur du fût; ici, nous le trouvons en des points variables. Aux Propylées pourtant, la loi modulaire paraît avoir été appliquée avec soin, et le module, comme en Grèce, est le rayon moyen du fût. Ce monument est d'ailleurs d'une exécution beaucoup plus parfaite que la salle hypostyle, de même époque et où les entraxes des colonnes, les dimensions des bases sont très variables.

1. Nous ne donnons dans ce tableau que les résultats relatifs aux monuments que nous avons étudiés. On trouvera dans l'ouvrage de MM. Perrot et Chipiez (t. V, p. 458 et suiv.), les valeurs des entre-colonnements, des hauteurs des colonnes, en fonction du diamètre, pour tous les palais relevés par Coste et Flandin. Ceux-ci, dans leur ouvrage, ne donnent pas toutes les cotes nécessaires à une étude analogue à celle-ci; il faudrait sans doute avoir recours aux dessins manuscrits, ce que nous n'avons pu faire. Pour plusieurs monuments, on possède seulement le diamètre des colonnes à la base et nous avons vu que le module n'était pas toujours pris à cet endroit.

Quoi qu'il en soit, ce qu'on ne saurait nier, c'est l'existence du module lui-même, à l'aide duquel les dimensions de l'ordre, des portes même (comme au tombeau de Darius), s'expriment en nombres simples.

La loi modulaire n'est pas le seul point commun aux architectures perse et grecque. Nous avons constaté aussi dans les monuments étudiés l'application du principe des rapports simples. Ainsi pour les baies le rapport de la largeur à la hauteur est de $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{3}$ dans la salle aux Cent colonnes; de $\frac{2}{5}$ dans les tombes royales; de $\frac{2}{3}$ dans le tombeau de Nakhchè-Roustem. Quant à l'emploi des nombres entiers et souvent impairs, il suffit pour s'en convaincre de lire les cotes inscrites sur les figures.

Parmi les rapports simples que nous avons constatés, il y a les suivants : $\frac{6}{7}$ dans les autels du feu; $\frac{7}{8}$ dans les tombes royales; $\frac{5}{8}$ à Istakhr; $\frac{11}{18}$ aux Propylées de Xerxès et à la salle hypostyle.

Les deux premiers sont très voisins du rapport qui existe entre la hauteur et la base du triangle équilatéral; $\frac{5}{8}$, $\frac{11}{18}$ se rapprochent également du rapport de la hauteur à la base du triangle égyptien.

Faut-il en conclure que par le choix de ces nombres les architectes perses aient voulu se rapprocher des proportions que donnent ces triangles? Nous sommes porté à le croire, d'autant plus que nous avons montré que les Grecs employaient ces méthodes géométriques et que : 1° dans le palais de Darius à Persépolis, les proportions entre la hauteur et l'entraxe des colonnes se déduisent du triangle équilatéral; 2° que le tracé des bases de la salle hypostyle de Xerxès et celui des autels du feu de Nakhchè-Roustem semblent dériver du triangle équilatéral.

Nous terminerons par une remarque au sujet de l'unité de mesure adoptée par les constructeurs de l'époque achéménide. Dans les monuments les plus anciens et jusqu'au règne de Da-

rius inclusivement, le pied est de $0^{m},33$ et la coudée de $0^{m},55$; sous Xerxès, la coudée a augmenté: elle devient $0^{m},552$, le pied $0^{m},331$. La coudée exceptionnelle de $0^{m},52$ qui a servi d'unité de mesure pour la construction de la tombe de Nakhchè-Roustem, paraît être la coudée égyptienne divisée en 7 palmes et 28 doigts et non la coudée chaldéenne divisée en 24 doigts. Ce fait est important car il montre qu'il y a plus qu'une simple analogie entre ce monument et certaines tombes lyciennes; l'architecte ne devait certainement pas être perse et était probablement originaire d'Asie Mineure.

C. Babin,
ingénieur des ponts-et-chaussées.

NOTE
SUR L'ÉLÉPHANT, SYMBOLE DE L'AFRIQUE

A PROPOS

d'un bronze récemment découvert à Berrouaghia (Algérie)

On vient de découvrir à Berrouaghia, — poste romain situé entre Aumale et Cherchel, et dont le nom n'a pas encore été déterminé avec certitude, — un petit bronze (hauteur $0^{m},06$), actuellement en la possession de M. Paul, préfet d'Alger. C'est un buste de femme ayant pour casque une tête d'éléphant. Les oreilles du pachyderme couvrent celles du personnage, encadrant la figure avec symétrie. Du milieu du front part et se dresse la trompe sinueuse (*anguimanus*), analogue, pour l'effet produit, à l'uræus égyptien qui symbolisait la flamme solaire au front des Pharaons. De chaque côté du cou pend sur la poitrine drapée une longue natte. Presque à la lisière de la robe, à l'endroit où pourrait se placer un médaillon ou une bulle, se trouve une cavité cylindrique, large d'un demi-centimètre, où devait s'enchâsser un ornement d'or, d'ivoire ou de corail, ou quelque pierrerie. Le dos présente une bordure à arêtes plates indiquant que la figure adhérait à quelque objet, tel que fourreau d'épée, armure ou petit autel. Quel qu'ait été son rôle, comme accessoire décoratif ou amulette isolée, cette personnification de l'Afrique avait sans doute un caractère



religieux. Pline (*N. H.*, XVIII, 5) rapporte qu'en Afrique l'usage était de ne rien entreprendre sans prononcer cette parole pieuse à l'égal d'une invocation : *Africa* (« In Africâ nemo destinat aliquid, nisi *praefatus Africam,* in ceteris vero gentibus deos ante obtestatur ut velint »).

Si ce mot magique suffisait à conjurer les mauvaises influences, le buste même de l'Afrique devait à plus forte raison avoir une vertu tutélaire. Le signe n'était de favorable augure que parce que la chose elle-même dont il était l'expression, c'est-à-dire la région divinisée, possédait déjà cette propriété mystérieuse et bienfaisante.

N'est-ce pas cette déesse qui, sous les portiques d'Hadrumète, apparut à Curtius Rufus, presque encore adolescent, pour lui annoncer qu'il reviendrait un jour « dans la province comme proconsul » ? (Tacite, *Annales*, liv. XI, 21). Claudien l'évoquant dans son poème sur la *Guerre contre Gildon,* la montre couronnée d'épis et parée de deux dents d'ivoire :

...mediis apparet in astris
Africa : rescissae vestes, et spicea passim
Serta jacent ; lacero crinales vertice dentes,
Effractum pendebat ebur.

L'éléphant africain, par sa configuration étrange, était bien digne en effet de symboliser l'Afrique, terre des prodiges. Aussi le Libyen Antée est-il représenté combattant Hercule avec un bouclier énorme taillé dans un cuir d'éléphant.

A quel moment rencontre-t-on ce symbole sur les monuments figurés ? La première indication apparaît, je crois, sur des monnaies de Carthage frappées en Sicile par des artistes grecs. Le type d'Aréthuse et de Pégase qu'elles reproduisaient, les Carthaginois l'interprétèrent à leur manière, comme firent les chrétiens empruntant au paganisme certains mythes. Ils y mirent un sens nouveau. Pégase devenait pour eux le cheval d'Afrique, si rapide qu'on pouvait le considérer comme ayant des ailes. Comme le palmier, dont il est d'ailleurs accompagné sur les monnaies, le cheval était le produit par excellence de leur contrée, et son

effigie faisait penser à la cavalerie numide, en même temps qu'elle était un emblème de victoire [1]. Quant à la nymphe Aréthuse, elle porte une couronne d'épis, allusion à la fertilité de la région qu'on appellera plus tard le grenier de Rome ; mais la feuille de l'épi s'allonge et se transforme manifestement en une corne, c'est-à-dire en une dent d'éléphant, rappelant les éléphants de guerre des Carthaginois. Qu'on jette les yeux sur la belle monnaie de Carthage publiée dans l'*Histoire romaine* de M. Duruy et dans l'*Histoire de l'art* (Perrot et Chipiez, t. III, p. 50), on sera certainement amené à voir autre chose qu'une feuille d'épi dans l'appendice vertical qui décore la chevelure de la déesse. Les excellents artistes qui ont gravé cette monnaie ne se seraient pas mépris à ce point. Il est plus raisonnable de penser qu'à la monnaie grecque ils ont ajouté simplement un emblème africain. Cette couronne africaine, Claudien, d'après les œuvres de la plastique, et peut-être d'après ces monnaies mêmes de Carthage, la décrira, du reste, avec une très grande précision :

... Spicis et dente comas illustris eburno
.... sic Africa fatur.
(*Éloge de Stilicon.*)

Puis, l'Afrique fut représentée non plus par une défense, mais par l'éléphant lui-même, par l'animal entier, qui figure par exemple sur certaines monnaies de Jugurtha.

Plus tard, elle sera personnifiée sous les traits d'une femme coiffée d'une peau d'éléphant. Ce symbole nouveau s'applique expressément à l'Afrique, et rien qu'à l'Afrique (au lieu que l'éléphant entier rappelle quelquefois des campagnes d'Asie et des

1. Cf. la tête de cheval trouvée dans les fondations de Carthage.

Ostentant caput effossa tellure repertum
Bellatoris equi, atque omen clamore salutant.

(Silius Italicus, *Guerres puniques*, II, description du bouclier d'Annibal).

Et Virgile :

Effodere loco signum quod regia Juno
Monstrarat, caput acris equi : sic nam fore bello
Egregiam.
(*Æneis*, I, v. 447.)

triomphes analogues à ceux du Bacchus indien). On trouve cette image sur un bronze d'Adrien, sur une fresque de Pompéi, sur des lampes romaines, sur les monnaies de Juba I et de Juba II, sur celles que firent frapper les Pompéiens pour solder leurs auxiliaires numides. Mais, en somme, cette façon de figurer l'Afrique est récente, elle ne remonte qu'à l'époque de César.

L'idée de détacher le symbole de la monnaie et d'en faire une statuette isolée est sans doute encore postérieure, et date peut-être d'un temps où l'éléphant, même domestique, n'était déjà plus dans la Maurétanie qu'un souvenir et une légende. Le sculpteur qui a modelé le bronze de Berrouaghia n'a pas travaillé d'après nature ; les oreilles allongées qu'il prête à l'animal ne sont pas les oreilles en éventail et masquant l'épaule de l'éléphant d'Afrique. Quant aux éléphants sauvages, il n'y en avait pas en Maurétanie au temps des Romains. Les textes sur lesquels on s'appuie pour prétendre le contraire sont, on l'oublie trop, purement légendaires. On prend pour des faits des histoires simplement plaisantes. C'est ainsi que Pline place en Maurétanie, aux bords du fleuve Amilus, les éléphants religieux qui saluaient de leurs trompes la lune nouvelle et qu'Élien fixe aux pieds de l'Atlas, parmi des pâturages merveilleux, leur lieu de retraite paradisiaque et inviolé. Si le littoral était pour les Romains une « côte d'ivoire »,

Dentibus ex illis quos mittit porta Syenes
Et Mauri celeres.
(Juvénal, *Sat.* XI.)

c'est que l'ivoire et l'animal porteur de cette matière précieuse qui le fait si avidement pourchasser et détruire y étaient importés des environs du lac Tchad et du centre de l'Afrique par les Garamantes, car l'éléphant y est depuis longtemps, comme le buffle, une espèce éteinte, et les molaires d'éléphant qu'on découvre si fréquemment en Algérie, appartiennent à l'époque préhistorique.

Le bronze en question, œuvre romaine, me paraît pouvoir être attribué au IIIe siècle, duquel sont datées la plupart des inscriptions

découvertes au même endroit. J'assignerais volontiers la même date à la statuette du Musée de Constantine, qui représente le même sujet et provient des ruines d'Announa (Thibilis), près Guelma. Elle ne diffère de la nôtre que par les dimensions (haut. $0^{m},19$), et par quelques détails de l'arrangement et du costume (trois nattes au lieu d'une, robe agrafée à l'épaule droite par un triple chaton, défenses nettement indiquées). Ces deux bronzes ont été trouvés l'un en Numidie (Thibilis), l'autre dans la Maurétanie Césarienne (Berrouaghia) : d'où l'on peut conclure qne le culte de la déessse *Africa* était répandu dans toute la région et n'était pas spécial à la Maurétanie.

Victor WAILLE.

Alger, 15 janvier 1891.

LA

NÉCROPOLE ROMAINE DE CARMONA

L'antique *Carmo* (Carmona) devait être, sous les Romains, un municipe d'une certaine importance, si l'on considère qu'il est mentionné par la plupart des historiens et géographes qui se sont occupés de la péninsule ibérique. Les ruines des *alcazars* (châteaux), dont les fondations sont romaines, les murailles et les tours de la ville sur une hauteur imprenable qui domine les environs, confirment l'assertion de César, que Carmona était la plus forte place de la province. D'autre part, la fertilité du pays nous est attestée par de nombreuses médailles portant le nom de la ville entre deux épis de blé. Ce nom n'a guère subi de modifications jusqu'à nos jours. Carmona offre de nombreux vestiges romains, colonnes, inscriptions, statues, bains, conduites d'eau, citernes, puits, passages souterrains, etc. Mais ce qui intéresse davantage l'archéologue, c'est sa nécropole romaine et pré-romaine, découverte il y a une dizaine d'années à 1 kilomètre à l'ouest de la ville. Deux voies anciennes la traversent : l'une semble se diriger vers Alcala de Guadaira, l'autre est la grande *via Augusta* des Itinéraires d'Antonin et des vases de Vicarello, où la partie comprise entre Séville et Cordoue est indiquée de la façon suivante :

HISPALIS (Séville)
CARMO (Carmona) M. P. XXII
OBVLVCVLA (La Luisiana) M. P. XX
ASTIGI (Ecija) M. P. XVI (XV Vicar.)
AD ARAS (près la Carlota) M. P. XII
CORDOBA (Cordoue) M. P. XXIIII (XXIII Vicar.

La section de la nécropole mise à découvert jusqu'à présent comprend près de cinq cents tombes, la plupart de famille ; il y a de plus des fosses à incinération, des sépultures ordinaires en terre antérieures et postérieures à l'époque de la crémation, des sépultures d'enfant, des fondations de mausolées, un *columbarium* et plusieurs grands enclos funéraires, entre autres celui dit *de l'Éléphant*, qui contient trois *triclinia* avec leurs tables et les conduits pour les libations, une cuisine avec sa cheminée, un puits, une fontaine, un bain, un sanctuaire, un autel, des niches, etc. Toutes les tombes ont été numérotées. L'*éléphant* cité plus haut, mesurant 1 mètre de long, se trouve à l'entrée d'un *triclinium* couvert ; il symbolise peut-être l'Immortalité. On a aussi trouvé, au milieu de la nécropole, des *tumuli* antérieurs aux Romains et qui semblent avoir été respectés par eux. On y remarque encore un vaste amphithéâtre creusé dans le roc et deux carrières jadis exploitées pour la construction des édifices funéraires.

Les tombes et les sépultures sont situées de chaque côté des routes romaines ou groupées autour d'un monument important. Le groupe de l'enclos funéraire de Postumius se compose de trente-cinq petites tombes dont chacune contenait de sept à neuf urnes cinéraires.

Les tombes de famille de Carmona sont de petites chambres funéraires creusées dans le roc, où l'on pénètre par un puits rectangulaire ou par un escalier. Les parois sont enduites de ciment et peintes ; on y voit des couronnes et des guirlandes de fleurs et de fruits, des oiseaux, des dauphins, etc. Les urnes sont déposées dans de petites niches à cet usage. Ces urnes sont pour la plupart rectangulaires et de pierre, en forme de petits sarcophages ; d'autres sont en terre cuite, en marbre et même en verre, ces dernières généralement enfermées dans des boîtes de plomb. Les cendres renferment ordinairement une monnaie, un stile, une pince à épiler, un miroir de métal, une bague de fer avec chaton gravé ou des fioles globulaires.

Sous les niches, il y a un banc construit en maçonnerie ou

taillé dans le roc; on y déposait les vases à libations, les patères et les plats contenant les offrandes.

Parmi les principaux monument funéraires, il faut citer :

La tombe de Postumius (n° 194), dont le plafond est élégamment décoré de peintures où l'on déchiffre encore un nom, C· SILVANVS. Cette tombe contenait plusieurs urnes et de fort belles fioles, ainsi qu'une inscription :

Q · POSTVMIVS
HYGINVS ET
POSTVMIA CYPARE
VXOR

La Bibliothèque de Turin possède un recueil d'inscriptions, vues et copiées par un voyageur anonyme; on y trouve une inscription de Carmona qui nous montre qu'une fille de Quintus Postumius appelée Postumia Prisca était l'épouse de Lucius Servilius Pollion *quatuorvir*, deux fois préfet, probablement *praefectus urbi* de Caligula.

La tombe de Prepusa (n° 47) a un enclos funéraire avec une porte sur la route romaine, un *ustrinum* et un autel. La tombe proprement dite a six niches et un *podium*; elle contenait divers objets, entre autres une urne de marbre blanc sur laquelle on lit l'inscription suivante :

OSSA · PREPVSAE
EVNI · FILIAE
ANN · XXV

Les lettres paraissent indiquer l'époque des Antonins.

La tombe n° 68 est décorée de peintures bien conservées : feuillage et fleurs, fruits et oiseaux. Sous la niche principale, on lit : T · VR (Titus ou Titinius Urius) gravé dans le ciment. et sous la niche voisine à droite : TIT · VRIA T · SERVA AN X S · T · T · L ·, ce qui indique clairement qu'elle contenait les cendres d'une jeune esclave de *T. Urius*, agée de dix ans et qui portait le nom de son maître.

Le mausolée circulaire du champ des oliviers (n° 100) a une tombe souterraine en parfait état contenant dix petites niches à urnes et une grande niche qui devait être un *lararium*. A la surface du sol, on trouve encore les fondations d'un mausolée circulaire. D'autres tombes (n°s 120, 102 et 172) se composent de deux, trois ou quatre chambres funéraires avec leurs niches et leur *podium*.

Le *columbarium-triclinium* (n° 440) est un enclos funéraire ayant au milieu un grand *triclinium* taillé dans le roc et sur les murs plusieurs rangées de niches superposées, en forme de *columbarium*. On y trouve de plus un puits, un four de cuisine, un petit bain et un autel.

Le vaste enclos funéraire de l'Éléphant, déjà mentionné (n° 199), le plus important de la nécropole, est peut-être unique en son genre. Il présente trois *triclinia*, l'un souterrain, l'autre exposé en plein soleil, le troisième qui devait être à l'ombre, si l'on en juge par des fondements de piliers qui subsistent encore, et qui supportaient probablement une tente. L'éléphant, qui a donné son nom à l'enclos, se trouve, comme nous l'avons dit plus haut, à l'entrée du *triclinium* couvert. Cette tombe n'a guère fourni que des fragments d'inscriptions qui donnent les noms *Aelia, Sulpicianus*, *Fabius* et *Sempronius*. La tombe proprement dite n'a que six niches. La plupart des monnaies découvertes appartiennent à Claude Ier, Vespasien et Constantin III. Deux sont de Carmo et de la *colonia Patricia* (Cordoue).

George Bonsor.

Je n'ajouterai que quelques mots à l'intéressante notice ci-dessus.

L'exploration de la nécropole de Carmona, signalée dès 1874, fut commencée sur une petite échelle, par différents archéologues de Séville, parmi lesquels il convient de nommer MM. Antonio Aréza et feu Mateo Gago. Mais ce n'est guère qu'en 1880 que les fouilles prirent quelque extension. En cette année, M. G. Bonsor vint s'établir à Carmona, prit pour associé M. Jean-Fer-

nandez Lopez, un des amateurs les plus éclairés du pays, et acheta les vastes terrains sous lesquels s'étend la nécropole. Depuis, ces vaillants chercheurs ont poursuivi avec ardeur et persévérance l'étude et le déblaiement des tombeaux, qui, malgré tout ce qui a été fait déjà, sont encore loin d'être tous explorés. Les trouvailles, au fur et à mesure qu'elles se présentent, prennent place dans un petit musée spécial bâti au milieu même de la nécropole. Un résultat important de cette louable entreprise fut la la création, en 1885, d'une Société d'archéologie locale, la *Sociedad arqueologica* de Carmona, qui a publié, en 1888, un premier volume de *Mémoires* contenant ses statuts et une vingtaine d'articles sur les antiquités, l'histoire et la géologie de Carmona et des environs. Nous tenions à signaler aux lecteurs de la *Revue* les résultats de cette féconde initiative : c'est un exemple qui gagnerait à être suivi dans le reste de l'Espagne, où règne encore, on peut bien le dire, une trop grande indifférence pour les études archéologiques.

Arthur ENGEL.

SÉANCE DU 25 MARS 1891

M. Hamy rappelle qu'il a eu l'occasion, il y a environ un an, d'attirer l'attention de l'Académie sur les travaux poursuivis par les archéologues néerlandais dans les ruines de l'intérieur de Java. Les documents dont il pouvait disposer alors se rapportaient principalement aux monuments bouddhiques de la plaine de Prambanan. Une communication de M. Yzermann lui permet de résumer aujourd'hui les nouvelles découvertes opérées dans les ruines civaïtes de cette même plaine, anciennement connues sous le nom de Chandi-Loro-Djongrang, nom indigène de Dourgo, compagne de Çiva. M. Hamy expose les résultats des fouilles commencées par M. Yzermann et poursuivies par la Société archéologique de Djokjokarta sous la direction du docteur Groenemann. Ces fouilles ont amené le déblaiement des chambres intérieures, dont M. Yzermann a déterminé le caractère funéraire, en prouvant l'existence de puits cinéraires sous la base des statues des dieux. M. Groenemann et ses collaborateurs ont dégagé les galeries extérieures et la base des monuments encombrés de débris écroulés, enfouis dans une alluvion épaisse. Ils ont mis au jour quatre rangées de beaux bas-reliefs, dont M. Hamy met les photographies sous les yeux de ses confrères. L'une de ces rangées est, dit-il, une sorte d'illustration en pierre du célèbre poème du Ramayana. Des édifices consacrés à Brahma et à Vichnou encadrent l'édifice principal, consacré à Çiva et à sa famille. On ne saurait, ajoute en terminant M. Hamy, trop rendre justice à ce groupe d'hommes dévoués à la science, qui, dans des conditions particulièrement difficiles, ont su aborder et mener à bonne fin une entreprise si intéressante pour l'histoire de l'art et pour l'archéologie de l'Extrême-Orient.

M. Delisle lit une notice sur un manuscrit qui vient d'être acquis à Londres pour la Bibliothèque nationale. C'est une chronique inédite, en français, qui fournit des renseignements nouveaux sur le règne de Philippe-Auguste. Elle paraît avoir été composée dans l'Artois, peut-être à Béthune ou aux environs, au commencement du XIIIe siècle. Le récit s'arrête au milieu du siège de Douvres en 1216. La partie originale sera publiée dans le tome XXIV du *Recueil des historiens de France*. Plusieurs parties présentent une grande analogie avec les passages correspondants de la chronique que Francisque Michel a publiée pour la Société de l'histoire de France sous le titre d'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre*. Le nouveau texte est, en outre, une des sources auxquelles a puisé, au XIVe siècle, le compilateur des *Anciennes Chroniques de Flandre*.

M. Heuzey communique à l'Académie diverses planches encore inédites des *Découvertes en Chaldée* de M. de Sarzec, représentant des cylindres gravés, dont quelques-uns de proportions inusitées. Un de ces cylindres représente les exploits d'Isdoubar, l'Hercule chaldéen, luttant contre des animaux fantastiques.

D'autres figurent des scènes de la vie des pasteurs. Parmi ces derniers, on en remarque un où des bergers contemplent avec stupéfaction un aigle, emportant dans les airs un homme nu, qui se retient à son cou : cette scène fait penser à la légende de Ganymède, à celle de Galgamès, le Persée chaldéen, et à tant de contes arabes et persans où figurent pareillement de grands oiseaux ravisseurs. La matière de beaucoup de ces cylindres, prises à tort pour du marbre ou de l'os, est un gros coquillage, qui tenait lieu de l'ivoire, inconnu alors en Chaldée.

M. G. Bénédite rend compte de sa seconde mission épigraphique dans la presqu'île du Sinaï. Parti de Suez en avril 1890, il a successivement exploré toutes les stations épigraphiques du versant *héroopolite*. La vallée dite du Ouady-Moukatteb et le réseau des vallées qui porte le nom de Firan lui ont fourni, à eux seuls, plus de mille inscriptions nabatéennes. Au contraire, l'est de la presqu'île, le pays d'Akabah et les bords du golfe Élamitique, n'ont presque rien donné : cette région, extrêmement aride, infestée aujourd'hui par la redoutable tribu des Alaouîn, ne semble pas avoir été plus sûre au temps des pèlerinages nabatéens. M. Bénédite a visité ensuite les dunes qui bordent le désert d'El-Ka'a, en suivant la côte occidentale jusqu'à Suez, où il était de retour le 7 juin. Cette mission porte à 2,400 le nombre des inscriptions ainsi recueillies pour le *Corpus inscriptionum semiticarum*.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1891

M. Heuzey lit une notice sur *la Masse d'armes de Goudéa*. Dans l'ancienne Chaldée, la masse d'armes, à la fois sceptre et massue, était le symbole de la puissance royale et divine; de là le rite religieux d'exposer dans les temples des masses d'armes sacrées. M. Heuzey étudie une remarquable masse d'armes de pierre, formée de trois têtes de lions adossées, avec une inscription au nom de Goudéa, prêtre-roi de Sirpourla. M. de Sarzec, l'ayant trouvée dans ses fouilles les plus anciennes, alors qu'il n'était pas encore chargé d'une mission archéologique, l'a offerte en don au Musée du Louvre. L'inscription indique que la pierre dont cette arme est faite a été tirée des montagnes, au bord de la mer, au pays d'Élam; elle apporte en outre une confirmation curieuse de la traduction proposée par feu Arthur Amiaud pour d'autres inscriptions, où il avait lu que Goudéa avait placé dans les temples des dieux des armes sacrées.

M. Abel des Michels, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, communique des recherches sur un personnage appelé Sî nhiêp, que les historiens annamites donnent comme ayant régné sur le pays de Giao-chî, sous le nom de « Roi lettré ». De l'examen des Annales impériales chinoises de l'Annam, M. des Michels conclut que ce prétendu prince ne fut en réalité qu'un préfet chinois. Son intelligence hors ligne et son instruction extraordinaire lui valurent une grande considération parmi le peuple et des honneurs officiels d'une nature exceptionnelle, ce qui a donné lieu à l'erreur commise plus tard à son sujet par les historiens.

M. Oppert analyse un dossier babylonien, comprenant trois actes, des années 533 avant notre ère et suivantes, relatifs à une maison située dans la ville de

Babylone, au lieu dit le Marché-Étroit. L'un est un acte de partage après succession, le second un échange avec soulte, le troisième a pour objet une vente et relate des locations consenties successivement à plusieurs locataires différents. Les mesures employées dans ces documents paraissent conformes au système babylonien admis par M. Oppert : l'unité agraire est la canne carrée, la canne se divise en sept aunes et l'aune en vingt-quatre pouces.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1891

M. Menant, poursuivant ses recherches sur le déchiffrement des inscriptions hétéennes, étudie le mot qui, dans ses textes, signifie « roi ». Ce mot était déjà connu dans sa forme hiéroglyphique, mais on en ignorait la prononciation. M. Menant le lit *saru*. En effet, une inscription présente à deux reprises une même formule, dans laquelle le titre royal est exprimé, l'une des deux fois, par l'hiéroglyphe déjà connu, et l'autre fois par un caractère représentant une main. Or, ce dernier signe se retrouve ailleurs parmi les éléments constitutifs d'un nom propre, dans lequel il ne peut avoir que la valeur phonétique *saru*. Cette remarque permet d'ajouter un mot au vocabulaire de la langue hétéenne. Elle est confirmée par un passage du traité égyptien qui intervint entre Ramsès II et le grand roi Khîta-Sira.

M. Germain Bapst commence une communication sur les spectacles donnés à Paris, au moyen âge, à l'occasion de l'entrée des souverains dans la ville. En 1313, pour l'entrée de Philippe le Bel, on joua, sur des échafauds placés le long du parcours royal, des scènes de la vie de Jésus-Christ et des scènes comiques empruntées à la pantomime du Renard. En 1389, l'entrée d'Isabeau de Bavière fut célébrée avec une grande solennité et l'on prodigua les spectacles : combat dit « pas du roi Salhadin », scènes allégoriques, telles que la défense du lit de justice, par une bande de jeunes filles, contre un aigle et un lion, exercices d'acrobatie d'un Italien, descendant des tours de Notre-Dame sur une corde, combat naval sur la Seine, etc. Sous la domination anglaise et sous Charles VII, ces représentations prirent un développement de plus en plus considérable; les spectacles allégoriques finirent par supplanter presque complètement les mystères et les scènes religieuses.

M. Julien Havet commence la lecture d'un mémoire de M. Félix Robiou, correspondant de l'Académie à Rennes, sur *l'État religieux de la grèce et de l'Orient au temps d'Alexandre*. L'objet de ce travail est de déterminer quels étaient les croyances et les sentiments religieux chez les différents peuples de la Grèce et de l'Orient, au moment où la conquête d'Alexandre les mit en contact intime et permanent les uns avec les autres.

SÉANCE DU 17 AVRIL 1891

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit que l'administration italienne vient d'ouvrir un chantier de fouilles, sous la direction de M. le professeur Gatti, au bas du mur de fond de l'église des Saints Cosme et Damien,

siège de l'ancienne préfecture de la ville. On sait qu'à la face extérieure de ce mur avait été attaché, au temps de Septime Sévère, le plan de Rome, sur plaques de marbre, dont un certain nombre de fragments sont conservés aujourd'hui au Musée Capitolin. Il faudrait retrouver le reste. Les fouilles ont commencé depuis quinze jours, mais n'ont donné encore qu'un fragment de peu de valeur. Les travaux vont continuer en s'étendant autour de l'espace déjà creusé jusqu'à une profondeur de 7 mètres. — M. le professeur Robert a fait connaître, dans la dernière séance de l'Académie des Lincei, une inscription argienne du VIe siècle, gravée sur une petite plaque de bronze appartenant à M. le comte Tyszkiewicz. Elle contient des formes très intéressantes au point de vue philologique, ενς pour εις, τονς pour τους, etc. Elle prescrit des peines contre celui qui méprisera les décisions du tribunal établi près le temple de Minerve. — Le fascicule I-II (1891) des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, que publie l'École française de Rome, va paraître. Il contient plusieurs dessins inédits de ruines romaines, les uns et les autres de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe siècle. Ces dessins, empruntés à la collection Destailleur, sont commentés par M. le baron de Geymüller et M. le professeur Lanciani.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée de proposer des candidats pour la place d'associé étranger laissée vacante par la mort de M. Miklosich. Sont élus : MM. Renan, Delisle, Gaston Paris, Schefer.

M. Heuzey présente à l'Académie, au nom de M. le capitaine Léon Berger, attaché militaire à Constantinople, le moulage d'un bas-relief qui provient des gorges de Cheïkane, dans la région montagneuse et peu explorée qui sépare l'ancienne Babylonie de la Médie et de la Perse. Cette sculpture a été estampée par le capitaine Berger sur les rochers mêmes, à 250 mètres de hauteur. Elle rappelle un bas-relief analogue de la même région, dont le dessin a été donné autrefois par le major Rawlinson. Malgré l'exécution grossière inséparable de la sculpture rupestre, on reconnaît l'œuvre d'une population qui a subi l'influence de l'ancienne civilisation chaldéenne, avant l'époque du style proprement assyrien. La figure est celle d'un homme qui porte les cheveux et la barbe rasés, le corps ceint d'une étoffe frangée, la tête coiffée du turban assyrien : ce turban n'est autre que la *mitra*, qui, selon Hérodote, distinguait les Kissiens des Perses. A côté est une inscription en caractères cunéiformes, disposée en lignes verticales et divisée par cases, comme sur les statues de Tello. M. le capitaine Berger a rendu service à la science en allant rechercher, dans une région difficile et peu connue, ce précieux monument de l'antiquité orientale.

M. Germain Bapst, continuant sa lecture sur les spectacles publics donnés à Paris à l'occasion des entrées des souverains, étudie les entrées de Louis XI et de François Ier. Il montre qu'une collection de gravures, qui, depuis deux siècles, ont été signalées et étudiées comme représentant l'entrée de François Ier à Paris, n'est que la transformation, opérée par un falsificateur habile, d'une série de planches gravées pour représenter l'entrée de Charles-Quint dans la ville de Bruges.

M. Salomon Reinach présente à l'Académie la photographie d'un joli groupe de terre cuite découvert à Myrina (Asie Mineure). On y voit Vénus, entièrement

nue, qui fouette avec sa sandale l'Amour agenouillé près d'elle. Dans un passage des *Dialogues des dieux* de Lucien, Vénus raconte qu'elle a châtié ainsi l'indocilité de son fils. Nous avons là l'explication d'un certain nombre de statuettes de bronze, qui représentent Vénus tenant une sandale et qui ont donné lieu aux interprétations les plus diverses. M. Reinach pense que le groupe de Myrina remonte à un original grec de l'époque alexandrine, où l'on prit l'habitude de figurer les dieux dans des attitudes familières et de donner à l'Amour les traits d'un enfant. A une époque plus ancienne, on le personnifiait sous l'aspect d'un adolescent. Un autre groupe de Myrina, dont M. S. Reinach montre aussi la photographie, réunit ces deux personnifications de l'Amour : on y voit un adolescent ailé, parlant à une jeune fille qui porte sur son épaule un Amour enfant. Ce dernier groupe est un des plus beaux qui aient été recueillis. Il annonce celui de l'Amour avec Psyché, qui tient une si grande place dans les monuments de l'art romain.

M. le capitaine Espérandieu communique un cachet d'oculiste romain, découvert près de Rennes. L'oculiste à qui il appartenait se nommait Sextus Flavius Basilius. Parmi les collyres qui y sont désignés, deux portent des noms qui se rencontrent pour la première fois, l'*amathystinum* et le *trigonum*. L'*amathystinum* était fait probablement, soit avec de la poudre d'améthyste, soit avec la plante appelée améthystée : M. Espérandieu tient la première hypothèse pour plus vraisemblable. Le *trigonum* devait être un collyre à la verveine.

SÉANCE DU 24 AVRIL 1891

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, adresse au Président de l'Académie des détails sur les fêtes célébrées à l'occasion du treizième centenaire de saint Grégoire le Grand. Il y a eu des fêtes de musique religieuse, intéressant la liturgie, et des conférences théologiques. L'archéologie a eu sa place dans les commémorations des lieux où ont été prononcées les homélies du célèbre pontife. Le R. P. Grisar, particulièrement, a fait connaître ses recherches sur la maison de saint Grégoire. Il a démontré que les débris en subsistent sous la basilique et les oratoires du mont Caelius. Après avoir étudié chacun des fragments de murs antiques et chacune des ruines qu'il a pu atteindre, il a tracé un plan sommaire d'une demeure qui a dû, appartenant à des membres de la famille Anicia, être vaste et brillante dans les temps antiques. Il y a lieu d'espérer que des fouilles régulières feront bientôt retrouver là une habitation aussi intéressante que celle des saints Jean et Paul, toute voisine, dont les fouilles du P. Germano nous ont révélé le plan, les peintures et les stucs. — Les travaux du Tibre viennent de donner une inscription en l'honneur d'Agrippa Postumus, le petit-fils d'Auguste, et, il y a quelques jours seulement, une statuette de bronze représentant un jeune homme nu, peut-être étendu à terre. — Une inscription trouvée à Chiusi mentionne un certain Aurélius Felicianus, *pinctor* (sic) *Augustorum sive omnium bonorum virorum*.

M. Germain Bapst termine sa lecture sur les entrées royales au moyen âge. Il compare ces solennités avec le théâtre de la même époque et insiste sur le

réalisme de la mise en scène au XVe siècle : la tendance de ce temps rappelle, à beaucoup d'égards, celle qui prévaut dans le théâtre contemporain, et offre le contraste le plus frappant avec les procédés du XVIIe siècle.

M. Lecoy de la Marche lit un mémoire sur l'atelier monétaire établi dans le château de Perpignan, au XIVe siècle, par Jacques II, roi de Majorque et comte de Roussillon. Des renseignements abondants et précis sur ce sujet lui ont été fournis par une enquête inédite en un vaste dossier de pièces, relatif à un procès intenté à ce prince par son beau-frère, Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon. On y trouve des détails sur les procédés et les ustensiles employés dans le monnayage, sur le sens des termes techniques, sur les monnaies françaises qui avaient cours en Roussillon, etc.

SÉANCE DU 1er MAI 1891

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit à la date du 28 avril qu'on vient de découvrir, au-dessus de la catacombe de Priscilla, sur la *via Salaria*, une *tabula lusoria* d'un intérêt particulier. Les *tabulae lusoriae*, sur lesquelles on jouait avec les dés ou les osselets, portent des inscriptions composées de trois lignes dont chacune a douze lettres. Le sens de ces inscriptions est presque toujours quelque plaisanterie, quelque devise d'expression toute populaire. Sur le pavé de marbre de la basilique Julienne, au forum, on lit un de ces textes, qui commence ainsi :

VINCIS GAVDES PERDES PLANGIS

L'inscription nouvellement découverte a ceci de particulier qu'elle semble contenir, dans ses deux premières lignes, une allusion à quelque grand événement politique et militaire :

HOSTES VICTOS ITALIA GAVDES

M. de Rossi, observant la forme des lettres qui convient à la fin du IIIe siècle, conjecture que l'allusion pourrait viser les victoires d'Aurélien, en 271, sur les Barbares, parvenus jusque dans le Picenum. — Le fascicule I-II des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* pour 1891 contient la curieuse inscription relative à sainte Salsa découverte par M. Gsell dans la basilique qu'il a retrouvée à Tipasa près d'Alger. M. de Rossi, dans la séance publique de l'Académie d'archéologie chrétienne de dimanche dernier 26, a émis l'opinion que ce texte intéressant datait de l'an 446 environ. Un légat du Saint-Siège, Potentius, envoyé alors en Afrique par saint Léon le Grand, aurait réparé et décoré l'autel de la sainte, après les désastres de l'invasion des Vandales. — Rien de nouveau aux fouilles pratiquées au bas du mur de l'ancienne préfecture de la ville, où était fixé le plan de Rome dont on voudrait retrouver de nouveaux fragments. Il faut consolider le mur avant d'étendre les recherches. — L'École française de Rome vient de publier la relation de M. Gsell sur les fouilles de Vulci : un volume in-4° de près de 600 pages, avec une centaine de dessins concernant l'architecture des tombes, et 20 planches.

M. Oppert, président, annonce que l'Académie a élu M. Whitley Stokes à la place d'associé étranger laissée vacante par la mort de M. de Miklosich.

M. d'Arbois de Jubainville communique des recherches sur la condition des femmes chez les Celtes. Il distingue à cet égard deux périodes dans l'histoire du droit celtique.

Dans la première période, le droit des Celtes, à l'exemple du droit indo-européen primitif, tenait la femme dans un état d'infériorité complète : elle ne pouvait ni hériter, ni posséder des biens. La trace de cet état de choses se trouve, pour la Gaule, dans les *Commentaires* de César; pour l'Irlande, dans le traité de la *Saisie immédiate*, qui forme une section du livre Ier du *Senchus Mor*.

Dans la période suivante, la femme fut admise à hériter et à posséder des terres: mais elle dut, en conséquence, prendre sa part du service militaire, qui était une charge attachée à la propriété du sol. Un siècle après César, on voit, chez les Celtes de Bretagne, la reine Cartismandua changer de mari et conserver la royauté ; le roi Pratusagus institue ses filles héritières, conjointement avec l'empereur Néron ; la reine Boadicea, montée sur son char, se rend au combat à la tête de son armée. Dans la littérature irlandaise, le héros Cuchulainn doit son talent militaire aux enseignements d'une femme, et c'est contre une femme amazone qu'il accomplit son premier exploit. La loi qui soumettait les femmes irlandaises à l'obligation du service militaire fut abolie à la fin du VIIe siècle de notre ère. Quant au droit de propriété et de succession, que leur reconnaissait la loi d'Irlande, il n'était pas absolu : la femme, héritière de son père, pouvait transmettre sa terre à sa fille, mais à la troisième génération le bien devait faire retour aux collatéraux mâles.

SÉANCE DU 8 MAI 1891

M. Ravaisson commence la seconde lecture, exigée par le règlement, de son mémoire sur *la Vénus de Milo*. Il rappelle, pour redresser une erreur assez répandue, qu'il ne s'agit pas de proposer une restauration de la célèbre statue, mais seulement de chercher à la restituer, par la pensée, comme elle devait être quand elle était intacte. Personne ne s'est montré plus vivement et plus nettement que M. Ravaisson l'adversaire de l'usage pernicieux des restaurations. Pour appuyer la restitution idéale qu'il propose, l'auteur du mémoire peut maintenant citer des monuments qui n'étaient pas connus au moment de sa première lecture : les bas-reliefs de Sidé en Pamphylie et de Locres, dont la découverte récente a prouvé l'existence, au temps de Phidias, d'un groupe semblable à celui dont la Vénus de Milo, selon M. Ravaisson, faisait partie.

M. F. de Mély signale un passage du Lapidaire d'Alphonse X le Sage, conservé dans un manuscrit de l'Escurial, qui donne les noms chaldéens de trente-quatre espèces de pierre, avec la traduction de chaque nom en espagnol. Beaucoup de ces noms sont composés de plusieurs mots. L'une des pierres ainsi désignées paraît être la même que la pierre *zatu*, signalée par M. Menant dans ses *Annales* des rois d'Assyrie : ce serait une agate, connue des lapidaires sous le nom d'*œil-de bélier*.

(*Revue Critique.*) JULIEN HAVET.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 18 MARS

M. l'abbé Fourot adresse un travail relatif aux fouilles entreprises de 1887 à 1890, dans le cimetière antique situé au sud-est du Châtelet.

M. Roman présente la photographie d'une fibule trouvée près de Barcelonnette : elle offre une forme particulière à cette contrée.

M. Gaidoz signale une statue en pierre, trouvée dans les fouilles de Scarpone, pendant la première moitié de ce siècle et où il croit reconnaître un exemplaire du dieu gaulois au maillet.

M. Bapst énumère les diverses entrées royales faites à Paris par Philippe le Bel, Isabeau de Bavière, Henri IV, Charles VI, Charles VII, Louis XI et François Ier. Il décrit les fêtes et réjouissances dont elles étaient l'objet.

M. le vicomte J. de Rougé présente une petite statuette égyptienne en calcaire appartenant à M. G. Rey : elle date probablement de la XIIIe dynastie ; le personnage se nommait Sebekhotep.

SÉANCE DU 25 MARS

M. Babelon lit un mémoire sur Demonicus, roi de Citium, dans l'île de Cypre. C'est à tort qu'on a voulu lire le nom de ce prince sur les monnaies à légendes cypriotes. Les monnaies à légendes grecques indiquent qu'il avait une origine athénienne. Il a régné à Citium entre 394 et 385 sous la suzeraineté d'Évagoras Ier, roi de Salamine. Son père se nommait Hipponicus d'après Socrate et M. Babelon établit que c'était le même qu'Hipponicus IV de la famille de Callias.

M. Ravaisson-Mollien présente deux chaussures antiques acquises par le Musée du Louvre: la semelle, doublée de métal, était articulée au moyen d'une charnière. Dans un manuscrit de Léonard de Vinci, M. Ravaisson a découvert un passage où précisément Léonard conseille une chaussure identique pour les combats maritimes.

SÉANCE DU 15 AVRIL

La Société reçoit de M. le professeur Nicolas Soultanoff, de Saint-Pétersbourg, comme gage de sa gratitude pour l'accueil qu'elle lui a fait, un beau manuscrit du xve siècle intitulé « Traité de morale sur la fortune ».

M. Prost, revenant sur la communication faite à la précédente séance par M. Heuzey sur le groupe du cavalier terrassant un géant anguipède, signale la diversité des interprétations dont ce motif a été l'objet et en annonce un résumé comparatif très complet.

M. Bapst explique comment des estampes de la Bibliothèque nationale, considérées jusqu'ici par nombre d'auteurs comme se rapportant à une entrée de François Ier à Paris, ont été gravées en réalité pour une entrée de Charles-

Quint à Gand et adaptées après coup, au moyen de grattages et de superposition d'accessoires, à la personne du roi de France.

M. Saglio présente un très beau triptyque byzantin en ivoire du xe siècle acquis par le Louvre de la Collection Harbaville.

M. Chatel fait circuler une statuette en bronze d'assez bon style rencontrée dans les ruines antiques de Grozon, près d'Arbois. Elle représente Hercule nu, jeune, la tête ceinte d'une bandelette.

SÉANCE DU 22 AVRIL

M. P. Jacques, de Nancy, adresse des phototyphies d'une Adoration des bergers d'après Jehan Fouquet et d'un portrait du duc de Guise, cardinal de Lorraine, par François Clouet. Ces miniatures font partie de sa collection.

M. G. Tholin envoie une note sur une tombe découverte à Saint-Saturnin de Magnac, près Penne (Lot-et-Garonne). Cette sépulture date du viie siècle.

M. Mowat présente une plaque byzantine portant en lettres rétrogrades la légende : *Stephanou presbut(erou)*.

M. Caron rend compte de son récent voyage en Tunisie.

M. Babelon communique les empreintes d'un didrachme d'Héraclée de Bithynie, d'un style remarquable, et d'un tétradrachme d'Aradus daté de l'an 86 de l'ère d'Aradus (173 avant notre ère) ; ces deux pièces appartiennent au Cabinet des médailles. Il présente ensuite l'empreinte d'un statère d'or de Tralles appartenant à M. Waddington. Il rectifie enfin la légende d'une monnaie d'Élagabale, déjà signalée par M. Mowat, sur laquelle l'empereur est qualifié *fils d'Apollon* (Collection Demetriou au Musée d'Athènes).

M. de la Noë adresse une note sur la ferrure des chevaux dans l'antiquité.

M. Pilloy présente une boucle mérovingienne intéressante par son ornementation.

SÉANCE DU 13 MAI 1891

M. Omont fait connaître la nature et l'histoire du manuscrit aux armes du chancelier Seguier offert à la Société par M. le professeur N. Soultanoff. Dérobé en 1791 à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, il passa en Russie au commencement de ce siècle.

M. l'abbé Beurlier expose comment les rois du Bosphore ont constitué, depuis Pythodore, le premier asiarque, une famille de prêtres héréditairement investis du culte impérial.

M. Durrieu présente un des derniers et des plus beaux livres d'Heures manuscrits exécutés en France. Commandé par un des membres de la puissante famille parisienne des Lejay, il a été achevé le 1er décembre 1492, par le célèbre enlumineur Jacques de Besançon.

M. d'Arbois de Jubainville expose, d'après l'auteur allemand Zimmer, les considérations linguistiques qui portent cet auteur à rattacher à l'Armorique tout ce qu'il y a d'ancien dans les données des romans de la *Table Ronde*.

M. de Montaiglon et M. l'abbé Duchesne font ressortir dans ces indications certains points trop conjecturaux pour entraîner la conviction.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. Waille nous communique les inscriptions suivantes qui ont été récemment trouvées à Cherchel chez M. Archambeau (région des tombeaux, à l'ouest de Cherchel, sur la route de Novi, au lieu dit El-Kantara) :

1° D M
FLAVIVS VINDEX
ꝸ HIC SIT(*us est*)

En haut, fragment de bas-relief : pieds d'enfant.

2° DIS ꝸ MANIBVS
MARCIAE MAVRAE
VIXIT · AN · XVIII · M · VIIII
D · XXV · H · S · E · FLAVIVS
MARTIALIS CONIVGI
F · C · S T T L

3° D M
SICINIAE RVS
TICE (*sic*) VIX AI XXX (*annis XXX*
IVL · VICTOR MA
RITE (*sic*) KARISSIMAE

Ces affranchis de Ptolémée portent tous le prénom de *Julius*.

4° TRICHLIA
MARCIAE MARTIALIS

En haut relief représentant une enfant à la chevelure haute, abondante et relevée.

5° C · IVLIO · REGIS
PTOLEMAEI LIB (*liberti*)
MONTANO
IVLIA PRIMA CONIVX
FECIT

6° Plat en terre rouge vernissée portant cette signature :



Autres signatures de coupes :

7° (L · RASDEAVGL)

8° (I · SVM

— *Inscription trouvée dans la vigne de M. Peyron, à Cherchel*, avril 1891, où a été découverte déjà l'inscription relative à Gavius, capitaine des *singulares*, ainsi qu'une urne de marbre sculptée (avec couvercle) et un sphinx ailé, à tête de jeune fille.

Θ ⟩⟨ Κ	— Aux dieux mânes —
⅃ ΟΥ V Ι Α Ν Ο Σ	à Julien
Θ Ρ Є Π Τ Ω	alumnus
Τ Є Ι Μ Ι Ω	très cher (τιμίῳ)
Κ Α С Τ Ρ Ι Κ Ι	Kastirikios
Ο С Φ Ι Η Λ	Philetos
Τ Ο С ᵥ Є	
Π Ο Η С Є Ν	a élevé ce monument.

Avril 1891.

Victor WAILLE,
Professeur à l'École des lettres d'Alger.

— *Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 18e année, décembre, cahier 12 : Liste des objets d'art antique découverts par les soins de la Commission archéologique municipale du 1er janvier au 31 décembre 1890 et conservés dans les magasins de la Commission et au Capitole. — Résumé des travaux de la Commission pendant l'année. — Table du volume. — Table quinquennale, par ordre de matière, allant du 1er janvier 1886 au mois de décembre 1890 (manquent encore quelques feuilles qui seront données avec un des prochains cahiers).

— *Id.* 19e année, janvier, cahier 1 : Camillo Serafini, *Découvertes numismatiques* (pl. I-II). — R. Lanciani, *Mélanges de topographie* (avec figure dans le texte). — S. Guidi, *Bibliographie*.

— *École française de Rome. — Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 10e année, fascicule IV-V, décembre 1890 : P. Fabre, *La perception du cens apostolique dans l'Italie centrale en* 1291. — P. Fabre, *Le polyptyque du chanoine Benoît à la Vallicelliane*. — E. Le Blant, *De quelques statues cachées par les anciens*. — A. Audollent, *Rapport sur la mission épigraphique en Algérie de MM. Audollent et J. Letaille* (pl. VII-VIII). — L. Duchesne, *Le dossier du donatisme*. — *Bibliographie*.

— *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 15e année, janvier-février 1891 : H. Lechat, *Terres cuites de Corcyre* (très intéressante description d'une série de statuettes votives qui représentent toutes Artémis et qui offrent une curieuse variété de types ; important pour l'histoire des représentations figurées de cette déesse) ; pl. I-VIII. — Th. Homolle, *Comptes et inventaires des temples déliens en l'année* 279 (suite et fin du commentaire de la grande inscription publiée dans le numéro précédent). — G. Deschamps et G. Cousin, *Inscriptions du temple de Zeus Panamaros*. — *Variétés* (note de M. Foucart sur un bail passé entre le dème de Prasiae et un citoyen appartenant à ce même dème).

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque des Monuments figurés grecs et romains, second volume. *Peintures de Vases antiques, recueillies par Millin et Millingen, publiées et commentées* par Salomon Reinach. — Paris, Didot, 1891.

Entre tous les travaux où se dépense l'activité singulière de M. Salomon Reinach, aucun ne sera mieux accueilli des travailleurs que sa *Bibliothèque des monuments figurés*. Tous les archéologues ont eu maintes fois l'occasion de déplorer l'excessive dispersion des antiquités publiées jusqu'à ce jour. Plus d'un s'est senti découragé à la seule idée des recherches que nécessite l'inventaire complet des documents se rapportant à un sujet donné. Dépouiller toutes les revues et tous les livres à planches du monde entier est une tâche qu'il faudrait recommencer chaque fois qu'on s'occupe d'une antiquité inédite, afin de classer et de grouper autour d'elle les objets congénères. Mais cette besogne dépasse les forces humaines, aujourd'hui que les publications archéologiques forment un prodigieux amoncellement, chaque jour accru. On peut même dire que la meilleure volonté n'y suffit point, car il est impossible d'avoir chez soi — à moins d'une fortune princière et d'un hôtel approprié à cet usage — les éléments nécessaires à ce dépouillement : il faut donc recourir aux bibliothèques publiques, et l'on sait quelle dépense de temps et de fatigue on doit s'imposer pour apprendre que « l'ouvrage demandé n'existe pas au dépôt », ou bien « qu'il est à la reliure ». Il est grand temps que les archéologues mettent un peu d'ordre dans leurs encombrantes richesses, sous peine d'être submergés à bref délai par leurs propres élucubrations. Les épigraphistes, plus heureux, sont aujourd'hui à peu près tirés d'affaire : ils disposent des *Corpus* qui leur permettent de compulser rapidement toutes les inscriptions amassées depuis un siècle, d'apprendre où chacune d'elles se trouve actuellement, quels commentaires savants on en a donné, etc. Il ne leur reste plus qu'à se tenir au courant des nouveautés, ce qui n'est pas impossible.

Voilà donc l'exemple à suivre. Mais qui nous donnera un *Corpus* des monuments figurés ? Un seul homme ne peut se charger d'une si immense besogne, et M. Reinach a eu raison de ne point se proposer une telle entreprise. D'ailleurs, on sait que les Académies de Berlin et de Vienne, se mettant courageusement à l'œuvre, nous ont déjà donné, en quelque sorte, les amorces de ce gigantesque travail, en publiant des commencements de séries pour les terres cuites, pour les sarcophages, pour les bas-reliefs funéraires. Leur plan est rigoureusement conçu, l'exécution très satisfaisante. Mais combien de temps faudra-t-il pour mener à bon terme cet inventaire méthodique ? Sans doute plusieurs générations d'hommes. Il est donc nécessaire, pendant cette longue période d'élaboration, de trouver un *modus vivendi*, de créer un état de choses transitoire, qui ne sera pas encore le débrouillement définitif (âge d'or que nous ne verrons, hélas, jamais), mais qui ne sera plus le chaos actuel.

M. Salomon Reinach a mieux que personne compris l'utilité de ce travail transitoire. Par sa nature d'esprit, par son érudition encyclopédique, par son

désir passionné de rendre service, il était naturellement désigné pour s'en charger. Le parti auquel il s'est arrêté est clairement exposé dans la préface de sa *Bibliothèque des Monuments figurés*, parue en 1888. Il a pensé avec raison que le plus pressé était de mettre tout le monde à même de jouir des publications déjà faites. Rendre accessibles aux bourses les plus modestes les gravures contenues dans des ouvrages rares ou de prix exorbitant : voilà ce dont il s'occupe en premier lieu. Le premier volume de la *Bibliothèque* rééditait toutes les planches du *Voyage archéologique* de Le Bas, ouvrage inachevé et cependant épuisé en librairie depuis longtemps : on y trouve réunis les principaux documents relatifs à l'architecture et à la sculpture de la Grèce propre. Le second volume aborde l'étude de la céramique grecque : il comprend deux ouvrages aujourd'hui presque introuvables dans le commerce, les *Peintures de vases antiques* de Millin et les *Peintures de vases grecs* de Millingen. L'auteur nous promet pour la suite les *Antiquités du Bosphore cimmérien*, publication luxueuse et remplie de monuments précieux, dont il existe à peine cinq ou six exemplaires dans toute la France ; il nous donnera peut-être même la reproduction intégrale des planches contenues dans la grande collection des *Monumenti* et des *Annali* de l'Institut de Rome, dont chaque exemplaire vaut au bas mot 2,000 francs et qu'on aura sur sa table pour 20 ou 40 francs.

C'est déjà beaucoup que de favoriser, d'une manière aussi simple et aussi pratique, la connaissance des antiquités classiques. Ce n'est pourtant pas le seul avantage réalisé par la publication de M. Reinach. La partie la plus délicate et la plus personnelle de sa tâche a consisté à faire, en quelque sorte, l'état civil de chacun des objets insérés dans la *Bibliothèque*. Là surtout se révèlent sa persévérance dans le travail et sa science d'informations. Il a noté pour chacun de ces monuments en quel endroit il se trouve actuellement, dans quels ouvrages il a été publié, de quelles remarques dignes d'attention il a été l'objet. C'est dire que le commentaire de la *Bibliothèque* représente une somme énorme de recherches, de dépouillements, de fouilles exécutées dans les musées et dans les collections, de correspondances échangées à travers le monde entier. Mais c'est une œuvre définitive, ce qui récompense amplement de ses peines le laborieux auteur. Son travail annule tout ce qui a été fait avant lui : chaque objet est classé et étiqueté pour toujours. Il suffira, comme en matière épigraphique, de tenir cette sorte de registre au courant de la bibliographie à venir.

M. Reinach m'a fait le plaisir d'inscrire mon nom en tête du second volume de sa *Bibliothèque*. C'est un témoignage d'amitié qui, je l'espère, n'enlèvera pas tout crédit au bien que je dis de lui et de son ouvrage. Comme il a sans doute pensé au céramiste, autant qu'au camarade et au compagnon de fouilles, en me faisant cet honneur, je crois devoir lui soumettre quelques remarques sur les vases de Millin et de Millingen qu'il réédite. — Un des guerriers de la pl. XLIX, t. I de Millin, présente une ressemblance curieuse d'attitude avec la statue de guerrier trouvée par M. Reinach lui-même à Délos et publiée par lui dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1889, pl. II. C'est d'ailleurs un motif très fréquent dans les peintures de vases grecs, comme en font foi un autre vase de Millin, t. I, pl. LXI, et le vase de la *Gigantomachie* au Louvre (*Monuments*

grecs, 1875, pl. I et II). Il est peut-être permis d'en conclure que le motif sculptural, reproduit par le guerrier de Délos et par la série similaire des ex-voto d'Attale à Athènes, était créé et mis en vogue dès la seconde moitié du ve siècle. — Je ne crois pas que la pl. LVIII du t. I de Millin puisse être expliquée comme le meurtre d'Agamemnon par Clytemnestre. C'est une évidente imitation du groupe d'Andromaque se battant contre un Grec avec un pilon ou un fragment de meuble, composition déjà connue par la célèbre coupe de Brygos et reproduite aussi dans le vase de Vivenzio (Millin, I, pl. XXV-XXVI). Le revers (pl. LIX) représente un banquet ordinaire et n'a pas de rapport avec le sujet de la face. — Le vase de Millin, t. II, pl. XXIV, doit remonter au moins au milieu du ve siècle. Il est impossible de parler de « style sévère » au IVe siècle, qui est l'époque des vases attiques à dorure et à retouches blanches ou des vases italiotes. — Dans la peinture du t. II, pl. LVII, l'objet que tient de la main droite le génie ailé est certainement une grappe de raisin, ainsi figurée sur un grand nombre de vases, et M. Furtwaengler a eu bien raison de n'exprimer à ce sujet aucun doute. — Le vase de Millingen, pl. I et II, a été étudié par M. Kœrte dans une monographie spéciale sur la représentation de Lyssa, *Ueber Personifikationen psychologischer Affekte in der spaeteren Vasenmalerei*, Berlin, 1874, p. 23 et suiv. — Je crois que la peinture de la pl. XXII, qui ne paraît pas authentique, a été copiée sur les nombreuses représentations d'Achille surprenant Polyxène et Troïlos à la fontaine, dont M. Klein a donné une nomenclature (*Euphronios*, 2e édit., p. 223-224). — La gravure de la pl. XXVII a été reproduite par M. Clermont-Ganneau dans son *Imagerie phénicienne*, 1880, pl. VII, avec de curieux commentaires sur les origines orientales de ce mythe. — Je crois avoir donné dans les *Céramiques* de Dumont et Chaplain (I, pl. XVIII, p. 380) la liste la plus complète des peintures de vases montrant Hercule chez Busiris, épisode représenté dans la pl. XXVIII de Millingen.

E. POTTIER.

E. LACOINE, **Tables de concordance des dates des calendriers arabe, copte, grégorien, israélite, julien, républicain, etc., établies d'après une nouvelle méthode.** — Paris, Baudry, 1891.

Ce petit livre, qui n'a pu être écrit qu'au prix de recherches laborieuses, rendra de grands services aux historiens et à tous ceux, administrateurs, consuls et même archéologues, qui s'intéressent aux choses de l'Orient. L'usage des tables de M. Lacoine est très simple ; il n'exige d'autres connaissances que celles de l'addition et de la soustraction.

L'introduction expose avec une parfaite clarté les différents types de problèmes qui peuvent se présenter et dont la solution sera fournie par les tables.

L'auteur de cet utile manuel est sous-directeur de l'Observatoire impérial de Constantinople. S. R.

Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, **La Fin du Paganisme.** *Études sur les dernières luttes religieuses en Occident au* IVe *siècle*, 2 vol. in-8 broché, 15 fr. (Hachette et Cie).

M. Gaston Boissier a voulu raconter, dans ces deux volumes, les dernières résistances qu'opposa le paganisme à son ennemi victorieux. Il commence son récit à la conversion de Constantin et le continue jusqu'aux premières années du ve siècle, où l'empire est sur le point de finir. Il fait connaître tour à tour les mesures qui furent prises par Constantin et Constance pour assurer le triomphe de leur religion, la réaction de Julien, le débat entre saint Ambroise et Symmaque à propos de l'autel de la Victoire, enfin les polémiques que souleva la prise de Rome, en 410, et auxquelles saint Augustin répondit dans la *Cité de Dieu.*

Mais ces combats au grand jour, qui étaient vus de tout le monde, ont été souvent racontés. Au-dessous il s'en livrait d'autres, plus importants, peut-être, et dont le résultat n'a pas été le même. Pendant que le paganisme était proscrit par les édits des empereurs et semblait disparaître de la terre, il trouvait des routes secrètes pour s'insinuer jusque chez son rival et s'y établir. L'éducation était restée toute païenne, et le christianisme, pendant une domination de près de deux siècles, ne sut ou ne put pas créer un enseignement qui lui fut propre, il en résulta que l'intelligence de tous ceux qui avaient passé par les écoles, c'est-à-dire de toute la bourgeoisie romaine, resta imprégnée de paganisme. M. Boissier a montré, chez les plus grands docteurs de l'Église, la lutte de ces éléments contraires; puis il a fait voir de quelle manière ils étaient parvenus à se fondre ensemble, et comment de cette fusion est sortie la littérature chrétienne.

Ce sujet n'a pas seulement pour nous un intérêt historique : il est actuel et vivant; comme notre société est un mélange de la civilisation antique et du christianisme, il nous importe avant tout de savoir à quelle époque et de quelle manière le mélange s'est accompli.

M. de Rossi vient de publier à la fois les tables, dressées par lui-même avec le soin qu'il met d'ordinaire à ce travail, de la quatrième série du *Bulletino di archeologia cristiana* (années 1882-1889) et les fascicules 1 et 2 de la 5e série. Ce numéro contient les articles suivants qu'accompagnent deux planches : *Souvenir funèbre* (notice touchante sur un neveu qu'a perdu l'auteur). — *Inscription grecque de Thessalonique. — Une inscription singulière qui provient d'un cimetière romain et qui est aujourd'hui conservée à Constance. — Nouvelles découvertes dans le cimetière de Priscilla. L'Académie de Pomponio Leto et les inscriptions qu'elle a laissées sur les murs des catacombes romaines.*

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Avril — Juillet

1° PÉRIODIQUES

ARCHAEOLOGISCH - EPIGRAPHISCHE MITTHEILUNGEN AUS OESTERREICH, 1891.

P. 10 et suiv. Tocilescu. Nouvelles inscriptions de la Dobrudja.

P. 10. A Ghighen (Oescus).

46) *im*P CAES
C·MESSIO·Q·TRAIANO
DECIO P·F·INVICTO AV*g*
PONT·M·TRIB·POT·COS·I*i*
DESIGNATO·P·P·PROCoS
REPARATORI · DISCIPLINE
MILITARIS · FVNDATORI
SACR · VRBIS · FIRMATORI
SPE*i romanae*.....

P. 13. A Bivolărie (Petite Valachie).

47) IMP CAES DIVI TRAIANI PART
FIL DIVI NERVAE NEP TRAIANO
(a. 333) HADRIANO AVG P M TR·POT·
XVII COS III P P SVRI·SAG·
SVB T CL[...]OS[...]VICE PROC AVG

l. 4. *Suri Sag(ittarii) sub T. Cl(audio) ... os ... vice procuratore Aug(usti).*

P. 14. Plaque d'argent; caractères au pointillé.

48)
VALERIVS · VALER*i*ANVS
EQ·LIB·CHOR·I·HISP·EX OTO·POS

l. 2. *eq(ues) lib(rarius) c(o)hor(tis) I Hisp(anorum) ex (v)oto.*

P. 14. Camp romain de Gradištea.

49)
Tuiles de la légion *Va Macedonica.*
— *Ia Italica.*
— *IXa Claudia.*
— *cohors Commagenorum.*

P. 16. A Silistria (Durostorum).

50) *d · n · i*MP AVREL·VICIT *superavitque Palmyrenorum*
*reginam ze*NOBIAM INVISO*sque ante se barbarorum popu*
*los inter ca*RSIVM ET SVCID*avam funditus delevit*
col DVROS·AVREL*iana*. . . . .

M. Tocilescu lit à la dernière ligne : [*Col*(*onia*) *Duros*(*toro*) *Aurel*[*iana*] *in pristinum splendorem restituta* ou quelque formule analogue.

P. 17. Catalorman (District de Constantza).

51) C∅IVL∅C∅P · QVADRAT
MEMORIAM SI
BI ET IVLIAE TE
RENTIAE ∅ CON
IVGI SVAE ∅ SE VI
VO PER LIBEROS
SVOS FECIT∅IO
CI PRINCEPS ∅
QVINQVENN
ALIS TERRITORII
CAPIDAVENSIS

l. 7. [*l*]*oci*.

P. 20. A Kasapkioi.

52) IMP CAES
DIVI HADR
FIL DIVI TR
AI NEP T AEL
HADR ANT
AVG · *Pius*
P M TR *p*OT
XXII COS IIII (an 159)
P·P T STATI
LIO IVL SE
VER · LEG
AVG PR PR
M P XVIIII

T. Statilius Julius Severus est le consul de l'an 171. Il fut donc légat de Mésie Inférieure en 159.

P. 21.

53)
IMP CÆSAR M AVRELIVS
ANTONINVS AVG PONTI
FEX MAXIMVS TRIB POT
*est*AT *Xvi* COS III E*t* (an 162)
imp CAESAR LV AVRE
LIVS VERVS AVG TRI
B POTESTAT II COS II
(*sic*) DIVI FILI PII DIVI HA
DRIANI NEPOTES DI
VI NERVAE ABNEPO
TES M SERVILIVS
FABIANVS MAXI
MVS LEG AVG
PR PR
M P XVIIII

M. Servilius Fabianus Maximus fut légat de Mésie Inférieure en 162.

P. 24. A Kustendjé (Tomi).

54) [Ἐφ' ἱερ]έω Σα[ραπί]ω[νο]ς [το]ῦ Δ[ιοσκορίδου ἄρχοντες [εἶπ]αν · ἐπειδὴ διὰ τὰς τῶν Καρῶν περ[ιτ]τὰς εἰσβ[ολὰς μέγα [ἀπ]ορῶν καὶ θλιβόμενος ὁ [δ]ῆμος ἐν τῆ[ι] μεγίσ[τηι καθέσ-τ]η[κ]εν δυσελπιστίαι καὶ μάλιστα πάντων μι....κε[ν *ou* ι] ὑπὲρ τοῦ περιβόλου τῆς πόλεως, τῶν μὲν διὰ τὴν ἀπ[ο-ρίαν ἐκλελοιπότων τὴν πόλιν, τῶν δὲ διὰ τὴν γενομένη[ν πολε]μικὴν περίστασιν καὶ τὰς ἀρρωστίας μὴ δυναμένων φυ[λάσσειν τὴν πατρίδα καὶ διὰ ταῦτα ἐνδριθεστέρας κ[αὶ μείζονος φυλακῆς προσδεόμενος οἴεται δεῖν καταστ[ῆ-

σ]αί τινας τοὺς ἀφηγησομένους καὶ φυλάξοντας τοὺς ἐ[γ-
καιροτάτους τῆς πόλεως τόπους· δεδόχθαι τ[ῆι
βουλῆι καὶ τῶι δήμωι ἑλέσθαι ἡγεμόνας ἐκ πάντω[ν
τ]ῶν πολ[ε]ιτῶν ἤδη δύο, οἵτινες καταγράψουσιν ἄνδρ[ας
ἐπιλέκτους τεσσαράκοντα τοὺς ἐφημερεύσοντα[ς
ἐ]πὶ τῶν πυλῶν καὶ παρακοιτήσοντας τὰς νύκτας κ[αὶ
ἐφοδεύσοντας τὴν πόλιν, ἕως ἂν εἰς βελτίονα κατάσ-
τασιν παραγενηθεὶς ὁ δῆμος καὶ διαφυγὼν τοὺς πε[ρι-
εστῶτας κινδύνους ἀποδῷ τὰς ἀξίας χάριτας το[ῖς
θεοῖς· τοὺς δὲ αἱρεθέντας ἡγεμόνας ἐξουσίαν ἔχειν
ἀναγκάζειν καὶ ζημιοῦν ἑκάστης ἡμέρας ἀργυροῖς δέ[κα
κ]αὶ πράσ⟨σ⟩ειν τοὺς ἀτακτοῦντας, τρόπον ὃν ἂν δύνωντα[ι
ἀ]ζημίους ὄντας καὶ ἀνυποδίκους· δοθῆναι δὲ αὐτοῖς
ὑ]πὸ τοῦ δήμου κα[ὶ] εἰς ἀπαρχὴν καὶ σύνοδον χρυσοῦς
τ]έσσαρας, παραπραθῆναι δὲ αὐτοῖς ὑπὸ τῶν ἀρχόντω[ν
ἐ]ν τῷ λιμένι τῶι ἐφ' ἱερέω Ἀριστοφάνου· εἱρέθησαν ⟨Απο-⟩
Ἀπόλλους Νικηράτου   Ποσειδώνιος Γέροντος
Ἐφ' ἱερέω Θεοφίλου τοῦ Νουμηνίου ἄρχοντες εἶπαν· ἐπ[ει-
δὴ αἱρεθέντες ὑπὸ τοῦ δήμου ἡγεμόνες κατὰ ψήφισμα
ἐφ' ἱερέω Σαραπίωνος τοῦ Διοσκουρίδου Ἀπόλλους Νικ[η-
ράτου καὶ Ποσειδώνιος Γέροντος καὶ καταγράψαντες
ἄνδρας ἐπιλέκτους τεσσαράκοντα καὶ πᾶσαν εἰσενηγ-
κάμενοι φιλοπονίαν ἐφημερεύοντες ἐπὶ τῶν πυλῶν καὶ
τὰς νύκτας παρ[α]κοιτοῦντες καὶ ἐφοδεύοντες
διεφύλαξαν τ[ὴν πόλιν ἕω]ς τοῦ ἀποκατασταθῆνα[ι
τὸν δῆμον εἰς βελτίονας ἐλ[π]ίδας καὶ τὸ δοθὲν αὐτο[ῖς]
εἰς ἀπαρχὴν παρὰ τῆς πό[λ]εω[ς] αὐξήσαντες καθ' ἕκα[σ-
τον ἐνιαυτὸν θύουσιν ὑπὲρ τῆ[ς] τοῦ δήμου σωτηρία[ς
μητρὶ θεῶν καὶ Διοσκόροις· δεδόχθαι τῇ βουλῇ κα[ὶ
τ]ῶι δήμωι ἐπαινέσαι μὲν ἐπὶ τούτοις τοὺς ἡγεμόνας
κ]αὶ τοὺς ἐπιλέκτου]ς, ἀν]αγράψαι δὲ [τ]ά τε ψηφίσματα κ[αὶ
τ]ὰ ὀνόματα αὐτῶν ε[ἰ]ς τελαμῶνα λευκοῦ λίθου καὶ
ἀναθεῖναι ἐν ὧι ἂν προαιρῶνται τόπωι, ἵνα καὶ οἱ λο[ι-
π]οὶ εἰδότες τὴν εὐχαριστίαν τοῦ δήμου φιλοτι-
μότεροι γείνωνται εἰς τὸ διαφυλάσσειν τὴν
πατρίδα

Suivent 27 noms.

On voit qu'il s'agit dans ce texte de l'institution d'une milice à Tomi.

pour garder la ville contre les incursions subites des pirates.

P. 26. A Kustendjé.

55) T VALERIVS · T · F · COLLINA GERMANVS · PES
SENNVNTO · IMMAGINIF LEG VII C · P · F · DONIS · II DON
VIXIT · AN · LVII · H · S · E · HEREDES · T VALERIVS · LVLIANVS · ET (sic)
(sic) L VALERIVS · GERMANVS ET VALERIA GERMANA ET ICIMV
LIA · CON IVNV B N E

l. 4. *Valeria Germana et ..... ulia conjun*[*x*]. *B*(*e*)*ne*? ou *b*(*ene*) [*m*(*erenti*) *f*(*ecerunt*).

P. 50 et suiv. R. Fröhlich. Inscriptions romaines de Pannonie.

P. 50. A Szekcsö.

56) IMP · CAES · L · SEP
SEVERO · PIO
PERTINACI · AVG
ARAB · ADIAB
(an. 201) PARTHICO · MA
XIMO · P · P · TRIB
POT · VIIII · IMP · XI
COS · II · PROCoS
COH · VII · BR
C · R · EQ

l. 9 et 10. *coh*(*ors*) *VII Br*(*eucorum*) *c*(*ivium*) *r*(*omanorum*) *eq*(*uitata*). Cette cohorte avait son camp en cet endroit.

P. 54. A Duna-Pentele. Essai de restitution de M. Bormann.

57) *signum et ar*AM · GENI · CIVIB · R ·
*qui consistun*T · VETVS · S QVAE · M · VP
*. . . . . tes*T · IIS · X · N · FIERI · IVSSERAT
. . . . ius. . . . dec. M AQ · D · COL · MVRS · SACERD
*pr. pann. inf. vet. le*G · XII · FVLM · IN · MEMORM
*quinquennalit . t e*RRITORI · EX · IIS XXXX · N · FEC ·

l. 1. *civib*(*us*) *r*(*omanis*);
l. 2. [*qui consistun*]*t Vetuss*(*alinis*) *quae M. Ulp*(*ius*);
l. 4. [*dec*(*urio*)] *m*(*unicipii*) *A*-*q*(*uensis*), *d*(*ecurio*) *col*(*oniae*) *Murs*(*ae*).

Le *territorium* signalé dans la dernière ligne serait le terrain concédé aux citoyens romains du lieu.

P. 56, nº 13.

58) ASVIVS BIATVMARI F
VIVS SIBI ET
DIIVAL · NAMIORICIS
I · AN · XXX · CoIVGI BIAT
VMARO *patr*I H S S

l. 1. *Asu*(*v*)*ius Biatumari f*(*ilius*);
l. 3. *Deva*[*e*] *Namiorigis* [*f*(*iliae*)].

P. 56, n° 14.

59) M · AVR · MALC*h*IA*s mil*
LEG · II · ADI · STRAT · OFF *cos et*
MOCVR · SIGNIFER *Coh* · ∞
HEMES · Q · V · ANN · LV
PVLCHRA · VXO*r* IP*sius*
(*sic*) F V E N T I S S I *Mis posuit*

l. 2. *strat(or) off(icii)* [*co(n)s(ularis) et*].

P. 58. A Baracska.

60) *d m*
VIBIVS RESPECT
M · CHO · I · ALPINO
RV · N · XXV · OXETIA
VERVIC · L · MATER
N · LX

P. 59, n° 21.

61) I · O · M
COCC ·
SENECIO
DEC · ALE
I TR OB NAT
M · COCCEI
SENECAE · FL
V · S · L · M

l. 4 et 5. *dec(urio) al(a)e I T(h)r(acum) ob nat(alem)*.

P. 59, n° 22.

62) I · O · M
PRO SALVTE
DD · NN · AVGG · ET C IVL
CASTIN LEG · AVGG ·
PR PR EQ SING C A
AVR · VICTORINO · 7 · LEG
II AD ADMIN · AVR · BITO
DEC AEL FLORIANS
AVR · MATVRVS V F
EX VOTO

Pro salute d(ominorum) n(ostrorum) Aug(ustorum duorum) et C. Jul(ii) Castini leg(ati) Aug(ustorum) pr(o) p[r(aetore)], eq(uites) sing(ulares) [c(uram)] a(gente) Aur(elio) Victorino c(enturione) leg(ionis) II Ad(jutricis) t?, admin(istrante) Aur(elio) Bito dec(urione), Aelius Florianus, Aur(elius) Maturus v. f.? ex voto.

P. 60. A Alt-Ofen.

63) DIS ET GENIO
PROVINCIAE
PANNONIAE
C VAL PVDES
LEG · AVG · PR · PR

Cf., p. 66, une dédicace du même personnage à Minerve.

64) I · O · M
C · IVL · ROG
ATVS · MIL · LEG
III AVG · VET
LEG · II · ADI
EX · VOTO
ARA · POSVIT
LIBENS · GEN
INO · ET · BASSO (an 211)
COS

P. 61.

65) I · O · M
Q CAECILIVS
RVFINVS CRE
PEREIANVS
COS · LEG · AVGG
PR · PR
V · S · L · M

Gouverneur de date inconnue.

Cf., à la page 65, une dédicace du même personnage à Juno Coelestis.

P. 62.

66) I·O·M·T·PRO SALVTE
ADQ · INCOLVMITÆ
M · AVReli cari ?
P·F·INVICT·AVG·TO
TIVS Q·DOMVS DIVI
NE EIVS · ET · CIVITERA
VISC · T · FL · TITANV (sic)
S·AVGVR ET M·AVR

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) T(arano?)* ou *T(aranuco?)* ou *T(onitratori)*;
l. 6. *et civit(atis) Eravisc(orum)*.

P. 63.

67) I · O · M
CVSTODI
DIS·DEABVS
QVE
Q · FABIVS · COM
MODVS · TRIB
LEG · II · AD

P. 64.

68) I O M
IVNONI REGI
NE SACRVM
SEP · IVLIANVS
MILES PEQVAR
IVS LEG II AD PF
ET ELIVS HILAR
VS PRO SALVTE SVA
ET SVORVM
V S L M
PIO ET PROCV
LO COS (an 238)

P. 65.

69) I · O · M
ET DIS DEABVS
QVE OMNIBVS
T CLEMENTIVS
SILVIVS · V · E ·
A·V·P·S·L·L·M

l. 5 et 6. *v(ir) e(gregius) a(gens) v(ices) p(raesidis) s(olvit) l(aetus) l(ibens) m(erito)*.

P. 66.

70) MINERÆ
AVG
OFFICIVM
CORNICV
LAR ORM
V·S·L·M

P. 68.

71) VRBI ROME
L · CASSIVS
MARCELLI
NVS · LEG ·
AVG · PR · PR ·
COS · DES

P. 69.

72) I M
SVETRIVS · SABINVS
LEG · AVG · PR · PR ·
PROV · PANN · INF
DEVOTISSIMVS ·
NVMINI · EIVS

Suetrius Sabinus était légat de Pannonie en 217 (Dion, LXXVIII, 13); on a déjà des inscriptions où son nom est mentionné.

P. 70, 71, 72. Trois exemplaires

d'une même inscription relative au légat de Pannonie Inférieure, C. Jul. Sept. Casinus. (Voir *Année épigr.*, 1890, n° 821.)

P. 74.

73) AVR MESSIO·EQ
LEG II · ADI SEP (*sic*)
ENDIORVM X
VIXIT NNIS XXX
AVREL · MESV
QVAS CONTIB
ERNALIS ET H
ERES EIVS
DEM FECIT

l. 5. *Aurel(ia) Mesuquas.*

P. 75.

74) M VALERIVS ANI FI
DVS·F·IVL·MIL·L·X G
VIBIANI · STIP · VIIII
H · F

M. Valerius Ani(ensi) Fidus F(oro) Jul(io), mil(es) l(egionis) X G(eminae) [c(enturia)] Vibiani stip(endiorum) VIIII. H(eres) f(ecit).

P. 77. Békás-Megyer.

75)
D CL · AGESONIO · TIEoDO M
RO · QVI · VIX · ANN · IIII ·
M·III·D XX·ACESONIVS·KAL
ANDINVS · 7 · PROT · ET · CER
ELLIA · THODORA · F
IL CARISSIMO·F·C

l. 4. *c(enturio) prot(ectorum).*

P. 79. A O-Szöny.

76) I O M
SACR
L · ALBVCIVS
CLAVD
ALBVCIANVS
MISENO 7 LEG·I
A D P F

l. 6 et 7. *c(enturio) leg(ionis) I Ad(jutricis) p(iae) f(idelis).*

P. 84 et suiv. Von Premerstein. Inscriptions de Styrie et de Carniole.

P. 97 et suiv. Jung. Inscriptions de Transylvanie.

P. 99. A Karlsburg. Briques estampillées.

77) *a)* N SING

N(umerus) sing(ularium).

b) P SIG COS

c) P S C

P(edites) si(n)g(ulares) co(n)s(ularis).

d) P SIN

P(edites) sin(gulares).

P. 100 et suiv. K. Patsch. Inscriptions d'Aquilée relatives à des prétoriens de la VIIIe cohorte, avec un commentaire assez développé.

P. 108 et suiv. Cumont. Inscriptions de Dacie.

P. 108.

78)
IMP CAes M IVL PHI
LIPPO pIo FEL AVG
PONt MAX TRIB POT
II COS P P PROCOS
et NSIM CSRI F PHILIP
PIANI DEVOTI NV

l. 5. *(nobilis)sim(o) C(ae)s(ari) f(ilio).*

P. 130 et suiv. Kubitschek. Inscriptions de O-Szöny (Brigetio).

P. 131.

79) I·O·M·PRO·SALVTE·D·N·
IMP·CAES·M·AVR·SEVER·
ALEXANDRI·P·F·AVG·C·IVL
MAXIMINVS·C·A·LEG·I·A·SEV
TEMPLVM·VICALEM·A SOLO
INPENDIS·SVIS·CEMENTO·EX
STRVCTVM
EX VOTO RESTITVIT

l. 4. *c(ustos) a(rmorum) leg(ionis) I A(lexandrianae) Sev(erianae).*

P. 143 et suiv. Frankfurter. Inscriptions de Bulgarie.

P. 145, n° 7.

80) DIANAE
REGINAE ET APOL
LINI PRO SALVTE
LIVII STATILII SE
VERI LEG AVG PR
PR ET LIBeRVM EI
VS AELIVS f
ARTEMIDORV
7 lEG i ITAL fR

l. 4. Lire : [*T.*] *Ju*[*l*]*i Statilii Severi.*

l. 7 et suiv. *Aelius...* [*f*(*ilius*)] *Artemidorus c*(*enturio*) [*l*]*eg*(*ionis*) [*i*] *Ital*(*icae*) [*f*]*r*(*umentarius*).

P. 145, n° 9. A Beśli.

81) C VIBI
VS·C·F·
FAB·FRO
NTO·DO
MO·BRI
XIA VET
R·LEG·V
Mac. VI
XIt anNI
L VI

P. 146. A Gigen.

82) O IAL N
C I AN L
COS IAS AR
MINI VET
LEG II TAL
VIX AN L
H F C

Lire : *Q. Tal*[*o*]*n*(*ius*) *Q. f. An*(*iensi*) *Co*(*n*)*sta*(*n*)*s Ar*[*i*]*mini vet*(*eranus*) *leg*(*ionis*) *I Ital*(*icae*) *vix*(*it*) *an*(*nis*) *L. H*(*eres*) *f*(*aciendum*) *c*(*uravit*).

P. 155, n° 39. A Ormanli.

83) ἀγαθῇ ΤΥΧΗΙ
αΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑ
ρα Μ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΑΝΤΟ
ΝΙΝΟΝ ΣΕΒΑΣΤΟΝ Η λαμ
ΠΡΟΤΑΤΗ ΣεΡΔΩΝ πο
λΙΣ ΗΓΕΜΟΝΕΥΟντος
ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑρχεί
ΑΣ Κ ΣΙΚΙΝΙΟΥ ΚΛΑρου
ΠΡΕΣΒ ΣΕΒ ΑΝΤΙΣΤρατη
γΟΥ ΑΠΟ

Le gouverneur de Thrace, C. Sicinius Clarus, contemporain de Caracalla, est déjà connu.

P. 155, n° 40. A Volujak.

84) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΥΠΕΡ ΙΓΙΑΣ ΚΑΙ ΣΩ
ΤΗΡΕΙΑΣ ΚΑΙ ΝΙΚΗΣ
ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΗΜΩΝ Μ ΑΝ
ΓΟΡΔΙΑΝΟΥ ΕΥΤΥΧΟΥΣ
ΕΥΣΕΒ ΣΕΒ ΚΑΙ ΤΗΣ Εκ
(*sic*) ΦΙΛΕΣΤΑΤΗΣ ΑΥΓΟΥΣΤΗΣ
ΦΑΒΟΥΡΙΑΣ ΣΑΒΙΝΙΑΣ
ΤΡΑΓΚΥΛΛΙΝΗΣ ΗΓΕΜΟ

ΝΕΥΟΝΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑ
ΚΩΝ ΕΠΑΡΧειας
ΠΟΜΠΩΝΙΟΥ ΑΝτεσ
τιΑνΟΥ πρεσ
Β ΣΕΒ ΑντιΣτρατηγοῦ
.....Η παΥΤΑΛΕΩ
ΤΩΝ ΠΟΛΙΣ ΤΟ ΜΙΛΙΟΝ
ΕΥΤΥΧΩΣ

Gouverneur de Thrace inconnu. Peut-être le consul suffect de l'an 121.

P. 156. A Urbnica.

85)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ ΥΠε
Ρ ΤΗΣ ΤΟΥ ΟΣΙΟΤΑΤΟΥ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ καὶ μ.
αὐρ. αντωνίνου τύχης τε
ΚΑΙ ΝΕΙΚΗΣ ΚΑΙ ΑΙΩΝΙΟυ
ΔΙΑΜΟΝηΣ ΗΓΕΜΟΝΕΥΟΝ
ΤΟΣ ΤΗΣ ΘΡΑΚΩΝ ΕΠΑΡ
ΧΕΙΑΣ ΑΠΡΩΣΙΟΥ ΡΟΥφί
ΝΟΥ ΠΡΕΣΒ ΣΕΒ αΝΤΙΣτ
ΡΑΤΗΓΟΥ ΤΟ ΜΕΙΛΙΟ Α
ΝΕΣΤΗΣΕν Η ΣΕΡΔΩΝ Π
ΟΛΙΣ

Cf. *C. I. Gr.*, 3708.

P. 157, n° 43. A German. Milliaire. (On ne connaît encore le texte que par une copie en lettres minuscules.)

86)

.....ἡγεμονεύοντος τοῦ λαμπροτάτου Ἰουλιανοῦ πρεσβευτοῦ (Σεβαστοῦ ἀντιστρατηγοῦ) ἡ Σέρδων πόλις ἀνέστησεν τὸ μείλιον.

Un légat du nom de Julianus ne s'est pas encore rencontré.

P. 157, n° 44. A Gromsin.

87) AVRISEV
I · O · M
PRO SA*lvt*E IMP · CAES
m AVRELI ANTONINI
AVG ET
IMP · CAES L · AVRELI
VERI A*u*G M
SERVILIVS · FABIA
NVS LEG AVG ·
PR · PR · TEMPLVM VE
TVSTATE CORRVPTV
M · A SOLO PER REC · MON
IT · RESTITVIT

l. 1. Peut-être le reste d'une date consulaire.

l. 12. *per re*[*q*](*uiem*)?? *monit*(*us*).

Servilius Fabianus est déjà connu comme légat de Mésie Inférieure sous Marc Aurèle (161-169).

P. 158. A Bĕla-Slatina.

88)

*sar*APIĐ · PRO · SA*lute*
imp CAESAR M · AVG*g* · *nn* · *m* · *aureli*
*anto*NN · ET · L · AVREL · VER · *fil* · *divi* · *antoni*
*ni au*G · LIBERQ · EORVM T*emplum cum*
*signi*S · M · IALL · BASS · LE*g*. *augg* · *pr* · *pr* ·
*inch*OAVT CONSVMMAT..................
....*l*EG · AVR · PR · PR. ... .

On savait que M. Jallius Bassus avait été légat de Mésie Inférieure entre 161 et 169.

P. 166 et suiv. Ornstein. Étude sur les ruines de Szamos-Ujvár. Description du camp romain qui y existait. Inscriptions inédites.

P. 175.

89) I O M
M N L V
C R E N V S
PRAE II PN
V S L

J(ovi) O(ptimo) M(aximo) M. N.... Lucreanus prae(fectus alae) II Pan(noniorum) v(otum) s(olvit) l(ibens).

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 1890.

P. 180 et suiv. De Ceulencer. Étude sur la signification de *citrarius* dans la *lex collegii negotiantium eborariorum et citrariorum* rapportée plus haut (n° 14). Il le considère comme synonyme d'ébéniste.

BULLETINO DELL' ISTITUTO DI DIRITTO ROMANO, 1890.

P. 181 et suiv. Sénatus-consulte *de sumptibus ludorum gladiatoriorum minuendis*, d'après le texte publié par M. Mommsen au VII[e] volume de l'*Ephemeris epigraphica*. Commentaire de M. Bonfante extrait de celui de M. Mommsen.

P. 258 et suiv. *Miscellanea epigrafica*. Inscriptions nouvelles, déjà publiées ailleurs.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1890.

P. 441 et suiv. Héron de Villefosse. *Inscriptions trouvées à Konia* (Karamanie), par M. Cl. Huart.

P. 442.

90)
imp. caes. divi. septimi
severi pii arab. adiab.
part. max. brit. max. filio
divi antonini pii prone
poti divi hadriani abne
*poti di*VI·TRAIANI *parthici*
et DIVI·NERVAE·AD*ne*
*po*TI · M · AVRELLIO
NTONINO·PIO·AVG·PART
MAX · BRIT · MAX · PONT
MAX · TRIB · POT · XV
IMP·II·COS·III·P·P
COL·AEL·HADRI
ANA AVG · ICONIEN
SIVM

Ce texte donne les noms officiels de la ville d'Iconium : *Col(onia) Ael(ia) Hadriana Aug(usta) Iconiensium.*

P. 443. Dédicace à L. Aelius César (an 137). Même intérêt.

91)
Base de statue relative à Julius Publius, procurateur, *logista* de la cité d'Iconium.

P. 467. Inscription de Sidi-Mohammed-el-Azreg (Tunisie), trouvée par M. le D[r] Carton.

92)
SATVRNO AVG SACR
AEDEM · A · SOLO · EXSTR
VCTAM ET MACERIA CIN
CTAM · P · OCTAVIVS · FORTVNA
TVS·SACERDOS·DE·SVO FECIT
ITEMQVE DEDICAVIT

COSMOS, 1891.

P. 375 et suiv. P. Delattre. Inscriptions de Tunisie. Je citerai la suivante trouvée à Sfax.

93) B O N I M E M O R
AVRELI OSPITALIS
VI·X·ANOS XXXVII
DE RE IPSIVS TV
TORES FECERVNT

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1890.

P. 81. St. Ley. Nouveau cachet d'oculiste, trouvé près de Erdarbeiten.

94) C·MONT·IVE DI
ALEPID AD ASP
C · M · IVENIS
SPODIAC·AD L
C MONTI · IVVEN
EVODES AD CLAR
M A R K I A N O Y
K Y K N A P I A

G. Mont(i) Ju(v)enis dialepid(os) ad asp(ritudinem);
G. M(ontii) Ju(v)enis spodiac(um) ad l(ippitudinem);
G. Monti(i) Juven(is) euodes ad clar(itatem).
Μαρκιανοῦ κυκνάρια.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1891.

P. 53 et suiv. L. Delattre. Marques de vases grecs et romains trouvées à Carthage.

P. 54, nº 5. Brique trouvée dans le béton qui formait le radier d'un réservoir des grandes Citernes.

95)
EX·PR·FLAVI·APRI·OPVS
DOLIA·LARCIO
////////////////////

P. 81 et suiv. J. Toutain. Inscriptions de Tabarka.

P. 81.

96) *deo* PL V T · V A R I C C A L A E · A V G
V S · A D V E N T V S · S A C E R D O S · T E M
plum a SOLO SVIS SVMPTIB·FECIT ET DEDIC

P. 88.

97) D I S M A N I B
P · TROPHIMI
ANI ////////// AVG
DISP · ARC · VIC ·
PIVS VIX
AN·XXIII
POMPEIA CHELIA
VIRO BENE ME
RENTI POSVIT
H S E

l. 3 et suiv. *Aug(usti servi), disp(ensatoris) arc(ae) vic(arii)*.

P. 106 et suiv. E. Michon. Inscriptions de la Corse.

P. 179. Inscriptions trouvées par M. Gsell dans la basilique de sainte Salsa à Tipasa.

P. 181. Mosaïque qui formait le pavé de la basilique.

98) MVNERA QVAE CERNIS QVO
SANCTA ALTARIA FVLGENT
his sumptus *l*ABORQ · INEST CVRA
que Po*t*ENTI · CREDITVM
*sibi qui gau*DET PERFICERE MVNVS
MA*rtyr* HIC EST SALSA DVLCIOR
NECTARE SEMPER · QVAE MERVIT
CAELO SEMPER HABITARE BEATA
RECIPROCVM SANCTO *gau*DENS
*ma*NVS INPERTIRE POTENTIO *m*ERI
TVMQ · EIVS CELORVM REGNO PRO*bavi*T

Les restitutions sont en partie de M. l'abbé Duchesne, en partie de M. Gsell, en partie aussi de M. de Rossi. Ce dernier croit qu'il s'agit de Potentius, légat du Saint-Siège, qui aurait été envoyé en Afrique par saint Léon le Grand, vers 446.

P. 182. Tombe située en avant de la mosaïque.

99) ⊘ D D M
FABIAE SALSE MATRI
SANCT·ET·RARISSIMÆ
ET INCOMPARABILI
QVAE VIXIT · ANN · LXII
M·II · D · XXVII · H · VIIII · OB
MERITA · EIVS · TITVLVM
F·ET·F·ET·N·AEDVCATRIcI
SVEQ · CONSTABILITOS·REI (*sic*)
F E C E R ·

Les sigles de la première ligne sont d'une explication douteuse.

l. 7. *F(ilii) et f(iliae) et n(epotes educatrici suaeque constabilitrici rei.*

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1890.

P. 312. Gamurrini. Tombe à Castellucio.

100) AR · PEDERNI
LARTHIAEI · METILIAEI · I^F

Ar(uns), Pederni(us) Larthiae Metelliae f(ilius).

P. 339 et suiv. C. Bertolini. Nouvelles découvertes dans le cimetière de Concordia. (Voir *Année épigraphique*, 1890, nos 143 et suiv.)

P. 339.

101) FLABRVNA DE NVMERO BATAORVM
SENIORVM QVI VIXSIT ANNOS XXV ARCA
SIBI DE PROPRIO SVO EMIT SI QVIS EAM
VOLVERIT APERIRE DAVIT FISCO AVRI
VNCIS TRES

P. 340.

102) FL ZIPERGA P? DE N PRIME MARTIE VIC AN
NIS VIXIT XXVII MILITA STIPE VIII
FII·VITALIS·Q·ET MAXIMIANVS ARMAT
CONVICANI FEcERVNT DE PROP SI QVIS
ARCAM AD VITERARE VOLVERIT
INFERAT·FISCO AVRI IIR (*sic*)
RAS OCTO IVXTA ET POENA CAPITIS

l. 1. *Fl(avio Ziperga p..? de n(umero) Primae Martiae Vic(tricis) vic(sit)*.
l. 3. *Fl(avii duo) Vitalis q(uaestor)? et Maximianus armat(ura)*.

l. 5. *auviterare*?
l. 6 et 7. *auri li[b]ras*.

Il s'agit sans doute ici de la *legio Martensium* (*Not.*, *Occ.*, VII).

P. 342.

103) FL MARTIDIO P P AVXILIARIORVM MILL EQVI
TVM QVI MILITAVIT ANN XXXVIII FL EXV*per*ANC
FILIVS PATRI CARISSIMO ARCAM COMPARA*vit* IVS
ET ORDINAVIT *quod* SI QVIS EAM CONTRERIVIT
CAPITIS PERICVLVM PATIA
TVR

l. 1. *Fl(avio) Martidio p(rae)p(osito) Auxiliariorum mil[i](ariensium) equitum*.
l. 2 et 3. Réunir IVS (fin de la ligne 3) à EXV*per*ANC.
l. 4. *contrerivit* = *contrectaverit*.

L'*auxilium miliariense* est connu par la *Notice des Dignités* (*Oc.*, XXXVIII).

P. 343, n. 7.

104)
FL CASCINIVO DVCENARIO
EX NVMERO ARMATVRA
RVM *q*VI VIXIT ANNIS
XLIII ET MILITAVIT AN XXIII
ARCAM DE PROPRIO SVO
VBI POSITVS EST COLLEGAS
SVI CoNPARAVERVNT SI QVIS
EAM APERIRE VOLVERIT DABIT
IN FISCO AVRI PoNDo SEX

P. 333, n. 8.

105) IILORVS · PATRI · PIE ... IA ...
MEMORIAM · POSINSIB ... OLLEC ... S RE
SI QVIS AVTE HANC SEPVLTVRAM·MOVE
TEMPTAVERIT · INFERRE · DEBE*bit*... XI... *f*ISCO A
VRI · LIBR · VI · FL · IOVIANVS · BEARCVS
DRACONARIVS · EX · NVMERO
OCTAVA · DALMATAS · MILITAVIT · ANNOS
XX · VIXIT · ANOS · XL · POSVIT · MEMORIA
IOVINVS · PROT · PARENS · SVVS

l. 2. RE appartient à la fin du mot *movere* qui termine la ligne 3.

Sur les *equites octavi Dalmatae* cf. *Not.*, *Oc.*, VI.

P. 343, n. 9.

106)

< MVIVS · SEVERIANVS · CENTENARIVS
DE NVMERVA EQVITA CATAFRACTARIORVA
MILITAVIT ANNIS XXII · HABIENS · PARENTES · AIIARIVA · XI
DE VICO SVRILIACI SI QVS VOLVERIT EAM ARCAM APERIRE
DABIT POENAM FISCI AVRI P · P · DVVM

l. 1. *Flavius.*

l. 2. *de numerum* (A = M) *equit(um) Catafractariorum.*

l. 3 et 4. *habiens parentes (ad) mi(l)iarium XI de vico Suriliaci.*

Le *numerus equitum Catafractariorum* est une troupe de Bretagne (*Not.*, *Occ.*, XXXVIII); la patrie du défunt doit sans doute être cherchée dans cette province.

P. 355. Gatti. Inscriptions de Rome, relative au bornage du Tibre en 161. (Cf. *Bullett. comunale*, 1890, p. 327.)

P. 374 et suiv. Découvertes faites à Luna. Suite de bases avec inscriptions.

P. 377, n. 1.

107)

EX DECRETO · ORDO · LVNENS
ET CIVES · INMORTALIBVS
BENEFICIIS · RELVEATI · OB MEMO
RIAM POSTERITATI · TRADENDM
STATVAM COLLOCARVNT · LVCILIO
CONSTANTIO · PRAESIDI · MAVRETANIAE
ET TINGITANIAE · V · C · CONSVLARI
TVSCIAE ET VMBRIAE

P. 377, n. 2.

108)

L · TITINIVS · L · F
PETRIN · DVOVIR
SIGNA · AHENEA · PVBLIC
SARSIT · ET · REPOSIT · ET BASIS
QVAE · DERANT · DE · SVO

P. 378 et 379. Bases honorifiques en l'honneur de différents empereurs ou impératrices.

P. 388. Inscription sur plaque de marbre trouvée dans le Tibre.

109)

MERCVRIO
AETERNO · DEO · IO*vi*
*i*VNONI · REGIN · MIN*ervae*
*so*LI · LVNAE · APOL*lini*
*dia*NAE · FORTVNA*e p. r*
. . . . NAE · OPI · ISI · PI*etati*
. . . . FATIIS · D*ivinis*

110) *quod bo*NVM *faustum*
*feli*XQVE *siet*
IMP · CAESARI · AVGV*sto tutelae*
EIVS · SENATI · POPVLI*que romani*
ET GENTIBVS · NÓNO *anno?*
INTRO · EVNTE · FELI*citer*
C · CAESARE · L · PAV*llo. cos* (an 754)
L · LECRETIVS · L · L · ZETHVS
IVSSV · IOVIS · ARAM · AVGVSTAM
SALVS·SEMONIA POSVIT *POPVLI·VICTORIA*

Les mots transcrits en italiques à la dernière ligne ont été ajoutés postérieurement, sans doute au IIIe siècle, pour célébrer quelque mesure prise par Semonius Proculus Julianus, préfet de la ville. C'est une conjecture de M. Gatti.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1891.

P. 13. Waille et Gauckler. Inscriptions de Cherchel.

P. 23.

111) Q · GAVIO
SEX · FILIO
COLLINA
FRONTINO
CENTVRIO
NI · SING
SEX · GAVIVS
PAVLVS
PATER · FI
LIO QVI
MILITAVIT
ANNIS III
MENS VII
DIEBVS XXII
VIXIT · ANN
XXVIII · DI
EBVS XVIII

M. Gauckler a bien voulu me dire, de plus, que la pierre portait une hache gravée sur le côté gauche dans un grand médaillon ovale.

REVUE DES PYRÉNÉES, 1891.

P. 105 et suiv. (pagination spéciale). Continuation de la publication des inscriptions des Pyrénées, par feu Sacaze.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE DU MIDI DE LA FRANCE, 1891.

P. 108. A Agen.

112) IVNONIBVS
AVGVSTALIB
PORTICVM · ET
MACERIAM
CAPITO · LVCI F
ET · IVLIA · VXSOR
V · S · L · M

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Corpus inscriptionum latinarum, t. XV, pars prior.

M. Dressel a réuni dans ce volume toutes les marques céramiques de Rome. La partie actuellement parue comprend surtout les briques antérieures et postérieures à l'époque de Dioclétien. L'auteur a fait précéder le recueil de onze pages de préface, où il discute toutes les questions relatives à l'épigraphie doliaire et à l'usage que l'on peut faire de semblables inscriptions. On y trouvera quantité de remarques aussi intéressantes que nouvelles.

Ephemeris epigraphica, t. VIII, fasc. I.

Ce fascicule contient des suppléments au t. IX et X du *Corpus*. M. Max. Ihm s'est chargé de le rédiger.

Ed. Beaudouin. Le culte des empereurs dans les cités de la Gaule Narbonnaise, Grenoble, 1891, in-8°.

Travail très soigné et très intéressant fait en grande partie à l'aide des inscriptions publiées dans le XIIe volume du *Corpus*.

R. Cagnat.

TABLES

DU TOME XVII DE LA TROISIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE DES PLANCHES



Héliog. Dujardin *Imp. Eudes*

APHRODITE ET EROS

Groupe en terre cuite de la Troade

(MUSÉE DE CONSTANTINOPLE)



Héliog. Dujardin — *Imp. Eudes*

APHRODITE AU ROCHER

Groupe en terre cuite de la Troade

(MUSÉE DE CONSTANTINOPLE)



Héliog. Dujardin *Imp. Eudes*

DANSEUSES

Groupe en terre cuite de la Troade

MUSÉE DE CONSTANTINOPLE



PHOTOTYPIE BERTHAUD, PARIS







PHOTOTYPIE BERTHAUD, PARIS



PHOTOTYPIE BERTHAUD, PARIS

FRAGMENT D'UN HAUT-RELIEF EN PIERRE TENDRE

DE L'ACROPOLE D'ATHÈNES

